P
130-381

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

1 5 cm

Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Alméras (H. d'), Homme de lettres.

Babonneix (Dr L.), Médecin des Hôpitaux de Paris.

Baudouin (Marcel), Préhistorien.

Bénard (Dr R.), Médecin des Hôpitaux de Paris.

Berner (Paul), Directeur de l'École d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds (Suisse).

Boghaert-Vaché, Publiciste belge.

Bonnette (Dr), Médecin-principal de l'armée.

Boulanger (Dr L.), de Paris.

Caldine (D.), Homme de Lettres.

Cathelin (Dr F.), de Paris.

Dufay (P.), Publiciste.

Guébhard (Dr Roland).

Jubleau (G.), Publiciste (Nice).

Lebeaupin (Dr Alf.).

Le Dentu (Professeur).

Lorion (Dr L.), de Paris.

Maljean (Dr), de Paris.

Marmion (Dr P.), de Paris.

Mathé (Dr L.), de Paris.

Molinéry (Dr), de Luchon.

Monin (Dr E.), de Paris.

Noury (Dr P.), de Rouen.

Renaudet (G.).

Sottas (Dr J.), ancien interne des Hôpitaux de Paris.

Yvon (Dr), de Paris.

Etc., etc.

130381

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le Dr CABANÈS

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE

1925



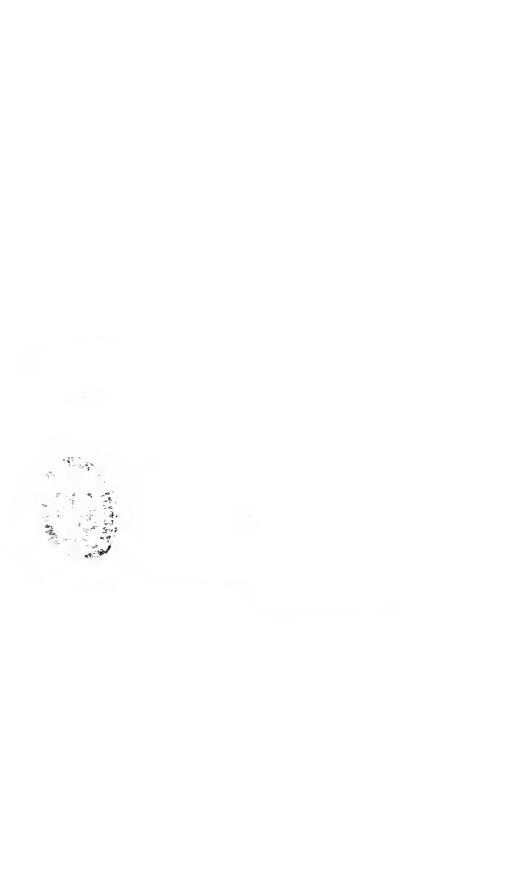
130381

PARIS (Ve)

RÉDACTION & ADMINISTRATION

15, RUE LACÉPÈDE, 15

1925



LA

Chronique



Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & C°
(MAISON CHASSAING.)

La Phosphatine Falières



Associée au lait frais, plaît aux petits comme aux grands ; elle donne à tous la force et la santé.

R. C. Seine, n° 53.319

VIN
DE
CHASSAING
BI-DIGESTIF
CONTRE LES
AFFECTIONS
des **VOIES DIGESTIVES**
la **PERTE** de l'**APPÉTIT**
et des **FORCES**
1 ou 2 verres à liqueur après les repas.

PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Ph^cies*

R. C. Seine N° 53.319

COQUELUCHE - TOUX NERVEUSE

SIROP COCLYSE

NE CONTIENT NI NARCOTIQUE, NI TOXIQUE

R. C. Seine N° 53.319

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Les Illustrations de la médecine, de la Faculté et de l'Académie de médecine au début du second Empire (1).

Par M. le Dr Paul Marmion (de *Paris*).

Agité de ce délire sacré que connaissent bien tous les collectionneurs en général, et les bibliophiles en particulier, je bousculais fiévreusement livres, brochures et toutes ces publications mélangées qui garnissaient les boîtes d'étalage du libraire où le hasard m'avait arrêté ce jour-là. Soudain, mes regards et mes mains tombèrent « en arrêt » devant quelques plaquettes, uniformément habillées d'un modeste cartonnage verdâtre et appartenant visiblement à une même collection. Toujours obsédé du désir et de l'espoir de mettre le doigt sur le bouquin rare, le document précieux, je me rendis compte, en examinant de plus près chacune de ces plaquettes, qu'elles appartenaient, en effet, à une collection assez curieuse, portant le nom générique : « les Petits-Paris ».

La collection complète devait comprendre 24 brochures, d'une centaine de pages chaque, et avait été éditée, de 1853 à 1854, par la librairie Alphonse Tarride, galeries de l'Odéon (Imprimerie de Charles Lahure). Le frontispice de la couverture de toutes ces brochures est orné du même dessin, dû à l'illustre H. Daumier, représentant le fameux Robert Macaire, en camelot, offrant les « Petits-Paris » pour la modique somme de 0 fr. 50 chaque petite brochure. Il y avait dans cette collection : « Paris-Bourse », « Paris-Joueur », « Paris-en-omnibus », « Paris-Prêtre », « Paris-Etudiant », « Paris Grisette », « Paris-Actrice », « Paris-Journaliste », « Paris-Comédien », etc., etc., et celui qui nous intéressait plus particulièrement, « Paris-médecin » (2).

Le Dieu, ou le saint, qui veille sur les destins des bibliophiles, avait décidé de m'être particulièrement favorable ce jour-là ; en effet, ma joie et ma satisfaction furent encore plus grandes, lorsque je constatai que celui de tous ces petits pamphlets qui devait posséder le plus d'attrait et le plus de valeur à mes yeux, j'ai nommé « Paris-médecin », était au nombre des dix ou douze exemplaires de ladite collection (2) que le hasard venait de me faire découvrir.

(1) D'après une brochure humoristique de l'époque, éditée chez Alphonse Tarride, galeries de l'Odéon, 1853. Les couvertures de toutes les plaquettes qui composent la collection des *Petits-Paris* portent uniformément la mention d'auteur suivante : par « les auteurs des *Mémoires de Bilboquet* ».

(2) D'après les recherches auxquelles a bien voulu se livrer l'aimable et distingué bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine, le Dr Lucien Hahn, dont nous

Après avoir pris connaissance du texte, conçu et écrit dans ce style savoureux qui caractérise les nombreux pamphlétaires de cette époque, j'ai pensé qu'il serait peut-être intéressant de communiquer les meilleures pages de ce curieux petit opuscule aux fidèles amis et lecteurs de la *Chronique Médicale*, qui pourront de la sorte goûter une spirituelle description du monde médical parisien dans les premières années du second Empire.

Pour commencer, si vous le voulez bien, je vous transcrirai aujourd'hui le chapitre XXII, consacré aux *Illustrations de la médecine moderne*, les chapitres suivants étant réservés à *la Faculté* et à *l'Académie de médecine*.

LES ILLUSTRATIONS DE LA MÉDECINE CONTEMPORAINE.

Les grands médecins s'en vont, s'écria Gringalet, il n'y a plus que des hommes de métier, des négociants, des commerçants, mais pas un seul artiste !

Jamais le champ de la médecine n'a été cultivé, défriché et bouleversé comme aujourd'hui ; chaque jour nous voyons surgir un nouveau système : nous avons la médecine physiologique, la médecine chimique, la médecine naturelle, la médecine rationnelle, la médecine électrique, la médecine aquatique, la médecine homœopathique, la médecine méthodique, la médecine symptomatique, la médecine dynamique, la médecine euphlogique, et une foule d'autres médecines qu'il serait beaucoup trop long d'énumérer. A part la médecine homœopathique, que la Faculté foudroie de son dédain et de son silence, elle ne prend parti pour ou contre aucun de ces systèmes, elle n'a ni opinion, ni doctrine, ni symbole ! Du reste, on n'arrive à la Faculté que par l'ancienneté et après un certain nombre d'années de concours : si tu as quelque talent ou quelque valeur, il est parfaitement inutile de te mettre sur les rangs, il est à peu près certain que tu n'arriveras pas.

Qu'est donc devenue la clinique si originale, abrupte, saisissante, pleine de fantaisie, du docteur RÉCAMIER ? Je le vois d'ici entrant dans les salles de l'Hôtel-Dieu, les yeux baissés, le front incliné, perdu dans l'infini de la thérapeutique. Tout à coup il relève la tête, sa narine se dilate : ça sent la saburre ici, s'écrie-t-il d'un ton inspiré ; qu'on purge tout le premier rang ! Inventeur de la purgation par file et de la purgation par escouade ou par peloton, la médecine lui doit encore la décoction du bouchon neuf à haute dose, et, dans quelques cas particulièrement graves, la poussière de cloportes pilés ! Quelques balourds ont bien essayé de t'imiter, ô mon Maître, ô Récamier ! Comme toi, ils vont à la messe, comme toi ils lisent leur livre de prières en déambulant dans les corridors de l'Hôtel-Dieu, mais ils n'inventeront ni l'animisme, ni le massage cadencé, ni le roulement du tambour appliqué au traitement de la gastrite !

---

avons si souvent mis à contribution la science et la patience, les auteurs de cette collection seraient trois hommes de lettres ; TAXILE DELORD, EDMOND TEXIER et ARNOULD FREMY, qui, à leur époque, avaient conquis une certaine notoriété comme publicistes et journalistes.

J'ai suivi les cliniques de Récamier, j'ai écouté les leçons de Broussais, l'apôtre de l'irritation. Broussais, le grand Broussais, ne connaissait que cette maladie : l'homme n'était malade qu'à force de se bien porter ; il faut absolument le guérir de sa santé (1) ; et le seul moyen pour cela c'est de l'exténuer, de l'affaiblir, de le débiliter. Qu'on le saigne et qu'on le mette à l'eau, il ne doit y avoir que trois remèdes en médecine : la saignée, la sangsue et la carafe d'eau. C'est Broussais qui, assistant à l'autopsie de Casimir-Périer, s'écria en montrant sur le cerveau de l'éminent homme d'Etat une cicatrice témoignant qu'il avait été sauvé d'une attaque d'apoplexie cérébrale : « ce malade est mort guéri, Messieurs ».

J'ai assisté aux cliniques de l'hôpital Saint-Louis, cliniques où Alibert, suivi de ses nombreux élèves, pérorait sous les arbres du jardin et parlait avec toutes les fleurs de la rhétorique et du langage le plus choisi, de la gale, de la lèpre, des dartres, des teignes, des maladies les plus affreuses qui désolent l'humanité.

Orfila lui-même avait sa physionomie originale : je ne le compare certes pas aux maîtres dont je viens de parler, à Récamier et à Broussais surtout, mais enfin ce n'était point un personnage tout à fait à dédaigner. Il avait découvert l'art de se faire des réclames posthumes et de s'en servir de son vivant ; il avait publié et envoyé à domicile une brochure contenant la nomenclature exacte des dons que M. Orfila faisait aux divers établissements publics dans son testament. Soixante mille francs destinés à l'achèvement du « Musée Orfila », à la condition que la salle principale de ce Musée porterait l'inscription suivante :

Aux étudiants en médecine
J'ai fondé ce musée l'année 1845
dans l'intérêt des études
et uniquement pour vous être utile.

Orfila.

et une foule d'autres legs à des académies de Paris et de Province. La charité, grâce à la Petite Poste, allait de la sorte quêter des applaudissements à domicile. Il ne lui en coûtait que l'affranchissement d'une brochure, ce n'était pas cher.

Nous avons, il est vrai, M. Magendie, qui fait de la grande

(1) On pourrait croire que ce thème humoristique a largement inspiré Jules Romains pour la composition de sa récente pièce, d'une ironie si savoureuse. N'oublions pas, d'ailleurs, que l'auteur de *Knock* et de plusieurs autres œuvres d'une haute tenue littéraire et d'une conception philosophique très personnelle, est aussi notre distingué confrère le docteur Farigoule. On se rappelle qu'il a publié, l'an dernier, dans *la Nouvelle Revue Française*, des études fort originales sur la possibilité de « la vision extra-normale », études qui furent qualifiées de tout à fait remarquables par certains, et de pure mystification par d'autres. Quoiqu'il en soit, nous avons plaisir à noter que plusieurs des représentants les plus autorisés de ce cénacle, souvent appelé *groupe de l'Abbaye* (Georges Duhamel, Jules Romains, Luc Durtin, etc.), sont pourvus du diplôme de docteur en médecine : c'est avec fierté que nous faisons cette constatation.

médecine en brûlant des punchs ; la vivisection est une assez jolie invention, les cinq ou six cents chiens vivisectés par M. Magendie sont là pour l'attester, mais tout cela n'est pas d'une originalité au fond bien saisissante.

Nous avons encore M. Trousseau, qui s'est fait pendant quelque temps une réclame avec son attelage de poneys, et qui a voulu un moment essayer de la vie politique, prétention funeste à tant de nos praticiens ! M. Trousseau n'a-t-il pas été à la tête d'une fabrique de bougies ? Quel titre pour fixer l'attention de la postérité !

Que dire de M. Rayer, membre de l'Institut, sinon qu'il pose pour les Charles Quint, qu'il fait toujours le fatigué, le malade, le blasé, l'homme qui veut abdiquer ? Abdiquer sa clientèle ! Les méchantes langues prétendent que c'est uniquement pour se faire payer ses visites plus cher.

Qu'est-ce que Chomel, sinon une gloire fossile, un burgrave médical ?

J'aime beaucoup mieux Velpeau ; celui-là du moins est avare, et il a le beau courage de son avarice. Velpeau ne prend le bistouri que pour mille francs ; c'est à prendre ou à laisser, il a bien soin de vous avertir d'avance ; si ces conditions ne vous conviennent pas, il rengaîne son bistouri, plie sa trousse et s'en va ; faites-vous opérer maintenant par qui bon vous semble, par votre chirurgien ordinaire ou par le barbier du coin, peu lui importe ; son coup de bistouri vaut un billet de mille francs ou, si vous préférez, deux billets de cinq cents francs. C'est un prix fait, comme pour les petits pâtés.

Bouillaud n'est pas non plus sans charmes ; ses mésaventures politiques du temps de Louis-Philippe Ier ne l'ont point désenchanté de la médecine : il a une croyance, une théorie, une foi ; il croit, lui aussi, à la saignée, aux sangsues, rien qu'aux sangsues et à la saignée.

Vidal de Cassis est un rude joûteur, qui trouve le temps de composer des ouvrages qui resteront, et de tenir pied à l'une des consultations les plus suivies de Paris. Vidal de Cassis est le collègue de Ricord à l'hôpital du Midi ; ils partagent la science en deux camps. Le carabin a de la sympathie pour Vidal de Cassis, auquel les critiques des environs de l'Ecole de médecine reprochent cependant d'aimer un peu trop à aller chasser la grive dans le Midi.

Ricord est toujours au faîte de la popularité : entrez chez lui à l'heure de la consultation, il y a des gens qui attendent jusque dans les escaliers ; il a un secrétaire préposé aux numéros, qui assigne à chacun sa place et son tour. Il y a chez Ricord le côté des hommes et le côté des femmes ; quant aux voitures, elles s'arrêtent à l'entrée de la rue de Tournon. On va chez Ricord, mais on ne veut pas avoir l'air d'y entrer. Lui-même fait un très grand nombre de visites *incognito* et prend souvent pour se rendre chez ses clients un fiacre couleur de muraille. Un de ces jours il mettra un faux nez. Il n'en a pas moins la clientèle la plus variée de tout

Paris, la plus émancipée, la plus évaporée, la plus jolie, et souvent aussi la plus sérieuse et la plus grave.

Vénus a des rigueurs à nulle autre pareilles ! L'étudiant est sujet à ses lois, et l'hermine n'en défend pas les magistrats. Ricord a de la verve, du brio, du montant, du bouquet, une science pétillante de malice, toutes les qualités nécessaires dans sa spécialité ; il a un nom populaire, il est très aimé de ses malades. Ricord est presque une institution parisienne. On remplacera bien difficilement Ricord.

Aujourd'hui l'athéisme est passé de mode, les médecins se contentent de se montrer sceptiques, la dévotion est même assez bien portée dans le milieu officiel de la Faculté. Notre célèbre Récamier, dont je te parlais il y a un instant, allait tous les matins à la messe, faisait ses Pâques et suivait les processions du temps où l'on faisait encore des processions : cela pose bien dans un certain monde et donne les moyens d'avoir la clientèle des dévots, la meilleure de toutes. Aussi, plusieurs illustrations de la médecine suivent les traces de Récamier, et c'est le docteur Barthez qui marche à leur tête ; c'est un nom à peu près nouveau, mais qui fera son petit bonhomme de chemin, porté sur le tableau d'honneur des sacristies. La médecine ultramontaine est donc plus en vogue que jamais ; vous verrez bientôt nos grands docteurs recommander à leurs malades un pèlerinage à Notre-Dame de Fourvières ou à Notre-Dame de la Salette. *Nous vivons dans un temps où il ne faut pas montrer trop de scrupules et où un peu de charlatanisme est permis pour arriver à la gloire, il y a tant de concurrence !*

Ne disons pas trop de mal du charlatanisme, il est vieux comme le monde et il est toujours jeune comme lui.

Nous arrêterons, si vous me le permettez, notre lecture sur ces lignes si curieuses, qui pourraient avoir été écrites hier même, tellement les idées qu'elles expriment sont d'actualité. D'ailleurs, si les pages que nous venons de transcrire ont éveillé la curiosité des lecteurs de *la Chronique médicale* pour cet opuscule humoristique, nous pourrons, un autre jour, mettre sous leurs yeux tel autre chapitre, relatant les mœurs et les coutumes de certains milieux de l'époque ; ils constateront que le charlatanisme éhonté et les scandaleuses exagérations de la réclame médico-pharmaceutique ne datent pas du xxe siècle, comme on est toujours tenté de le croire. *Paris-Médecin* nous prouve que la publicité, en ce qui concerne plus particulièrement les spécialités et les produits pharmaceutiques, savait déjà se servir, non seulement de la trompette emblématique, mais encore du jazz-band, à l'aurore du second Empire.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
PARIS, 6, Rue de la Tacherie
R. C. Seine N° 53.319

La Médecine des Praticiens

La Novacétine Prunier est bien tolérée par l'organisme

La Novacétine Prunier reçoit du corps médical un accueil de plus en plus empressé. Elle doit cette faveur à ses nombreux avantages.

L'avantage le plus apprécié, le plus constant de ce produit est la tolérance complète de l'organisme à son sujet. Beaucoup de médecins nous manifestent leur étonnement sur ce point capital. Ils traitent des rhumatisants, des goutteux, des lithiasiques qui ne peuvent supporter les médications ordinaires et les repoussent énergiquement et chez lesquels l'emploi de la *Novacétine* ne détermine pas le moindre trouble. Les organismes les plus faibles, les estomacs les plus délicats, s'accommodent très bien de l'usage, même prolongé, de la *Novacétine Prunier*.

Quelle est la raison de cette tolérance parfaite ? Elle se trouve dans la composition même de la *Novacétine*. Ce médicament n'est pas un salicylate ordinaire ; c'est un sulfosalicylate. C'est cette sulfo-conjugaison qui différencie la *Novacétine* des salicylates du commerce et lui confère les propriétés spéciales auxquelles elle doit sa supériorité.

Le soufre du radical sulfonique remplit personnellement un rôle de premier ordre. Il agit d'abord pour son propre compte. Nous traiterons cette question plus à fond dans un prochain article, sous ce titre : Le rôle du soufre dans l'organisme. Le soufre de la *Novacétine* fait l'office d'un mordant en teinture. Il prépare les éléments toxiques, acide urique, urates, et les rend plus sensibles à l'attaque du remède. Ce travail préliminaire, en facilitant et en fortifiant l'action du médicament, a pour conséquence la diminution de la dose.

D'un autre côté, la sulfo-conjugaison affaiblit et retarde la dislocation de la *Novacétine* et la mise en liberté de ses éléments. Dès lors, l'action du sulfosalicylate est douce, lente, mais elle est incessante et l'économie demeure constamment sous son influence. Le salicylate ordinaire imprime à l'organisme un choc plus ou moins vulnérant. Il le traverse comme un torrent, et laisse après lui des dégâts souvent considérables. La *Novacétine* ne détermine qu'un choc léger, atténué, développe dans le milieu intérieur un courant dissolvant des corps uriques, continu, inoffensif, mais doué néanmoins d'une grande puissance anti-uricémique. Cela encore permet de diminuer la masse du remède et d'éviter les dangers des fortes doses.

Telles sont les raisons qui expliquent et justifient la tolérance de l'organisme pour la *Novacétine Prunier*.

Tout ce qui précède indique nettement que la *Novacétine* n'est pas un produit empirique, c'est-à-dire un simple mélange de

soufre, d'acide salicylique, de lithine et de pipérazine. C'est un produit vraiment scientifique, résultant de combinaisons chimiques parfaitement définies. M. Prunier part de l'acide sulfosalicylique chimiquement pur, qu'il unit, en véritable combinaison chimique, à la soude, à la lithine, à la pipérazine.

La *Novacétine* est donc un médicament obtenu par les procédés rigoureux de la chimie, constitué par des combinaisons et non par un simple mélange de ses éléments ; elle est, par conséquent, absolument scientifique.

M. Prunier, qui n'ignore pas que la lithine à haute dose alcalinise trop fortement le sang, ce qui réduit son action contre l'acide urique et les urates, a fixé dans sa formule la dose convenable de ce corps, assez grande pour qu'il développe ses effets utiles, assez faible pour ne pas contrarier son activité propre. En outre, il a laissé dans la *Novacétine* une légère acidité, qui accroît encore son pouvoir thérapeutique.

Nous connaissons maintenant les raisons de la tolérance de l'organisme pour la *Novacétine Prunier*. Nous savons que ce médicament n'est pas une préparation empirique, un mélange de corps ayant fait leurs preuves, mais un produit formé par des combinaisons chimiques tout à fait régulières.

Ces notions rendent compte de l'efficacité, reconnue de tous les praticiens, de la *Novacétine Prunier* dans tous les désordres de l'uricémie ; goutte, rhumatisme, lithiases, névralgies arthritiques, etc., etc.

Un vomitif d'urgence : l'eau de savon.

Il n'est pas un praticien qui, au cours de sa carrière, ne s'est trouvé ou ne se trouvera dans la nécessité d'administrer d'urgence un vomitif, et ne soit alors désarmé dans un intérieur éloigné de toute ressource pharmaceutique.

Cette ressource existerait-elle que, dans beaucoup de cas, la nécessité d'agir vite ne permet pas d'en attendre le secours.

L'ingestion d'eau tiède, les titillations de la luette sont inopérantes. Faites alors, avec du savon, blanc de préférence, et de l'eau tiède, une solution savonneuse, et faites-la prendre par petites gorgées à l'intéressé, en lui recommandant de s'en gargariser et de bien goûter ce breuvage, et de ne pas l'avaler d'un trait. Les nausées ne tarderont pas à se manifester. Aidez-les alors en chatouillant la luette du patient.

La solution savonneuse se prépare en dissolvant à chaud dix grammes de savon blanc râpé dans 500 grammes d'eau.

Si ce procédé est trop long, frottez avec une brosse un morceau de savon dans l'eau tiède, comme pour vous laver les mains. L'élégance du procédé importe peu, quand c'est l'urgence qui commande (1).

(1) *Pages médicales et parisiennes* (décembre 1923).

Informations de la « Chronique »

Une mésaventure de Laënnec.

Il y a eu cent ans, au mois d'octobre dernier, que Laennec fit à Bordeaux un voyage resté mémorable. Si nous nous en rapportons aux journaux de l'époque, notamment au *Journal médical de la Gironde*, qu'a opportunément exhumé au *Journal de médecine de Bordeaux*, que dirige avec tant d'autorité le maître Cruchet, Laënnec fut assez mal accueilli dans la capitale du Médoc.

L'inventeur du stéthoscope avait été appelé en consultation auprès d'un riche Espagnol, qui lui avait offert, pour son déplacement, mille pistoles, une somme pour l'époque ! A une première visite, et contrairement à l'avis des praticiens bordelais, Laënnec diagnostiquait un catarrhe pulmonaire chronique ; quelques jours après, il reconnaissait l'existence de la caverne qu'il avait d'abord niée, et déterminait, avec son intrument, méthodiquement, ses dimensions.

Les jours suivants, le professeur parisien faisait une démonstration au lit des malades, dans les salles de l'hôpital Saint-André, en appliquant son cylindre de bois sur le thorax des patients. *Sans aucun autre examen, sans interrogatoire*, il déclarait, *en latin*, la lésion organique dont le stéthoscope lui avait décelé l'existence, et indiquait dans la même langue une prescription appropriée à chaque cas. Le médecin de la salle, écoutant humblement le verdict, lui répondait : *Credo*, et répétait à haute voix l'ordonnance dictée par le clinicien.

Au cours de ces explorations, il arrivait à Laënnec une méprise dont on fit, quelque temps, des gorges chaudes à Bordeaux. Voici en quels termes elle nous fut contée :

M. L. explorait par la percussion la partie supérieure du poumon droit, chez une femme très pieuse ; il écoute attentivement, et prononce ces mots : *tintement métallique*. Un jeune docteur studieux, qui le suivait dans sa visite, frappé de la rapidité de ce diagnostic, veut examiner à son tour le thorax de la malade, et, jugez de sa surprise quand il découvre un chapelet métallique placé non loin du lieu sur lequel M. L. venait de percuter ; il avertit respectueusement ce professeur de sa découverte. Celui-ci revient sur ses pas, reconnaît et avoue franchement sa méprise, et dit aux assistants avec un sang-froid admirable : « J'avais entendu le *tintement métallique* ; je le croyais causé par une lésion organique du poumon, et mon erreur est excusable ; car, Messieurs, le *tintement métallique* de cet organe malade est absolument semblable à celui que la percussion a produite ; c'est donc un terme de comparaison que vous ne devez pas oublier, pour en faire une sage application dans vos auscultations ultérieures. »

Pour conclure, notre critique déclarait que c'était encore une « méthode d'investigation trop superficielle et trop exclusive ». La mise au point devait se faire plus tard.

Quelques anecdotes sur Broca.

Une indisposition malencontreuse nous ayant empêché d'assister,

comme de coutume, à la séance annuelle de l'Académie de médecine, nous avons été privé du plaisir d'entendre le professeur ACHARD, dont l'*Eloge de Broca*, qui, au dire de ceux qui ont eu le plaisir de goûter ce régal oratoire, fut, de tous points, excellent.

A défaut du texte du maître, qui ne nous est pas parvenu, nous glanerons, dans une Notice devenue rare, d'un des compatriotes de Broca, le Dr BOYMIER, quelques anecdotes qui se rapportent à la vie et à la carrière de notre héros.

On a dit et on répète encore que Broca vint au monde ayant deux incisives, tout comme LOUIS XIV et MIRABEAU. Rien de moins exact, paraît-il ; mais il naquit petit, malingre et chétif, tellement que, le jour même de sa naissance, son père, anxieux, consultant à son sujet quelques personnes intimes, sur le parti qu'il devait prendre, une amie de la famille lui répondit : « Mon cher Benjamin, quand on a un enfant si peu réussi, on lui donne une bonne nourrice. » Grâce au lait d'une forte paysanne, l'enfant reprit de la vigueur et sa première enfance s'écoula sans trop de heurts.

Comme beaucoup de médecins, Broca eut, lui aussi, son violon d'Ingres. Il jouait du cor assez agréablement, et paraissait plus sensible aux éloges qu'on faisait de lui comme corniste, que comme anthropologiste ou chirurgien. Il aurait pu, d'ailleurs, tout aussi bien, être un avocat, un industriel, un écrivain, car ses aptitudes furent aussi multiples que variées.

Particularité bizarre, il fut nommé deux fois chevalier de la Légion d'honneur ; mais il ne fut pas de l'Institut et il faillit seulement devenir grand-maître de l'Université. Cet honneur devait échoir, bien des années plus tard, à l'illustre BERTHELOT. Et jamais choix ne fut plus justifié.

La bouche du Vert-Galant.

On a fait grand bruit, dans la presse, de la prétendue découverte du crâne de HENRI IV, que se trouverait posséder un collectionneur breton. Voici quelques particularités qui, d'après M. G. DAGEN, pourraient aider à l'identification de cette pièce anatomique.

Lors de l'attentat de Jean CHATEL contre le roi de la poule au pot, le coup de couteau de l'assassin porta sur la lèvre supérieure du côté droit du monarque et lui coupa une dent. On sait, d'autre part, que Henri IV se fit aurifier quelques dents ; enfin, lors de l'exhumation de 1793, un assistant enleva deux dents au cadavre desséché du Vert-Galant.

Voilà qui pourrait aider à établir l'authenticité de la relique autour de laquelle on a fait tant de battage.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

R. C. Seine 53.319

Échos de la « Chronique »

Le Dr Rakowsky, embassadeur des Soviets à Londres.

Nous avons fait allusion dans un écho récent, au camarade Rakowsky, qui avait, disions-nous, débuté par la carrière médicale. Un de nos confrères, direcleur de la maison de santé départementale de Blois, nous adresse, à ce sujet, quelques précisions qui compléteront notre information.

Racowsky (*sic*), après des séjours en Allemagne et en Suisse, était venu en France faire ses études médicales, d'abord à Nancy, ensuite à Montpellier, où il passa sa thèse, en 1897, sur *l'étiologie du crime et de la dégénérescence.* Déjà féru des doctrines marxistes, il mettait en valeur dans ce travail l'importance majeure des facteurs économiques et sociaux.

Rentré en Russie, le pays de sa femme, d'où il ne tarda pas à se faire expulser en raison de son activité politique, il vint se fixer dans sa patrie d'origine, la Roumanie, en Dobroudja, province autrefois bulgare avant le traité de Berlin.

Mais là, écrivain, journaliste, orateur, organisateur, il entre en lutte avec les partis politiques traditionnels, crée un parti socialiste et devient un sujet d'inquiétude pour les pouvoirs établis.

Sur ces entrefaites, en 1907, éclate la grande révolte des paysans, qu'on lui impute à crime, et à la suite d'un inique procès, il se trouve proscrit et dépouillé de toute patrie. Il vient alors se réfugier en France, où je l'accueille durant plusieurs mois à Saint-Ylie, près Dôle, dans ma maison, tandis que j'exercais les fonctions de médecin de l'établissement public d'aliénés. De là, il va séjourner quelques mois encore chez le Dr Henri Vernet, notre ami commun, aujourd'hui décédé, qui était établi à la campagne, à Brinon, près d'Alais (Gard). Si donc Racowsky n'a pas pratiqué la médecine en France, il connaît admirablement la société française et la littérature française autant qu'homme du monde. A la suite de la publication d'un ouvrage qu'il avait consacré à Clémenceau, celui-ci voulut le faire naturaliser !

Voilà, sans doute, de suggestifs détails ; nous en laissons l'entière responsabilité, avons-nous besoin de l'ajouter, à notre obligeant correspondant.

L'historien de Byzance.

On a fêté, il y a quelques jours, les 80 ans et la 40e année d'Institut d'un savant dont s'honore grandement la science française, M. Gustave Schlumberger. A cette occasion, on a offert à l'illustre historien de Byzance une sorte de livre jubilaire, deux volumes de *Mélanges*, auxquels ont collaboré une soixantaine d'érudits, français et étrangers.

M. Gustave Schlumberger, détail peu connu, a préludé aux travaux qui ont fait sa gloire par des études médicales. Ancien interne des hôpitaux de Paris, il fut le second d'une promotion qui compre-

nait Terrillon, Rendu, Sevestre, Pozzi, Debove, Peyrot, etc. Il préféra renoncer à l'étude de notre art pour se livrer exclusivement aux travaux historiques ; il se spécialisa dans l'histoire de l'Orient byzantin, et y acquit une maîtrise qui est partout reconnue. Il a, en la personne de M. Charles Diehl, un de ses disciples les plus éminents.

L'omelette de Condorcet.

On a pu lire, dans certains journaux, qu'une maison d'édition, bien connue sur la place de Paris, agrandissant ses locaux, allait englober la maison de la rue Servandoni où se réfugia Condorcet, sous la Terreur. On sait comment, pour ne pas compromettre plus longtemps la brave femme qui lui donnait asile, le philosophe quitta un matin sa cachette, et se mit à errer dans la campagne, aux environs d'Antony et de Bourg-la-Reine. Poussé par la faim, il entra dans une auberge de ce dernier village et se fit servir une omelette. De combien d'œufs ? demanda l'aubergiste. Environ douze, répondit un peu distraitement le mathématicien, l'esprit probablement envahi par d'autres préoccupations. Cette réponse mit en défiance le gargotier, qui considérant de plus près son hôte remarqua l'élégance de ses vêtements, la poussière qui les couvrait : ce ne pouvait être qu'un fugitif et, par suite, un suspect.

Condorcet n'avait pas fini son omelette, que des membres de la municipalité de Sceaux se présentaient pour l'arrêter ; l'aubergiste avait couru le dénoncer ! Quelques heures plus tard, l'infortuné philosophe était trouvé mort dans sa prison. Nous avons exposé, dans un de nos ouvrages, le problème de sa fin, nous n'y reviendrons pas.

Fils de médecins.

Le livre du jour, c'est, sans conteste, l'*Anatole France en pantoufles* de J.-J. Brousson. L'auteur est, paraît-il, fils d'un de nos confrères, décédé il y a quelques années et qui exerça très honorablement notre profession à Nîmes.

Encore un fils de médecin, le regretté de Max, dont le théâtre et les amis des arts déplorent la perte récente. Son père, le docteur Emile Max, Juif converti, accoucheur réputé et homme de beaucoup d'esprit, était très répandu dans la haute société roumaine, par son mariage avec une jeune femme alliée à la famille du prince Couza.

Pourquoi le jeune de Max préféra-t-il monter sur les planches que poursuivre la carrière paternelle, ses biographes ont négligé de nous en instruire.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR
Société Prunier et Cie. — R. C. Seine 53.319

PETITS RENSEIGNEMENTS

Les conférences du Dr Cabanès.

Le 14 novembre dernier, le Dr CABANÈS faisait, au Cercle de la librairie, boulevard Saint-Germain, une conférence sur ce sujet : *La curiosité et l'anecdote de l'histoire* ; *les Mémoires*. A en juger par l'empressement d'un public de choix, et par les applaudissements qui ont, à plusieurs reprises, éclaté dans l'auditoire, cette conférence a obtenu un certain succès.

Il en fut de même à Nevers, où notre rédacteur en chef parla, devant un auditoire des plus attentifs, de *Mme de Sévigné, médecin consultant*. Il nous plaît, à cette occasion, d'adresser nos meilleurs remerciements à nos confrères de la cité nivernaise, qui avaient presque tous délaissé pour un moment leurs occupations professionnelles pour venir nous entendre et, en particulier, à M. le Dr SUBERT, président du Syndicat d'initiative, dont nous ne saurions oublier l'accueil aimable et courtois. A tous, merci et bien cordialement.

Prévenons que, le jeudi 29 janvier, à 20 h. 30, le rédacteur en chef de la *Chronique médicale* abordera un des chapitres de la sorcellerie d'autrefois : *Comment on se rendait au sabbat.*

Médecin compositeur d'opéra : H. Duprat.

Toulon vien de fêter le centenaire d'un de ses enfants, célèbre par le talent musical qu'il a déployé dans maintes circonstances, et plus particulièrement dans la composition d'un opéra qui a eu son heure de succès, mais est bien oublié de nos jours : *Pétrarque*, joué pour la première fois, à Marseille, le 19 avril 1873. Les programmes de nos scènes lyriques n'ont plus fait figurer depuis longtemps sur l'affiche le nom de son auteur, le Dr Hippolyte DUPRAT. Car ce compositeur de talent servit Esculape avant Apollon. Notre confrère, *Marseille-Médical*, nous fournit, sur ce *bicéphale*, les détails biographiques ci-dessous.

« Fils de commerçants laborieux, que n'enthousiasmèrent pas les premières manifestations de son talent, il dut, pour ne point contrister sa digne mère, chercher dans une profession mieux établie que le culte de l'Art musical une situation stable. Je ne dis pas une situation de tout repos, car devenu médecin de la Marine, Duprat connut les campagnes de guerre (Italie, Crimée, Algérie, Sénégal), les naufrages, les camps de contagieux et tous les désagréments du métier. Il les supporta avec un caractère égal, gagnant la Légion d'honneur au Sénégal, organisant des concerts dans ses escales pacifiques, chantant même au pied levé le rôle de Mazaniello, de la *Muette de Portici*, à la place d'un ténor du théâtre de Naples indisposé. Mais, dès la mort de sa mère, il s'empressa d'abandonner Hygie pour Euterpe et, ayant démissionné, de renoncer complètement à tout exercice de la médecine, pour se consacrer à la musique. »

Médecin-poète.

C'est un de nos confrères de la Grande Presse qui nous le révèle : il se nomme Albert Thibault.

Médecin à ses moments perdus (*sic*), il devient poète, quand la Muse le taquine. Jusqu'à présent, il s'est contenté de chanter... Epinard ! Nous ne donnerons qu'un échantillon de cette poésie équestre :

Il partit. Tout de suite, on le mit à son aise
Là-bas, en l'accueillant avec la *Marseillaise*,
Que scandait la clameur des hourrahs spontanés
Il courut. Par deux fois, il fut battu d'un nez.
Mais chacun se chargea d'expliquer sa défaite :
Le temps n'était pas beau, la piste était mal faite.
Aussi conservait-il son mérite intégral
Et sortait-il de là comme un vainqueur moral.

Et si vous voulez avoir la suite, allez aux bureaux de *Paris-Sport*, et parcourez-en la collection, si le cœur vous en dit.

Glorification posthume d'un médecin.

Notre sympathique collaborateur, le Dr Leblond (de Beauvais), nous signale que notre confrère, le Dr Lamotte, mort l'an passé, et qui fut chirurgien de l'hôpital de Beauvais durant un certain nombre d'années, va avoir son buste en bronze dans la cour de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Ce buste, d'une remarquable facture, est l'œuvre du statuaire local Henri Gréber.

Le Conseil municipal de Beauvais avait déjà rendu hommage au regretté praticien, en donnant son nom au boulevard de l'Hôtel-Dieu.

Cinquième Salon des Médecins.

Pour répondre à la demande générale, en même temps que donner satisfaction aux confrères qui n'ont pu participer au dernier, il a été décidé que cette manifestation artistique aurait lieu désormais annuellement. Cette année (1925), il s'ouvrira donc du *8 au 20 mars, au Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain*, et se terminera par un banquet, suivi d'une soirée, dont le programme sera publié ultérieurement.

Tous nos confrères peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs, de même que nos amis pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires, pratiquant ces arts, ainsi que les leurs, sont instamment priés de se joindre à nous, pour donner le plus d'éclat possible à cette fête corporative de l'art.

Pour tous renseignements et inscription, s'adresser au docteur Paul Rabier, secrétaire-organisateur, 84, rue Lecourbe, Paris (XVe).

Echos de Partout

Le dentiste de Mac Donald. — Le 8 octobre dernier, la Chambre des Communes de Londres a vu la défaite du Premier Anglais.

Il paraît que, souffrant depuis quelques jours d'une intense rage de dents, il décida, la veille de cette funeste journée, de s'aller faire extraire la molaire malade. Le dentiste choisi força, dit-on, la dose d'anesthésique, et une mi-hébétude aurait paralysé, à la tribune, les moyens de M. Mac Donald.

Il serait curieux de connaître les opinions politiques dudit dentiste.

Les dents des homosexuels. — C'est en Allemagne, que le Dr Dobkowsky a pu étudier les dents de 100 homosexuels, et c'est dans le *Zeitschrift für Sexualwissenschaft*, qu'il donne ses conclusions, que nous empruntons au *British Dental Journal.*

Il déclare que leurs dents sont plus petites que celles des hommes normaux, mais plus grandes que celles des femmes.

Ainsi, alors que 60 % des hommes normaux ont une denture du type masculin, chez les 100 homosexuels, objets de l'observation, 35 % seulement ont cette denture, 40 % ont une denture de type indifférent, et 25 % une denture de type nettement féminin.

Comme la plupart des dents sont complètement développées avant la puberté, cela indique que les facteurs, probablement les sécrétions endocrines troublées, jouent leur rôle dans le développement des dents dès le tout jeune âge, longtemps avant que les autres manifestations de détraquement ne se produisent.

(*La Semaine dentaire.*)

Dans quel but ? — Le prédicateur Etienne de Bourbon, qui vivait au XIIIe siècle, rapporte que, déjà, de son temps, l'on faisait passer les enfants malingres par le trou d'un arbre, trou formé par la bifurcation passagère du tronc, ou par la soudure de deux troncs qui se seraient rapprochés et soudés.

Cette curieuse pratique est trouvée aussi bien en Europe qu'en Amérique, et, lors de son voyage en Afrique centrale et australe, Livingstone avait remarqué, à l'est du lac Nyassa, qu'en cas de maladie, les nègres vont ramper sous une espèce de liane, qui tient à la terre par deux bouts.

On se rend difficilement compte de la raison de cette pratique ; se rapprocherait-elle de la légende d'Antée, reprenant ses forces chaque fois qu'il touchait la terre ?

(*L'Opinion*, de Saïgon, *11-10-1924.*)

Trouvailles curieuses et Documents inédits

La purge, comme baromètre politique, à la cour de Louis XIV.

On connaît l'importance, aux yeux des courtisans, des moindres détails de la vie privée du grand Roi. Il apportait dans ses purges la même régularité et la même solennité que dans le reste de ses actes. Il se purgeait le premier jour de chaque mois. Le 1er septembre 1708, il négligea de le faire : c'était au moment où les armées françaises subissaient de graves défaites dans le Nord. L'abstention du roi fut remarquée par l'entourage et attribuée à l'agitation où il se trouvait par les affaires de Flandre. Quand on apprit le 10 septembre que le roi avait absorbé sa purge mensuelle, « on en conclut que l'affaire s'allongeait ». Louis XIV avait pris ce grave parti contre l'avis du premier médecin, Fagon, « qui voulait qu'il attendît la décision de cette grande affaire pour se purger plus en repos ».

(Anecdote empruntée au regretté comte d'Haussonville, *Hist. de la duchesse de Bourgogne*, t. III, p. 365, d'après les *Mémoires du marquis de Sourches*).

Dr Maljean.

Le poète Alfred de Vigny, réformé pour cause de tuberculose.

Notre collaborateur et ami, le Dr Babonneix, veut bien nous transmettre les très intéressants documents qu'on va lire, et qu'il a copiés, à notre intention, aux Archives de la Guerre. En notre nom personnel, et au nom des lecteurs de la *Chronique*, nous le remercions bien vivement de cette contribution à l'œuvre commune.

1re Division Militaire. Certificat de visite.
1re Subdivision Militaire.
Place de Paris.

Nous soussignés, chirurgien-major du 39e de ligne et aide-major du 13e de ligne, certifions que conformément aux ordres de M. le Maréchal de Camp commandant le département de la Seine et la place, avoir en sa présence visité M. de Vigny, Alfred, capitaine au 55e régiment de ligne, en prolongation de congé sans solde à Paris et l'avoir trouvé atteint de pneumonie chronique et d'hémoptysies assez fréquentes, suite de la maladie primitive.

Nous estimons que le dénommé ci-dessus est impropre au service militaire et susceptible d'être admis à un traitement de réforme.

Paris, le 30 mars 1827.

Le chirurgien-major au 39e
NUQUIS.

L'aide-major au 13e de ligne
YVON.

Vu et approuvé par nous Maréchal de Camp, commandant le département de la Seine et la place de Paris en son absence.

Le Colonel chef de l'Etat-Major.
Cte Ch. de DIVONNE.

***

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL DE LA 1re DIVISION MILITAIRE.

CERTIFICAT DE CONTRE-VISITE.

Nous soussignés, médecin et chirurgien-major attachés à l'Etat-Major général, certifions que, conformément aux ordres de M. le lieutenant-général commandant la 1re division militaire, nous avons contre-visité, en sa présence, M. de VIGNY Alfred, capitaine au 55e de ligne, et que nous l'avons trouvé atteint d'une phlegmasie chronique des poumons, maladie grave qui paraît incurable.

PRONONCÉ : En conséquence, nous estimons que :

M. le capitaine, désigné ci-dessus, est impropre au service militaire.

Fait au Quartier général le 31 mars de 1827.

Signature : MICHEL. *Signature* : J. CHOQUES.

Vu et approuvé par nous lieutenant général commandant la 1re division militaire.

Cte de CANTARIS.

Il est à présumer que le poète guérit de sa tuberculose, car il vécut jusqu'à un âge assez avancé : il succomba, comme on sait, beauconp plus tard à un cancer de l'estomac.

Correspondance médico-littéraire

Questions

Comment se nommait Erasme ? — Son grand père était-il médecin ?

Quelle bizarre question, s'écriera-t-on de prime abord. L'auteur de l'*Eloge de la Folie* se nommait Didier (*Desiderius*) Erasme (*Erasmus*). En réalité, son père se nommait Gérard, et lui, fut nommé *Gerardus Gerardi*, Gerard, fils de Gerard, selon une coutume déjà en usage chez les Grecs et les Romains. Comme ce nom, dans l'idiome hollandais, semble avoir quelque ressemblance de signification avec le verbe désirer (*desiderare*), le fils Gérard adopta pour prénom *Desiderius* (Didier), auquel il ajouta plus tard un mot grec de la même signification, *Erasmus*, qu'il prit comme nom de famille. Telle est l'explication fournie par Dominique Baudius, professeur d'éloquence à l'Université de Leyde, au début du XVIIe siècle.

Erasme avait des raisons de ne pas porter le nom de son père : il était fils naturel ; son père avait abandonné la jeune fille qu'il avait rendue enceinte, et à qui il avait promis le mariage ; l'enfant fut élevé chez sa grand'mère ; son père pourvut néanmoins à son éducation.

On sait que le père d'Erasme était prêtre ; que sait-on de sa mère ? N'était-elle pas fille de médecin ?

A. C.

L'herbe à cancer. — A la page 78 de l'ouvrage de Georges Lafond, consacré à l'Amérique du Sud (dans la collection « Les pays modernes », chez P. Robert, 54, rue Jacob, Paris), on peut lire :

> Un autre danger particulier à la vallée du Cauca (*Colombie*), danger non moins naturel et contre lequel la lutte est non moins difficile, c'est qu'il y pousse, étroitement mêlée aux autres, une herbe qui provoque, paraît-il, le cancer, dont bien des animaux de cette région sont atteints.

Il semblerait, d'après cette observation, exister une corrélation entre la zone où prolifère cette plante et la zone où le cancer est plus fréquent, et... ce ne serait pas la première fois, n'est-ce pas, qu'une remarque empirique subit après les railleries la consécration scientifique ?

Quelque confrère a-t-il des précisions sur cette « herbe », et connaît-il dans nos régions des observations analogues ?

Dr J. Séval (Astaffort, *Lot-et-Garonne*).

La poussée de janvier. — Une brave dame, craignant fort pour la santé de sa petite fille, m'a dit : « Je redoute pour elle la période du 10 au 20 janvier. Comme docteur, vous devez savoir que la pous-

sée de janvier, cette période de sous-végétation, est funeste aux malades... »

Je n'en savais ma foi ! rien, et je me demande ce que cela veut dire. Au fait, je suis peut-être un pauvre ignorant. Pouvez-vous m'éclairer sur ce point ?

Et qu'en pensent les lecteurs de la *Chronique médicale?* Voudriez-vous être assez bon pour le leur demander ?

Dr Le Droumaguet (*Nevers*).

D'où viennent les mots « escoffier » et « esquinter » ? — Puisque les lecteurs de la *Chronique médicale* sont friands d'étymologies, en voici deux à établir ; elles se rapportent, d'ailleurs, à la médecine.

Escoffier est un terme populaire, qui signifie *tuer*. Littré le fait dériver du provençal *escofir*, qui a le même sens. Mais d'où vient *escofir* ? Serait-ce de l'italien *scuffia*, sorte de coiffe ? Le vieux français possédait le mot *escoffion*, sorte de coiffe également. Il faudrait alors comprendre *escoffier*, comme signifiant « priver de coiffe », image pittoresque qui se comprend sans difficulté.

Mais le mot s'est peut-être primitivement écrit *excoffier*, supposition qui confirmerait mon hypothèse et que nous retrouverons à propos d'*esquinter*.

Je connais quelqu'un qui rattache *escoffier* à l'histoire du courrier de Lyon, lequel s'appelait Excoffon. Le drame de Lieursaint frappa vivement les imaginations, et *excoffier* devint synonyme de tuer. Mais si le terme qui nous occupe est antérieur à ce célèbre crime, cette explication tombe d'elle-même.

Esquinter est un mot tout à fait remarquable. Il est, dans sa signification, ce que le mot *chic* est dans la sienne. Est *chic* tout ce qui est plaisant ; est *esquinté* tout ce qui est sérieusement endommagé d'une façon quelconque. *Esquinter* est un mot très *chic*, car il en remplace une foule d'autres, et son usage va se répandant tant et si bien, qu'un jour ce mot deviendra officiel.

Quelle en est l'origine ? Aucun dictionnaire n'en parle. On ne peut que supposer. Voici mon hypothèse : *esquinter* s'est d'abord dit *exquinter*, ce qui signifie mettre hors de quinte, et s'est appliqué à un malade qui, après une quinte de toux, est épuisé, exténué, *exquinté* ; puis l'expression, étendant son sens, est peu à peu devenue synonyme de *très fatigué, détérioré, endommagé, mis hors d'usage*.

A-t-on mieux à proposer comme explication ?

Gustave Jubleau, *Nice*.

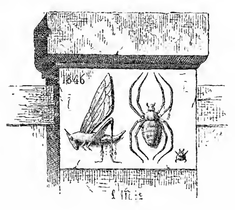
Le roman de la poétesse et du médecin. — Il s'agit, en l'espèce, de Marceline Desbordes-Valmore et du baron docteur Alibert. Y a-t-il eu autre chose qu'une idylle sans conclusion entre ces deux personnages ? Marceline a-t-elle été véritablement éprise de celui qui fut son conseiller littéraire, plus encore, son directeur de conscience ? Il ne semble pas que ni M. Lucien Descaves, ni notre com-

patriote Boyer d'Agen, à qui l'on doit la publication de la correspondance de l'élégiaque personne, aient réussi jusqu'à présent à élucider ce menu problème d'histoire littéraire. R.

Inscriptions sur les maisons. — Jacques Coitier, le médecin de Louis XI, avait fait sculpter, sur son hôtel de la rue Saint-André-des-Eaux, un bel abricotier, avec cette légende : *A l'abri Coitier.*

Pierre Charron, sur sa maison de Condom, avait fait graver sa modeste devise : *Je ne scay.*

Sophie Arnould, sur la porte du presbytère de Luzarches, qu'elle avait acquis après la Révolution, avait mis l'inscription : *Ite missa est,* indiquant que quand la diablesse devient vieille, elle se fait ermite.



Inscription, en forme de rébus, imaginée par J. Granville.

On connaît le distique dont Scribe avait orné sa maison de Séricourt, près la Ferté-sous-Jouarre. Nous le rappelons à ceux qui l'auraient oublié :

Le théâtre a payé cet asile chempêtre.
Vous qui passez, merci ! Je vous le dois peut-être.

Mais tout cela ne vaut pas la jolie invention du dessinateur Grandville, mort fou, d'ailleurs ; l'artiste des *Scènes de la vie privée et publique des animaux* n'avait-il pas imaginé, alors qu'il habitait Chatou, de peindre, sur le pilastre d'entrée de la maison qu'il occupait, au nº 48 de la rue de Saint-Germain, le 4, représenté par une sauterelle au repos, et le 8, par une araignée debout, tandis qu'une coccinelle (*bête à bon Dieu*) figurait un point. Nous reproduisons ci-dessus cette curieuse numérotation, avec l'espoir que des collaborateurs renseignés nous feront des communications qui compléteront celle-ci.

L. R.

Réponses.

La théorie de l'imprégnation (XXXI, 342). — En réponse à la question de M. Fernand GOUYOU.

ZOLA expose la même théorie dans son roman, *Fécondité*. Récemment, Wallace IRWIN s'est servi du même sujet pour une nouvelle à thèse. WEISINGER écrit à ce sujet :

> On dit que les femmes blanches, fécondées d'abord par un nègre et fécondées ensuite par un blanc, ont retenu assez d'impressions du premier mâle pour en montrer l'effet chez les enfants subséquents.

En Amérique, d'après FLINT, cité par SPENCER, on aurait reconnu, chez des enfants d'une femme blanche mariée à un blanc, mais d'abord fécondée par un nègre, des particularités indéniables de la race nègre.

GINGARD cite cet autre fait, d'une femme dont le premier mari était hypospade et qui eut de son deuxième mari des enfants hypospades, bien que lui-même ne le fût pas.

Alexis TCHEREPOFF a développé ce sujet dans son livre publié à Paris en 1916, chez Jouve, et intitulé : *De l'imprégnation maternelle ou télégonie.*

COUSIN, il y a quelques années, fit aussi imprimer, chez Jouve, une thèse ayant pour titre : *De l'imprégnation maternelle.*

Karl PETERSON, dans les *Proceedings of the Royal Society of London* (novembre 26, 1896), discuta cette théorie.

BOISSARD, en 1910, à l'hôpital Saint-Louis, rapporta des expériences faites sur des souris blanches et grises, qui confirment, chez les animaux, cette hypothèse.

DIAMARE. dans *Riforma Medica* (Naples, 10 janvier 1920), explique la télégonie par les expériences de PALADINO, qui a trouvé des spermatozoïdes dans des ovules, incomplètement évolués, de cobayes femelles.

TURNER, BOUCHARD, CLAUDE BERNARD, LE DANTEC ont exposé ou tenté d'expliquer la même théorie.

On n'en finirait pas de citer les observations de ce phénomène chez les animaux.

Le Dr NOURY, de Rouen, dans la *Chronique Médicale* (octobre 1922), cite des auteurs anciens, tels que : XÉNOPHON, ARISTOTE, STRABON, PLINE, SORANUS.

Nommons, en outre, Jacques de FOUILLOUX : *Traité de la chasse*, 1530 ; DARWIN, *Les variations chez les animaux et les plantes* ; LORD MORTON : *Philosophical transactions*, 1821 ; HOME : *Lectures on comparative anatomy*, 1823 ; MILES : *Stock Breeding* ; KIENER : *Journal of Agriculture*, 1890 ; G.-H. STEEL : *Journal of the Bombay*

Nat. Hist. Soc., 1890 ; HERBERT SPENCER : *Contemporary Review*, 1893 ; BRUCE LOW : *The Sporstman*, 1896.

Dr O. BIRS (Coaticook, *Canada*).

— Dans le numéro du 1er novembre 1924 de la *Chronique médicale*, p. 342, le Dr GOUYOU, d'Alger, pose une question sur l'imprégnation. Voulez-vous, en réponse, publier les quelques lignes suivantes, empruntées aux *Eléments de Pathologie générale*, que j'ai publiés en 1921, alors précisément que j'étais professeur à Alger ?

Eléments de Pathologie générale, par P.-E. MICHELEAU, p. 335 :

Hérédité par imprégnation. Télégonie. — Une femelle, couverte par un mâle de race impure, continue à donner des produits impurs dans ses portées ultérieures, résultant cependant de sa fécondation par un mâle de race pure. Il semble qu'elle ait été infectée par le premier et que cette infection persistante impressionne ensuite ses descendants ultérieurs. On connaît le soin avec lequel les éleveurs de chevaux, les éleveurs de chiens, veillent à la pureté de la fécondation de leurs femelles.

Les mêmes faits existent dans l'humanité : une femme, mariée à un hypospade, a trois fils hypospades ; tous les trois ont, eux-mêmes, ultérieurement, des fils hypospades. Le mari meurt. La veuve se remarie avec un homme absolument normal et par lui-même et par son hérédité : elle conçoit de lui quatre nouveaux fils. Le second de ceux-ci se marie et a quatre enfants dont un hypospade ; les trois autres, normaux. Les trois autres fils ont une descendance normale.

Une femme blanche, mariée d'abord à un nègre puis à un blanc, concevra parfois de celui-ci des enfants plus ou moins teintés, sinon même tout à fait noirs, comme ceux qu'elle avait conçus de son premier mari.

Ces faits ne semblent avoir éveillé que depuis assez peu de temps la curiosité des médecins. Ils sont, cependant, connus depuis longtemps de la tradition populaire. Peut-être expliquent-ils la gravité plus grande que les lois civiles et religieuses ont toujours attribuée à l'adultère de la femme.

On désigne sous le nom de « télégonie » ces faits singuliers d'hérédité.

J'ajouterai que mon excellent et regretté maître GAUCHER en était un chaud partisan. Je crois même qu'il fit faire jadis une thèse à Paris sur ce sujet qui, outre ZOLA, tenta aussi un auteur dramatique. Mais je ne puis me souvenir ni du titre exact de la thèse, ni du nom de l'auteur dramatique, ni du titre de sa pièce. Cela doit remonter entre 1900 et 1906.

E. MICHELEAU.

Deux lettres inédites de Farabeuf (XXXI, 334). — Dans ses « Souvenirs » sur BATAILHÉ, DUMAY et DUPRÉ, consignés dans une lettre que la *Chronique médicale* vient de publier (1er novembre 1924), le Dr FARABEUF dit que « Dupré succomba sous les coups de l'âge, de la concurrence, de l'intempérance, de l'excitation cérébrale, et finalement d'une rétention d'urine, suivie d'infection urineuse... »

Ce n'est pas ce que nous apprend feu le professeur Raphaël Blanchard, dans sa notice sur Simon-Noël Dupré, publiée en 1912 dans les *Archives de Parasitologie* :

Quand je passai, dit R. Blanchard, de la Sorbonne à la Faculté de médecine, en 1883, à titre d'agrégé, je n'eus plus de relations suivies avec le Dr Dupré et je ne le vis plus que de loin en loin. Etant resté longtemps sans le voir, je m'enquis un jour de lui et j'appris qu'il était mort, le 24 avril 1885 : il avait mis fin à ses jours, en se pendant au ciel de son lit...

D'autre part, un des correspondants du professeur Blanchard, M. Xavier Raspail, qui a beaucoup connu l'habile professeur d'anatomie et de chirurgie de l'Ecole pratique, s'exprime en ces termes :

Dupré était souvent appelé par les médecins à faire des opérations qu'il exécutait avec une sûreté et une dextérité remarquables. Lorsque, par suite de tracasseries et d'obstacles suscités à l'enseignement particulier de l'école pratique, il finit par renoncer à ses cours, il se spécialisa dans l'orthopédie herniaire, où il obtint des résultats merveilleux, dans des cas de hernies dont la contention avait été jusqu'alors impossible. Il faisait fabriquer chez lui, boulevard Saint-Germain (5e arrondissement), non pas le vulgaire bandage herniaire à pelote, mais des appareils qu'il combinait et variait selon les cas qu'il avait à traiter. Les succès qu'il obtenait ne tardèrent pas à lui amener de nombreux clients. Il était à l'aise.

Dupré avait deux sœurs, qui, comme lui, restèrent célibataires. L'aînée se consacra à son frère, dont elle tint la maison. La cadette avait fondé, rue Vivienne, un important et renommé magasin de lingerie ; après fortune faite, elle se réunit à son frère et à sa sœur et ils menèrent tous trois la vie commune. Malheureusement, le caractère acariâtre de la cadette et son fanatisme religieux, joints à l'influence qu'elle exerçait sur sa sœur aînée, rendirent l'existence insupportable au pauvre Dupré ; ne pouvant se résoudre, à son âge, à rompre avec toutes ses habitudes, il ne trouva pas d'autre moyen d'échapper à toutes ces tracasseries qu'en s'évadant de la vie...

Dans un mémoire sur la liberté de l'enseignement médical, question que le comité médical des Bouches-du-Rhône avait mise au concours, Dupré a tracé de lui-même (en 1868) le portrait que voici :

Loin de moi la splendeur qui d'éclat s'environne,
Loin de moi des héros la brillante couronne.
Modeste dans mes goûts, ainsi qu'en mes désirs,
En un labeur obscur je cherchai mes plaisirs,
Et sans que jamais rien pût lasser ma constance,
Détruire mon ardeur, briser mon espérance,
J'allais, de la nature inscrivant les secrets,
Lisant et relisant ses éternels décrets.
De l'homme j'admirais la grande architecture,
L'arrangement parfait et l'intime structure ;
Je scrutais dans les corps, le scalpel à la main,
Les ressorts inconnus de l'organisme humain ;

Et, lorsque j'eus appris l'art qui nous fait connaître
Ces secrets merveilleux, à mon tour je fus maître.
J'ai vécu sans jamais, pour prix de mon labeur,
Convoiter la fortune avec la croix d'honneur.
Pour moi la vérité sort de l'expérience,
Il n'est d'autres autels que ceux de la science ;
La science est ma foi, c'est ma religion,
Et de mon cœur ardent l'unique ambition.

Paul Berner.

Le Prince des Mathématiciens et Duc du Tabac (XXV, 375). — *La Chronique médicale* du 1er décembre 1918, page 375, présente un portrait d'inconnu, avec la mention : *connaît-on le singulier personnage ci-dessous représenté* ?

J'ai longtemps attendu, espérant quelque réponse, avant de faire connaître mon opinion, en exhumant un document trouvé au cours de mes recherches sur la question du tabac.

Le personnage désigné sous le nom de *Prince des mathématiciens* et *Duc du Tabac* est Gohorry Jacques, né à Paris en (?), et mort en 1576. Célèbre professeur de mathématiques, il traduisit l'*Amadis des Gaules* et composa la *Fontaine périlleuse*, avec la *Chartre d'amour*, ouvrage de poésie antique qui contient les secrets de la science minérale (Paris, 1572). — Il fit l'éloge du tabac (1).

Dr Georges Petit.

A propos de la gravelle de Cromwell (XXXI, 106). — Pascal avait raison ! Je ne veux pas dire qu'il n'eut jamais tort.

Le mathématicien qu'il fut a vraiment résolu le calcul de Cromwell.

Dans la *Chronique médicale*, à la page 106, je lis : « Le Protecteur a succombé aux accès répétés d'une fièvre *intermittente*, devenue *pernicieuse*, etc. »

Ce sont les données du calcul.

Je me demande si Cromwell a fait du service aux colonies, et aussi, si les anophèles de la Tamise empoisonnent leurs suçoirs de germes malariques. J'en doute fort.

L'idée de *fièvre urineuse*, résistant au quinquina, comme de juste, doit se concréter autour du « petit gravier » de Cromwell, rayant et labourant son uretère, et peut-être sa vessie. Cette *fièvre urineuse* empoisonna, sous ses accès multiples et pour la fin *pernicieux*, l'organisme délabré du dictateur de fortune et brasseur de métier.

Dr Louvel. (*La Ferté-Macé*).

(1) Voici le titre de son ouvrage sur le tabac : *Instruction de la cognoissence des vertues et propriétés de l'herbe nommée* Petun. Paris, 1572 ; Rome, 1588, in-8.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Legène (Paul). — *L'évolution de la chirurgie*. Flammarion, 26, rue Racine, Paris. — Charbonnier (Dr J.-A.). — Contribution à l'étude de l'intoxication des ouvrières perlières. Editions médicales, 7, rue de Valois, Paris. — Cazalis (Alice-M.). — *En regardant la vie*. Perrin et Cie, Paris. — Carton (Dr Paul). — *Les trois aliments meurtriers*. A. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — Schneider (Louis). — *Hortense Schneider*. Extrait de la *Revue de Paris*, 15 juin 1920. — Périn (Dr Léon). — *La « grosse vérole » au XVIe siècle*. Editions médicales, 7, rue de Valois, Paris. — Heuzey (Léon). — *Histoire du costume antique*. Champion, libraire, 5, quai Malaquais, Paris. — Chauveau (Dr C.). — *Ecrits et paroles ; une année de législature*. Librairie Baillière, 19, rue Hautefeuille, Paris. — Dartigues (Dr). — *Causeries chirurgicales* (1re série). *Concours médical*, 132, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris. — Guiart (Pr J.). *La médecine au temps des Pharaons*. La Biologie médicale. Extrait du no vii, 1922, Paris. — *Commission du vieux Paris*. 1920. Imprimerie municipale, Hôtel de ville, Paris. — Crousaz-Crétet (de). — *Paris sous Louis XIV*. Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris. — Pimodan (Comte de). — *Louise-Elisabeth d'Orléans, reine d'Espagne* (*1709-1742*). Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris. — Paley (Princesse). — *Souvenirs de Russie* (*1916-1919*). Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris. — Pilon (Edmond). — *Mademoiselle de la Maisonfort*. Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris. — *L'ami du lettré*. G. Crès, 21, rue Hautefeuille, Paris. — Giordano (Dr). — *Venezia ne suoi chirurghi*. Tip. Orfanotrofio di Antonio Pellizzato, Venezia. — Girolamo (Dr). — *Tenni Storici sulla farmacia Veneta al tempo della republica*. Orfanotrofio (Gesuati), Venise. — Giordano (Dr). — *Discorso comparativo sur Ambrogio Paré e Giovannandréa dalla Croce*. Tipographia italo-orientale « S. Nilo », Grottaferrata. — Blondel (Dr). — *Lycée Condorcet, distribution des prix de gymnastique et d'escrime*. Imprimerie Coueslant, Cahors. — Pascal (Blaise). — *Les lettres de Blaise Pascal*. G. Crès et Cie, éditeurs, 21, rue Hautefeuille, Paris. — Solancier (G. de). — *Veuves de guerre*, roman. Editions Jane Bureaux, 236, rue de Tolbiac, Paris. — Albertotti (G.). — *L'occhio anatomico artificiale del Verlee modelli analoghi* ; *Invention degli occhiali* ; *Visioni endottiche nel « Notturno » di Gabriele d'Annunzio*. Luigi Penado, Padova. — Greeff (Dr Riccardo). — *Le prime lenti da occhiali di forma ovale*. Tip. delle Scienze, Roma. — Escomel (Dr Edmundo). — *Leishmaniasis y Blastomicosis en America* ; *Ciencia y arte en la prehistoria peruana*. Imp. Americana, Polvos Azules, 138, Lima. — Gomma (F.) et Peyronie (B.). — *Appendicite vermineuse*. Imprimerie Finzi, Tunis.

Revue biblio-critique

HISTOIRE ET HISTOIRE LITTÉRAIRE

La maréchale de Luxembourg, par HIPPOLYTE BUFFENOIR. Paris, Emile-Paul, frères.

M. Hippolyte BUFFENOIR nous donne l'illusion d'avoir vécu au XVIIIe siècle, dans l'entourage direct de J.-J. ROUSSEAU, qu'il a tant pratiqué. Il connaît tous les entours du philosophe, ceux qui l'ont fréquenté, ceux qui l'ont aimé. Après Mme d'HOUDETOT, il nous présente *la Maréchale de Luxembourg*, qui fut une des amies les plus dévouées de l'auteur de l'*Emile* et subit ses rebuffades avec tant de patience. La maréchale de Luxembourg fut, ne l'oublions pas, pendant plusieurs années, l'arbitre du bon ton et des belles manières, et son salon exerça une souveraineté au moins égale à celui de Mme du DEFFAND ou de Mme GEOFFRIN. Quel joli livre on pourrait écrire sur l'influence des salons dans l'histoire littéraire de l'avant-dernier siècle, et qui saurait mieux l'écrire que le biographe attitré des grandes dames de cette époque, notre vieil et toujours jeune ami, M. H. BUFFENOIR ?

G. LENOTRE. — **Martin le Visionnaire** (1816-1834). Perrin et Cie, Paris.

Nos lecteurs connaisent la *manière* de M. G. LENOTRE. C'est de l'histoire écrite comme un roman ; la vie y circule comme dans un drame dont l'intérêt se soutient du début au dénouement. Cette fois, nous est contée l'extraordinaire aventure d'un fermier de la Beauce, Martin, de Gallardon, qui aurait vu, prétend-il, apparaître dans les airs un fantasmagorique individu, aux formes imprécises, qui lui enjoignit, « d'une voix fort douce », de se rendre à la cour auprès de LOUIS XVIII, pour le prévenir que sa vie et son trône étaient menacés, et qu'il se tînt sur ses gardes. Le ministère de la police finit par s'émouvoir et on soumit le visionnaire à l'examen du célèbre aliéniste PINEL, qui conclut qu'on devait traiter le laboureur comme un aliéné, « d'autant plus que cet état délirant peut changer de forme et devenir très dangereux pour la société ». C'est ainsi que Martin fut conduit à Charenton, et mis en observation. On l'en fit sortir au bout de quelques semaines, pour lui permettre d'avoir un entretien avec le monarque régnant. Dans cet entretien, qui resta secret, Martin aurait révélé, entre autres choses, au roi, la fourberie de son ministre DECAZES et .. la survie de LOUIS XVII ! C'est un prétexte, pour M. G. LENOTRE, de recommencer cette histoire sur nouveaux frais, grâce aux papiers d'un ancien juge d'instruction de Cahors, M. ALBOUYS. Nous ne le suivrons pas dans cette rocambolesque histoire, qui nous confirme plus que jamais dans notre

croyance, indéracinable jusqu'à preuves nouvelles et dûment constatées, de la mort du Dauphin au Temple.

Marc Bloch, professeur à l'Université de Strasbourg, — **Les Rois thaumaturges.** Paris, 57, rue de Richelieu.

Qui n'a entendu parler de pouvoir quasi magique qu'ont possédé les rois, de guérir par l'attouchement, les écrouelles, voire même l'épilepsie ? C'est l'histoire de ce pouvoir qu'a entreprise M. Marc Bloch, avec un luxe de documentation, une solidité d'argumentation qui font de cette étude un travail de haute valeur.

L'auteur en détermine non seulement les origines, mais il en poursuit les effets et les vicissitudes à travers les siècles, tant en Angleterre qu'en France Il montre que, selon toute apparence, Philippe Ier fut le premier souverain français qui toucha les scrofuleux. On voit ensuite exercer cet attouchement par Saint Louis, bien qu'il ne soit prouvé pour cela qu'il y eût eu un aussi long intervalle sans que les monarques aient exercé ce pouvoir héréditaire et traditionnel ; mais la preuve en manque. Il est certain que Robert le Pieux, le second des Capétiens, posséda cet attribut. Quant à Philippe IV et à Charles VIII, tout renseignement manque à leur sujet.

Et les médecins, en ont-ils fait mention dans leurs ouvrages ? Il était intéressant de le rechercher. Il en est, pour la première fois, question dans un abrégé de médecine (*Compendium medicinæ*), du moyen âge, qui nous est parvenu sous le nom de Gilbert l'Anglais. Mais c'est surtout notre illustre compatriote, le Quercynois Bernard de Gourdon, qui lui a donné droit de cité dans la science. Puis, Henri de Mondeville, maître Jehan Yperman, d'Ypres, Guy de Chauliac, Jean de Gaddesden, n'ont pas manqué de signaler le rite guérisseur.

Un des chapitres les plus curieux de l'ouvrage est celui racontant les tentatives d'imitation poursuivies dans les pays germains, qui essayèrent, sans succès d'ailleurs, de disputer ce privilège aux Français et aux Anglais. Les Habsbourg, la maison de Castille ont revendiqué cette puissance curative ; mais le concours empressé des étrangers à la cérémonie pratiquée en France et en Angleterre, surtout dans notre pays, témoigne, mieux que tous les textes, de cette foi des peuples dans cette thaumaturgie, qui méritait un historiographe et en a trouvé un de tout à fait hors de pair en la personne de M. Marc Bloch.

Paul-Victor Duchemin. — **Mlle de Sombreuil.** Perrin et Cie, Paris.

Mlle de Sombreuil est, on le sait, cette héroïque jeune fille qui, s'étant volontairement enfermée avec son père, alors gouverneur des Invalides, dans la prison où on l'avait conduit, n'obtint sa grâce qu'à la condition de boire un verre de sang, que lui présenta un des bourreaux des massacres de Septembre. Etait-ce réellement du sang, ou de l'eau teintée du sang de celui qui avait tendu le verre ?

L'auteur penche pour la première hypothèse, en s'appuyant notamment sur un document que nous avons reproduit naguère dans cette revue, et que nous le remercions d'avoir cité (1). M. P.-V. Duchemin ne s'est pas contenté de ce témoignage qui, à vrai dire, n'est pas décisif, mais constitue néanmoins une forte présomption ; il a montré le point de départ de cette tradition huit ans à peine après les événements, dont les contemporains n'avaient pas encore perdu l'horrible souvenir. Legouvé (le père), V. Hugo, Lamartine, Lacretelle, Thiers, Quinet, Michelet, celui-ci avec quelques réserves, n'ont pas hésité à accepter la réalité du fait. On n'a commencé à nier le verre de sang qu'après 1830 : c'est dire que la politique a bien pu être pour quelque chose dans ce revirement d'opinion. Mais n'insistons pas davantage et renvoyons au livre de M. Duchemin ceux qui sont friands de détails sur ce problème historique dont nous est enfin apportée une solution qui nous paraît définitive.

Etienne Dupont. — **Le véritable Chevalier Destouches.**
Perrin et Cie, Paris.

On ne connaissait guère, sur le chevalier Destouches, que le livre, d'ailleurs très dramatique, de Barbey d'Aurevilly, mais tissé de plus de fiction que de vérité. M. Etienne Dupont nous restitue la physionomie *vraie* du chouan normand, et son récit est pour le moins aussi passionnant que le roman de l'illustre écrivain. Dépouillement d'archives, enquêtes judiciaires et administratives, tradition orale, documents de toute espèce, l'auteur n'a rien négligé pour faire de son ouvrage une mise au point parfaite de cet épisode de la chouannerie, dont le héros devait mourir dans un asile d'aliénés.

Le tendre amour de don Luis, par Henri Malo.
Bernard Grasset, éditeur.

Un roman, mais appuyé sur une documentation abondante et sérieuse. C'est une évocation prestigieuse de la Flandre, au temps de l'occupation espagnole, et quoique l'auteur se défende de nous instruire, on retrouvera dans son livre bien des faits proprement historiques, qui témoignent de son érudition. On se passionne pour ce dramatique épisode, auquel le talent de M. H. Malo a su donner un si puissant relief.

Une muse et sa mère : Delphine Gay de Girardin,
par Henri Malo. Emile Paul frères, éditeurs.

Il y a plusieurs façons de composer une biographie : celle qu'emploient les rédacteurs de notices de dictionnaires ou d'éloges académiques est la plus commune ; une autre consiste à situer le personnage dans son milieu, à le faire évoluer dans son cadre : cette

(1) V. la *Chronique médicale*, 1er février 1905 ; cf. *Légendes et Curiosités de l'Histoire*, 1re série, 369 et s.

manière, qui est celle de M. HENRI MALO, est certainement plus vivante. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses développements ; nous nous permettrons seulement de nous étonner que, si prodigue de notes au bas des pages (et nous ne lui en faisons pas un reproche), il ait exclu de ses références maints ouvrages où il semble cependant avoir puisé d'utiles indications.

J.-G. PRODHOMME. — **Ecrits de musiciens** (XVe-XVIe siècles). Paris, *Mercure de France*.

Monument d'érudition précise et exacte. Un pareil ouvrage ne s'analyse pas, il faut le conserver à portée de la main pour le consulter, comme une précieuse référence, car le moindre renseignement y est appuyé d'un document puisé aux bonnes sources et sévèrement contrôlé. Pour qui connaît la conscience de M. J.-G. PRODHOMME dans ses moindres travaux, cela paraît presque de la superfétation d'émettre de pareilles assertions.

P. DEVOLUY et P. BOREL. — **Au gai royaume de l'Azur.** Grenoble, Éditions J. Rey.

Comme elle est exacte cette pensée de MAURICE MÆTERLINCK, cueillie dans la très belle préface dont il a honoré ce guide précieux, *Au gai royaume de l'Azur*, dû à la collaboration de deux écrivains distingués, deux journalistes avisés, MM. DEVOLUY et P. BOREL ! L'auteur de la *Vie des Abeilles* écrit : « Comme des gardiens vieillis dans d'incomparables musées, nous n'apercevons plus les chefs-d'œuvre au milieu desquels nous vivons. » Ah ! si les Américains possédaient une Côte d'Azur, comme ils l'exploiteraient d'une autre façon que nous ! Mais ces merveilles nous laissent froids, presque indifférents, et il faut la publication d'un livre comme celui qui vient de nous être adressé, pour nous persuader que nous possédons des sites merveilleux, des curiosités naturelles incomparables, des vestiges archéologiques qui font la joie des amoureux du passé. Tout cela défile sous nos yeux charmés dans ce livre-album que la maison REY, le maître-typographe de Grenoble, a luxueusement édité, et qu'emporteront avec eux tous les touristes qu'attire ce pays de rêve, Eden paradisiaque d'où l'on ne s'arrache qu'à regret, quand une fois on a foulé son sol.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée **Phosphatine Falières**, *aliment inimitable.*

La Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & C°
(MAISON CHASSAING.)

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de

résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

R. C. Seine n° 53.319.

32e ANNÉE N° 2 1er Février 1925

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

L' « Accoucheur » de Marie-Louise.

De tous les complots ourdis en France, ou inspirés par l'étranger, contre NAPOLÉON, il en est un que les circonstances actuelles nous permettent d'évoquer, car c'est un Allemand ou, pour plus exactement parler, un Saxon qui en fut le principal instrument.

Dès après Iéna, des associations, liées par un pacte commun, des sociétés secrètes, comptant un grand nombre d'affiliés, s'étaient constituées ; des patriotes fanatisés s'étaient levés à la voix des professeurs, des poètes qui, dans toute l'Allemagne, poussaient à la suppression de l'homme qu'ils se représentaient comme l'incarnation d'un peuple acharné à l'extermination de la race germanique.

En 1809, à Schœnbrünn, un jeune Saxon, STAAPS, avait été arrêté le poignard à la main, au moment où il se préparait à commettre un attentat contre l'Empereur : des mesures avaient été prescrites, pour qu'aux barrières de Paris, à l'arrivée des voitures, dans les lieux de plaisir, comme le Palais-Royal et autres endroits de même espèce, on mît la main sur tout individu suspect, et qu'on s'assurât de leur identité, notamment les jeunes gens venant d'Allemagne, qu'on avait particulièrement lieu de tenir en suspicion.

Le ministre de la police, confiant dans ces précautions, se félicitait des mesures de sécurité qu'il croyait avoir si bien prises, quand ses services lui signalèrent l'arrivée, dans la nuit du 23 au 24 février 1811, d'un courrier extraordinaire, porteur d'une nouvelle qui produisit, aussitôt connue, le plus grand désarroi. Trois étudiants, annonçait-on, avaient quitté l'Université de Leipzig, pour prendre la route de France ; l'un deux, portant des armes sur lui, tenait un langage plein de menaces. On le mit en « filature », et des policiers parvinrent à découvrir, sur quelques indices fournis par un inspecteur, le voyageur mystérieux venu à Paris pour accomplir son forfait.

Après de multiples interrogatoires, on apprenait qu'il s'appelait LA SAHLA, né près de Dresde ; que, de bonne heure, il avait présenté des attaques épileptiformes, que des remèdes, sans doute trop violents, n'avaient fait qu'exacerber. Le prisonnier ne fit

aucune difficulté de convenir qu'il nourrissait le projet d'assassiner l'Empereur, « afin de délivrer l'Allemagne ».

Timide et de caractère irrésolu, — la vue seule d'un pistolet lui occasionnait une frayeur qu'il ne parvenait que malaisément à surmonter, — il avait un instant pensé à se munir d'un poignard ; puis, sur l'observation qu'on pourrait lui saisir cette arme alors interdite, il avait acquis, d'un comte allemand, rencontré au cours de son voyage, une paire de pistolets d'arçon, avec lesquels il se sentait capable de « détruire l'oppresseur de son pays ».

Pressé de questions sur le mobile de son acte, il ne chercha nullement à se disculper, expliquant même que, s'il avait choisi, pour son attentat, l'époque où l'Impératrice se trouvait dans un état de grossesse avancé, c'est qu'il espérait bien détruire du même coup Napoléon et son futur héritier, par l'émotion qu'éprouverait Marie-Louise et l'avortement qui pouvait s'ensuivre. C'est ce qui lui fit donner, par ses compagnons de détention, le surnom d' « Accoucheur de Marie-Louise », que l'Histoire a conservé.

Contrairement à toute attente, Napoléon donna l'ordre de ne pas poursuivre le criminel qui avait attenté à ses jours. « Il ne faut point, écrivait-il, ébruiter cette affaire, afin de ne pas être obligé de la finir avec éclat. » On se contenta d'enfermer le criminel à Vincennes, et il fut prescrit « de lui donner les soins dont il paraissait que sa tête avait besoin ». Il y resta trois ans ; les Alliés lui ouvrirent les portes de son cachot, et il lui fut permis de reprendre le chemin de sa « chère » Allemagne.

En 1815, il essaya une nouvelle tentative contre Napoléon, et après Waterloo, on le remettait de nouveau en liberté, malgré l'avis du Préfet de police, qui demandait à le maintenir sous les verroux *comme fou* (1).

Pour se débarrasser de cet encombrant personnage, on lui délivra un passeport pour son pays d'origine ; on le croyait parti, quand enfin on apprit qu'il s'était jeté du haut du pont Louis XVI dans la Seine. Heureusement pour lui, il fut repêché, mais il ne survécut pas longtemps à son immersion volontaire. Transporté à l'hôpital de la Charité, Il y succombait le 28 août 1815, à 11 heures du matin.

A. C.

Un Mouton enragé.

Les *Mémoires anecdotiques* du général marquis de Bonneval, publiés en 1900, sont fort amusants, mais il est bon d'en contrôler les historiettes qui sont, parfois, d'adroites restaurations d'anas défraîchis, quand elles ne sont pas inventées à plaisir et portées à l'actif de personnages qui n'en peuvent mais.

En voici une, par exemple, sur le compte de Mouton, chirurgien-major de la garde impériale en 1809, qu'il serait intéressant

(1) Cf. une étude de M. Ernest d'Hauterive, dans la *Revue des études historiques*, 1908, 341 et s.

de vérifier, car elle nous montre Napoléon dans une de ces scènes de *tragediante*, qu'il s'entendait si bien à jouer pour la galerie.

Elle a pour théâtre Vienne, à l'heure où se discutaient, dans le palais de Schœnbrunn, les préliminaires de la paix avec l'empereur d'Autriche, alors que Napoléon songeait déjà à épouser Marie-Louise.

« Mouton était logé, dit le général de Bonneval, chez la princesse de Lichtenstein. Le frère de cette grande dame était à la Cour un des hommes les plus influents dans la question du mariage. Mouton, dont le langage soldatesque était souvent peu épuré, adressa à la princesse une lettre pour se plaindre de l'organisation de son lit, et cela dans des termes vraiment insolents, presque indécents.

« Cette lettre tombe dans les mains du prince de Neuchâtel, qui la porte à l'empereur. La colère de Napoléon ne connaît pas de bornes. Il ordonne au prince de Neuchâtel de faire amener le coupable entre quatre gendarmes à la revue du lendemain...

« La garde étant réunie dans cette cour, le coupable fut amené par les gendarmes. L'empereur parut alors sur le perron, tenant à la main un papier ; mais, au lieu de descendre l'escalier quatre à quatre, comme il le faisait d'habitude, il s'avance avec lenteur, suivi de tout son brillant état-major et tenant toujours le terrible papier à la main. Il arrive ainsi devant le coupable et l'interpelle en disant :

« — Est-ce vous qui avez pu signer une pareille infamie ?

« Le malheureux baisse la tête en signe d'approbation.

« Alors l'Empereur, d'une voix retentissante :

« Sachez une chose, Messieurs : on tue les hommes, mais on ne les avilit jamais. Qu'on le fusille ! »

« Le spectacle était donné, conclut Bonneval ; et le général d'Orsenne (qui commandait la revue) ne fit pas fusiller le malheureux docteur. »

Bonneval en parle savamment ; car, quelques semaines après, Mouton le guérissait d'une blessure à l'épaule, blessure des plus graves qui avait mis sa vie en danger.

Mais que de fois, dans un accès de colère, Napoléon avait prononcé d'aussi terribles sentences, sans qu'elles fussent jamais exécutées ! Il avait simplement soigné sa mise en scène, joué son rôle et fait frissonner les spectateurs, aussi bien que le patient.

Cependant, je voulus connaître davantage celui-ci. J'eus donc recours aux sources susceptibles de me renseigner à cet égard. Je consultai plusieurs années de l'*Almanach impérial*, la correspondance de Napoléon en 1809, et divers volumes consacrés à l'histoire de la Garde impériale. Nulle part, je n'y trouvai trace, non seulement de chirurgien aux armées portant le nom de Mouton, mais encore de médecin ou de chirurgien exerçant à Paris, inscrits sous ce même nom de Mouton. Peut-être, si l'aventure est réelle, Bonneval n'a-t-il pas voulu en désigner le triste héros sous son véritable nom.

D'

La Médecine des Praticiens

Le premier des biens : la santé.

Il semble qu'à notre époque où la vitesse est reine, ous nous acharnions à brûler les étapes de notre existence. La lutte pour la vie se fait de jour en jour plus âpre... Le goût du luxe, qui se répand, la cherté de la vie actuelle nous poussent à déployer dans toutes nos entreprises un surcroît d'activité, dont nous espérons retirer les ressources nécessaires pour notre entretien ou la satisfaction de nos appétits.

Il est naturel que notre système nerveux et notre organisme tout tout entier se ressentent des efforts que nous leur imposons.

Mais nous ne sommes pas les seules victimes de cette existence trépidante : nos enfants peuvent présenter une constitution où se révèlent les marques de notre surmenage. Il est un devoir pour nous d'effacer ces marques, s'il est possible, grâce à une hygiène bien comprise, ou à une thérapeutique appropriée.

En tout cas, notre principale préoccupation doit être d'assurer à nos enfants le capital santé, le seul qui soit à l'abri des bouleversements économiques ou sociaux et qui, de plus, constitue l'arme la meilleure pour lutter contre les difficultés de la vie.

Pour procurer la santé à l'enfant dès son bas âge, les règles de l'alimentation, qui sont formelles, devront être strictement observées. Le lait sera la seule nourriture de l'enfant, jusqu'à l'âge où cet aliment, employé seul, devient insuffisant pour répondre à tous les besoins du jeune organisme qui grandit.

Cet âge, qui peut être fixé au 7e ou 8e mois, coïncide avec l'apparition des dents. Au lait devront être alors associés, en quantités progressivement croissantes, des éléments nutritifs choisis, d'une extrême pureté, qui satisfassent les exigences du petit être et permettent l'exercice modéré des glandes digestives en voie de développement.

La *Phosphatine Falières* a été créée pour répondre aux besoins de l'enfant, dès l'âge de 7 à 8 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la croissance.

Mélangée au lait dont elle est le complément, la *Phosphatine Falières* forme une bouillie légère, d'un arome délicat, qui apporte à l'enfant tous les principes nutritifs reconnus indispensables à sa bonne croissance.

Aliment fortifiant, la *Phosphatine Falières* assure à l'enfant une solide dentition, l'harmonieux développement de ses os, une constitution vigoureuse, en un mot la santé qui lui permettra de surmonter plus tard les fatigues de la vie.

Aliment pour enfants, la *Phosphatine Falières* convient aussi

aux anémiés, aux mères qui nourrissent, aux veillards, à tous ceux qui ont besoin d'une alimentation légère et reconstituante.

Il faut exiger la marque « Phosphatine Falières », qui s'est imposée par sa composition rationnelle, sa préparation scientifique, la constance des bons résultats que donne son emploi.

Par qui fut inventé le Baume Tranquille ?

Ainsi que nous le rappelions, dans une de nos conférences (1), le Baume Tranquille n' st pas, comme on peut le lire dans certains ouvrages destinés aux pharmaciens, de l'invention du père Tranquille, *cordelier* ; c'est un capucin, le père Rousseau, un des *Capucins du Louvre*, qui en imagina la formule. Il est juste d'ajouter que celle-ci fut trouvée, avec la collaboration d'un autre capucin, le père Aignan, qui travaillait dans le même laboratoire que son confrère.

C'est dans un livre publié, en 1697, par le frère du P. Rousseau, avocat au Parlement, que le Dr H. David (2) a trouvé la preuve que le baume du père Tranquille est, en réalité, le baume du père Rousseau. Ce livre est intitulé : *Secrets et remèdes éprouvés, dont les préparations ont été faites au Louvre par défunct M. l'abbé Rousseau, cy-devant capucin et médecin de Sa Majesté.*

Dans l'avertissement de ce livre, dédié à Monseigneur le duc de Chaulnes, nous relevons cette phrase :

> Mais la composition admirable de son baume tranquille, qui seul est un trésor, tant pour ses innombrables et rares vertus que pour la facilité de sa composition, imitée de la pierre de Butler, de Helmont, n'est-elle pas de l'invention et de la pénétration de son esprit ?

La vogue en fut immense au XVIIe siècle, et le 15 décembre 1684, Mme de Sévigné écrivait à sa fille :

> Je vous envoie ce que j'ai de plus précieux, qui est ma demi-bouteille de baume tranquille Je ne pus jamais l'avoir entière ; les capucins n'en ont plus.

Détail amusant, la formule primitive contenait « autant de gros *crapauds* vifs qu'il y a de litres d'huile ou à peu près ». On a supprimé les crapauds vivants, et le remède agit tout de même ; les crapauds agissaient sans doute par suggestion.

(1) Conférence de la Sorbonne, 31 janvier 1923 : *Madame de Sévigné, médecin consultant.*

(2) *Société d'agriculture, art et sciences*, d'Angers, 1905 (ou 1904).

Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières *(nom déposé), aliment inimitable.*

Informations de la « Chronique »

La responsabilité médicale, sous le Grand Roi.

Ne croyez pas que la responsabilité médicale soit une idée moderne ; on la retrouve dans les temps les plus anciens, comme nous en avons apporté, ici même, maints témoignages.

Sous Louis XIV, notamment, elle était parfaitement admise, si nous en croyons ce qu'écrit Dionis, dans son *Cours d'opérations de chirurgie* :

C'est une chose surprenante, dit cet auteur, de voir la prévention du public, qui croit que les chirurgiens sont obligez de donner une pension à tous ceux à qui ils font une mauvaise saignée. Un célèbre chirurgien mort il y a trente-trois ans, dont le nom est respecté chez nous, et qui avoit acquis une réputation sur la saignée plus grande que qui ce soit avant lui, avoua qu'en une année il avoit ouvert onze artères. On ne pouvait l'accuser d'être mal adroit, puisque personne ne saignoit aussi bien que lui, mais il faisoit tant de saignées et de si difficiles, étant appelé par tout Paris pour des bras où tous les autres avoient renoncé, qu'il ne pouvoit éviter ces malheurs qui auroient été plus fréquens à tout autre qu'à lui ; s'il avoit été obligé de donner des pensions, tout le bien qu'il avoit gagné pendant quarante années de travail auroit à peine suffi.

C'est le même Dionis qui nous montre, dans la page qui suit, qu'à toute époque, les chirurgiens, même habiles, ont été exposés à ces désagréments.

En allant en Allemagne avec Monseigneur le Duc de Bourgogne en l'année 1703, relate notre ancêtre, nous passâmes par Reims, où on nous fit voir, à M. Duchesne et à moi, une fille de trente ans ou environ qui avoit des mouvemens convulsifs par tout le corps, qu'on disoit être survenus en suite d'une saignée, et dont on vouloit rendre responsable le chirurgien qui l'avoit faite : quelques-uns de ses confrères soutenus par quelques médecins authorisoient cette fille à lui demander une pension, et pour cet effet il y avoit un procès intenté contre lui avec des raports qui portoient qu'il avoit piqué le tendon. J'examinai le bras, et trouvant la peau vacillante sur le tendon, je les assurai qu'il n'avoit point été touché, parce qu'un tendon s'exfolie comme un os découvert, dont il vient une chair qui s'unissant avec la peau les attache l'une à l'autre, de même que du crâne exfolié il en sort une chair qui se cicatrisant avec le cuir chevelu les rend adhérens l'un à l'autre. Nonobstant le raport qu'en donna Monsieur Duchesne, le procès se continua, et fut interjeté au Parlement de Paris ; j'en donnai mon raport, qui ayant été trouvé conforme à celui que les médecins et les chirurgiens nommez par la Cour avoient donné, le chirurgien gagna son procès, et se trouva par cet arrêt délivré de la poursuite d'une clique de dévotes qui ayant pris le fait et cause de la fille s'étoient ameutées pour le ruiner par charité.

Et Dionis termine par ces considérations, qui n'ont rien perdu de leur justesse :

Je ne prétens pas soutenir que les chirurgiens ne puissent faire quelque faute. Quel est l'homme qui ne se trompe pas ? Quelle est la profession où l'on n'en fait point ? Et pourquoi n'y a t-il que les chirurgiens à qui on veuille en faire payer les dommages et intérêts ? Il est d'autres professions dont la terre couvre les fautes, et dont on ne dit mot : les juges même qui décident souverainement du sort des humains ne se trompent-ils pas quelquefois en faisant perdre un procès à l'un injustement, ou en condamnant l'autre innocemment. Puisqu'il n'y a personne qui ne soit capable de faire des fautes, pourquoi ne pas compatir au malheur du chirurgien ? N'est-il pas assez puni, quand il en a fait quelqu'une, de perdre sa réputation et ses pratiques ? faut-il encore qu'il soit persécuté par des gens qui, malgré lui, veulent devenir ses pensionnaires ?

Errare humanum est ; d'aucuns sont trop enclins à l'oublier.

Contre-petteries.

On sait qu'on désigne sous ce nom « une interversion de lettres, qui dénature un mot ou un membre de phrase et lui confère un sens nouveau, le plus souvent foncièrement comique, mais d'une bouffonnerie imprévue ».

Notre excellent collaborateur et ami, M. Pierre Dufay (1), nous en donne deux échantillons savoureux, auxquels l'érudition de nos lecteurs saura en ajouter bien d'autres.

Tout d'abord, cette anecdote, qui a été différemment narrée. Les circonstances importent peu d'ailleurs ; le mot reste le même.

A la fin de la vie d'Alf. de Musset déjà malade, très malade, Villemain se serait présenté chez le poète, pour lui faire, ce qu'il présumait être sa dernière visite.

— Monsieur est absent, répondit la gouvernante, le modèle des gouvernantes, le chien de garde, avec Paul de Musset, de la réputation et de la mémoire de l'infortuné Fantasio.

— Fort bien, aurait repris l'auteur d'un *Lascaris* aujourd'hui bien oublié, dites-lui que je suis venu le voir et n'oubliez pas d'ajouter, de ma part, qu'il *s'absinthe* (s'absente) trop.

Après l'Académie, la Comédie-Française. Voici une contre-petterie attribuée à Mlle Bourgoin, la charmante Marie-Thérèse-Etiennette Bourgoin, la rivale de Mlle Mars.

On connaît la phrase qui marque l'entrée d'Araminthe dans les *Fausses Confidences* :

— Marthon, quel est donc cet homme qui vient de me saluer si gracieusement, et qui passe sur la terrasse (2) ?

Or, un soir, la langue de la comédienne fourcha de telle façon que, le plus malencontreusement du monde, un *i* vint se substituer à l'*a* du texte, là où il convenait le moins. On devine le résultat : l'actrice n'avait point cessé de parler la langue de Racine, un formidable éclat de rire naquit néanmoins du parterre et

(1) Cf. *Mercure de France*, 1er mars 1924.

(2) Acte I, scène vi.

gagna l'orchestre, pour faire long feu dans les loges, derrière les éventails.

Quant à Thérèse Bourgoin, toute confuse, devant cette catastrophe inopinée, elle pensa se trouver mal de honte, comme si la chose lui fût arrivée à elle-même :

La reine, hélas ! défaille et tendrement se pâme.

Folk-lore médical.

L'obstétrique des « bonnes femmes » au Mexique.

Au cours de nos lectures de livres hispano-américains, nous avons relevé un certain nombre de coutumes propres à certains pays.

Le Mexique est particulièrement riche en préjugés, relativement aux questions d'obstétrique ; on en pourrait faire un volume. Nous nous contenterons de rapporter quelques traditions ou coutumes dont on peut parfois trouver en France l'équivalent.

Souffler le délivre. — Dans la province de Jaruco (Cuba), lorsqu'une femme n'arrive pas à expulser le placenta spontanément dans le temps normal, elle s'accroupit au-dessus d'une cuvette et souffle de toutes ses forces dans ses mains serrées devant sa bouche. Cet exercice violent l'oblige à contracter les muscles de l'abdomen d'une façon rythmée ; ils effectuent ainsi un véritable massage de l'utérus, qui finit par se contracter activement et expulser le placenta. C'est ce que les commères appellent : *soplar las pares* (Vida nueva). Nous avons vu employer ce procédé en Bourgogne, où il est bien connu des anciennes sages-femmes.

Médecine prophylactique. — Lors d'un de nos séjours à Malaga, le Dr G. Falgueras nous disait que, dans cette province, pour éviter la méningite, on mettait aux enfants, à leur naissance, une chemise de soie bleue. Pour les préserver des maux d'yeux, on leur fait porter au cou une branche de corail. Enfin, jamais on ne met de chaussures aux petits enfants, car si on leur en faisait porter, ils auraient l'haleine fétide lorsqu'ils seraient grands.

Passage à la couverture, comme traitement de la présentation de l'épaule. — Le Dr Luque, l'éminent praticien de Cordoba, raconte qu'appelé par une sage-femme dans un village perdu, pour une présentation de l'épaule, il trouva la maison vide à son arrivée. Bientôt se présenta une commère, qui lui dit : « Asseyez-vous et déjeunez : on est occupé à la passer à la couverture et bientôt elle sera tirée d'affaire. Inutile de vous déranger. » Quelque peu étonné et intrigué, notre confrère sortit avec la sage-femme et découvrit bientôt, derrière une grange, quatre hommes occupés à lancer en l'air la malheureuse parturiente, dont la vulve laissait passer le bras du fœtus. Il ordonna de cesser et, pratiquant une version, il put amener un enfant vivant.

L. Mathé.

Errata

P. Broca et le trésor de l'Assistance publique.

Dans notre n° du 1er août 1924 (p. 238), nous avons relaté, d'après le récit de notre regretté maître S. Pozzi, comment P. Broca parvint, en 1871, à sauver le trésor de l'Assistance Publique. S'il faut en croire M. Mesureur, ancien directeur de cette administration, les choses ne se seraient pas passées tout à fait comme les a racontées le panégyriste de Broca, et comme après lui les a rapportées le professeur Achard, à la séance annuelle de l'Académie.

Voici comment s'est exprimé M. Mesureur, dans la séance de l'Académie du 6 janvier dernier, en s'appuyant sur un rapport officiel de l'époque :

Sur l'ordre de Paul Broca, toutes les valeurs avaient été transférées secrètement à la Charité, mais cet hôpital n'était pas plus que l'Avenue Victoria à l'abri d'une réquisition de la Commune.

Le 30 mars, M. Guillon (receveur de l'Assistance) se rend à La Charité, fait atteler le fourgon de l'approvisionnement. Les valeurs sont placées dans deux sacs à avoine ; par-dessus s'entassent des paniers de légumes, des sacs de pommes de terre, plus une vingtaine de pains. Il met 380.000 francs en billets de banque dans ses poches, prend place sur la banquette de devant avec M. Vertujol, économe, et part ostensiblement pour ravitailler l'*Hospice des Ménages*, à Issy.

Aux fortifications, les fédérés arrêtent la voiture : « Où allez-vous ? On ne sort plus de Paris, surtout pour emporter du pain et nous affamer. » Puis ils se mettent à vérifier le chargement ; un premier sac est descendu et ouvert, puis un second ... le moment est angoissant. M. Guillon s'écrie : « Vous ne voulez pas que nous laissions mourir de faim nos pauvres vieux ; ce sont des frères, il n'y a pas de politique là dedans, nous ne faisons que de la charité. D'ailleurs, le commandant du Secteur a donné un laissez-passer au Directeur de l'hospice, pour ses approvisionnements à la Halle. » — « Çà, c'est vrai, dit un fédéré, j'ai vu le laissez-passer. » — « Tu l'as vu, toi ? » — « Oui, eh bien, alors, passez ! »

La Caisse était ainsi miraculeusement sauvée et arrivait bientôt à Versailles ; les ordres de Paul Broca étaient exécutés, grâce à la présence d'esprit et au courage d'un fonctionnaire dont l'Assistance Publique a gardé un souvenir reconnaissant.

Voilà un point d'histoire définitivement éclairci.

Conférence du Dr Cabanès.

Dans le n° de janvier, nous avons annoncé que le Dr Cabanès parlerait, à 8 h. 30 (lisez : 20 h. 30), sur le sujet suivant : *Comment on se rendait au Sabbat*. Nous avons omis de dire que cette conférence aurait lieu à la Sorbonne (amphithéâtre Richelieu), le jeudi 29 janvier ; prière de se munir de cartes soit à la Sorbonne, soit 15, rue Lacépède, pour avoir une place garantie.

Nos évadés.

La vie aventureuse d'un médecin, à la Cour de Russie.

Il s'agit, en l'espèce, d'un médecin qui vécut au XVIIIe siècle (1692-1767), et joua un rôle important à la Cour de Russie. Voici les renseignements que nous avons pu recueillir sur le personnage, qui mériterait une biographie plus circonstanciée. Peut-être quelqu'un de nos lecteurs nous aidera-t-il à la compléter.

Le comte de Lestock (ou Lestocq), né dans les États de Hanovre, ayant étudié avec distinction la chirurgie à Paris, où il se fit mettre à la Bastille, vint en Russie chercher fortune et se fit aussitôt envoyer en Sibérie.

Rappelé de ce premier exil, devenu premier chirurgien de la princesse Elisabeth, il lui persuada qu'elle avait des droits au trône, travailla pendant une année entière à lui former un parti, parvint seul à y in-



Le Docteur Lestocq.

téresser la Suède et la France, et se voyant découvert sans qu'Elisabeth, dans un danger si imminent, imaginât d'autre ressource que d'abandonner tous ses projets, il dessina, sur une carte, cette princesse, la tête rasée, et lui sur une roue ; et au dos de la carte, la princesse sur un trône, et lui sur les marches, paré d'un grand cordon ; et lui montrant ces deux revers : « ce soir l'un, ou demain l'autre. » Il la conduisit cette nuit même au palais, escortée de cent vieux soldats qui avaient servi sous Pierre le

Grand, dont elle était fille. En arrivant au premier corps de garde, un tambour commençait à battre l'alarme ; mais ou Lestock ou la princesse en crevèrent la caisse d'un coup de couteau, et ils se sont disputé l'honneur d'avoir eu cette présence d'esprit. La sentinelle qui gardait la chambre de l'empereur au berceau arrêta Élisabeth, en lui présentant la baïonnette sur la poitrine. Lestock crie : « Malheureux ! que fais-tu ? Demande ta grâce à ton impératrice ! » Et la sentinelle tomba prosternée. Après avoir ainsi placé sur le trône la princesse qu'il servait, toujours dominé par son génie intrigant, voulant toujours négocier avec les puissances étrangères, il fut perdu par les ministres.

L'impératrice, qui lui devait tout, fit peu pour sa fortune.

En attendant de revenir sur ce personnage, nous donnons ci-dessus son portrait, que nous avons eu la bonne fortune de découvrir.

L'Humour d'Esculape.

Voici une bonne histoire que goûteront les lecteurs de la *Chronique* :

Hahnemann, le créateur de l'homéopathie, reçoit, un jour, la visite d'un boyard russe qui, souffrant de douleurs lombo-rénales, lui demande de le guérir par sa méthode.

Après s'être fait longuement expliquer le cas, Hahnemann déclare :

— Ce n'est pas grave ; vous allez voir.

Et, débouchant une petite fiole, il la passe un instant sous le nez du patient, en disant :

— Psstt ! vous voilà guéri !

Abasourdi, le Slave réfléchit un instant, puis :

— En effet, ça va mieux ! Combien vous dois-je ?

— Mille francs !

Lors, notre Russe tirant un billet de mille :

— Psstt ! dit-il en le passant sous le nez du docteur, puis en le remettant en poche, vous voilà payé !

Et il s'en alla consulter un autre médecin.

G. Jubleau (*Nice*).

Comment vont les affaires ?

Le général X, qui louche horriblement, demandait récemment à un de nos ministres, devant une nombreuse compagnie :

— Eh bien ! mon cher ministre, comment vont les affaires ?

— *Comme vous voyez*, répliqua son interlocuteur.

On ne pouvait se tirer plus spirituellement d'un mauvais pas.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.
R. C. Seine 53.319

Echos de Partout

Natalité et mortalité. — M. C. Appleton revient sur cette question, chère aux érudits lyonnais depuis le mémoire du docteur Mollière (*La longévité et l'avortement volontaire aux premiers siècles de notre ère, avec un tableau de statistique comparée*, extr. de l'*Acad. de Lyon*, 1920, in-8° de 24 p.). Il n'a pas de peine à montrer l'incertitude des statistiques qu'on peut tirer des inscriptions latines. Il admettrait toutefois, en s'appuyant surtout sur le fameux texte de Macer (*Dig.*, XXXV, 2, 68), que la vie moyenne était moindre dans l'Empire romain et la Gaule, de 6 à 7 ans, au xviie ou xviiie siècle, de 10 ans et davantage qu'au xixe. Mais il accepte les résultats de l'épigraphie pour leurs renseignements sur l'extrême mortalité des femmes de la classe aisée (celle des inscriptions) pendant la période de la maternité. Et il l'attribue aux pratiques abortives (d'autres l'avaient attribuée aux mariages précoces). « Je doute (dit M. Camille Jullian), que l'hypothèse soit applicable à la Gaule, où les mœurs stigmatisées à Rome par les poètes n'avaient point pénétré. Je crois plutôt à une chose qui nous échappe, et peut-être simplement à une pratique d'ordre épigraphique. Il n'en est pas moins vrai que, d'après les relevés épigraphiques, la mortalité féminine est infiniment supérieure à la mortalité masculine. Ce qui est absolument le contraire de ce qu'on a depuis longtemps constaté en France. Je voudrais qu'on relevât aussi dans les textes l'âge des personnages morts de mort naturelle. Je vois, par exemple, dans la famille d'Ausone, mort à 80 ans bien passés, son père à près de 90 ans, son petit-fils tout aussi vieux. Cela jure avec ce que l'épigraphie nous ferait conclure. »

(*Revue des Etudes anciennes.*)

Une sage-Femme, mère de treize Enfants. — Nous voulons rendre un hommage public bien mérité à la belle fécondité de l'une des nôtres, Mme Agambate, sage-femme à Grenoble (Isère), Parisienne d'origine, qui a donné naissance, il y a trois mois, à son *treizième enfant*. Et elle n'a que 36 ans!

Sur ces treize enfants, huit sont encore vivants. L'aîné a quinze ans et le plus jeune trois mois. *Tous ont été nourris au sein maternel.* Et cela n'empêche pas notre collègue d'exercer, à l'occasion, l'art des accouchements. N'y a-t-il pas là de quoi combler d'aise tous les fervents puériculteurs ?

(*La Sage-femme et le Puériculteur.*)

Une curieuse coutume des Nubiens. — Dans la *Schweizerische Medizinische Wochenschrift* (25 août 1921), Frölich donne un récit de circoncision chez les Nubiens, à faire blanchir d'envie M. René Maran lui-même, qui, dans son trop célèbre *Batouala*, a décrit une scène du même genre dans le doux pays d'Oubanghi.

Une des pratiques religieuses et sacrées des Nubiens consiste à priver par le fer, et brutalement, les jeunes Nubiennes de leurs organes génitaux externes ; d'un double coup de leur rasoir savamment manié, le barbier ou la sage-femme de la tribu abrase impitoyablement grandes et petites lèvres, voire même le clitoris. Une plume d'oie est insérée dans la plaie, qui est suturée à son extrémité inférieure. Au bout de quarante jours, quand l'enfant (de 4 à 5 ans) n'est pas morte d'hémorragie et montée en droite ligne au paradis de Mahomet, il ne reste qu'une horrible cicatrice, percée d'un orifice à peine assez large pour admettre le petit doigt.

Les femmes qui ont réussi à se soustraire à ce rite obligatoire, et à conserver intacts leurs organes sexuels, sont un objet de risée et de mépris pour tous.

Le jour du mariage, qui a lieu vers 12 ou 14 ans, autre cérémonie, non moins agréable et tout aussi publique et religieuse : l'heureuse épousée, maintenue par quatre ou cinq robustes matrones, doit subir la brusque dilatation par les doigts du mari.

Nous sommes persuadé que de pareilles scènes ne manqueront pas d'inspirer à l'auteur fortuné de *Batouala* de nouvelles et fortes pages ; agrémentées de quelques descriptions du plus pur nègre, et de beaucoup de mots en *gbi*, *olo*, *boulou et m'ba*, elles feraient la matière d'un nouveau roman, qui remporterait peut-être encore quelque prix littéraire.

(*L'Evolution médico-chirurgicale.*)

Pour la blancheur des mains. — En ce temps de vie chère, nos lecteurs auront plaisir à connaître un procédé gratuit pour entretenir la blancheur des mains ; la recette est dans les *Mémoires de Saint-Simon*, et c'est à un abbé de cour, singulier personnage du XVIIIe siècle, au surplus, que le noble duc en attribue l'invention. La méthode est à la portée de tout le monde : il s'agit simplement de dormir les bras attachés en haut.

Fidèle à ce procédé, et en dépit des fruits glacés qu'il avalait toute la journée, l'abbé d'Entragues passa quatre-vingts ans sans infirmité, paraît-il, et ses mains étaient blanches comme l'albâtre.

(*L'Avenir.*)

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR
Société Prunier et Cie. — R. C. Seine 53.319

Correspondance médico-littéraire

Questions

Le traitement des chevaux blessés aux eaux sulfurées. — La légende, la tradition, l'histoire (quelquefois, n'est-ce pas tout un ?) veulent que, le plus souvent, des animaux ovins ou bovins aient été les vrais premiers clients des sources thermales. Quelques recherches nous permettent de donner aujourd'hui comme une sorte de consécration à cette hypothèse.

Nous lisons dans D'ARQUIER, correspondant de l'Académie, « Observations générales des degrés de chaleur des différentes sources de Bagnères, pris avec un thermomètre de mercure, selon la méthode de M. de Réaumur » (page 155), la curieuse note suivante :

30 juillet 1760, source de Salies, Bagnères. Cette source, la plus chaude de Bagnères, sort dans un bassin couvert au-dessous du moulin à Foulon. Elle est très abondante et n'est d'aucun usage pour les hommes ; les servantes y vont laver leur vaisselle et l'on s'en sert pour laver les jambes et les blessures des chevaux (1).

Or, à la même époque, existait à Barèges un bain pour les chevaux. L'ingénieur des Hautes-Pyrénées, MOISSET, qui a laissé de Barèges un très bon plan, daté de 1784 (*Archives d'Auch*), situe ce bain à 30 mètres environ de l'Hôpital militaire actuel, bâti, du reste, en partie, sur l'emplacement de l'ancien. Ce plan, que nous avons eu sous les yeux, est accompagné d'une légende qui ne laisse planer aucun doute. L'eau résiduelle, venant des piscines et des baignoires, était collectée dans un large bassin spécial, où les chevaux avaient facile accès. L'eau s'écoulait ensuite dans le Gave (Bastan).

Depuis près de 80 ans, ces bains de chevaux ont disparu de Bagnères et de Barèges.

Il est permis de se demander pourquoi l'Etat, qui a installé à grands frais des infirmeries de chevaux, n'organiserait-il pas ces infirmeries à proximité de certaines villes thermales (Tarbes est, du reste, un très important dépôt de remonte et d'élevage), où les chevaux seraient soignés sans qu'il en coutât rien.

Dans d'autres villes thermales que celles que nous venons de signaler, existait-il des bains analogues ?

Dr MOLINÉRY (*Luchon*).

Les os et dents rouges des cholériques. — Dans le tome IV de la *Clinique chirurgicale* de LARREY, l'illustre chirurgien de la Garde dit, dans l'Introduction :

En faisant des recherches, dans les derniers jours d'avril 1832, sur les moignons des corps des Invalides qui avaient succombé presque tout à

(1) Certaine forme de gale des chevaux ne serait-elle pas également justiciable d'un traitement hydrominéral sulfuré ?

coup au choléra algide cyanosique, nous vîmes avec surprise et nous fîmes observer à des médecins venus de plusieurs départements à Paris pour étudier cette maladie, *que tous les os avaient été injectés par le sang et avaient acquis la teinte rouge de la garance.*

Sans avoir eu connaissance de cette découverte, M. Bégin, chirurgien-major démonstrateur au Val-de-Grâce, montra aussi, peu de jours après, à l'Académie royale de médecine, *des dents extraites des cadavres de plusieurs cholériques, lesquelles avaient pris une teinte rouge et dont les dentistes n'avaient pu faire usage.*

Comment les anatomo-pathologistes pourraient-ils expliquer la teinte rouge des os et des dents, chez des malades ayant succombé rapidement à une atteinte de choléra algide ?

D[r] Bonnette, ancien médecin militaire.

La chambre de Pascal. — Etudiant à Paris en 1880, j'allais souvent m'asseoir à la table des internes de la Maternité du boulevard Port-Royal, dont l'un était mon ami très intime.

La salle de garde où nous passions de joyeuses soirées était une pièce d'exiguës proportions, éclairée par une fenêtre unique et haut placée. On disait alors que c'était là *la chambre de Pascal.*

Etait-ce une légende ? Ledit local existe-t-il encore ?

D[r] P. Lacour (*Lyon*).

La gale de la faim ? quelle est cette maladie ? — En lisant Polybe, tome I, livre III, chap. LXXXVII, j'y relève :

Hannibal se préoccupa vivement de réconforter et de soigner non seulement ses soldats, mais aussi leurs montures. Leur hivernage de Cisalpine en plein air, dans le froid et la boue, puis les fatigues de la marche à travers les marais les avaient fort éprouvés ; presque tous les chevaux, et les hommes également, étaient atteints de la maladie qu'on appelle la gale de la faim.

Et chap. LXXXXII :

Hannibal faisait laver les chevaux avec du vin vieux, dont il avait trouvé des provisions abondantes, et parvint ainsi à les guérir de la gale dont ils souffraient.

Connaîtriez-vous, par hasard, cette maladie ? Et si vous ne la connaissiez pas, quelque confrère pourrait-il me renseigner à ce sujet ?

D[r] Chr. Dupinet (*Paris*).

Les vertus de la cornaline. — Voudriez-vous poser la question suivante aux érudits lecteurs de la *Chronique médicale* ?

Je lis dans les œuvres de Rémy Belleau, l'un des poètes de la Pléiade, sa pièce consacrée à la cornaline, dans laquelle je trouve les vers suivants :

Ceste pierre en poudre, des dents
Tire la rouille, de nos ans
Marque véritable et non vaine :
Estanche les coulants ruisseaux
Du sang qui coule des naseaux,
Ou des rameaux d'une autre veine.

Un lecteur de la *Chronique* pourrait-il me dire si les vertus dentifrices et hémostatiques de la cornaline ont été affirmées ailleurs que dans ces vers, et ce qu'il faut en penser ?

Dr Félix Lobligeois.

Courir comme un dératé. — Un confrère peut-il me donner l'origine de cette expression ? Est-il exact que, jusqu'au XVIe siècle, les coureurs, persuadés que la rate les alourdissait et retardait leurs pas, prenaient des breuvages destinés à en diminuer le poids ? Quelques-uns même allaient jusqu'à se la faire enlever. De là serait venu le proverbe (???).

Dr Roland Guébhard (*Marseille*)

Augier Ferrier. — Antoine Dumay. — Nous avons à Toulouse deux personnages du XVIe siècle : l'un, Augier Ferrier ; l'autre, Antoine Dumay. Le premier fut médecin de Catherine de Médicis ; le second, premier médecin de la reine de Navarre, la femme d'Henri IV.

Pourrait-on me donner quelques renseignements sur le rôle de ces personnages auprès de ces têtes couronnées, ou tout au moins me donner des indications bibliographiques qui me permettraient de satisfaire ma curiosité ?

M. Boyé (23, boulevard de la Gare, *Toulouse*).

Le Docteur Pierre Gassen de Plantin. — Quelque érudit confrère pourrait-il me donner des renseignements sur Pierre Gassen, de Plantin, médecin de Saint-Gaudens, et sur son œuvre parue en 1601 : « Abrégé des eaues d'Encausse » ?

Dr Louis Montréal.

Van Swieten et Voltaire. — « La mémoire du célèbre Baron Van Swieten, premier médecin de Leurs Majestés Impériales, est encore trop récente dans l'histoire de la médecine, pour que nous croyions devoir entrer dans de grands détails sur cet illustre médecin. Nous nous contenterons de rapporter ici un service qu'il a rendu aux Lettres et que bien des gens ignorent. C'est à lui que les libraires de Vienne ont dû la liberté de vendre l'*Esprit des Lois*, dont l'Introduction avait été défendue à Vienne. C'est aussi à lui que Monsieur de Voltaire à dû que son *Histoire universelle* fût, contre toute attente, entre les mains de tout le monde dans ce pays-là. Il est étonnant, après cela, que ce poète célèbre ait fait, contre M. Van Swieten, une satire dans ses dialogues, où il le badine sur ce qu'il était, en même temps, premier médecin de la Cour et Président de la censure des livres et des études du Pays. »

Nous serions reconnaissant aux lecteurs de la *Chronique Médicale* de nous renseigner sur les relations de Voltaire et de Van Swieten.

R. Molinéry (*Luchon*).

Réponses.

Minerve avait-elle les yeux pers ? (XXXI, 117.) — La couleur des yeux de la déesse Athena a toujours possédé le privilège d'exercer la sagacité des chercheurs. Pour ce qui est des yeux « glauques », je ne vois pas très bien les raisons qui ont conduit Decharme à repousser cette traduction. Le terme a au moins l'avantage d'être calqué sur le mot grec γλαυκός.

Il me semblerait plus juste encore de traduire par « déesse aux yeux de chouette », expression qui a pour elle l'autorité de Schliemann. La chouette, γλαύξ, est l'oiseau de Minerve. On disait « γλαῦκας εἰς 'Αθήνας », porter des chouettes à Athènes ; comme nous disons maintenant : porter de l'eau à la rivière ; certains vases, trouvés en 1873 dans le palais d'Hissarlik (ancienne Troie ?), au milieu du trésor dit de Priam, ont été appelés vases de Minerve, en raison de leur forme : torses de femme avec des ailes de chouette — γλαύξ est apparenté à γλαύσσω, briller, et à λεύσσω, voir, regarder ; et l'on sait que la chouette, oiseau de nuit, a le regard perçant. Accordons-nous sur la couleur des yeux de la chouette, ce qui est facile, et nous attribuerons ensuite cette couleur aux yeux de la sage déesse.

Dr Alf. Lebeaupin (*Moisdon-la-Rivière*).

— Dans un des numéros de la *Chronique médicale*, je lis une note du Dr Noury, de Rouen, sur les yeux pers de Minerve et la signification du mot γλαυκῶπις, note dans laquelle il fait appel aux hellénistes.

Je n'ai aucune prétention à cet égard, mais qu'il me permette de lui signaler un livre du Dr Benaky, de Smyrne. Ce livre, d'une érudition extrême, a pour titre : *Le Sens chromatique dans l'Antiquité* (Maloine, 1897). Des pages entières y sont consacrées à l'étude de cette épithète. Il y est établi que γλαυκος comportait deux sens : celui de brillant et celui de bleu clair.

Le mot français *pers* aurait, d'ailleurs, une signification vague et étendue, comprenant des nuances claires du bleu et du vert, du bleu foncé, du violet et même du noir. Pour Littré, le pers est en général noir bleu.

Dr Audry (*Lyon*).

— Tous les étymologistes qui traduisent γλαυκῶπις par « à l'œil pers » (1), voire même par « à l'œil brillant », se trompent, quoique γλαύσσα signifie bien « briller ».

En réalité, en effet, γλαυκῶπις dérive de γλαυξ, γλαυκος, qui signifie chouette (2) et de ὤψ, ὤπος, visage.

(1) De γλαυκὸς, bleu.

(2) La *Chouette* porte ce nom de *la Brillante*, parce qu'au début, précisément, c'est de la chouette mystique ou céleste qu'il s'agissait. Athéna n'a été d'abord qu'une *Constellation* ! L'une des Grâces s'est appelée de même pour la même raison.

Ce mot signifie donc : *Athéna* à la face de *chouette* ». — Minerve n'est, au demeurant, pas autre chose qu'un dérivé de la Déesse, dite jadis *Femme à tête de Chouette*, divinité comparable à celles d'Egypte.

Pour comprendre, il suffit de savoir que Héra-Βοῶπις est *Junon à la tête de Bovidé Céleste*, c'est-à-dire : *La Femme à tête de vache*, qui n'est qu'une variante de la Vache Hattor d'Egypte. La céleste Vache n'est, au demeurant, que la *Grande Ourse*, comme la *Chouette* n'est que la constellation de l'équinoxe d'automne, les Pléiades.

D'ailleurs, quand Minerve (1) perdit sa tête de Chouette, l'oiseau devint son *parèdre* et descendit à ses pieds. C'est pourquoi on le voit à ses côtés, comme attribut ! — Au demeurant, Minerve est aussi une Femme du Pôle dans le *Dragon*, combinée à la Femme de l'Equinoxe : d'où les serpents de ses cheveux et celui qui lui ceint le corps.

Dr Marcel Baudouin.

— Dans le numéro du 1er avril 1924 de la *Chronique Médicale*, notre confrère le Dr P Noury, de Rouen, posait la question : *Minerve avait-elle les yeux pers ?* Pour répondre à cette question, il s'agit, en définitive, de savoir comment il convient de traduire l'épithète *glaucôpis*, appliquée à Athéné par Homère. Or, pour comprendre la signification de cette épithète, il est bon, avant tout, à mon avis, de tenir compte des rapports intimes qui existaient primitivement entre Athéné et la chouette, l'oiseau consacré à la déesse protectrice d'Athènes. Dans le principe, les Grecs ont vu dans *Glaucopis Athéné* la déesse à l'œil ou à la face de chouette (*glaux*, en grec la chouette), comme ils ont vu dans *Héra Bôopis*, la déesse Héra, à l'œil de bœuf ou de vache. Mais plus tard, on a trouvé que la chouette manquait de prestige : ainsi, Démosthènes exilé disait que Pallas Athéné se plaisait dans la société de trois bien vilaines bêtes, la chouette, le dragon et le peuple athénien. On est donc parti de là pour expliquer l'épithète *glaucopis* par la déesse aux yeux pers, mais on n'a jamais pu se mettre d'accord sur la couleur exacte de ces yeux pers : les uns y ont vu des yeux bleus, des yeux glauques, des yeux verts, et même des yeux gris ; pour mettre tout le monde d'accord, ou semble-t-il, on a admis que la déesse Athéné avait les yeux brillants ou lumineux. Enfin, je dois mentionner ici que, dans la Minerve de Phidias, reconstituée par Simart, en 1855, le problème avait été résolu d'une façon élégante, d'après le compte rendu de Th. Gautier :

> Une pierre d'azurite, enchâssée dans sa prunelle, rappelle l'épitèthe de glaucopis, qu'Homère ne manque jamais d'appliquer à Pallas Athéné et donne à son regard une lueur étrange : on dirait un œil vivant, qui scintille à travers un masque.

E. Talbot, auteur d'une mythologie grecque très estimée, déclare

(1) Ne pas oublier que Minerve n'est qu'un nom *étrusque* (*Mnerv*), et non grec.

que les yeux gris de Pallas Athéné sont bien ceux de la chouette, qui voit dans les ténèbres, dont les regards percent l'obscurité du ciel, et il ajoute en note :

Les Latins traduisaient par *cæsiis oculis*, aux yeux pers, aux yeux glauques. On y voit une allusion au bleu du ciel, ou à la couleur verte de la mer. Nous croyons plus naturel le rapprochement avec *Glaux*, la chouette, oiseau consacré à Athéné, et très commun aux environs d'Athènes.

C'est dans la *Mythologie de la Grèce antique*, de P. Decharme, que notre confrère le Dr Noury s'est documenté : l'auteur repousse l'explication de l'épithète *glaucopis* par *glaux*, la chouette ; il n'admet pas davantage l'explication par *glaucos*, bleu ou glauque ; mais je me demande comment il peut rattacher *glaucopis* au verbe grec, *glausso*, briller, étinceler. Du reste, dans une note, P. Decharme cite G. Curtius (*Principes de l'étymologie grecque*), et il ajoute :

Le rapprochement de l'épithète glaucopis avec le mot *glaux*, qui désigne la chouette, explique comment cet oiseau est consacré par excellence à Athéna. Peut-être aussi, la chouette dont l'œil brillant voit dans les ténèbres, était-elle le symbole naturel de la déesse dont le regard perce l'obscurité du ciel.

Par cette explication, P. Decharme concilie en quelque sorte les différents sens attribués au mot *glaucopis* ; car, quoi qu'on dise, il est impossible de nier les rapports intimes qui existent entre la chouette et Athéné Glaucopis, Athéné à l'œil ou à la face de chouette.

Si, maintenant, nous feuilletons la *Mythologie artistique* de René Ménard, nous y trouvons la reproduction d'une ancienne monnaie d'Athènes : une des faces représente la tête d'une Minerve archaïque ; l'autre face reproduit la chouette. Les Athéniens donnaient à cette monnaie le nom de *glaux*, la chouette, et on doit noter, en passant, que les Athéniens connaissaient même une danse particulière, *glaux*, la danse de la chouette (c'était, dit-on, une danse bouffonne).

Dans son *Histoire des religions*, Chantepie de la Saussaye rappelle que « Schliemann a trouvé des images d'Athéné à tête de hibou, et certaines monnaies portent la tête de la déesse d'un côté et d'un hibou de l'autre ». Dans ce même passage, Ch. de la Saussaye déclare que les rapports d'Athéné et du hibou sont difficiles à comprendre. A mon avis, la chose peut s'expliquer facilement de la manière suivante. Comme le fait remarquer E. Talbot, dans sa *Mythologie grecque*, la chouette, oiseau consacré à Athéné, est très commune dans les environs d'Athènes : un proverbe, cité par Lucien, disait même : porter des chouettes à Athènes, pour indiquer une chose absolument inutile. D'un autre côté, dans la *Légende athénienne*, E. Burnouf a pu écrire :

De tous les pays de la Grèce, l'Attique est celui où il y a le plus de chouettes, et dans l'Attique, c'est l'Acropole qui en nourrit le plus... Le prêtre qui, avant le lever du soleil, offrait le sacrifice à Athéna, les entendait encore autour de lui, accompagnant sa prière de leur cri cadencé. La chouette était donc naturellement l'oiseau d'Athéna.

Dans ces conditions, on peut admettre que la chouette a été tout d'abord le Totem de l'Attique, comme le bœuf était le Totem de la Béotie. A un moment donné, ce Totem s'est confondu avec Athéné, la Déesse protectrice des Athéniens, qui a donné son nom à la ville d'Athènes. Athéné a donc été tout d'abord une déesse à tête de chouette ; plus tard, les Grecs renoncèrent à la représentation de leurs dieux sous une forme animale : alors la chouette et la déesse Athéna devinrent indépendantes l'une de l'autre, et la déesse cessa d'être affublée d'une tête de chouette, mais la chouette n'en resta pas moins consacrée à Athéné.

Nous trouvons dans R. Ménard une médaille antique représentant la dispute qui s'éleva entre Poséidon et Athéné, pour savoir lequel de ces dieux donnerait son nom à Athènes. Poséidon et Athéna se trouvent placés à droite et à gauche d'un arbre (un olivier sans doute) ; autour du tronc de l'arbre s'enroule le dragon, et au sommet de l'arbre, on voit perchée la chouette, qui est restée l'oiseau consacré à Pallas Athéné, protectrice d'Athènes. Ainsi donc, nous voyons qu'au point de vue plastique, Athéné a été représentée successivement de trois manières différentes : 1° sous la forme de la chouette, Totem des habitants de l'Attique : 2° sous la forme d'une déesse ayant un corps de femme et une tête de chouette, comme l'a constaté Schliemann ; 3° enfin, la déesse a été figurée comme une femme, à côté de laquelle est représentée la chouette, oiseau consacré à Pallas Athéné. On voit par là qu'il était bien inutile de faire intervenir les yeux pers, ou les yeux brillants et lumineux, pour expliquer l'expression consacrée d'Homère : *glaucopis Athéné*.

Il y aurait encore bien des choses intéressantes à dire au sujet de la déesse Athéné dans ses rapports avec la médecine : ainsi, Minerve Hygie est représentée avec les attributs d'Asclépios ; d'un autre côté, au Pirée et à Oropos, la déesse portait le surnom de *Paionia*, en rapport avec *Paiéon*, le dieu homérique de la médecine. J'espère pouvoir, un jour ou l'autre, revenir sur ces rapports, en étudiant la question des origines médicales en Grèce.

Dr Ed. Pivion (*Paris*).

— Il y a longtemps que les interprètes d'Homère ne traduisent plus l'épithète *glaukôpis* par (déesse) « aux yeux pers », ou « aux yeux glauques ». Athéna glaukôpis signifie, exactement, *Athéna aux yeux, ou à la face de chouette*. Γλαύξ, gén. γλαυκός, en langue grecque, signifie *chouette*. Mais pourquoi ce bizarre qualificatif ?

Le totémisme, dit Salomon Reinach, dans « Orpheus », cette remar-

quable histoire générale abrégée des religions, a laissé en Grèce plus que des traces. Il y a, d'abord, les animaux familiers des Dieux qui, à une époque plus ancienne, étaient des Dieux eux-mêmes : l'aigle de Zeus, *la chouette d Athéna*, la biche d'Artémis, le dauphin de Poseidon, la colombe d'Aphrodite, etc.

On peut lire aussi, même ouvrage, page 113, le passage suivant :

.... A Troie, dans des couches très anciennes (vers 2.500 av. J.-C.), on a trouvé des vases d'argile, ornés d'une tête surmontant des seins très grossièrement figurés ; la tête ressemble tellement à celle d'une chouette, qu'elle fit penser d'abord à l'épithète d'Athéna dans Homère, « la déesse aux yeux ou à la face de chouette », *glaukôpis*.

A Mycènes, on a exhumé une tête de génisse en argent, qui rappelle également la *Héra boôpis* d'Homère, « aux yeux ou à la face de génisse ».

Ces monuments *et ces textes* semblent témoigner de survivances du culte des animaux, comme en Egypte, où les divinités à tête animale et à corps humain ont longtemps été représentées par l'art.

Les confrères, savants hellénistes ou autres et, en particulier, le Dr P. Noury, de Rouen, conviendront que la traduction, rappelée par S. Reinach, est moins banale que celle donnée communément. Du reste, la chouette n'est-elle pas considérée comme douée d'un regard particulièrement aigu, puisqu'il perce même les ténèbres ? L'architecte qui a conçu le Palais de Justice d'Alger était tout imbu de mythologie classique : il a couronné le fronton de l'édifice d'une chouette, voulant montrer par là, sans doute, que si la justice est boiteuse, elle est loin d'être aveugle...

Dr V. Trenga (*Alger*).

— L'expression « glaucôpis » a été traduite dans les ouvrages de différentes façons : aux yeux bleus ; aux yeux verts ; aux yeux pers ; aux yeux glauques ; et même, si mes souvenirs sont exacts — je n'ai pas sous la main un dictionnaire grec pour vérifier — aux yeux de chouette, le nom de cet oiseau en grec étant « glaucos » (à vérifier). Personnellement, je traduirais volontiers : aux yeux couleur d'eau de mer, c'est-à-dire variant du bleu au vert et réciproquement, rappelant ainsi que Vénus est née « de l'écume de la mer ».

Dr P.-D. Desgardes.

Monstre parasite (XXX, 236). — Le « monstre parasite », dont la *Chronique médicale* (1923, p. 237) a publié la figure, et que mon ami, le Dr Cabanès, n'a pu identifier, dit-il, est un monstre double, du type parasitaire, qui est fort connu des spécialistes. Il institue le type de l'espèce appelée hétéropagie, créée pour lui précisément, par I. Geoffroy Saint-Hilaire (*Traité des Monstres*, III, p. 213).

C'est l'HÉTÉROPAGE DE GENES, décrit par PINCET, médecin de Gênes, au commencement du XVIIe siècle (Pincet, *Lettres à Licetus*, 1708, p. 124) ; puis par LICETUS et T. BARTHOLIN.

Ce monstre est né à Gênes en 1617 (1). Bartholin l'a examiné à 22 ans. Le double baptême, au dire de Sauval, n'eut lieu qu'après que le curé de la paroisse en eut référé au vicaire général de son évêque et celui-ci au pape Paul V !

Cet être incomplet vivait uniquement sur le sujet principal, d'où la création des monstres hétérotypiens ; sans cela, il aurait fallu le classer dans les *Xiphopages*, du type Radica-Doodica, ou les Thoracopages.

I. G. Saint-Hilaire n'avait observé qu'un fœtus mort-né de cette espèce, dont l'anatomie pathologique restait à faire de son temps.

Un autre hétéropage vivant, appelé Papoo (2), est né aux Indes. Il était à Londres en 1832, âgé de 32 ans, marié à une Anglaise.

Les auteurs citent d'autres cas, en particulier ceux de CALORI (1876), de BINET-SANGLÉ (1899). — Le Dr CERF, en 1898, a d'ailleurs consacré une étude d'ensemble à ces monstres rares, qu'on a aussi observés chez les bovidés (KITT). — LIPTAY, DUXTORFF ont mentionné d'autres faits discutables.

Par contre, les monstres *hétéradelphes*, qui sont très voisins, mais moins complets encore, sont assez communs.

Dr MARCEL BAUDOUIN.

Les monstres doubles en Chaldée (XXX, 236, 349). — Un cylindre assyrien, publié par MENAUT (*Cylindres et Bible*, p. 32) montre un homme très âgé, qui présente *deux têtes*, soudées par l'occiput, c'est-à-dire un véritable *Janus* ou le monstre double appelé *Janiceps*.

Ces deux têtes sont pourvues d'une barbe abondante, descendant jusque sur la poitrine. Mais ces deux têtes se trouvent « sous le même bonnet », je veux dire sont coiffées d'un chapeau cultuel, à deux cornes ; ces cornes représentent les cornes du Bovidé (*Grande-Ourse*) polaire (3). Il s'agit donc d'un prêtre du culte du pôle, venant adorer son grand chef, gardé par un homme à tête de *Lion* (*Petite-Ourse*), et ayant en main le fameux vase jaillissant (équinoxe d'automne).

Il s'agit, évidemment, du même symbolisme que chez les Ro-

(1) L'hétéropage génois ou de Pincet a été reproduit en dessins, par G. Saint-Hilaire, dans son Atlas. Il faut en rapprocher la belle gravure de la *Chronique médicale*.

(2) Il ne faut pas le confondre avec l'hétéradelphe Laloo (d'Angleterre), ayant vécu vers 1752.

(3) Cela fait songer aux deux cornes de Moïse, de Michel-Ange, ces deux cornes sont, évidemment, le seul reste, sur la tête, d'une coiffure du même genre.

mains. Mais on n'a pu *dessiner* de tels êtres mythiques, que quand on a eu connaissance de monstruosités analogues.

Dr Marcel BAUDOUIN.

Origine d'un nom géographique (XXVII, 308). — Le Dr RAOULX a raison : les noms de « Freinet », « Fraisnet », « Fraînet », etc., ont bien pour origine *fraxinus*, que l'on trouve dans VIRGILE, PLINE, etc., avec le sens de frêne ; dans PAPINUS STATIUS, avec le sens de javelot en bois de frêne. Tous les vieux auteurs l'affirment.

CHORIER, dans son *Histoire du Dauphiné* (l. X, page 729), épilogue sur un « Fraisnes » (lieu-dit), sis dans le Dauphiné, et ajoute que le « Fraxinetum des anciens n'était autre que ce lieu-dit ».

BOUCHE, dans son *Histoire de Provence*, dit de même, alors qu'il raconte cette histoire. Ce fut sous BOZON II, comte de Provence, que les Sarrasins s'emparèrent du Fraxinet (La Garde-Freinet), et sous GUILLAUME II, qu'on les en chassa. « Le pays, est-il ajouté *passim*, s'appelait naguère Fraxinet. Alors qu'il fut repris aux Maures, sous Guillaume de Provence, le nom de la localité se modifia ; le nom originel s'écourta, mais on lui surajouta un appendice : Fraxinet devint Frainet-de-Grimault », parce que (dit Bouche) Guillaume, comte de Provence, l'ayant repris à l'aide d'un Grimault, on lui donna pour récompense toute la contrée où était ce Fraxinet, qui depuis a retenu son nom de Baronie et de Marquisat de Grimault ». (*Histoire de Provence*, t. I, page 803.)

Je puis ajouter ici, en passant, que GRIMAULT est la traduction en français de Grimaldi. On sait que la famille des Grimaldi est une des familles les plus authentiquement nobles du monde, et une des plus anciennes, et que ses représentants actuels sont les princes de Monaco.

Ce lieu était jadis planté de frênes, et possédait un château « très fort », qui servit, des années durant, de retraite aux Sarrasins. « On en veoit les masures à deux lieuës du golfe de Grimaud, près d'un village qu'on appelle La Garde-du-Frainet, et de la forêt qui porte le nom des Maures » (C.-F. HADRIEN DE VALOIS, *Notit. Gall.*, au mot *Fraxinetum*.

TRÉVOUX (tome II) dit : « Il y a encore d'autres lieux qui ont porté le même nom de *Fraxinetum* : tel est un bourg de l'Aragon nommé aujourd'hui « Frêno », et un autre dans l'Andalousie. Tel encore un bourg d'Italie, nommé aujourd'hui « Frassineto », sur les confins du Milanais et du Piémont. »

Enfin, CORDEMOY raconte que les « Sarrasins s'étaient saisis, depuis l'an 891, d'une petite place appelée *Fraxinetum*, située sur les côtes de Provence, près d'une grande et épaisse forêt, dont elle était couverte du côté de la terre. »

Voilà ce que disent les vieux auteurs, et, ma foi ! autant vaut les croire ; peut-être sont-ils d'autant plus près de la vérité qu'ils sont plus loin de nous.

Daniel CALDINE.

Chronique Bibliographique

Avis à MM. les éditeurs et romanciers.

*Nous prévenons MM. les éditeurs et romanciers, que nous ne ferons plus désormais, à notre grand regret, mention ni compte rendu des romans qui nous seraient adressés, sauf s'ils ont un caractère médical, ou si l'auteur est un médecin ; encore, dans ce cas, ne prenons-nous d'autre engagement que d'inscrire l'ouvrage à l'*Index bibliographique. *Le défaut de place nous oblige à prendre cette détermination, qui aura son plein effet après que les analyses, déjà faites et composées, auront été publiées.*

HIPPOLYTE ROY. — **La vie, la mode et le costume au XVIIe siècle** (époque Louis XIII). Ed. Champion, éditeur.

Nous sommes toujours en admiration devant ces « Bénédictins » de province, qui consacrent plusieurs années à des travaux d'érudition et nous fournissent la « moelle substantificque », dont nous faisons la trame de nos études.

M. H. ROY s'est livré à une besogne qui, d'apparence, est fastidieuse, mais a dû lui procurer de grandes joies. Il a réussi à reconstituer la vie à la Cour de Lorraine, rien que par les factures des fournisseurs de cette Cour ; et mieux, il a su animer, faire vivre ces papiers jaunis et nous montrer ses personnages « du lever au coucher, du sermon au ballet, des visites aux voyages, de la collation à la procession ». Et il en tire parfois des révélations pour le moins imprévues.

Contrairement à une légende trop accréditée, on se baignait au XVIIe siècle et les seigneurs, musqués et fardés, de l'époque, se tenaient propres. On savait désinfecter, *parfumer* les appartements : l'on faisait, pour cela, des fumigations de gommes ou de plantes, des baies de genièvre notamment. On traitait même certains maux intimes de la femme, en faisant brûler des vieux cuirs ou des plumes de volatiles, préférablement celles de perdrix.

Nous avons décrit naguère le cérémonial de la saignée. Notre auteur y ajoute un détail que nous avons ignoré : on se servait, pour cette opération de petite chirurgie, d'une écharpe de la plus riche confection et dont M. H. Roy nous fait (p. 284-5) la plus minutieuse description.

Tout cela contribue à nous faire revivre les mœurs d'une époque en son ensemble peu connue, et qui eut pourtant deux grands artistes pour nous en conserver le souvenir : ABRAHAM BOSSE et JACQUES CALLOT.

Claire Ferchaud, la « Voyante » de Loublande,
par E. BOISMOREAU. Paris, *Mercure de France*, 1919.

C'est l'histoire d'une petite Vendéenne, à l'âme mystique, dont la

guerre a hyperesthésié l'entité psychique. A l'entendre, c'est l'athéisme de la plupart des Français qui a causé la catastrophe, et pour éviter son retour, il faut vouer la France au Sacré-Cœur. L'auteur, un de nos confrères, a fait le pèlerinage de Loublande, devenu le centre d'un important pèlerinage, depuis qu'y vaticine la *Voyante*. Il nous donne l'« observation » de la jeune fille, actuellement âgée de 35 ans ; mais faute d'informations suffisantes, il se garde de formuler des conclusions ; tout au plus fait-il de ce « sujet », qui offre tant d'intérêt pour un psychiatre, « une mystique à extases hypnoïdes » ; ce qui, on en conviendra, n'est pas d'une précision rigoureuse.

M. V. Andel. — **Plaque Regulations in the Netherlands** (*Janus*, novembre-décembre 1916) ; — du même, *Quelques figures de lépreux dans l'art classique des Pays-Bas* (*Janus*, mai-juin 1919).

Le Dr Andel, un de nos plus érudits confrère néerlandais, a retracé, d'après les archives locales et autres sources de documentation, les mesures de préservation prises en Hollande contre la peste, les pénalités encourues par ceux qui y contrevenaient, l'interdiction d'assister aux guild-assemblées et aux réunions des gardes civiques, de fréquenter les tavernes et autres lieux de réunion ; en un mot, tous les règlements édictés en temps de peste sont passés en revue. Quatre intéressantes gravures accompagnent le texte.

La seconde monographie écrite, celle-là, en français — la précédente était en anglais — a trait à la lèpre et aux lépreux dans l'art néerlandais. Le nombre des lépreux fut relativement considérable dans les Pays-Bas jusqu'au milieu du xviie siècle, en dépit des mesures prophylactiques prises pour éviter la contagion. L'isolement et l'internement dans des maladreries furent pratiqués dès le moyen âge. Le Dr V. Andel signale un certain nombre de toiles où il a reconnu des lépreux, notamment dans un tableau de Sébastian Vrancks, conservé à la vieille Pinacothèque, à Munich ; dans un triptyque du musée municipal de la Halle aux Draps, à Leyde ; sur un tableau de Bernard van Orley, reproduit déjà par H. Meige. D'autres lépreux figurent sur des tableaux, dans l'église d'Alkmaar ; au Musée Boymans, à Rotterdam ; et au Musée de l'Etat, de la même capitale.

Il n'est pas toujours facile de diagnostiquer la lèpre sur une peinture, mais combien la difficulté s'accroît pour la sculpture ! L'auteur indique, néanmoins, une représentation sculptée de saint Martin, le patron d'Utrecht, qui a orné la tombe d'un des évêques, dans la cathédrale de cette ville. On peut, d'après cet aperçu sommaire et incomplet, juger de l'intérêt que présente la monographie de notre confrère néerlandais, émule des Paul Richer et Meige, dont il se reconnaît, d'ailleurs, le disciple et comme nous l'admirateur.

A. C.

L'hirondelle sous le toit, par Lucien Descaves. — Librairie Albin Michel.

Roman sur la guerre, sur les mœurs des réfugiées. Description d'une petite ville où des familles bourgeoises donnent asile à des enfants dont les parents ne leur en savent aucun gré.

Ces bourgeois sont de braves gens, honnêtes, charitables, mais, naturellement, puisque nous sommes en France, envieux, vaniteux, divisés par la politique et la religion. Ces divisions et ces jalousies, ces commères mal transplantées, cette petite réfugiée, l'hirondelle sous le toit, qui porte bonheur à ceux qui l'ont accueillie, tout cela est très bien observé par un des rares romanciers d'aujourd'hui qui savent encore faire un roman.

Paul Prist. — **Le miracle des Hommes**. Libr. Kemplen. — Trois nouvelles. La seconde, le douloureux journal d'un vieil homme amoureux, est la plus dramatique, la plus émouvante.

Raymond Escholier. — **Le sel de la Terre**. Libr. Malfère, à Amiens. — Un roman sur la guerre, où sont exaltées les vertus (douteuses) du paysan. — **La Nuit**. Libr. Ferenczi. — Un roman qui aura pour les médecins un intérêt tout particulier, car l'auteur y pose le problème de l'hérédité. Ce type de jeune fille, de cette fille de fille, sur laquelle pèse cette lourde hérédité de sensualité brutale, de cette nymphomane privée de la vue, mais pas privée de sens, est remarquablement étudié.

Georges Maurevert. — **L'Affaire du grand plagiat**. Libr. Malfère, à Amiens. — Recueil de nouvelles très variées de ton et d'égal intérêt. H. d'Alméras.

Lésions osseuses préhistoriques de la Vendée, par le Dr André Rouillon, ancien interne des hôpitaux de Nantes; thèse de doctorat de la Faculté de médecine de Paris.

Le savant travail du Dr André Rouillon est une nouvelle contribution à la pathologie préhistorique, dont la littérature a pris une si curieuse importance depuis quelques années.

Il étudie particulièrement les lésions, d'origine traumatique, infectieuse ou autre, présentées par des ossements et des dents provenant de différentes sépultures néolithiques de la Vendée (celle de Bazoges-en-Pareds, notamment), et datant d'au moins dix mille ans avant J.-C. Pour des diagnostics aussi lointainement rétrospectifs, on ne saurait être trop prudent ; aussi doit-on louer la compétence et la conscience (surtout dans la question de la syphilis préhistorique, où il est à juste titre si réservé) avec lesquelles l'auteur les discute.

Des dessins très nombreux et très clairs, des photographies et des radiographies fort belles illustrent le texte de la façon la plus heureuse. Dr J. Th.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Bourgeois (A.). — *Les besicles de nos ancêtres*. A. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — Trisca (Petre). — *Aperçu sur l'histoire de la médecine préventive*. Maloine et fils, 27. rue de l'Ecole de-Médecine, Paris. — Fortolis (Ludovic). — *Les Anglais en France : des cachots de la Terreur aux geôles de l'Empire*. Librairie académique Perrin. — Dumur (Louis). — *Les Défaitistes*. Albin Michel. — Bernard (Jean). — *365 Pensées*. Eugène Figuière, 17, rue Campagne-Première (XIVe). — Lian (Camille), D^r^. — *L'année Médicale Pratique*. A. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine. — Dalimier (Roger) et Gallié (Louis). — *La Propriété Scientifique* ; le projet de la C. T. I. Rousseau, 14, rue Soufflot. — Sartory (A.). — *Encyclopédie illustrée des Actualités Scientifiques*. Aristide Quillet, éditeur, 278, boulevard Saint-Germain, VIIe. — Fleg (Edmond). — *Anthologie Juive, du moyen âge à nos jours* (2 volumes). G. Crès et Cie, 21, rue Hautefeuille. — Grappe (Georges). — *La vie de J.-H. Fragonard*. G. Crès, 21, rue Hautefeuille. — Barbier (Emile). — *L'Atavisme*. Albert Messein, éditeur, 19, quai Saint-Michel. — Bourget (Paul). — *La Geôle*. Plon-Nourrit, éditeurs, 8, rue Garancière (VIe). — London (Jack). — *Croc-Blanc*. Crès, éditeur, 21, rue Hautefeuille. — Dauville (Max). — *Introduction à la vie militaire*. Editions de La Renaissance d'Occident, Bruxelles. — Dorveaux (Paul), D^r^. — *Les Pots de Pharmacie*. Librairie Marqueste, 7, rue Ozenne, Toulouse. — Rabaud (Etienne). — *L'Adaptation et l'Evolution*. Etienne Chiron, 40, rue de Seine. — Leuridant (Félicien). — *Une Education de Prince*. Edouard Champion, 5, quai Malaquais. — Jenner. — *Centième Anniversaire de la mort de Jenner*. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain. — Metzger (Hélène). — *Les Doctrines chimiques en France au début du XVIIe et à la fin du XVIIIe siècle*. Les Presses Universitaires de France, 49, Boulevard Saint-Michel. — Damas (de), comte. — *Mémoires du Baron de Damas*. Plon-Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, 8, rue Garancière. — Waliszewski (K.), *La Russie il y a cent ans ; Le Règne d'Alexandre Ier*. Librairie Plon-Nourrit, 8, rue Garancière. — Thompson. — *Ancient Spectacles and other Aids to light, in the Wellcome Historial Médical Museum*. — Poiteau (Emile). — *Le Calvaire de Niobé*. Imprimerie Centrale de l'Artois (Arras). — Paléologue (Maurice). — *Le Roman Tragique de l'Empereur Alexandre II*. Plon et Nourrit, 8, rue Garancière. — Trémois (Edg.). — *César Walter, dictateur*. L'Edition Française illustrée, 21, rue Hautefeuille (2 volumes). Prix 3 fr. 50 l'un. — Bizard (Léon) D^r^. — *La Syphilis et les Domestiques*. Imp. Tancrède, 15, rue de Verneuil. — Thompson (C.). *Greco-Roman votive Offerings for Health, in the Welcome Historical Medical Museum*. —

RAYNAL (Th.). — *Sur la Réforme de l'Enseignement et la Refonte du Statut Professionnel de l'Art Dentaire en France.* A Maloine, éditeur, 27, rue de l'Ecole de Médecine. — LOUGE (Reine H.), Dr. — *Monsieur Paul Bourget, Psychiatre.* Jouve et Cie, éditeurs, 15, rue Racine. — DOORSLAER VAN (G.), Dr. — *Episodes de la Vie Médicale d'antan,* L. et H. Godenne, éditeurs, 28, Grand'Place (Malines). — *Aperçu Historique sur la Médecine et les Médecins à Malines avant le XIXe siècle.* Imprimerie L. et H. Godenne, 28, Grand'Place (Malines) — *Médecins musiciens et musicographes, leurs œuvres,* imprimerie de Vlijt, rue Nationale, 46, à Anvers. — *Hommage au Dr Antoine Magnin, de la Société d'Histoire Naturelle du Doubs* (Séance du 5 juillet 1920), *Annales de la Société Botanique de Lyon.* — CARBONELLI (Giovanni). — *Farmacie e farmacisti in italià nel scola XVI.* — *El « Cavadenti » e la caricatura.* — GILLE (Paul). — *Le Magistère de la Raison.* Editions Homo, Direction Ed. Heuten, 35, avenue de la Liberté (Bruxelles). — DARTIGUES (L.). *Le Fibrome Utérin, cause de mort.* L'Expansion scientifique française, 23, rue du Cherche-Midi, Paris. — NÈGRE (Paul Dr). — *Une vieille tradition dans une vieille Faculté : Le Serment d'Hippocrate.* Imp. Firmin et Montane, rue Ferdinand-Fabre et quai du Verdanson (Montpellier). — GUEYRAT (Louis Dr). — *La Syphilis.* A. Maloine, éditeur, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Montpellier. — RODILLON (Georges). — *La Réaction de Wassermann rendue simple et précise.* A. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Montpellier. — COLBERT (C de Cambo). — *Le traitement de la Tuberculose Pulmonaire en clientèle.* A. Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Montpellier. — DORVEAUX (Paul). — *Le Jubilé Scientifique de M. le Dr Paul Dorveaux.* Société de l'Histoire de la Pharmacie, 7, rue de Jouy. — LAURET (René). — *Les conditions de la vie en Allemagne.* G. Grès, éditeur, 21, rue Hautefeuille. — PRAVIEL (Armand). — *L'Assassinat de Monsieur Fualdès.* Librairie académique Perrin, 35, quai des Grands-Augustins (prix 7 fr.). — ROMIER (Lucien) — *La conjuration d'Amboise ; L'Aurore sanglante de la liberté de conscience ; Le Règne et la mort de François II.* Librairie Perrin et Cie, Paris. — LECLERC (Arthur). — *L'Age critique ; Le Diabète ; L'Artériosclérose ; Les maladies du Cœur et de l'aorte ; Les Albuminuries.*

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

PARIS, 6, Rue de la Tacherie

R. C. Seine N° 53.319

La Chronique Médicale

[library stamp]

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & C°
(MAISON CHASSAING.)

VIN
DE
CHASSAING
BI-DIGESTIF
CONTRE LES
AFFECTIONS
des **VOIES DIGESTIVES**
la **PERTE** de l'**APPÉTIT**
et des **FORCES**
1 ou 2 verres à liqueur après les repas.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Ph^ciea*

R. C. Seine N° 53.319

COQUELUCHE - TOUX NERVEUSE
SIROP COCLYSE
NE CONTIENT NI NARCOTIQUE, NI TOXIQUE

R.C. Seine, N° 53.319

32e ANNÉE N° 3 1er Mars 1925

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire littéraire

Les aspects médicaux de la vie et de l'œuvre de Delille,

par M. le Dr L. Lorion (de *Paris*).

Delille nous appartient comme malade et, occasionnellement, comme écrivain médical. On pourrait dire que sa biographie est presque autant l'histoire de ses maladies que celle de ses œuvres, tant sont fréquents les points de contact entre les deux sujets.

Occupons-nous d'abord du malade.

A l'aide des *Souvenirs de Mme Delille* (1), et de l'abondante correspondance du poète, nous allons pouvoir suivre, en quelque sorte pas à pas, son intéressant *curriculum vitæ pathologicæ*.

Jacques Delille naquit à Aigueperse, en Auvergne, le 27 mai 1738. Issu d'une union illégitime, quoique les ascendants de sa mère, Hiéronyme Bérard de Chazelle, fussent apparentés à la famille du chancelier L'Hospital et à celle de Pascal, il eut une enfance malheureuse et vécut à peu près abandonné des siens (2).

Il fut mis en nourrice chez une meunière, jusqu'à l'âge de 4 ans, puis placé dans une pension tenue par des ecclésiastiques, à Chanonat, village situé à trois lieues au sud de Clermont-Ferrand. « Le chagrin de ne plus voir *sa mame* (c'est ainsi qu'il nommait sa nourrice) lui occasionna, disent les *Souvenirs*, une fièvre ardente et de fortes convulsions... Convalescent, on l'exposa comme un petit vieillard

(1) Celui qu'on appelle communément *l'abbé Delille* ne fut jamais engagé dans les ordres ; ce titre lui venait du bénéfice de l'abbaye de Saint-Séverin, en Poitou, qu'il dut à la protection de la reine Marie-Antoinette, de Mme Elisabeth et du Comte d'Artois, à qui il avait dédié son poème des *Jardins*. — Mme Delille était née Vaudechamp et originaire de Saint-Dié. — Les *Souvenirs* paraissent avoir été dictés par le poète dans les dernières années de sa vie, et rédigés ou arrangés après sa mort. Ils s'arrêtent à la rentrée de Delille en France, après son séjour de deux ans en Angleterre (1801). Ils n'ont jamais été publiés et forment un assez volumineux cahier ; de plus, il en existe une copie, de la main de Sainte-Beuve. Ces deux manuscrits sont déposés à la Bibliothèque nationale, avec trois autres volumes de correspondance et de brouillons de poésies. C'est sur ces documents de première main que nous avons travaillé.

(2) Le père de Delille aurait été un avocat au Parlement, du nom de Montanier, lequel ne semble pas s'être beaucoup intéressé à son rejeton. En sept ans, l'enfant n'aurait reçu de lui que la somme de 24 sols !

à la chaleur du soleil et, à la longue, il put se joindre aux autres enfants et partager leurs jeux. » La gouvernante de l'établissement, M[lle] BONNET, prit l'enfant en affection et lui octroyait de temps en temps des friandises; tandis que la domestique, Toinette, le portait dans ses bras à l'église les dimanches d'hiver, à cause des engelures dont ses mains et ses pieds étaient atteints. Quarante ans plus tard, le poète parlera avec attendrissement de tous ces braves gens.

A l'âge de 9 ans et demi, Jacques partit pour Paris, où il entra au collège de Lisieux (1). Il y fut élevé par charité, car il semble bien que le paiement de sa pension ne s'effectua jamais que d'une manière aussi irrégulière qu'insuffisante. Il se montra, d'ailleurs, excellent élève et ses succès scolaires lui valurent de nombreuses récompenses. A ce propos, les *Souvenirs* nous donnent, sous une forme assez plaisante, un précieux renseignement, concernant la complexion physique de l'adolescent : « Sa petite taille, y est-il dit, semblait encore plus menue sous tant de lauriers et sa chétive santé put à peine soutenir le poids de la gloire. » Il restera toute sa vie petit, fluet, de tempérament délicat, tout en conservant longtemps une remarquable vivacité d'allure.

Un fait pathologique assez singulier se produisit chez le jeune Delille, pendant son séjour au collège de Lisieux. L'élève avait 13 ans, lorsque, dans une promenade au Jardin des Plantes, ayant voulu examiner de très près une plante exotique et en respirer le parfum trop fort, il éprouva aussitôt un malaise, qui alla jusqu'à la perte totale de connaissance. Ce malaise se reproduisit, par la suite, plusieurs fois, à des intervalles plus ou moins éloignés et, « à chaque répétition, lisons-nous dans les *Souvenirs*, l'influence funeste de la plante marquait le début de la crise ». Conformément à l'opinion de la plupart des neurologistes (2), nous nous croyons autorisé à classer cette « réminiscence » olfactive parmi les *auras sensorielles*, et à la considérer comme le prodrome d'une crise d'épilepsie fruste ou intégrale.

Quoique imprécis et incomplets, les détails que nous trouvons sur un accident semblable, survenu pendant un voyage de Delille en Auvergne (en 1789), ne nous paraissent laisser aucun doute sur le diagnostic. En voici la relation textuelle :

Le 5 mai, dans une auberge où l'on s'arrêta pour reposer les chevaux, dix lieues avant Moulins, il (Delille) demanda à son domestique de lui donner de l'eau fraîche lorsqu'il sera temps : « Je sens *l'odeur de la plante* », dit-il, et il s'évanouit. Quelle épouvante, quelle douleur pour une

(1) Ce collège, dirigé par des Chartreux, était situé rue Saint-Etienne-des-Grès, ou plus exactement *des Grecs* ; cette rue se trouvait à peu près sur l'emplacement actuel de la rue Cujas, d'après une obligeante indication que nous devons à l'érudition de M. le D[r] Noir.

(2) Cf. *Traité de Médecine* BOUCHARD, BRISSAUD et CHARCOT, t. VI, p. 1304, chapitre *Epilepsie*, par le D[r] DUTIL.

personne (sa femme) qu'il voulait présenter à Mme Hiéronyme ! Le fidèle Hémar rassura : c'était la troisième attaque de ce genre qu'il voyait depuis 5 ans. La souffrance fut longue pour l'amitié pressant un corps glacé, dans une petite maison isolée au bord de la route. Lorsqu'une moiteur sortit de ses mains et de son visage, son domestique lui apporta un grand vase d'eau de puits, où il plongea ses bras ; le remède inquiéta autant que le mal... Ce fut en continuant son chemin qu'il raconta l'origine de ce mal, qui épuisa plus les forces de sa jeunesse que son extrême travail et le pénible état de professeur... Cette attaque devint moins fréquente avec l'âge et disparut pour faire place à d'autres infirmités.

Ces infirmités et ces maladies, ce furent : l'affaiblissement progressif de la vue, le rhumatisme et la goutte, l'hémorrhagie cérébrale, avec son cortège habituel de paralysie. A l'exception de cette dernière, les autres n'attendirent pas la totale disparition des crises épileptiformes pour assaillir leur victime. De toutes ces maladies, l'affection oculaire, que nous regrettons de ne pouvoir désigner avec plus de précision, est celle dont il est le plus souvent question dans la conversation et dans les écrits de Delille. Elle dut commencer d'assez bonne heure, probablement par une myopie plus ou moins prononcée, sans qu'il ait jamais été fait mention de lunettes ni de lorgnons dans les documents que nous avons passés en revue. Ce ne sera que lorsque le patient aura atteint la soixantaine, qu'on nous le dépeindra armé d'une forte loupe pour se livrer à la lecture.

L'anecdote que nous rapportons, d'après une note manuscrite obligeamment communiquée par M. le Dr Cabanès, va nous édifier sur le degré de cette infirmité :

Il (Delille) avait la vue extrêmement faible et ne voulait pas en convenir. Se trouvant un jour chez M. de Saint-Prix, il s'obstinait à regarder un tableau représentant *les Amours de Vénus*, et de si près que le bout de son nez touchait ce que montrait un Cupidon qui tournait le dos : « C'est beau, disait-il ; cette Vénus a un charmant visage. »

Mais, si Delille parle souvent des défectuosités de sa vue, il ne nous dit jamais rien qui puisse nous aider à connaître la nature de l'affection en cause, il ne nous fournit aucune donnée séméiologique, aucune indication sur les traitements prescrits.

L'iconographie relative à ce personnage, quoique assez considérable, n'est pas plus instructive à cet égard : elle nous offre plutôt une physionomie animée, des yeux vifs et éveillés (1). Devant cette carence des éléments essentiels, deux ophtalmologistes des

(1) D'un portrait *écrit* par Mme Delille, nous extrayons les détails suivants : « ... c'était dans ses regards qu'il fallait chercher sa physionomie tout entière ; ils étaient si expressifs qu'on ne voulait pas croire à leur extrême faiblesse, lorsque la conversation animait ses yeux et qu'ils animaient la conversation ». Un autre portrait, tracé de main de femme, dit : « ses yeux sont enfoncés, mais il en fait ce qu'il veut et la mobilité de ses traits .. ne laisse pas à sa figure le temps d'être laide ».

plus distingués et des plus avertis de l'histoire de leur art, se sont déclarés impuissants à résoudre le problème diagnostique que nous leur avions soumis.

Et cependant, sur ce sujet qui le touche si fâcheusement, le poète revient avec une complaisance inlassable, avec une faconde qui n'a d'égale que l'étonnante variété de ses expressions. Dans ses œuvres poétiques, comme dans ses lettres, nous rencontrerons, au milieu d'innombrables allusions à ses infirmités, d'inévitables comparaisons avec les aveugles fameux de la légende et de l'histoire : Œdipe, Homère, Bélisaire, Milton, tels sont ses patrons les plus invoqués. En attendant d'en trouver les échos dans ses poèmes, nous allons, sans nous astreindre à un ordre trop solennel, emprunter à sa correspondance ses notations les plus caractéristiques.

En 1784, Delille accompagna le comte de Choiseul-Gouffier dans son ambassade à Constantinople. Au cours de ce voyage en Orient, dans une lettre adressée à une Mme de Vassy (?), à Paris, il parle de Malte avec

son superbe port, « ses grandes murailles blanches qui auraient, écrit-il, achevé de m'aveugler ». Un peu plus loin, il vante les charmes des îles de l'Archipel : « la fécondité de leur terrain, l'avantage de leur position, la beauté de leur ciel, la douceur de leur climat, embelli par tout ce que la fable a de plus enchanteur et l'histoire de plus intéressant, offrent un des plus ravissants spectacles qui puissent flatter l'imagination et les yeux, mais je n'en pouvais jouir comme les autres, chacun m'affligeait inhumainement d'un plaisir que je ne pouvais partager. On me disait : « Voilà la patrie de Sapho, d'Anacréon, d'Homère. » Hélas ! j'étais aveugle comme lui, et jamais je ne l'avais si douloureusement éprouvé... mais du moins, je découvrais à peu près la position des lieux et je voyais tout cela un peu mieux que dans les livres ».

Il y a, évidemment, de l'artifice littéraire dans l'exagération avec laquelle l'auteur s'exprime sur son infirmité, et l'hyperbole est en flagrante contradiction avec les lignes suivantes :

Je ne chercherai pas à vous exprimer mon plaisir en mettant les pieds sur cette terre célèbre (Athènes)... Je pleurais de joie, je voyais tout ce que je n'avais fait que lire, je reconnaissais tout ce que j'avais connu dès l'enfance... mais ce que je n'oublierai jamais de la vie, c'est la sensation que m'a fait éprouver l'aspect du premier mouvement de cette ville à jamais intéressante... je ne pouvais me lasser de voir ces belles colonnes...

Et le voyageur fait une description imagée, qui nous rassure un peu sur son acuité visuelle, mais qui ne l'empêche pas de terminer sa lettre par cette phrase moins enthousiaste : « ma vue se brouille ; je ne puis plus écrire et cela m'attriste... »

On nous permettra d'intercaler à cette place un incident de voyage qui a trait à la police sanitaire et nous initie en même temps aux goûts gastronomiques du poète. Après une excursion à

la *Tour de Léandre*, dans les Dardanelles, Delille, avec quelques compagnons de voyage et l'escorte d'un pacha, rencontré en route, revenait à cheval vers le vaisseau de l'ambassadeur, quand, parvenue sur le rivage, la petite troupe vit, non sans inquiétude, s'avancer dans une barque deux hommes qui paraissaient apporter quelque fâcheuse nouvelle. Aussitôt débarqués, les deux émissaires annoncèrent aux excursionnistes que, la peste étant dans les environs, le Conseil avait décidé qu'ils ne pourraient rentrer à bord avant d'avoir fait quarantaine. Tout ce que put obtenir Delille fut que tous leurs habits seraient jetés à la mer, ce qui fut exécuté.

L'humeur que ce petit événement avait donnée à notre voyageur fut apaisée par une tasse d'excellent *café moka*, que M. de Choiseul, connaissant son goût passionné pour cette liqueur, lui avait fait préparer.

Quinze ans après, le 2 février 1801, Delille écrivait, de Londres, à l'ancien ambassadeur :

Pourrez-vous lire cette malheureuse écriture ? Elle vous annonce dans quel état sont mes yeux, que vous aviez la bonté de soigner dans le Levant et pour qui vous m'interdisiez le *caffé*, le *caffé* de Constantinople ! Hélas ! entre cette époque et celle où nous sommes, combien de temps, combien d'événements se sont passés ! Nous sommes séparés par quinze années, on peut dire par quinze siècles.

Voici quelques autres échantillons sur le même sujet. Ils nous donneront l'occasion d'admirer l'extraordinaire facilité avec laquelle le soi-disant aveugle brode sur son thème favori.

Un billet à M. Babdal (juin 1804) débute à la manière de la complainte du mendiant, longtemps célèbre, du Pont des Arts :

Plaignez un pauvre aveugle qui a été obligé de se faire lire votre lettre et qui n'aurait pu répondre sans la complaisance de l'amie qui veut bien vous écrire ces lignes...

A M. le Comte de Vandreuil :

Voici les vers que vous m'avez fait l'honneur de me demander. Œdipe a dicté, Antigone a écrit, j'aurais voulu qu'elle pût vous les chanter.

A l'Académie de Gap, qui avait élu Delille comme membre :

Le premier acte d'une correspondance dont je suis tant flatté se borne à vous apprendre combien je suis indigne ou du moins incapable. . j'ai presque perdu la vue, mais au défaut des yeux, je répondrai par le cœur...

Quelques lignes d'une lettre à la Société de Toulouse (même objet que la précédente):

Au lieu des vers d'Homère et de Milton, je ne puis vous offrir que leurs infirmités. Depuis longtemps, j'ai presque perdu la vue et il est bien difficile de peindre ce que l'on voit imparfaitement.

Il n'est pas hors de propos de rapprocher de ces divers morceaux une pièce de vers, adressée à Mme VIGÉE-LEBRUN, avec ce sous-titre : « dans un moment où l'auteur sentait sa vue se brouiller ». C'est à la fois un document pathologique et un élégant madrigal :

Quand de Milton, au bout de sa carrière,
Les yeux furent privés de la douce lumière,
Il s'écriait : « O regrets superflus,
C'en est donc fait, je ne les verrai plus
Ces beaux soleils, ces fleurs, cette verdure
Et pour moi la nature est voilée à jamais ! »
Moi, je dis : « de Lebrun je ne vois plus les traits,
Ces traits que pour modèle eût choisi la peinture.
De sa touche élégante et pure
Je ne puis plus admirer les secrets.
Adorable Lebrun, ce sont là mes regrets
Et c'est encore admirer la nature.

Une autre fois, Delille écrit à un M. DAVID, diplomate s'adonnant à la poésie et probablement académicien, car dans une autre lettre il lui donne du « cher confrère » : « C'est à un aveugle que vous avez eu la bonté d'écrire, mais vous pouvez dire comme notre poète : *Non canimus surdis.* »

Non moins curieuse est la lettre à M. le Comte de STROGONOFF, au château d'Issé (*sic*) :

Quand j'aurai le bonheur de me rapprocher de vous, je n'aurai plus celui de vous voir, car j ai presque perdu la vue, triste conformité avec Milton, l'auteur du *Paradis Perdu* (1), dont je viens de faire une version dans notre langue. Un traducteur anglais de ce Lucrèce qui, après avoir calomnié les dieux, calomnié la vie, s'était donné la mort, écrivit en marge de son manuscrit ces mots remarquables : « notez que quand j'aurai fini ma traduction, je me tuerai ». C'est pousser un peu loin l'envie de ressembler à son original. Pauvre et aveugle comme le mien, je me serai volontiers passé de ces tristes rapports.

Nous terminerons cette première série documentaire par une lettre, concernant un oculiste qui marqua en son temps comme spécialiste et comme philanthrope (2) ; elle est adressée par Delille, à un mois d'intervalle, au rédacteur en chef du *Journal de l'Empire* (septembre 1807), et à celui du *Journal des Débats* (octobre 1807).

Les pauvres affligés de la vue viennent de perdre le célèbre abbé de Saint-Paul, je nomme ainsi M. DESMONCEAUX, parce que c'est sous ce nom, respectable et glorieusement populaire, qu'il a débuté dans la carrière de la

(1) La traduction du *Paradis Perdu* parut en 1807, mais le poète l'avait faite de mémoire et dictée pendant son séjour à Londres (1799-1801), d'où la lettre paraît avoir été écrite.

(2) Cf. art. DESMONCEAUX (*Dict. sc. médic. Dechambre*).

bienfaisance ; pendant quarante ans, il a prodigué aux indigents ses soins, ses conseils et le meilleur de sa fortune. Appelé à Versailles par sa grande célébrité, on le voyait revenir avec empressement de ce brillant théâtre, pour s'entourer, dans son humble domicile, des pauvres qui, pour prix de ses soins, n'avaient à lui rendre que des bénédictions et des actions de grâces. Pour ceux qu'il avait eu le bonheur de guérir, le premier plaisir n'était pas de revoir le jour, mais d'apercevoir pour la première fois cette physionomie douce et majestueuse, où brillait la double empreinte du génie et de la bonté, auxquels ils devaient leur guérison. Il n'est plus, mais ses connaissances vivent dans un livre estimable sur *les maladies des yeux et des oreilles*. . Une très belle édition de cet ouvrage étant le seul héritage qu'il ait laissé aux personnes qui ont soigné sa vieillesse, un débit avantageux de ce livre serait le seul moyen d'acquitter la dette de reconnaissance et le dernier vœu de son amitié. J'ose donc vous prier d'annoncer cet ouvrage avec le même intérêt que vous avez montré pour la gloire de son auteur, dans l'article par lequel vous avez annoncé sa mort.

Delille a-t-il eu recours, pour lui-même, aux conseils et aux soins de l'oculiste Desmonceaux ? C'est probable, bien que rien dans sa lettre ne nous autorise à l'admettre positivement. Nous y discernons, cependant, l'expression d'un sentiment de reconnaissance, et le fait est d'autant plus remarquable qu'on a parfois reproché à notre poète une certaine légèreté d'esprit et de cœur, associée à un caractère sec et égoïste, sous des dehors *sensibles*, comme on disait à cette époque. On pourrait, d'ailleurs, citer à son actif d'autres traits de bonté et de générosité.

*
* *

Outre les crises nerveuses dont le Jardin des Plantes et l'hôtellerie du Bourbonnais furent le théâtre, la correspondance de Delille nous fait connaître, avec deux nouveaux noms de médecins, d'autres troubles nerveux ou prétendus tels, moins bien définis que les premiers, mais tout aussi pénibles pour le patient, à en juger par ses plaintes. Dans une lettre à Dureau de la Malle (1), qu'on croit datée de 1776, il dit :

... Tu sauras, mon ami, que je suis malheureux, tu me plaindras... je suis amoureux et vaporeux, ce qui s'accorde assez bien ensemble ; j'ai perdu le sommeil ; mes nerfs, car je parle aussi de mes nerfs, sont dans un état horrible... *Pomme* (2), ton ange sauveur, depuis qu'il a guéri ton

(1) Dureau de la Malle (1742-1807), traducteur de Tacite, de Salluste et de Tite-Live, député au Corps législatif, membre de l'Académie française.

(2) Pierre Pomme, né et mort à Arles (1735-1812), où il exerça la médecine, « s'acquit, dit Larousse, réputation et fortune, en soignant les maladies nerveuses, dites *vapeurs*... Il administrait des bains tièdes et du bouillon de veau et de poulet à l'intérieur. On lui doit un livre, souvent réédité : *Traité des affections vaporeuses des deux sexes* (1763). Sainte-Beuve (*Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 222 — causerie sur Mme de Boufflers) donne l'extrait d'une lettre de Mme du Deffand, où il est question de la belle-fille de Mme de Boufflers, « qui alla passer l'hiver à Arles », et de « la science de M. Pomme (un médecin en renom pour le traitement des maladies nerveuses et des vapeurs), qui habite cette ville ». Le Dr Pomme exerça aussi à Paris, d'après le *Dict. des Sc. Médic.*

corps, s'intéresse vivement aux productions de ton esprit et te regarde en tout comme son ouvrage... Je parlais (à Mme de Boufflers) de tes maux de nerfs, des remèdes que Pomme t'a faits...

Nous ignorons si Delille fut soigné par le médecin de son ami.

A la date du 15 avril 1807, Delille écrivait à PORTALIS :

J'ai embrassé plus fortement que jamais une très fidèle bienfaitrice, la retraite... J'oserai dire au Ministre des Cultes que si quelque hérésie avait pu me séduire, c'eût été le *quiétisme*, répréhensible peut-être en religion, mais très louable en philosophie. De plus, mes infirmités et mes douleurs de nerfs, de toutes les plus tracassières, me condamnent à la vie sédentaire.

Etait-ce de la neurasthénie ? S'agissait il réellement de troubles du système nerveux ? N'aurait-on pas étiqueté ainsi des douleurs rhumatismales ou goutteuses, auxquelles le poète paya certainement son tribut, comme il nous l'a appris lui-même, et comme l'ont relaté divers historiens ? Autant de conjectures, sur lesquelles nous laissons à nos lecteurs le soin de prononcer.

Plus favorables à une atteinte de rhumatisme articulaire ou deltoïdien paraissent les renseignements donnés par la lettre adressée à Mme SUARD :

O des femmes la plus aimable et la meilleure des amies ! pardonnez-moi, plaignez-moi ; un mal d'épaule dont je me croyais quitte et qui depuis quelques jours est revenu se joindre à mes autres souffrances, me fait de chaque mouvement une douleur et un tourment de la plus légère contrainte... Autrefois, quand j'étais appelé dans votre société, j'y volais, aujourd'hui je ne pourrais que m'y traîner...

Le Dr CABANÈS a fait une place à DELILLE parmi ses *Goutteux célèbres* et il nous a fort agréablement conté (p. 132) l'anecdote d'une atteinte de goutte dont souffrait le poète, et qui fut dissipée à la suite d'une conversation animée que le malade avait engagée avec PORTAL, son médecin, sur leurs auteurs préférés. Si le fait est authentique et s'il n'est pas postérieur à la composition du poème de l'*Imagination*, l'auteur aurait pu l'y citer, à côté d'autres exemples analogues, à l'appui de l'influence du moral sur le physique. Quoi qu'il en soit, le poète s'intéressait volontiers à la goutte, ainsi qu'aux personnes qui en étaient affligées ; nous verrons, dans la deuxième partie de cette étude, quelques pièces de vers adressées à des goutteux, ou inspirées par cette maladie.

(*A suivre*).

Milton et la pathologie.

A son tour, l'auteur du *Paradis perdu*, « l'égal, dans notre pauvre époque moderne, du grand aveugle de l'antiquité, HOMÈRE »,

vient d'être soumis à une dissection posthume, dont il sort d'ailleurs à son honneur.

En 1920, un professeur allemand, nommé MUTSCHMANN, n'hésitait pas à déclarer que MILTON était un albinos et, par suite, un demi-fou et un demi-criminel ; un autre Boche, bien connu, le professeur HIRSCHBERG, savant spécialiste en ophtalmologie, contresignait le diagnostic de sa haute autorité.

Reprenant le problème avec toute l'ampleur désirable, les professeurs Denis SAURAT et Camille CABANNES, de la Faculté de Bordeaux (1), ont soumis les conclusions des « experts » germaniques au crible d'une analyse serrée, et c'est leur travail que nous allons résumer dans ses lignes essentielles.

Ecoutons d'abord Milton lui-même.

Le 28 septembre 1654 (il était aveugle depuis 1651), le poète écrit à son ami, Léonard PHILARAS, un Athénien qui était alors à Paris, et lui avait offert de soumettre son cas au célèbre oculiste parisien, le Dr THÉVENOT, et il décrit ainsi la marche et les symptômes de son mal :

Il y a maintenant environ dix ans, que je m'aperçus que ma vue commençait à s'affaiblir et à se voiler ; je souffrais à cette époque de douleurs du rein et de l'intestin, accompagnées de gaz. Le matin, quand, selon ma coutume, je me mettais à lire, mes yeux me causaient aussitôt une douleur intense, mais étaient soulagés après un peu d'exercice physique.

La bougie me semblait entourée d'un arc-en-ciel. Peu de temps après, la vue du côté gauche de l'œil gauche (que j'ai perdu quelques années avant l'autre) s'obscurcit tout à fait, ce qui m'empêchait de distinguer aucun objet de ce côté. Puis, la vue de l'autre œil, graduellement mais de façon bien perceptible, se mit à décroître pendant trois ans. Quelques mois avant la perte complète de la vue, même lorsque j'étais immobile, les objets que je regardais me semblaient animés d'un mouvement de va-et-vient. Une vapeur, épaisse comme un nuage, me paraissait envelopper mon front et mes tempes, et causer parfois une sorte de pression somnolente sur les yeux, particulièrement entre le dîner et le soir... Je ne dois pas omettre de mentionner que, tant que j'y voyais encore un peu, aussitôt que, couché sur le lit, je me tournais sur un côté ou sur l'autre, un flot de lumière jaillissait de mes paupières fermées. Puis, à mesure que ma vue s'affaiblissait de jour en jour, les couleurs devenaient de plus en plus indistinctes, et semblaient être émises avec une sorte de craquement à l'intérieur de ma tête ; mais maintenant, toute espèce de vision étant pour ainsi dire éteinte, il n'y a autour de moi que des ténèbres, ou des ténèbres mêlées et rayées d'un brun cendré.

Pourtant, l'obscurité dans laquelle je suis plongé me semble toujours, que ce soit le jour ou la nuit, participer du blanc plutôt que du noir ; et quand l'œil roule dans l'orbite, il laisse pénétrer comme une parcelle de lumière, ainsi qu'à travers une petite fente. Et quoique votre médecin puisse allumer un faible rayon d'espoir, je suis tout à fait résigné à ce que ma maladie soit incurable ; et je pense souvent que, comme le dit le sage, des jours de ténèbres sont destinés à chacun de nous, et les ténèbres qui

(1) *Journal de médecine de Bordeaux*, 10 janvier 1924.

pèsent sur moi, moins lourdes que celles de la tombe, sont, par une bonté singulière de Dieu, allégées par les travaux de la littérature et les salutations réconfortantes de mes amis... Et, mon cher Philaras, quelle que soit l'issue de votre démarche, je vous dis adieu avec autant de courage et de calme que si j'avais des yeux de lynx.

Sur l'étiologie de son affection, le poète nous donne un renseignement, qu'il n'est pas sans intérêt de recueillir :

Dès l'âge de douze ans, c'est à peine si je quittais jamais mes livres ou allais me coucher avant minuit. C'est cela qui, en premier lieu, causa la perte de ma vue. J'avais les yeux naturellement faibles, et j'étais sujet à de fréquents maux de tête ; ce qui ne put, pourtant, refroidir l'ardeur de ma curiosité, ni retarder mes progrès.

Si nous passons à l'albinisme, il en existerait, au dire de notre confrère germain, deux preuves, à la vérité assez contestables, si nous nous référons à l'argumentation de MM. Cabannes et Saurat :

D'abord, Milton avait les cheveux, dit l'un de ses premiers biographes, Aubrey, dans une note marginale (et donc suspecte), « abrown », c'est-à-dire le contraire de brun, c'est-à-dire, d'après M. Mutschmann, blancs. On lui a opposé que « abrown » était peut-être « châtain clair ». Querelles vaines de philologues. Vaines, parce qu'on a découvert récemment, et publié en 1902, dans *The english historical Review*, la plus ancienne des biographies de Milton, écrite probablement par son médecin, le Dr Paget, donc la plus sûre des autorités, celle, de plus, que les biographes postérieurs ont le plus largement copiée, sans le dire, bien entendu. M. Mutschmann ne semble pas connaître ce document indispensable. Or, ce premier biographe nous donne « light brown hair » ; notons qu'Aubrey lui-même avait mis « light brown » dans le texte, et nous en conclurons que c'est la note marginale qui est fausse ; ou bien que, dans l'esprit d'Aubrey, « abrown » voulait dire « light brown ». Donc, Milton n'avait pas, dès sa jeunesse, les cheveux blancs et la première preuve ne vaut rien.

Seconde preuve : Milton, dit le même biographe Aubrey, avait le teint « exceeding fair ». « Fair » est un de ces mots malheureux qui signifie tout ce qu'on veut, blanc ou rose ; M. Mutschmann interprète « blanc » ; et Milton, avec le teint et les cheveux décolorés, devient, sans conteste, albinos. Mais la première biographie nous donne ici : « ruddy complexion », *teint rouge* ; ce qui ne contredit pas, mais interprète le « fair » d'Aubrey. Seconde preuve nulle.

Les portraits existants de Milton lui donnent des cheveux d'un blond tirant sur le roux, ce qui est bien le sens ordinaire de « abrown »... Leur témoignage appuie celui des biographes.

Quant aux preuves de la *photophobie* et de la *nyctalopie*, elles sont tirées des œuvres de Milton, « méthode dangereuse » qui se retourne contre celui qui l'emploie, ainsi que le démontrent, par la citation de passages appropriés, les deux professeurs bordelais.

La vision des couleurs, très nette chez Milton, et la vision portant loin, font écarter *de plano* l'hypothèse de la *myopie*, « du moins, d'une myopie précoce, assez accentuée pour pouvoir aboutir, par la

suite, au *décollement rétinien*. On ne saurait, davantage, parler de *nystagmus* congénital, de *cataracte* congénitale, pas plus que d'*astigmatisme*, « puisque Milton a vu les couleurs avec précision et de loin. » La *rétinite pigmentaire* congénitale doit être, pareillement, écartée, puisqu'il ne nous est pas signalé d'*héméralopie*. Et voici les conclusions auxquelles arrivent les deux maîtres girondins :

Nous arrivons donc à ce diagnostic plausible : « faiblesse » (sur quoi nous reviendrons) des yeux dès l'enfance ; d'où, par surmenage visuel précoce dans un mauvais éclairage, Milton en est arrivé à faire des lésions inflammatoires et atrophiques du nerf optique et de la rétine, probablement compliquées de glaucome secondaire. Que signifie tout cela, en dehors des affections que nous avons rejetées ? Un état général très mauvais qui, étant donnée la répercussion particulière sur les organes visuels, ne peut guère être qu'un état de *syphilis héréditaire*, dont les effets sont manifestes dès l'enfance (c'est là la faiblesse), et qui aboutit à la cécité complète. La syphilis héréditaire est connue comme cause générale de troubles de la vue, qui suivent une marche semblable à celle des troubles de Milton.

Viennent ensuite des considérations des plus judicieuses sur les antécédents personnels du « sujet » en cause, qui a presque toute sa vie souffert de troubles digestifs, de manifestations arthritiques (il finit par mourir de la *goutte*), et qui eut une de ses filles infirme et contrefaite, un fils mort prématurément, etc.

Quant aux antécédents héréditaires, ils ne sont pas plus satisfaisants : la mère de Milton avait la vue « faible ». Mais c'est surtout la polymortalité infantile qui est à relever dans la descendance immédiate de Milton : sa première fille meurt en couches de son premier enfant, mort également ; sa troisième fille n'eut pas moins de 10 enfants, dont la plupart moururent dans la première enfance ; deux seulement survécurent à la mère : il n'est donc pas téméraire d'incriminer la syphilis héréditaire, ou la *tuberculose* héréditaire. Mais cette dernière hypothèse ne rendrait pas compte de la perte graduelle de la vue.

Les auteurs concluent donc, en dernière analyse, à « une sorte de *neurorétinite*, compliquée peut-être de troubles glaucomateux, développés par le surmenage, à la faveur de l'état général mauvais, probablement hérédo-syphilitique ».

Et ces conclusions ne doivent diminuer en rien notre admiration pour le célèbre poète, car nous savons que la syphilis, loin de porter toujours atteinte aux facultés cérébrales, les exalte parfois, comme on l'a observé dans les cas de Nietzsche, Schopenhauer, etc.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

PARIS, 6, Rue de la Tacherie

R. C. Seine N° 53.319

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier et les états dépressifs.

Les états dépressifs proviennent des causes les plus diverses et ils comptent autant de variétés qu'il y a d'organes qui peuvent être affectés. Il existe une asthénie générale, qui frappe l'économie tout entière ; il y a des asthénies particulières localisées sur un viscère, un appareil : asthénie cérébrale, nerveuse, musculaire, génitale, cardio-vasculaire...

L'asthénie, comme le mot l'indique, est la diminution d'activité de tout l'organisme, ou de telle ou telle de ses parties. Les causes, avons-nous dit, sont multiples.

Il y a un état général dépressif qui procède de la déficience des capsules surrénales et auquel on remédie par l'administration de l'adrénaline. Mais ce genre de dépression est assez rare et, par suite, l'emploi de l'adrénaline assez restreint.

Le plus souvent, l'asthénie générale et les asthénies particulières ont pour origine la perte en phosphore du système nerveux. Le phosphore est l'agent principal des phénomènes vitaux. Buchner a dit : « Sans phosphore point de vie. » Que ce phosphore soit en défaut par hérédité morbide, tuberculose, syphilis ; qu'il soit détruit par les toxines d'une infection, par les poisons d'une intoxication ; qu'il soit consommé en excès par les abus vénériens, par les efforts du surmenage physique ou intellectuel, le résultat final est identique. Voilà constitués ces états pathologiques caractérisés par le manque d'énergie, la diminution des forces, aussi bien corporelles que psychiques, le blocage de la volonté, la difficulté du travail et cette sensation de déchéance, d'impuissance, qui torture si affreusement les malades.

Puisque les états dépressifs sont la conséquence de la *déphosphoration* du tissu nerveux, l'indication thérapeutique est toute simple : il s'agit de rendre à ce tissu le phosphore dont il a été dépouillé. Mais la manière de le lui restituer est beaucoup plus compliquée.

Il faut, en effet, présenter le phosphore à un organisme affaibli, sous la forme qui le rend plus assimilable, qui lui permet de s'intégrer plus facilement dans la substance nerveuse. Or, l'expérience nous démontre que c'est sous la forme d'acide phospho-glycérique que le phosphore est le mieux absorbé par la matière vivante. Il est donc absolument nécessaire d'obtenir d'abord un acide phospho-glycérique dans le plus grand état de pureté, d'assimilation parfaite, d'action toujours égale.

Mais la préparation de cet acide phospho-glycérique est une opération longue et difficile. M. Prunier nous l'a montré dans sa communication à la *Société de Pharmacie de Paris*, le 7 mars 1894, dans laquelle il a donné, le premier, un procédé original de fabrication du phospho-glycérate de chaux. Nous en exposerons les détails une autre fois.

Qu'il nous suffise de dire, pour aujourd'hui, que le glycérophosphate de chaux, préparé par M. Prunier, et qu'il a spécialisé sous le nom de *Neurosine Prunier*, est chimiquement pur, toujours identique à lui-même, qu'il s'assimile entièrement et que ses effets ont une constance invariable.

Ces qualités assurent sa valeur thérapeutique et justifient ses succès dans les cas assez nombreux où les autres glycérophosphates ont échoué.

L'acide phosphoglycérique de la *Neurosine Prunier* se fixe sur la cellule nerveuse, sur les autres éléments de l'organisme naturellement riches en phosphore, os, muscles, noyaux cellulaires, moelle osseuse ; il s'y incorpore, les régénère, les fortifie, leur rend toute leur activité. La vitalité générale est accrue ; les échanges nutritifs s'intensifient ; les forces nerveuses, musculaires, cardio-vasculaires se relèvent à la normale ; l'intelligence retrouve sa vivacité ; et la volonté, sa décision. Le grand sympathique, qui tient sous sa dépendance tous les phénomènes de la vie inconsciente, est reconstitué et remplit pleinement sa tâche.

La *Neurosine Prunier* est le médicament capital de tous les états dépressifs, de l'épuisement nerveux, de la nutrition languissante et de tous les troubles morbides qui en découlent.

Un singulier usage de l'urine.

A propos de l'achat, par un milliardaire américain, d'une magnifique collection de tapisseries, — achat signalé ces jours-ci par toute la presse, — sait-on que ce fut longtemps une tradition de croire que les écarlates, éclatants et résistants, employés dans les ateliers des Gobelins, étaient à base d'urine humaine ?

Dans son *Libellus medicus*, Jean Manlius prétend, en 1558, que pour alimenter la teinturerie des Gobelins, on payait à boire à des lansquenets et à des étudiants, en choisissant les plus ivrognes, afin qu'ils... évacuent en proportion de ce qu'ils absorbaient.

Encore au début du siècle dernier, on croyait que, pour la production de l'acide urique, des hommes soumis à un régime spécial vivaient à la manufacture des Gobelins.

En 1823, un condamné à mort écrivait au directeur des célèbres ateliers :

> J'ai entendu dire que l'on admettait dans la maison dont vous avez la direction des personnes condamnées à des graves peines, afin qu'étant nourries par des aliments irritants elles procurent plus sûrement l'urine pour les écarlates que l'on y fabrique. Me trouvant, malheureusement, condamné à la peine capitale, je désirerais terminer ma carrière dans votre maison, etc. (1).

(1) Cf. *l'Avenir*, 17 mars 1923.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.
R. C. Seine 53.319

PETITS RENSEIGNEMENTS

La conférence de la Sorbonne

La conférence faite à la Sorbonne par le Dr Cabanès, le 29 janvier, avait attiré un public aussi nombreux que choisi.

Nous avons été heureux de reconnaître, parmi l'assistance, des membres de l'Institut et de l'Académie de médecine, des professeurs de la Sorbonne et de diverses Facultés, des médecins des hôpitaux et nombre de confrères, civils et militaires.

Cette marque d'estime et de sympathie nous a profondément touché ; et ce qu'il nous a été particulièrement agréable de constater, c'est que la jeunesse des écoles, venue en groupes compacts pour nous entendre, a observé jusqu'au bout une parfaite tenue, ce qui prouve qu'on peut aborder devant elle les sujets les plus délicats, pourvu qu'on les traite avec tact et mesure.

Congrès de thalassothérapie.

L'*Association de thalassothérapie*, que préside le professeur Gilbert, membre de l'Académie de Médecine, tiendra son prochain *Congrès international* à Arcachon, du 22 au 25 avril 1925.

Le bureau est composé comme suit : *Président* : M. F. Lalesque, membre correspondant de l'Académie de médecine ; *Vice-Présidents* : M. A. Hameau, président de la Société scientifique et station biologique d'Arcachon, laboratoires marins (Université de Bordeaux) ; M. F. Guinon, médecin de l'Hôpital Trousseau de Paris ; M. A. Moussous, professeur de clinique médicale infantile (Faculté de Médecine de Bordeaux) ; *Secrétaire général* : M. H. Chauveau, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Pour tous renseignements, s'adresser soit à M. le docteur Leo, secrétaire général de l'*Association thalassothérapique*, 30, avenue du président Wilson, Paris ; soit à M. le docteur Chauveau, villa La Rouvraie, Arcachon.

IIe Congrès médical franco-polonais.
(*Avril 1925.*)

Le IIe Congrès médical franco-polonais est dû à l'initiative de la Société médicale franco-polonaise de Varsovie et du Comité médical franco-polonais de Paris, affilié à l'Association France-Pologne.

Il sera la manifestation des liens étroits qui se sont établis entre les médecins de France et de Pologne au lendemain de la guerre, et qui se développent de jour en jour.

En 1921, a eu lieu un Ier Congrès médical franco-polonais à Varsovie. Les médecins français y ont reçu un accueil enthousiaste ; ils ont pu faire, à l'occasion du Congrès, un voyage du plus haut intérêt dans les principales villes de Pologne.

Le IIe Congrès fournira aux médecins polonais l'occasion de

prendre un contact intime avec la France. Au point de vue scientifique, il sera une occasion de faire connaître chez nous les travaux et recherches des médecins polonais, en même temps qu'il permettra à ces derniers de mieux connaître la richesse et la variété des ressources médicales de la France. Le Congrès sera suivi d'un voyage à Lyon, Vichy, Strasbourg, Nancy.

Pour renseignements et adhésions, prière de s'adresser au secrétaire général, Dr Hufnagel, 10, rue Freycinet, Paris, XVIe.

Le Présent dans le Passé.

Ce que Napoléon pensait de l'euthanasie.

On connaît le verdict, tout récent, du jury de la Seine, dans un cas où il avait à juger si on a le droit de donner « le coup de grâce », pour abréger les souffrances d'un patient : les jurés ont prononcé l'acquittement de la prévenue.

Il nous est souvenu, à ce propos, d'un entretien de Napoléon avec un Anglais, à l'île d'Elbe, où l'Empereur s'était prononcé nettement en faveur d'une thèse opposée.

On avait accusé Bonaparte d'avoir donné l'ordre d'empoisonner des malades, des pestiférés. Qu'y avait-il de vrai dans cette allégation ? Napoléon répondit sans embarras à son interlocuteur :

Il y a dans cela quelque chose de vrai : trois ou quatre hommes avaient la peste ; il ne leur restait que vingt-quatre heures à vivre. J'étais au moment de me mettre en marche ; je consultai Desgenettes sur les moyens de les transporter ; il me dit qu'il fallait craindre la contagion pour l'armée et que, pour eux-mêmes, c'était peine perdue, car leur état était désespéré. Je lui commandai alors de leur donner une dose d'opium, pour qu'ils ne tombassent pas vivants entre les mains des Turcs. Il me répondit, en fort honnête homme, que son métier était de guérir, non de tuer ; ainsi les hommes furent abandonnés à leur sort.

Peut être avait-il raison, et pourtant ce que je demandais pour eux, je le demanderais pour moi-même et mes meilleurs amis, dans des circonstances analogues. J'ai souvent réfléchi depuis à ce point de morale, j'ai consulté l'opinion d'autres hommes et je crois qu'*au fond, il vaut toujours mieux laisser un homme subir sa destinée, quelle qu'elle soit.*

C'est ainsi que je jugeai plus tard dans le cas de mon ami Duroc, qui était là, sous mes yeux, perdant ses entrailles, et me criant de mettre fin à ses tortures horribles. Je lui dis : « Je vous plains, mon ami, mais il n'y a pas de remède, il faut souffrir jusqu'à la fin. »

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre
R. C. Seine 53.319

La " Chronique " par tous et pour tous

Se mettre la ceinture.

On sait ce que signifie, en langage vulgaire, cette métaphore, mais ce que l'on ne sait sans doute pas, c'est qu'on trouve ce moyen de réprimer la faim, relaté par un voyageur ayant vécu avec des peuplades sauvages : ce voyageur, c'est LEVAILLANT, qui raconte le fait dans le récit d'un voyage qu'il fit en 1782, dans le sud de l'Afrique, et où il avait avec lui une escorte de Hottentots.

Le Hottentot est, d'après lui, gourmand, tant qu'il a des provisions en abondance, et alors il serait capable de manger en un seul jour dix à douze livres de viande ; et, dans d'autres circonstances défavorables, quelques sauterelles, un rayon de miel, souvent du cuir de ses sandales (?). Quand il n'a plus rien, aux reproches qu'on lui fait de ne rien réserver il répond : *On chassera* ou *on dormira* (le proverbe « qui dort dîne » était-il donc connu d'eux à cette époque ???).

LEVAILLANT dit avoir trouvé des hordes entières de sauvages, dormant dans leurs kraals. Il les a vus *se serrer l'estomac avec des courroies de cuir*, pour diminuer leur faim et la supporter plus longtemps, en ne prenant que fort peu de chose.

D'après le même voyageur, ils emploient aussi ce moyen de ligature, comme remède général à tous les maux. Ils bandent avec force leur tête, ou toute autre partie malade, et peuvent alors faire fuir le mal, en le gênant : ils assurent éprouver du soulagement. Recourent-ils, encore aujourd'hui, à ce remède, que nous savons être chez nous populaire, par exemple en cas de céphalalgie ? Je ne suis pas documenté à ce sujet, et j'espère que, parmi les lecteurs, il s'en trouvera qui répondront à cette dernière question.

Je dois ajouter que LEVAILLANT était un ornithologiste distingué, quoique méconnu, et c'est pour compléter et perfectionnner ses connaissances dans cette branche de la zoologie, qu'il avait entrepris son voyage en Afrique.

D[r] YVON (*Paris*).

Pierres à serpent.

Les Cinghalais utilisent le charbon animal comme antidote, en l'appliquant sur la morsure du reptile. Ce charbon aurait pour vertu d'aspirer le sang et, *ipso-facto*, le venin introduit dans la plaie.

Il serait d'ailleurs possible, paraît-il, d'obtenir cette pierre à serpent, en chauffant jusqu'au rouge de la corne de gazelle, ou de l'ivoire en suspension dans de la poudre de charbon.

A la Côte d'Ivoire, j'ai vu les fétichistes Akouès et Abbeys appliquer tout simplement du *banco* (terre et bouse de vache).

Docteur Roland GUÉBHARD,
St-Cézaire (*A.-M.*).

Une tentative de vitriolage au XVIe siècle.

Une des curiosités de l'Exposition organisée à la Bibliothèque nationale en l'honneur de *Ronsard et son temps*, est un document manuscrit, porté au no 286 du catalogue, document provenant de notre collection, et que nous avions jadis cédé à notre grand dépôt public. Nous en donnons ci-après la reproduction en fac-similé.

En voici le déchiffrement : « La Royne a bien riz quant elle a veu dessus la lettre de M. de Nemours ces lignes marquées, se souvenant qu'elle le voulloyt employer, lorsque madame de Valentinoys la faschoyt tant, à luy fere getter pour luy d'une eaue forte distillée (acide sulfurique) comme par manière de jeu sur le visage de quoy elle feust toute sa vie demeurée desfigurée. Et ainsi elle pensoyt en retirer le feu Roy son mary, ce qui ne fut pas faict, car elle y pensa depuis. Bruslez ceste letre après l'avoir veue, s'il vous plaist. » C'est peut-être cette recommandation qui nous a valu la conservation de cette curieuse pièce.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Le traitement par l'air chaud, vers 1840 (XXXI, 146). — Les planches que le Dr Levassort a trouvées sur les quais sont à la fin du « Traité de l'Incubation et de son influence thérapeutique », par le Dr Jules Guyot, ouvrage imprimé en 1840 chez Germer-Baillière.

La préface du livre est d'une lecture passionnante. On y voit la foi du novateur en butte à tous les ennuis de l'indifférence et du mauvais vouloir. Le Dr Guyot s'adresse à Magendie, qui l'envoie à M. Breschet, à l'Hôtel-Dieu. Il voulait traiter par la chaleur les plaies fraîches.

M. Breschet consentit, écrit-il, à m'abandonner le traitement de quelques ulcères. J'acceptai faute de mieux ; c'était, d'ailleurs, un nouveau sujet d'expérimentation pour moi. Les résultats satisfaisants que j'obtins ne donnant point à M. Breschet l'envie d'étendre le cercle de mes applications, je fis une communication à l'Académie des sciences, dans le but exclusif d'être mis à même, par la commission nommée, de faire des recherches plus variées et plus nombreuses.

Malheureusement, les commissaires, MM. Roux, Magendie, Serres, ne donnèrent pas signe d'activité. Malgré les déboires, l'enthousiasme du Dr Guyot restait ardent.

Chaque épreuve nouvelle venait me confirmer dans cette idée, que la chaleur était un puissant moyen thérapeutique ; et pourtant, je n'obtenais aucune sympathie, j'étais parqué dans une expérimentation étroite, et troublé d'ailleurs par les difficultés sans nombre qu'éprouve dans un hôpital un jeune homme sans influence et sans autorité.

En 1836, il écrivit à Velpeau, pour lui demander d'appliquer ensemble la chaleur aux amputations.

Je lui dis que je désirais étudier l'influence de la chaleur dans une voie aussi large que possible. M. Velpeau accueillit ma proposition ; mais, par une singulière fatalité, trois mois s'écoulèrent sans qu'il se présentât une seule occasion dans laquelle M. Velpeau ait pu consentir à s'éloigner du pansement ordinaire... Je ne concevais pas qu'en présentant toutes les garanties de la bonne foi et de la bonne volonté pour la science, je dusse éprouver tant de difficultés pour obtenir la faveur d'étudier, seule faveur que j'ai ambitionnée. Je ne gênais personne, je faisais moi-même mes applications, je soignais moi-même mes malades ; les appareils étaient à mes frais ; je payais le combustible qui les entretenait ; je rétribuais largement les infirmiers et les veilleurs ; et pourtant, aucune intelligence chirurgicale ne s'ouvrit devant mes convictions, convictions auxquelles j'aurais sacrifié une fortune, pour pourvoir et entretenir un hôpital tout entier.

Et cela continua jusqu'au jour où il retourna, malgré sa répugnance, « dans le service de M. Breschet », sur l'insistance prolongée de ce dernier.

C'est à partir de ce moment que l'étude de l'action thérapeutique de l'incubation put prendre un certain essor. Mais si, jusque-là, j'avais subi toutes les amertumes de l'indifférence et du mauvais vouloir, je devais bientôt sentir tous les inconvénients d'un zèle et d'un enthousiasme plus redoutables que la froideur qui m'avait antérieurement accueilli. Les résultats dépassèrent tout ce qu'on pouvait espérer, et M. Breschet, enthousiasmé, voulut faire une communication à l'Académie des Sciences.

Le Dr Guyot refusa ; mais, sur l'intervention de M. Becquerel, alors président de l'Académie, le praticien dut y consentir, non sans chagrin. La note fut lue le 2 juillet 1836, et souleva une discussion assez vive entre MM. Breschet, Roux, Magendie et Larrey.

Voilà le Dr Guyot lancé.

On voulut bientôt faire des expériences dans tous les hôpitaux. Les uns prétendirent démontrer que la chaleur ne valait rien. D'autres, d'un esprit moins sceptique et moins malveillant, mais sans philosophie rationnelle, sans guide, sans expérience, firent des applications absurdes de l'incubation. Un petit nombre de chirurgiens, parmi lesquels Blandin, Lisfranc, Robert, voulurent s'éclairer avant d'agir et me prièrent de venir appliquer moi-même la chaleur, et je dois dire que dans la plupart des cas ceux-là ont réussi.

Le Dr Guyot a beau crier holà, dire que

la chaleur d'incubation n'est qu'une condition très favorable à la cicatrisation des plaies et très favorable à bien d'autres affections, qui n'exclut aucun des préceptes et des moyens de la chirurgie et de la médecine actives et intelligentes,

On ne l'écoute. Aussi,

malgré le vif désir que j'avais de continuer des études aussi précieuses, je dus me résoudre à les suspendre, parce qu'elles cessaient, selon moi, d'offrir toutes les garanties d'impartialité que je voulais apporter dans mes recherches.

Et il continue avec cette franchise rare :

J'ai toujours pensé qu'en fait de thérapeutique, un expérimentateur doit compte à ses confrères et aux étudiants de toutes les circonstances qui se manifestent avant, pendant et après l'emploi d'un procédé nouveau ; j'ai toujours cru et je persiste à croire qu'il n'est jamais utile d'altérer la vérité des premiers faits, sous le prétexte qu'une fois le procédé connu, on pourra toujours donner plus tard aux faits toute leur netteté et leur rendre leur physionomie naturelle. Cette philosophie peut être bonne, mais elle n'est pas la mienne.

Pendant ce temps, la commission nommée par l'Institut, à laquelle on avait, sur la demande de Magendie, adjoint un physicien, M. Becquerel, sommeillait toujours, sans « qu'aucun de ses membres ait eu le temps de jeter les yeux sur le travail de Guyot ». L'inconstant M. Breschet, après avoir abandonné Guyot, le reprenait, et Guyot écrit à ce sujet : « Pourquoi M. Breschet a-t-il repris mon procédé, s'il était mauvais ? Pourquoi l'a-t-il abandonné, s'il était bon ? »

Enfin, M. Robert, chirurgien à Beaujon, étudie la chaleur avec le Dr Guyot, et c'est le résultat de ces recherches que publie le livre auquel appartiennent les images trouvées par le Dr Levassort.

Coïncidence troublante, on retrouve les figures du livre du Dr Guyot dans un livre allemand : *L'Hyperhémie*, du Dr Auguste Bier, professeur de clinique chirurgicale, traduit en français par des Suisses. Naturellement, il n'y est pas question de Guyot. Le plagiat est chose si naturelle de l'autre côté du Rhin.

Pour terminer avec le Dr Guyot, il ne fut pas qu'un précurseur — et combien averti ! — de la thérapeutique par la chaleur, mais il fit une étude, très soutenue, sur « les mouvements de l'air et les pressions de l'air en mouvement », qui retint à juste titre l'attention d'un de nos plus scientifiques constructeurs d'avions, à qui je montrai ce bouquin. Comment se fait-il, me disait ce constructeur, que le Dr Guyot ait trouvé en 1835, tout seul, ce que nos laboratoires ont mis tant de mois à mettre sur pied !

Qu'est devenu le Dr Guyot ? D'où était-il ? Où est-il mort ? Qui peut répondre à ces diverses questions ?

L. Menetrel (*Paris*).

— Dans un des derniers nos de la *Chronique médicale* (no 5, 1er mai 1924, p. 146-147), le Dr Ch Levassort publie quelques figures, trouvées par hasard chez un bouquiniste, et dont il ignore la provenance. Or, la figure 13 a déjà été publiée par MM. F. Jayle et H. Dausset, dans la *Presse médicale*, 1909, no 104, p. 940, dans leur article sur « L'aérothermothérapie dans le traitement de la septicémie péritonéale aiguë postopératoire ». La figure y porte la légende : Incubateur de Guyot (1840). Les auteurs citent (d'après L. Mac-Auliffe, *la Thérapeutique physique d'autrefois*, 1904, Masson, éditeur), J. Guyot, *Traité de l'incubation et de son influence thérapeutique*. Paris, 1840.

Les boîtes à air chaud, recommandées pour le traitement de diverses affections, ne sont donc pas d'invention très récente.

Dr B. Wiki (*Genève*).

Le Sonnet de l'Avorton (XXXI, 12). — Voici ce que nous extrayons d'un ouvrage déjà ancien, dont nous avons, malheureusement, négligé de noter le titre :

Mlle de Guerchy était une des belles personnes de la cour d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, dont elle était fille d'honneur ; elle fut maîtresse du duc de Vitry, et devint grosse des suites de son amour pour ce seigneur.

Obligée, par les devoirs de sa place, de suivre la reine dans un voyage qu'elle devait faire, et craignant que sa grossesse ne l'en empêchât, elle prit le parti de se faire avorter. Elle s'adressa, en conséquence, disent les Mémoires du temps, à une sage-femme nommée *la Constantin*, qui la blessa, au point de mettre la malade hors de toute espérance d'en pouvoir reveuir.

Le duc de Vitry, désolé des maux que souffrait sa maîtresse, prit l'étrange et cruelle résolution de les abréger en la tuant. Suivant l'usage d'alors, il lui envoya un confesseur, et après qu'elle eut reçu l'absolution et que le prêtre fut parti, il l'embrassa avec toutes les marques de la tendresse et de la douleur, et, immédiatement après, lui cassa la tête.

Il se sauva en Hollande ; mais il revint en France, à l'occasion du mariage de Mlle de Bavière avec le grand Dauphin, appelé *Monseigneur*, qui se fit en 1680. Il avait eu beaucoup de part à la négociation de ce mariage, ce qui détermina Louis XIV à lui pardonner le meurtre dont il s'était si douloureusement rendu coupable.

Cet événement de Mlle de Guerchy fit beaucoup de bruit dans le monde ; il donna lieu au *Sonnet de l'Avorton*, qui semble avoir consacré le souvenir de cette fin malheureuse et de la cause qui l'a produite.

SONNET DE L'AVORTON.

Toi qui meurs avant que de naître,
Assemblage confus de l'être et du néant,
Triste avorton, informe enfant,
Rebut du néant et de l'être ;
Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait par un crime à son tour,
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeste victime,
Donne fin aux remords par qui tu t'es vengé,
Et du fond du néant où je t'ai replongé,
N'entretiens point l'horreur dont ma faute est suivie
Deux tyrans opposés ont décidé ton sort :
L'amour malgré l'honneur te fit donner la vie,
L'honneur malgré l'amour te fit donner la mort.

Ces vers, qui sont du poète Haynault, ont été attribués à Mme la comtesse de Suze, célèbre dans son temps par son esprit et par ses poésies, dont on a un recueil.

Depuis le malheur arrivé à cette demoiselle, il n'y eut plus que des dames attachées au service des reines de France.

Le jour que l'on pendait à la Grève la sage-femme qui avait contribué à l'avortement de Mlle de Guerchy, le comte de Grammont, arrivant de Paris, se trouva au coucher du roi ; le prince lui demanda ce qu'il y avait de nouveau à Paris : *Pas autre chose, Sire, sinon que j'ai vu pendre la sage-femme des filles d'honneur de la reine.*

R L.

Le traitement du rhumatisme par les piqûres d'abeilles (XXXI, 108). — Dans le n° du 20 août du *Bulletin de la Société de Pathologie comparée*, je lis que les piqûres d'abeilles ont été employées pour le

traitement des rhumatismes. On observe, en général, sur une personne saine, que la piqûre d'abeille produit une tuméfaction plus ou moins prononcée. Mais, après un certain nombre de piqûres, la tuméfaction ne se produit plus.

L'organisme a donc acquis une certaine immunité. *Lorsqu'il s'agit d'un rhumatisant, on remarque que la tuméfaction ne survient qu'après un certain nombre de piqûres. Si l'on répète celles-ci, on constate assez vite qu'il ne se produit plus de gonflement. A ce moment, le malade est soulagé, s'il doit l'être, et il sera quelque temps à l'abri des récidives.* Pour arriver à l'immunité complète, il faudrait saturer l'économie de venin d'abeille. Dans ces conditions, l'on a pu distribuer jusqu'à 39.000 piqûres à 175 personnes ; certaines ont dû en recevoir des centaines.

De bons résultats auraient été obtenus dans des cas de cachexie rhumatismale, même désespérés. *Le remède agirait plutôt dans les formes chroniques, mais il aurait aussi donné des guérisons dans les cas aigus.*

Chez beaucoup de rhumatisants, la piqûre d'abeille est peu douloureuse.

Je serais très reconnaissant à mes confrères, lecteurs de la *Chronique médicale*, de me communiquer leurs observations à ce sujet.

Dr R. Molinéry (*Luchon*).

Quinine et avortement (XXX, 92). — Depuis que notre article sur *les effets abortifs de la quinine* a été communiqué à la *Chronique médicale*, le Dr Nogue, sous-Directeur de l'Ecole de médecine de l'Afrique Occidentale Française, a publié, dans le *Journal des Praticiens* du 10 février 1923, un travail qui vient corroborer les conclusions du Dr Vignes : *les causes de la mortalité infantile en Indo-Chine.*

Il semble bien, dit cet auteur, qu'après la syphilis, ce soit au paludisme qu'il faille attribuer la seconde place dans l'étiologie des avortements. Le médecin européen de l'hôpital et de la maternité de Cantho (Cochinchine) a fait, pour l'année 1921, les observations suivantes : sur 765 accouchements, il y a eu 88 avortements ou accouchements prématurés, dont 37 sont dus au paludisme, 22 à la syphilis, 9 à la dysenterie et causes diverses, soit 5 °/o des grossesses interrompues avant le terme normal par le seul paludisme.

Nous remarquerons qu'on admet peut-être un peu trop arbitrairement l'étiologie paludéenne de l'avortement, *quelque bien établi d'ailleurs que soit le diagnostic de paludisme en pareil cas*, et que l'on paraît facilement enclin à incriminer le paludisme dans tous les cas où cette infection coïncide avec l'avortement chez le même sujet.

Dr Lórion.

Les enfants de minuit ; le don de prophétie (XXX ; XXXI, 20, 120). — P. 123, au quatrième alinéa, il est parlé de la « Prophétie des

Papes ». Or, je possède dans ma bibliothèque (à la campagne), une brochure sur ce sujet, dont voici les indications bibliographiques : « DUQUESNEL, *Les Papes ; leur règne, leur devise, leur nom*. Montdidier, Bellin, MCMXIII, 44 p., 8° ». Cette brochure est de M. l'abbé Maurice LEROY, ancien curé du Quesnel en Santerre (Somme), actuellement curé-doyen de Moreuil (Somme). J'ignore si cette brochure se trouve dans le commerce. Elle reproduit non seulement la Prophétie dite de saint Malachie, donnant les devises des Papes : *Crux de Cruce* : PIE IX ; *Lumen in cœlo* : LÉON XIII ; *Ignis ardens* : PIE X ; *Religio depopulata* : BENOIT XV ; etc. (je cite de mémoire), mais aussi une autre prophétie, plus explicite et plus détaillée, donnant même les noms des papes ; j'y trouve seulement une erreur : BENOIT XV y est désigné sous le nom de PAUL V. Si vous vouliez plus amples détails, je pourrais peut-être vous les donner.

Dr P. D. DESGARDES,
Membre de plusieurs Sociétés historiques et scientifiques.
(Habituellement : 16, rue Houdon, Paris, XVIIIe).

Quelle était la nature de l'épidémie décrite par Lucrèce (XXXI, 54). En réponse à la lettre du Dr VALLET, de Montauban, l'épidémie, décrite par LUCRÈCE, est l'épidémie de peste d'Athènes. Lucrèce a copié, à peu près mot à mot, le récit de THUCYDIDE. On n'a qu'à comparer les deux textes pour s'en convaincre.

Dr G. KAUFMANN (*Angers*).

Paroles historiques (XXXI, 106). — Le titre d'un article de la *Chronique médicale*, emprunté à un mot fameux de LOUIS XIV (n° d'avril 1924), m'a rappelé une boutade du profr PAJOT, lequel excellait à graver dans la mémoire de ses auditeurs les principes de l'obstétrique, au moyen de formules amusantes ou lapidaires. Après avoir décrit l'accouchement, il traitait de la déchirure du périnée, insistant sur l'importance et, tout particulièrement, sur la fréquence regrettable de ce traumatisme, presque normal à un degré léger, et il terminait par cette phrase : « D'où, Messieurs, cette parole célèbre : *Il n'y a plus de périnées* ! »

Et la leçon du grand amphithéâtre s'achevait dans une explosion de fou rire.

Dr CEPPI (*Porrentruy*, Suisse).

Un évadé de la médecine : de RICHEBOURG (XXXI, 54). — Le romancier Emile RICHEBOURG est né à Meuvy (Haute-Marne) en 1833. Le Dr MIQUET pourrait, en s'adressant à l'état civil de cette commune, savoir quels étaient les ascendants de ce littérateur.

KINIDIS.

Chronique Bibliographique

SCIENCES MÉDICALES

Les directives philosophiques de la médecine au XVIIIe siècle, par le Dr R. Molinéry. Tiré à part de la *Médecine internationale*, 13, rue de Poissy, Paris ; et à Luchon, chez l'auteur.

Félicitons tout d'abord l'Ecole de Toulouse d'avoir tenté un essai de décentralisation dont le succès l'encouragera, nous l'espérons, à récidiver.

M. le Dr Bardier, professeur de pathologie générale et de médecine expérimentale à cette Faculté, a eu l'heureuse idée de demander à notre collaborateur et ami, R. Molinéry, de donner deux leçons qui soient comme une conclusion au cours professé par notre éminent confrère. Molinéry a choisi, comme thème de l'une de ces leçons, Théophile de Bordeu, cette grande figure du XVIIIe siècle, un de nos précurseurs dans l'histoire médicale ; et il a fait suivre cette conférence d'une seconde, sur les systèmes philosophiques qui, « pénétrant les doctrines médicales, l'animèrent et orientèrent ses recherches ». Ainsi furent passés en revue, par le conférencier, le mécanisme de Boerhaave, l'animisme de Stahl, le solidisme de Cullen, le vitalisme de Barthez et Bordeu. Rappelons que ce dernier fut un des collaborateurs médicaux de l'*Encyclopédie*, celle de D'Alembert et Diderot, et qu'il fut un des praticiens les plus réputés de son époque. Molinéry ne pouvait choisir un personnage plus représentatif, un esprit plus synthétique. Ses pages sont comme la préface d'un travail qu'il est, plus que nul autre, capable d'écrire, sur les rapports de la médecine avec la philosophie. Un bien beau sujet à traiter ! C.

Dartigues. — **La greffe de revitalisation humaine, sa portée, ses résultats, son avenir** (1 vol., 340 p., 140 fig. Prix : 30 francs. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon, Paris.

Si jamais le critique assume la tâche de disséquer l'œuvre déjà importante du chirurgien Dartigues, il ne trouvera jamais sous son scalpel — sa plume — le défaut de banalité.

L'ouvrage que Dartigues nous présente est le plus complet qui ait paru en France sur la question des greffes testiculaires. Mais ce qui me frappe le plus dans cette étude, c'est le côté philosophique de la position du problème. L'auteur cherche « l'ascension vers la pensée et le savoir », par un renouveau de culture physique qui doit conditionner cette ascension. Mais, ayant remarqué que nos organes sont dans une interdépendance endocrinologique, on doit, pour le plus grand bien de l'espèce et de sa propagation, pratiquer l'opothérapie ; ou mieux, suivant ses propres expressions, *l'endocrinothérapie chirurgicale* et, en particulier, la greffe testiculaire.

« Oh ! dit-il, nous savons choquer bien des idées ! Que nous importe, si les faits sont là. La méthode des greffes sexuelles nous apporte quelques-uns de ces faits nouveaux. Il n'y a qu'une chose qui puisse nous choquer, nous : ce serait un manque de courage spirituel, qui consisterait à nous dérober devant des clartés troublantes, parce qu'inattendues »... Clartés troublantes ! voilà qui résume tout ce que nous voulions dire ici d'un ouvrage admirablement documenté et richement illustré, et qui a le grand mérite de faire front à tous ceux dont la conduite s'inspire éternellement de celle de l'autruche.

Raymond Molinéry.

HISTOIRE ET OUVRAGES DOCUMENTAIRES

Frédéric Gaiffe. — **L'envers d'un grand siècle.** Librairie Albin Michel.

Louis Bertrand nous a surtout montré, ou plutôt nous a montré uniquement le beau côté du siècle de Louis XIV. C'est l'autre côté, l'envers, que nous révèle Frédéric Gaiffe. Son livre est d'autant plus solide, d'autant plus irréfutable, qu'il est tout en documents, aussi agréablement présentés qu'intelligemment choisis. Il sera vivement apprécié par tous ceux qui, dans l'histoire, aiment la vérité, si peu flatteuse qu'elle puisse être pour un pays, un parti, une classe, ou pour l'ensemble de l'humanité, car tous les hommes à toutes les époques se ressemblent et chaque siècle a son envers.

Maximin Deloche. — **L'énigme de Civaux ; Lemovices et Pictons.** *Le christianisme en Poitou.* Librairie Auguste Picard.

Sujet un peu spécial, un peu menu, mais qui a été traité avec beaucoup d'érudition et, ce qui est encore plus rare, avec une grande clarté.

K. Waliszewski. — **Le règne d'Alexandre Ier : la guerre patriotique et l'héritage de Napoléon** (1812-1816). Librairie Plon.

Cette deuxième partie du règne d'Alexandre Ier est particulièrement intéressante pour des lecteurs français, parce qu'elle contient un récit, assez nouveau et très documenté, de la campagne de Russie.

Maurice Talmeyr. — **La ténébreuse affaire La Roncière.** Librairie Perrin.

Cette affaire La Roncière est un exemple typique des effets psychologiques de l'hystérie. Elle a mérité, à ce point de vue, d'être étudiée d'une manière toute spéciale par les médecins et, pour eux, la simulation, la culpabilité de la prétendue victime du drame

ne font point de doute. M. MAURICE TALMEYR n'adopte pas ces conclusions. Je crois qu'il a tort de ne pas les adopter. Le document qu'il donne, dans son livre, d'ailleurs plein d'intérêt, et, entre autres, les fameuses lettres incriminées (et où chaque ligne indique qu'elles sont l'œuvre d'une jeune fille) militent contre sa thèse.

HENRI D'ALMERAS.

JEAN MÉLIA. — **Paul Deschanel** (Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris).

Il appartenait à l'auteur de la *Vie amoureuse de Stendhal* de consacrer à PAUL DESCHANEL une vivante monographie. Ayant beaucoup vécu avec lui, ayant eu en sa possession des archives de famille, M. JEAN MÉLIA nous replace d'abord dans le milieu des républicains proscrits, HUGO, QUINET, LAMORICIÈRE, ARAGO, compagnons de Deschanel le père. Le mérite de M. Mélia est de faire l'histoire de ces dernières quarante années de notre pays, en l'identifiant à la vie, aux luttes et aux succès de Paul Deschanel, dont le cerveau fut formé de la fréquentation des hommes d'Etat français, dont le futur député donna de jolis médaillons au *Journal des Débats*.

Paul Deschanel a illustré la Chambre française. Souhaitons autant de personnalité à ses successeurs.

LOUIS BORY. — **La syphilis, au point de vue physique et psychologique. Prophylaxie et guérison** (Librairie Félix Alcan).

Il y a quelques années de cela, notre ancien camarade de Toulouse nous fit lire son poignant mémoire sur *la Douleur morale du syphilitique*. Ce drame vénérien, auquel les médecins assistent tous les jours, semblerait cependant devoir disparaître, si les méthodes d'attaque contre le tréponème sont ce que l'on nous apprend. Et cependant, « bien qu'il soit des malheurs plus terribles, il n'en est pas qui jette sur la vie d'ombre plus persistante. Ce fantôme obsédant, ce triste compagnon, cet étranger vêtu de noir, la syphilis l'assied avec elle au foyer de l'individu ». Louons, sans restriction, LOUIS BORY, de nous donner des méthodes sûres de combattre le mal physique et, par conséquent, la possibilité d'affirmer au malade qu'il ne peut plus, pour lui, être question d'une épée de Damoclès suspendue incessamment sur sa tête et celle de ses enfants.

Ouvrage à faire lire dans tous les milieux de la haute Université.

R. M.

HENRY BECQUE. — **Œuvres complètes.** Théâtre, 4 volumes. Crès, éditeur.

On n'a pas oublié la récente célébration du vingt-cinquième anniversaire de la mort de BECQUE. Cette coutume des anniversaires

littéraires a, entre autres avantages, celui de nous inviter à une revision périodique des valeurs. Il est bien certain que cette revision est favorable à Becque.

Dans la préface des quatre volumes que vient d'éditer Crès, et qui contiennent le théâtre complet de Becque, dans cette préface, Jean Robaglia conte, par le détail, l'histoire de chaque pièce de Becque. Chacune fut une bataille, livrée parfois avec des moyens de fortune ; chacune, ou presque, fut une défaite dans les premiers soirs. Il n'est, sans doute, guère d'exemples plus manifestes d'une injustice aussi constante. C'est grâce à Becque, pourtant, que fut possible la naissance du Théâtre libre. L'évolution dramatique est inintelligible à qui ne connaît H. Becque. Il faut le lire, et quand vous en aurez l'occasion, aller l'applaudir.

J. G.

ROMANS

Louis-Jean Finot. — **Le héros voluptueux.** Librairie Fasquelle.

Daniel Péret, héros voluptueux — c'est l'espèce de héros que les femmes ont toujours préférée — s'imagine ingénument qu'après la guerre, rentré dans ses foyers, on lui élèvera à chaque coin de rue un arc de triomphe, que des amoureuses de toutes les teintes, de tous les calibres, se rouleront à ses pieds, extasiées, et que tous les hommes s'uniront pour l'aider à gagner sa vie. On lui a dit qu'il a sauvé le monde et il est assez naïf pour le croire. Or, la guerre finie, il s'aperçoit que beaucoup de femmes aimaient en lui ses galons, ses molletières et la patriotique ferblanterie qui couvrait sa noble poitrine de guerrier. Il constate que le monde qu'il a sauvé se compose généralement de parvenus, de mercantis et de leurs femelles endiamantées. Il s'indigne et il se plaint, et il regrette de s'être exposé, pour un si piètre résultat, à se faire casser les os. Puis il fait comme les autres, et se laisse entraîner jusqu'au vol par l'amour de l'argent. Tel est ce roman d'une psychologie amère, mais très fouillée, et par surcroît, très agréablement écrit.

Max Deauville. — **La Tarnowska.** Aux éditions de la *Renaissance d'Occident*. Bruxelles.

Imitation de Dostoiewski. Nouvelle du genre *forcené*. Hystérie, névropathie, femme fatale, crimes passionnels. Personnages qui ont l'air de sortir d'un cabanon, ou qui aspirent à y entrer. On a toujours envie de leur dire : Calmez-vous, de grâce ! Tout s'arrangera. Tout s'arrange. Et, en effet, cette nouvelle, accommodée à la sauce tartare, et d'ailleurs avec goût et avec talent, se termine le mieux du monde par trois ou quatre assassinats, qu'on pourrait appeler des assassinats de liquidation.

Henri d'Almeras.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Royal Society of Medecine : *Jenner Centenary* (January, 26 th. 1923) ; *Pasteur Centenary* (February, 28 th. 1923) : Lectures by sir William HALE-WHITE, President of the Society ; — Bibliothèque de la ville de Lyon : *Catalogue du Fonds Lacassagne*, rédigé par Cl. ROUX, Docteur ès sciences, Sous-Bibliothécaire. Lyon, imprimerie nouvelle lyonnaise, 1922. — Edmond LOCARD. — *Manuel de Technique policière* (Enquête criminelle), avec 43 fig. Payot, Paris. — Marquis de NOAILLES. — *Le comte Molé* (1781-1855) ; sa vie, ses Mémoires, t. Ier, Paris, Edouard Champion. — Dr V. LEBLOND. — *Pasteur, sa vie, son œuvre* (1822-1895). — Dr S. BAQUÉ. — *La Médication sulfurée des Pyrénées*. Luchon, imprimerie et librairie Sarthes, 1923. — Sir William HALE-WITHE. — *Translation of selected passages from « de l'Auscultation médiate »* (first edition), by Théophile H. LAENNEC, With a biography, Medical Classic Series. John Bale, sons, and Danielsson, Ltd. Oxford. — *Souvenirs de Captivité*, réunis par le Dr A. de METS (1917-1918). J.-E. Buschmann, Anvers, 1922. — Dr Marcel BAUDOUIN. — *L'extraction dentaire préhistorique de nature cultuelle* ; édité par la *Semaine dentaire*, 12, rue de Hanovre, Paris. — Professeur E JEANSELME. — *Le régime alimentaire des anachorètes et des moines byzantins* (extrait du 2e *Congrès d'histoire de la médecine*) ; *Calcul de la ration alimentaire des malades de l'hôpital et de l'asile des vieillards, annexés au Monastère du Pantaroton, à Byzance* (436) ; imprimerie Hérissey, Evreux ; — *De la dégénérescence de la race carolingienne et de ses causes pathologiques* (Communication à la *Société française d'Histoire de la Médecine*, 1922). — J. NOIR. — *Mœurs chirurgicales d'autrefois : l'histoire d'une opération : la taille par le grand appareil ; une famille illustre de chirurgiens : les Colot* (communication faite au Comité d'Etudes historiques et archéologiques, « La Montagne Sainte-Geneviève et ses abords) ». Extrait du *Concours Médical*, no 19 bis, 16 mai 1923. — R.-M. GATTEFOSSE. — *La vérité sur l'Atlantide*. Lyon, Legendre, 14, rue Belle-Cordière. — Dr Jules AMAR. — *Le travail humain*. Paris, Plon. — P. TRISCA. — *Les Médecins socioloques et hommes d'État*. Paris, F. Alcan.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée **Phosphatine Falières,** *aliment inimitable.*

LA Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

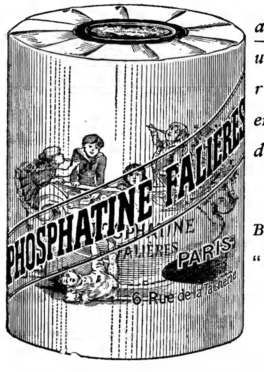
Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

***Et** nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.*

G. Prunier & C°
(MAISON CHASSAING.)

LA

"PHOSPHATINE FALIÈRES"



associée au lait, est un aliment rationnel recommandé aux enfants, dès l'âge de 7 à 8 mois.

Bien exiger la marque:

" PHOSPHATINE FALIÈRES "

nom déposé

Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et Cie (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

R. C. Seine, N° 53.319.

32e ANNÉE N° 4 1er Avril 1925

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Philologie.

Faut-il écrire *curetter, curettage ;* ou *cureter, curetage ?*

par M. le Professeur Le Dentu.

Je suis heureux de profiter de l'hospitalité qui m'est accordée, dans la charmante *Chronique médicale,* par son aimable directeur, pour ces quelques pages consacrées à un point d'orthographe qu'il importerait de fixer. Il me sera ainsi permis de faire connaître, ou plutôt de rappeler la conclusion à laquelle des raisons de rigoureuse linguistique m'ont amené, il y a un grand nombre d'années.



En 1835, Récamier inventait, pour racler la muqueuse utérine, la curette qu'on a baptisée de son nom ; mais il ne jugea pas nécessaire de créer un mot nouveau dérivé de *curette,* impliquant l'emploi de cet instrument. Ce fut un de ses lointains continuateurs en gynécologie qui se chargea de ce soin, à l'époque encore récente où cette branche de la chirurgie prit un magnifique essor et élargit extraordinairement son champ d'action. Le nom de ce novateur ? J'avoue l'avoir oublié, si je l'ai jamais connu. De *curetter* qu'il créa, il tira *curettage,* et ces deux mots, adoptés tout de suite sans discussion, avec leur orthographe improvisée, jouissent encore aujourd'hui de la même vogue qu'à leur apparition ; si bien qu'il n'y a pas un médecin, un chirurgien, un accoucheur, qui hésite à les employer tels quels.

Contre cette adoption sans réserve, une seule voix, que je sache, s'est élevée : c'est la mienne, mais elle n'a pas eu d'écho. A ce jour, comme il y a trente-deux ans, je suis seul à penser que *curetter* et *curettage* sont des barbarismes, et que si l'on a quelque souci du génie de notre langue et de sa discipline grammaticale, il faut écrire *cureter, curetage,* avec un seul *t.* Je vais essayer de le prouver, en faisant entendre, à trente-deux ans d'intervalle, une nouvelle protestation, réplique un peu tardive de celle que j'ai formulée, à propos d'une leçon sur *les Résultats du curetage utérin,* dans mes *Etudes de Clinique chirurgicale* (1892, p. 188).

Je pourrais aller droit au but en montrant sans préparation comment les quelques substantifs à désinence en *ette* que possède la langue française forment leurs dérivés, infinitifs ou substantifs ; mais, en procédant avec cette hâte, je risquerais fort de compro-

mettre ma cause. Pour enfoncer profondément un clou, il faut plus d'un coup de marteau. Avant de donner l'assaut à une citadelle, quelques travaux d'approche ne sont-ils pas nécessaires ? En conséquence, certaines remarques préliminaires me paraissent indispensables.

On a beau compulser consciencieusement les dictionnaires jouissant de la plus légitime autorité, celui de l'Académie et le merveilleux Littré — dans le grand Larousse on trouve une simple mention du mot, sans commentaire, avec l'orthographe vicieuse — on n'y relève qu'un très petit nombre de verbes terminés en *tter*, avec un double *t*. Dans la plupart, la syllabe qui précède les deux *t* est *pure*, c'est-à-dire qu'elle ne renferme qu'une voyelle ; dans les autres, elle est une diphtongue et renferme deux voyelles, ou une triphtongue et en renferme trois, donnant naissance à un son unique ; par exemple, *ouet* dans fouet.

Quatre infinitifs possédant la voyelle *a* ont la désinence *atter* : baratter, gratter, latter, natter, qui viennent de *baratte*, *gratte*, *latte*, *natte*. Sept ont la voyelle *e* muet, sur lesquels trois dérivent de radicaux en *et* : fouetter, guetter, regretter, qui procèdent de *fouet*, *guet*, *regret* ; quatre, de radicaux en *ette* : brouetter, facetter, émietter, pirouetter, de *brouette*, *facette*, *miette*, *pirouette*.

Avec la voyelle *i*, je n'en connais qu'un, *quitter*, escorté de son sous-dérivé *acquitter*, dont le radical est l'adjectif *quitte*.

Sur six, dotés de la voyelle *o*, et procédant de substantifs en *otte*, quatre seulement sont d'emploi usuel : botter, calotter, carotter, crotter, tirés de *botte*, *calotte*, *carotte*, *crotte*. Je leur joins *motter* qui vient de *motte*, et emmenotter de *menottes*.

En *utte*, il n'y a que lutter, de *lutte*, et se butter, de *butte*. Dégoutter, avec sa diphtongue *ou*, descend de *goutte*.

Je reviendrai plus loin sur les infinitifs en *etter*, qu'ils dérivent de radicaux en *et*, *ette*, *ouet* ou *ouette*. Ils seront l'objet de considérations spéciales. En ce qui concerne les radicaux en *atte*, *itte*, *otte*, *utte*, certaines remarques s'imposent. Les voyelles de ces syllabes pures sont toutes *brèves*. Dans la rapide prononciation de ces mots, pour la plupart très courts et très sonores, les deux *t* se perçoivent sensiblement et passent immédiatement dans les infinitifs dérivés. L'élan n'a, en quelque sorte, pas le temps de se ralentir. Un *t* unique étonnerait.

Par contre, sur les *quinze* ou *seize* mots en *et*, sans accent, qui ont des dérivés de forme infinitive ou substantive, trois seulement ont un infinitif en *etter*, et ces infinitifs n'ont pas de substantifs sous-dérivés. Tous les autres donnent naissance à des infinitifs en *eter*, avec un seul *t*, précédé d'un *e* muet, et de ceux-ci procèdent des substantifs en *etage*. Je citerai seulement, parmi ceux qui possèdent les deux formes, quelques-uns des plus caractéristiques ou des plus usuels : jet, *jeter*, *jetage*, terme de vétérinaire désignant le rejet au dehors des sécrétions intranasales, dans la morve ; cachet,

cacheter, *cachetage* ; caquet, *caqueter*, *caquetage* ; crochet, *crocheter*, *crochetage* ; paquet, *paqueter*, *paquetage*, *empaqueter*, *empaquetage* ; parquet, *parqueter*, *parquetage*, etc.

Si le génie de notre langue comportait une tendance naturelle très accusée vers le doublement du *t* aboutissant à la forme infinitive *etter*, quelle belle occasion lui offraient tous ces mots en *et* pour donner carrière à cette tendance ! Elle ne s'est livrée à cette fantaisie que dans *guetter*, *regretter*, *fouetter*, sans doute en vertu d'une de ces nuances instinctives de logique ou d'euphonie, dont la linguistique est souvent impuissante à percer le petit mystère.

Le terrain étant ainsi déblayé, je puis m'attaquer, avec plus de chances de succès, aux substantifs en *ette* ayant des dérivés. Il n'en existe tout juste que *onze*. Trois forment un petit groupe spécial composé de mots dans lesquels la syllabe qui précède les deux *t* est une diphtongue ou une triphtongue : miette, qui fait *émietter* ; brouette, *brouetter* ; pirouette, *pirouetter*. Avec un seul *t* et un *e* muet précédant le t, émieter, broueter, piroueter, n'étaient pas admissibles. Restait à choisir entre les désinences *éter* avec accent aigu sur l'*é* et un *t* unique, et *etter*, avec un *e* muet suivi de deux *t*. C'est cette dernière orthographe qui l'a emporté, et, en vérité, la logique y trouve son compte.

Les huit autres mots en *ette* forment leurs dérivés infinitifs ou substantifs en *eter* et *etage*, *avec un seul t*, sauf facette, qui fait *facetter* : terme lapidaire propre à la taille des diamants et qui signifie « tailler à facettes ».

Est-il certain que celui qui l'a inventé possédât une compétence suffisante en linguistique ? Le contraire est plus probable ; mais ce petit mot sonore est si expressif, opposé à *faceter*, qu'on aurait bien pu ne pas comprendre ; il fait tellement image qu'on doit lui pardonner de trancher, à titre d'exception, sur les *sept* derniers mots de cette série, qui vont me fournir l'argument décisif, j'ose l'espérer, en faveur de ma thèse Les voici classés suivant les nuances de leur signification propre et de celle de leurs dérivés :

D'abord caillette — personne qui a du babil et peu de fond (Littré) — fait *cailleter*, *cailletage*, soit mise en jeu d'une particularité de caractère.

Deux désignent des objets spéciaux qu'on utilise pour un travail en rapport avec leur sens : d'étiquette procèdent *étiqueter*, *étiquetage* ; de paillette, *pailleter*, *pailletage*.

Enfin, *quatre* sont des noms d'objets, d'ustensiles dont on se sert dans un but précis, et leurs dérivés impliquent, purement et simplement, l'emploi de ces objets, de ces ustensiles. Tels sont : charrette, d'où procède *charreter*, employer une charrette ; époussette — petit balai en brins de bruyère ou en poils : d'où viennent *épousseter*, *époussetage*, soit emploi de l'époussette ; trompette, *trompeter*, jouer de la trompette ; vergette ou vergettes — brosse composée de soies de sanglier et de bruyère — d'où *vergeter*, employer la vergette. Alors si j'ajoute à cette série curette, avec, comme déri-

vés, *cureter*, *curetage*, qui impliquent, ainsi que dans les exemples précédents, *l'emploi d'un objet*, cette fois d'un *instrument*, la curette, quelle objection péremptoire pourra-t-on élever contre mon orthographe ?

Dira-t-on que ce n'est pas avec des mots aussi désuets qu'on peut fixer la forme de mots aussi modernes, créés pour traduire une idée aussi neuve ? Mais si certains termes vieillissent et tombent dans l'oubli, les radicaux dont ils procèdent ne peuvent jamais être désuets. Autrement, que deviendrait la science étymologique ?

Prétendra-t-on que dans *curetter*, *curettage*, le *t* doublé donne plus de force à l'idée ? Mais, avec leur unique *t*, *étiqueter*, *étiquetage*, *épousseter*, *époussetage* n'en disent-ils pas autant que s'ils en possédaient deux ? *Curetter*, *curettage* expriment-ils donc quelque chose de plus qu'emploi de la curette ?

J'ai dit. Mais à peine terminé le pensum que je me suis infligé, voici que le *much ado for nothing* de Shakespeare surgit devant mes yeux et s'empare de ma pensée. Serait-ce donc pour rien que j'ai manipulé gros dictionnaires *in-folio* et petit dictionnaire des rimes, brassé tant de radicaux et de dérivés, raisonné sur tant de pointes d'aiguille, entraîné l'infortuné lecteur sur le champ terriblement aride de la linguistique ? Pour rien, ce serait, en toute justice, aller un peu loin ; mais, pour peu de chose, j'en conviens, car la question, de pure forme et réduite à un *t* en plus ou en moins, n'était que d'assez maigre importance. Sans conteste, les problèmes toujours pendants des réparations, des dettes interalliées et de la vie chère ont une autre envergure.

« La forme, voyez-vous, la fo-orme », s'écrie l'illustre Bridoison, ce personnage quelque peu caricatural, enfanté par le génie ironiste de Beaumarchais. Et à propos de quoi, cette manifestation ? A propos de la robe dont ce lieutenant du siège, magistrat fantaisiste, mais fin psychologue, ne manque jamais une occasion de s'affubler. Il l'aime, sa robe, parce qu'elle le pare de prestige, le revêt de respectabilité.

Aussi bien, le mot n'est-il pas, dans le langage, le vêtement, la robe de l'idée ? Irréprochable dans sa structure et ses inflexions, n'en est il pas aussi la parure ? Par sa souplesse et son infinie variété, il est l'instrument docile et fécond de l'expression, l'élément primordial de la justesse, de la grâce, de la force ; pour la forme, il est la source intarissable de la pureté. Dans le mot, dans la phrase, dans le style, la beauté commande, comme partout ailleurs, l'admiration. La forme, la belle forme, est bien digne des hommages que lui rendent de fervents zélateurs. Il est permis de l'exalter avec toute la chaleur de la reconnaissance qui lui est due pour les délicates jouissances qu'elle nous procure, mais sous la condition expresse qu'elle ne prime jamais le fond, et que jamais le mot ne soit la simple enveloppe en baudruche de quelques bulles de gaz, ou la coque trompeuse d'un peu de vide.

Médecine et Histoire littéraire

Les aspects médicaux de la vie et de l'œuvre de Delille,
par M. le Dr L. Lorion (de *Paris*). (*Suite*) (1).

Goutte, rhumatisme, nervosisme, affection oculaire, peut-être sous la dépendance d'une syphilis héréditaire ou acquise, voilà déjà un bilan sanitaire bien chargé, et nous ne sommes pas au bout. Dans la confusion des idées doctrinales de l'époque, à travers les nombreuses modalités, complications et connexions de ces divers états diathésiques, quelles difficultés pour établir un diagnostic suffisamment exact et, conséquemment, quelles incertitudes pour instituer une thérapeutique efficace ! De là, peut-être, le découragement et la déception qui percent sous l'enjouement de la lettre au docteur Lepreux, et sous l'ironie railleuse de son quatrain final :

Paris, 8 juillet 1807, à M. Lepreux, médecin (2). Mon cher et respectable docteur, vous ressuscitez les langues mortes, que ne pouvez-vous en faire autant pour les poètes mourants ? C'est du fond de mon bain que je vous écris, j'aimerais mieux vous consulter le verre à la main... ne pouvant vous remercier de ma guérison, je vous remercie de vos beaux vers.

Voici ce que j'ai à répondre à votre obligeante question pour ma chétive santé :

L'Éternel, dont la main féconde
Tira l'Univers du néant,
Ferait peut-être, en réparant le monde,
Plus qu'il n'a fait en le créant.

Afin de ne pas interrompre l'exposé nosologique, commencé avec la crise du Jardin des Plantes, nous avons laissé Jacques Delille sur les bancs du collège de Lisieux. Nous allons l'y rejoindre et parcourir rapidement les principales étapes de son existence, qui nous seront d'utiles points de repères pour situer chronologiquement les maladies déjà étudiées, aussi bien que celles dont il nous reste encore à parler.

Avant d'avoir terminé ses études, le jeune homme fut chargé d'un enseignement dans ce même collège. Il fut ensuite nommé professeur titulaire et envoyé, en cette qualité, au collège d'Amiens, où il entra en relations avec Gresset. C'est vers cette époque (1758-61), qu'il concourut, avec son maître Thomas, comme compétiteur, pour un prix sur la *Bienfaisance*, qu'il

(1) V. le numéro précédent.

(2) Ce Dr Lepreux, sur lequel nous n'avons pu recueillir d'autres renseignements, était un humaniste et un lettré, poète à ses heures, comme nous le représentent cette lettre et une autre qui ne contient rien de médical.

donna quelques-unes de ses poésies fugitives, notamment *l'Epître à M. Laurent*, et qu'il entreprit la traduction des *Géorgiques*, dont le succès prodigieux, joint au patronage de Voltaire, lui ouvrit définitivement les portes de l'Académie, en 1774. Entre temps, avait obtenu la chaire de rhétorique au collège de La Marche et celle de poésie latine instituée pour lui au Collège de France.

Il professait depuis une quinzaine d'années dans ces établissements, lorsqu'éclata la Révolution. Il perdit d'abord son bénéfice de saint-Séverin et plus tard ses chaires et ses économies. Nous avons déjà mentionné son voyage en Auvergne, en mai 1789. L'hiver de 1789-90 en fit un reclus. Pour n'avoirpas à prendre parti entre les factions politiques qui sollicitaient son adhésion, il invoqua son état maladif et s'enferma dans sa chambre, où « chaque coup de sonnette, disent les *Souvenirs*, le jetait sur son lit de souffrances ».

N'ayant pas à juger son rôle civique, nous nous bornerons à signaler son départ de Paris en 1794 et à suivre notre poète dans ses pérégrinations, qui le conduisirent successivement à Saint-Dié, en Alsace, en Suisse, en Allemagne et en Angleterre. La dernière résidence de Delille en Allemagne fut Hambourg : « ses lectures » y obtinrent beaucoup de succès. De cette ville il passa en Angleterre, où il débarqua à Yarmouth, au début de juillet 1799.

Cette traversée nous a valu la recette d'un singulier remède contre le mal de mer (*Souvenirs*, p. 51) :

Avant son départ de Hambourg, il reçut sur le navire un panier, avec un billet qui en expliquait l'envoi. C'était une attention de la gracieuse comtesse de Bentick, qui lui disait entre autres recommandations : « Accoutumée aux voyages des mers et comme élève des bords de celle du Nord, on a l'expérience qu'on peut soulager les maux qu'elles occasionnent, en trempant un morceau de papier ci-joint dans l'eau de-vie de France et en y ajoutant cette plaque d'acier entre une serviette dont on se couvre l'estomac; puis on se fortifie le cœur par une cuillerée de la décoction que contient la bouteille blanche. Le coussin vert est commode en carrosse ; en le mettant autour du col, il s'arrange, s'emboîte lui-même, diminue les désagrément des cahots. On dort plus à l'aise dans le vaisseau où il sert à sauver le visage des coussins du hamac. Un pâté de voyage, un peu de vin de liqueur, une bouteille de bonne cannelle et deux petits melons pour rafraîchir puissent-ils être agréables à M. Delille.

Par la maladresse d'un domestique, la précieuse bouteille d'essence de cannelle fut brisée dès la première nuit et il n'y eut pas moyen d'en sauver une seule goutte.

Je n'aurai pas le plaisir de la partager, dit le poète, mais puisqu'elle embaume tout le *packet boat*, elle sera un préservatif pour tous les passagers. .

Ce qu'il avait prédit arriva, nul voyageur ne fut atteint. Oui, mais on ne nous dit pas quel était l'état de la mer, et, comme on se trouvait à la fin de juin, il y avait quelques chances de calme plat, ce qui contribua sans doute à l'efficacité du remède.

Arrivé à Londres le 5 juillet 1799, Delille y fut entouré d'attentions. Ce qu'admira tout d'abord en Angleterre l'auteur du mémoire sur *la Bienfaisance* et du poème de *la Pitié*, ce fut la multiplicité des *maisons de bienfaisance* : « On ne peut, disait-il, refuser de grandes vertus à une nation aussi soucieuse de ses pauvres. » Très recherché par la société anglaise et par les émigrés français, Delille organisa des cours et des lectures, en même temps qu'il traduisit, en 15 mois, *le Paradis perdu*. Laissons encore l'auteur des *Souvenirs* nous raconter les particularités qui nous intéressent, dans ce séjour de plus de deux ans en Angleterre :

Sa santé s'altéra par suite de ses nombreux travaux... « Le soir, avant de se mettre au lit, il se plaçait entre deux lumières et à l'aide d'une loupe d'une épaisseur extrême, il chargeait sa tête d'un texte qu'il traduisait dans la nuit, au lieu de se reposer des fatigues du jour. Il traça de sa main presque tout entier le poème de MILTON, mais ses yeux n'ayant pu former que quelques lignes indéchiffrables, une transcription devint nécessaire, mais elle eût été impossible sans l'étonnante mémoire du traducteur, qui, tout en facilitant cette « débrouille » (*sic*) pour quatre personnes, dictait en même temps des notes que son goût improvisait... Enfin sa santé arriva à ce point de délabrement, que le Dr GÉLIER menaça de l'abandonner, s'il continuait à occuper ses idées. « Vous détruisez à mesure l'effet de mes soins, disait-il, dites-nous plutôt des bêtises... » A l'instant même, il improvisait des vers très mordants (c'est le cas de le dire) contre des sangsues (1), qu'on lui appliquait malgré lui. Puis, faisant allusion à sa traduction de l'auteur anglais, « je sais, ajoutait-il, que le *Ciel* et l'*Enfer* m'ont coûté la vie (2), mais j'aurais mérité d'être dans le premier ».

Le bruit de sa mort se répandit dans Londres et y causa une impression douloureuse ; son départ fut jugé nécessaire, mais il fut retardé par la paralysie qui avait frappé la jambe, le bras gauche et une partie de la tête. Du moins, il ne perdit pas sa gaîté et quand (en 1801) il débarqua à Calais, son premier soin fut de demander à l'hôtelier des vins de France. Celui-ci l'ayant prié de spécifier les crus qu'il désirait : « De tous, répondit le voyageur » ; et il signala sa rentrée par une goutte de chaque flacon. Complimenté à son réveil sur sa bonne mine, il répliqua par cet impromptu :

Le plaisir croît dans la Patrie,
Moins vives y sont les douleurs,
Et toujours quelque main chérie
Vient en secret sécher nos pleurs.

(1) Ces vers n'ont pas été conservés. Peut-être sont-ils allés rejoindre, dans les limbes des œuvres mort-nées, l'épigramme que Delille avait jadis, en Orient, décochée aux brigands par lesquels lui et ses compagnons de voyage avaient été attaqués ?

(2) C'est à peu près dans le même sens que Delille écrivait à son éditeur Michaud : « Cette maudite traduction de Milton a failli me coûter la vie... Ma vieillesse a trouvé un véritable appui. Accablé de chagrins et de travaux de tous genres, rien ne peut me consoler que mon Antigone. »

Le retour de Delille à Paris fut marqué par des manifestations de sympathie et d'admiration, qui prouvèrent au poète que, malgré les changements accomplis dans l'état social en ces douze ans, et malgré sa longue absence, il n'avait pas perdu tout son prestige. L'Institut lui fit les honneurs d'une réception particulièrement solennelle : Lucien Bonaparte, président en exercice, vint le saluer au bas de l'escalier et lui donna le bras, pour guider et soutenir ses pas encore mal assurés ; arrivé dans la salle des séances, il l'invita à s'asseoir à sa droite et le harangua, au nom de la docte compagnie ; puis, l'illustre infirme fut reconduit à sa voiture avec les mêmes égards et le même cérémonial. Delille reprit possession de sa chaire au Collège de France.

Ici s'arrêtent les *Souvenirs*, auxquels nous nous sommes référé avec tant d'agrément et de profit. Si la correspondance de Delille ne nous apporte pas des renseignements beaucoup plus complets sur la santé du poète pendant les douze années qui vont suivre, nous y aurons du moins relevé des variations aussi ingénieuses que fréquentes sur ce thème de prédilection.

L'affaiblissement de la vue s'accentua de plus en plus et la cécité devint totale. Les soins de sa compagne et ceux des amis du poète rivalisaient pour le distraire. L'auteur dramatique Bouilly a fait, dans ses *Causeries d'un Vieillard*, le récit d'une fête mythologique, qui fut donnée en l'honneur de Delille, dans un salon du faubourg Saint-Germain : académiciens, gens de lettres, artistes célèbres s'y trouvaient réunis ; de charmantes actrices, élite des principaux théâtres, s'étaient distribué les différents rôles, pour amuser et glorifier celui qu'on appelait encore le *Virgile français*.

A ces hommages et à ces ovations, Delille, rayonnant d'émotion et de bonheur, répondit : «... Ce n'est qu'en France que l'on peut inventer une scène aussi délicieuse. Vous aurez le droit de dire : « Nous avons prolongé la vie du poète aveugle ; c'est parmi nous que « Delille passa le plus beau jour de sa vie. » Aveugle, le poète l'était cette fois réellement, mais sa mémoire demeurait merveilleuse et il continuait à produire. Après avoir, en 1812, publié le poème de *la Conversation*, il travaillait de mémoire à une œuvre de 6.000 vers sur *la Vieillesse*, en disant « qu'il n'était que trop plein de son sujet », quand il succomba à une attaque d'apoplexie foudroyante, dans la nuit du 1er mai 1813.

Son corps, après avoir été embaumé, resta exposé pendant plusieurs jours sur un lit de parade, dans une salle du Collège de France ; il fut ensuite transporté triomphalement au cimetière du Père-Lachaise, où l'on voit encore la modeste sépulture qui le recouvre. Pendant l'opération de l'embaumement, un étudiant en droit, nommé Aimé Leroy, fervent admirateur de Delille, trouva le moyen de soustraire deux lambeaux de l'épiderme, qu'il fit ultérieurement préparer et incorporer à la reliure d'un exemplaire de la traduction des *Géorgiques*. Onésime Leroy, frère d'Aimé,

dans le *Journal de Valenciennes*, et dans une *Etude sur Ducis* ; M. l'abbé H. Brémond, dans un article du *Correspondant* (10 mai 1913) : *Pour le centenaire de l'abbé Delille* ; et la *Chronique Médicale*, en 1922, ont rapporté ce fait macabre, témoignage irrécusable de l'idolâtrie vouée par nombre de ses contemporains à ce poète aujourd'hui trop injustement délaissé.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès des Sociétés savantes.
(*avril 1925.*)

Le Congrès des Sociétés savantes tiendra sa session annuelle du 14 au 17 avril 1925, à Paris, à la Sorbonne. Le texte des communications doit être adressé, avec un résumé succinct, avant le 10 février, au Ministère de l'Instruction publique, 2e bureau de la Direction de l'enseignement supérieur.

Le professeur Achard se tient à la disposition des auteurs de communications, pour leur fournir des renseignements, en ce qui concerne la participation au Congrès pour les questions d'ordre médical. Des communications sont annoncées, sur la vaccination antituberculeuse du nouveau-né, sur la vaccination antidiphtérique, sur les applications de la radiographie et de la cinématographie à la clinique, sur l'insuline.

A. J. M. F.

L'Association professionnelle des journalistes médicaux français vient de tenir, à la Faculté de Médecine de Paris, son assemblée générale ordinaire. Plusieurs questions d'ordre journalistique et professionnel ont été discutées. En particulier, l'Association a décidé de s'associer aux efforts actuellement tentés par l'ensemble des Sociétés de presse, en vue d'améliorer la situation des journalistes professionnels. Cette Assemblée générale a renouvelé statutairement une partie de son conseil, qui se trouve ainsi composé pour l'année 1925 : Président, M. Darras ; Vice-Présidents, MM. Léon Mabille et Jules Tussau ; Secrétaire général, M. Albert Garrigues ; Secrétaire adjoint, M. Molinéry ; Trésorier, M. Viel ; Membres du Conseil, MM. Camescasse, Vitoux, Monteux et O'Followell ; Conseil de Famille, MM. Laumonier, Colin et Cornet.

La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée **Phosphatine Falières**, *aliment inimitable.*

Le Présent dans le Passé.

LE CENTENAIRE DE P.-L. COURIER

Un tuberculeux ignoré.

Une particularité peu connue, et qu'on omettra peut-être de rappeler à l'occasion du centième anniversaire de la mort du pamphlétaire, survenue le 10 avril 1825 : P.-L. Courier, comme Alfred de Vigny, a eu une poussée de tuberculose à un moment de sa vie, et ces tubercules ont dû se cicatriser au grand air de la campagne. Malheureusement, son autopsie ne révèle rien à ce sujet.

Le Dr Roger Galand, qui jadis étudia son *cas*, n'hésite pas à dire que P.-L. Courier fut un tuberculeux latent, et il fait connaître quelques symptômes qui viennent bien à l'appui de sa thèse.

Courier avait poussé « en peuplier », comme disent certains phtisiologues des prétuberculeux. Il avait eu la variole, qui est également une cause prédisposante à la bacillose.

Mais il était un fervent des sports : voyages, marche, équitation, natation, danse, jeu de paume, tous exercices très propres à enrayer l'évolution du tubercule.

A la suite d'accès de paludisme répétés, il eut des crachements de sang, qui reparurent à plusieurs reprises et le « tinrent longtemps entre la vie et la mort ». Il se rétablit, néanmoins, et quand il mourut, assassiné, il présentait tout l'aspect d'un homme bien portant, bien que se soignant peu ou mal, n'ayant nulle foi dans la médecine et les médecins.

P.-L. Courier et Bonaparte.

On sait que Courier avait l'humeur indisciplinable et frondeuse. Il admirait le génie de Bonaparte, ce qui ne l'empêchait pas de se moquer des basses adulations dont celui-ci était l'objet. Un jour, conte-t-il,

je déjeunais chez mon camarade Duroc (1), logé en ce temps-là, mais depuis peu, notez, dans une vieille maison (2), fort laide, selon moi, entre cour et jardin, où il occupait le rez-de-chaussée. Nous étions à table plusieurs joyeux, en devoir de bien faire, quand tout à coup arrive, et sans être annoncé, notre camarade Bonaparte, nouveau propriétaire de la vieille maison, habitant le premier étage. Il venait en voisin, et cette bonhomie nous étonna au point que pas un des convives ne savait ce qu'il faisait. On se lève, et chacun demandait : Qu'y a-t il ? Le héros nous fit rasseoir. Il n'était pas de ces camarades à qui l'on peut dire : mets-toi là et mange avec nous. Cela eût été bon avant l'acquisition de la vieille maison. Debout à nous regarder et ne sachant trop que dire, il allait et venait.

— Ce sont des artichauts dont vous déjeunez là ?

(1) Devenu depuis grand-maréchal du palais.
(2) Les Tuileries.

— Oui, général.
— Vous, Rapp, vous les mangez à l huile ?
— Oui, général.
— Et vous, Savary (1), à la sauce ?
— Moi, je les mange au sel.
— Ah ! général, répondit celui qui s'appelait alors Savary, vous êtes un grand homme ; vous êtes inimitable !...

La scène n'est-elle pas digne de Molière ?



P.-L. Courier.

L'esprit de P.-L. Courier.

Lorsqu'il fut évincé de l'Institut, dont il avait la juste prétention de faire partie, il se vengea de cet échec par une lettre étincelante d'esprit, dont nous extrayons ce passage.

Ce qui me fâche le plus, dit-il, c'est que je vois s'accomplir cette prédiction, que me fit autrefois mon père : « Tu ne seras jamais rien. » Jusqu'à présent je doutais (comme il y a toujours quelque chose d'obscur dans les oracles), je pensais qu'il pouvait avoir dit : *Tu ne feras jamais rien*, ce qui m'accommodait assez, et me semblait même d'un bon augure pour mon avancement dans le monde ; car en ne faisant rien, je pouvais parvenir à tout, et singulièrement à être de l'Académie ; je m'abusais. Le bonhomme, sans doute, avait dit, et rarement il se trompa : *Tu ne seras jamais rien*, c'est-à-dire tu ne seras ni gendarme, ni rat-de-cave, ni espion, ni duc, ni laquais, ni académicien. Tu seras Paul-Louis pour tout potage ; *id est*, rien. Terrible mot.

(1) Depuis, duc de Rovigo.

La Médecine des Praticiens

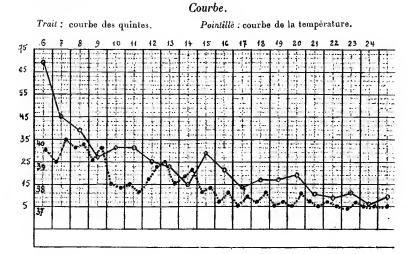
Le « Sirop Coclyse » et les vomissements dans la coqueluche.

Nous avons à différentes reprises appelé l'attention de nos lecteurs sur le « Sirop Coclyse » contre la coqueluche.

Parmi les attestations nombreuses et flatteuses qui nous sont parvenues, nous nous permettons de relever celle publiée ci-dessous. Elle atteste l'efficacité de ce produit, et son action d'arrêt des vomissements alimentaires, dont la répétition est dangereuse pour l'état général du malade.

C. d'A..., 6 ans. — Commence une coqueluche le 25 mars. Celle-ci se caractérise très rapidement par un nombre considérable de quintes, qui n'ont été comptées que le 6 avril, au lendemain de la première visite médicale. Elles ont atteint alors le nombre de 70 ! Le Sirop Coclyse a été administré aussitôt à la dose d'un tiers de flacon par 24 heures. Dès le lendemain, le nombre des quintes n'atteignait plus que 45, pour tomber le quatrième jour du traitement à 26. C'est à partir de ce moment que la température est également tombée des environs de 40 à 38. Depuis l'administration du sirop, les vomissements avaient diminué ; ils présentaient, chez cet enfant, un caractère assez troublant en ce sens qu'ils s'accompagnaient chaque fois d'hémorrhagie pharyngée. Ils ont persisté ainsi pendant cinq ou six jours, mais à partir de ce moment, ils n'ont plus été quotidiens, et lorsque le 14 avril l'alimentation put être reprise, nous n'avons pas eu à signaler le rejet d'aucun aliment.

A partir de ce moment, la convalescence s'est établie et rien n'est venu l'entraver.



Attestation du Dr L..., ancien interne des hôpitaux de Paris.

Informations et Échos de la « Chronique »

Les gens de lettres d'autrefois et le fisc.

Voici de quelle manière un écrivain, fécond polygraphe, GAYOT DE PITAVAL, essayait, vers 1735, d'émouvoir la sensibilité de l'administration des contributions publiques.

Placet présenté à M. le Prévost des Marchands.

Un nourriçon d'Apollon, de Thémis,
Dont l'âme à chaque instant à s'envoler est prête,
Devroit-il supporter une taxe-par-tête,
Puisqu'au nombre des morts il pourroit être mis ?
Venez donc au secours de sa triste indigence.
S'il venoit à mourir sans aucune finance,
Hé ! comment payroit-il le passage à Caron ?
Et sur les sombres bords sa muse infortunée
A gémir vainement se verroit condamnée,
Sans pouvoir aborder le manoir de Pluton.

Mais, monsieur, je vous exprimerai mieux en prose ma situation.

Malade depuis six mois, j'ai lutté plusieurs fois contre la mort, on me poursuit vivement pour la capitation. C'est avoir à la fois trop de combats à essuyer. Ma bourse à l'agonie, qui est la proye des remèdes et des médecins, vous crie mercy. Le roy, qui est le père de ses sujets, dans les taxes qu'il leur impose, ne veut point les accabler. Je dois 1733, 1734 ; je demande à son cœur paternel qu'il me soulage de 1733 ; j'emprunteray à ma convalescence pour payer 1734, parce qu'alors mon crédit qui est mort ressuscitera avec moy.

M. l'abbé BIGNON qui m'honore de sa protection me permet, sous son illustre nom, d'implorer votre bonté. Je vous promets, par des vers marqués au coin de l'immortalité, de célébrer vos vertus et la sagesse avec laquelle vous gouvernez la capitale du Royaume, en enlevant les cœurs de ses habitans.

Je suis avec un profond respect, etc.

GAYOT DE PITAVAL.

Après avoir recommandé son protégé au prévôt des marchands, l'abbé BIGNON avait recouru au ministre ; M. de MAUREPAS lui répondit :

A Versailles, ce 20 novembre 1740.

Je me ferai toujours un plaisir, monsieur, de procurer aux autheurs à qui les belles-lettres sont effectivement redevables les secours qu'ils auront mérités par l'utilité de leurs travaux ; mais à vous parler naturellement, je ne crois pas que M. Gayot de Pitaval soit dans le cas de cette prétention, et quoiqu'il ait traité des causes célèbres, il ne me paroît pas que sa réputation ait encore acquis cette épithète. La compilation qu'il a faite et qui peut être amusante n'a point du tout ce degré d'utilité qui engage

le gouvernement à faire des grâces particulières, et vous conviendrés que dans cette occasion vous avés moins consulté, en me sollicitant, la connoissance que vous avez du vrai mérite en fait de littérature, qu'une compassion toujours infiniment louable lorsqu'on n'est pas obligé de faire justice.

Vous connoissés les sentiments avec lesquels je vous suis entièrement dévoué.

MAUREPAS.

On voit, dans l'article consacré à GAYOT DE PITAVAL, par les auteurs de la *Bibliothèque universelle*, que ce pauvre homme mourut en 1743, après avoir supporté, dit-on, plus de quarante attaques d'apoplexie ! !

Le pouls lent de Napoléon.

Encore une légende qui s'en va et définitivement, espérons-le. Les cardiologues les plus en renom ont accrédité que NAPOLÉON présentait le phénomène du *pouls lent permanent*. Or, dans notre plus récent ouvrage (1), nous avons rappelé ces lignes de REVEILLÉ-PARISE, qui avait assisté à plusieurs campagnes sous le premier Empire, comme médecin militaire :

On a répété, écrit notre confrère, que le pouls de Napoléon ne battait que quarante-cinq pulsations par minute : *le fait manque de vérité*. Je tiens de personnes sûres, que le pouls de cet homme extraordinaire ne présentait *rien d'insolite*. Il est vrai de dire, néanmoins, que chez lui la contractilité du cœur était si peu prononcée qu'on sentait à peine les mouvements de cet organe, la main étant appliquée sur la poitrine, même avant l'embonpoint qu'il eut dans ses dernières années.

Les médecins à Westminster.

Westminster est, comme chacun sait, le Panthéon anglais. On n'y enterre pas que des souverains, mais encore les écrivains illustres, les grands bienfaiteurs de l'humanité, les inventeurs, les hommes d'Etat, en un mot tous ceux qui ont honoré, à un titre quelconque, la patrie britannique. C'est ainsi que le monument de lord LISTER viendra bientôt prendre place à côté de celui de John HUNTER, le grand praticien du XVIII[e] siècle, et de James SIMPSON, l'un des inventeurs de l'anesthésie, non loin de ceux de DARWIN, LIVINGSTONE, etc., pour ne parler que des médecins et des savants.

(1) *Dans l'intimité de l'Empereur*, p. 297. Albin Michel, éditeur.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.
R. C. Seine 53.319

Échos de Partout

Mme Bovary, à l'Académie de médecine. — On a lu hier, à l'Académie de médecine, une note de M. Poussier, pharmacien-chef de l'hôtel-Dieu de Rouen, accompagnant une curieuse planche qui va prendre place dans le musée de la docte compagnie.

Cette planche est la reproduction, sous trois aspects différents, d'un buste phrénologique que M. Poussier offrit au Musée d'histoire de la médecine de la capitale normande, en 1921, à l'occasion du centenaire de Flaubert.

Quant au buste lui-même, il est un irrécusable témoin de l'exactitude du détail à laquelle s'astreignit l'auteur de *Mme Bovary*, lorsqu'en fait il inaugura le « réalisme ».

Vous souvient-il du début du roman d'Emma Bovary et du clerc sentimental et si vaguement frotté de littérature ? Léon échangeait avec la jeune femme romans et romances, et pour amadouer « Charbovary », lui fit, pour premier cadeau de fête, l'hommage d'une « belle tête phrénologique, toute marquetée de chiffres et peinte en bleu », belle tête qu'après la catastrophe finale, l'huissier négligea de saisir, parce que considérée comme un instrument de la profession du pauvre médecin, trompé et ruiné...

Ainsi, le buste phrénologique, illustrant les théories de Gall et semblable à ceux que l'on voit encore dans les vitrines des opticiens, provient bel et bien du cabinet du Dr Delamarre, du pseudo-Bovary, et fut transporté à Rouen par la fille authentique de celui-ci, que Flaubert appela Berthe.

La jeune fille épousa, par la suite, le pharmacien Lefebvre, établi rue du Sacre, à Rouen, d'où l'officine a maintenant disparu.

A la mort de son mari, Berthe Delamarre retrouva la pièce anatomique sur la corniche d'un buffet. Embarrassée de cette laideur et de ce nid à poussière, elle allait le jeter à la borne, quand l'élève Fiquet la sollicita pour ses études.

A son tour, M. Fiquet emporta le buste à Pavilly, où il s'établit pharmacien, et ne s'en sépara point quand, après vingt-cinq années d'exercice, il se retira à Yvetot.

Et c'est là que M. Poussier le recueillit, pour conserver à l'histoire des lettres cette singulière pièce à conviction de la minutie flaubertienne.

(*Le Matin*, 21-1-1925.)

Histoire de budget. — Les finances sous Louis XV n'étaient pas en un brillant état, et les ministres que choisit le roi ne les remirent point d'aplomb. L'un

d'eux, l'abbé TERRAY, fut le plus détestable : ayant contribué à l'organisation du fameux « pacte de famine », il n'était pas, on le conçoit, très populaire dans le peuple ; certains magistrats même de son entourage ne lui cachaient pas l'horreur que leur inspirait la violence et l'arbitraire de ses dispositions.

Le président HACQUART, lui ayant entendu dire un jour « qu'il fallait saigner la France », ne put s'empêcher d'observer :

— Dans ce cas, malheur à celui qui se résout à en être le bourreau !

Il y avait une telle cohue à l'Opéra, le jour de l'ouverture, que le parterre étouffait.

Comme les premiers arrêts du Conseil venaient de paraître :

— Ah ! dit quelqu'un, où est notre cher abbé Terray ? Que n'est-il ici pour nous réduire de moitié !

Sa Majesté, dont on disait qu'elle allait payer toutes ses dettes, parce qu'elle avait trouvé un trésor « en Terray », lui demanda un jour comment il trouvait les fêtes de Versailles :

— Sire, répondit l'abbé, elles sont « impayables » !

(*L'Opinion*, de Saïgon, octobre 1924.)

Comment on allait au Sabbat. — Le docteur CABANÈS inaugurait hier le second cycle des conférences organisées par le cercle d'études de l'*Auvergne littéraire*.

Le succès remporté par le conférencier est de bon augure pour cette nouvelle série.

Le docteur Cabanès a parlé des sorciers du temps jadis, qui se vantaient d'avoir des relations avec Satan et déclaraient être allés au sabbat. En s'appuyant sur des documents exhumés des archives, il a démontré que ces gens-là furent des hallucinés, que la menace du bûcher ne faisait pas revenir de leur erreur. Ils s'autosuggestionnaient eux-mêmes, et innombrables sont ceux qui payèrent de leur vie des crimes de sorcellerie imaginaires.

La conférence du docteur CABANÈS était accompagnée de projections, nombreuses et intéressantes.

L'assistance ne lui a pas ménagé les applaudissements (1).

(1) *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 19-2-1925.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR
Société Prunier et Cie. — R. C. Seine 53.319

Correspondance médico-littéraire

Questions.

La rage et les chasseurs poitevins au XVIIIe siècle. — Les chasseurs poitevins pratiquaient autrefois sur le chien une opération qui, selon eux, les garantissait de la rage ; ou bien, s'ils étaient mordus par quelque hydrophobe, ils ne prenaient qu'une rage muée, dont ils mouraient quelquefois, mais sans manifester aucune fureur, aucune envie de mordre.

Cette opération, qu'on appelait « *éverer* », consistait « à couper et enlever, avec un canif, un petit nerf que le chien a sous la langue et qui ressemble à un ver. »

Cette pratique existe-t-elle encore chez nos chasseurs du Poitou, ou d'ailleurs ?

D^r Ch. Collon (*Niort*).

Un médecin de Henri IV : Denis Porée. — Denis Porée, sieur de Vendes, canton de Tilly (Calvados), est mort à Caen, le 13 octobre 1623, après avoir été anobli le 15 janvier 1597 par Henri IV, dont il était le médecin. Il a publié deux ouvrages : l'un, le « Doux Satyrique », qui est connu, et existe à la bibliothèque de la ville de Caen ; l'autre, « les Flammes saintes », qui a été imprimé à Caen en 1586, et qui est introuvable.

Si quelque confrère est assez heureux pour le posséder dans sa bibliothèque, je lui saurai grand gré de me le faire savoir.

Dr Gosselin (*Caen*).

Opuscule à retrouver. — Le Dr J.-B. Dumolin, de Saint-Maurin (Lot-et-Garonne), annonça, par lettre du 14 juillet 1854, adressée à la *Société Botanique de France*, la publication d'un opuscule, dont le titre, un peu long sans doute, est : *Explication botanique et critique du vers de Virgile : « Alba ligustra cadunt, vaccinia nigra leguntur », et des plantes de la quatrième idylle de Théocrite ; opuscule où se trouve aussi expliqué le nom, mal compris, de quelques autres plantes ou fleurs de ces deux poètes, d'Homère, d'Ovide, Martial, etc.*

Serait-il possible de retrouver dans la bibliothèque d'un confrère du Midi cet opuscule ? Il me serait alors bien agréable de connaître, par l'intermédiaire de ce confrère, les raisons qui ont poussé l'auteur à appliquer au liseron blanc et à l'iris violet les noms de *Ligustium* et de *Vaccinium*, réservés de nos jours au troène et à la myrtille ; et je vous serais fort obligé si vous vouliez bien m'aider dans cette recherche, par votre correspondance médico-littéraire.

Dr Cyprien Gabriel (*Marseille*).

Réponses.

A quand remonte l'usage des plumes à écrire ? (XXXI, 19, 278, 347) — Le plus ancien instrument employé pour écrire est certainement le stylet ; il eut comme adversaires la tablette de cire, la plaque de schiste et même les métaux tels que le bronze et le plomb.

Avec le stylet, on ne pouvait que tracer des traits uniformes, un *graffito*. C'est ainsi qu'on écrivait le phénicien, l'hébreu ancien (avant J.-C.), l'étrusque, le latin archaïque, etc.

Sur la colonne Trajane, la Victoire tient un stylet et non un calame.

Le plus ancien instrument représenté sur les monuments égyptiens est le calame (calamus, Κάλαμος), le roseau taillé en sifflet. Thot, le scribe divin, à tête d'ibis, tient toujours un calame en main.

Le Musée égyptien du Caire renferme plusieurs calames antiques, ainsi que tout l'attirail pour écrire.

Trempé dans l'encre, le calame permettait de faire des pleins et des déliés. Il eut comme adversaires le papyrus, le parchemin (de Pergame) et le papier ; je ne parle pas des omoplates de mouton, sur lesquelles des versets du Koran furent écrits, et qui existent encore au musée arabe du Caire.

C'est avec le calame qu'on écrivait l'hiératique et la démotique égyptiennes, le copte, le crétois, le grec, le latin, l'hébreu carré, etc., et même l'arabe actuel.

Du temps des Romains, concurremment avec le calame, on fabriqua des plumes de bronze, formées d'une feuille de bronze roulée sur un mandrin sans soudure ; la pointe n'était pas fendue.

Leur usage, sans s'être généralisé, s'était répandu, car on en a trouvé à Liége, Nîmes, Avenches, Rome, Aoste, etc. Une de ces plumes de bronze se trouve au musée de Liége ; une autre est à Nîmes.

L'usage des plumes d'oiseau est plus récent, sans qu'on sache rien de précis sur la date prime de leur emploi.

Saint Isidore, évêque de Séville, mort en 636, est le premier qui en parle d'une façon non ambiguë (Orig., VI, 14, 3) :

Instrumenta sunt scribendi calamus et penna. Ex his enim verba paginis infiguntur, sed calamis arboris est penna avis cujus acumen in duo divitatio in toto corporis unitate servata, etc.

Ce qui caractérise la plume d'acier actuelle et la différencie des plumes métalliques antiques, c'est la fente de sa pointe en deux barbes égales. Son emploi ne s'est généralisé que dans le deuxième quart du XIXe siècle.

Dr P. Noury, de *Rouen*.

— Dès le XIVe siècle, on se servait de plumes de fer ou de cuivre. Ce n'est donc pas à l'Anglais Wix, comme quelques-uns l'ont

cru (1), qu'il faudrait attribuer l'invention des plumes métalliques. Les Romains connaissaient les plumes de bronze (2). C'était, à vrai dire, un métal de moindre valeur que l'or ; l'or lui-même servait, à la fin du dix-huitième siècle, à la fabrication des plumes. Et ces plumes d'or, quel fermier général ou surintendant en faisait usage ? Mais tout simplement VOLTAIRE, le philosophe fastueux, qui, à la date du 24 novembre 1738, écrivait à THIRIOT : « Envoyez-moi des plumes d'or, si vous avez de la monnaie : je suis las de ne vous écrire qu'avec des plumes d'oison. »

Notez que ce n'est que trente ans plus tard que naîtra l'industrie des plumes d'acier ; ces plumes, « propres pour écrire, non sujettes à s'émousser », se vendaient encore 30 sols chez le sieur FONTAINE, « bijoutier », rue Dauphine. Mais tout cela ne vaut pas la plume désormais historique avec laquelle V. HUGO écrivit les *Misérables*, et que vous avez pu, comme moi, voir sous vitrine à l'Exposition des œuvres du poète, en 1889.

R.

Les Enseignes des accoucheuses (XXXI, 150). — Dans le numéro du 1er mai 1924 de la *Chronique médicale*, le Dr V. Ch. LEFÈVRE, de Paris, demande à ses confrères des renseignements sur les enseignes des accoucheuses.

Il y a quelque quinze ou vingt ans, au cours d'une excursion à bicyclette dans le Jura, mon attention fut attirée à Jougne, localité située entre Vallorbe (canton de Vaud suisse) et Pontarlier (département du Doubs), par une enseigne peinte, de deux ou trois mètres de long sur environ 0m 75 de hauteur, décorant la façade d'une maison située au bord de la route, à gauche en arrivant de Vallorbe, et indiquant, en grosses lettres, le nom d'une sage-femme, avec, au centre de l'inscription, un gros chou du plus beau vert, servant de nid au bébé rose le plus gracieux.

Si, conformément au dicton populaire, on trouve les enfants dans les choux, les sages-femmes pourraient être de simples maraîchères!... Celle de Jougne cumulait-elle les deux professions ? A la campagne, c'est bien possible.

Dr A. JEANNERET (*Genève*).

De l'utilité ou de l'inutilité du latin (XXX ; XXXI, 188). — Nous relevons au cours d'une lecture, dans la *Gazette anecdotique* (1881, t. I, p. 95-96), ce curieux extrait d'un discours de feu LABICHE, l'académicien dramaturge, discours qu'il adressait à des jeunes gens, au cours d'un banquet :

Le vers latin a succombé. Est-ce un bien ? est ce un mal ? Il ne m'appartient pas de trancher la question.

Quant à moi, je n'ai qu'un reproche à lui adresser : c'est d'avoir engen-

(1) PEIGNOT, *Amusements philologiques*, 381.
(2) *Intermèd.*, I, 121 ; II, 319

dré ces féroces amateurs de citations qui ne savent pas se contenir, qui ne peuvent voir un paysan arracher des pommes de terre sans s'écrier :

O fortunatos nimium...

C'est agaçant ! ils ne respectent même pas les femmes. Il y a des enragés qui, au beau milieu d'un salon, déposent galamment des vers de Virgile sur le sein des dames Ce n'est vraiment pas leur place. D'ailleurs, citer du latin ne prouve pas qu'on soit un très fort latiniste.

J'ai connu dans ma jeunesse un marchand de drap qui avait fait de petites études ; du plus loin qu'il m'apercevait, il courait à moi, me prenait l'oreille et me disait : *Teneo lupum auribus* Il ne savait que cela, ce brave homme, et il accrochait sa citation aux oreilles de tous ses amis.

Je ne veux pas toucher à l'arche sainte, et je dirai à nos jeunes camarades, à nos jeunes amis : Lisez des vers latins, car ils sont beaux ; apprenez-en beaucoup, mais ne les sortez pas. L. R.

— La question que j'ai posée au sujet du latin doit être dégagée, ici, de toute préoccupation philologique, confessionnelle, et surtout politique. Le problème est d'ordre plus élevé. La traduction d'un texte latin, un peu ardu, du Tacite par exemple, constitue une *barrière infranchissable* pour tout cerveau dépourvu de jugement. C'est un fait d'observation ; et dans nos souvenirs d'études, nous retrouvons, tous, des camarades, très doués par ailleurs et même « forts en thème », qui étaient incapables de faire une bonne version latine. C'est que la structure de la phrase latine, où l'on place les mots à son gré, sans ordre logique et uniquement guidé par l'euphonie, constitue souvent un véritable rébus à résoudre, un casse-tête parfois d'apparence indéchiffrable. Mais il y a, au fond, une gymnastique intellectuelle formidable ; car, de tous ces mots, fichés pêle-mêle, il faut faire une phrase logique, sans contre-sens, et s'harmonisant avec tout le contexte.

Là est l'intérêt du latin, à notre sens, et son rôle immense dans notre art médical. Car cette gymnastique met en action nos deux facultés intellectuelles maîtresses, celles qui, à vrai dire, nous distinguent seules de nos « frères inférieurs », l'abstraction et la généralisation, c'est-à-dire, en un mot, le jugement.

Or le jugement est capital en médecine, car de lui dépend la vie de nos malades. Sans jugement, pas de diagnostic possible, malgré la science mnémonique la plus complète. Sans diagnostic, pas de thérapeutique active.

Il serait puéril et paradoxal de prétendre que, seule, l'étude du latin développe le jugement ; mais c'est, de tous les moyens, le plus actif. Il a, dans notre art, fait ses preuves séculaires, et il les fait encore, certes. Un observateur attentif peut facilement reconnaître, dans ses lectures médicales ou ses conversations, si la forte base latine a servi de fondation, d'assise, au jugement raisonné de son confrère.

C'est sur ce point précis, l'influence du latin sur la littérature médicale, et uniquement guidé par des préoccupations professionnelles, que j'ai demandé l'avis des lecteurs de la *Chronique médicale*.

Dr Auguste Dumont (*Tourcoing*).

Alfred de Vigny, tuberculeux (XXXII, 19). — De divers côtés, on nous a fait observer que les documents publiés dans la *Chronique*, sur la tuberculose d'Alf. de Vigny, étaient en partie connus.

M. Ernest Dupuy, dans *la Jeunesse des Romantiques* (Société française d'Imprimerie et de Librairie ; Paris, 1905), y a fait à la vérité une allusion, très discrète (p. 217) ; il n'en faut pas moins rendre grâces à notre distingué collaborateur, le Dr Babonneix, d'avoir publié les certificats *in extenso*, d'après les Archives de la Guerre. Ce qui est surtout à retenir, c'est que Vigny a eu des signes très nets de bacillose, et qu'il a éprouvé, à plusieurs reprises, des hémoptysies (1). Il semble qu'il faille le ranger dans la catégorie des tuberculeux guéris, puisqu'il a succombé à une tout autre affection.

La tuberculose a-t-elle préparé, chez le poète, le lit du cancer ? Ceci est une autre question, mais qui a son intérêt. L. R.

Le centenaire d'Alex. Dumas (XXXI, 234). — La *Chronique médicale* a, dans un de ses derniers numéros, rapporté quelques anecdotes sur A. Dumas. En voici une autre, connue sans doute, mais toujours intéressante à rappeler.

La *Femme de Claude* souleva de vives critiques. A. Dumas tira de son livre la pièce, qui connut un grand succès. Les éditions des deux ouvrages s'enlevèrent en quelques jours. Succès et critiques ne sont pas incompatibles, au contraire. On reprochait surtout à l'auteur d'avoir armé le bras du mari, pour frapper la femme voleuse et non la femme adultère. Emile de Girardin disait que, dans la vie réelle, le mari meurtrier eût été condamné au bagne.

Cela prouve qu'en ce temps-là le meurtre d'une Césarine était déjà accueilli avec indulgence, quand il avait pour motif l'adultère. Et aujourd'hui ? le meurtrier de Césarine voleuse, dans les conditions où s'accomplit le vol, serait-il acquitté ? Je crois que oui, et j'acquitterais plutôt, pour ma part, le meurtrier de la voleuse que celui de l'adultère.

Cette question rappelle cette autre, si souvent débattue, du partage de l'enfant (ou des enfants) par deux époux qui se sont séparés. En 1873, la *Revue pour tous* relatait la solution donnée à ce problème par la fillette d'A. Dumas. Ne sachant quel dénouement donner au *Supplice d'une femme*, le choix de l'enfant en faveur de son père ou de sa mère paraissant délicat, Dumas fait asseoir sur ses genoux sa fillette, âgée de 8 à 9 ans, et lui dit :

— Ta mère et moi allons nous séparer. Choisis qui de nous deux tu préfères suivre.

Quelques instants de réflexion, puis l'enfant répond :

— Si c'est maman qui te quitte, je vais avec toi ; mais si c'est toi qui fais le méchant, je vais avec elle !

(1) « Après treize ans, dit il dans une lettre citée par M. Maurice Paléologue, *A. de Vigny*, p. 33, le commandement me causait des crachements de sang assez douloureux. »

C'est, évidemment, une jolie et touchante réponse d'enfant ; mais ce n'est que cela, car lorsque deux époux se quittent, ils ont certainement, l'un et l'autre, « fait le méchant » depuis assez de semaines pour que l'enfant leur donne tort à tous les deux, s'il n'a pas été circonvenu par le plus habile.

G Jubleau (*Nice*).

D'où viennent les mots escoffier *et* esquinter ? (XXXII, 22). — Il est peu probable que *escoffier* nous vienne du fameux Courrier de Lyon, Escoffon. Le vieux Furetière citait déjà cet exemple :

Les Harengeres qui se querellent s'arrachent leur escofion, c'est-à-dire leur coiffe, leurs cheveux.

Molière précise dans l'*Etourdi :*

D'abord leurs scoffions ont volé sur la place
Et laissant voir à nu deux têtes sans cheveux
Ont rendu le combat risiblement affreux.

Avant Furetière et Molière, Rabelais parlait d'*escouffe* ou *escoufe*, qui était un vêtement de cuir, peut-être un bonnet, comme celui que frère Jean tailla sur le cuir chevelu de l'Archier Picrocholin.

Esquinter a la même origine que *eschiner*. Au lieu d'échine, le provençal dit *esquine* et le béarnais *esquie*, pour désigner les masses sacro-lombaires.

Esquinter, eschiner, éreinter, c'est le même mot.

Auguste Brachet fait dériver *échine* de esquina (*skina*, épine, haut allemand).

Dans le Midi, nous disons d'un malade : « Il est fatigué. » Les premiers effets de la fatigue se font sentir sur cette région : c'est la courbature.

« L'eschinée aux poys » de Rabelais était faite des muscles dorso-lombaires du porc. C'est un plat des plus estimés dans le Sud-Ouest.

En botanique, l'*esquine* est le roseau à quenouille ; elle rappelle les anneaux de la colonne vertébrale.

Lagelouze.

— Les étymologies données par M. Jubleau me semblent un peu trop ingénieuses Pour *escoffier*, il nous dit bien que Littré le fait dériver du provençal *escofir*, qui a le même sens. « Mais, ajoute-t-il, d'où vient escofir ? » Or, Littré nous le dit : du latin *ex* et *conficere* (*achever*, tuer) ; ce qui semble assez rationnel et cherché moins loin que la *scuffia*.

Pour *esquinter*, qui ne se trouve pas dans le Littré, Clédat (*Dictionnaire étymologique de la langue française*) nous apprend que ce mot, d'origine provençale, signifie proprement « mettre en cinq morceaux », et le compare à la locution « se mettre en quatre ». Le nouveau Larousse cite également le provençal moderne *esquinta*, coupé en cinq.

Dr M. Sée.

La poussée de janvier (XXXII, 21). — La cliente du docteur Le Droumaguet me paraît sous l'influence des nombres néfastes et me rappelle une anecdote, racontée jadis par le *Journal des Débats*. Un soldat écrivait à sa femme, au mois de mai :

Vous savez, ma chère Maria, le rôle que joue le chiffre 8 dans notre vie. Je suis brave à la guerre, et qui ne le serait ? Mais j'avoue que j'ai un peu peur, un peu seulement, les 8, 18 et 28 de chaque mois. Nous nous sommes mariés un 18 avril... je suis né le 8 du huitième mois de 1888. Notre petite fille est née le 8 mai. Sur la liste des employés de mon administration, j'avais le nº 180. Il y a deux 8 dans mon matricule et deux aussi dans celui de mon fusil. La première bataille à laquelle j'ai assisté eut lieu un 8. Priez pour moi les 8, 18 et 28.

Ce soldat a été tué le 28 mai.

Armand de Terwangne (*Bruxelles*).

La théorie de l'imprégnation (XXXI ; XXXII, 24). — Voulez-vous me permettre d'apporter ma contribution à la question de la télégonie ?

J'ai fait, à son sujet, des recherches expérimentales, dont le résultat est mentionné dans les *C. R. de l'Acad. des Sc.* (1914). Ces expériences m'ont servi de point de départ pour l'analyse critique des faits connus et des théories. On en trouvera l'exposé dans un article de *Biologica* (mai 1914) ; je l'ai repris ultérieurement dans mon livre *Recherches sur l'hérédité et la variation* (1919) ; et je l'ai résumé dans un autre ouvrage, l'*Hérédité* (Collection Armand Colin). En substance, j'ai été conduit à conclure : 1° que les faits proposés à l'appui de la télégonie ne résistent guère à la critique ; 2° que toutes les expériences bien menées, à l'abri de toute cause d'erreur, donnent toujours des résultats nettement contraires à la télégonie. J'ai opéré, par exemple, dans des conditions telles que, s'il pouvait y avoir « imprégnation », elle se serait sûrement produite ; or, j'ai constamment obtenu des jeunes tenant indubitablement de leur père effectif, et non du mâle qui avait antérieurement fécondé la même famille

Dr Etienne Rabaud,
Professeur à la Sorbonne.

Quelle était la couleur des cheveux de Milton ? (XXXII, 76). — *Abrown* voulant dire le contraire de brun, cela me paraît a...bsurde et je ne crois pas que le mot ait jamais existé. Il y avait sans doute *auburn*, qui veut dire châtain clair. Comment cette note marginale s'est-elle muée ainsi ? Je pense qu'il y eut une erreur de copiste, ou que le Professeur Mutschmann inventa un *a* privatif grec, accolé au mot saxon brown (braun), soit le mariage de la carpe et du lapin.

Dr Vogt.

Chronique Bibliographique

HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Les chirurgiens de campagne au XVIIIe siècle en Poitou ; étude par l'un d'entre eux, d'après des documents inédits, par le Dr Emmanuel Guérin. Poitiers, imprimerie Marc Texier, 1919.

Nous voudrions pouvoir disposer de la place nécessaire pour extraire de ce travail original tous les menus détails de la vie professionnelle au xviiie siècle qui y fourmillent ; force est de nous borner à l'essentiel

Notons cet usage du Poitou : « Si une exécution capitale avait lieu sur la place du Marché Vieil, les maîtres chirurgiens *en livrée* devaient accompagner, avec les jurés des autres métiers, le condamné au dernier supplice, ou alors devaient se faire remplacer par des personnes « *non abjectes et viles ou de mauvaise mine* ».

Dans les papiers laissés par un chirurgien de Vouillé, village voisin de Poitiers, l'auteur de la thèse que nous parcourons a trouvé les indications les plus précises sur la thérapeutique médicale et chirurgicale à la campagne il y a près de deux cents ans, les remèdes secrets, les soins donnés aux indigents, les cours publics d'accouchements, la réclame pharmaceutique et orthopédique — déjà ! — voire la puériculture. Il est vrai qu'on approchait de l'époque où Jean-Jacques Rousseau allait commencer son apostolat en faveur de l'allaitement maternel.

Un grand précurseur en hydrologie : le sire de la Framboisière (1559-1634), par le Dr Molinéry, de Luchon. *Communic. à la Soc. franc. d'Hist. de la médecine*, février 1920.

Notre collaborateur et ami exhume un de ses précurseurs en hydrologie, le sire de la Framboisière, de son vivant médecin aux eaux de Pougues, et qu'on a tort de ne plus lire aujourd'hui, car de sa lecture on retirerait maints enseignements. Comme le dit excellemment Molinéry, la Framboisière rappelle tout à la fois Ambroise Paré et Montaigne ; ce n'est pas un mince éloge.

Deux médecins philosophes à l'Université de Toulouse : Raymond Sebond et Francisco Sanchez, par Jean Félix. Toulouse, imprimerie H. Cléder, 28, rue de la Pomme, 1920.

Brochure de 16 pages, mais substantielle. De Sebond on ne connaît guère que la traduction qu'a faite Montaigne de sa *Théologie naturelle*, et l'*Apologie* du même auteur, qui se trouve dans les *Essais*, au chapitre xii du livre II.

Comme Sebond, SANCHEZ était Espagnol d'origine, et tous deux pratiquèrent la médecine à Toulouse ; mais sur Sanchez, nous sommes plus abondamment informés (1). Ce que nous en devons retenir, c'est que Francisco Sanchez « démontre la nécessité de la méthode expérimentale dans les sciences de la nature ». Ce contemporain de BACON laissait pressentir CLAUDE BERNARD. N'a-t-on pas encore dit que le philosophe toulousain fut « un kantien en prophétie » ? Les médecins qui se piquent de philosophie se doivent de lire Sanchez. A. C.

SCIENCES MÉDICALES

Dr BABONNEIX. — Les Chorées. Paris, Flammarion.

Allons-nous enfin avoir sur la chorée des idées nettes, qui nous permettront — but de toutes nos recherches — de donner un traitement causal à cette affection ? Dans un fort curieux historique de la maladie, le savant médecin de la Charité étudie la part de SYDENHAM dans la nosographie de cette névrose : « Dans ce désordre, Sydenham apporte de l'ordre. Sur ce néant, il édifie un monument impérissable. De ce chaos, il isole l'entité morbide qui porte aujourd'hui son nom. De ces ténèbres il fait jaillir la lumière ».

Et de songer qu'aux seules lumières de la clinique, Sydenham a pu écrire une page immortelle de médecine, confond nos esprits enclins à ne voir dans le laboratoire que source unique de vérité.

Le Dr BABONNEIX cherche, du point de vue anatomo-pathologique, à discriminer ce qui est acquis de ce qui ne l'est pas encore. « Ce qui est acquis, c'est que, dans tous les cas minutieusement étudiés à l'aide des techniques modernes, il existe des lésions indiscutables. Ces lésions occupent, le plus souvent, le corps strié et plus particulièrement le putamen. Certaines d'entre elles sont identiques à celles que produit l'encéphalite léthargique. « Ce qui ne l'est pas encore? Le droit d'affirmer que, dans tous les cas, les lésions se localisent exclusivement au corps strié et qu'elles relèvent, toujours, de l'encéphalite léthargique. »

L'étiologie qui permettra la prophylaxie n'est pas univoque : à des causes prédisposantes (seconde enfance, sexe féminin, prédisposition névropathique) s'ajoutent des causes déterminantes, qui sont toutes d'ordre infectieux, mais dont il faut retenir les principales : rhumatisme articulaire aigu, hérédo-syphilis, encéphalite léthargique.

Voilà donc un des livres dont l'analyste peut dire : tout ici est à lire, parce que tout est à retenir, pour le plus grand bien des malades.

(1) A la bibliographie donnée par M. Félix, notes 1 à 7 de la p. 2 de son opuscule, nous joindrons cette indication : Une cure de Sanchez (*Revue des Etudes historiques*, 1901, p. 246-247).

Les Cercles vicieux en pathologie, par le Dr Jamieson B. HURRY, traduit sur la 3e édition anglaise par les Dr FLANDIN et FRANÇON, prix 20 francs, in 8°, 24 planches, dont une en couleur. A. Maloine et fils, éditeurs.

Le cercle vicieux, c'est « la perpétuation et l'aggravation réciproques d'un désordre par un autre désordre ». La cause devient l'effet, et l'effet la cause. C'est une conception qui s'oppose à celle de la « Natura medicatrix », et que les anciens connaissaient déjà. L'auteur l'étudie en pathologie humaine, animale et végétale. C'est un chapitre curieux de la pathogénie. On trouvera rassemblée dans ce livre toute une littérature médicale, éparpillée un peu partout sur ce sujet, et dont une grande partie est française ; l'étiologie, la classification, la description des différents cercles, sont parfaitement étudiées, et aussi — pour notre consolation, — la possibilité de rompre le cercle par la nature ou par l'art médical.

L'Adaptation et l'Evolution, par Etienne RABAUD (Collection de synthèse scientifique), 7 fr. 50. Etienne Chiron, éditeur.

L'idée d'évolution étant aujourd'hui presque généralement admise, c'est sur son mécanisme que porte la discussion. Or, l'évolution implique la variation, et la variation implique l'adaptation : c'est donc le problème de l'adaptation qu'il faut résoudre. L'harmonie préétablie des uns, l'influence du milieu de LAMARCK, la sélection de DARWIN, la préadaptation de quelques contemporains, sont des théories presque exclusivement morphologiques ; or, pour M. RABAUD, le problème est physiologique ; il y a interaction de l'organisme et du milieu, les échanges ont le rôle essentiel, et l'évolution n'est autre chose que l'évolution de propriétés physico-chimiques, au gré des circonstances, sans idée de finalité.

Le Corps humain, par le docteur VAUCAIRE, avec 108 gravures, Hachette, éditeur.

Ce volume fait partie de la « Bibliothèque des Merveilles », publiée, sous la direction de M. A. BERGET, par la librairie HACHETTE. L'auteur y a réalisé un joli tour de force : en moins de deux cents pages, il a su y exposer, dans une langue claire et élégante, les notions essentielles sur l'anatomie et la physiologie humaines d'une part, la médecine d'autre part. Les lois de la beauté humaine, l'origine de la vie et la formation de l'embryon, la structure merveilleuse de notre corps, les causes des maladies, l'utilisation de l'eau, de l'électricité, du radium, du soleil dans la thérapeutique, les progrès de l'hygiène, les théories de la vaccination et la sérothérapie, sont l'objet d'autant de chapitres qui font de ce petit volume, fort bien illustré, l'un des meilleurs livres d'initiation à la science médicale.

Essai d'Histoire médicale des Eaux de la Bourboule,
par le Dr Jean GODONNÈCHE.

Cette thèse de doctorat intéressera tous les hydrologues ; ils y trouveront, décrites avec le plus grand soin, les diverses phases qui amenèrent le développement médical de la Bourboule : période d'empirisme, depuis l'origine jusqu'en 1854, année où l'illustre chimiste THÉNARD découvrit, le premier, l'arsenic dans les eaux de ce pays ; période d'études physiologiques et cliniques (1854 à 1879), avec GUÉNEAU DE MUSSY, BAZIN, CHOUSSY, CHATEAU, etc. ; et enfin, la Bourboule contemporaine. Une bibliographie très complète termine cet excellent travail.

Les stations climatiques françaises, par le Dr L. PORCHERON, 6 fr. 50. Éditions *Quo vadis*, Marseille.

Le docteur PORCHERON, avec autant de patience que de conscience, a établi, pour chacune des 1.200 stations climatiques dont il publie la liste, en s'en tenant à l'ordre alphabétique, une fiche succincte, mais substantielle, indiquant l'altitude, le climat, la végétation, les saisons, les indications, la population, les moyens d'accès, les excursions, les hôtels et tous autres renseignements pratiques.

Ce livre comble une lacune ; précis facile à consulter, il rendra les plus grands services aux praticiens et à la clientèle elle-même.

Dr R. M.

Travaux annuels de l'Hôpital d'urologie, 6e série, par le Dr F. CATHELIN. J.-B. Baillière, éditeurs, Paris.

Une nouvelle série des *Travaux annuels de l'Hôpital d'urologie* vient de paraître, faisant suite aux précédentes. Cet important ouvrage, de 351 pages, est édité, comme ses devanciers, avec le même luxe de papier, d'impression, de figures (25), d'aquarelles (8), et une richesse et une variété égales de matériaux scientifiques.

M. CATHELIN et ses collaborateurs : MM. GRANDJEAN, DETOT, BEAUVY, GAUVIN, LE GUYARO, RAFFLIN, LOBLIGEOIS, BRULÉ, QUENAY, SIGURET et YVON y étudient des questions de pathologie, de biologie, de chimie, d'histobactériologie, de radiologie, et des faits cliniques se rattachant à l'urologie.

La contribution apportée par M. Cathelin à la rédaction de ce travail est considérable ; elle comprend une étude très complète de la méthode épidurale, dont il est le créateur ; de nombreux détails sur la néphrectomie, suivant les différents cas dans lesquels cette opération est pratiquée ; la relation de plusieurs faits cliniques, provenant tant de sa pratique hospitalière que de sa clientèle de ville, dont les observations, avec commentaires instructifs, ont été rédigées par ses collaborateurs ; et enfin, une notice, consacrée à RELIQUET, où sont retracés la vie et les travaux d'un praticien et d'un savant dont l'œuvre est trop peu connue et la mémoire trop oubliée.

Dr L. B.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

A. SARTORY. — *La Cellule*. Paris, Aristide Quillet. — Dr NOBÉCOURT et MAILLET. — *La thérapeutique du nourrisson en clientèle*. A. Maloine et fils, Paris. — Pr L. MASSON. — *Diagnostics de Laboratoire*. II. — Tumeurs, Diagnostics histologiques. Paris, A. Maloine et fils. — Dr Pierre GIRAUD. — *Stérilisation de la syphilis chez le nouveau-né et le nourrisson hérédo-syphilitiques*. A. Maloine et fils, Paris. — Darcy POWER et C. J. S. THOMPSON. — *Chronologia Medica*. Londres, John Bale, Sons et Danielsson, Ltd. — Henri BÉRALDI. — *Le Sommet des Pyrénées*, Paris, 1923. — O. HENRY. — *Le filou scrupuleux*, Paris. Les Editions G. Crès. — Louis MARTIN-CHAUFFIER. — *Correspondances apocryphes*. Paris, Librairie Plon-Nourrit. — Louis de NUSSAC. — *La « venue » de Georges Cabanis* (Extrait du *Bulletin de la Société Scientifique de la Corrèze*). — Jeanne-Maxime DAVID. — *Le puits aux Abeilles*. Illustrations d'HAUTOT. *L'Œuvre littéraire*, 9, rue Louis-le-Grand, Paris. — B. COMBES de PATRIS — *L'inoculation et la morale au XVIIIe siècle*. Extrait de la *Revue des Etudes Historiques*, avril-juin 1923. — Ad. van BEVER. — *Correspondance de Paul Verlaine*, avec préface et notes ; tome II. Paris, Albert Messein, 1923. — L. CHAUVOIS — *Les Désanglés du ventre*. A. Maloine et fils, Paris, 1923. — Dr C. MILLET. — *La séro-réaction, comme méthode de contrôle du diagnostic et du traitement de la syphilis*. A. Maloine et fils, Paris, 1923. — Léon BIZARD. — *Conférences sur les maladies vénériennes*, 2e édition, A. Maloine et fils, Paris, 1923. — Henri ROGER. — G. AYMES. — *Diagnostic et Traitement des sciatiques*. A. Maloine et fils. Paris, 1923. — Dr Henri MALLIÉ. — *Les injections paratyphoïdes et gaertneriennes*. Paris. A. Maloine et fils, 1923 — Dr R. Le DROUMAGUET. — *A propos du Centenaire de Jenner : Notes sur l'Histoire des premières vaccinations contre la variole*. Société Générale d'imprimerie, Belfort-Mulhouse, 1923. — Dorothy-Louise MACKAY. — *Les hôpitaux et la Charité à Paris au XIIIe siècle*. Paris, Edouard Champion, 1923. — F. BANDALINE. — *Traitement des plaies par douches d'air chaud*. A Maloine et fils, Paris. — JANIELSON, B. HURRY. — *Les Cercles vicieux en pathologie*. Traduit sur la 3e édition anglaise, revue et augmentée, par C. FLANDIN et F. FRANÇON. Maloine et fils, Paris, 1923.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

PARIS, 6, Rue de la Tacherie

R. C. Seine N° 53.319

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Co

(MAISON CHASSAING.)

La Phosphatine Falières



R. C. Seine, N° 53.319

Associée au lait **frais** forme une bouillie exquise. — Recommandée aux enfants dès l'âge de 7 à 8 mois, surtout **au moment** du sevrage. — Cet aliment rationnel renferme tous les éléments nécessaires pour une bonne nutrition et une heureuse croissance. — Exiger la marque :

"Phosphatine Falières", nom déposé.

VIN
DE
CHASSAING

BI-DIGESTIF

CONTRE LES

AFFECTIONS
des **VOIES DIGESTIVES**
la **PERTE** de l'**APPÉTIT**
et des **FORCES**

1 ou 2 verres à liqueur après les repas.

PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Ph^ies*

R. C. Seine N° 53.319

COQUELUCHE - TOUX NERVEUSE

SIROP COCLYSE

NE CONTIENT NI NARCOTIQUE, NI TOXIQUE

R.C. Seine, N° 53.319

32e ANNÉE N° 5 1er Mai 1925

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de l'Urologie

Les six plus grandes découvertes urinaires du siècle,

Par M. le Dr F. Cathelin,
Chirurgien en chef de l'Hôpital d'Urologie,
Ancien chef de clinique de la Faculté.

« L'homme ne détache jamais ses regards du passé, même quand il marche vers l'avenir. »
Guglielmo Ferrero.

Si la chirurgie des voies urinaires fit peu de progrès du moyen âge au début du XIXe siècle (1), et si l'on excepte les tailles, alors si meurtrières — haut et bas appareil, qu'ont illustré les noms de frère Come et de frère Jacques, — il n'en fut pas de même pendant le siècle que je fais commencer en 1824 après la Révolution et l'Empire où, seul, Desault, le maître de Bichat, qui édita ses œuvres, fait bonne figure en matière de pratique urologique.

Au contraire, à partir de 1824, les découvertes se succèdent, et quelles découvertes ! Nous laisserons, en effet, de côté toutes les nouveautés de détail qui abondent, toutes les techniques plus ou moins ingénieuses, les procédés usuels, les tours de main, même les modifications d'instruments, pour ne retenir que ce qui, à mes yeux, constitue les six plus grandes découvertes urinaires de ce siècle, que je fais commencer en 1824, pour le terminer en 1924, le XIXe empiétant ainsi sur le XXe.

I

LA LITHOTRITIE.

Le broiement de la pierre dans la vessie par les voies naturelles constitue une des découvertes les plus remarquables de la chirurgie; il vient se placer à côté de la découverte de l'anesthésie, de l'hémostase et de l'antisepsie.

(1) Dr F. Cathelin, *L'arsenal instrumental sous Ambroise Paré*, in *Conférences cliniques et thérapeutiques de Pratique urinaire*, 550 p. et 201 fig., 2e *édition*, chez Baillière, Paris.

Son apparition fit l'effet d'un coup de tonnerre dans un ciel calme, et la grandeur de la trouvaille explique les luttes passionnées qu'elle déchaîna pendant plusieurs lustres.

Chacun a, cependant, sa part de gloire dans la genèse de cette admirable opération, comme nous le verrons, car la postérité a le remarquable pouvoir d'être impartiale, puisque les luttes de clans, les coteries et les intrigues n'interviennent plus.

On peut donc dire que si l'honneur de cette découverte échut à Civiale — car ce fut lui qui tenta, *avec succès*, la première opération sur le vivant, — il n'en reste pas moins qu'il se servit des instruments imaginés par Leroy d'Etiolles, et qu'Heurteloup, plus tard, les simplifia et les rendit tout à fait pratiques. De même, il serait injuste de ne pas mentionner les noms de deux des initiateurs qui eurent l'idée première et même réussirent les premières tentatives sur le cadavre : Gruthuisen et Fournier de Lempdes (de Clermont-Ferrand).

Ce qu'il y a de remarquable dans cette découverte, qui date en réalité du 13 janvier 1824, c'est que le problème était posé depuis 2.000 ans sans recevoir de solution valable ; les lithontriptiques ou corps destinés, croyait-on, à dissoudre la pierre dans la vessie, furent en effet tous illusoires pendant la période qui précéda la lithotritie.

Elle fut donc une révélation et, suivant l'expression du baron Percy et du chevalier Chaussier, à l'Académie royale des sciences, le 22 mars 1824, cette découverte « fut glorieuse pour la chirurgie française, honorable pour son auteur et consolante pour l'humanité».

II

L'URÉTROTOMIE INTERNE.

Un grand savant a des précurseurs ; ne se rappelle-t-on pas que Charcot disait déjà de Duchenne (de Boulogne) : « j'aime à l'appeler mon maître, en neuropathologie. »

Or, Maisonneuve, le plus grand cerveau chirurgical de son époque, eut un initiateur dans Reybard (de Lyon), qui fut un esprit ingénieux.

Son livre sur les derniers perfectionnements apportés à l'urétrotomie interne date de 1879, mais ses premiers travaux remontent à 1854.

Il mit le sceau à cette découverte, en la rendant bénigne et surtout *parfaite* dès sa naissance, ce qui est le propre des œuvres géniales ; et ses successeurs n'y ont, pour ainsi dire, rien ajouté.

Reclus, qui fut un admirable professeur d'éloquence, a écrit sur ce sujet des choses prophétiques, dans ce fameux éloge de Maisonneuve à la *Société de chirurgie*, qui reste le plus beau morceau de littérature chirurgicale que nous connaissions.

L'urétrotome de Maisonneuve, dit-il, est simple, élégant, rapide, inno-

cent, même dans des mains inhabiles ; c'est la perfection, c'est l'idéal, et pour le construire, il fallait accumuler les inventions, imaginer la bougie filiforme que l'on repousse dans la vessie, le conducteur pas de vis qui les unit, la lame triangulaire, émoussée à son sommet et coupant à l'aller comme au retour, la sonde à demeure ouverte à ses deux bouts : tout autant d'idées lumineuses. Pour Buffon, le génie n'est qu'une longue patience ; l'urétrotome exigea dix ans de recherches et, pendant cette décade, Maisonneuve y pensa toujours.

Ce qui fit donc la grandeur de cette découverte, c'est la difficulté du problème résolu par Maisonneuve. Qu'on suppose, en effet, le cas non résolu et que, par la pensée, on cherche à solutioner cette énigme, de sectionner au fond d'un canal long et étroit une stricture plus ou moins dure, sans léser les portions saines de la muqueuse à l'aller et au retour, sans léser la vessie et tout en introduisant immédiatement dans ce canal, où rien ne pouvait passer une seconde avant, une sonde d'un calibre convenable.

Le problème paraîtrait insoluble, et cependant Maisonneuve, le chirurgien sans peur et sans reproche, enfanta une merveille, qui montra tous les ressorts de son puissant esprit synthétique.

III

L'ENDOSCOPIE VÉSICALE : LA CYSTOSCOPIE ET LE CATHÉTÉRISME URÉTÉRAL.

Désormeaux fut le créateur de l'endoscopie vésicale à lumière externe et, par conséquent, le père de toutes les endoscopies des autres organes (œsophage, rectum, etc.) ; son livre de 180 pages date de 1865 et il le termine par 5 planches chromolithographiées, où il a fait reproduire avec netteté des pierres vues dans la vessie avec son appareil. Vint après lui Boisseau du Rocher, un praticien français méconnu qui, avant Nitze et Leitz, de Vienne, imagina son mégaloscope à lampe électrique, ce qui valut à Nitze, dans l'impériale Allemagne, d'être élevé au rang de professeur, alors que, dans notre démocratique république, Boisseau du Rocher ne fut même pas décoré ! Il resta oublié jusqu'à sa mort.

Enfin, dans un troisième stade, Albarran imagina ce merveilleux petit onglet qui fut une étincelle lumineuse, rendant pratique le cathétérisme et l'uretère, qui semblait auparavant une chimère. Sa simplicité n'est-elle pas un caractère de sa grandeur ?

En résumé, ce qui fit l'importance de cette découverte, ce fut sa nouveauté : c'était, en effet, avec Désormeaux, la première fois où l'on pouvait, de l'extérieur, éclairer une cavité obscure et profonde ; c'était, pratiquement, le rayon X avant la lettre et ce fut pour tous une révélation.

Enfin, cette endoscopie vésicale conditionna le sondage du rein ; quelle merveille d'ingéniosité de pouvoir, en effet, aller placer l'ex-

trémité d'une sonde dans le bassinet, c'est-à-dire presque sous le cœur, et cela en partant du méat urinaire !

IV

LA NÉPHRECTOMIE PRÉCOCE POUR TUBERCULOSE RÉNALE.

Albarran fut à peu près le seul à lutter pour imposer à tous ce dogme de la néphrectomie précoce, en matière de tuberculose rénale chirurgicale, c'est-à-dire unilatérale. En 1909, il avait déjà pratiqué 115 de ces néphrectomies. Il lutta de longues années pour imposer son idée, et je me demande encore, ayant assisté à ses efforts, s'il eût vaincu sans l'appui de Guyon !

Ce qui fait la grandeur de cette découverte, c'est que la tuberculose rénale est de beaucoup la plus fréquente et la plus terrible des affections de ces glandes.

C'est la maladie traîtresse par excellence, et la maladie, hélas ! qui ne pardonne pas, puisque son évolution est fatale et envahissante, ce qui explique que la découverte de ce dogme fut presque plus importante que la découverte de la néphrectomie elle-même, à l'époque où la chirurgie s'attaquait, sous le couvert de l'antisepsie, à l'exérèse de presque tous les organes du corps.

Elle a donc enrichi nos moyens de traitement d'une façon considérable et elle constitue une véritable médication héroïque, sans aléa, et rendue aujourd'hui très bénigne puisque la mortalité opératoire ne dépasse pas 3 o/o, même dans les plus mauvais cas.

V

LA PROSTATECTOMIE SUS-PUBIENNE.

Füller, chirurgien de Chicago, a bien fait les quatre premières prostatectomies sus-pubiennes par énucléation ; mais ce sont là quatre cas sporadiques, qui n'auraient pas entraîné la conviction ni franchi l'Océan.

Il a fallu la ténacité de Freyer (de Londres) pour l'imposer, par ses statistiques d'abord, par ses résultats ensuite.

Freyer, peut-on dire, fut un homme heureux, et je soupçonne qu'une bonne fée, sortie de la Tamise, lui a remis un beau jour la baguette magique chirurgicale.

Pour qui connaît bien l'homme, il donne surtout, avec son allure toute militaire — ancien colonel-médecin de l'armée des Indes, — l'impression d'un audacieux, et il fallait l'être pour imaginer semblable opération.

Ce qui, en effet, constitue la grandeur de cette découverte, c'est, d'une part, la hardiesse de sa conception, d'autre part, la possibilité de délivrer radicalement les malheureux prostatiques d'une épouvantable infirmité et, enfin, de pouvoir sans danger procéder à de

telles énucléations jusque dans l'extrême vieillesse, à un âge où l'on eût pu croire que l'abstention chirurgicale était la règle.

Elle a permis d'éclairer tout à coup d'une lumière vive le ciel assombri des vieux rétentionnistes et elle a incontestablement prolongé la vie humaine.

Elle fut, en importance, au commencement de ce siècle, l'équivalent de la découverte de la lithotritie au siècle dernier, et son domaine s'élargit toujours de plus en plus. Elle fut encore grande, parce qu'elle allait à l'encontre des dogmes établis et renversait cette néfaste théorie classique de l'artério-sclérose vésicale, qui a empêché la prostatectomie de naître en France.

Malgré son caractère aussi anti-chirurgical que possible, ce qui au début rendit rétifs les plus prudents, elle est aujourd'hui, dans tous les pays du monde, une des doctrines chirurgicales les mieux établies et ne rencontre aucun détracteur.

VI

LES COURANTS DE HAUTE FRÉQUENCE DANS LA VESSIE, POUR LA DESTRUCTION DES TUMEURS.

Si les courants de haute fréquence furent trouvés par notre grand d'Arsonval et Oudin, ce fut Beer (de New-York), puis Keyes, qui eurent l'idée de les porter dans la vessie au contact d'une tumeur polypeuse et d'observer sa disparition. Cette mémorable découverte date du 28 mai 1910, et ce fut l'un de mes assistants, le docteur Granjean, qui fit, le premier en France, connaître le travail de Beer (*Médecin Praticien*, du 29 novembre 1911 et du 31 janvier 1912).

Le chirurgien new-yorkais eut d'abord l'idée d'appliquer ces courants sur des verrues à l'air libre, puis expérimentalement sur des matières albuminoïdes, dans l'eau ; enfin, il eut l'audace de porter directement ces courants dans l'intérieur même de la cavité vésicale, en introduisant un câble spécial par le tube à sonde urétérale du cystoscope. Par cette méthode, les polypes fondent « comme la neige au soleil », ce qui évite des tailles itératives.

Ce qui fait la grandeur de cette découverte, c'est qu'elle fit entrer la thérapeutique des polypes de vessie dans une voie entièrement nouvelle, où le couteau devait céder le pas à une méthode moins agressive et plus sûre, au point de vue des réinoculations.

Elle fut grande surtout, parce qu'elle a montré que les étincelles de haute fréquence étaient pernicieuses pour le néoplasme envahissant, et que même leur action se perpétuait dans les semaines qui suivaient l'application. Ce fut, pour les biologistes, l'équivalent du radium pour les physiciens, c'est-à-dire quelque chose de mystérieux, mais de prodigieusement fidèle, d'une souplesse infinie, quand la technique est conduite par des mains habiles.

Elle fut surtout une méthode d'*importance sociale supérieure*, puisqu'elle n'immobilisait pas même une seule journée des malades

qui, autrefois, devaient garder le lit pendant au moins trois semaines.

C'est, évidemment, une des trouvailles les plus remarquables de ces derniers temps, et elle fait le plus grand honneur au chirurgien américain qui l'a conçue.

*
* *

Le propre des grandes découvertes est de n'être contestées par personne (1). Toutes les discussions tombent devant l'évidence et toutes les critiques se taisent, tellement les résultats sont tangibles et concluants.

La grande découverte se joue des hypothèses contraires ; et de même qu'on prouve le mouvement en marchant, elle prouve son écrasante supériorité par ses résultats et ses triomphes.

En science naturelle, la méthode de l'évolution de Lamarck, les méthodes de Pasteur, sur la génération spontanée et l'atténuation des virus, sont de celles-là.

En résumé, parmi ces six grandes découvertes urinaires, rappelons qu'en dehors d'une ou de deux, les autres peuvent, à l'origine, être revendiquées par deux ou trois auteurs. C'est là l'éternelle histoire de toutes les découvertes.

Quand un fait dont on poursuit la solution est « dans l'air », les chercheurs se lancent à la recherche de la vérité, et il est bien rare qu'un seul triomphe sans conteste.

Le plus souvent, les voies ont été déjà préparées : il y a eu des *initiateurs*, qui n'ont déchiré qu'un coin du voile ; il y a même des *visionnaires*, qui n'ont le mérite d'aucune réalisation pratique ; il y a enfin les *réalisateurs* et, parmi ces derniers, il y a ceux qui ont fait des tentatives sans réussir et ceux dont le succès a couronné les efforts.

La chance joue certainement un rôle dans toutes les nouveautés ; mais il faut bien admettre qu'elle sourit, en général, au plus audacieux, sinon au plus prudent.

Parmi donc ces six découvertes *fondamentales*, que je considère comme les plus glorieuses pour la chirurgie, nous trouvons quatre découvertes françaises, une anglaise et deux américaines. Il est curieux de n'y pas trouver d'Allemands, ce qui est une nouvelle

(1) Ceci ne veut pas dire que toute grande découverte ne rencontre pas de détracteurs à son début, mais le temps impartial lui donne toujours raison. Se rappelle-t-on que Peyronnel, jeune médecin de Marseille, fut presque tourné en ridicule à l'Institut de France, pour avoir affirmé le premier que le corail était un animal ! Se rappelle-t-on encore que Boucher de Perthes, le grand archéologue qui le premier découvrit l'homme fossile et le montra contemporain des grands fauves tertiaires et quaternaires, fut incompris des savants de la coupole, et qu'aucun d'eux ne voulut jamais se déranger, malgré des prières réitérées, ni à Abbeville, ni à Amiens, ni même avenue de la Motte-Picquet, où ce grand Français avait découvert, dans des gisements, les ossements et les silex révélateurs d'une industrie humaine à ces époques reculées ? Il fallut qu'un Anglais vînt au Palais-Mazarin montrer la grandeur de cette découverte, pour émouvoir les savants d'alors.

preuve de leur mentalité exclusivement adaptatrice et de la supériorité incontestable des races anglo-latines, où la France a joué et joue encore, surtout depuis notre Victoire, un rôle de directrice d'idées et de conductrice de peuples.

La position inclinée dite de Trendelenburg, création française,

par M. le Dr L. Boulanger (de Paris).

Rendons à César ce qui est à César.

« Le plagiat est chose naturelle de l'autre côté du Rhin », écrit notre distingué confrère le Dr Ménétrel, dans un article consacré à notre compatriote, le Dr Jules Guyot (1), qu'il nous apprend avoir été victime d'un plagiat de la part d'un Allemand, Bier.

Il est certain que nombre de remarquables découvertes dues au génie français, au lieu de recevoir, à leur apparition sur la terre de France, l'accueil favorable que méritaient leur valeur et leur importance, n'ont connu qu'une indifférence confinant au dédain et sont tombées dans l'oubli. Pour être admises chez nous, ces découvertes ont dû revenir de l'étranger avec la sanction de l'expérience, mais également avec la marque, imposée par leur pseudo-patrie, d'une estampille que, par une routine aussi inexplicable qu'injuste, on continue à leur laisser ici.

Pareil sort était réservé à la *position inclinée*, couramment employée en chirurgie abdominale, et connue sous le nom de position de Trendelenburg.

Or, la position inclinée n'appartient nullement à Trendelenburg ; mais, ainsi que des textes très précis en font foi, ne laissant prise ni au doute ni à l'équivoque, la paternité doit en être attribuée à Rousset (2), pour l'invention du principe, et, dans la réalisation, à Morand (3) : deux Français.

Dans un de ses ouvrages, où il étudie l'opération césarienne, en parlant de la position à donner à l'opérée Rousset (4) s'exprime ainsi : «... *située sur la rive du lit, un peu renversée en arrière...* »

Rousset préconisa aussi la taille hypogastrique, créée quelques années auparavant (1560) par Franco ; et, dans son ouvrage sur cette opération, Morand (5) nous apprend, par un extrait du livre

(1) Traitement par l'air chaud vers 1840 (*Chronique médicale*, 1er mars 1925).

(2) Rousset (François), né à Pithiviers, vers 1530. La date de sa mort, incertaine, est postérieure à 1603, date de la publication de son dernier ouvrage. Il avait alors environ 73 ans. (Turner, d'après notes biographiques provenant des ouvrages de Rousset ; *Annales de gynécologie*, 1880, 2e semestre, tome XIV, pp. 1 et suivantes).

(3) Morand (Sauveur-François), né à Paris le 2 avril 1697, mort à Paris, le 2 juillet 1773

(4) Rousset, *Traité nouveau de l'Hystérotomotokie, ou enfantement césarien*, par François Rousset, médecin ; Paris, MDXXVI, p. 210.

(5) Morand, *Traité de la taille au haut appareil* ; Paris, MDCCXXVIII, p. 13.

de ROUSSET, dont il orthographie le nom ROSSETE (1), qu'il reproduit, que « *le malade devrait être couché le dos à plat sur un lit, sur une table ou un banc* (2) ; *car, dans cette situation, les intestins s'éloigneront de l'endroit où l'incision doit être faite, ce qui est l'essentiel, et l'urine ou l'injection seront portées du col de la vessie à son fond.* »

Le principe du renversement en arrière des malades, au cours des opérations abdominales, est, dans ces passages, nettement exprimé, ainsi que le souci d'éloigner la masse intestinale du champ opératoire.

ROUSSET n'émit, du reste, que des idées théoriques ; il n'opéra jamais ; ainsi que le dit BASEILHAC (3) : « il est dommage que ROSSET n'ait pas eu occasion ou osé mettre son procédé en pratique *sur le vivant, car il déclare ne l'avoir jamais exécuté.* » Cette abstention peut sembler singulière et ne s'explique pas par ce fait que ROUSSET, reçu bachelier en médecine, puis admis à la licence, n'alla pas jusqu'au doctorat (4). Ce titre n'était, d'ailleurs, pas nécessaire pour opérer, à une époque où, — l'ouvrage de ROUSSET (5) nous en instruit, — de simples barbiers pratiquaient l'opération césarienne. Il est plus vraisemblable que ROUSSET, ne se reconnaissant pas un tempérament chirurgical ni les aptitudes voulues pour opérer, ait préféré se limiter à l'exercice de la médecine. Cette conjecture s'étaye de la qualité de médecin dont ROUSSET fait suivre son nom, ainsi qu'on a pu le remarquer, dans le titre de son ouvrage sur l'Hystérotomotokie.

ROUSSET fut donc le créateur de la position inclinée, mais resta novateur en théorie seulement. Son mérite n'en est pas moindre pour cela. C'est lui, en effet, qui traça la voie à MORAND, à qui il était réservé de faire passer du domaine de la théorie dans celui de la pratique la conception de ROUSSET dont, on l'a vu, il connaissait les travaux. Il est, en effet, très vraisemblable que MORAND s'inspira des idées de ROUSSET, pour imaginer le dispositif qu'il employa dans une opération de taille hypogastrique qu'il fit en 1727, dispositif dont il donne la description suivante :

Au mois de may 1727, faisant fonction de chirurgien-major aux Invalides ..., je lui (à un officier calculeux du nom de DUPRAT) fis la taille au haut appareil le 27 May, en présence de MM. WINSLOW et BOYER, médecins, MM. LA PEYRONIE et GUÉRIN, *chirurgiens, et un grand nombre d'assistants... Je*

---

(1) MORAND, de même que BASEILHAC, cité plus loin, écrit ROSSET, au lieu de ROUSSET. Cette différence d'orthographe est sans doute due à ce que MORAND et BASEILHAC auraient eu en mains les éditions *latines* des œuvres de ROUSSET, dans lesquelles le nom de Rousset, latinisé lui aussi, est devenu ROSSETUS. Morand et Baseilhac auront traduit, de façon simpliste, ROSSETUS par ROSSET.

(2) BOULEY, dans sa thèse : *de la taille hypogastrique*, Paris, 1883, p. 13, reproduit le sens de ce passage, avec adjonction de ces mots : « en ayant soin de lui lever le bassin ».

(3) BASEILHAC (Pascal), *Traité de la taille latérale par le périnée et celle de l'hypogastre au haut appareil* ; Paris, MDCCCIV, p. 319.

(4) TURNER, *loc. cit.*, p. 2.

(5) ROUSSET, *loc. cit.*, *passim.*

mis sous le matelas et aux pieds du lit un autre matelas en travers et, entre les deux, une planche en plan incliné des pieds à la tête ; je fis mettre le malade sur ce lit dans une situation telle que la poitrine fût plus basse que le ventre et la tête plus basse que la poitrine (1).

Ce jour-là, Morand fit, indiscutablement, une taille hypogastrique sur un malade placé en position inclinée typique.

C'est en 1877 seulement, soit *cent cinquante ans après l'opération de* Morand, que Trendelenburg (de Bonn) employa, à son tour, la position inclinée dans les opérations de taille hypogastrique et publia un travail sur ce sujet (2). A cette époque, nous dit Albarran, Trendelenburg « faisait mettre ses malades sur le dos d'un infirmier, placé devant une fenêtre (3) ».

L'originalité du coup d'œil offert par le spectacle du tableau vivant que formait le groupe de l'opéré, juché sur les épaules de l'infirmier-support — idée bien allemande — ne suffit pas pour donner à Trendelenburg des droits à la création d'un procédé original.

Plus tard, Trendelenburg fit construire une table spéciale, à renversement, dessinée dans l'ouvrage d'Albarran (4), désignée sous le nom de table de Trendelenburg. Albarran écrit aussi : position de Trendelenburg ; et depuis, la position inclinée est connue sous le nom de *position de Trendelenburg*. La priorité de Rousset et de Morand est pourtant évidente, et le plagiat flagrant.

Un tel errement devrait faire place à un procédé plus équitable. Il serait désirable de donner, ou plutôt de rendre à une invention française le nom de ses créateurs français, afin de leur payer un tribut d'hommages malheureusement tardif, et de restituer au patrimoine de la science française une acquisition qui lui appartient légitimement, en appelant la position inclinée *position de Rousset-Morand*, du nom de celui qui l'imagina et de celui qui la réalisa le premier.

Si pareille dénomination venait à prévaloir, outre qu'elle serait un acte de justice et un hommage rendu à la vérité, elle aurait l'avantage de retentir dans nos cœurs français avec plus de sympathie, et de résonner plus harmonieusement à nos oreilles françaises que le nom, tudesque et très peu euphonique, de Trendelenburg.

(1) Morand, *loc. cit.*, pp. 229, 231, 232.
(2) Trendelenburg, *Berl. Klin. Woch.*, n° 2.
(3) Albarran, *Les tumeurs de la vessie* ; Paris, 1891, p. 335.
(4) Albarran, *loc. cit.*, p. 332, fig. 62.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
PARIS, 6, Rue de la Tacherie
R. C. Seine N° 53.319

Informations de la « Chronique »

Eloquence sacrée et science médicale.

Sous ce titre, M. Henri SOUTY, que nous soupçonnons être un de nos confrères, et non des moins distingués, fait une observation d'autant plus opportune, que les sermons, si courus, du P. SANSON, à Notre-Dame, la rendaient nécessaire : lorsqu'on lit assidûment les grands sermonnaires français, on constate qu'ils ont souvent recours au langage médical pour leurs comparaisons, nous avions, naguère, fait nous-même remarquer le goût du grand BOSSUET pour les notions anatomiques et physiologiques (1).

M. REBELLIAU n'avait-il pas déjà noté, d'ailleurs, que le libéralisme de Bossuet laisse « le chemin libre aux recherches, physiologiques et médicales, de la science moderne » ? M. Souty fait, en outre, observer que l'inconscient, qui est une théorie courante, n'a pas échappé à Bossuet ; dans une lettre à Mme d'ALBERT, il qualifie même ce mystérieux inconscient : « le fond de l'âme, ce qu'elle a de plus véritable, de plus intime ».

Dans un appendice aux œuvres de FLÉCHIER, *Réflexions sur les différents caractères des hommes*, attribué faussement à l'évêque de Nîmes et qui serait d'un abbé GAUSSAULT, se trouve exprimée la conclusion même du *Démon de Midi*, de P. BOURGET ; et telle page de la *Vie secrète*, d'un autre académicien, M. Ed. ESTAUNIÉ, se trouve en germe dans un sermon de LACORDAIRE, pour le 1er dimanche de l'Avent.

Mais passons la plume à M. Souty, son texte étant de ceux qui perdent à être analysés, tant leur moelle est substantielle :

Bossuet parle des appétits, des désirs de malades ; des malades s'emportant contre le médecin, du médecin qui ne se fâche pas contre le malade ; des malades d'esprit et de corps ne pouvant se résoudre ni à quitter les remèdes ni à les prendre de bonne foi, ou qui refusent les remèdes forts ; de la médecine devenant douce, présentée par un ami ; de Jésus-Christ médecin toujours occupé des besoins et des faiblesses de ses malades ; du corps de l'Eglise, qu'il compare au corps humain ; de l'opinion des médecins sur les larmes et les sueurs, naissant de la même matière que le sang — opinion qui ne signifie rien, dont il avoue du reste ne pas se faire juge, mais qui témoigne de l'intérêt qu'il portait aux sciences médicales.

Avec BOURDALOUE, ce sont les soins donnés au corps dans la maladie, le soin qu'on prend quand on en sort ; les malades d'autant plus incurables qu'ils le veulent être, ou qui fuient le remède ; le médecin qu'on choisit non orateur et philosophe, mais expérimenté, et l'estime qu'en a le malade, auquel il fait connaître parfaitement son mal ; la connaissance d'abord du principe qui les a formées, dans les maladies de l'âme comme dans celles

(1) Cf. *Bossuet anatomiste et physiologiste*, par le Dr LE DOUBLE.

du corps, la connexion qui existe entre les maux de l'âme, comme entre les autres, etc.

MASSILLON observe qu'il faut que le mal soit bien désespéré, lorsqu'on permet au malade le genre de vie qu il souhaite ; il relève ces maux de langueur où l'on ne connaît rien et dont la cause secrète est toujours une énigme, etc.

En comparant au phtisique le pécheur qui ne sent pas son mal, le P. MONSABRÉ a trouvé le motif d'un mouvement oratoire de la première conférence de son Carême de 1885.

Ce qui est plus curieux encore, c'est de voir les sermonnaires se rencontrer avec les psychanalystes.

Une grande partie, sinon la plus grande, de leurs efforts, ne se porte-t-elle pas à combattre les illusions de conscience, à montrer qu'on croit que l'on est ce qu on devrait être, à dénoncer les casuistiques qu'on se fabrique à soi-même pour s'excuser ? Cela se remarque particulièrement chez BOUROALOUE. Or, tout cela, n'est-ce pas tâcher à dégager l'inconscient, travailler à l'extérioriser, le rendre conscient, à établir la *réalité* d'une vie chrétienne, contre ce que le Dr HESNARD appellerait les « mirages de la conscience justificative » ?

On sait que l'inconscient est à la base de la psychanalyse ; que le névrosé, le psychasthénique vit en dehors, à côté de la vie réelle, du moment présent.....

« La névrose est la guerre civile dans une âme », disent les Drs LAFORGUE et ALLENDY, auteurs du premier livre de technique analytique publié en France : *la Psychanalyse et les Névroses*.

Voyez, aux *Méditations sur l'Evangile*, l'explication de BOSSUET sur le trouble de l'âme, à propos du trouble de Jésus au Jardin des Oliviers, auquel il s'arrête longuement, pour l'expliquer théologiquement, « tâcher de (le) pénétrer avec le secours de l'Ecriture », selon sa coutume.

Le trouble de l'âme consiste principalement dans la diversité des pensées qui nous montent dans l'esprit, à l occasion des objets extraordinaires... Ces pensées, dont l'âme est distraite et agitée, en sorte qu'elle ne sait quel parti prendre et à quoi se déterminer, c'est ce qui la trouble : elle ne se possède plus, elle n'est plus maîtresse d'elle-même.

Il n'est pas jusqu'à la théorie du refoulement qu'on ne trouve, sans la bien chercher, dans BOURDALOUE.

« Nous ne voulons ni nous connaître, ni être connus », dit Bourdaloue ; « un de nos soins est de nous tromper, et l'autre de tromper le public ».

On ne fait de soi, si on le fait, qu'un examen précipité et superficiel. On n'admet en l'ami fidèle et droit, qui seul pourrait nous avertir, qu'une sincérité relative, « s'il s'agit de certaines vérités assommantes », disait encore Bourdaloue, en s'excusant du mot ; s'il s'agit de nous montrer nos défauts. Encore doit-il y mettre toutes les circonspections inimaginables.

Or, qu'est-ce cela, sinon, outre l'inconscient, ce que la psychanalyse dénomme « la résistance », « le refoulement »? Aussi formule-t-elle également : « Il est donc recommandable de ne pas analyser des amis, il vaut mieux les adresser à un confrère, sans compter sur l'exception. » (LAFORGUE et ALLENDY, *op. cit.*)

Dans son récent et très beau livre sur l'*Angoisse humaine*, que nous

nous proposons d'analyser prochainement, notre excellent confrère et ami, Maurice de FLEURY, fait justement observer que les névrosés ont tendance à faire de leur moi le centre du monde ; or, que dit MASSILLON ?

« Nous ne comptons tout ce qui se passe dans le monde que par rapport à nous... nous voudrions... que le soleil ne se levât et ne se couchât que pour nous seuls... »

Massillon a toute la seconde partie d'un sermon pour la fête de la Purification, où il dénonce trois sources fécondes des chagrins qui forment tous les malheurs et toutes les inquiétudes de la vie humaine : les vaines prévoyances sur l'avenir, les agitations infinies sur le présent, et les regrets inutiles sur le passé.

Ne croirait-on pas lire un traité des psychonévroses ? Le neurasthénique « n'est jamais tranquille, jamais heureux ; la peur du présent et, comme horizon, la crainte de l'avenir sont ses sentiments habituels ». (Dr VITTOZ, *Traitement des psychonévroses par la rééducation du contrôle cérébral.*)

Les regrets sur le passé ? Qui ne les a sentis et entendus ? Massillon en a tracé la plus perspicace analyse, qui pourrait figurer dans un traité de psychothérapie.

Au moment où l'on s'applique à vivifier la psychologie par la médecine, il ne nous a point paru mal à propos de rappeler ce qu'un esprit perspicace et avisé a su découvrir dans les œuvres de ces maîtres psychologues que sont les grands sermonnaires français.

L'Esprit des Médecins.

Le professeur BROCA avait fait, pendant le Siège, une opération dangereuse : un garde national avait été si malheureusement blessé aux avant-postes, qu'on jugea nécessaire la privation qui fit le désespoir d'HÉLOÏSE et qui a donné à ABÉLARD plus de célébrité que toute sa science.

Le malheureux supporta courageusement la section, qui se fit à merveille. Mais il devint bientôt inquiet et préoccupé, et suivait chaque matin d'un regard anxieux le chef tout le long... le long de sa visite.

Enfin, un jour, il finit par exposer le sujet de ses soucis :

— Vraiment, monsieur le docteur, pourrai-je encore avoir des enfants ?

— Certainement, certainement, mon ami, lui répondit l'éminent professeur, vous le pourrez ; n'ayez nul souci à cet égard.

Au moment de quitter son chef après la visite, l'interne lui demanda quelques explications, au sujet de la réponse qu'il avait faite à cet infortuné :

— Mais vous n'avez pas pensé, mon jeune ami, tout ce qu'il y aurait eu de cruel pour ce malheureux, si j'eusse dit la vérité et s'il avait trouvé par hasard des voisins complaisants !

La Médecine des Praticiens

Le vin en thérapeutique.

Le vin ne doit pas être seulement considéré comme l'agréable boisson qui trouve sa place sur chaque table. Les vertus, qui lui viennent de sa composition, rendent aussi le vin propre à jouer un rôle en thérapeutique.

Sans doute peut-on citer des pays où la crainte de l'alcoolisme fait proscrire, par une réglementation étroite, l'usage du vin, au même titre que celui des toxiques dangereux. Il n'en demeure pas moins que l'emploi modéré du vin produit sur un organisme normal les plus salutaires effets.

Eupeptique, le vin excite les glandes digestives et l'appétit. Il stimule la nutrition et provoque la diurèse. Il agit sur le système nerveux et sur le moral. Et l'on sait l'accueil fait pendant la guerre au bon « pinard » de France, qui apportait à nos soldats le réconfort, avec l'évocation de ces gracieux coteaux plantés de vignes, l'une des richesses les plus enviées du sol que les armées alliées défendaient victorieusement.

Tonique, stimulant, anti-infectieux, le vin est utilisé en thérapeutique, comme véhicule de produits déterminés dont il facilite l'absorption ou complète l'efficacité.

C'est ainsi qu'a été préparé le vin à la pepsine. Le mérite revient à M. Chassaing d'avoir réalisé l'association des deux principaux ferments digestifs, la pepsine et la diastase dans un vin de liqueur choisi.

L'Académie de Médecine, à cette époque, constata qu'il n'y avait aucune incompatibilité chimique entre la pepsine et la diastase, et que leur association devait rendre de grands services à la thérapeutique.

L'expérience a montré, depuis de longues années, le bénéfice que l'on pouvait retirer de l'usage du *Vin bi-digestif de Chassaing* dans tous les cas de digestions difficiles ou incomplètes, et chaque fois qu'il s'agit de réparer les forces, en favorisant l'assimilation plus parfaite des aliments.

Le *Vin de Chassaing* s'emploie à la dose d'un à deux verres à liqueur après le repas. Et comme il possède une saveur des plus agréables, il est apprécié des gourmets... même s'ils ne souffrent pas de l'estomac.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.
R. C. Seine 53.319

Le Présent dans le Passé.

Un centenaire passé inaperçu : le baron Percy.

Notre confrère, le *Marseille médical*, fait justement observer que « le premier chirurgien militaire du monde », comme le qualifie le général Thiébault, dans ses *Mémoires*, est mort le 18 février 1825 : il y a eu un siècle le 18 février dernier. Qui de nous l'a rappelé? Hors notre confrère précité, personne ! Et c'est une injustice à réparer.

Le *Nestor de la chirurgie militaire*, ainsi qu'on l'a qualifié, ne fut pas seulement un habile opérateur, ce fut aussi un philanthrope. Ce fut lui qui avait fait établir, par les chirurgiens placés sous ses ordres, une énorme marmite à la porte de la ville que les blessés devaient traverser, et qui veillait lui-même à ce que chacun d'eux reçût en passant une tasse de bouillon, un morceau de pain et de l'eau dans laquelle il faisait mettre un peu d'eau-de-vie, lorsqu'il pouvait s'en procurer. Mais ce n'est pas seulement d'humanité que notre illustre confrère fit preuve ; son esprit d'organisation ne le cédait en rien à sa bonté : ce fut lui qui établit ces *ambulances mobiles* qui rendirent tant de services dans les guerres du Ier Empire. A chaque division d'ambulance de l'armée du Rhin fut affecté un *wurtz*, attelé de six chevaux, sur lequel étaient montés huit chirurgiens de toutes classes ; avec ces derniers marchaient huit servants, dont quatre étaient assis sur des coffres placés devant et derrière la voiture, et quatre montaient les chevaux en sous-verge. Le *wurtz* et les coffres renfermaient des secours pour douze cents blessés et sous le chevalet se trouvaient des brancards destinés à relever *sur le champ de bataille* les hommes incapables de se rendre seuls à l'ambulance.

C'est encore à Percy qu'on doit la première idée d'où est sortie plus tard la convention de Genève, qui a consacré l'inviolabilité des hôpitaux militaires durant les hostilités. Le projet de Percy est de 1800, antérieur de plus de 60 ans à celui de Dunant.

Percy figure, on le sait, dans la fameuse toile de Gros, *la Bataille d'Eylau*, où on le voit soutenant un blessé, qu'il présente à l'Empereur.

Un ancêtre de Mme Tussaud.

L'incendie du musée Tussaud, à Londres, nous a remis en mémoire un salon de figures de cire, qui connut sa grande vogue sous la Révolution, et qui avait eu pour fondateur le sieur Curtius.

Curtius, de son vrai nom Creutz, était de nationalité allemande. Etabli à Paris depuis 1770, d'abord au Palais Royal et ensuite au boulevard du Temple, il entretint la curiosité publique, pendant

toute la Révolution, en exposant, dans son salon du boulevard, les effigies des personnages que les événements mettaient successivement au premier plan de l'actualité : ainsi on y vit VOLTAIRE, J.-J. ROUSSEAU, NECKER, FRANKLIN, MIRABEAU ; plus tard, BRUTUS, LUCRÈCE (nous ne savons à quel titre) ; la LESCOMBAT, ROBESPIERRE.

En l'an II, Curtius fit hommage, à la Société des Jacobins, du buste de LAZOWSKI ; il avait fait admettre, au Salon de 1791, un buste, colorié en cire, du Dauphin.

En 1793, il obtint la permission de conserver, par son procédé de la cire coloriée, les traits de la DU BARRY ; et ce fut dans le cimetière



Portrait de CURTIUS (ou CREUTZ),
introducteur des Musées de cire en France ; d'après QUENEDEY,
inventeur du physionotrace
(Collection G. MAS).

même de la Madeleine, où les restes de la favorite avaient été transportés après sa mort, que CURTIUS exécuta son projet. Bien que la contraction des muscles, causée par l'effroi avant la guillotine, eût pu altérer les traits de l'ancienne maîtresse de Louis XV, on assure que l'artiste réussit à très bien modeler la tête de son modèle, et que celle-ci fut un des « clous » du salon du boulevard du Temple.

Le portrait de Curtius se trouve, avec le titre de « volontaire de la Bastille », dans la collection des portraits au physionotrace de CHRÉTIEN (1). Nous avons eu la bonne fortune de le découvrir chez un de nos marchands d'estampes, et grâce à son obligeance, nous pouvons le reproduire ci-dessus.

(1) BIBLIOGRAPHIE : J. RENOUVIER, *Histoire de l'art pendant la Révolution* ; de GONCOURT, *Histoire de la société française sous le Directoire* ; MAZE SENCIER, *Le livre des collectionneurs* ; article d'ED. FOURNIER, dans l'*Illustration* du 27 mai 1852, etc.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le 5e Salon des médecins.

Rendons grâces, tout d'abord, — et ce ne sera que justice — à notre bon confrère Paul RABIER, l'organisateur infatigable de ces Salons annuels, dont il est l'âme, et qui, d'année en année, acquièrent de plus en plus d'éclat. Songez que le 5e Salon ne réunit pas moins de 517 numéros et qu'il comprend 157 exposants, contre 104 au Salon précédent. De plus, la quantité n'a nui, d'aucune manière, à la qualité : il y a, cette année comme les précédentes, des œuvres tout à fait remarquables, qu'il faudrait presque toutes énumérer, si la place ne nous était strictement et parcimonieusement mesurée.

Il nous plaît, toutefois, de rappeler le *Joueur de boules*, statuette due à un médecin de la marine, glorieusement décédé dans la catastrophe du *Dixmude*, le Dr PÉLISSIER. Le mouvement en est très harmonieux : c'est d'un maître en l'art de pétrir la glaise. Nous en dirons autant des sculptures des Drs DEHÉRAIN et VILLANDRE, qu'il est superflu de louer, car ils ont fait depuis longtemps leurs preuves.

Comment le goût de la préhistoire a-t-il conduit un de nos confrères à prendre l'ébauchoir, nous ne nous chargeons pas de l'expliquer ; mais nous ne pouvons que féliciter notre confrère et ami MAURICE FAURE (de Nice et Lamalou), dont l'*Homo mousteriensis* est, de tout point, remarquable.

Le professeur Léon GRIMBERT excelle dans l'aquarelle : nous avons particulièrement goûté les *Vieilles maisons* d'Argenton (Creuse) et le *Pont Marie* ; encore des aquarellistes : Mme Laure BROUARDEL, BARBILLION, H. COUTIÈRE, LAIGNEL-LAVASTINE, Albert MAURICE, Lucien-Adrien WILBORTS, au talent plus qu'agréable. Le Dr VAUTHIER, récemment décédé, ne s'est guère révélé qu'après sa mort, mais comme il prend sa revanche !

Les études de nus (dessins et sanguines) d'Eugène BRIAU valent d'être mentionnées. Les bois d'Honoré BROUTELLE accusent une maîtrise consommée.

De tout premier ordre les peintures de M. Paul CREISSENT, principalement *les Emigrants espagnols*, dont le coloris nous a retenu et charmé.

Un bon point à Mlle Marguerite DELORME, la fille de notre éminent ami, le professeur Delorme, ancien Directeur du Val-de-Grâce, inspecteur général de l'armée, etc., et qui goûte dans la retraite un repos vaillamment gagné.

Les pastels de Mme Hélène GIRARD-ROBACHE, les peintures de notre ancien collaborateur Louis LETER, actuellement retiré à la maison de Valenton, les panneaux en bois sculpté de M. Joseph

MOULLIN, les paysages de M. J. OBERTHÜR, les peintures sur porcelaine de Mlle Alice BAILLIÈRE, fille du sympathique éditeur, les bronzes et terres cuites de M. Henri MONCASSIN, et surtout les médaillons du professeur G. HAYEM, qui s'est improvisé sculpteur en médailles à plus de 80 ans — et nous allions oublier les bronzes et les plâtres du savant dermatologiste, R. SABOURAUD — auraient certainement obtenu des récompenses, si dans ce 5e Salon des médecins, tous, depuis l'organisateur jusqu'aux exposants (1), n'avaient concouru, avec le plus louable désintéressement, à faire de cette exhibition le témoignage le plus probant des aptitudes artistiques des disciples d'Esculape, qui ont su montrer qu'ils savent manier le pinceau et l'ébauchoir, avec la même dextérité que la lancette ou le scalpel.

Un médecin, sculpteur.

Parmi les exposants au Salon des médecins, dont nous parlons d'autre part, il en est un qui mérite une mention spéciale.

Le Dr PÉLISSIER, qui a disparu dans la catastrophe du *Dixmude*, n'était pas seulement un savant de haute valeur, s'occupant de paléontologie, d'anthropologie et de préhistoire, sur laquelle il avait publié des mémoires très estimés ; c'était encore un artiste de race. « Admirablement doué, dit de lui un de ses collègues, M. J. BOSSAVY, il fut, d'instinct, sans maître, un peintre et un sculpteur aux compositions correctes, harmonieuses et vivantes. Sa fantaisie savait se traduire en dessins humoristiques ou en fines caricatures. Il avait rapporté de Corfou une suite de paysages lumineux et colorés... Il fit, pour les boulomanes de Cuer, un *Boulobole*, statuette de bronze, inspirée de l'antique Discobole, et il décora les murs du carré des Officiers du Centre de fantaisies à l'huile qui dénotent la gaieté de son caractère. » Etant à Athènes, il avait taillé lui-même dans le marbre la reproduction d'une déesse grecque, et si une mort tragique n'avait mis brusquement fin à ses jours, il se proposait de rendre, en tapisserie, un tableau de ZIEM, exposé au Petit Palais.

Cette courte note n'est destinée qu'à montrer les aptitudes multiples d'un confrère dont la science et l'art déplorent la perte prématurée, et qui donnait pour l'avenir tant d'espérances, si brutalement détruites.

(1) Nous nous excusons auprès de ceux que nous avons oubliés dans notre palmarès, mais il fallait nous borner. Tous auraient mérité d'être à l'honneur, comme ils ont été à la peine.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR
Société Prunier et Cie. — R. C. Seine 53.319.

La " Chronique " par tous et pour tous

Histoires de baisers.

On n'a pas oublié la mésaventure de ces deux jeunes gens qui, pour s'être embrassés publiquement dans un restaurant de Bordeaux, se sont vus conduire au poste par un représentant de l'autorité, par trop zélé. Il est curieux de rappeler, à ce propos, la coutume vendéenne connue sous le nom de *maraîchinage*, que nous a fait connaître naguère notre ami Marcel Beaudouin (1), et sur laquelle un de nos bénévoles correspondants, M. Henri Lormiu, nous adresse quelques lignes particulièrement suggestives.

On sait en quoi consiste le maraîchinage :

Le maraîchinage, ce sont les termes mêmes du docteur Beaudouin, consiste dans un *accouplement bucco-lingual*, effectué dans des conditions données par un jeune maraîchin et une jeune maraîchine, à l'âge où l'amour pousse dans le cerveau très neuf de nos alertes et vigoureux compatriotes, au moment où les sens s'éveillent... Il s'agit d'un baiser... exécuté *more columbino*, c'est-à-dire à la manière du becquetage des colombes.

On objectera qu'il n'y a pas qu'en Vendée que les jeunes gens, arrivés à l'âge où les sens s'éveillent, éprouvent le désir de s'accoupler ; des gens qui ne sont plus jeunes l'éprouvent parfois également, et le premier effet de ce désir — lorsqu'il est partagé — consiste généralement dans un accouplement bucco-lingual, toujours suivi au théâtre de la chute du rideau.

Le maraîchinage, poursuit notre collaborateur occasionnel, s'observe surtout les jours de fête ou les jours de foire. S'il se pratique souvent dans les salles d'auberge, ou même dans des salles privées lorsqu'on veut éviter les regards indiscrets, il se pratique aussi en pleine rue, sur le champ de foire ou sur les grandes routes, au rebord des fossés. Lorsque les jeunes maraîchines sont en âge d'accepter les avances des galants, elles se munissent : hiver comme été, d'un parapluie ; cet accessoire vestimentaire n'a pas pour utilité de les protéger contre les intempéries, ce n'est qu'un paravent derrière lequel on peut « maraîchiner » à son aise à l'abri des indiscrets. Il est à peu près de règle que le maraîchinage se termine, très moralement, par un mariage, après lequel il cesse définitivement, car il est limité aux seuls jeunes gens et paraît exclure toute idée de libertinage. C'est une sorte d'essai loyal, qui se pratique avec l'acceptation tacite et bienveillante des parents. Les mères recommandent bien à leurs filles de ne pas s'y livrer, mais leur conseil n'est pas très convaincu ; leur action se borne le plus souvent à veiller à ce que les choses n'aillent pas trop loin et que la tradition soit respectée... jusqu'au bout.

Dans un pays où la religion est extrêmement puissante, il était normal que le clergé réagisse contre une pratique qu'il pouvait considérer comme immodeste. Certains évêques de Luçon l'ont, paraît-il, tenté, mais il ne semble pas qu'ils l'aient fait avec beaucoup de persévérance. L'administration

(1) Cf. Le *Maraîchinage*, coutume du pays du Mont (Vendée). Maloine, éditeur.

l'a tenté également : il y eut des maires qui ont essayé de prendre des arrêtés contre le maraîchinage et poursuivre les délinquants. On dressa des procès-verbaux pour infraction aux arrêtés municipaux, outrage public à la pudeur, et même, ce qui est plus inattendu, encombrement sur la voie publique ! Certains de ces procès-verbaux furent sans doute suivis d'exécution, en ce qui concerne le paiement des amendes infligées, mais la coutume a été plus forte que l'administration : les maraîchins ont continué à maraîchiner comme par le passé. Si la chose est moins fréquente aujourd'hui qu'autrefois, cela tient à diverses raisons, qu'expose le docteur Beaudouin : avec le service militaire obligatoire, le développement des moyens de communication et l'extension de l'industrie, les paysans ne vivent plus autant entre eux et se mêlent davantage à la population des villes.

Et notre correspondant de conclure :

L'intervention du trop pudique commissaire de police bordelais n'aura sans doute pas plus d'effets que celle de l'administration vendéenne, dont les arrêtés coercitifs n'ont été pour rien dans l'évolution et la disparition partielle d'une coutume qui avait au moins le mérite d'être dépourvue d'hypocrisie.

Henri Lormiau.

Statistique et pommes de terre.

Nos amis d'outre-Manche ont classé les menteurs en trois catégories : petits menteurs ordinaires, sacrés menteurs, statistiques.

Dans un tout récent ouvrage (1), le professeur Pearl cite un bien plaisant exemple de ce que l'on peut faire dire à des chiffres astucieusement mis en parallélisme. Laissons-lui la plume :

En 1881, avant la découverte du bacille de la diphtérie, parut, dans l'un des principaux journaux médicaux de l'Allemagne, et sous la signature d'un maître, un article tendant à prouver que la consommation des pommes de terre était la cause de la diphtérie ! On démontrait, chiffres en mains, que la maladie avait fait son apparition en Europe après l'introduction du tubercule ; que les cas s'étaient multipliés suivant une courbe superposable à la courbe de la consommation de la pomme de terre ; que les plus sévères épidémies correspondaient aux moments de la plantation et de la récolte ; que si les plus petits enfants en étaient plus spécialement atteints, c'était qu'ils jouaient avec les pommes, pendant que les aînés étaient en classe ; que si telle localité présentait plus de cas de diphtérie que telle autre, c'était que les habitants faisaient des provisions et se trouvaient plus souvent en conctact avec des produits avariés, etc.

Or, ajoute le professeur Pearl, si pareil raisonnement nous paraît aujourd'hui absurde, parce que nous savons à quoi nous en tenir, il faut reconnaître qu'il n'est pas plus absurde que maint autre dont nous nous contentons à l'heure actuelle.

Les pommes de terre causant la diphtérie ! *Risum teneatis, amici.* Mais ne rions pas trop fort, cependant...

Dr Gustave Monod (de *Vichy*).

(1) *Studies in human biology*. Williams edit., Baltimore, 1924.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

L'ouate ou la ouate? (XXII, 307). — Moi aussi, il y a longtemps que je m'étais demandé s'il faut dire et écrire *de l'ouate*, ou *de la ouate*.

Je m'étais décidé pour dire et écrire *de l'ouate*, et je crains que la raison que j'avais trouvée pour cela ne soit trop simple pour décider les indécis ; je vous la donne tout de même pour ce qu'elle vaut.

« Dans ouate, *l'h* n'est pas aspirée. » Sans sortir du même ordre d'idées, je m'obstine à dire de *l'eau borique*, comme l'on dit de l'acide borique et j'attendrai pour changer que l'usage soit établi de dire « un exercice physique, de la culture PHYSIQUÉE ».

Puissiez-vous trouver que ces originalités de ma langue sont défendables et nullement subversives ! Elles trouvent leur excuse dans la prononciation grammaticale (telle qu'on nous l'apprenait aux humanités de jadis), et dans la logique.

Dr H. SICARD,
médecin légiste, avocat.

— Puisque nous voilà sur le terrain de la grammaire, profitons de l'occasion pour rappeler un article, publié jadis dans le *Figaro*, par ALEXANDRE DUMAS fils, qui provoqua la lettre non signée que voici :

Monsieur,

Veuillez bien remarquer qu'on dit l'ouate et non pas *la ouate*, comme vous l'écrivez dans votre article du *Figaro*, sur CHAM.

Excusez un hobereau qui n'a nullement la prétention d'être un lettré.

Lettre à laquelle l'illustre académicien répondit, par l'intermédiaire du même *Figaro* :

Comme mon correspondant a oublié de me donner son nom et son adresse, voulez-vous bien lui répondre, puisqu'il est certainement un lecteur du *Figaro*, qu'il trouvera tome III, page 877, *Dictionnaire de Littré*, la preuve qu'on dit indifféremment de *la ouate* ou de *l'ouate*. Je dégage ainsi publiquement, pour ce monsieur et les personnes qui pourraient être de son opinion, la responsabilité du *Figaro* et l'bonneur de l'Académie. J'ai assez de fautes de français sur la conscience sans accepter encore celle-là.

Bien à vous, etc.

A. DUMAS fils.

Monuments élevés à des médecins (XXVIII ; XXXI, 283). — Dans le n° de la *Chronique médicale* du 1er septembre dernier, je relève, sous la signature du Dr TERRIENS, de Varennes-sur-Loire, à propos des *monuments élevés à des médecins*, une erreur au sujet du Dr GUIGNARD. Ce dernier n'a jamais été Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers, il était professeur d'accouchements et

chirurgien de la Maternité. Il fut deux fois maire d'Angers, et fut élu député de Maine-et-Loire. Ce fut effectivement lui qui érigea son monument près de Candes, où il s'était retiré et où il mourut aveugle. Il avait également fait sceller sur le mur de sa propriété une plaque d'ardoise gravée, rappelant qu'il avait été maire et député.

Dr Olivier Couffon (*Angers*).

Un singulier usage de l'urine (XXXII, 79). — Depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle, l'urine fut la grande source industrielle de l'ammoniaque. Par la fermentation, l'urée de l'urine, en fixant deux molécules d'eau, donne du carbonate d'ammoniaque.

Un homme adulte élimine, par jour, environ 30 grammes d'urée, ce qui correspond à 47 grammes de carbonate d'ammoniaque et à 17 grammes de gaz ammoniac. Dans une grande ville comme Rome, l'urine des habitants pouvait fournir, par jour, plusieurs tonnes d'ammoniaque.

Lucrèce, Pline, Martial, Suétone et Macrobe ont parlé, incidemment, dans leurs écrits, de la récolte et de l'emploi de l'urine à Rome. Déjà avant notre ère, dans les ruelles étroites et peu fréquentées (*in angiportu*) de Rome, on disposait des vases de terre, *dolia* (Lucrèce), *testa* (Martial), qui étaient quelquefois coupés par le haut, afin de leur donner une hauteur convenable et qu'on qualifiait de « curtus », à cause de ce raccourcissement.

Martial (liv. XII, ép. 48), après avoir constaté la splendeur d'un souper, se demande ce qu'il en restera le lendemain, et à cette fin, il suggère d'interroger la fétide éponge attachée à ce sale bâton (qui servait à nettoyer les latrines, comme actuellement les petits balais), et le vase placé au coin de la rue :

Quod sciat infelix damnatæ spongia virgæ
. . . . *junctaque testa viæ.*

Les foulons, pour dégraisser leurs lainages, employaient plusieurs ingrédients, la terre de Cimolos (à foulon), les carbonates alcalins naturels, connus sous le nom de *nitrum*, et la lessive de cendres (κονία, Aristote), et aussi l'urine fermentée.

Ils étaient autorisés à mettre dans les endroits publics des vases de terre, pour recueillir les urines des passants. C'est, probablement, ce privilège que les foulons achetaient, en payant l'impôt établi par Vespasien sur les urines (Suet., *Vesp.*, XXIII), impôt pour lequel Titus avait témoigné son mécontentement et que Vespasien avait apaisé en lui montrant les pièces d'or qui provenaient de cet impôt et disant : « Vois, mon fils, si elles sentent quelque chose. » (Dion Cassius, *Histoire romaine*, liv. LXVI, 14) ; ce que l'on a traduit par : « L'argent n'a pas d'odeur. »

Ces récipients à urines sentaient mauvais très rapidement. Martial (liv. VI, ép. XCIII) compare l'odeur de Thaïs à un vieux pot de foulon :

Tam male Thaïs olet, quam non fullonis avari
Testa vetus, media sed modo fracta via ;

« Thaïs sent plus mauvais que le vieux pot d'un foulon avare qu'on a brisé dans la rue. »

Les tanneurs employaient aussi l'urine fermentée, pour dégraisser les peaux des animaux avant de les tanner.

D'après Pline (*Hist. nat.*, XXIII, 140 ; XXVII, 51), on achevait de nettoyer la peau, préalablement écharnée, en la plongeant dans un bain d'urine, auquel étaient mêlées des feuilles de mûrier. On employait aussi pour cet usage l'urine des animaux (*Ibid.*, XXVIII, 91 ; XXV, 197).

Il est fort probable que les teinturiers employaient aussi l'urine, mais aucun texte, à ma connaissance, n'en fait mention.

L'urine était encore employée dans l'industrie au milieu du XIXe siècle ; quelques vieux ouvriers s'en servaient à la fin du dernier siècle.

Dans le même ordre d'idées, on peut citer l'emploi des crottes de chien pour la préparation de la peau de gant. Les hommes de ma génération ont pu encore voir, à la fin du dernier siècle, en plein Paris, des ramasseurs de crottes de chien : bizarre profession !

Dr P. Noury, de *Rouen.*

Par qui fut inventé le baume Tranquille (XXXII, 39). — *La Chronique médicale* nous apprend que le P. Rousseau, capucin, imagina la formule du baume tranquille.

Un autre Rousseau, l'infortuné Jean-Jacques, après avoir traité Bordeu de charlatan, se fit l'adversaire du fameux baume. Il lui reprochait, entre autres crimes, d'avoir fait périr le maréchal de Luxembourg :

M. de Luxembourg avait eu par intervalles quelques douleurs au gros doigt du pied ; il en eut une atteinte à Montmorency, qui lui donna de l'insomnie et un peu de fièvre. J'osai prononcer le nom de goutte, Mme de Luxembourg me tança. Le valet de chambre, chirurgien de M. le maréchal, soutint que ce n'était pas la goutte, et se mit à panser la partie souffrante avec du baume tranquille.

Malheureusement, la douleur se calma et, quand elle revint, on ne manqua pas d'employer le même remède qui l'avait calmée : la constitution s'altéra, les maux augmentèrent, et les remèdes en même raison.

Mme de Luxembourg, qui vit bien enfin que c'était la goutte, s'opposa à cet insensé traitement. On se cacha d'elle, et M. de Luxembourg périt par sa faute au bout de quelques années, pour avoir voulu s'obstiner à guérir.

(*Confessions*, 2e partie, XI, 1761).

E. L.

Origine du mot « Poilu » ; (XXIV, XXXI, 346). — Il serait peut-être plus exact de parler de la généalogie, plutôt que de l'origine

du mot « Poilu ». Le Dr MANTELIN, en citant les passages du *Médecin de campagne*, où BALZAC a employé ce mot, permet d'en faire remonter la création à des soldats d'une autre ère, héroïque, elle aussi, puisqu'il y est question de la campagne de Russie.

Mais il est infiniment probable que BALZAC n'a pas inventé la figure, et qu'il n'a fait que la transcrire, en quelque sorte, sous la dictée du Lieutenant-Colonel L. N. PÉRIOLAS, à qui il aurait demandé des documents et des récits, pour écrire un tome des Scènes de la vie militaire : « La Bataille », auquel il travailla dès juillet 1832. Aucune trace du manuscrit n'est parvenue jusqu'à nous, mais les documents recueillis sont utilisés dans *le Médecin de campagne*, qui parut en septembre 1833.

Le père de Périolas, officier du génie, directeur des ponts sur pilotis de la Grande Armée, est mort à Dantzig, en 1813. Périolas a servi de modèle à Balzac, pour camper son personnage de Genestas.

On lira avec intérêt, sur ce sujet, le numéro un des *Cahiers Balzaciens*, publiés par Marcel BOUTERON, à la Cité des Livres, en 1923 ; et l'on terminera cette lecture avec la conviction que Balzac n'a pas inventé le mot « Poilu », mais qu'il n'a fait que reproduire, pour donner la couleur locale à son récit, les faits avec les mots qu'on avait employés pour les lui conter.

A cent ans de distance, la Grande Armée et l'autre Grande Armée auront donc employé la même métaphore pour indiquer le courage.

Dr Ch. HOUZEL, *Paris*.

Le traitement du rhumatisme par les piqûres d'abeilles (XXXII, 89). — Notre confrère MOLINÉRY cherche à se documenter sur cette question ; ce n'est pas difficile, car le sujet est « du très vieux neuf ». C'est en 1903 qu'un médecin de Vienne (Autriche) découvrit (?) cette thérapeutique ; il traita, dit-il, 500 cas, tous avec succès.

Dans l'*Année médicale de Caen* (1er février 1908), LAMARCHE attribue l'efficacité du venin d'abeilles à l'acide formique qu'il contient.

Dans le *Bulletin médical* (22 octobre 1910), MADERLY, de Londres, dit que ce traitement apporte un grand soulagement, même dans les cas désespérés.

Mais... il y a un « mais » et assez intéressant ; oyez plutôt : mais la « découverte » du médecin viennois est une découverte rétrospective, si j'ose dire. Et la preuve, c'est que votre serviteur, ayant écrit en 1901 un petit manuel de thérapeutique familiale — demeuré manuscrit — y citait les piqûres d'abeilles, à doses croissantes, comme un bon traitement du rhumatisme. Or, votre dit serviteur n'avait pas inventé cela ; il l'avait trouvé dans un de ces petits livrets de remèdes empiriques, si fréquents jadis dans les campagnes. Et il avait cru devoir conserver cette recette — ou formule — à la suite d'un incident assez savoureux : un grand dadais de 16 ans, perclus de douleurs dans l'avant-bras droit, était allé tourmenter une

ruche pour en voler le miel ; les abeilles s'étaient défendues, le voleur avait fui, boursouflé à souhait au visage et aux mains ; mais, le surlendemain de cette équipée, il était débarrassé de ses douleurs — et définitivement.

Cette expérience *in anima vili* m'avait semblé concluante en faveur du traitement ; aussi, les communications officielles dont je parle plus haut ne soulevèrent chez moi aucun enthousiasme. Tous les « remèdes de bonne femme » ne sont pas à dédaigner, et même...

Gustave Jubleau (*Nice*).

— Des entretiens avec un octogénaire, apiculteur-amateur, m'ont fait connaître quelques observations publiées depuis 50 ans dans la *Revue de la Société centrale d'apiculture*.

Un article documenté (Dr Devauchelle) a, d'autre part, paru dans le numéro d'octobre 1923, p. 624, du *Chasseur français*.

Pas d'observation personnelle expérimentale, faute de malade consentant.

Dr Poirel (*Chartres*).

La naissance de Jacques Delille (XXXII, 67). — Le Dr Lorion a écrit (*La Chronique médicale*, 1er mars 24) : Jacques Delille naquit à *Aigueperse*, en Auvergne... issu d'une union illégitime... ». C'est exact, mais on me permettra de compléter.

Le père était un avocat de Clermont-Ferrand, M. M... ; la mère, une charmante jeune fille, Mlle B. de C., appartenant à une famille noble de la région. Les deux jeunes gens villégiaturaient au château de Tournebize, paroisse (aujourd'hui commune) de Saint-Pierre-le-Chastel (Puy-de-Dôme).

Un jour de l'été 1737, les deux jeunes gens faisaient une promenade sur les bords de la Sioule, qui coule au pied de Tournebize. Surpris par un orage, ils se réfugièrent dans une petite île, formée par deux bras de la rivière, à l'abri d'une meule de foin fraîchement coupé. Neuf mois après naissait, à Aigueperse, un enfant qui fut appelé Jacques de l'Isle, en souvenir de l'isle (selon l'orthographe du temps) qui avait été, en la circonstance, la complice de l'anarchiste Eros.

Telle est l'histoire, ou la légende ; mais elle ne dit pas pourquoi de l'Isle devint Delille ?

Dr Albert Deschamps.
(La Terrasse, à *Chamolières* (P.-de-D.).

Paroles historiques (XXXI, 106). — Pajot répétait aussi cette boutade à ses élèves :

« Soutenez le périnée, en pensant à la mère ;
Recousez le périnée, en pensant au père. »

Dr Yorel (*Le Havre*).

Chronique Bibliographique

LITTÉRATURE

La Compagnie de Jésus et le monopole universitaire, par J.-R. Michel. Tome Ier, 1er volume. Chambéry, 1917. Prix, 7 fr. 50. Champion, éditeur, Paris.

Ce n'est pas, comme le titre de l'ouvrage le laisserait à entendre, une histoire de la Compagnie de Jésus, mais bien plutôt un parallèle entre le système d'éducation mis en honneur par la célèbre Congrégation, et celui de nos pédagogues détachés de tout esprit confessionnel. Quelque paradoxale que cette thèse paraisse *a priori*, l'auteur prétend démontrer que les doctrines des Jésuites ont préparé la voie au mouvement révolutionnaire de 1789, et plus tard, au Jacobinisme. Ce sont les disciples de Loyola qui auraient affaibli l'autorité des rois et les droits des pères de famille, institué la souveraineté du peuple et la gratuité de l'enseignement. L'Université a voulu lutter d'émulation, en s'efforçant de les imiter.

Particularité curieuse, les constitutions des Jésuites leur interdisaient l'étude de la jurisprudence et *celle de la médecine*, comme « étant complètement inutiles » ; mais quand ils eurent compris, par la suite, « quelle influence devaient acquérir sur les hommes ceux qui se faisaient forts de défendre leur fortune ou de sauvegarder leur santé », ils sollicitèrent et obtinrent de divers pontifes des bulles, « par lesquelles il leur était permis d'exercer la médecine, l'apothicairerie et la chirurgie, et il était défendu à tout médecin, apothicaire ou chirurgien, de leur en disputer l'exercice ». En échange de tels privilèges, ils s'engageaient à donner leurs soins gratuitement aux malades, ruinant de la sorte le corps médical, en même temps que le corps enseignant.

M. J.-R. Michel aborde, dans ce volume compact, bien d'autres questions, notamment celle du latin, montrant que romantiques, philosophes et démagogues sont toujours partis en guerre contre les humanités classiques, que l'auteur de l'ouvrage analysé défend non sans vigueur. Inutile d'ajouter que nous sommes dans cette croisade entièrement avec lui.

Alida et Pierre Calel. — **La terre du Bon Dieu.** Editions Spes. Paris, 1924.

Dans cette œuvre nouvelle des romanciers quercynois, Alida et Pierre Calel, les amateurs de folk-lore trouveront de précises notations de coutumes à peu près disparues, mais qu'il est tout à fait louable d'avoir fixées dans leur rusticité naïve.

On y goûtera des pages de poésie rude, saine et fraîche comme les

parfums de serpolet et de marjolaine qui s'élèvent des garrigues du pays lotois, et cet amour du terroir qui embellit jusqu'aux plus mornes paysages. Nous signalons les descriptions vivantes, évocatrices, des causses désertiques et de ce site grandiose et sauvage qui entoure et que domine Rocamadour.

Nous avons retrouvé avec émotion, esquissée, la silhouette d'un vieux médecin que nos parents ont connu, un de ceux-là qui laissent au chevet du malade pauvre le contenu de leur bourse ; au désespéré un rayon de confiance ; à tous, un peu de leur force vitale et de leur cœur.

Nous savons, à Paris, tels praticiens au cœur de même trempe ; et ceci nous permet de conclure que la bonté profonde, sans ostentation, sans prêches ni discours moraux, la bonté agissante et désintéressée, si elle était bannie du reste du monde, c'est encore parmi les médecins qu'on la pourrait retrouver.

Bl. C.

Pour être en règle avec la loi. — *Obligation d'enregistrement et de visa des titres et diplômes.* — *Statistiques relatives aux membres des professions médicales en France*, par A. Bouland (1).

Beaucoup d'étudiants sur le point d'être diplômés, et même des praticiens ayant depuis longtemps un cabinet, ignorent les dispositions de la loi du 14 avril 1910, qui prescrit l'accomplissement de diverses formalités avant d'exercer les professions médicales. Le travail qui nous est présenté aujourd'hui constitue une étude très complète, extrêmement documentée, de cette question. On y trouve, en particulier, d'utiles renseignements sur la question de l'enregistrement des titres des opérateurs et des remplaçants, commentaires d'indications émanant des autorités administratives qui, jusqu'à présent, n'avaient jamais été publiés.

L'auteur a ajouté à cette étude de l'enregistrement des diplômes, indispensable à connaître pour qui veut être et rester en règle avec la loi, une partie statistique du plus haut intérêt, qui est en grande partie entièrement inédite. Il s'agit là d'un travail considérable de documentation, de recherches, et dont la portée pratique n'échappera pas à tous ceux qui s'intéressent à notre profession. On doit lire et conserver cet ouvrage, qui sera utile en maintes occasions.

SCIENCES MÉDICALES

René Martial et Mme Léontine Deresse, **Hygiène féminine populaire** (Lib. Armand Collin, boulevard Saint-Michel, Paris, 1923).

Estimant que les mœurs doivent précéder les lois ; que c'est par les milieux populaires et ouvriers que doit commencer la propagande de l'hygiène ; ayant foi dans la vigueur et le bon sens de la jeune fille et de la femme françaises, car ce sont elles qui forment

(1) Un volume in 8°, 160 pages, illustré, 7 fr. 50. Edition *Semaine Dentaire*, 1925.

l'armature la plus solide de la France, les auteurs, avec une admirable connaissance des réalités, donnent à la femme les conseils les plus judicieux, non seulement sur les choses propres à leur sexe, mais encore sur l'hygiène de la peau, des muqueuses, de la vue, sur l'alimentation. Ce petit livre vient bien à son heure et nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite à tant de titres. R. M.

LASNET, médecin-inspecteur général, **Les œuvres françaises de médecine sociale en Rhénanie** (Mayence, 1923).

M. Paul TIRARD, haut commissaire de la République française en Rhénanie, a tenu à préfacer le magnifique rapport que M. le médecin-inspecteur général LASNET a publié sur nos œuvres de médecine sociale en Rhénanie : l'organisation générale et le rendement du Service de santé de l'armée du Rhin ; la protection de la natalité française et de l'enfance ; la lutte contre les maladies vénériennes ; la lutte contre la Tuberculose ; la morbidité et la mortalité, comparées suivant les différentes races.

Ce sont là des faits et encore des faits, qui entraînent l'évidence et, avec elle, des réalisations. R. M.

Henri ABOULKER, **Clinique et Iconographie médico-chirurgicales des maladies de la face et du cou** (420 photogravures). Maloine, Paris, et Heintz, Alger.

C'est une rare bonne fortune de pouvoir lire, au hasard des nécessités de la clinique quotidienne, un livre écrit par un « praticien », et je donne ici à ce vocable toute son admirable compréhension.

Les affections de la face et du cou, par leur complexité, et aussi parce qu'elles touchent plus directement à notre esthétique, sont de celles que nous devons le mieux connaître. Mais comme leur connaissance implique et des années et des années de patiente observation, il a fallu qu'un homme y consacrât une vie tout entière. Dans une lettre que Pierre SÉBILEAU écrit à M. ABOULKER, en guise de préface, l'éminent chirurgien dit ceci : « Puisse votre livre être lu par les jeunes confrères qui tendent de plus en plus à abandonner l'hôpital pour s'enfouir dans cette triste préparation aux concours que leur assure le fonctionnement de cette machine mathématiquement réglée qu'on appelle « la conférence », et leur donner le goût de l'observation clinique ».

Nous signalons en particulier à nos lecteurs le chapitre où M. Aboulker étudie l'apport de la clinique et du laboratoire dans les méningites ; nous ne savons rien, à l'heure actuelle, de plus vigoureux, de plus net, de plus précis et de plus complet. Cela est, pourquoi ne pas le dire ?

Quant à l'iconographie, renvoyée tout à la fin du volume, elle est comme la synthèse animée de tout ce que vous aurez lu. Elle eût été parfaite, si auteur et éditeurs avaient voulu, ou pu, utiliser la photographie en couleurs. R. MOLINÉRY.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Marcellin Boule. — *Les hommes fossiles* ; éléments de paléontologie humaine, 2e édition, Masson et Cie, Paris, 40 fr. net. — Pierre Borel. — *La Riviera et les artistes*. Paris, R. Chiberre, 7, rue de l'Eperon. — Marie-Louise Pailleron. — *Les derniers Romantiques*, Paris, Perrin et Cie. — Duc de La Force. — *Curiosités historiques*. Paris, Emile Paul frères. — Vicomte E. du Jeu. — *Trenck ; un aventurier prussien au XVIIIe siècle*. Paris, Emile Paul, frères. — Taillefer. — *La Médecine Comique*. Paris, « Les Gémeaux », 66, Boulevard Saint-Germain. — Dr Jean Vergnet. — *Essai iconographique sur saint Côme et saint Damien, patrons des chirurgiens*. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris. — Dr Jean Godonnèche. — *Essai d'histoire médicale des Eaux de la Bourboule*. « L'Expansion scientifique française », 23, rue du Cherche-Midi, Paris. — Henri Damaye. — *Éléments de neuro-psychiatrie*. A. Maloine et fils, Paris. — Dr L. M. Pierra. — *Luxeuil-les-Bains et ses environs*. « L'Expansion scientifique française », 23, rue du Cherche-Midi, Paris. — Elie Peyromaure. — *Les Veillées périgourdines* Toulouse, Marqueste, 1923. — Arlindo Camillo Monteiro. — *Amor Sàfico e Socratico*, para uso de letrados e Bibliothecas. Instituto de Medicina legal de Lisboa, 1922. — Dr E. Ozenne. — *La crémation devrait être le mode funéraire de l'avenir*. Société pour la propagation de l'incinération, 4, rue Bouley, Alfort, prix : 1 fr.

A nos Lecteurs et Amis.

Au moment de donner le « bon à tirer » du numéro de mai, nous parvient la nouvelle de notre nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Nous ne voulons pas différer à en faire part à nos lecteurs, que nous nous plaisons à considérer tous comme des amis. Nous ne voulons y voir, pour notre part, qu'un encouragement à persévérer dans le labeur que nous poursuivons depuis bientôt quarante ans, et qui reçoit une récompense peut-être tardive, mais qu'on ne saurait dire injustifiée.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières *(nom déposé),*
aliment inimitable.

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Cº
(MAISON CHASSAING.)

La Phosphatine Falières



Associée au lait frais, plaît aux petits comme aux grands ; elle donne à tous la force et la santé.

R. C. Seine, nº 53.319

VIN
DE
CHASSAING

BI-DIGESTIF

CONTRE LES

AFFECTIONS
des **VOIES DIGESTIVES**
la **PERTE** de l'**APPÉTIT**
et des **FORCES**

1 ou 2 verres à liqueur après les repas.

PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Ph^cies*

R. C. Seine Nº 53.319

COQUELUCHE - TOUX NERVEUSE

SIROP COCLYSE

NE CONTIENT NI NARCOTIQUE, NI TOXIQUE

R.C. Seine, Nº 53.319

32e ANNÉE N° 6 1er Juin 1925

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Médecine et Histoire littéraire

Autour d'un procès physiologico-littéraire (1),

Par M. le Dr L. BABONNEIX,
Médecin de la Charité.

« Puisqu'on instruit cette affaire comme une cause criminelle, en scrutant des correspondances intimes, en discutant des alibis... »
J. DES COGNETS, *La vie intérieure de Lamartine.*

Longtemps, Mme CHARLES n'a été, pour les lettrés, qu'un « pur sourire, amoureux et souffrant ». Ils n'ont voulu voir en elle que l'inspiratrice du *Lac* et du *Crucifix*. Ils ne se sont pas posé la question de savoir si elle avait des sens. A leurs yeux, elle n'a jamais été qu'un « ange exilé de sa sphère », une « âme céleste » (2). Ils ont aveuglément accepté la version qu'en galant homme, LAMARTINE avait fournie d'une galante aventure. Ils ont cru « à ce sentiment passionné, qui ne laisse rien de vivant que lui dans le cœur où il vient enfin d'apparaître. Né d'une rencontre fortuite entre deux êtres découragés de la vie avant de l'avoir goûtée, ou après avoir senti le vide des sentiments incomplets, la mélancolie en fut l'origine ; il se nourrit d'elle, il en vécut et il en mourut, sans s'être jamais rassasié (3) ».

Ils y croiraient peut-être encore, si certaine plaquette de M. R. DOUMIC (4) n'était venue dessiller bien des yeux. Depuis, la discorde règne au camp des Lamartiniens. Les uns, avec L. SÉCHÉ (5), défendent âprement la vertu d'Elvire. Les autres, avec EMILE FAGUET (6), M. R. DOUMIC, et le Dr CABANÈS, se montrent sceptiques.

(1) On sait que, le 21 mai dernier, l'œuvre de LAMARTINE est tombée dans « le domaine public » ; aucun temps ne pouvait être plus propice à la publication de l'intéressante étude de notre distingué collaborateur.

(2) L. SÉCHÉ, *Lamartine de 1816 à 1830*; Paris, 3e édit., 1906, in-18, p. 135 (Lettre de Lamartine à Hyde de Neuville).

(3) *Lamartine par lui-même* (1790-1847); Paris, 2e édit., 1892, in-18, p. 56.

(4) R. DOUMIC, *Lettres d'Elvire à Lamartine*, 2e édition. Paris, 1906, in-16.

(5) L. SÉCHÉ, *op. cit.*

(6) E. FAGUET, *Amours d'hommes de lettres* ; Paris, s. d., in-18, p. 234.

N'écrivait-elle pas, quelques jours avant sa mort : « Je vivrai pour expier ? » Sans doute, *Raphaël* la représente comme un être « trop tendre pour être un dieu, trop divin pour être une femme » (1). Mais *Raphaël* doit-il être pris au sérieux ? Lamartine lui-même n'en est pas bien persuadé (2).

Des croyants ou des incrédules, lesquels suivre ? Question indéfiniment débattue, et qu'il est pourtant facile de résoudre en faisant état de documents, sinon inédits, du moins peu connus.

*
* *

Interrogeons d'abord SAINTE-BEUVE. Le 12 mars 1869, il adressait à J. TROUBAT une lettre où, parlant sans ménagement de celles qui avaient aimé les grands écrivains du XIXe siècle, il dit au sujet de Lamartine : « Il était bel et bien l'amant de Mme CHARLES, et il n'a été si platonique qu'en vers ou dans ses prétendues confidences (3). »

Passons maintenant aux amis. Quatre nous ont laissé de précieuses indications. Ce sont DARGAUD, Ch. ALEXANDRE, H. DE LACRETELLE et de RONCHAUD.

Votre passion pour Mme CHARLES, lui demande « discrètement » le premier, ne fut pas, je m'imagine, une passion purement platonique ? — Assurément non, répond le poète. Mais l'âme prédomina toujours sur les sens (4).

Dans ses *Souvenirs*, le second, parlant de *Raphaël*, écrit :

Tout était-il vrai dans cette histoire d'amour ? Cette confidence n'était pas une confession. Le souvenir a sa pudeur. Il aime à se voiler sous les draperies transparentes de la statue grecque. Le poète n'osait pas avouer le beau péché de l'amour de l'amant (5).

HENRI DE LACRETELLE est encore plus explicite. Il narre, non sans humour, dans quelles conditions il a entendu *Raphaël* pour la pre-

---

(1) LAMARTINE, *Raphaël* ; Paris, 1918, in-18, Hachette, p. 89.

(2) « Ce livre à moitié vrai, à moité faux... » (*Cours familier de littérature, Entretien CVIII*). « *Raphaël* tomba faute de naïveté et de vérité complète » (Id., *Entr. CLXIV*). — « J'ai été coupable de la même faute, mon cher ami (écrit Lamartine à SAINTE-BEUVE), dans *Raphaël* : j'ai voulu allier dans le même livre l'amour frénétique et la piété. Je n'ai pas été assez franc ; j'en ai été puni par l'insuccès du livre, qui n'était qu'à demi vrai ; j'étais alors bien plus amoureux que pieux. J'aurais dû le dire : ce morceau de mes *Confidences* manque aussi de sincérité. La nature, qu'on ne trompe pas, le découvre, et la main rejette le livre qui veut tromper le lecteur. » (Id., *Entretien CII*, p. 451-452, 1864.)

(3) NOËL CHARAVAY, *Bulletin d'autographes*, n° 520, mai 1920 ; n° 90395, p. 21. — Une lettre de TROUBAT, mentionnée dans le même bulletin, explique pourquoi ce document ne figure pas dans la correspondance de SAINTE-BEUVE.

(4) JEAN DES COGNETS, *La vie intérieure de Lamartine* ; Paris, 1913, in-18, p. 79.

(5) CH. ALEXANDRE, *Souvenirs sur Lamartine* ; Paris, 1885, in-18, p. 171.

mière fois et par quelles ruses il a arraché à Lamartine, qui le lui lisait, quelques parcelles de vérité (1).

Je ne redirai pas *Raphaël* que chacun connaît. Je demanderai seulement à ceux qui l'ignorent s'ils ont jamais retrouvé un livre de voyage



M. Charles, le mari d'Elvire.
(*Bibliothèque de l'Institut.*)

renfermant les fleurs desséchées, cueillies au bord des torrents. Elles vous rendent le vent qui les couchait, et le soleil, et le paysage. Lamartine a mis dans ces pages toutes les fleurs des premières saisons, cueillies au bord des passions qui ont traversé sa vie. Je n'étais plus en face du vieillard courbé par les orages. Je revoyais le tout jeune homme, qui devait être un grand homme, le Raphaël buvant l'extase et l'amour à tous les horizons. La petite

(1) Henri de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*; Paris, Maurice Dreyfous, s. d., in-18, p. 226-229.

Graziella et Elvire s uspendaient leurs tresses brunes autour de ce front blanchi. La dixième page était finie depuis longtemps. Le domestique frappa à la porte.

— Les chevaux s'impatientent, dit-il. Nous ne pouvons plus tenir Saphyr.

— Promenez-les, répondit sans me consulter Lamartine, qui partageait mon ivresse.

La lecture reprit : elle ne s'arrêta qu'aux flambeaux ; elle recommença le lendemain. Il me lut le livre jusqu'à la dernière ligne. J'avais un soupçon sur l'entière vérité de ses confidences. Je n'admettais pas que l'amour fût resté aussi séraphique avec de si charmantes maîtresses.

Je tendis un piège.

— Ce qui fera l'immortalité de votre livre, c'est sa pureté, dis-je. Vous n'avez jamais eu que des hymens d'âmes. Toutes ces femmes passaient devant vous comme des visions. Vous ne les avez pas dégradées en leur attribuant des sens.

Il eut une physionomie que je ne saurais oublier.

Ce genre d'éloges ne lui allait pas. L'homme revendiquait sur l'ange.

— « Je n'ai certes pas tout dit, répondit-il.

« J'ai peut-être trop respecté la pudeur de celles qui me liront. Je ne réussirais pas à fonder l'école des platoniques et je n'y tiens pas. Elle est horriblement fausse. Les sexes font partie des mystères de la création. Faublas est plus vrai que Raphaël. Mais Raphaël est l'élève des Jésuites de Belley, qui lui ont enseigné leurs réticences. En tout cas, j'espère qu'on devinera, et que ces sous-entendus ne me déshonoreront pas. J'ai épuré les flammes par lesquelles nous avons passé, mais elles nous ont brûlés jusqu'à la moelle. Je n'ai pas refermé mes bras sur le vide, comme les saints de la Thébaïde sur leurs visions.

« L'homme a son système nerveux autant que son système physiologique. J'ai obéi à mes deux natures. Je n'ai jamais ressemblé à M. Grandisson. J'accepte le dualisme. Les sens ont leur extase, et l'extase fait partie de ma poésie. Je vous supplie de rectifier mes demi-teintes. Du reste, je les rectifierai moi-même. Je dirai tout dans mes Mémoires. Je n'ai jamais fait vœu de chasteté. J'ai aimé toutes celles que j'ai adorées. »

Il était étonnant et splendide dans sa justification. Il se défendait de la vertu. Il se promenait par le cabinet, presque irrité de mes commentaires. J'avais eu un but en le poussant ainsi. Il avait eu la faiblesse de gâter son dernier vers de son admirable *Lac*. Au lieu de : « Tout dise : ils ont aimé », il venait d'écrire pour une édition de famille : « Tout dise : ils ont passé ! »

Ce qui inspira un mot à Mme de Girardin, qui proposa de mettre : « Tout dise : ils ont fumé ! »

Je lui demandai de rétablir le texte, et je lui fis presque honte de sa concession.

« Que voulez-vous ? me répondit-il, Mme de Lamartine a revu l'épreuve ; elle prétend que je vendrai ainsi cinquante exemplaires de plus en Angleterre. Mes dettes m'ont fait faire bien des lâchetés. Maintenant, montons à cheval. Ces pauvres bêtes ont dû s'ennuyer depuis deux heures ! »

Il avait oublié qu'il avait commencé la lecture la veille. Le temps avait passé avec la même rapidité que dans sa jeunesse, qui venait de l'immerger de nouveau.

— « Ne parlez pas de notre discussion tant que je serai de ce monde, reprit-il Il convient que je reste séraphique pour mes nièces. Hélas ! pauvre séraphin en barbe grise, ajouta-t-il en traversant une glace (*sic*). »

Le soir, il s'endormit de très bonne heure, après dîner, devant la cheminée du salon.

Il était épuisé de souffle et de voix.

Je me souviendrai toujours de ces deux interminables et radieuses séances. Elles lui avaient encore fait plus de bien qu'à moi.

Il avait repris son bâton de voyage et marché du pas de ses vingt ans. Les filles aux yeux noirs lui avaient versé leur haschisch. La mémoire venait de remettre autour de lui un monde disparu. Il sentait que ces enchantements vibraient encore dans les muscles de mon cœur.

Il eut un mot adorable en allant prendre son bougeoir :

— « Ah! Lacretelle, murmura-t-il à demi-voix, avons-nous dit de belles choses aujourd'hui ? »

Que penser des preuves administrées par Dargaud, Ch. Alexandre, H. de Lacretelle ? Ne sont-elles pas « graves, précises, concordantes », comme on dit au Palais ? Estime-t-on, toutefois, qu'elles n'emportent pas la conviction ? Force est alors de recourir aux souvenirs de L. de Ronchaud.

Tous ceux qui ont lu *Raphaël* se rappellent le moment où, après une longue absence, les deux amoureux se retrouvent face à face. Ils tombent aux genoux l'un de l'autre (1). Ils se regardent de loin. Mais voici « qu'un coup de marteau se fit entendre à la porte. Des pas montèrent l'escalier. Je me relevai. Elle reprit en chancelant sa place sur le canapé. Je m'assis de l'autre côté, dans l'ombre, pour couvrir la rougeur de mes joues et la rosée de mes larmes. Un homme d'un âge avancé, d'une stature imposante, d'un visage noble, lumineux et doux, entra dans la chambre à pas lents... C'était M. de Bonald (2) ». Hélas! il y a, du même incident, une tout autre version, due à M. de Bonald, et par lui communiquée à L. de Ronchaud. Elle est bien délicate à exposer ici. Et le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle n'apporte aucun renfort à la thèse soutenue par la « défense ».

*
* *

Avant d'aller plus loin, examinons la valeur de ces divers « témoignages ».

Eminemment suspect, celui qu'apporte Sainte-Beuve ! L'auteur des *Lundis* n'avait-il pas, depuis longtemps, voué à Lamartine une de ces haines vigoureuses dont l'histoire de la littérature offre tant d'exemples ? Celui-ci ne s'était-il pas permis de trouver quelque chose à reprendre dans les œuvres poétiques de celui-là ? N'avait-il pas osé écrire : « Il se lança dans la critique, puissance des impuissants (3) ? » Sainte-Beuve n'était pas homme à oublier. Et Lamar-

(1) Lamartine, *Raphaël*, p. 144.

(2) Caribert, *Mme Charles, dite Elvire* ; *Paris*, lundi 18 avril 1892.

(3) A. de Lamartine, *Harmonies poétiques* ; édit. Lemerre, Paris, s. d., in-18, p. 256.

TINE, toujours grand seigneur, n'avait pas tort d'écrire : « Il en est un autre que j'aimai, qui m'aima, que j'aime encore et qui ne m'aime plus. C'est M. DE SAINTE-BEUVE (1). »

Peut-on aussi aisément écarter les autres témoignages ? Il semble bien que non. Tous n'émanent-ils pas d'amis qui, eux, ont aimé Lamartine autant qu'il les a aimés ? N'est-ce pas à Dargaud que le poète a dédié les *Nouvelles Méditations poétiques* ? N'est-ce pas à lui qu'il dit : « Votre cœur et votre intelligence ont été, depuis vingt ans, les pages où j'ai jeté en courant ce que je ne dis qu'à moi-même, et qui n'a été feuilleté que par vous (2) ? »

Impossible, non plus, de nier la tendresse de Charles Alexandre pour Lamartine. Il l'a servi avec fidélité « aux jours de l'infortune » (3) ; il a gardé pieusement sa mémoire ; il a consacré à son illustre maître un livre tout frémissant d'émotion, et dont l'unique but est de « faire aimer ce grand homme » (4). Comment révoquer en doute son témoignage ?

Henri de Lacretelle a été un des intimes de Saint-Point. Lamartine parle de lui, dans la Préface des *Recueillements*, de la manière la plus affectueuse. Il lui a dédié la *Cloche du Village*, cette poésie qu'il mettait au « petit nombre de celles qu'il voudrait conserver, non comme titre de gloriole poétique, mais comme souvenir de sentiment vrai et d'affection durable (5) ». Cet Henri de Lacretelle, comment l'accuser de trahison ?

L. de Ronchaud a pu, lui aussi, s'enorgueillir de l'amitié du grand homme, qui l'a défini « une de ces âmes sobres d'ici-bas, qui ne vivent que du beau et pour le beau (6) ». Il a conservé le culte de Lamartine. Il a magnifié sa vie politique (7). Il a contribué à publier ses œuvres. Toute sa vie, il l'a passée à glorifier le divin poète.

*
* *

Le lecteur a maintenant sous les yeux toutes les « pièces » du dossier. Il a eu connaissance des témoignages. Il a écouté réquisitoire et plaidoiries. A lui de rendre son verdict. A lui de dire si la douce Elvire n'a pas été

sans entendre
Le murmure d'amour élevé sur ses pas ;

ou si, au contraire, elle est restée

A l'austère devoir pieusement fidèle...

(1) A. DE LAMARTINE, *Cours familier*, Entretien X, p. 291-292, 1856.

(2) ID., Préface des *Nouvelles Méditations poétiques*. A noter que Dargaud est mort quatre ans avant Lamartine.

(3) Ch. ALEXANDRE, *Souvenirs sur Lamartine* ; Paris, 1884, in-18, p. VIII.

(4) ID., *ibid*.

(5) A. DE LAMARTINE, *Recueillements poétiques*, éd. Lemerre ; Paris, s. d., in-18, p. 27 de l'Entretien avec le lecteur.

(6) A. DE LAMARTINE, *Cours familier*, Entret. LXXVI, p. 179.

(7) L. DE RONCHAUD, *Etude sur la vie politique de Lamartine*. Paris, 1878, in-18.

Échos de la « Chronique »

Le physicien Charles et Marat.

On ne pouvait manquer de rappeler qu'il y a cent ans, s'éteignait, dans l'appartement qu'il occupait à l'Institut, un savant dont la notoriété fut grande de son vivant, et plus encore depuis sa mort, mais pour de tout autres raisons.

Charles, né à Beaugency, en 1746, dans une maison qui fut plus tard acquise par le délicieux critique Jules Lemaitre, s'était d'abord distingué par ses dispositions pour la peinture et pour la musique. Ayant fini par obtenir dans les finances un emploi des plus médiocres, il s'occupait, dans ses longs loisirs, d'électricité.

Privé brusquement de son gagne-pain, il se mit à rendre publiques des conférences scientifiques qu'il avait jusqu'alors réservées à quelques intimes. Désormais, il en coûta un écu de six livres pour assister à ces expériences, qui attirèrent des milliers de curieux ; moyennant cette somme, on se donnait la joie de voir Charles se jouer avec la foudre, diriger un cerf-volant dans les airs, et faire jaillir du milieu des nuages des étincelles de douze pieds de longueur, qui éclataient avec le bruit d'une arme à feu.

Franklin, de passage à Paris, ne manqua pas d'assister à ces expériences. Marat, lui-même, qui se piquait de prétentions scientifiques, vint, lui aussi, trouver Charles, pour lui soumettre ses découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière, quêtant l'approbation du savant ; mais, contrairement à l'attente du démagogue, le physicien lui démontra le peu de valeur de ses recherches, ce qui mit son interlocuteur en fureur. Marat, hors de lui, tira son épée et voulut en frapper celui qui ne lui adressait que des objections calmes et sérieuses. Il eût sinon tué, du moins blessé le savant, sans l'agilité et l'adresse de ce dernier, qui saisit l'arme de son violent visiteur, la brisa et fit chasser notre trop irascible confrère par ses gens, en lui conseillant d'aller trouver un médecin d'aliénés.

Au plus fort de la Terreur, Marat n'osa pas toucher à son adversaire scientifique, et cependant sa rancune était tenace, comme il le prouva dans d'autres circonstances, notamment en contribuant, selon certains, à envoyer Lavoisier à l'échafaud.

Barbey d'Aurevilly et les médecins.

Encore un nom à ajouter sur la liste des *iatrophobes* notoires ; quand nous serons à cent !...

Il s'agit de Barbey d'Aurevilly, dont notre distingué compatriote Gustave Guiches a si joliment croqué la silhouette. Empruntons-lui ce trait :

Ses lèvres se desserrent. Les joues se foncent au rouge brun. Les yeux pétillent. La parole est encore mal réveillée. Elle zézaie, elle siffle à cause

des dents espacées. Elle se prépare. Elle fait sa toilette, et quand elle s'est tout à fait habillée comme lui, cravatée de dentelle, gantée de blanc et chaussée de vernis, elle sort. Même, dans l'enjouement, il lui faut l'hyperbole, et elle s'adresse toujours à un interlocuteur imaginaire qu'elle appelle : « Monsieur ».

— Les médecins, monsieur ! Les médecins ! Molière a été envers eux d'une indulgence ! L'un d'eux vient chez moi et me demande :

« — Qu'avez-vous ?

« — C'est à vous de le savoir ! Tout ce que je sais, c'est que mon estomac est devenu la boîte de Pandore et que mes entrailles sont les cavernes d'Eole !

« Et il me répond :

« — C'est de la dyspepsie !

« Ce nom grotesque ! Non seulement ils ne guérissent pas la maladie, mais ils la ridiculisent ! Et ils en dégoûteraient le moribond lui-même ! D'ailleurs, il n'y a plus que des efféminés ! Il n'y a plus de reins ni d'estomacs ! Quand je pense, monsieur, que nous allions de Paris à Valognes, d'une traite, sans mettre pied à terre, même pour pisser. Nous avions des vessies d'airain, monsieur !... »

Anatole France, préfacier.

Un de nos confrères en littérature, M. Hovelacque, a conté une bien jolie anecdote sur Anatole France ; elle nous rappelle une pareille aventure, ou mésaventure, dont nous fûmes nous-mêmes l'objet.

M. Hovelacque se présente un matin villa Saïd, pour réclamer au maître la préface qu'il lui avait promise.

Je trouvai, écrit-il, France au lit, sous une montagne de couvertures. Il se tortillait comme un ver, en faisant fébrilement tourner sur son crâne un multicolore madras noué, dont les deux bouts lui faisaient des cornes : il avait l'air d'un vieux diable pris au piège. Il se lamenta avec minutie :

« Ah ! que je suis malade ! Vous voyez, cher ami, comme je suis malade ! Ah ! que je souffre ! J'ai le ventre ballonné. Je suis tel qu'une femme enceinte et qui ne peut accoucher. Mais vous aurez votre préface. Mais je vous le jure. Mais ne me faites pas l'offense de douter de moi. »

Et pendant qu'il gémissait ainsi, son œil étonnamment vif et malin guettait sur ma figure une défaillance et démentait ses grimaces. Et la voix nasillarde reprenait :

— « Je sais parbleu bien que j'aurais dû vous la donner il y a longtemps. Mais, cher ami, vous ne savez pas dans quel état misérable je languis ! Je ne suis plus bon à rien. Je suis devenu incapable de tout travail, de toute pensée. Mais je vous jure que je ferai l'effort nécessaire. Je vous jure que vous aurez votre préface — voyons — disons mercredi. Je vous l'ai promise ; soyez indulgent ; faites-moi crédit et vous ne serez pas déçu. »

Je le quittai se tortillant et gémissant toujours comme un diable dans un bénitier, avec le sentiment d'avoir été joué, plein d'amertume et de doutes trop justifiés. En effet, lorsque je retournai huit jours après à la villa Saïd, j'appris que France était brusquement parti en croisière avec Mme de C...

Anatole France devait écrire la préface de notre *Cabinet secret de*

l'Histoire ; il nous en renouvela la promesse à maintes reprises ; — nous l'attendons encore, nous l'attendrons longtemps !

Une tapisserie historique.

La renommée aux cent bouches a dû vous apprendre que le Musée Carnavalet vient de s'agrandir, par l'adjonction de nouvelles salles et une meilleure mise en valeur des anciennes.

A cette occasion, M. André Maurel décrit, dans l'*Eclair* du 20 avril, le mobilier de l'appartement occupé par la famille royale au Temple, et qui provenait d'un certain Barthélemy, archiviste, que la Commune avait « déménagé », pour installer les captifs royaux à sa place.

Tout cela est bien connu, mais voici qui l'est moins. La tourmente passée, Barthélemy retrouva ses meubles, et vécut des jours paisibles au milieu de ses petits-enfants. Une de ses filles avait épousé un jeune homme de la Ferté-Gaucher, nommé Blavot. Ce Blavot eut deux fils, qui se partagèrent la succession de l'archiviste : la maison fut adjugée à l'un des deux frères, le Docteur Blavot, à qui échurent, entre autres objets, le lit et la table à coiffer qui avaient servi à l'infortunée reine. A la mort de notre confrère, sa veuve donna ces reliques à Carnavalet, au temps où le regretté Georges Cain en était le conservateur.

Parmi les objets qui furent dispersés, il était une tapisserie, sur laquelle était figurée une Omphale moustachue, et qui fut acquise par le Docteur Péan. Est-elle toujours au château des Boulais ? Nous avons, s'il nous souvient, posé naguère la question ; il n'y a pas été répondu. Espérons que nous serons plus heureux cette fois.

Remerciements.

Que tous ceux qui nous ont adressé, à l'occasion de la distinction qui nous a été récemment accordée, leurs aimables félicitations, veuillent bien trouver à cette place l'expression de notre gratitude.

Nous aurions voulu pouvoir répondre à chacun individuellement ; mais, en raison du nombre considérable de lettres qui nous sont parvenues, nous devons, bien qu'à regret, y renoncer ; nos indulgents correspondants voudront bien nous en excuser.

La spontanéité et la cordialité de tant de marques d'estime et de sympathie nous ont profondément touché ; nous ne pouvions souhaiter une meilleure récompense de notre labeur ; nous y puiserons le plus précieux des encouragements à poursuivre une tâche qui n'est pas vaine, puisqu'elle nous vaut tant d'amitiés fidèles, que nous nous efforcerons, de plus en plus, de mériter et de fortifier.

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée **Phosphatine Falières,** *aliment inimitable.*

Nos Evadés

Hommage à Sun Yat-sen.

Le 11 avril dernier, les Chinois de Paris se réunissaient dans l'amphithéâtre de l'Institut océanographique, pour rendre hommage à la mémoire de notre confrère, Sun Yat-sen, considéré comme le fondateur de la République chinoise, et qui est mort à Pékin le 11 mars.

A cette occasion, M. Louis Laloy traçait du célèbre agitateur le portrait suivant, qui complétera celui que nous avons publié ici même (XXXI, 329) :

On lui a reproché de s'être opposé, en mars 1917, à l'entrée de la Chine dans la guerre européenne, et, plus récemment, d'avoir montré de la sympathie pour le communisme russe. Les deux faits sont exacts. Sun Yat-sen était antimilitariste et redoutait toutes les manifestations qui pouvaient accroître en Chine la puissance des partis militaires. Profondément patriote en même temps, il faisait passer avant toute autre considération celle de ce qu'il croyait être l'intérêt de son pays. Quant à ses idées sur la propriété, ce ne sont pas les Russes qui les lui avaient apprises. Dès sa première jeunesse, il les avait trouvées toutes formulées en terre chinoise. Né à Canton en 1867, il a connu, en effet, les survivants de la grande insurrection *T'ai-p'ing*, ce qui veut dire Grande paix. A cette époque, l'insurrection avait été étouffée dans le sang, mais la doctrine subsistait. L'esprit chrétien s'y mêlait au sentiment de l'indépendance nationale et à des principes d'égalité absolue. « Quand il vous arrivera d'avoir de l'argent, faites-en la propriété commune et ne pensez pas qu'il appartienne à quelqu'un en particulier. » Ce précepte est inscrit dans une proclamation du chef des *T'ai p'ing* en date du 23 avril 1851.

Quand la république fut proclamée en Chine, Sun Yat-sen fut nommé président du gouvernement provisoire de Nankin, le 2 janvier 1912 : on rendait hommage ainsi à la sincérité de ses convictions et aux éminents services qu'il n'avait cessé de rendre à la cause de l'émancipation républicaine et nationale durant les longues années d'une lutte presque désespérée contre un gouvernement sans scrupule qui avait mis sa tête à prix et se fût saisi de sa personne, à Londres, contre le droit des gens, sans l'énergique protestation du ministère britannique. Mais Sun Yat-sen déclina la haute charge qui lui était offerte et s'effaça devant Yuan Che-k'ai, qui fut nommé à sa place le 13 janvier. Il estimait alors que son rôle était terminé et que, ayant mené ses troupes à la victoire, il devait laisser à d'autres, mieux instruits de la politique, le soin d'organiser le régime nouveau. Quand il vit ensuite Yuan Che-k'ai trahir la cause républicaine, il rentra dans la lutte, par devoir et à contre-cœur. C'était un idéaliste. De là sa grandeur, son prestige, sa puissance d'action, et aussi quelques incertitudes de conduite dont la calomnie n'a pas manqué de s'emparer. Mais les réalistes aussi sont sujets à l'erreur, sans l'excuse de la bonne foi.

D'autre part, nous avons retrouvé dans *Œsculape* (supplément de janvier 1912) un très intéressant article sur Sun Yat-sen, accompagné d'un portrait, qui complétera la documentation connue sur cet « évadé de la médecine » peu banal.



SUN YAT-SEN,
Président de la République chinoise.

La Médecine des Praticiens

La Dioséine Prunier et l'éréthisme cardiaque.

L'efficacité remarquable de la *Dioséine Prunier* dans l'artério-sclérose et les troubles circulatoires n'est plus à démontrer. Une expérience déjà longue en a fourni des preuves incontestables. C'est la constatation des heureux résultats obtenus par son emploi, qui a mérité à ce produit la faveur toujours croissante des praticiens.

Des surprises d'expérimentation ont révélé les bons effets de la *Dioséine* dans des cas auxquels il semblait que ce médicament ne fût pas applicable. Nous ne les mentionnerons pas, estimant que le champ d'action de la *Dioséine* est assez étendu, sans y ajouter des terrains exceptionnels.

Un médecin spécialisé dans la radiographie du cœur nous disait récemment : « Toutes les fois que l'examen radioscopique me montre un cœur dont les fonctions sont exagérées, dont les battements sont excessifs, je conseille la *Dioséine*. Bientôt l'orage s'apaise ; le jeu de l'organe redevient normal. La *Dioséine* calme toujours l'hypersthénie cardiaque. »

Il est facile d'expliquer l'action de ce produit dans ce cas particulier. La cause de l'éréthisme cardiaque est presque toujours constituée par un obstacle à la progression du sang dans les canaux artério-veineux.

Cet obstacle peut être un simple angiospasme qui, en diminuant le calibre des vaisseaux, en abolissant leur élasticité, gêne et ralentit la circulation. Il peut tenir à la sclérose artérielle, plus ou moins développée. L'influence néfaste de l'artério-sclérose sur le cours du sang est bien connue, que l'on ait affaire à de la sclérose sèche, consistant dans la dégénérescence et l'infiltration calcaire des parois vasculaires, ou à de l'athérome, formation graisseuse à base de cholestérine, qui réduit de plus en plus la lumière de l'artère et finit par l'obstruer complètement. On comprend combien le sang circule difficilement dans ces tuyaux rigides, privés de leur contractilité, dont la capacité intérieure s'amoindrit chaque jour davantage. Le cœur doit déployer un effort toujours plus grand pour assurer l'irrigation de tout l'organisme.

D'autres fois, l'obstacle siège sur le système veineux. Les veines ont leurs parois altérées, leurs valvules insuffisantes, comme dans les varices ; elles s'oblitèrent totalement à la suite d'une phlébite, par exemple. Dans les deux cas, la circulation en retour est retardée ; la stase s'établit ; la congestion passive s'accroît. Pour en triompher, le cœur doit intensifier son travail. Ce sont encore les capillaires, ce cœur périphérique, qui sont frappés de carence pour des causes multiples. Or, quand le cœur périphérique ne fait plus son office, le cœur central doit y suppléer.

L'obstacle est créé enfin par le barrage rénal. Par l'irritation que déterminent les toxines qui s'éliminent par les reins, ceux-ci

se contractent ; les urines passent plus difficilement ; un excès de liquide encombre l'économie. Le cœur est astreint à un surcroît d'activité.

Que faut-il donc faire pour modérer les efforts du cœur et refréner son hypersthénie ? Une seule chose : lever l'obstacle.

Or, la *Dioséine Prunier* lève toujours l'obstacle, quel que soit son siège, quelle que soit son importance.

Par son fluor, la *Dioséine Prunier* neutralise les toxines du milieu intérieur, fluidifie le sang, combat la sclérose vasculaire, renforce les tuniques des artères et des veines.

Par ses nitrites, la *Dioséine Prunier* dilate les canaux artério-veineux et y facilite la progression du sang.

Par ses formiates, la *Dioséine* tempère l'irritation des reins, rompt leur contracture, ouvre les canalicules rénaux et augmente ainsi la quantité des urines.

Par sa caféine à faible dose, la *Dioséine Prunier* brise les spasmes, que ceux-ci tétanisent les vaisseaux, ou qu'ils ferment les reins. Ses glycérophosphates relèvent le tonus général de l'organisme.

C'est donc vraiment en levant l'obstacle que la *Dioséine Prunier* abat l'éréthisme cardiaque et ramène à la normale le fonctionnement du cœur.

L'or potable.

De tout temps, les charlatans, les alchimistes et même le bienheureux François de Sales, comme nous l'a appris dernièrement notre savant Directeur (*Chronique médicale*, juin 1923, page 176), ont préconisé des médications à base d'or. Frappés par l'éclat et par l'indestructibilité de ce métal, ils ont cru qu'il apporterait dans l'organisme humain une source de vie intarissable, de radio-activité, dirions-nous aujourd'hui.

Au XVIII[e] siècle, une préparation de ce genre, connue sous le nom *d'or potable de Mademoiselle Grimaldi*, fit fureur ; elle semblait s'imposer surtout aux amoindris de l'amour.

Le médecin Baron, doyen de la Faculté de médecine, qui fit imprimer le Codex, ne paraissait pas partager cet avis. Il prétendait, en outre, que le nom était impropre, « parce que l'or ne peut se décomposer par aucune sorte de dissolvants et que, par conséquent, toute la vertu médicinale de cette teinture ne peut être attribuée qu'à l'huile essentielle de romarin, à la quantité d'esprit de vin qui fait la base de cette teinture, et enfin à la combinaison de ces liqueurs avec une portion des acides de l'eau régale, qu'on emploie dans cette composition pour dissoudre l'or. »

D[r] J. D.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 6 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

R. C. Seine 53.319

Échos de Partout

Le bertillonnage des tableaux par la radiographie. — Sur la demande du peintre Friant, de l'Académie des beaux-arts, le professeur d'Arsonval présentait hier, à ses confrères de l'Académie des sciences, une curieuse application des rayons X à l'identification des tableaux modernes.

On sait que le regretté Parenty et d'autres savants avaient imaginé un procédé photographique ou radioscopique des plus ingénieux pour authentifier les tableaux anciens, procédé qu'*Excelsior* ne manqua point d'exposer lorsqu'il fut produit par ses auteurs, et qui a fait son tour du monde.

Le procédé nouveau, dû au docteur Grangérard, de Nancy, intéresse non plus les tableaux anciens, mais les tableaux modernes, dont l'identification est d'autant plus difficile que les copistes emploient les mêmes toiles, ou bois, modernes, que les auteurs des œuvres originales.

Jusqu'ici, un peintre contemporain était désarmé, certains copistes imitant leurs originaux au point que la reconnaissance de ceux-ci, même par les auteurs, est souvent presque impossible. La confusion désormais ne sera plus possible.

Avant de quitter l'atelier d'un peintre, son tableau sera radiographié par le procédé Grangérard, qui reproduira sur papier-film les moindres détails de la tessiture, si la peinture est sur toile, les moindres fibres, nœuds ou taches de bois, si elle est sur panneau.

Deux toiles, même sortant de la même fabrique, ne sont pas identiques ; deux panneaux de bois non plus.

Ce sera le « bertillonnage » des tableaux, et il fera infailliblement distinguer une copie de l'original, dont l'auteur ou ses ayants droit auront conservé la radiographie.

(*Excelsior*, 15 avril 1925.)

Prenez garde aux fourrures ! — En divers hôpitaux de Londres, on constate de nombreux cas de maladies occasionnées par des fourrures teintes. Les malades ont le visage et le cou remplis d'éruptions, qui s'étendent et couvrent en quelques heures les deux côtés de la face.

Les experts pensent que les produits chimiques qui servent à fabriquer les teintures sont la cause de ces graves désagréments.

Par ce temps de mercantilisme, il faut ne s'étonner de rien, et le souci de la santé publique est le dernier de certains industriels, pour qui il importe surtout de gagner de l'argent, vite, beaucoup, et sans scrupules sur l'emploi des moyens.

(*La Libre Opinion.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Les Journées Médicales de Bruxelles.

La V[e] session des *Journées Médicales de Bruxelles* se tiendra, sous le haut patronage de LL. MM. le Roi et la Reine, du 20 au 24 juin 1925. La session s'ouvrira le samedi 20 juin, dans l'après-midi, au Palais des Académies, par une séance solennelle, honorée de la présence de la Reine. Comme chaque année, les matinées seront réservées à la pratique et les après-midi, aux conférences et communications. Les Journées de 1925 et l'Exposition attenante se tiendront dans les locaux de l'Université de Bruxelles, dont les vastes salles de musées et les nombreux auditoires se prêtent fort bien à ces importantes manifestations scientifiques.

Les fêtes organisées pendant la durée des Journées et offertes à ses adhérents seront particulièrement brillantes. Signalons dès à présent une soirée, avec concert et raout, dans les salons illuminés des Musées royaux du Cinquantenaire, où sont réunies des collections uniques, et une représentation de gala au Théâtre royal de la Monnaie.

Le 24 juin, les congressistes se rendront à Bruges, où un comité prépare une visite particulièrement intéressante de la Venise du Nord. Tous les monuments et musées seront visités et on fera la célèbre promenade des canaux, si souvent chantés par les poètes. Un déjeuner, un dîner et un concert de carillon avec chœurs, dans l'antique beffroi, compléteront cette journée à Bruges, où les congressistes se rendront en train spécial.

Tout un programme, spécialement conçu par le Comité des Dames, sera réservé aux Dames adhérentes aux Journées (excursions, conférences, expositions, thés, etc.).

La cotisation a été fixée à 40 francs (25 francs pour les Dames et les abonnés à *Bruxelles-Médical*).

Renseignements et inscription auprès du D[r] René Beckers, secrétaire général, 36, rue Archimède, à Bruxelles.

La Peau dans l'Art.

Notre confrère Benjamin Bord, qui dirige avec la maîtrise que l'on sait la revue illustrée *Œsculape*, vient de publier, en supplément au numéro 3 de cette luxueuse publication, un fascicule consacré à *la Peau dans l'Art, les sciences médicales et la littérature*, qui fera la joie des médecins bibliophiles. Orné de près d'une centaine de reproductions de vieilles estampes, de gravures anciennes et modernes, cet opuscule, que les collectionneurs se disputeront plus tard, présente, outre son intérêt iconographique, un attrait particulier par les nombreuses études ou travaux qu'il contient et qui sont dus à la plume de nos maîtres les plus autorisés. Il suffira de citer : *la cure de la syphilis au XVI[e] siècle*, par le professeur Jeanselme ; *la Lèpre en Catalogne, au temps jadis et de nos jours*, par le professeur Sabrazès (de Bordeaux) ; *les lépreux en Bas-Limousin*, par le professeur Guiart et le D[r] Jean Mazeyrie ; les *Femmes à barbe*, par le professeur agrégé Laignel-Lavastine, etc., etc.

La " Chronique " par tous et pour tous

Comment une place forte fut prise par un convoi d'éclopés.

La chose se passa en Chine, au moment de l'expédition des Boxers.

Le corps d'armée de secours, envoyé d'Europe, était, comme les carabiniers, arrivé un peu tard, en octobre. Les légations de Pékin avaient été délivrées, le 14 août, par un corps improvisé, composé d'éléments disparates, ramassés au Tonkin, aux Philippines, aux Indes, en Mandchourie et par une division japonaise.

Donc, cette importante armée qui venait de débarquer, bouillante d'ardeur et avide de gloire, « voulait faire quelque chose » et cherchait l'ennemi, lequel, très prudemment, avait, depuis longtemps, mis l'espace entre lui et ses adversaires.

Une expédition fut organisée dans l'intérieur, avec Paoting-fou comme objectif. « Il y avait, disait-on, des Boxers. » Un corps mixte franco-anglais fut chargé de cette opération : on allait faire parler la poudre.

Les Anglais devaient opérer sur une des rives du Houn Ho, les Français sur l'autre, les deux groupes coordonnant leurs mouvements, en vue de la marche convergente sur la place, en exécution des plus purs principes de la tactique.

En fait, chaque commandant de groupe était bien décidé à brûler la politesse à son associé et à manœuvrer pour arriver, le premier, sous la place et s'attribuer l'honneur de la prise de la ville.

Mais ils avaient compté, pour leur succès militaire, sans un troisième partenaire : un vulgaire convoi de ravitaillement et de munitions par jonques chinoises, qui traînait avec lui, Dieu seul sait pourquoi, une théorie d'éclopés. Le convoi remontait nonchalamment à la voile, ou tiré à la cordelle, le Houn Ho, sous la conduite d'un jeune officier de marine, qui eut son heure de célébrité à la mission Marchand et de qui je tiens l'anecdote.

Les troupes se mettent en mouvement, opérant une manœuvre savante : reconnaissances, marches de flanc, rien ne manqua, pas même le temps perdu ! Si bien que le modeste convoi, non éclairé et non protégé, avançant au petit bonheur et à paisible allure, arriva, après trois jours, sans avoir été inquiété, devant la grande ville murée de Paotingfou.

Il accoste. Des soldats chinois accourent aussitôt, offrent leurs bons offices, aident au déchargement et invitent les éclopés à venir se reposer dans le bastion proche. Nos hommes sont vraiment surpris de pareilles attentions, de la part d'ennemis farouches. Ils circulent en ville, montent sur les remparts, hissent leur pavillon et partout ne trouvent que déférence et courtoisie.

Le lendemain, de bonne heure, par une de ces lumineuses mati-

nées d'automne du nord de la Chine, quelques-uns de nos éclopés flânaient sur les murs de la ville, scrutant l'horizon, quand il leur sembla distinguer des nuages de poussière, puis une masse qui rappelait singulièrement une troupe en marche. L'officier, prévenu, braque sa lunette : pas de doute, ce sont nos troupes et qui prennent une formation d'attaque, par-dessus le marché !

L'officier, aussitôt, de se précipiter, à cheval ; car, comme tout bon marin, il était excellent cavalier, du côté d'où semblait pour ses hommes venir le danger. « Qu'allez-vous faire, demande-t-il au commandant de l'avant-garde ? — « Mais attaquer Paotingfou, ainsi que nous en avons l'ordre.

— La ville est tenue par des Réguliers et des Boxers ; pas de blague ! Ne bombardez pas ! J'y suis depuis hier. Mon convoi d'éclopés y est entré sans encombre, les Chinois nous ont invités à nous y installer et nous tenons la place. »

Terrible déception après une marche aussi savante et une préparation si laborieuse ! L'histoire impartiale, dans quelques années, attribuera l'honneur de la prise de Paoting au général X. Il est bon que, dès aujourd'hui, la médecine, vraiment prophylactique, prévienne une entorse historique.

Dr J.-J. Matignon (*de Châtel-Guyon*).

Un précurseur de Claude Bernard et de Brown-Séquard.

Chacun de nous connaît le rôle de ces illustres savants, dans la découverte et dans l'interprétation des sécrétions internes. L'un a fait la trouvaille d'ordre chimique (glycogénie du foie) ; l'autre a compris et développé le rôle physiologique de cette nouvelle fonction. Il a vu que beaucoup d'organes sécrètent et déversent dans le sang des principes qui agissent d'une façon élective sur d'autres organes (1). Or, de même que Pasteur eut ses précurseurs, la découverte sensationnelle des deux grands physiologistes modernes semble bien avoir été pressentie par Cabanis.

Voici, en effet, un passage de son livre, *Rapports du Physique et du moral de l'Homme* (1793), qu'il me paraît intéressant de reproduire (2).

De l'influence des sexes sur le caractère des idées et des affections morales.

3. Les parties essentielles des organes de la génération sont de nature glandulaire ; et l'on sait combien l'état des glandes influe sur celui du cerveau.

4. Ces organes préparent une liqueur particulière qui, refluant dans la circulation générale, lui donne une énergie nouvelle.

---

(1) Gley, *Quatre leçons sur les sécrétions internes*.

(2) Dr H. C. Reymond, *Physiologie et Evolution de l'amour sexuel*. Paris (sans date). C'est en feuilletant cet ouvrage que j'ai trouvé la citation qui va suivre.

Sommes-nous bien loin des *hormones* ? Je ne le pense pas. Alors, une fois de plus, *nil novi* ; et concluons à l'utilité de lire ou de relire les vieux auteurs.

D[r] E. Ceppia (Porrentruy, *Suisse*).

Le baron Jean-Dominique Larrey à Louvain.

On sait qu'à la journée de Waterloo (1), Larrey fut blessé, fait prisonnier, et aurait été fusillé par les Prussiens, si une circonstance toute fortuite ne l'avait pas sauvé du peloton d'exécution, déjà aligné. Blücher, voulant reconnaître les services rendus par Larrey à son fils gravement blessé, donna ordre de conduire l'illustre chirurgien à Louvain, pour y recevoir, à son tour, des soins utiles.

Des recherches faites sur place par feu le D[r] Masoin, de son vivant professeur à l'Université de Louvain et Secrétaire de l'Académie de Médecine de Belgique, Larrey fut recueilli à Louvain dans la demeure du D[r] Michotte, médecin de l'hôpital, demeurant au coin de la rue du Chêne et de la rue de la Librairie. Cet immeuble existe encore intact. Il y reçut les soins de ce médecin, ainsi que ceux de Hub. Vandepoel, jeune chirurgien alors, qui entra ultérieurement dans les services de l'armée. Larrey demeura plusieurs semaines à Louvain, et conserva un souvenir reconnaissant des soins qu'il y avait reçus.

La médaille de Sainte-Hélène devait plus tard reconnaître les soins que le D[r] Vandepoel avait accordés à son éminent confrère, sans compter les sentiments de reconnaissance exprimés par plusieurs lettres du baron Larrey fils, documents que la famille Vandepoel garde pieusement.

Ces particularités ont été recueillies par le Professeur Masoin, qui eut en mains les pièces justificatives conservées par le fils du chirurgien Vandepoel (+1869).

Les présentes notes font partie d'une notice médico-historique que le D[r] Masoin avait projetée, en vue de la commémoration du centenaire de Waterloo. Un article préliminaire a paru dans le *Journal de Bruxelles*, du 18 juin 1914.

D[r] Masoin fils (*Namur*).

(1) Dont le 110[e] anniversaire tombe le 18 juin prochain.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR
Société Prunier et C[ie]. — R. C. Seine 53.319.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Le « poil » : qu'est-ce ? — On lit dans le *Journal de Dangeau*, tome XIII, page 108 :

Mme la duchesse de Bourgogne a eu la fièvre pendant 24 heures, et les médecins connurent bien que c'était une fièvre que l'on a souvent dans les couches et qui s'appelle *le poil* (!).

Quelles peuvent bien être l'origine et la signification de ce terme?

Dr X. Augé (*Le Bouscat*, Gironde).

Le serpent dans la rougeole. — L'une de nos malades, que nous interrogions sur ses A. P. (1), nous dit avoir eu une rougeole très forte, que l'on fit sortir en lui donnant à boire de la *tisane de serpent*. Cette malade m'affirme que, chez les pharmaciens de Bédarrieux, on vend des *tranches* de serpent desséché, et que l'usage en est courant, pour faire *sortir la rougeole* !

Le remède est-il usité, aux mêmes fins, dans d'autres régions de la France ? Quel fait a pu pousser à utiliser le serpent dans la rougeole?

R. Molinéry.

Louis XV était-il bossu ?— Dans un portrait tracé par le lieutenant des chasses de Louis XV, il est dit de ce prince que « sa taille, quoi qu'un peu au-dessus de la médiocre, était sans noblesse ; *ses épaules étaient rondes* et un peu ravalées, ses hanches renflées et ses jambes trop grêles : une partie de ses défauts était peut-être due à l'excès avec lequel il se livrait à l'exercice du cheval. »

Les historiens ont-ils signalé que Louis XV fût bossu, ou tout au moins, voûté ?

C.

Dupuytren et Récamier en 1817. — Victor Hugo (*les Misérables*, année 1817, tome Ier, page 290) dit : « Dupuytren et Récamier se prenaient de querelle à l'amphithéâtre de l'Ecole de médecine, et se menaçaient du poing, à propos de la divinité de Jésus-Christ. »

Que sait-on de cette querelle ?

Au xvie siècle, Luther et Mélanchton épuisaient le vocabulaire des injures contre Zwingli et Œcolampade, au sujet de la présence réelle : c'étaient les mœurs de l'époque. Je ne me représente pas deux célèbres médecins s'invectivant en public, en 1827, à propos de Jésus-Christ.

Dr Rosaime.

(1) Antécédents personnels.

Réponses.

Vocations déterminées par la maladie (XXXI, 218). — Dans son *Histoire des quarante fauteuils*, TARTÉE TYSTET écrit :

Il nous paraît curieux de raconter quelle fut peut-être l'origine des admirables recherches de FOURIER sur la chaleur. *Que de fois le génie a dû ses plus sublimes inspirations à la souffrance !* Fourier avait contracté, de son séjour en Egypte, un degré surprenant de sensibilité au froid, sensibilité qui dégénérait en une véritable maladie. Au plus fort de l'été, il fallait que le thermomètre marquât plus de vingt degrés Réaumur, pour qu'il ne sentît pas le frisson. Constamment cuirassé d'un habit et d'un surtout, il se faisait, en outre, toujours suivre d'un domestique, chargé de lui donner ou de lui retirer son manteau. Tout ce qu'il savait de physique, il le mettait en œuvre pour obtenir et conserver invariablement dans son appartement une température de ver à soie. A cette douloureuse impressionnabilité, il joignait une autre cause terrible de souffrance. Dans sa jeunesse, il avait ressenti déjà une certaine difficulté de respiration. Cette difficulté, accrue avec l'âge, était devenue un asthme formidable. Il était contraint de dormir dans une position pour ainsi dire verticale. Sur la fin de sa vie, il s'emprisonnait, pour écrire et pour parler, dans une sorte d'étui, qui ne laissait de liberté qu'à ses bras et à sa tête, où le moindre effort lui faisait courir le risque d'être étouffé, mais qui n'admettait pas la possibilité d'une déviation pour son corps.

L. R.

A quelle maladie a succombé Lénine ? (XXXI, 342.) — Je reviens de voyage et je réponds tardivement à la question du Dr HAMONET (de Flers).

En effet, M. OULIANOFF LÉNINE était atteint de *syphilis*, et était déjà bizarre en 1913.

Et lorsque, en 1920, 21 et 22, on a fait venir des spécialistes de Berlin, personne au Kremlin n'ignorait qu'il s'agissait de *lues*, comme l'on dit en Allemagne. Il est mort de P. G.

Sans commentaire, n'est-ce pas ?

XXX.

Le traitement par l'air chaud vers 1840 (XXXI; XXXII, 86). — Je lis dans la *Chronique médicale*, n° 3, mars 1925, pp. 86, 87, 88, de longs articles sur le Dr Jules GUYOT. Et, pour finir, qu'est devenu le Dr Guyot ? D'où était-il ? Où est-il mort ?

Réponse : J'ai entre les mains un ouvrage du Dr J. Guyot : *Culture de la vigne et vinification*, 2e édition, librairie de la Maison rustique, Paris, 1861. De plus, j'ai lu d'autres ouvrages de ce savant sur les mêmes questions, qui sont très bien traitées.

Si je prends le *Grand Larousse*, de 1872, en 17 volumes, je trouve ceci, qui n'est pas mentionné dans vos articles de la *Chronique* : « GUYOT (Jules), savant français, né à Gyé-sur-Seine (Aube) en 1808,

mort à Beaune (Côte-d'Or) en 1872, reçu docteur à Paris en 1833. » Puis on mentionne ses travaux sur *la chaleur... Etudes des vignobles de France...*

D[r] Letheule (*Neuilly-sur-Seine*).

Le traitement des chevaux blessés aux eaux sulfurées (XXXII, 48). — Notre collaborateur, le D[r] R. Molinéry, ayant posé récemment dans la *Chronique*, une question au sujet du traitement des animaux aux eaux minérales, M. le docteur Glénard, de Vichy, nous écrit à ce propos :

Il n'est pas rare de voir en Algérie hommes et chevaux se baigner alternativement dans les mêmes piscines d'eaux minérales dans un but « thérapeutico-religieux ». C'est, notamment, le cas de la belle piscine en plein air des eaux thermales de Nazereg (Hammam Ould Khaled), province d'Oran. Non loin de là, se trouvent de belles pièces d'eaux minérales. Nul doute que les animaux n'y soient plongés à l'occasion, comme on y plonge des poupées, pour que les malades non transportables puissent bénéficier de la cure... par procuration.

D[r] Glénard.

— La légende de l'âne galeux, bien connue à Challes-les-Eaux (Savoie), station sulfureuse, vient à confirmation de l'hypothèse de notre confrère Molinéry. Les animaux ont été les vrais premiers clients des eaux sulfureuses. On raconte que, vers 1840, quand le D[r] Domenget entreprit les recherches qui le conduisirent à la découverte de la source, il avait dans son écurie un âne si misérablement galeux, qu'on le laissait librement vagabonder à son gré dans le domaine, assez étendu.

Le D[r] Domenget remarqua que cet animal allait se rouler très souvent dans un endroit du marais, et en sortait couvert de boue. Peu après, il guérissait de sa gale, au point de pouvoir être utilisé à nouveau : c'est une vérification sur place, qui montra de l'eau émergeant là où il allait se rouler, ce qui fait dire, sous la forme humoristique savoyarde, que l'eau de Challes a été découverte par un âne.

Autre tradition dans le même esprit : par la convention qui lie la commune à la société thermale, cette dernière doit fournir gratuitement de l'eau minérale à certains propriétaires de son voisinage. Or, ces demandes sont d'ordinaire destinées à des pansements que l'on applique sur les atteintes que se font les chevaux, ânes ou mulets ; d'expérience courante, la guérison est très rapide.

D[r] Rey (*Challes-les-Eaux*).

— J'ignore si d'autres villes thermales que *Bagnères* et *Barèges* ont possédé des bains pour les chevaux ou autres animaux, comme

ceux mentionnés dans votre article : c'est à voir, mais ma conviction est qu'en cherchant, on trouvera de nouveaux exemples intéressants à signaler, d'autant qu'ils contribueront à prouver la vertu des sources.

Mais, sans remonter au XVIII[e] siècle, dont vous parlez, je puis répondre à votre question, en vous rappelant que, très récemment, à *Salies-de-Béarn*, nous avons vu, annexée à l'établissement thermal, une *piscine pour chevaux*, alimentée par les eaux salées de Bayaa, et très efficacement utilisée par les vétérinaires, éleveurs, propriétaires et marchands de la région, pendant plusieurs années. Des changements administratifs, un défaut d'entente entre les intéressés — je parle des humains — et d'esprit de suite dans ce mode d'exploitation thérapeutique, sont les seules causes du délaissement qui a suivi ; car, je le répète, les effets se sont montrés très favorables, et plus qu'encourageants.

D[r] MATTON (*Salies-de-Béarn*).

Minerve avait-elle les yeux pers ? (XXXI ; XXXII, 53). — Cette question posée par notre confrère le D[r] NOURRY a reçu des réponses intéressantes, parues dans votre excellente *Chronique*. Je me permets de soumettre à vos érudits lecteurs l'explication suivante :

La traduction courante, générale, de l'expression poétique γλαυκῶπις Ἀθενᾶ, est « Athéna aux yeux bleus ». La simplicité de cette interprétation semble dictée par le bon sens, cette chose du monde si bien partagée. Pour lire et interpréter un texte grec ou autre, il est nécessaire de pénétrer la mentalité, la psychologie de ce peuple. MINERVE est la grande déesse grecque. Les yeux bleus reflètent l'azur de l'air, élément qui lui a donné naissance. La quantité de chouettes que l'on voit en Grèce, à Athènes, nichant au Parthénon, peut expliquer l'attribut symbolique de la déesse, mais non son regard azuré. Les numismates connaissent aussi la lance de Minerve, autre attribut symbolique. Le génie grec, tout de mesure, de raison et de grâce, ne pouvait donner à cette déesse idéale de sagesse et de beauté, telle que PHIDIAS l'a immortalisée, des yeux difformes de chouette, disques péri-ophtalmiques rayés de brun, encadrés de rouge et noir, *à éclat de feu rouge*... Ἀθενᾶ, mot dérivé de αἴθω (briller), avait, dans la statuaire *polychrome* grecque, des yeux brillants. J'imagine volontiers sa statue polychrome sur le rocher de Parthénon avec un visage radieux, au doux sourire, aux yeux de cristal, reflétant l'azur du ciel bleu et les flots transparents de cette mer si bleue, sous le ciel particulièrement lumineux de la Grèce. Minerve, aux yeux bleus, synonyme de lumière, éclaire l'homme à la recherche de la vérité.

D[r] OCTAVE SIMONOT (*Belfort*).

Courir comme un dératé (XXXII, 5o). — Le docteur GUÉBHARD demande l'origine de cette expression. Sa question montre qu'il n'a

pas eu de fréquentes occasions de courir ; sinon, eh bien ! il saurait à quoi s'en tenir.

Quand on court beaucoup trop rapidement, à peu près au delà de ce que l'on peut donner, il se produit tout de suite un certain petit phénomène. Et quand on court raisonnablement, en tant que vitesse, mais trop longtemps, à peu près au delà de ce que l'on peut donner, le même petit phénomène se produit.

Ce phénomène, qui a reçu le nom descriptif de « point de côté », consiste en une vive douleur survenant au niveau de la rate et forçant les meilleurs champions à s'arrêter immédiatement.

Il n'est pas difficile, maintenant, de comprendre l'expression ci-dessus. Puisque la rate fait mal quand on court trop vite, ou trop longtemps, qu'arriverait-il si l'on n'avait plus de rate ? On ne souffrirait plus, et l'on pourrait courir comme... comme un dératé, parbleu !

Gustave JUBLEAU (*Nice*).

Courir comme un dératé (XXXII, 50). — Dans le numéro de février 1925, de la *Chronique Médicale*, à la fois si variée et si instructive, M. le Dr Roland GUÉBHARD pose le problème de : « courir comme un dératé ».

Sans avoir la prétention d'apporter ici une solution définitive, je voudrais, tout simplement, verser à cet intéressant débat un document, aussi curieux qu'ancien, qui pourra projeter quelques lueurs sur cette question si obscure.

On lit dans la Bible ceci : « Cependant Adoniah, fils d'Haggith, s'élevait en disant : Ce sera moi qui régnerai. Et il se fit faire des chariots, prit des gens de cheval et cinquante hommes pour *courir* devant lui (I, Rois, 1,5) ». Or, dans le Talmud babylonien, on commente ce récit biblique de la façon suivante :

— « Mais quelles fastes pouvait-il y avoir dans une escorte aussi peu nombreuse ? — Il s'agissait, dit Rabbi Jehuda, au nom de Rab, de cinquante coureurs, qui étaient à la fois privés de leur *rate* et excisés de leurs *plantes* de pied (*Traité Synhedrin*, p. 21b).

Tel est le texte talmudique. Or, d'après tous les commentateurs, ces modifications anatomiques avaient un double but : d'une part, on faisait disparaître la *rate*, afin qu'elle *n'alourdît* point le coureur ; et, d'autre part, on excisait les *plantes*, afin de le rendre insensible aux ronces de la route et invulnérable à tous les autres obstacles (1). Et c'est justement parce que de telles modifications anatomiques faisaient d'un individu un « coureur parfait », qu'une élite de cinquante coureurs semblables constituait une *escorte* rare et traduisait les fastes du prétendant au trône du roi DAVID.

(1) Voir RACHI, in *Traité Abodah zarah*, p. 44a, et in *Traité Synhedrin*, p. 21b.

Naturellement, ce n'est pas ici le lieu d'examiner en quoi consistait l'*excision* de la plante, et comment une pareille mutilation pouvait rendre l'individu insensible à tous les obstacles de la route. Quant à la privation de la rate, le commentateur Rachi pense que l'on avait recours pour cela à un certain breuvage (1).

Toutefois, il est hors de doute qu'il s'agissait d'une véritable opération. D'abord, le terme même du texte talmudique indique une *ablation* de la rate. Puis, les docteurs du Talmud affirment, ailleurs, qu'un animal qui a subi l'ablation de la glande splénique peut continuer à vivre (*Traité Hullin*, p. 55a). Enfin, je crois avoir établi que les anciens Hébreux savaient pratiquer des laparotomies avec succès (2).

Quoi qu'il en soit, il ressort clairement de ce texte que, déjà au cours du IIIe siècle de l'ère moderne — car Rabbi Jehuda, disciple de Rab ou Abba Arika, fondateur et chef de l'Académie de Sura, florissait en Babylonie au cours de la première moitié du IIIe siècle — on croyait universellement que l'ablation de la rate rendait l'individu particulièrement apte à la course.

Maintenant, comment une croyance semblable a-t-elle pu prendre racine ? Je crois que l'on peut hasarder cette hypothèse : on sait que, dans les infections chroniques, surtout dans le paludisme, l'hypertrophie de la *rate* est très fréquente ; que, dans ce cas, la glande splénique peut atteindre le poids énorme de cinq kilogrammes, et, enfin, que ce fait était déjà connu dans la haute antiquité (3). Or, l'ablation de l'organe hypertrophié qui, naturellement, alourdissait la marche, permettait à l'opéré de retrouver son *agilité* normale : d'où la croyance si singulière que, pour bien courir, il faut être dératé.

Dr Schapiro (*Paris*).

Faut-il dire Cureter, Curetage, ou Curer, Curage (XXXII, 99). — L'intéressante argumentation philologique de mon très sympathique et ancien maître le professeur Le Dentu, paru dans le numéro du 1er avril de la *Chronique médicale*, me remet en mémoire l'objection que j'adressais jadis aux innovateurs des termes *Cureter*, *Curetage*. A mon tour, et sans que ma question contredise en quoi que ce soit la juste correction du professeur Le Dentu, je me demande s'il faut dire *Cureter*, *Curetage*, ou *Curer*, *Curage*.

Bien qu'ayant conscience de mon incompétence dans cette délicate science de la philologie, j'estime que la question est si simple que je n'hésite pas à l'exposer.

(1) Voir Dr D. Schapiro, *Obstétrique des anciens Hébreux* ; Paris, 1904, p. 157.
(2) Voir Rachi, in *Traité Synhedrin*, p. 21b.
(3) Voir Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux*, § VII. — *Œuvres complètes* (trad Littré), t. II, p. 27.

A mon sens, pas de doutes. *Cureter*, *Curetage* ne figurent sur aucun dictionnaire de langue française et n'ont aucun droit à l'investiture académique ; tandis que *Curer*, *Curage*, ont été employés de tout temps pour désigner l'acte qui consiste à nettoyer ou débarrasser une cavité des corps étrangers qui la salissent ou l'obstruent, et ce *à l'aide de curettes*. A cette raison de base j'ajouterai ceci : si Récamier a eu le premier l'idée de *curer* ou, pour plus de précision, *râcler* les fongosités utérines à l'aide d'une *curette* de forme appropriée à l'organe et au but qu'il se proposait, il n'avait à inventer ni le mot qui désignait l'instrument, ni ceux qui en indiquaient l'usage, car il ne pouvait ignorer que ces mots existaient, puisqu'ils étaient employés constamment dans divers métiers. Les mineurs, les marins, les couverturiers, les armuriers, les agriculteurs ont chacun leur *curette* de forme spéciale (Littré), et on n'a jamais entendu l'ingénieur ou l'homme du métier dire : curetage de mines, de puits, curetage de pompe, de fusil, de charrue, etc. On ne dit pas non plus : cureter les dents, les oreilles, la langue, cureter la vessie, etc.

Mais ce n'est pas tout : de 1835 à 1885, les médecins et chirurgiens Marjolin, Robert, Maisonneuve, Nélaton, Trousseau, Nonat, partisans de l'opération prônée par Récamier, n'ont jamais employé d'autres termes que *curage*, *raclage*, *abrasion*. Les traités de gynécologie de l'époque, de même.

Demarquay, dans le service duquel je débutais en 1865 — Dieu, que c'est loin ! — disait régulièrement : *curage* ou *raclage*. En 1885, Terrillon revenait, dans le *Bulletin de thérapeutique*, sur cette opération un peu délaissée, et moi-même, dans la *Gazette de Gynécologie* du 1er décembre, je reprenais la question après mes essais peu encourageants dans le cancer du col et j'emploie les mêmes termes de *curage*, *raclage*, à l'exemple de Terrillon et de ses prédécesseurs. Pourquoi, vers 1890, des novateurs malavisés mettent-ils en circulation les mots nouveaux de *cureter*, *curetage*, avec la mauvaise orthographe justement corrigée par le professeur Le Dentu ? Peut-être ont-ils pensé que *cureter* était plus élégant et sonnait mieux à leur oreille et à celle des malades que *curer*, qui fait penser à de malpropres opérations. Mais le curage de l'utérus fongueux ou *post-partum* est-il moins malpropre que le curage des dents, des oreilles ou de la langue ?

En résumé, je ne vois pas de raisons valables pour rejeter dans l'oubli des mots bien français, employés de tout temps, exprimant correctement leur action, et justifier des néologismes venant faire double emploi et, par conséquent, contribuer à encombrer notre langue, déjà pourvue dans ce sens.

Je conclus : *Curer*, *Curage* doivent seuls être employés. *Cureter* et *Curetage*, mots nouveaux, bâtards et superflus, sont rayés du langage médical. Avant tout, parlons français !

Dr P. Ménière (*Paris*).

Chronique Bibliographique

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Dr PAUL VOIVENEL. — **Rémy de Gourmont, vu par son médecin ; essai de physiologie littéraire.** Paris, *Editions du Siècle*, 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée.

Notre très distingué confrère, le Dr Paul VOIVENEL, ne sera pas surpris, si nous avons été surtout retenu par les pages liminaires qui précèdent son étude proprement dite sur RÉMY DE GOURMONT, et qui appellent, en effet, quelques réflexions. Ces considérations de physiologie littéraire, qu'il expose avec un incontestable talent, nous avons comme un vague souvenir de les avoir, à maintes reprises, formulées, soit dans cette *Chronique médicale* où tant de littérateurs et journalistes ont puisé et puisent encore leur provende, soit dans d'autres publications, où elles ont été plus explicitement développées. Il y a, notamment, telles études sur *les Névrosés de la littérature et de l'histoire*, que le Dr Voivenel ne doit pas ignorer, et que nous aurions eu plaisir à lui voir rappeler. Nous ne revendiquons pas, d'ailleurs, le mérite de la priorité, n'oubliant pas que nous avons eu nous-même des précurseurs en la personne de MOREAU (de Tours), LÉLUT, LOMBROSO, MAX NORDAU, qu'il serait injuste de ne pas nommer.

Au surplus, ce qui importe, ce n'est pas tant l'idée même que son développement, ses applications pratiques ; à cet égard, la très attachante monographie de P. Voivenel nous fournit un exemple tout à fait démonstratif de cette critique médico-psychologique que Taine et Sainte-Beuve ont inaugurée, mais qu'un médecin seul, doublé d'un lettré, pouvait exposer dans toute son ampleur.

La constitution et le tempérament de Rémy de Gourmont sont exposés par le Dr Voivenel avec une parfaite lucidité. Un « sensuel cérébral » : ces deux mots suffisent à définir ce remarquable écrivain qui ne fut pas qu'un pur esprit. Peu de nos lecteurs ignorent que Rémy de Gourmont était affligé d'une lésion faciale, qui lui avait peu à peu rongé la plus grande partie du visage. Cet « accident » a-t-il influé sur sa vie spirituelle ? Le Dr Voivenel n'en doute pas un instant : « l'infirmité faciale donne de la timidité, de la pudeur, des crises de découragement et, par un choc en retour inévitable, chez les hommes énergiques, une dédaigneuse et amère fierté. Elle a renfermé Rémy de Gourmont dans sa coquille, elle l'a calfeutré dans son nid d'oiseau blessé, qui s'entr'ouvrait si difficilement, elle l'a *cérébralisé* de plus en plus, au point que son corps, vraiment, pour lui, ne fut que sa *guenille*, guenille qui avait oublié ses automatismes... »

L'imagination, même en amour, avait pour R. de Gourmont, plus de charme que l'action : tels passages de *Sixtine*, des *Lettres à l'Amazone*, des *Promenades philosophiques*, en témoignent. Comme le note encore Voivenel, si sa misère faciale fit grandement souffrir

Rémy de Gourmont, elle ne modifia en rien sa *constance psychologique*. Ainsi qu'André Rouveyre l'avait déjà observé, « le Gourmont des *Lettres à l'Amazone*, c'était, revenant, le Gourmont de *Sixtine*, des *Litanies*, des *Oraisons mauvaises*, surtout, avec, en plus et en mieux, vingt-cinq années assidues de méditation et d'économie de la langue ».

Sachons gré à M. Paul Voivenel d'avoir écrit cette bio-psychologie d'un des plus grands artistes de lettres dont s'enorgueillit notre époque ; ce n'est pas seulement un acte de piété littéraire qu'il vient d'accomplir, c'est aussi un témoignage qu'il nous offre de ce que peuvent produire les connaissances médicales, mises au service d'un esprit fin et délié. De cette heureuse alliance nous pouvons attendre beaucoup encore, notre confrère étant à cet âge de pleine maturité intellectuelle qui autorise tous les espoirs.

C.

Louis Estève. — **L'Hérédité romantique dans la littérature de nos jours. Les Grandes aberrations de l'Amour romantique**, tome Ier. — **Sensualité religieuse. Amour androgyne.** Libr. Maloine.

Il y a, évidemment, beaucoup de parti pris et d'esprit de système dans ce livre, mais si hasardeuses que soient ou que paraissent les déductions, conclusions et affirmations de l'auteur, son ouvrage ne manque ni d'agrément ni d'intérêt, et s'il a voulu démontrer, tout en précisant un peu trop, que la plupart des écrivains sont timbrés, on ne peut que lui donner raison.

Les Poètes lyonnais, précurseurs de la Pléiade : Maurice Scève, Louise Labé, Pernette du Guillet. **Introduction et Notes** de Joseph Aynard. Editions Bossard. Collection des chefs-d'œuvre méconnus.

Une longue et savoureuse Introduction de M. Joseph Aynard est, à mon avis, ce qu'il y a de plus intéressant dans ce volume.

Anthologie poétique du XXe siècle, par Robert de La Vaissière. Librairie Crès.

Ces deux volumes d'anthologie auraient pu être réduits d'un bon tiers. Ils contiennent, avec des chefs-d'œuvre incontestables, des pièces qui ne sont géniales que provisoirement, et qui n'exciteront aucune espèce d'admiration dans huit ou dix ans.

Henri d'Almeras.

SCIENCES MÉDICALES

Charles Vidal. — **Le Vieillard.** Bloud et Gay, édit., Paris, 3, rue Garancière.

Ce n'est pas un mince travail que de vouloir prouver, biologiquement, qu'il est nécessaire de faire de la séniculture. (Puériculture est un mot qui sonne mieux à nos oreilles.) Charles Vidal a pris

comme directive d'être utile au vieillard et, étant utile au vieillard, de rendre service à la famille et à la société. La famille, la société doivent s'acquitter envers le vieillard d'une grande dette de reconnaissance. Mais le vieillard se doit à lui-même et à la société de ne pas laisser perdre d'énormes forces psychiques et quelques forces physiques (ceci est déjà une théorie que nous vîmes soutenir avec chaleur par notre ami le Dr Dartigues, dans son travail sur la greffe de revitalisation). Ni optimiste, ni pessimiste, le vieillard doit pratiquer la philosophie du juste milieu. Mais comme il faut accepter l'inévitable, mieux vaut qu'il l'accepte gaîment. « C'est pour lui un moyen excellent de vivre longtemps dans la mémoire des siens, pour lesquels il sera un exemple qu'on aimera à citer. » Charles Vidal est certainement un optimiste.

R. M.

Professeur Charles Richet. — **La nouvelle zomothérapie** (Masson, éditeur).

Tous les travaux qui émanent de l'illustre professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris méritent l'attention.

Dans la plaquette qu'il nous a été donné de lire, Charles Richet remarque d'abord que, seul, parmi les animaux, l'homme transforme ses aliments par la cuisson : non pas qu'il prétende que la cuisson pervertisse tout, mais il remarque que, dans l'ordre de la nature, aucun aliment n'est jamais cuit. Il est donc possible que la cuisson fasse perdre à l'aliment quelques-unes de ses propriétés. Expérimentateur, M. Charles Richet a nourri, pendant 4 à 5 ans, une centaine de chiens tuberculisés : les uns, à la viande cuite, les autres, à la viande crue. Aucun de ceux-ci n'est mort. Aucun des premiers n'a survécu.

Or, l'élément nutritif de la viande est le jus de viande seul. L'auteur a obtenu, par un procédé industriel, un jus de viande desséché, dont il a pu étudier l'action sur des soldats tuberculeux de la Côte Saint-André. Seuls, les malades atteints de tuberculose positive ont été traités de cette façon. Le résultat a été aussi heureux que possible ; fixation d'azote, accroissement de force dynamométrique, augmentation du poids total.

Voilà donc un aliment réparateur au premier chef : que l'on ne nous fasse pas dire que c'est un « spécifique » de la tuberculose !

R. M.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1925.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
PARIS, 6, Rue de la Tacherie
R. C. Seine N° 53.319



LA Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

G. Prunier & Cº
(MAISON CHASSAING.)

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de

résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

R. C. Seine n° 53.319.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie et la mort du cardinal Mazarin,

Par M. le Dr Jules Sottas (*de Paris*).

Amicis præcipuè medicis.

I. — La maladie de la cinquantaine.

Dans les années de sa jeunesse, Jules Mazarin avait été un alerte et brillant cavalier, d'une activité intellectuelle et physique remarquable ; et cette période, pendant laquelle il joua successivement, en Italie, les rôles d'officier d'armée et de diplomate, fut couronnée par un éclatant succès diplomatique, enlevé à cheval dans la plaine de Casal, le 26 octobre 1630, qu'il s'interposa entre les armées française et espagnole, et prévint, par cette manœuvre surprenante et hardie, un combat déjà presque engagé. Cette action fut suivie, le lendemain, d'un traité qui arrangeait heureusement l'affaire embrouillée du duché de Mantoue. En récompense de son habileté, le pape Urbain VIII l'envoya bientôt à Avignon comme vice-légat, en 1634, puis comme nonce extraordinaire à Paris.

C'est pendant la première année de sa nonciature qu'il fut atteint de la première maladie dont fasse mention son biographe, l'avocat au parlement Antoine Aubery.

Il logeait alors à Ruel, chez le cardinal de Richelieu, et il éprouva, dans les mois de novembre et décembre 1635, une « fièvre continue », qui dura dix-huit jours (1). Il faut ensuite avancer d'un certain nombre d'années pour trouver une nouvelle affection morbide qui ait attiré l'attention publique.

Dans cet intervalle, Mazarin avait grandement avancé sa fortune. Distingué par Richelieu, qui lui avait ouvert les voies de sa succession en lui faisant donner, en 1641, le chapeau de cardinal, et l'avait ensuite formellement désigné comme le continuateur de son œuvre, Mazarin s'était maintenu dans ce poste éminent par son génie politique, grâce aussi et surtout à son union intime avec la

(1) Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin* ; Amsterdam, 1751, 4 vol. in-12, t. I, p. 107.

reine-mère, dont il avait su gagner le cœur et peut-être la main, certainement tout le reste.

C'est au milieu de cette faveur qu'au mois d'octobre 1644, il fut arrêté par une maladie qui, dit Aubery, fut « assez considérable et allarma non seulement la cour mais généralement la France (1). »

Mme de Motteville rapporte aussi que, sur la fin de l'été, la cour s'étant rendue à Fontainebleau, « le cardinal y fut malade d'une fièvre continue, qui donna de l'inquiétude à la reine et de la joie aux courtisans, qui aiment la nouveauté et la souhaitent (2). »

On escomptait la succession du cardinal-ministre, il faut donc que l'atteinte ait été assez sérieuse ; « mais il revint à la santé et les choses reprirent leur train ordinaire », c'est-à-dire la continuation et l'affermissement de la faveur éclantante de la reine, qui avait donné à son tendre ami un appartement au Palais-Royal au mois d'octobre 1643, quand elle abandonna le Louvre, cinq mois après la mort de Louis XIII, et qu'elle s'installa elle-même dans ce palais légué par Richelieu à la famille royale (3).

Aucune épreuve, comme le démontra la suite, ne put altérer l'indéfectible fidélité de la reine Anne ; auprès d'elle, chez elle, au Palais-Royal, au Louvre, à Saint-Germain, à Fontainebleau, à Compiègne et partout, le cardinal était le chef de famille, le parrain, réellement le père adoptif du jeune roi ; il était le maître de la maison, effectivement, et, si l'on peut dire, légalement, puisqu'il avait la charge de surintendant de la maison de la reine.

Les atteintes morbides, aiguës et passagères, que le Cardinal éprouva dans les années 1635 et 1644, et dont la première fut peut-être une *fièvre typhoïde*, ne semblent pas avoir altéré d'une facon notable sa santé habituelle ; il put fournir, dans les années suivantes, un travail énorme, et supporter gaillardement les plus rudes épreuves, morales et même physiques.

C'est fort lestement que, dans la nuit du 6 au 7 février 1651, il était monté à cheval pour sortir furtivement de Paris par la porte de Richelieu et prendre le chemin de l'exil par un long détour, car ce n'est que deux mois après, exactement le 6 avril, qu'il était rendu à Brühl, près de Cologne.

Les lettres qu'il écrivait à la reine (4), au cours de ce premier exil, le montrent comme un lutteur bien éloigné de l'abattement

---

(1) Aubery, *loc. cit.*, t. I, p. 375.

(2) *Mémoires de Mme de Motteville*, collection Petitot, 2e série, vol. 37, p. 120.

(3) Mazarin s'était d'ailleurs déjà ménagé une habitation particulière rue Neuve-des-Petits-Champs, dans l'hôtel du président Jacques Tuheuf, à l'angle de la rue Vivienne, hôtel qui englobait alors l'ancien hôtel Daret de Chivry, contigu et situé à l'angle de la rue Richelieu ; il y était complètement installé, quand il régularisa sa possession de tout l'ensemble par un contrat d'achat daté du 31 août 1649, pour 700.000 livres.

(4) Lettres publiées par Ravenel ; Paris, 1836 ; un vol. in-8°.

et de la résignation, répondant, par un jeu serré, aux intrigues dont il suit attentivement l'évolution.

Parfois, il témoigne de l'inquiétude ou se plaint de son dénuement, mais ce qui domine, c'est l'impatience de retrouver sa place auprès de *Séraphin* ou *les Anges* [la reine], et du *Confident* [le roi]

Ces lettres, farcies de pseudonymes, de chiffres et de signes conventionnels, rédigées intentionnellement en ce galimatias si naturel au génie du Cardinal, ne donnent aucunement l'impression d'un homme fatigué, usé ou de santé précaire. Cependant, dans une lettre du 20 juillet 1651, il accuse « un très fâcheux mal qu'il avoit eu, avec des douleurs si excessives qu'il en perdoit, en des intervalles, le jugement » ; et cet accident ramène sous sa plume le rappel d'un autre du même genre et de date récente, quand « *Conorit* [Mazarin], s'en allant à Lyon, dernièrement, eut une grande maladie à Nevers, de laquelle il crut mourir (1) ».

Nous serons bientôt éclairés sur la nature de ces crises si violentes, qui surprenaient brusquement Mazarin, notamment en voyage, mais qui ne l'empêchaient pas de reprendre sa vie active aussitôt après qu'était survenu l'apaisement.

Et, quand il rentre en France, à la tête de six mille hommes, portant l'écharpe verte qui était la couleur de sa maison, il écrit gaillardement à la reine : « Au reste, ce cardinal qui, entrant en France, devoit estre déchiré par les peuples, se porte fort bien et est comblé de félicités partout (2). »

Il rentrait pour apporter le secours de ses forces au roi, contraint de s'éloigner de Paris et retiré à Poitiers, où le Cardinal le rejoignit le 28 janvier 1652.

Le temps des épreuves n'était pas encore révolu. Le retour de Mazarin provoqua une recrudescence de l'agitation et de la guerre civile. Partageant la vie errante de la Cour, il est exposé, avec le roi, au plus grand péril à la journée de Bléneau, le 8 avril ; il a la douleur de voir mourir sous ses yeux son jeune neveu, Paul Mancini, blessé mortellement au combat de la Porte Saint-Antoine, le 2 juillet.

Puis, reconnaissant que sa présence est un obstacle insurmontable à l'entrée du roi dans Paris, il se résigne, au mois d'août, à une seconde retraite, qu'il prévoit devoir être bien courte cette fois.

Il se retire à Dinant, d'où il continue de diriger la politique d'Anne d'Autriche, puis à Bouillon, sur la frontière, tout prêt à reparaître, à la première occasion favorable.

La lassitude du peuple, la retraite de Condé, qui porte son épée à l'Espagne, lui ouvrent de nouveau la porte de la France. Il lève des troupes, passe la Meuse, rejoint l'armée du roi, et va assiéger Bar-le-Duc, dont le château se rend le 15 décembre.

(1) Ravenel, *Lettres du cardinal Mazarin à la reine*, etc., *op. cit.*, pp. 200 et 201.
(2) Lettre du 17 janvier 1652. (Ravenel, *loc. cit.*, p. 483.)

Le 3 février 1653, le roi sort de Paris, pour aller le recevoir au Bourget, et il le ramène au Louvre (1).

Le Cardinal reprend aussitôt le pouvoir. Quant à sa fortune personnelle, dont il ne séparait pas celle du roi, elle était en bonnes mains, depuis le mois de juin 1651 que Colbert en était devenu l'intendant. Elle fut promptement rétablie.

C'est Colbert qui réorganisa le gouvernement de Brouage livré à l'exploitation du Cardinal avec toutes les prérogatives d'une vice-royauté. A ce riche gouvernement, le Cardinal joignait la possession de ceux de l'Auvergne et de l'Alsace, la capitainerie de Vincennes, qui mettait à sa disposition une magnifique demeure.

L'hôtel Tubeuf, qu'il avait acquis à Paris, transformé par un uxe merveilleux, était devenu le Palais-Mazarin, où étaient rassemblés des meubles exquis, des tapisseries admirables, des statues, des tableaux de maîtres, des livres rares

Il comptait dans ses domaines le comté de Marle et Ham, la forêt de Saint-Gobain, le grand domaine de La Fère, le duché d'Auvergne, auquel il ajouta ensuite celui de Mayenne et ses dépendances, puis le duché de Nivernais.

Deux douzaines d'abbayes, des droits multiples, acquis sur les revenus du roi, l'hypothèque sans cesse renouvelée sur les finances par des avances de ses deniers, les fournitures de l'armée, dont il prenait la part qui lui convenait, la marine, dont il avait le « forfait », toutes ces richesses, et bien d'autres encore, formaient un fleuve débordant, que Colbert avait la charge de canaliser.

Mais toutes ces ressources, dans lesquelles les esprits superficiels ou malveillants ne voyaient qu'une fin convoitée, n'étaient pour Mazarin qu'un moyen d'assurer par lui-même, et sans le contrôle des brouillons et des maladroits, le succès de la grande entreprise qu'il poursuivait.

Débarrassé de tout souci à l'intérieur, après la réduction de Bordeaux et l'apaisement des dernières convulsions de la Fronde, il s'attache désormais à terminer la guerre avec l'Espagne, non seulement en regagnant le terrain perdu, mais en obligeant l'adversaire à subir la paix.

La tâche est lourde, Mazarin y applique toutes ses forces. Au travail du cabinet, à la surveillance constante de toutes les affaires de l'Etat, et dans le plus petit détail, il ajoute les fatigues de continuels déplacements. A chaque campagne, il se rend à l'armée avec le jeune roi, il prépare les opérations militaires avec les maréchaux, il en suit de près l'exécution, tantôt sur les routes de l'arrière pour activer les convois, tantôt aux camps devant les places assiégées.

(1) « Le roi a été au-devant du Mazarin et le Mazarin, à ce que disent les courtisans, ira au devant de la reine », écrit le malin Guy Patin (*Lettres de Guy Patin*, publiées par Reveillé-Parise. Paris, 1846, 3 vol. in-8°) : lettre à André Falconet, Paris, 4 février 1653 (t. III, p. 11).



Le Cardinal Mazarin.
(Collection du Dr Cabanès).

Au moment où il allait fournir ce rude effort, MAZARIN, alors âgé de cinquante et un ans, commençait à ressentir les atteintes d'un mal tenace, qu'il traitait d'abord assez légèrement.

Au mois d'octobre 1653, il écrivait à COLBERT (1) :

Je suis attaqué de la goutte depuis trois jours, qui m'a donné de grandes douleurs, mais j'espère d'en estre bientost quite.

Encore, avant la campagne de 1654, au mois de mars, il accusait des manifestations articulaires dont la nature est affirmée par un homme de l'art.

Le Mazarin, écrit GUY PATIN (2), a eu plusieurs attaques de goutte depuis huit jours, qui lui ont fait garder le lit.

Le 1er jour de juin suivant, alors qu'il accompagnait le roi à Reims, pour la cérémonie du sacre, il fut pris, à Meaux, d'une crise violente de *colique néphrétique*, avec vomissements, et cette fois le syndrome est pour nous bien reconnaissable, puisqu'il rendit une pierre.

C'est encore GUY PATIN, dans les lettres duquel on trouve tant de renseignements sur la maladie du Cardinal, qui signale cet accident, dont il attribue fort judicieusement l'explosion à l'excès de mouvement et aux secousses du carrosse *ex agitatione currus*, et il ajoute : « *creditur a peritis laborare calculo in vesicâ* (3) ».

Cette fois encore, comme à la suite des crises survenues trois et quatre ans auparavant, MAZARIN s'était promptement rétabli, puisque, quelques jours après, le 7 juin, il occupait une des premières places à la cérémonie du sacre du roi, et qu'il continua sa route pour aller assister au siège de Stenay, et suivre ensuite toutes les péripéties de la campagne en Picardie jusqu'à la fin de novembre.

Les années de 1655 et 1656 ne sont pas moins chargées. De novembre à mai, MAZARIN est à Paris ou à Vincennes, à Fontainebleau ou à Compiègne. Au mois de mai, il regagne la zone des armées, de la Lorraine à la Picardie, pour recommencer le cycle de ses pérégrinations jusqu à la fin de la campagne.

Mais déjà la fatigue se manifeste ; les attaques de goutte, encore relativement courtes, se répètent et commencent à altérer la résistance du malade. « Le cardinal Mazarin est fort pâle et défait, écrit GUY PATIN au mois de novembre 1655 (4). il se plaint d'avoir souvent la goutte. »

Au mois de mars 1657, « le cardinal n'est pas allé avec le roi à la chasse, *propter podagram detinetur in lectulo* (5) ».

GUY PATIN, qui n'éprouvait, à l'égard de la cour, du Cardinal et

(1) Lettre de Laon, 5 octobre 1653 (BIBL. NAT., Ms. *Baluze* 216, fol. 281).

(2) Lettre à Ch. Spon, Paris, 19 mars 1654 (édit. Reveillé-Parise, t. II, p. 120).

(3) Lettre à Ch. Spon, Paris, 9 juin 1654 (*loc. cit.*, II, 138).

(4) Lettre à Ch. Spon, Paris, 2 novembre 1655 (*loc. cit.*, II, 218).

(5) Lettre à Ch. Spon, Paris, 13 mars 1657 (*loc. cit.*, II, 288).

surtout des médecins de la cour, que des sentiments de haine et de mépris, suit attentivement les progrès de l'état de déchéance « du Mazarin » :

Le cardinal Mazarin est fort pâle, écrit-il (1), il blanchit fort et est fort sujet à la goutte et à la gravelle ; néantmoins il est encore jeune, il ne passe guère cinquante-cinq ans.

Mais l'énergique Cardinal n'est pas encore terrassé. Soutenu, soulevé par une grande pensée, il est prêt pour la campagne de 1657.

Le 7 mai, il part de Paris avec le roi, pour rejoindre, en Picardie, l'armée de Turenne, et il suit les opérations du siège de Cambrai.

Du 8 juin au 6 juillet, il séjourne dans son domaine de La Fère, qui lui servait de quartier général, placé au centre des opérations ; puis il se rend, avec le roi, à l'armée du maréchal de La Ferté, qui assiège Montmédy. Après la capitulation de la place, le 6 août, il retourne en Champagne, à la Fère et en Picardie ; puis il accompagne le roi en Lorraine, à Verdun, à Metz, où il est arrêté par « de grièves et rudes douleurs néphrétiques » (2), qui l'empêchent de suivre le roi à Nancy. A Colbert qui, inquiet, lui demande, par lettre, des nouvelles de sa santé, il répond, de Verdun, le 30 octobre :

Je me porte aussi bien que on le peut avec la pierre qui n'est pas encore sortie, dont je suis souvent attaqué des grandes douleurs (3).

Il ne rentre à Vincennes que le 10 novembre et, à Paris, quelques jours après, encore une fois éprouvé par un surmenage de plusieurs mois.

Mme de Motteville, mentionnant la course du roi en Lorraine, observe :

Le cardinal, qui l'accompagna sur les fins de cette campagne, se sentit de la *gravelle* ; et, quand il arriva à Paris, il n'était pas en bon état. La diminution de sa santé fit réveiller les cabales, et ceux qui pouvoient prétendre au ministère furent soupçonnés d'en voir l'affoiblissement avec beaucoup de joie (4).

Déjà, « la diminution » de la santé du cardinal commençait à devenir manifeste. Lui-même qui, dans ses lettres si nombreuses, ne parlait presque jamais de sa santé, ne tardera pas à s'arrêter à ce sujet, d'abord pour donner à ses intimes des nouvelles rassurantes, ensuite pour exhaler des plaintes, et crier enfin : « je n'en puis plus ».

(1) Lettre à A. Falconet, Paris, 26 mars 1657 (*loc. cit.*, III, 73).
(2) Lettre à Ch. Spon, Paris, 16 octobre 1657 (*loc. cit.*, II, 450).
(3) Bibl. Nat., Ms. *Baluze* 176, fol. 363.
(4) *Mémoires de Mme de Motteville*, collect. Petitot, 2e série, vol. 39, p. 418.

La campagne de 1658, pour laquelle on se préparait à déployer un puissant effort, commença de bonne heure.

Le 25 avril, Mazarin quitte Paris, avec le roi, pour rejoindre l'armée de Turenne aux frontières des Flandres. Son activité est débordante : il s'attache à tout, surveillant ou assurant lui-même les ravitaillements, pressant les convois de matériel ou de munitions, stimulant les intendants d'armée, ordonnant la distribution des levées, renforçant ses propres régiments, pressant Colbert de lui fournir des fonds, car dans cette phase, qu'il sent décisive, il puise largement dans ses réserves, quitte à se payer plus tard.

Son quartier général est à Calais, où lui arrivent immédiatement les nouvelles de la victoire des Dunes, le 14 juin, puis de la prise de Dunkerque, le 25 du même mois.

A peine s'est il éloigné de Calais qu'il y est aussitôt ramené par une grave maladie du roi, qui lui donne les plus vives inquiétudes (1).

Les conséquences de la fatigue et des émotions éprouvées par le cardinal ne manquèrent pas à se manifester ; et Colbert, qui connaissait à fond « le patron », le « conjurait », dans une lettre du 12 juillet (2), de prendre soin de sa santé, « estant impossible qu'elle ne se trouve notablement intéressée par tant de veilles et tant de fatigues ».

En effet, sur la fin de juillet, Mazarin, étant allé à Bergues, écrivait, le 29, à la reine :

> Je suis au lit avec un peu de goutte, mais j'espère que j'en seray bientôt quitte (3).

Deux jours plus tard, il est forcé d'avouer la violence de son mal :

> Il n'y a pas moyen de vous cacher davantage que je suis furieusement attaqué de la goutte .. Lorsque je seray en estat d'estre transporté à Calais, je m'y en iray (4)...

Rentré à Calais le 1er août, il continue d'informer la reine de l'état de sa santé ; « mais, écrit-il le 6 août, la fluxion qui m'est tombée sur l'espaule droite, m'empesche de vous escrire qu'avec douleur (5). »

(*A suivre.*)

(1) Après la prise de Dunkerque, on mit le siège devant Bergues, le 28 juin. Le roi s'y rendit et tomba malade et, la fièvre montant rapidement, on dut le transporter à Calais le 1er juillet ; la situation resta très tendue jusqu'au 8 juillet et ce n'est que le 22 que le roi put être évacué, couché, sur Compiègne, pour y passer la convalescence de sa fièvre typhoïde.

(2) Colbert à Mazarin, Paris, 12 juillet 1658 (P. Clément, *Lettres de Colbert*, t. I, p. 302).

(3) *Lettres de Mazarin*, publiées par Chéruel et le Vte d'Avenel, t. VIII, p. 541.

(4) Mazarin à la reine, Bergues, dernier juillet 1658 (*loc. cit.*, p. 544).

(5) Aff. Etr., *France* 279, fol. 25 vo.

Le Présent dans le Passé.

Le centenaire de Charcot.

Tout a été dit, ou presque, sur CHARCOT, au cours des cérémonies du centenaire de l'illustre savant. Voici, pourtant, une anecdote qu'aimait à raconter le regretté PAUL ARÈNE, qui avait eu la joie de visiter la Provence en compagnie du maître qu'on vient de fêter.

Nous passons la plume à l'auteur de la *Gueuse parfumée*, certain que nos lecteurs goûteront comme nous cette prose savoureuse ;

CHARCOT, le grand Charcot, comme on l'appelait justement, était, malgré son profil dantesque et les apparences bourrues dont il masquait un certain fond de timidité, le plus doux et le moins tyrannique des hommes. Une fois arraché, chose peu facile, à ses travaux, vous eussiez dit un écolier en vacances.

Il fallait alors le voir s'extasier devant un beau site, une ruine ! — « Mais, sacrebleu ! (je servais un peu de cicerone), mais sacrebleu ! s'écriait-il, arrivant aux Baux, vous vous f...ez de moi, Arène ! Ceci est vraiment d'une beauté invraisemblable ; il y a un Potemkin qui a dû poser le décor. »

Il fallait le voir, au théâtre d'Arles, assis sur un fût de colonne, en plein soleil, dessiner, car d'âme très artiste, il dessinait remarquablement, tout en s'entretenant, joyeux et bonhomme, avec l'invalide conservateur de ces débris, le figuier poussé sur le mur de la scène.

Et il fallait encore, dans quelque salle d'auberge, voûtée et blanche, — on fuyait volontiers les grands hôtels, — auberge modeste, mais où les chandeliers luisaient, mais où la nappe sentait bon, l'entendre, AUBANEL et MISTRAL présents, après une conversation hautement esthétique, fredonner, revenu aux jours de jeunesse, la chanson du « calonnier qui s'en allait à Nan... trres — ville fort importan. trre », ou blaguer, à la façon rabelaisienne, le bon docteur LEGENDRE, son vieux camarade, lequel faisait partie de la caravane, au sujet d'un bousier, insecte d'habitudes peu ragoûtantes, que ce dernier, entomologiste convaincu, promenait gravement de ville en ville dans une boîte, l'appelant « scarabée sacré ».

L'abbé Escombard (*qui faisait partie de la caravane*) n'arrêtait plus. Jetant à Charcot un regard vif et malicieux, sous ses épais sourcils en broussailles :

— En attendant, ajouta-t-il, je vais vous montrer quelque autre chose qui mérite votre attention. Car là-haut, tout à l'heure, comme je lisais mon bréviaire sur la terrasse à mâchicoulis qui fait le tour de la chapelle, et vous observant de loin, par discrétion, j'ai remarqué avec quel intérêt vous examiniez les moulages de mains et de pieds estropiés, suspendus là en *ex voto*. et j'ai compris que vous étiez homme de science.

Evidemment, le bon abbé, peut-être averti par des amis, avait percé l'incognito du docteur.

— Je veux vous montrer notre puits. Il s'ouvre au milieu de la nef. Il ne tarit jamais ; et, si près de la mer, si peu profond, deux mètres à peine ! l'eau en est douce. De plus, cette eau guérit la rage. Pas toujours,

Dieu ayant ses voies, mais elle guérit. Des centaines de malheureux viennent ici trouver leur soulagement chaque année.

Et tandis que, penchés sur la margelle, nous ramenions au bout d'une ficelle la cruchette vernissée qui sert à puiser l'eau, douce en effet ou presque douce, l'abbé Escombard, rapportant de la sacristie une brassée de vieux registres :

— Nous tenons nos affaires en règle. Voici la liste de l'arrivée des malades, voici celles des guérisons. Calculez, établissez les proportions, le compte est facile. Vous trouverez le même nombre, exactement le même nombre de guérisons que chez Pasteur.

Charcot souriait, et aussi l'abbé, d'accord au fond, chacun à son point de vue, sur la question des miracles. Je garderai longtemps le souvenir de ces deux sourires.

Saint-Simon et Mme de Staël.

Voici un trait peu connu, croyons-nous, du philosophe et réformateur SAINT-SIMON, dont on vient de célébrer le centenaire.

Un jour, celui qui se prétendait le descendant du mémorialiste et de CHARLEMAGNE, prenait la poste, débarquait à Coppet, arrivait tout crotté dans le salon de Mme de STAIL et disait à brûle-pourpoint à Corinne : « Madame, vous êtes la femme supérieure de notre siècle ; je suis sûr que de nous deux naîtrait un grand homme. Je veux vous épouser. »

Il épousa Mme de BAWR, sans que, dit celui dont nous tenons le propos (1), « sans qu'il en soit résulté un fils qui eût la capacité de devenir membre d'une classe de l'Intsitut, quand cela ne serait que la quatrième ».

Il n'est pas indifférent de rappeler, pour éclairer la psychologie du fondateur de la religion saint-simonienne, une tentative de suicide qui témoigne, au moins à une certaine époque de sa vie, d'une aberration d'esprit côtoyant les frontières de la folie.

Une recette originale de Camille Flammarion.

La mort, toute récente, de CAMILLE FLAMMARION, a permis d'évoquer quelques souvenirs se rapportant au célèbre astronome. Il en est un, cependant, que nous n'avons pas vu rapporter.

C. Flammarion s'était débarrassé d'une influenza rebelle d'une manière assez originale. En plein accès de fièvre, il voulut néanmoins faire une ascension en ballon ; ce bain d'air lui réussit parfaitement : il fut guéri incontinent de sa grippe et recommandait à tout venant la médication dont il s'était si bien trouvé.

Celle-ci n'était pas nouvelle, au surplus ; et nous avons, il y a bien longtemps, signalé, dans un article publié par le *Journal de médecine de Paris*, une thèse, soutenue à Montpellier par un élève de cette école de médecine et intitulée : *Tentamen medicum de aerostatum usu medicinæ applicando*, autrement dit : *Essai médical*

(1) J.-J. COULMANN, *Réminiscences*, t. I, 347. Paris, 1862.

sur l'usage des aérostats et leur application à la médecine. Plus hardi que C. Flammarion, notre jeune confrère recommandait d'aller en ballon et de rester dans l'air le plus longtemps possible, pour juguler non pas seulement la grippe, mais encore le rachitisme, l'hydropisie, le scorbut, le catalepsie et l'hystérie — rien que cela !

On envoie bien parfois les malades faire une cure d'air, pourquoi ne pas leur recommander une ascension en aéroplane ? C'est, peut-être, la thérapeutique de l'avenir.

Une lettre inédite de Camille Flammarion.

La mort de C. Flammarion a suscité, comme il fallait s'y attendre, l'envol de nombreuses anecdotes dont il fut le héros, notamment celle qu'un irrévérenieux baptisa : *la peau de la comtesse.*

Il s'agit, avons-nous à le rappeler, d'une relique macabre, dont il fut longuement parlé ici même, d'un morceau d'épiderme dont l'illustre astronome habilla un de ses livres, après l'avoir fait préalablement tanner.

Ayant demandé au possesseur de ce fragment anatomique ce qu'il y avait de vrai dans cette histoire, nous en reçûmes la lettre suivante, restée jusqu'à ce jour inédite, et qui rétablira la vérité sur ce point, matière à tant de bavardages.

Mon cher Docteur,

L'histoire a été très amplifiée. Je ne connais pas la personne dont le médecin m'a apporté le dos, destiné à une reliure. Il y a eu là exécution pieuse d'un vœu anonyme. Un certain nombre de journaux, en Amérique surtout, ont publié le portrait, le nom, la photographie du château de « la Comtesse », etc. Tout cela est de pure invention.

La reliure a été fort bien réussie par Engel, et cette peau est désormais inaltérable. J'ai dû, je m'en souviens, porter ce souvenir à un tanneur de la rue de la Reine-Blanche, et trois mois ont été nécessaires pour le travail. Une pareille idée est assurément bizarre. Cependant, en fait, ce fragment d'un beau corps est tout ce qui en reste aujourd'hui, et il peut durer des siècles et des siècles en parfait état de conservation respectueuse.

Le désir de l'inconnu était de voir relier dans cette peau mon dernier livre, paru à l'époque de sa mort. C'est l'édition in-8° des *Terres du Ciel*, de la librairie académique Didier, qui a eu cet honneur.

Votre lecteur et admirateur,

Flammarion.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE

PARIS, 6, Rue de la Tacherie

R. C. Seine N° 53.319

La Médecine des Praticiens

Du traitement de la constipation.

Chaque fois que le médecin se trouve en présence d'une affection courante, il tient à sa disposition un grand nombre de produits, d'efficacité variable, mais dont le but commun est de triompher de l'affection envisagée.

Parmi tous ces remèdes, lequel choisir ? et l'embarras se précise, lorsqu'il s'agit de lutter contre la constipation, maladie banale en soi, mais dont les conséquences peuvent être redoutables pour l'organisme et la santé générale.

La pharmacopée est, en effet, particulièrement riche en produits végétaux, minéraux, ou de synthèse, dont l'expérimentation a montré l'efficacité.

La recherche des causes déterminantes de l'affection, la connaissance de son retentissement sur l'organisme, l'étude des susceptibilités médicamenteuses propres à chacun de nous, facilitent le choix d'un remède. Et encore, faut il se préoccuper de ne pas recourir à certains produits qui risquent de provoquer à plus ou moins longue échéance, une irritation du tube digestif difficile à combattre.

Parmi les laxatifs dont l'action légère satisfait le malade et le médecin, il faut mettre en première place la *Poudre Laxative de Vichy*, du Docteur L. Souligoux.

Composée de principes végétaux et aromatiques d'une efficacité reconnue, elle excite, sans provoquer de coliques ni de diarrhée, les glandes et les muscles de l'intestin. Par le soufre qu'elle renferme dans un état spécial, la *Poudre Laxative de Vichy* donne des résultats signalés, dans le cas où les douleurs rhumatismales s'accompagnent de constipation.

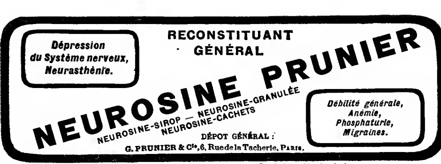
Prise à la dose d'une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau, le soir en se couchant, la *Poudre Laxative de Vichy* provoque le lendemain, au réveil, l'effet désiré.

L'agrément de son goût et la constance de son efficacité la font apprécier de tous.

Les mots de la « fin ».

Labiche eut, jusqu'au dernier soupir, l'esprit du comique qui ne rit pas quand il fait rire. Au dernier moment, le Dr*** lui dit : « Donnez-moi votre pouls. » — « Oui, lui répondit le moribond, mais vous me le rendrez. » Dr Monin.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.
R. C. Seine 55.319



Société Prunier et Cie. — R. C. Seine, N° 53.318.

DIOSÉINE
PRUNIER

Comprimés fluo-nitrités
toni-cardiaques.

DOSE HABITUELLE :
2 à 4 Comprimés par jour.

DIMINUTION de la TENSION ARTÉRIELLE
RÉGULARISATION de la CIRCULATION du SANG
Artériosclérose, Menstruation difficile
Troubles de la Ménopause.

G. PRUNIER & Cie, 6, Rue de la Tacherie, Paris
et toutes Pharmacies.

Société Prunier et Cie. — R. C. Seine, N° 53.318.

ANTI-RHUMATISMAL ÉNERGIQUE
NOVACÉTINE PRUNIER
TOUTES PHARMACIES
Société Prunier & Cie. — R. C. Seine N° 53.318



R. C. Seine 53.320

Informations de la « Chronique »

Comment porter son chapeau ?

Ne souriez pas : il n'est pas indifférent de savoir se coiffer, si l'on veut éviter les pires calamités.

Le mauvais port du chapeau entraîne, tout simplement, la cyphose, la scoliose, et autres déviations de la colonne vertébarle. La découverte est due à un lexicographe et philologue, M. Pierre Malvezin, qui en fait part et au ministère de l'instruction publique et à un certain nombre de médecins. Ceux-ci, tels que les docteurs Brindeau et Gabriel Rousseau ont félicité le novateur de son « esprit observateur » ; mais d'autres ont fait des réponses plus précises. Enregistrons, notamment, cette opinion du regretté Paul Delbet :

Les causes de déviation de la colonne vertébrale sont multiples et complexes : il est difficile de faire la part de chacune d'elles. Je crois cependant que votre remarque est juste et que le poids, même faible, d'un chapeau, peut faire osciller, dans un sens ou dans l'autre, la longue tige de nos vertèbres. Je souhaite, mon cher compatriote, que vous réussissiez à nous corriger et à faire de nous les émules des statues antiques.

Le docteur Henri Gillet dit de son côté :

Votre hypothèse paraît logique. Toute attitude prolongée, qu'elle soit bonne ou mauvaise, influe soit sur les yeux mêmes (cela dans le jeune âge, alors qu'ils sont encore malléables), soit sur les muscles et les tendons, que cette attitude raccourcit (cela à l'âge adulte). Par conséquent, vos cyphotiques (dos voûté) et vos scoliotiques (cou tordu) peuvent bien devoir leur déformation à un port de chapeau illogique.

Mais voici des témoignages de poids. Ecoutons le professeur Bouchard (ne pas oublier que cette enquête fut faite en 1911) :

Je crois très sérieusement que vous avez raison, et des souvenirs me confirment dans cette idée. Il y a, dans votre remarque, un document psychologique intéressant. C'est une grimace, un ridicule de l'esprit de se faire une mode pour soi-même. Il en résulte une grimace, un ridicule du corps... Je vous remercie, etc.

Ceux qui ont connu Berthelot savent qu'il marchait courbé ; ne serait-ce pas parce qu'il portait son chapeau en arrière, habitude qui avait pu lui venir de celle de rester coiffé en travaillant baissé, dans son laboratoire ou chez lui ?

Regardons autour de nous ; il ne sera pas difficile d'ajouter d'autres observations à celles recueillies par ce bon M. Malvezin.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR
Société Prunier et Cie. — R. C. Seine 53.319.

PETITS RENSEIGNEMENTS

5e Congrès International d'Histoire de la Médecine.

Il aura lieu à Genève du 20 au 25 juillet prochain, sous le patronage de la Société Médicale de cette ville. En voici le programme provisoire.

Séance d'ouverture du Congrès à l'aula de l'Université, le *lundi 20 juillet*, à 15 heures..

Discours du président du Congrès, du président de la Société médicale de Genève, du représentant du Conseil d'État de la République et canton de Genève, du recteur de l'Université de Genève, du délégué de la ville de Genève, du président de la Société internationale d'Histoire de la Médecine.

Conférence de M. Eugène Pittard, de l'Université de Genève, sur : *La préhistoire de la médecine ; les opérations médicales de l'âge de la pierre* (avec projections lumineuses).

A 20 h. 30, réception offerte, par le président du Congrès, à l'hôtel de Bergues, concert et souper.

Mardi 21 juillet. — Première séance à 9 h. précises. — Sir d'Arcy Power : *Albert von Haller and the Disputationes chirurgicæ selectæ* — M. A. Guisan : *Autour du mariage de Fabrice von Hilden.* — Prof. John D. Comrie : *Robert Whytt, a* XVIII *century neurologist.* — Prof. F.-M. Messerli : *Historique de la peste dans le canton de Vaud.* — M. C. G. Cumston : *Moïse Canadelle et son Petit traité de la peste.* — M. A. de Peyer : *Un médecin schaffousois du* XVIIe *siècle.* — Prof. Pierre Gautier : *Historique de la fièvre typhoïde chez l'enfant et la thèse de M Rilliet.* — Prof J. G. de Lint : *Une lettre de Tronchin et la Méthode suttonienne de l'inoculation.*

Deuxième séance à 14 h. 30 précises. — M. J. D. Rolleston : *Voltaire in Medicine.* — M. Reutter de Rosemont : *Historique des pharmacopées suisses.* — M. E. Wickersheimer : *Le goitre à Genève au Moyen âge.* — M. Paul Delaunay (Le Mans) : *Les médecins manceaux en Suisse, au* XVIe *siècle.* — M. H. Maillart : Sujet réservé. — M. Marcel Fosseyeux (Paris) : *Lavater et ses successeurs.*

20 h. 30. — Réception offerte par le Conseil administratif de la ville de Genève au palais Eynard.

Mercredi 22 juillet. — Première séance à 9 h. précises. — M. F. Crookshank : *A note on the History of Diagnosis in Medicine.* — M. Paul Legendre : *Contribution à l'histoire de la nomenclature ; quelques figures de nomenclateurs.* — M. J. W. S. Johnsson : *Une lettre de Girolamo Fracastore sur la poésie* (Bibliothèque royale de Copenhague). — Prof. P. Capparoni : *Ricerche storiche sull' insegnamento dell' anatomia nell' Ateneo romano.* — M E. Krumbhaar : *Medical litterature of the* XVII *century as exemplified in the Elzevier Press.* — C J. S. Thompson, M. B. E. : *Hygiene and public health in the early civilisations.* — Prof. Guiart : *La peste à Bourg et le culte de saint Nicolas de Tolentin.*

Deuxième séance à 14 h. précises. — Sir Frederick Smith : *The origin of veterinary art in England.* — Dubreuil-Chambardel (Tours) : *Les maisons d'asile sur les chemins de pèlerinage, aux* Xe, XIe *et* XIIe *siècles.* — M. Fosseyeux (Paris) : *Les infirmeries de couvents au moyen âge et sous l'ancien*

Régime. — M H. RENAUD (Rabat) : *Quelques récentes acquisitions sur l'histoire de la médecine arabe au Maroc.* — Prof. E. JEANSELME (Paris) : *De l'emploi des pratiques magiques, à travers les âges, pour guérir les maladies.*

De 16 à 19 h. — Garden party, offert par M. et Mme Frédéric RILLIET, dans leur propriété du Vengeron.

Jeudi 23 juillet. — Tour du Lac Léman. — Visite du château de Chillon et collation offerte par les médecins de la région de Montreux. — Banquet à Evian, offert par la Société des eaux d'Evian.

Vendredi 24 juillet. — Première séance à 9 h. précises. — Prof. E. JEANSELME (Paris : *Des notions d'anatomie chirurgicale contenues dans les lois germaniques, à l'époque de l'invasion des Barbares.* — Prof. G. BILANCIONI : *I rumori auriculari di Martin Lutero.* — M. V. TORKOMIAN : *Coup d'œil sur l'Histoire de la Médecine de l'Arméno-Cilicie.* — Prof. A. CORSONI : *Intorno ad una particularità dello conduttore di acqua dell' epoca romana.* — M. BUGIEL : *Les étudiants polonais à la Faculté de Médecine de Paris aux* XIIIe, XIVe *et* XVe *siècles.* — M. C. G. CUMSTON : *Un Congrès médical tenu à Rome en 1681 1682.*

Deuxième séance à 14 h. 30 précises. — M. BUGIEL : *Deux milieux médicaux : le médecin et son malade chez Hippocrate, ainsi que chez Galien et chez Rhazès.* — M. J. W. COURTNEY, Benjamin WATERHOUSE, M. D., American Pioneer.

N. B. — Sont inscrits pour des communications, dont les titres seront annoncés ultérieurement : M. R. O. MOON (Londres), M. Arnold CHAPLIN (Londres), M. RAY (Londres), M. SAMBON (Londres), M. TRICOT ROYER (Anvers), prof. L. MENETRIER (Paris), prof. LAIGNEL-LAVASTINE (Paris), prof. P. DELMAS (Montpellier), M. de METS (Anvers), prof. P. LECÈNE (Paris), M Van SCHEVENSTEEN (Anvers), M. J. VINCHON (Paris), prof. A. CASTIGLIONI (Trieste), M. Henri SEVILLA (Paris)

Vendredi 24 juillet, à 19 h. 30, banquet du Congrès à l'hôtel des Bergues.

Samedi 25 juillet, séance à 9 heures précises, suite de la lecture des communications. Clôture du Congrès.

L'impôt sur les célibataires... en Argentine.

Dans un des Etats de la République Argentine, l'âge légal pour se marier est fixé à 20 ans. Lorsqu'un homme arrive jusqu'à 30 ans sans avoir contracté mariage, il doit payer un impôt mensuel de 25 francs. Dans les cinq années qui suivent, l'impôt augmente du double Entre 35 et 50 ans, le célibataire paye chaque mois 100 francs ; de 50 à 75 ans, 130 francs. Après 75 ans, la redevance est abaissée à 50 francs par an, et l'heureux célibataire qui peut arriver à 80 ans n'a plus rien à payer.

Les veufs porteront le deuil 3 ans, après quoi ils devront se remarier. Celui qui, dans la même année, aura essuyé trois refus dûment constatés, sera exempt de l'impôt. (*Anjou médical.*)

Ce ne sont pas de pareilles prescriptions qui décideront les célibataires endurcis à s'embarrasser des nœuds du mariage. Chez nous, du moins, elles seraient inopérantes.

Echos de Partout

Un tribut à la mémoire de l'inventeur du laryngoscope. — On vient de poser, à Madrid, une plaque commémorative sur la maison où naquit, en 1805, Manuel Garcia, l'inventeur du laryngoscope. Une séance spéciale eut lieu, à cette occasion, à l'Académie de médecine, où l'éloge de Manuel Garcia fut présenté par un de ses parents, le docteur T. Garcia Tapia, qui le connut personnellement.

Manuel Garcia était le fils d'un chanteur célèbre et le frère de deux cantatrices, la Viardot et la Malibran. Après avoir pris part à la conquête d'Alger avec l'armée française, il vint à Paris, où il ouvrit une académie de chant avec son beau-père, professeur au Conservatoire. Garcia, passionné pour son art, voulut étudier à fond le mécanisme de l'émission de la voix ; il fit ses études d'anatomie et disséqua de nombreux larynx d'animaux et d'hommes, en compagnie du docteur Segond. Son ambition était d'arriver à observer le larynx chez le vivant. Un jour, en 1854, il eut l'idée d'aller chez Charrière lui demander s'il n'avait pas un petit miroir, pourvu d'un long manche, qu'il pût s'introduire dans la bouche. Charrière lui montra un miroir de dentiste, construit en 1851 pour une exposition qui avait eu lieu à Londres. Muni de ce miroir, qu'il s'introduisit sous la luette, Garcia se plaça en face d'une grande glace et chercha à apercevoir dans celle-ci l'image de sa glotte ; ne voyant rien, il eut l'idée de projeter, avec une glace à main, sur le miroir intra-buccal, un rayon de soleil qui pénétrait dans la pièce où il se trouvait et eut la chance d'y réussir : le laryngoscope était né.

(*L'Informateur médical*, d'après *la Clinique*.)

Duel scientifique. — Je ramasse sur les quais un recueil du trop fameux pamphlétaire Eugène Jacquot, dit de Mirecourt, contenant quelques numéros de ses *Portraits et silhouettes au XIX*e *siècle*. L'une de ces biographies, celle de Bismarck, écrite en 1869, est une des choses les plus pénibles qu'il soit possible de lire pour un Français. J'y trouve cependant quelques lignes à citer.

M. de Bismarck, étant ministre, fit porter un cartel au docteur Virchow, un de ses adversaires les plus passionnés à la Diète.

C'était juste au moment où la trichinose sévissait en Allemagne. Virchow, qui se livrait à de savantes recherches pour combattre le fléau, répondit aux témoins, en leur présentant deux magnifiques cervelas :

— Messieurs, j'ai le choix des armes, et voici la façon dont j'entends me battre. De ces deux saucisses l'une est complètement trichinée, l'autre est saine. Que Son Excellence me fasse l'honneur de déjeuner avec moi et de choisir celle qui lui conviendra. Je lui tiendrai tête en mangeant l'autre. Inutile de dire que le ministre déclina ce duel d'un nouveau genre et laissa Virchow en repos.

(*Moniteur médical.*)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

« *Tomber en chartre.* » — *Origine de cette expression.* — La *Chronique médicale*, organe d'études médico-littéraires, voudra bien recevoir cette question et la poser à ses érudits lecteurs : quelle est l'origine de l'expression « *tomber en chartre* » ? Cette expression du XVII[e] siècle a été appliquée à PASCAL, enfant.

Dr SIMONOT (*Belfort*).

Gustave Flaubert et le bromure. — Dans le *Journal des Goncourt* [31 mai 1886], A. DAUDET parle à son ami Edmond du vacillement que le bromure apporte à sa mémoire et affirme que la lutte de FLAUBERT avec les mots a dû venir de l'énorme masse de bromure absorbée par le célèbre romancier...

Que pensent de cette action « mnémoniphage » (*sit venia neologisto* !) nos confrères neurologues, fidèles à la médication bromurée ? Dr MONIN.

Une thèse à chercher. — Dans une lettre de DIDEROT (*Revue du dix-huitième siècle*, mai-décembre 1916, p. 120), l'encyclopédiste présente à son ami HUME un jeune Pensylvain, qui a juré de ne pas repasser les mers, sans avoir rendu son hommage au philosophe anglais. « Surtout, persuadez-lui, ajoute-t-il, de négliger son bel enthousiasme pour les progrès de la médecine. S'il vous présente sa dissertation inaugurale, vous y lirez que le jeune homme a fait des expériences dangereuses sur lui-même. Il ne faut pas se tuer pour apprendre à guérir les autres, d'autant plus que le bien qu'on se promet de leur faire est très incertain, et que le mal qu'on se fait à soi-même est très sûr. »

L'éditeur de cette correspondance prétend qu'il n'a pu trouver d'autres renseignements sur le docteur de Pensylvanie et sur sa thèse, ni en Angleterre ni aux Etats-Unis. Quelqu'un de nos collaborateurs sera-t-il plus heureux ? A. C.

Le Dr Richard, de Sarrelouis ; que sait-on de lui ? — Je désirerais avoir des détails sur un médecin de Sarrelouis, dont j'aurais besoin pour un petit travail privé. Il s'agit du docteur RICHARD, *François-Marie*, conseiller et médecin du roi à l'Hôpital militaire de Sarrelouis, subdélégué de l'intendant de Metz au département de ladite ville. Il exerça, sous LOUIS XV, à Sarrelouis, de 1761 à 1767 ; il fut doté pendant ce temps, par le roi, pour le récompenser, de différents territoires. Quels étaient ces territoires ? Qui les a hérités ? Son épouse était GEOFFROY, *Marie-Barbe* ; son fils unique, *Philippe-François*, lieutenant au régiment d'infanterie de Sarrebruck, est mort le 26 septembre 1756, à l'âge de 19 ans. Voilà tous les détails que j'ai pu réunir jusqu'à présent. Dr JACOBS (Strasbourg).

Réponses.

Les Enfants de minuit; le don de prophétie (XXX, 148 ; XXXI, 120 ; XXXII, 90). — J'avais préparé une longue lettre pour répondre aux intéressants articles de M. Gustave JUBLEAU et du Dr Edmond LARDY, à propos du don de prophétie et des enfants de minuit (*la Chronique Médicale*, 1er avril 1924, page 120 ; XXX, 148 ; XXXI, 120).

Mais je m'aperçois que ma réponse dépasse de beaucoup les limites d'une simple lettre Il faudrait, en effet, tout un volume pour traiter cette question peu facile à résoudre.

Je réponds d'abord à M. Jubleau : « Est-il possible, dans l'état actuel de la science officielle, d'expliquer le don de clairvoyance ou de prophétie que manifestent certains individus ? »

Je ne le crois pas. Car pour cela, il faut sortir des méthodes ordinaires, et la science n'admet pas le merveilleux.

Le prophète, qui est en même temps souvent un visionnaire, « éprouve comme la sensation d'un être étranger, parlant par notre propre bouche, presque malgré nous », dit M. Jubleau. Dans ce cas, l'explication serait facile : le don de prophétie serait du à l'intervention d'un être surnaturel. Mais nous ne savons rien à ce sujet. L'homme est il le dernier terme, c'est-à-dire le plus élevé de la série des êtres ? C'est ce que la science ne peut pas décider. Si ces êtres supérieurs existent, comme ils auraient une intelligence bien plus vaste que la nôtre, ce serait plutôt nous qui leur servirions de sujets d'expériences !

Tout ce que je puis faire, c'est de relater ici, à titre de documents, des prédictions qui me furent faites, et qui sont par conséquent authentiques.

J'ai cité la première dans mon ouvrage sur la *Force psychique* :

Il y a quelques années, je me rencontrai avec une personne qui connaît admirablement la cartomancie, sans en faire cependant un métier. Elle m'offrit de me faire un jeu, et comme elle insistait, j'acceptai quoique je fusse parfaitement incrédule. Elle employa le grand tarot égyptien de 78 cartes, selon la méthode d'Etteilla, et après m'avoir indiqué assez exactement ma vie passée, elle me dit : « Il viendra chez vous une dame grande, maigre Vous regarderez bien la couleur de ses cheveux. La première parole qu'elle vous dira au seuil de votre cabinet sera qu'elle a eu une frayeur. »

Or, trois jours après, effectivement, une dame grande, maigre, ayant les cheveux d'un blond particulier, vint me consulter. C'était une de mes anciennes clientes qui, sur le seuil même de mon cabinet, me dit : « J'ai eu une frayeur » ; mon mari a été attaqué à la Croix-Rousse, et il m'est sorti des boutons sur tout le corps ! »

Je connaissais assez cette dame pour pouvoir lui demander si elle n'avait pas été en relations avec la cartomancienne. Je vis à ses dénégations et à son étonnement qu'il n'en était rien.

Comme on pense, je retournai chez la cartomancienne, qui me

fit encore d'autres prédictions, dont très peu se réalisèrent. Son pouvoir prophétique me parut décroître très rapidement, du moins à mon égard. Cette dame avait le type des gitanes.

Vers 1901, alors que, jeune médecin, je venais de m'établir à Lyon, j'étais incertain si je pourrais y rester et m'y faire une clientèle. Je vis dans un journal une annonce d'un certain M. Oxus — ce devait être un pseudonyme — qui se faisait fort de prédire l'avenir sur le vu de la simple écriture du consultant. J'eus la curiosité — était-ce un pressentiment ? — de lui écrire ces seuls mots : « Resterai-je à Lyon ? », et je donnai une adresse poste restante, sans indiquer mon nom. M. Oxus me répondit quelques lignes où, après m'avoir retracé mon passé d'une façon générale, mais assez exacte, il ajouta : « Vous ne quitterez Lyon qu'après de longues années, et ce sera dans des circonstances terribles. »

Comme il était impossible alors de vérifier cette prédiction, je cessai de correspondre avec M. Oxus, qui se faisait également adresser les lettres poste restante, de sorte que je n'ai jamais su qui il était. Or, je restai à Lyon jusqu'au jour de la mobilisation en 1914, où je partis pour l'armée. On peut bien dire que ce fut dans des circonstances terribles !

A la gare de Perrache, le jour du départ, on parlait naturellement de la guerre. Un inconnu dit : « Nous serons vainqueurs, mais aurons-nous assez de munitions ? » Ce propos me frappa. On était loin alors de soupçonner la débauche de munitions qui se fit dans la suite et la pénurie de projectiles qui arrêta notre poursuite après la première bataille de la Marne. Les Allemands eux-mêmes, malgré leurs précautions habituelles à cet égard, furent pris au dépourvu.

Il est à remarquer que les prophéties abondent surtout au moment des guerres très importantes, lorsqu'on s'attend à de grands événements. La préoccupation générale crée un état d'esprit favorable aux prophéties. On les recherche, et dans le nombre, il peut y en avoir quelques-unes de justes.

La remarque de M. Jubleau au sujet du renversement des trônes, dans la prophétie qu'il a rapportée, est exacte. Je n'y insiste pas.

Tout ce que je puis dire au sujet de la durée de la guerre, c'est que je n'ai jamais cru qu'elle serait courte. Les historiens seuls peuvent faire des prédictions politiques raisonnées. Il serait à souhaiter qu'ils fussent plus nombreux dans les Parlements !

Relativement au moyen que j'ai indiqué, pour prédire au début d'une guerre quel sera le peuple vainqueur, M. Jubleau trouve cette règle terrible pour notre pays. Nullement, car elle ne s'applique qu'aux guerres qui sont désignées habituellement, dans les journaux du temps par exemple, par un mot composé. Lorsque l'issue doit être différente, on emploie un autre terme. Exemple : la guerre d'Italie, celle de Crimée, la Grande Guerre, ou la Guerre tout court ; et pour les petites guerres, dont l'issue ne saurait être

douteuse, on se sert du mot : expédition. Enfin, cette règle étant connue, permettrait d'éviter les guerres néfastes, à moins qu'on ne change leur dénomination, au lieu d'obéir à un enthousiasme irréfléchi. *Di omen avertant* !

En dernier lieu, M. Jubleau parle de la Prophétie des Papes, qui se réalise d'une façon remarquable. Il y a aussi certaines prophéties de Nostradamus qui sont bien singulières. Ainsi, à propos de notre époque, il dit qu'elle est celle du papier. J'imagine qu'il veut parler du papier-monnaie, et non pas de l'excès des paperasses administratives.

Le Dr Edmond Lardy nie absolument qu'il existe aucun pouvoir prophétique depuis la mort de Jésus-Christ. Cependant, l'histoire de Jeanne d'Arc prouve le contraire.

Le Dr Lardy fait remarquer qu'il y a d'innombrables prédictions ou pressentiments qui sont faux. C'est évident.

D'autre part, il est certain que l'art prophétique manque ordinairement de précision et qu'il est fort incomplet, que ses sentences sont trop souvent du charabia. Qui peut déchiffrer l'Apocalypse ?

J'ajouterai que cet art ne sert à peu près à rien, puisqu'on ne peut vérifier une prédiction que lorsqu'elle est accomplie. Cependant, on ne peut nier que les prophéties, vraies ou supposées, n'aient joué un rôle immense dans l'entraînement des foules. Elles ont groupé les volontés, donné une conviction, une persévérance qui, sans cela, auraient fait défaut. C'est, si l'on veut, un mirage, une hypothèse. Mais ce coup de sonde dans l'inconnu fournit une direction et pousse à agir conformément à la prédiction, surtout lorsqu'elle est favorable. Il faut tenir compte de cette tendance. Beaucoup de prophéties ne se sont accomplies qu'à cause de cela. Les Romains, par exemple, ont cru fermement que l'empire du monde leur était prédit par les livres sibyllins. Cette confiance a dû contribuer à soutenir leur fameuse constance.

Tu negere imperio populos Romane memento.

Quand Thompson a composé le *Rule Britannia*, il a prophétisé la prépondérance maritime de l'Angleterre, et il y a aidé.

Le Dr Lardy remarque, à propos du moyen de prévoir l'issue d'une guerre, que la guerre turco-grecque fait exception à la règle. Il est vrai que l'expression « gréco-turque » est plus euphonique et a été, autant que je me souviens, plus souvent employée dans les journaux de l'époque. Or, le Dr Lardy répond lui-même à cette objection, en montrant que cette guerre mérite à peine ce nom. Il en est de même de la guerre italo-turque, qui fut très courte et ne fit pas beaucoup de victimes. Elle me valut alors des critiques de la part de journalistes italiens, peu satisfaits de ma règle. J'ai déjà dit que cette règle ne s'applique pas aux conflits secondaires.

Les Anciens, dont certaine science mériterait d'être étudiée, connaissaient cette vertu des mots. Aussi disaient-ils : Εὐφημεῖτε

(prononcez des paroles de bon augure), au début des cérémonies religieuses.

Relativement au nombre des trônes renversés, même remarque que pour M. Jubleau.

Le Dr Lardy montre qu'il y a ce que j'appellerai des antiprophéties, ou des prophéties négatives, qui semblent prouver une faculté contraire, un don d'incrédulité. On comprend dès lors qu'il y ait des croyants et des sceptiques, les uns ayant vu et les autres n'ayant pas vu, et tous pouvant être sincères.

On peut en dire autant du spiritisme, auquel fait allusion le Dr Lardy. Il explique ces phénomènes par une suggestion collective. Dans ce cas, l'assemblée serait composée de parfaits imbéciles, et c'est tout aussi étonnant. Le fait que la flamme des bougies est restée droite dans l'expérience qu'il cite ne prouve pas que la table elle-même sur laquelle elles étaient posées ne se soit déplacée. Si les bougies avaient suivi le mouvement, elles se seraient éteintes, ou auraient pu mettre le feu à l'appartement. En fait de choses miraculeuses, il ne faut pas s'arrêter à de si petites objections. Il ne s'agit rien moins que d'une dissociation temporaire de matière, d'un éclatement d'atomes, auquel nous habitue la toute récente physique. Tout est relatif, on ne s'étonne plus de rien depuis les théories d'Einstein !

Je ne suis pas cependant spirite, attendu que je n'ai jamais pu voir de phénomènes de ce genre, malgré ma bonne volonté et celle de quelques-uns de mes confrères, qui avaient fondé, avant la guerre, un cercle dont je faisais partie et où nous avons voulu, deux ans durant, étudier ces phénomènes. Or, nous ne sommes arrivés à aucun résultat : les médiums que nous avons pu rassembler ont été lamentables. Il est vrai que ceux du genre de Home, d'Eusapia Paladino, sont extrêmement rares, et qu'ils sont accaparés par les savants et les têtes couronnées. Car, quelqu'un qui fait apparaître les esprits ne passe pas longtemps inaperçu et est tout de suite célèbre.

Il en est de même des prédictions qui se réalisent.

Le Dr Lardy croit cependant à la télépathie, à la lecture de pensées et à la transmission du courant nerveux, faits qui ne sont pas moins étonnants. Or, j'ai trouvé le moyen de mettre en évidence ce courant nerveux, d'une façon très simple et qui permet à tout le monde d'en étudier les lois.

Les prophéties doivent être examinées avec méthode, sans négliger celles qui ont un point de départ religieux et qui sont les plus importantes. On sait combien l'Eglise catholique est scrupuleuse dans ces enquêtes.

En résumé, au point de vue de l'explication de ces faits, il y a :

1° Ceux qui ne peuvent être attribués qu'à un pouvoir surhumain ou à un don spécial, comme celui des *enfants de minuit* qui, d'après l'astrologie, sont prédisposés à avoir cette qualité. Elle n'est

pas plus étrange que celle des calculateurs exceptionnels, tels qu'INAUDI. Ou peut-être les *enfants de minuit* n'exercent-ils leur don, que parce qu'ils passent précisément pour en être pourvus ?

2° Il y a les prophéties qui peuvent s'expliquer par la télépathie, la transmission de pensée ou la lecture de pensée ;

3° Celles qui se sont réalisées parce qu'on s'y attendait et qu'on a agi en conséquence ;

4° Celles qui résultent de lois encore inconnues, mais qu'on peut arriver à découvrir par l'étude du subconscient, par exemple ;

5° Celles qui se sont trouvées vraies par suite de simples coïncidences ;

6° Celles qui peuvent être le résultat d'un raisonnement plus subtil que d'ordinaire.

De toutes façons, les prophéties ne dévoilent jamais qu'une très petite partie de l'avenir.

Dr BONNAYMÉ (*Lyon*).

— M. le Dr LARDY a bien voulu (*Chronique* d'avril) répondre à ma question sur les *enfants de minuit*. Malheureusement, il s'est, lui aussi, tenu en dehors de cette question.

Dans les faits que j'ai cités, il ne s'agit pas du tout de l'heure et du genre de notre mort, ni de la crainte de la mort *quand on y est exposé* ; c'est même tout le contraire, puisque c'est précisément lors de l'entrée en guerre de l'Italie que nous pouvions raisonnablement espérer une prompte solution. et que « le mobilisé » dont je parle, allant contre tout espoir, contre toute apparence, déclara : « Nous en avons encore pour 3 ans. »

D'autre part, M. le Dr Lardy, invoquant la télépathie, tombe sans s'en douter dans ce travers, si commun à notre époque, et qui consiste à remplacer l'explication d'un phénomène par l'appellation donnée à ce phénomène. Bien avant moi, l'on a fait remarquer que nous ne sommes jamais à court d'explications (?), et que la plupart du temps celles-ci consistent à donner simplement un nom aux choses. Tout récemment encore, le *Matin* et le *Monde Médical* faisaient cette remarque, comme je l'ai souvent faite moi-même dans mes conférences ou dans mes articles.

Ainsi, le phénomène de la clairvoyance a reçu le nom de *télépathie*, et désormais chacun se déclare satisfait ; en présence d'un cas de clairvoyance dans le temps ou dans l'espace, un brave homme vous dit sans sourciller : « Eh ! c'est de la télépathie, c'est très connu ! »

Le malheur est qu'après cela nous ne sommes pas plus avancés. Si bon nombre de ceux qui se contentent si facilement du mot *télépathie* étaient invités à exposer ce qui se cache sous ce mot, ils reculeraient devant les conséquences ! Et c'est si vrai que le Dr GRASSET, dans son livre fameux *L'Occultisme d'hier et d'aujourd'hui*, classe

précisément la télépathie parmi les phénomènes les moins établis, et dont l'explication scientifique est encore fort lointaine.

Si bien qu'expliquer un phénomène mystérieux par la télépathie, c'est expliquer la chose par elle-même, le mystère par le mystère... du moins quand on n'admet que la science officielle.

Et ainsi se vérifie une fois de plus cette donnée, d'observation banale : la portée d'un mot dépend du sens donné à ce mot par celui qui l'emploie.

Mais il y a mieux encore, et le voici. Admettons que le Dr Lardy emploie le mot *télépathie* dans son seul et unique sens — celui que lui donnent les occultistes — une nouvelle question se pose, et elle n'est pas de minime intérêt : Comment expliquer télépathiquement qu'en 1915 un soldat ait pu dire et écrire : « La guerre ne finira qu'en 1918 ? »

G. Jubleau, publiciste, *Nice.*

— Dans un article de Frédéric Masson, sur les *Salons politiques en France*, paru dans la *Revue hebdomadaire*, il est parlé de Daniel Stern, qui « fut, selon sa propre expression, un de ces *enfants de minuit*, nés à minuit, qu'une superstition en Allemagne représente plus familiers que d'autres avec les esprits, plus hantés par les songes et les apparitions ; elle-même admettait la présence invisible, le secours d'un bon génie dans certains moments décisifs de sa vie ».

L. R.

La vie aventureuse d'un médecin à la cour de Russie (XXXII, 44). — Dans la *Chronique médicale* du 1er février, l'auteur de « La Vie aventureuse d'un médecin à la cour de Russie » conclut son article par ces mots : « L'impératrice, qui lui devait tout, fit peu pour sa fortune. »

Or, dans ses *Impressions de voyage en Russie*, Alexandre Dumas relate que Lestocq, après la Révolution de 1741, reçut une pension annuelle de 7.000 roubles (à ce moment, cette monnaie n'était pas dépréciée, puisque le rouble valait 4 francs). En outre, il fut nommé comte, conseiller intime de l'impératrice, dont il resta le 1er médecin. Enfin, il fut gratifié du portrait d'Elisabeth, encadré dans une garniture de diamants, qui valait 80.000 francs.

Ce n'était pas mal pour le fils d'un ancien barbier, qui entra d'abord comme modeste chirurgien dans la maison de la princesse Elisabeth et qui dut sa fortune à son audace, ainsi qu'au coup de bistouri dont il creva la caisse d'un tambour.

La biographie d'Hermann Lestocq a inspiré à Scribe un opéra-comique qui obtint un certain succès. Ses intrigues firent l'objet des dépêches des ambassadeurs qui étaient alors à la cour de Russie, dont M. de Chétardie, ministre de France.

En somme, ELISABETH ne fut pas trop ingrate. LESTOCQ joua le rôle d'un favori dans un empire où les mœurs n'étaient pas des plus inoffensives... car, déjà à cette époque, y sévissaient le knout, les déportations en Sibérie, la décapitation, la pendaison et l'empalement.

Dr LÈRE (*Saint-Etienne*).

Quelle était la nature de l'épidémie décrite par Lucrèce ? (XXXI ; XXXII, 91). — Je lis dans la *Chronique Médicale*, à la page 91 du nº 3 de cette année, la réponse du Dr G. KAUFFMANN, au sujet de « l'épidémie relatée au VIe livre du *De natura Rerum*, de LUCRÈCE. » Je me permettrai d'ajouter ceci :

1º L'épidémie n'est pas une peste d'Athènes, c'est une maladie infectieuse, qui a pris naissance *en Egypte*, et qui s'est ensuite étendue en Attique :

Hæc ratio quondam morborum et mortifer æstus
Finibus Cecropiis funestos reddidit agros
Vastavit vias, exhausit civibus urbem.
Viam penitus veniens ÆGYPTI ;

2º Cette maladie qui, d'après le poète latin, se traduit par la fièvre, des hémorragies cutanées, nasales, etc., une coloration jaune de la salive, une teinte rougeâtre de la peau, avec contagion aux hommes et aux animaux, ne ressemble-t-elle pas singulièrement à la jaunisse infectieuse, toujours endémique (VALASSOPOULO) dans le nord de l'Egypte, et qui a tant d'analogie avec la *spirochétose ictéro-hémorragique* ?

Dr GELMA (*Strasbourg*).

Contre-petteries (XXXII, 41). — En 1898, j'assistais, à Bordeaux, à une conférence de Ferdinand BRUNETIÈRE. A l'ouverture de la séance, le président du comité organisateur voulut présenter au public le conférencier. Et il nous présenta, en effet, M. F. Brunetière, membre *de la Comédie française* !

La salle, fort nombreuse, fut secouée d'un rire homérique, auquel prit part l'illustre critique, transféré ainsi du palais Mazarin à la maison de Molière. L'hilarité était d'autant plus grande, que l'orateur, ne s'étant pas aperçu de son lapsus, restait stupéfait. Il fallut qu'un de ses voisins le prévînt, pour qu'il rétablît sa phrase : « M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française. »

Les contre-petteries sont nombreuses dans RABELAIS, comme celle où il parle d'une femme « folle à la messe — et molle à la fesse ».

Dr G. RICHAUD (Bulgnéville, *Vosges*).

Chronique Bibliographique

Dr Paul Richer. — **Nouvelle Anatomie artistique**, t. IV. — Le Nu dans l'Art : Egypte, Chaldée, Assyrie. Plon, Paris.

Nul n'ignore plus, à cette heure, que c'est M. Paul Richer, un des premiers, qui a fait de la critique scientifique appliquée aux œuvres d'art. Sans doute, Charcot et Dechambre ont été des précurseurs en cette matière ; mais Paul Richer, et avec lui son élève Meige, ont systématisé la méthode qui leur appartient en propre, et cela on ne saurait trop le proclamer, car c'est la vérité même.

Dans ce nouveau livre, M. P. Richer, délaissant pour un moment la pathologie, ne franchit pas les frontières du domaine physiologique : au lieu de considérer les malades et les difformes, il s'adresse aux formes normales, et il étudie, plus particulièrement, *le Nu dans l'art ;* pour cette fois, il s'en tient à l'art égyptien, l'art chaldéen et l'art assyrien. Ce sera, ensuite, le tour de l'art chrétien, puis de l'art médiéval, enfin de l'art de la Renaissance et de celui des temps modernes. Un pareil ouvrage ne s'analyse pas, il faut l'avoir sur les tablettes de sa bibliothèque, à portée de la main, pour le consulter à l'occasion.

Ce qu'il convient de louer, préalablement à toute exégèse, c'est le luxe d'illustrations qui accompagnent le texte et l'éclairent. Ce sont, pour la plupart, des dessins faits par l'auteur lui-même, des croquis exécutés, au cours de ses recherches. d'après les œuvres elles-mêmes, croquis témoignant du grand talent de l'artiste qu'est M. Paul Richer, qui réalise, en sa haute personnalité, un dualisme dont bien peu des nôtres offrent l'exemple.

Dr Maurice de Fleury. — **L'angoisse humaine**. *Les Éditions de France*, 20, avenue Rapp, Paris.

Ce qui nous a plu dans ce livre de notre très distingué confrère et ami, M. de Fleury, ce ne sont pas seulement les doctrines qu'il émet ou confirme, c'est l'admirable parure dont ses idées sont revêtues. Quel style d'une élégance pure et d'une forme châtiée ! Ceci est proprement d'un grand écrivain, plutôt que d'un médecin ; mais, avec un psychiatre aussi averti que de Fleury, la médecine ne saurait perdre ses droits ; le rôle de notre art est, certes, magnifié, mais nullement exagéré. Il est certain que tout psychologue digne de ce nom doit avoir de sérieuses et solides connaissances médicales, ou il n'est que métaphysicien.

Signalons, au fil des pages, une légère erreur : ce n'est pas de Larrey que Napoléon tenait le poison dont il fit usage dans sa tentative de suicide à Fontainebleau, mais d'Yvan ; nous avons conté tout au long l'épisode dans notre livre : *Au chevet de l'Empereur.*

Relevons cette curieuse révélation dans l'ouvrage dont nous nous excusons, faute de place, de faire une si brève analyse : Victor Hugo traversa, après la mort d'un de ses fils, une période de mélancolie stuporeuse. « Il est possible et vraisemblable, écrit M. de Fleury, que, vers la trentième année, le poète ait connu le premier effleurement de la mélancolie anxieuse. » Et empruntons encore à l'auteur ces phrases, qui nous serviront très opportunément de conclusion : « La moderne psychologie n'est pas uniquement curiosité pour l'esprit ; aux mains des médecins, elle aboutira, tôt ou tard, à une hygiène préventive et à une thérapeutique, à une morale pratique, à cette médecine de l'esprit qui fut le rêve du grand Descartes, et que nous commençons à instaurer. »

Dr Dabout. — **Petit Dictionnaire de médecine** : termes médicaux, expressions techniques. Paris, J.-B. Baillière, 1924.

La science médicale est en évolution continuelle ; chaque jour on invente des néologismes, dont il est nécessaire à l'étudiant comme au praticien de connaître le sens exact : c'est à quoi vise le *Petit Dictionnaire de médecine* du Dr Dabout, œuvre d'un latiniste et d'un helléniste des plus avertis, qui a fait là un travail des plus utiles et consciencieux, et qui restera.

Docteur F. Buret — **Le champignon : poison ou aliment. Eléments de mycologie.** Paris, Vigot frères.

Il nous manquait un bon ouvrage de vulgarisation pour la mycologie. Le Dr F. Buret a pourvu à cette lacune. Désormais, l'amateur, le médecin, aussi bien des villes que de la campagne, le pharmacien, et même le vétérinaire chargé de l'inspection des champignons, auront en main un guide sûr, qui leur permettra de savoir distinguer l'aliment du poison, et quand celui-ci aura fait son œuvre, de le combattre avec des moyens appropriés.

Formulaire Astier 1925. — Librairie du *Monde médical* et Vigot frères, Paris.

Cette 3e édition, « entièrement revue, complétée et mise à jour », obtiendra certainement un succès au moins égal à celles qui l'ont précédée.

Ce petit volume a la prétention, justifiée d'ailleurs, de contenir « l'ensemble des connaissances thérapeutiques indispensables à la pratique journalière ».

De nombreuses modifications, et même suppressions, en font un ouvrage entièrement nouveau, qui est comme une mise au point, une Somme, comme on disait au moyen âge, que tout médecin doit porter sur soi, pour parer à la mémoire défaillante, et prendre une décision rapide ; il remplace avantageusement toute une bibliothèque.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

W. E. Deeks, M. A. M. D. — *A brief Review of the digestive functions*, etc. Berton, Massachusetts. — Dr E. Ozenne. — *Hygiène prophylactique des hémorroïdaires*. Masson et Cie, 1923. — M. C. Poinsot. - *La flamme de Chateaubriand*. La Pensée française, 37, rue Falguière, Paris. — Dr P. Modinos. — *Un nouveau traitement du typhus exanthématique* (Extrait de *Paris médical*, mai 1923). — Dr Vaucaire. — *Le Corps humain* Hachette, Paris. — Comte de Fels. — *Aurons-nous une Révolution ?* Payot, Paris. — Paul Mallet. — *L'infortune du poète Gilbert*. Paris, Froment et Le Squerne, 1923. — Dr Louis Camous. — *En zigzag dans la Médecine*. Miraton, Châtel-Guyon, 1923. — B. Lyonnet. — *A propos du traitement médicamenteux des tuberculeux ; la propagande médicale française à l'étranger*. Association Typographique, Lyon, 1923. Robert de La Vaissière. — *Anthologie poétique du XXe siècle*, 2 vol. Paris, éditions G. Crès et Cie. — Suzanne Thizy. — *Saint-Simon, clinicien*. Paris, Le François, 1923. — Ch Fiessinger. — *Les pronostics du praticien en clientèle*. Paris, Maloine, 1923. — G. Maurevert. — *Fisc et Blason*, ou l'impôt sur la vanité. Paris, J. Ferenczi et fils, 1923. — Robert de Machiels, *Les aventures singulières de Nicolas Jonquille*. Paris, Librairie Fayard. — Dr L. Porcheron. — *Guide pratique aux villes d'eaux, stations climatiques, plages marines françaises*. Paris, Maloine et fils. — Dr Marthe Bertheaume et Myriam Thélen. — *Le Docteur Odile*. Paris, Plon. — Leçon d'ouverture de M. le Pr Albert Richaud (10 mars 1923). (Ext. de *la Presse médicale*, du 31 mars 1923). — Dr G. Von Doosrlaer. — *Notes sur un incunable médical et son auteur*. (Ext. des *Annales d'archéologie médicale*, 1923). — Pr Van Duyse. — *Curiosités paramédicales de l'histoire des pierres précieuses*. Extrait des *Annales d'archéologie médicale*. — Dr Cattier. — *Des bébés, s'il vous plaît !* Illustré par Carlègle. Paris, Plon. — Paul Prist. - *Le Char ailé*. Editions Kemplen, Paris. — Dot. Vincenzo Casoli. — *Gli statuti del Collegio dei Medici della Città di Modena riformati da Giovanni Grillenzoni, Medico Modenese* (1501-1551). (Estratto della *Rivista di Storia Critica delle Scienze Mediche e Naturali*, anno II e III, 1911-1912). — O. Hesnard. — *Les Partis politiques en Allemagne*. Paris, Editions G. Crès et Cie. — Ern. Jovy. — *Le médecin Antoine Menjot; Notes péripascaliennes ;* Vitry-le-François, 1914. — Ernest Jovy. — *Pascal n'a pas inventé le haquet*. Paris, Ed. Champion. 1923. — Marquis de Noailles. — *Le comte Molé* (1781-1855) ; sa vie, ses Mémoires, t. IIe ; Paris, Ed. Champion, 1923. — Dr Jean-Marie Le Goff, — *Le Professeur Francis G. Benedict*. Librairie et imprimerie Monnoyer, 12, place des Jacobins, Le Mans, 1923. — Dr A. Charlier et H. De la Tour. — *Le radio-diagnostic des affections des dents et*

des maxillaires. L'Association française, Bordeaux, 1923. — Paul Haury. — *La Vie ou la Mort de la France, Natalité*. Paris, Alliance Nationale, 10, rue Vivienne, 1 franc. — Pierre Mauriac. — *Le Bordelais Pierre Desault*. Imprimeries Gounouilhou, 9-11, rue Guiraude, Bordeaux, 1923. — Jovy (Ernest). — *Le Testament d'un médecin connu et apprécié de Pascal, Antoine Menjot*. Librairie ancienne Honoré Champion, Edouard Champion, Paris, 1922. — Jaume (Jean). — *Traité de la Peste*, composé en 1376. Imprimerie Firmin et Montane, 3, rue Ferdinand Fabre, Paris, 1923. — Dupuy de Frenelle, *La Transfusion sanguine*. Editions du *Livre de France*, 42, Boulevard Port-Royal. Paris, 1923, 6 francs. — Lacambre (Dr J.-H). — *L'instabilité mentale à travers la vie et l'œuvre littéraires de Jean-Arthur Rimbaud*. La Source, G. Neveu et Cie, 21, rue Vieille-Monnaie, Lyon, 1923. — Le Fur (Dr René). — *Greffe osseuse du radius*. Extrait de *Paris-Chirurgical*, avril-mai 1921. — *De la Diathermie en urologie*. Gaston Doin, éditeur. Paris, 1922. — *Vaccinothérapie et sérothérapie dans la Blennorrhagie et ses complications*. Extrait de *La Clinique*, 18, rue de Grenelle, Paris, mai 1923. — Péchenart (Dr Pol). — *Contribution à l'étude de la Chirurgie au XVIIIe siècle*. Imprimerie alsacienne, Strasbourg, 1922. — Thérive (André). — *Le français, langue morte* ? Librairie Plon-Nourrit et Cie. Paris, 1923, 7 fr. 50. — Bordeaux (Henry). — *Amours du temps passé*. Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, Paris, 1923, 7 francs. — Chapotin (Dr Albert). — *Les Défaitistes de l'Amour*. Les Livres pour tous. Paris, 10 francs. — Mallet (Raymond). — *Dévastations*. Les éditions G. Crès et Cie. Paris, 1923, 3 francs. — Lorion (Dr L.). — *Criminalité et médecine judiciaire en Cochinchine*. A Storck, imprimeur-Editeur. Paris, 1887. — Laennec (René-Théophile-Hyacinthe). — *Propositions sur la Doctrine d'Hippocrate, relativement à la médecine pratique*. Imprimerie de Didot jeune, Paris, rue des Maçons-Sorbonne, no 406, 1804. — Bulit (Roger). — *Gourdon. Les Origines, les Seigneurs, les Consuls et la Communauté*. Imprimerie Saint-Michel, 74, rue des Récollets. Toulouse, 1923. — Garnal (Paul). — *Pétition du Syndicat des Pharmaciens du Lot*. Cahors, 30 septembre 1923. — Médecin-inspecteur Général Lasnet. — *Les œuvres françaises de médecine sociale en Rhénanie*. Mayence, 1er juin 1923.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1925.

La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée **Phosphatine Falières**, *aliment inimitable.*

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier
Neurosine Prunier
Comprimés Vichy-Etat
Dioséine Prunier
Glyco-phénique Déclat
Novacétine Prunier
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

CHASSAING, LE COQ & Cie.

(ANCIENNE Mon CHASSAING-PRUNIER.)

VIN
DE
CHASSAING
BI-DIGESTIF
CONTRE LES
AFFECTIONS
des **VOIES DIGESTIVES**
la **PERTE** de l'**APPÉTIT**
et des **FORCES**
1 ou 2 verres à liqueur après les repas.
PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Ph^cies*

R C. Seine N° 53.319

COQUELUCHE - TOUX NERVEUSE
SIROP COCLYSE
NE CONTIENT NI NARCOTIQUE, NI TOXIQUE

R.C. Seine, N° 53.319

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie et la mort du cardinal Mazarin,

par M. le Dr Jules SOTTAS (*de Paris*).

(*Suite.*)

I. — LA MALADIE DE LA CINQUANTAINE.

Le cardinal voudrait bien se soustraire aux tourments de la vie active et retrouver sa place auprès de la reine ; il songe, mélancoliquement, au soulagement que l'on a dans la maladie, « quand on reçoit certaines visites de fois à autres le soir » ; mais le devoir le retient à Calais, où, sans sa présence, « il seroit impossible qu'on eust rien résolu ».

Il attend donc la fin du siège de Gravelines et, cette place s'étant rendue le 30 août, il se met en route deux jours après.

Pendant la maladie du roi, Mazarin avait vu, auprès de celui-ci, les médecins VALLOT, ESPRIT et YSELIN, puis DAQUIN et GUÉNAUT, que l'on avait appelés de Paris. VALLOT avait ensuite suivi le roi à Compiègne et MAZARIN avait gardé, auprès de lui, DAQUIN (1), dont il écoutait les conseils, et qu'il détachait souvent auprès des officiers blessés.

Il recevait aussi les avis de personnes étrangères à la médecine et sans doute eut-il lieu de se repentir de les avoir suivis, car voici ce qu'il écrivait au duc de ROQUELAURE (2) :

Monsieur, — Je suis fort persuadé que les remèdes dont vous vous servez ne sont pas bons pour guérir la goutte et, quand je retomberay dans ce mal, j'auray recours à une autre médecine...

(1) Louis-Henri d'Aquin ou Daquin, né en 1600 à Avignon, fils de Rabbi Mardochée, rabbin à Avignon, d'où il fut chassé avec ses coreligionnaires et se retira dans le royaume de Naples, où il se convertit au catholicisme en 1610, à *Aquino*, et prit le nom de Philippe d'Aquin. Louis-Henri, médecin spagirique (chimiste), fut attaché au service de Marie de Médicis, qu'il suivit dans son exil ; en 1644, il était médecin ordinaire du roi, sans quartiers et, en 1657, médecin par quartiers ; anobli en 1669, il eut, de sa femme, Claire Loppèz, sept enfants ; un de ses fils, Antoine Daquin, seigneur et comte de Jouy, épousa, le 24 octobre 1656, Marguerite-Geneviève Gayant, nièce d'Antoine Vallot ; il fut médecin de la reine Marie-Thérèse et remplaça, comme premier médecin du roi, par lettres du 18 avril 1672, Antoine Vallot, après sa mort ; il se retira en 1693 et fut remplacé par Jean-Crescent Fagon. Un autre fils, Pierre Daquin, frère aîné du précédent, fut aussi médecin du roi et se retira avec son frère, en 1693.

(2) Gaston, duc de Roquelaure, capitaine aux gardes en 1635, lieutenant-général en 1650, duc et pair en 1652, gouverneur de Guyenne en 1653, mort à Paris, le 11 mars 1683, âgé de 68 ans.

La goutte, trop célèbre déjà chez les anciens Grecs et Romains, n'était pas méconnue, en Europe, par les médecins du XVI[e] et du XVII[e] siècles, au moins dans ses manifestations cliniques et les conditions étiologiques qui la préparent ou l'aggravent. Le tophus caractéristique « de la podagre et de la chiragre nouée » était déjà considéré comme l'aboutissant des fluxions répétées et de l'accumulation de la « matière de fluxion ». Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir le traité *De Medicina* de Jean FERNEL (1), livre classique à cette époque.

L'alternance des crises de gravelle et des fluxions articulaires, les manifestations viscérales intéressant le foie et le poumon, avaient été notées. Il est même remarquable (circonstance exceptionnelle) que nos conceptions pathogéniques s'accordent avec celles des anciens.

Par une analyse plus complète, quoique encore imparfaite, « l'humeur peccante » est devenue, pour nous, l'uricémie, la cholestérinémie, l'azotémie, mais la conception humorale n'est pas modifiée : c'est toujours l'humeur peccante qui est la cause de l'altération des tissus et des parenchymes.

Il est donc bien avéré que les coliques néphrétiques, dont le cardinal commença à souffrir à l'âge de quarante-neuf ans, et les fluxions articulaires qui survinrent dans les années suivantes, sont des manifestations de la goutte.

Soulagé de sa nouvelle atteinte, le cardinal quittait Calais le 2 septembre, pour s'arrêter bientôt à Boulogne. Il avance d'abord lentement et se ménage. « M. le mareschal d'Aumont, écrit-il à la reine (2), nous a bien régalez icy, mais je me suis contenté de manger un perdreau dans ma chambre. »

Le 4 septembre, il est à Abbeville, prêt maintenant à brûler les étapes, ayant écrit au surintendant FOUCQUET de lui faire préparer les relais nécessaires pour aller vite. Le 5, il est à Poix-de-la-Somme ; et le 6, il va, d'une traite, de Beauvais à Vincennes, d'où il écrit aussitôt à la reine (3) :

J'arrivay icy à l'entrée de la nuict, où j'ay trouvé plus de monde que je ne croyois et que j'eusse souhaité.

Encore deux jours et il va retrouver, à Fontainebleau, *Séraphin*

(1) Jean Fernel, médecin du roi Henri II (1496-1558) ; son traité *de Medicina* fut publié en 1554 et la traduction française éditée en 1660, sous le titre : *Pathologie de Jean Fernel.* C'est le premier livre que Guy Patin mettait aux mains du jeune Noël Falconet, venu de Lyon à Paris pour étudier la médecine sous sa direction. Vingt-cinq ans plus tard, eu 1685, étaient éditées, à Londres, les œuvres complètes de Thomas Sydenham (1624-1689), traduites en français par Jault ; son traité *De podagra et hydrope*, écrit en anglais et traduit en latin sous son contrôle, par J. Mapletost, fut offert, le 21 mai 1683, par Sydenham, à son ami Thomas Short.

(2) De Boulogne, 2 septembre 1658 (Aff. Etr., *France* 279, fol. 155 v°).

(3) Vincennes, 6 septembre 1658 (*Ibidem*, fol. 165).

et le *Confident*, qui ont quitté Compiègne depuis une vingtaine de jours, et goûter enfin un peu de repos.

Le 18 septembre, MAZARIN était à Paris. Il recueille avidement les nouvelles des succès de TURENNE, dont l'armée est aux portes de Bruxelles, le 23 septembre, et occupe la Flandre, « qui étoit remplie de terreur et dont les grandes villes étoient prêtes à se soulever, si la guerre eût duré (1). »

C'est dans ces semaines que le cardinal prépara la feinte du « mariage de Savoie », destinée à réduire l'Espagne par la crainte d'une union qui ouvrirait à la France la porte du Milanais, à obliger cette couronne à donner l'Infante au jeune roi LOUIS XIV, et à combler ainsi le vœu le plus cher de la reine ANNE D'AUTRICHE.

Le programme de cette comédie comportait un voyage à Lyon, qui fut une brillante et joyeuse cavalcade, presque une démonstration, et dont la longue durée, du 26 octobre au 24 novembre, avait pour but de donner à la cour d'Espagne, toujours lente à s'émouvoir, le temps de se décider.

L'effet escompté par le cardinal ne trompa pas son attente ; avant même que les princesses de Savoie fussent rendues à Lyon, un agent secret de l'Espagne, une vieille connaissance de MAZARIN, ANTONIO PIMENTEL, s'y trouvait déjà *incognito* et sous un déguisement.

Nul autre que l'Italien Giulio Mazzarini n'était mieux préparé à goûter l'à-propos de cet intermède. « Nous avons la paix et l'Infante », aurait-il déclaré à la reine-mère, aussitôt après une entrevue secrète avec l'envoyé d'Espagne.

Le mariage de Savoie, pour lequel notre fin diplomate n'avait pas manqué à se ménager une porte de sortie, fut promptement liquidé, et les propositions de l'Espagne devinrent publiques, pendant le temps que la cour prolongea son séjour à Lyon.

II. — LES CONSÉQUENCES DU SURMENAGE.

Sur la fin de son séjour à Lyon, dans la première semaine du mois de janvier 1659, le cardinal ressentit une nouvelle atteinte de goutte, qui l'empêcha de quitter cette ville, comme le firent le roi et la cour, le 13 janvier.

Mais il a hâte de regagner Paris, « et le mal qui me reste, écrit-il à SERVIEN (2), le 14 janvier, ne m'empêchera pas de partir après-demain matin. »

Il se met effectivement en route le 16, et il s'arrête trois ou quatre jours à Nevers, tant pour prendre un peu de repos, que pour donner à Colbert le temps de faire préparer les relais dont il lui envoie une liste précise, de façon à être rendu à Vincennes, le samedi 25.

Et, ajoute-t-il, je voudrais bien que personne ne vinst m'incommoder à Vincennes parce que j'ay grande nécessité de me purger (3).

(1) *Mémoires de Montglat*, collection Petitot, 2e série, vol. 51, p. 63.
(2) Aff. Etr., *France* 279, fol. 262.
(3) Lettres à Colbert de Nevers, 18 et 21 janvier 1659 (*Ibidem*, fol. 263 et 265).

Guy Patin, toujours à l'affût des nouvelles du jour, ne manque pas de féliciter son confrère lyonnais d'être débarrassé de la présence de la cour.

J'ai été bien aise que la grande Babylone vous ait quitté et que vous soyez déchargé de telle caravane de bonnes gens qui ne font que de l'ordure, de la pauvreté, des dettes et des cocus partout où ils vont... Celui qui a eu la goutte en a été quitte à bon marché, malpeste de la goutte ! Que n'a-t-il eu la peste, puisqu'il la mérite bien (1).

Jusqu'à la fin du mois de juin, Mazarin séjourna à Paris, allant seulement de temps en temps à Vincennes, pour y goûter quelques jours de détente.

Malgré le repos relatif qu'il pouvait s'accorder, il eut à subir, dans le mois d'avril, une nouvelle atteinte de goutte ; et, dans une lettre du 8 mai, au duc d'Orléans (2), il se plaignait d'avoir « souffert d'assez violentes douleurs depuis près d'un mois ».

C'est pendant cette période que l'envoyé d'Espagne, Pimentel, conférait secrètement à Paris avec Hugues de Lionne, choisi par Mazarin pour le seconder immédiatement, et que fut préparée l'ébauche du traité de paix et du contrat de mariage de l'Infante.

Quand les préliminaires de la paix eurent été signés, le 8 mai, le cardinal se trouva en présence d'une difficulté qui le touchait directement : c'était l'amour violent qu'éprouvait le roi pour sa nièce Marie Mancini.

Déjà, le roi avait paru s'attacher à Olympe, la sœur aînée de Marie, et si vivement, que Guy Patin écrivait alors quatre ans auparavant : « On parle fort de l'amour du roi pour la nièce de Son Eminence, et qu'il la veut épouser (3). » Olympe ayant été mariée, le 20 juin 1657, au comte de Soissons, Marie s'était rendue maîtresse du cœur du jeune roi, au point de croire qu'elle pouvait tout espérer.

On a prêté au cardinal, surtout de son vivant, une intention qu'il n'avait pas. Sans doute eut-il le tort de laisser ses nièces vivre en trop grande liberté avec son jeune filleul ; peut-être tira-t-il, de cette situation, quelques avantages, tant à l'égard de son ascendant sur l'esprit du roi que pour l'exécution des grands desseins qu'il avait formés, mais de là à songer à faire de sa nièce une reine de France, il avait un sens politique trop juste pour ne pas apercevoir tout le danger d'une telle aventure.

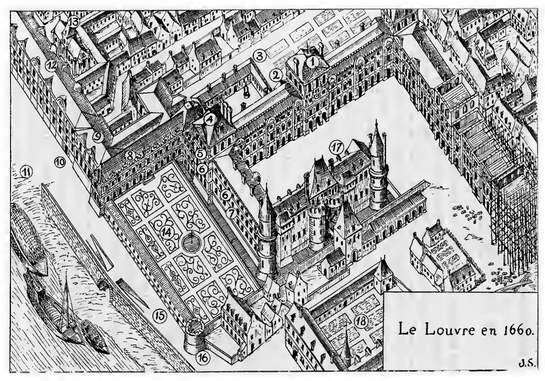
(A suivre).

(1) Lettre à André Falconet, Paris, le dernier janvier 1659 (édit Réveillé-Parise, III, 118).

(2) *Lettres de Mazarin*, t. IX, p. 146.

(3) Lettre à Charles Spon, Paris, 21 juin 1655 (Edit. Réveille-Parisse, II, 183)

Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières *(nom déposé), aliment inimitable.*



1. Pavillon du Louvre. — 2. Travée de l'escalier dit les Grands Degrés. — 3. Cuisines et cour des cuisines. — 4. Pavillon du Roi. — 5. Appartement de Mazarin, dans l'attique. — 6. Appartements du roi et de la reine. — 7. Appartements d'hiver de la reine-mère. — 8. Petite Galerie ; au rez-de-chaussée, appartement d'été de la reine-mère ; à l'étage, galerie des portraits des rois. — 9. Pavillon de la Salle des Antiques. — 10. Guichet Saint-Nicolas. — 12. La Grande Galerie du bord de l'eau. — 13. Collège et chapelle Saint-Nicolas du Louvre. — 14. Petit jardin de la Reine, dit plus tard Jardin de l'Infante. — 15. Le Port au foin. — 16. Tronçon de la Tour du Coin. — 17. Aile orientale du Vieux Louvre, démolie en 1660. — 18. Hôtel du Petit Bourbon.

La Médecine dans la littérature

Post-scriptum à un article intitulé : *La dernière maladie de Lamartine.*

Par M. le Dr L. Babonneix, Médecin de la Charité.

L'article que nous avons publié ici même, sur la dernière maladie de Lamartine (1), a suscité quelque émoi parmi les admirateurs du poète. Il en est qui se sont insurgés contre le diagnostic que nous avions porté ; l'un d'eux, et non des moindres, a bien voulu faire l'honneur à notre modeste prose d'une longue lettre, que termine la phrase suivante : « Votre scalpel est sans respect pour notre grand homme et son immortelle inspiratrice du *Lac* ! »

Nous n'avons pourtant fait que transcrire en langage médical les constatations faites par tous ceux qui, depuis 1865, avaient eu l'occasion d'approcher Lamartine et d'assister au déclin de sa magnifique intelligence : Ch. Alexandre, le fidèle secrétaire, l'ami sûr, qui, toute sa longue vie, a gardé le culte de celui qu'il avait servi, aux heures d'infortune, avec un admirable désintéressement ; le baron de Chamborant de Périssat, qui avait, chez le poète, ses grandes et petites entrées ; Dargaud, le confident auquel Lamartine, dans la Préface des *Nouvelles Méditations*, adresse ces lignes émouvantes : « Les Orientaux, qui ont tout dit, parce qu'ils ont tout senti les premiers, ont un proverbe plein de ce sens exquis de l'amitié. Pourquoi Dieu, disent-ils, a-t-il donné une ombre au corps de l'homme ? C'est pour qu'en traversant le désert, l'homme puisse reposer ses yeux sur cette ombre et que le sable ne brûle pas ses yeux. Vous avez été souvent pour moi comme une ombre de rafraîchissement, et vous le serez pour ma mémoire, quand j'aurai passé ! »

De toutes ces constatations que ressort-il ? C'est que, depuis 1865, on pouvait noter, chez Lamartine, de nombreux phénomènes morbides : les uns, d'ordre psychique : affaiblissement progressif et global des facultés intellectuelles, avec ébauche d'état dépressif, idées de ruine et de négation, épisodes confusionnels, etc. ; les autres, d'ordre somatique ; déchéance physique, dysarthrie progressive, tendance aux ictus. La maladie, survenue chez un vieillard, n'a cessé de progresser. Elle s'est terminée par apoplexie. N'est-ce point un cas classique de démence sénile à point de départ vasculaire ? Si la moindre hésitation pouvait rester dans les esprits, elle serait dissipée, semble-t-il, par la lecture de deux

(1) L. Babonneix, La dernière maladie de Lamartine (*Chronique médicale*, n° du 1er avril 1920).

documents. L'un est constitué par une lettre adressée par Ch. Rolland à Hippolyte Lucas, et publiée par les *Annales romantiques* (1905, pages 344-345). Elle est datée du 18 novembre 1867. En voici quelques extraits : « Monsieur de Lamartine, bien vieilli, bien affaissé, bien malade, et sa nièce, Madame Valentine, qui porte vaillamment, mais non sans succomber parfois à la peine, le poids d'une liquidation terrible, et que son oncle ne peut plus conduire .. Lamartine, le vrai, le grand Lamartine, est mort, car il ne vit plus dans sa pensée. Sa dernière maladie a tué en lui ce qui restait de puissance de l'intelligence. C'est un vieillard qui ne se lève ou se rassied dans son fauteuil qu'avec l'aide de sa nièce, qui ne fait quelques pas qu'appuyé et soutenu, dont on ne tire pas dans la journée dix paroles... » L'autre, nous l'extrayons d'un livre peu connu, dû à Henri de Lacretelle (1) intitulé : *Lamartine et ses amis*, et dont voici le chapitre qui nous intéresse.

Ce fut la dernière fois que je me trouvai en présence de Lamartine avec tout son génie (2).

Celui qui allait se montrer, hélas ! conservait sa bonté exquise, mais l'huile tarissait peu à peu dans le sanctuaire. Il s'en échappait encore quelques rayons, mais de plus en plus rares.

Un lent travail de désorganisation se faisait dans ce cerveau homérique.

. . . .

Je ne pouvais pas croire à un si grand malheur. Je revenais sans cesse rue de la Ville-l'Évêque. Je savais que les heures du matin lui étaient encore limpides, et qu'il écrivait ses adorables Mémoires posthumes, qui ont paru l'année dernière. Je le retrouvais doux, incliné à l'effacement volontaire, et se taisant trop. En revoyant ces traits de marbre et ces yeux si profonds, en recueillant quelques paroles d'harmonie qui sortaient encore de ses lèvres, je me reprenais à l'espérance qu'il était intact et qu'il se redresserait par un coup de foudre.

Je me rappelle encore une circonstance bien amère. (Ici, l'auteur explique que Lamartine lui avait proposé des vers pour un opéra, à la fois héroïque et religieux, dont il avait écrit le texte, et Vaucorbeil, la musique. Rendez-vous avait été pris chez Lamartine pour régler tous les détails.)

Nous fûmes introduits avec un air de mystère peu habituel dans cette maison ouverte. Lamartine se fit attendre longtemps. Que s'est-il passé ? Y avait-il eu une crise ?

Nous nous promenâmes, Vaucorbeil et moi, dans le petit jardin, en commentant cette longue attente. Enfin Lamartine, plus habillé que de coutume, se montra à la porte du salon. Mme Valentine, qui lui donnait le bras, disparut dans un rayon du soleil couchant. Lamartine vint au-devant de nous, et nous ramena aux fauteuils. Il se laissa tomber, de même que s'il avait été épuisé par quelque fatigue.

Il nous remercia cependant, mais lentement, de l'honneur que nous voulions lui faire en transportant dans les Splendeurs de l'Opéra la figure de Mahomet telle qu'il l'avait vue. Je lui exprimai mon admiration pour les

(1) Henri de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*. Paris, Maurice Dreyfours, s. d., in-18, p. 297-300.

(2) Il s'agit d'une entrevue avec Alex. Dumas.

teintes de douceur et d'humanité qu'il avait restituées à cette physionomie de saint, sous laquelle VOLTAIRE n'avait découvert que le masque faux du fanatisme. Il accepta la réhabilitation avec un sourire. Vaucorbeil expliqua, pour ainsi dire, la couleur de la musique qu'il allait faire. Pour qu'elle fût plus exacte, il essaya d'interroger le poète sur ses voyages en Orient. Il a la question attrayante et pittoresque. Les réponses ne venaient guère, et ce n'était pas la bonne volonté qui y manquait. Ce rapide et éblouissant improvisateur de toutes les formes du langage cherchait douloureusement ses expressions ; la corde avait été détrempée et ne vibrait plus. Il nous écoutait, et nos phrases s'interrompaient par la contemplation attristée de son attitude. Nous frappions vainement sur ce timbre d'or. Nous sentîmes que la prolongation de cet entretien était une fatigue pour lui comme pour nous. Quand nous nous levâmes, Lamartine eut uno expression de délivrance. Il n'était plus astreint à des efforts dont il comprenait l'impuissance.

Il trouva pourtant un mot heureux à notre départ.

— Si nous arrivons à la scène, lui dit Vaucorbeil, nous ferez-vous l'honneur d'assister à la première représentation ?

— Certainement, répondit Lamartine avec une pointe de mélancolie, mais j'y assisterai du paradis... de Mahomet

Vaucorbeil avait des larmes dans les yeux en traversant la cour. Il n'avait pas revu Lamartine depuis les grands jours de l'Hôtel de Ville.

. . . .

Nous restions encore une file nombreuse à suivre le deuil. RONCHAUD, CHAMBORANT, TEXIER, LOUIS ULBACH, d'ESGRIGNY, ROLLAND, DESPLACES, bien d'autres et moi, nous venions le soir. Mme Valentine accueillait encore quelques femmes curieuses ou passionnées de la gloire. Des familles américaines et russes ne passaient point par Paris sans avoir salué LAMARTINE. Il se levait de son fauteuil à l'angle droit de la petite cheminée. Il était soigneusement habillé et renvoyait un sourire ; mais l'habit et le sourire semblaient lui être imposés. Les plus graves questions flottaient, sans qu'il s'y mêlât, autour de lui, qui les faisait tant naître autrefois.

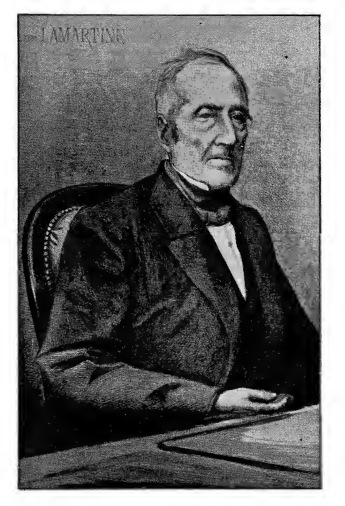
Était-il devenu indifférent par la désorganisation cérébrale, ou se plongeait il déjà dans les contemplations d'un autre monde? Je croirais plutôt à cette dernière hypothèse, car parfois un éclair revenait dans ses paupières, et il murmurait à demi-voix une parole qui prouvait qu'il nous aimait toujours. A ces murmures du cœur, nous nous remettions à espérer.

Un médecin hongrois entreprit de le faire revivre. Je ne sais par quel miracle il s'imposa à sa confiance, car Lamartine conservait assez de présence d'esprit pour éloigner les médecins de son chevet. Peut être fut-il conduit par la belle main compatissante de Mme Valentine ; Lamartine, ce veilleur de tant de matinées de travail, ne se levait plus qu'à dix heures. Il ne lisait plus. Il laissait tomber sa plume sur sa table.

Le Hongrois promit que ses remèdes auraient plus de vertu sous le soleil de la terrasse de Monceaux, et, aux derniers jours du printemps, il ordonna le départ.

Moi, je comprenais que Dieu avait fixé l'heure de son rendez vous avec cette âme, puisqu'il n'en sortait plus rien.

Le Lamartine, auquel je décernais l'encens de mes pensées, était si beau et si pur, que je n'allais que par un retour de remords vers l'effigie lamentable qui en restait. Raconter ces pâles et courtes saisons, ce serait redire à satiété le culte passionné et les prosternations pieuses de ses nièces, Mmes de PIERRECLOS et de BELLEROCHE, et de leurs filles



Lamartine, dans les derniers temps de sa vie.

Mais ce serait surtout parler de Mme Valentine, et elle ne m'y autorise pas...

Il ne fut pas donné à celui qui a raconté tant de belles morts, dans ses histoires et dans ses biographies, d'assister à la sienne. Il ne se réveilla pas. Des prêtres s'étaient approchés de lui, mais des prêtres au niveau de toutes les hauteurs de l'intelligence et de tous les périls.

L'un, le père Hyacinthe, qui préparait déjà sa rupture avec l'Eglise officielle, avait passé quinze jours à Saint-Point, dans l'avant-dernière année, et lorsque Lamartine n'était plus lui. L'autre, le curé de la Madeleine, estiné à tomber, dans sa charité et dans sa douceur, sous les balles de la Commune.

Il fut appelé au Chalet par Mme Valentine. Aucun entretien ne restait possible. Lamartine ne discuta pas avec ce vieillard, qui penchait un Christ d'ivoire sur lui. Cette suprême assimilation lui fut épargnée. N'avait-il pas aussi gravi son calvaire, et pendant vingt années, n'avait-il pas répandu son génie dans les cendres du foyer éteint des âmes contemporaines, pour y souffler le spiritualisme ? N'avait-il pas fait de chacun de ses discours et de chacun de ses actes un enseignement divin ? Ne portait-il pas devant le souverain appréciateur sa gerbe de vertus et de sacrifices, pour que les épis en germassent plus haut dans une fécondation incessante ?

La douleur physique aussi lui fut épargnée. Il passa les dernières heures sur son lit à égrener des raisins de Monceaux, qu'il ne portait guère à ses lèvres, et à feuilleter un livre d'estampes, qu'il devinait moins qu'un enfant. Quand la page de la fin fut retournée, il eut un regard vers le ciel et chercha une étoile par la fenêtre. Ce souffle qui avait enivré, raffermi et emporté les foules, s'éteignit dans une nuit de février.

Février ? le plus grand mois de sa vie !

***

Ce témoignage, nous avons tenu, malgré sa longueur, à le reproduire *in extenso*. Pourquoi ? Pour trois raisons principales.

Dans son *Entretien avec le lecteur*, placé en titre des *Recueillements*, Lamartine parle d'H. de Lacretelle avec une particulière tendresse : « Ce jeune homme a été nourri de haute littérature, dans une maison où l'histoire, la poésie, l'éloquence, sont ce que Cicéron appelait les dieux lares de sa bibliothèque à Arpinum. La nature semblait l'y avoir prédestiné : il a l'âme élevée, le cœur sensible, l'imagination impressionnable, l'esprit délicat, le goût épuré. » Il lui a dédié la *Cloche de Saint-Point*. De son côté, Henri de Lacretelle a toujours gardé le culte du poète. Il lui a consacré un livre où le censeur le plus pointilleux chercherait vainement une ombre de blâme, une apparence de critique, et auquel Madame Valentine, pourtant si exigeante lorsque la mémoire de son oncle était en jeu, avait, sans hésitation, accordé l'*imprimatur*. Comment, dès lors, lui refuser créance ?

D'autant qu'il s'exprime en termes qui, pour n'être pas empruntés au langage technique, n'en sont pas moins parfaitement expressifs : « L'huile tarissait peu à peu dans le sanctuaire. Il s'en échappait encore quelques rayons, mais de plus en plus rares... Un lent travail de désorganisation se faisait dans ce cerveau homérique... Je le

retrouvais doux, incliné à l'effacement volontaire et se taisant trop. »

Un peu plus loin, au cours de l'entrevue avec Vaucorbeil, LAMARTINE « se laissa tomber, de même que s'il avait été épuisé par quelque fatigue étrange. » Il remercia, « mais lentement ». Ses réponses « ne venaient guère... » Lamartine « cherchait douloureusement ses expressions... » Il était « soigneusement habillé, et renvoyait un sourire aux visiteurs, mais l'habit et le sourire lui étaient imposés. Les plus graves questions flottaient sans qu'il s'y mêlât, autour de lui, qui les faisait toutes naître autrefois ». « Il ne lisait pas. Il laissait tomber sa plume sur sa table. » Ne retrouve-t-on pas là les éléments caractéristiques du syndrome psychique propre à la *démence sénile* : diminution du pouvoir créateur, rétrécissement du champ cérébral, rétrécissement de l'activité intellectuelle ; troubles portant sur l'attention, la compréhension, le jugement, les associations d'idées, le mutisme ?

LAMARTINE a donc bien succombé à la *démence sénile*. La lettre de CH. ROLLAND, le récit d'H. de LACRETELLE nous le prouvent jusqu'à l'évidence. Mais ils nous apportent, sur certaines questions restées jusqu'ici dans l'ombre, quelques détails intéressants. Grâce à H. de LACRETELLE, nous savons que GRUBY avait réussi — comme par hasard — à s'introduire auprès de Lamartine et à capter sa confiance. Ce Gruby n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Chronique Médicale*. Le professeur BLANCHARD lui a jadis consacré une étude très documentée (15 février 1899).

Mais Gruby a-t-il été seul à donner ses soins à Lamartine ?

Nous avons posé la question à Mlle de SENEVIER, petite-nièce de Lamartine. Pour elle, deux médecins ont assisté le poète pendant sa dernière maladie. L'un est GRUBY ; l'autre est le Dr CLAVEL, sur lequel elle n'a, d'ailleurs, aucun renseignement.

En 1868, les annuaires médicaux ne mentionnent qu'un Dr Adolphe Clavel. Il demeurait 17, rue d'Enghien, et recevait de midi à 2 heures. Il avait passé sa thèse en 1843, sur les *Différences de composition du sang humain selon les divers climats* ; *quelle influence elles peuvent avoir sur la gravité des fièvres intermittentes et de la dysenterie*. C'était un ancien chirurgien militaire, né en 1811, et qui, vers 1840, avait fait campagne en Afrique. En 1860, il avait rédigé un mémoire (publié chez POULET-MALASSIS et de BROISE) sur *les races humaines et leur part de civilisation*. Est-ce lui qui a été appelé auprès de Lamartine mourant ? Est-ce lui qui a reçu « son dernier soupir » ? Nous laissons à d'autres le soin de répondre.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

R. C. Seine 5'.319

Echos de la « Chronique »

A la recherche du pétrole.

On aurait, paraît-il, découvert des sources de pétrole dans certains de nos départements. Comment y est-on arrivé, les gazettes ne sont pas prolixes à cet égard.

Ceci nous rappelle qu'il y a quelques années, la presse autrichienne s'occupa, durant quelques semaines, d'une jeune femme qui avait l'étrange et inexplicable pouvoir de découvrir des nappes souterraines de naphte, voire même des gisements de minerais d'or et d'argent. Elle ne se servait pas d'instruments, à l'encontre de nos sourciers, qui ne peuvent rien faire sans leur baguette de coudrier. Vous l'appeliez en consultation, elle arrivait les mains vides, arpentait le terrain, grattait çà et là le sol, humait la terre qu'elle venait de ramasser dans ses mains, la goûtait, et, si tel était le cas, déclarait qu'il n'existait dans la région aucun gisement utile.

Si elle reconnaissait, au contraire, l'existence d'une nappe de naphte, elle poursuivait ses investigations, se promenait en décrivant des séries de ronds et de courbes, puis, après un temps plus ou moins long, s'arrêtait en un point donné, pour annoncer que, à telle profondeur, on trouverait une source de pétrole, ou un gisement métallifère.

Elle découvrit ainsi, dans la Galicie, des sources importantes et toucha de compagnies d'exploitation des sommes très rondelettes.

La physiologie ne peut-elle expliquer ce phénomène ? Ne serait-ce pas, simplement, que la femme en question était douée d'un odorat spécial, qui lui permettait de percevoir l'odeur du naphte à grande distance et de déceler ainsi, avant tous autres, l'endroit où il se trouvait ? Quoi qu'il en soit, ceux ou celles qui sont pourvus de cet odorat n'ont pas à le regretter, bien au contraire.

L'alcoolisme à Byzance.

Dans une récente séance de la *Société de l'histoire de la médecine*, le professeur Jeanselme dit que l'alcoolisme régnait à Byzance dès le v[e] siècle avant l'ère chrétienne.

A cette époque, Théoponte et Philarque insistent sur le grand nombre des ivrognes dans la populace. D'ailleurs, les mœurs étaient très dissolues. Les Byzantins, écrit Plutarque, louent leurs logis ainsi que leurs femmes aux étrangers. L'amour du vin était tel que, pour assurer la défense de la ville, le général Léonidas fit dresser les tavernes sur les remparts, pour y conserver les soldats.

Ménandre, dans sa *Joueuse de flûte*, dit que Byzance fait des ivrognes de tous les marchands. Saint Jean Chrysostome écrit : « Si tu entres dans un hôpital, tu vois que presque toutes les maladies ont leur source dans l'intempérance pour le vin : la pesanteur

de tête, l'amblyopie, la goutte, le tremblement, la paralysie, la jaunisse. »

Un édit ordonnait de sonner de la trompette quand le Basileus sortait à cheval, mais seulement le matin, parce qu'après déjeuner l'appel de la trompette attirerait trop d'ivrognes.

Cependant, la haute société était relativement sobre, et sur 78 souverains de Byzance, une dizaine seulement furent intempérants. Après la prise de Constantinople par les Turcs, l'alcoolisme continua, et parmi les Osmanlis, les souverains alcooliques furent très nombreux.

Les indigestions psychiques.

Les dictons populaires ont toujours un sens. On a coutume de dire, par exemple, dans le langage courant : « Il est des affronts qu'on n'arrive pas à digérer. »

« Parmi les conditions favorables à la création de ce malaise psychique, écrit Bérillon (1), se trouve le cas, plus fréquent qu'on ne pense, d'orateurs qui, par suite de circonstances fortuites, éprouvent l'indigestion d'un *discours rentré*.

Une aventure arrivée à M. de Valera, le métis hispano-irlandais, dont les allocutions véhémentes entretiennent l'agitation de l'Irlande, témoigne de la longue indigestion psychique qui peut résulter d'un discours rentré.

Le 15 août 1923, au milieu d'un discours qu'il prononçait à Ennis, il fut subitement interrompu par l'arrivée de la police ; mis en prison, il y resta pendant un an. Dès qu'il fut sorti, le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de retourner à Ennis, et exactement un an après, le 15 août 1924, de remonter à la même tribune et de reprendre le fil de son discours au point où il avait été interrompu.

Ce fut ainsi qu'il obtint la cessation du malaise révélateur de l'indigestion psychique.

En 1849, Victor Hugo, étant à la tribune, se vit, au sujet d'une inexactitude qu'il avait involontairement énoncée, interrompu par les clameurs de toute l'assemblée. Vivement affecté de ce qu'il considérait comme un manque d'égards, il abandonna le parti du prince-président, qui devait régner sous le nom de Napoléon III, et passa dans l'opposition républicaine.

C'est ainsi qu'une indigestion psychique peut avoir sur la politique d'un pays des répercussions inattendues.

(1) Cf. *Revue de Psychologie appliquée*, 7 septembre 1924.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR
Société Prunier et Cie. — R. C. Seine 53.319.

La Médecine des Praticiens

Le Sirop Coclyse et la coqueluche.

Aux observations cliniques antérieurement publiées, s'ajoutent des attestations qui viennent confirmer l'heureuse transformation de la coqueluche à la suite de l'emploi du « Sirop Coclyse ».

La disparition des vomissements *alimentaires* est toujours la première en date des modifications ; elle permet la conservation des forces et le maintien d'un bon état général.

Lorsque la guérison survient, les enfants traités avec le « Sirop Coclyse » ne présentent pas l'aspect de convalescents qui viennent de faire les frais d'une maladie longue et souvent grave.

Du reste, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de reproduire ci dessous l'observation (faisant suite à celle que nous avons déjà publiée dans notre numéro d'avril dernier) du docteur L..., ancien interne des Hôpitaux de Paris.

IIe Observation :

Deux enfants, frère et sœur, âgés respectivement de quatre et de deux ans, pris simultanément au début de janvier, présentaient une forme à vomissements alimentaires incoercibles. C'est au deuxième jour, en pleine période d'état, que le « Sirop Cyclose » est intervenu. A partir de ce moment, aucun rejet d'aliment ne s'est plus produit, et ces enfants, qui ont encore quelques quintes, ne présentent en rien les caractères de ceux qui ont souffert.

Nous rappelons, enfin, que le « Sirop Coclyse », composé exclusivement de simples, est d'un goût fort agréable. Ne contenant pas d'hypnotique, ni de toxique, il peut d'autre part être laissé impunément entre toutes mains, puisque son absorption, même inconsidérée, ne présente aucun danger.

Curieux effet du mal de mer.

Une originale observation de Thomas Hardy : le mal de mer produit un effet frappant sur les traits du visage.

Il accuse fortement le type des particularités qui s'éloignent de la normale de la race et dévoile des physionomies inattendues, empreintes resurgies, fantômes d'ancêtres oubliés, traits de famille uniques ou spéciaux, masqués par un maintien convenu d'expression pendant la vie courante (*Les Petites ironies de la vie*).

Dr Monin, *Paris*.

NOVACÉTINE PRUNIER

Saccharure à base de :
Sulfosalicylate de **Pipérazine, Lithine** et **Soude**

Antirhumatismal énergique ; Agréable à prendre

DOSES HABITUELLES : 3 à 4 cuillerées à café par jour.
Société Prunier & Cie. — R C. Seine 53.318



Société Prunier et Cie. — R. C. Seine No 53.318

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE

Toutes Pharmacies du Monde

R. C. Seine, N° 53.320

Vieux-Neuf Médical

Le freudisme dans Rabelais.

Notre confrère, le Dr A. Morlet (de Vichy) vient de faire une curieuse trouvaille. Il a découvert le freudisme dans Rabelais.

Oyez comment, au tiers livre de *Pantagruel*, Panurge expose sa conception du pansexualisme :

..... les femmes, quelques choses qu'elles voyent, elles se præsentent en leurs esperitz, elles pensent, elles imaginent que soit l'entrée du sacre Ithyphalle. Quelques gestes, signes et maintiens que l'on face en leur veue et præsence, elles les interpretent et referent à l'acte mouvent de belutaige. Pourtant y serions nous abusez, car la femme penseroit tous nos signes estre signes veneriens. Vous souvieigne de ce que advint en Rome deux cens LX ans après la fondation d'icelle. Un jeune gentil homme romain, rencontrant au mons Cœlien une dame latine nommée Verone, mute et sourde de nature, lui demanda avecques gesticulations italicques, en ignorance d'icelle surdité, quantes heures estoient à l'horloge de la rocquette Tarpeïe ? Elle, non entendent ce qu'il disait, imagina estre ce qu'elle pourpensoit et ce que un jeune homme naturellement demande d'une femme. Adoncques par signes, qui en amour sont incomparablement plus attractifs, efficaces et vallables que parolles, le tira à part en sa maison ; signes luy feist que le jeu luy plaisoit ; en fin, sans de bouche mot dire, feirent beau bruit de culletis.

Freud n'aurait donc rien inventé ? Si, assurément ; il a enrichi la nosologie médicale de nombreux termes nouveaux. N'aurait il pas également appris de ses compatriotes que, dans l'art de démarquer les produits de l'esprit, il faut aussi changer les étiquettes (1) ?

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours d'orthopédie de M. Calot,
à Berck-Plage, le lundi 3 août 1925 (Institut Calot).

Avec *Exercices pratiques individuels.* — En *une semaine*, de 9 heures à 19 heures, Enseignement de l'*Orthopédie indispensable aux Praticiens*. Pour Médecins et Etudiants de toutes nationalités.

Le nombre des places étant limité, écrire dès maintenant au Dr Fouchet, *Clinique Calot, 69, Quai d'Orsay, Paris* ; ou *Institut Calot, Berck-Plage* (P.-de-C.).

(1) Cf. *Journal des Praticiens*, 6 oct. 1924.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
PARIS, 6, Rue de la Tacherie
R. C. Seine N° 53.319

Échos de Partout

Les saints médecins — Que l'exercice de la médecine ait valu, à quelques mortels, honneurs et reconnaissance, cela ne nous surprend pas, mais qu'il ait conduit l'Eglise à les honorer comme « saints », voilà, certes, qui est plus inattendu. On peut, pourtant, s'en convaincre, en consultant les *Caractéristiques des Saints*, par le P. CAHIER, qui donne la liste suivante des saints « regardés comme ayant exercé la médecine et qui sont honorés à ce titre » :

Saints ALEXANDRE, de Phrygie, ANTIOCHUS, de Rome, ANTIOCHUS, de Sébaste, CARPONIUS, CARPOHORE, COSSIEN, CÉSAIRE, CODRAT, de Corinthe, COME et DAMIEN, CYR, d'Alexandrie, DENYS, DIOMÈDE, EMILIEN, EUSÈBE ; sainte FRANÇOISE Romaine ; saints GENNADE, HERMOLAUS, sainte HILDEGARDE de Bingen ; saints JEAN DAMASCÈNE, JULIEN de Chypre, JULIEN, d'Emèse, JUVÉNAL, LÉONCE, CARPOPHORE, d'Aquilée, LIBÉRAT, LUC, ORESTE, de Cappadoce, PAPILUS, PHILIPPE BENIZZI, PANTALÉON, SANSON, THALÉLÉE, THÉODOTE, URSICIN, VILFÈRE, ZÉNOBE, d'Egée, ZÉNOBE, de Sidon ; saint MÉDICUS et, enfin, le bienheureux ANTOINE D'AQUILA.

« En parcourant cette liste, dit l'*Almanach Catholique pour 1925*, on verra que l'esprit de Dieu n'a pas manqué à ceux qui exercent cette profession dangereuse. »

Mais comment se fait-il que saint THOMAS D'AQUIN, qui s'occupa fort de médecine et qui, dans ses écrits, toucha aux questions de physiologie et d'embryologie, n'y figure point ?

(*Mercure de France*, 15-2-25)

Le poids du cerveau de Byron. — A la mort de BYRON, le cerveau de ce poète illustre fut pesé par son médecin, le Dr BRUNO, qui lui trouva un poids de 16 livres. Mais quel pouvait être le poids de la livre employée par le Dr Bruno ? Pour résoudre ces difficultés, le *British Medical Journal* (26 avril 1924) s'est adressé aux professeurs CASTIGLIONI et RAIMONDI. Il résulte, des renseignements recueillis, qu'à l'époque de la mort de Byron, une vingtaine de cités italiennes possédaient un poids spécial et que ce poids variait de 301 grammes pour Venise à 420 grammes par livre pour Trieste. Dans ces conditions, il semble impossible d'arriver à déterminer exactement ce que pesait le cerveau de Byron, malgré la peine qu'a prise le Dr Bruno. Le système décimal et surtout l'unification des systèmes ont donc du bon. Nos amis les Anglais devraient se le dire beaucoup plus souvent qu'ils ne le font et ne pas nous obliger à chaque instant à des calculs vraiment compliqués, pour savoir quelles sont les doses qu'ils ont prescrites, ou les températures qu'ils ont constatées.

(*La Vie médicale.*)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Guérisons constatées par-devant notaire. — Le 10 juillet 1658, rapporte M. Ernest SEMICHON (dans son *Histoire de la ville d'Aumale*, t. II, p. 176-177), devant Charles SEMICHON et Jacques de FRY, se présentait Me Pierre LEGENDRE, curé d'Aumale ; il donnait 21 livres 8 sous de rente à l'hospice, à la charge de faire célébrer une messe le jour de la Translation des reliques de saint Benoît ; cette fondation avait lieu en action de grâces de la guérison d'un nommé Marin BOILLET, natif d'Aubéguimont, qui était entré, en 1697. à l'hôpital, perclus, sourd et muet, depuis plusieurs années ; il fut en un moment, pleinement guéri et l'on crut, ajoute l'acte, que cette guérison était due à l'intercession de saint Benoît, auquel on avait adressé des prières.

L'acte fut signé de plusieurs témoins.

Connaît-on d'autres exemples de guérisons constatées par actes notariés ?

A. C.

Le Dr Jeanroy et Louis XVII. — Au sujet de la reconnaissance du cadavre de LOUIS XVII par les docteurs chargés de l'autopsie, le comte de NICOLAY, habitant à une lieue d'ici, le château de Loupoigne, m'écrivait, il y a quelques mois :

Vers 1887, alors que je finissais mes études à l'Université de Lille, j'eus comme répétiteur, pour la littérature et l'histoire, M. JEANROY. Parlant un jour avec mon père, partisan de l'hypothèse de l'évasion, de la question Louis XVII, Jeanroy lui affirma ceci : « Mon grand-père, le docteur Jeanroy, était, avec LASSUS, un des quatre médecins appelés à faire le procès-verbal d'autopsie du Dauphin. Or, il nous a toujours affirmé ceci : « J'avais vu le Dauphin jouer dans le jardin des Tuileries, pendant l'internement de la famille royale aux Tuileries après le 6 octobre ; or, j'affirme que le cadavre de l'enfant dont j'ai été appelé à faire l'autopsie, au Temple était bien celui de l'enfant que j'avais vu jouer aux Tuileries. »

Cela n'empêchera pas les naundorffistes de proclamer que Jeanroy n'avait pas reconnu le Dauphin !

Ce témoignage de Jeanroy a-t-il été invoqué par les partisans de la mort au Temple ?

Lucien LAUDY.

Réponses.

Comment se nommait Erasme? (XXXII, 21). — Erasme se trouve sur la longue liste des bâtards illustres : il avoue lui-même que son père et sa mère ne furent jamais mariés ; sa mère fut envoyée à Rotterdam pour ses couches, et, à cette faute près, il n'y eut rien à redire dans la conduite de sa mère.

Erasme était né, quand son père devint prêtre ; il prétend même que son père ne s'engagea dans la prêtrise que par chagrin de la fausse nouvelle, qu'on lui écrivit à Rome, que sa maîtresse était morte ; et qu'ayant connu la tromperie à son retour, il vécut très honnêtement à l'égard de cette fille qui, de son côté, ne songea qu'à bien élever leur fils commun, sans vouloir se marier : voilà ce qui se trouve dans une vie d'Erasme, écrite par lui-même et publiée par Merula, en 1607, sur l'original qu'Erasme avait confié à son ami Conrad Goclenius, professeur de latin à Louvain. C'est un écrit composé avec une grande négligence, sans grands détails. On y apprend naïvement, pour toute particularité touchant sa mère, qu'elle s'appelait Elisabeth, qu'elle était de Sevenbergen et fille d'un certain médecin nommé *Pierre*. Au sujet de son père, il ne dit pas d'où il était ; c'est Baudius, dans une lettre du 18 octobre 1606, qui nous apprend que le père d Erasme était bourgeois, se nommait Pierre Gérard et habitait Tergoo, d'honnête famille et assez instruit pour l'époque. Sa mère mourut de la peste, alors que son fils avait 13 ans.

Erasme eut beaucoup d'ennemis, entre autres Jules-César Scaliger, qui publia contre lui les injures les plus choquantes, le traitant d'ivrogne, fils de prostituée et d'un prêtre concubinaire (1), condamné au bannissement après les peines canoniques qui lui avaient été réitérées pour ses rechutes ; mais Erasme, sachant que ces épîtres diffamatoires avaient été publiées, acheta avec ses amis tous les exemplaires qu'ils purent se procurer (2).

Armand de Terwangne (*Bruxelles*).

— Erasme (Didier), de Rotterdam, ville de Hollande, célèbre par sa science et par ses ouvrages, naquit le 28 octobre 1467. On dit qu'un nommé Pierre Gérard, de la ville de Goude, ayant eu un commerce criminel avec une fille que les uns nomment *Elisabeth* et les autres *Marguerite*, fille d'un médecin nommé *Pierre* de Sevenbergne, ville du Brabant, à 30 lieues de Breda, Erasme naquit de ce commerce illégitime, et qu'on lui donna le surnom de *Rotterdam*, parce qu'il vint au monde dans cette ville. Il y en a qui révoquent en doute cette naissance illégitime ; mais Erasme en convient lui-même sans équivoque. Il fut nommé *Gérard*, fils de *Gérard*, par une façon de parler ordinaire en Hollande et parce que, suivant le langage du pays, le nom de *Gérard* a quelque rapport avec le

(1) J.-C. Scaliger, Lettre à Arnould Ferron, 15e de l'édition de Toulouse.
(2) Bayle, *Dict. hist. et critique.*

mot latin *desiderare*, il prit depuis le nom de *Desiderius*, *Didier*, et pour son surnom, celui d'Erasme, qui est un mot grec à peu près de même signification. Il fut enfant de chœur jusqu'à l'âge de neuf ans, dans l'église cathédrale d'Utrecht, et depuis il alla continuer ses études à Deventer, sous Alexandre HEGE. On remarque qu'il avait la mémoire si heureuse, qu'il apprit parfaitement, et en très peu de temps, les comédies de TÉRENCE et tout HORACE. Il perdit son père et sa mère à l'âge de 14 ans. A l'âge de 17 ans, on l'obligea de prendre l'habit de chanoine régulier de Saint-Augustin, dans le monastère de Stein, près de Tergou, où il fit profession l'an 1486. Il demeura quelque temps dans ce monastère, et fut ordonné prêtre par l'évêque d'Utrecht, le jour de Saint-Marc de l'an 1492. Dans cette retraite, ERASME s'occupait quelquefois à la peinture. On voyait autrefois, dans le cabinet de Corneille MUSIUS, de Delft, un crucifix avec cette inscription :

Hæc Desiderius, ne spernas, pinxit Erasmus,
Olim in Steinaeo, quando latebat agro...

. . . .

Il avait toujours eu beaucoup de passion d'aller en Italie ; il exécuta enfin ce dessein en 1506 ; il demeura près d'un an à Bologne, et y prit le bonnet de docteur en théologie. Ce fut là qu'ayant été pris pour chirurgien des pestiférés, à cause de son scapulaire blanc, il courut risque de sa vie, parce que ceux qui le rencontraient lui jetaient des pierres, et quelques-uns le poursuivirent l'épée à la main, irrités de ce qu'il ne les avait pas avertis de se retirer. Cet accident lui donna occasion d'écrire à Lambert BRUNIUS, secrétaire du pape JULES II, pour demander dispense de ses vœux ; il l'obtint.

. . . .

Ses infirmités augmentant, et ses forces diminuant tous les jours, il fut attaqué d'une dysenterie, qui dura près d'un mois et l'emporta le 12 de juillet 1536.

Il fut sur la fin de sa vie, fort tourmenté de la goute (*sic*) et de la gravelle.

Il craignait beaucoup la mort dans sa jeunesse ; mais il en eut moins d'appréhension sur la fin de sa vie, et s'y disposa d'une manière très chrétienne. (*Dict. de Moreri*, édition de 1759, t. IV, 139.)

Dr BACHELIER (Craponne-sur-Arzon, *Haute-Loire*).

— BAUDIUS, dans sa 27e lettre de la 2e centurie, adressée de Leyde, le 18 octobre 1606, à Paul MERULA, nous apprend qu'ERASME naquit le 28 octobre 1466 ou 1467, de GÉRARD, citoyen de Goude (Tergow), ville de la Hollande méridionale. Ce Gérard, 9e enfant d'Elie et de Catherine, avait de l'esprit et de l'instruction ; c'était un humaniste, et même un jurisconsulte ; au dire de SCRIVERIUS, il avait un goût pour la plaisanterie qui lui avait fait donner le surnom de *Praët*, mot qui signifie *facétieux*. C'est dans cette

ville de Tergow que Gérard connut *Marguerite* (certains disent Elisabeth), fille d'un médecin nommé *Pierre*, habitant à Zevenbergen, ville du Brabant, à trois lieues de Bréda.

Marguerite, sur le point de devenir mère, s'était retirée dans une maison écartée de Rotterdam. Gérard, que l'on voulait forcer à embrasser l'état ecclésiastique, partit pour Rome, où il espérait gagner quelque argent dans le métier de copiste, car la calligraphie concurrençait à cette époque l'imprimerie, récemment découverte. Là, on lui apprit par fourberie la mort de sa maîtresse : le dépit et le chagrin que lui donnèrent cette fausse nouvelle le poussèrent à s'engager dans la prêtrise. Mais, reconnaissant à son retour en Hollande la fourberie dont il avait été victime, il se jugea dégagé des vœux que le chagrin *seul* lui avait fait prononcer et vécut très honnêtement près de Marguerite qui, de son côté, ne songea qu'à bien élever leur fils commun, sans vouloir se marier, en raison de la réserve qu'imposait au père le caractère sacré qu'il n'était plus libre de dépouiller.

L'enfant reçut le nom de Gérard, fils de Gérard (*Gerardus Gerardi*) ; plus tard, il s'attribua le prénom de Didier (*Desiderius*), le verbe *desiderare* ayant, dans l'idiome hollandais, une ressemblance de signification avec son nom, et il y ajouta Erasmus, comme surnom (*cognomen*) qui, en grec, a le même sens que *Desiderius*.

Erasme avoue lui-même que son père et sa mère ne furent jamais mariés, que sa mère n'accorda la dernière faveur que sous espérance de mariage, la promesse lui en avait même été donnée : *Clam habuit rem cum dictâ Margaretà, spe conjugii, et sunt qui dicant intercessisse verba* (1). Jamais il ne fut légitimé « *per subsequens matrimonium* ».

Pontus Heuterus, *in Tractatu de liberis naturalibus*, appelle Erasme fils de prêtre. Nous venons de voir que ce n'est vrai que dans un certain sens. Marguerite éleva son fils avec tendresse et dévouement ; sauf sa faute, elle fut de mœurs très pures et d'une vie édifiante ; elle pouvait, comme l'écrit Baudius, se défendre comme Didon :

> Huic uni forsan potui succumbere culpæ.
>
> (Virgile, Œn., IV, 19.)

Elle mourut de la peste, dit-on, alors que l'enfant atteignait à peine sa treizième année. Gérard, le père, mourut peu de temps après.

L'enfant fut confié à des tuteurs, qui dilapidèrent le petit patrimoine laissé en héritage au jeune Erasme et à son frère Antoine, né du même père et son aîné ; les deux orphelins durent se faire moines pour continuer leurs études.

Erasme fut, pendant sa vie, entouré d'ennemis qui publièrent contre lui les injures les plus choquantes. Ses biographes et ses détracteurs, au siècle suivant, profitèrent de l'irrégularité de sa naissance, pour se livrer à des controverses et à des exagérations qui en

(1) Erasmus in vitâ suâ, a Merculâ anno 1607, et Scriverio anno 1605 vulgatâ.

grossissaient encore le déshonneur et que plusieurs catholiques romains reconnurent d'ailleurs pour fausses (1).

Dr BERCHON (*Binic*, C. D. N.)

Augier Ferrier (XXXII, 50). — *Le Grand Dictionnaire historique* de MORERI, au mot FERRIER (Auger, et plutôt Augier), donne des renseignements biographiques très complets.

FERRIER, Augier, fils d'un chirurgien de Toulouse, aima les sciences, les mathématiques et la jurisprudence, qui lui donnèrent entrée dans le monde. Il y fit la connaissance de Jean BERTRAND, garde des sceaux de France, puis cardinal, qui le présenta à la reine CATHERINE DE MÉDICIS, laquelle le choisit pour être son médecin ordinaire. Ferrier accompagna dans la suite le même cardinal à Rome. De THOU dit que Jules SCALIGER avait tant d'estime pour Ferrier, que ni dans ses études ni dans les cures difficiles de malades qu'il traitait, il n'entreprenait rien sans l'avoir consulté.

FERRIER mourut en 1588, à 75 ans, d'une maladie d'intestins.

Il écrivit un ouvrage contre BODIN, qui a pour titre : *Avertissements à Jean Bodin sur le IVe livre de sa République*, par AUGIER FERRIER, *docteur médecin, seigneur de Castillon, Tolosain*. — A Tolose, 1580, in 8°.

Le *Parnasse médical français* du Dr Achille CHEREAU (Paris, Delahaye, 1874) cite, de FERRIER, trois petits poèmes funèbres en latin, dont une épitaphe, se rapportant à la mort violente de HENRI II, à la suite de la blessure qu'il reçut, le 10 juillet 1559, dans un tournoi.

Dr BERCHON (*Binic*, C.-du-N.)

— Même réponse, aux termes près, du Dr F. BEAUDOIN, d'Alençon. Notre correspondant signale, en outre, un traité de FERRIER, intitulé : *Remèdes préventifs et curatifs de la peste*, imprimé à Paris en 1619, in-8° de 36 pages ; un autre : *des jugements astronomiques* ; un sur le droit, etc.

Le fondateur du Musée Tussaud (XXXII, 146). — Presque en même temps que notre Information, paraissaient deux articles : l'un, de M. Maurice ROUSSEAU, dans *l'Intransigeant* du 15 avril ; l'autre, beaucoup plus important, et particulièrement intéressant, de M. CHARLES CHASSÉ, dans le supplément du *Figaro*, du 18 du même mois.

Nous en retiendrons que Mme Tussaud, dont le nom de jeune fille était Marie GROSHOLZ, était la propre nièce, et peut-être la fille de Jean-Christophe CURTIUS, « qui, sous Louis XVI, vers 1770, avait à Paris deux musées de cire : un, au Palais-Royal, où l'on voyait les gens de marque ; et l'autre, boulevard du Temple, où Curtius exposait les grands criminels ».

(1) Bayle, *Dict. crit* : ERASME ; Gaston FEUGÈRE, *Erasme*, thèse de doctorat, Paris, Hachette, 1874 ; D. NISARD, *Etudes sur la Renaissance* : Erasme, Paris, Michel Lévy, 1855.

Voltaire posa pour Curtius, en mars et avril 1778, c'est-à-dire quelques semaines avant sa mort, survenue en mai.

Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI, voulant apprendre à modeler en cire, prit des leçons de Marie Grosholz.

En 1789, les bustes de Necker et de Philippe Egalité, promenés par les rues de Paris, provenaient de la galerie Curtius.

Sous la Terreur, on ne voyait guère au musée Curtius que des modelages de têtes coupées.

La Convention, assure Mme Tussaud, l'avait mobilisée à son service, l'astreignant à mouler les têtes à peine coupées, et à exposer ensuite ces moulages, remaniés entre temps par son art, dans la galerie du boulevard du Temple. On lui apporta ainsi, dit-elle, la tête de Louis XVI, celles de la princesse de Lamballe, de Marie-Antoinette, d'Hébert, de Danton, de Carrier, de Fouquet-Tinville.

« Sans aucun doute — dit M. John Tussaud — elle céda à la force (*sic*), quand elle modela ces masques. » Pourquoi le Comité de salut public la contraignit elle à pareille besogne ? « Ce fut — dit M. John Tussaud — pour flatter les goûts pervers du peuple, ou pour apporter des preuves que l'exécution avait réellement eu lieu. » Elle fut chargée aussi — dit-elle — de mouler la tête de Marat dans son bain, comme aussi le visage de Charlotte Corday. Plus tard, elle moula la face de Robespierre, moulage qu'elle retoucha ensuite — dit-elle — d'après des souvenirs personnels ; car, du vivant de Robespierre, qu'elle avait beaucoup fréquenté, elle avait exposé celui-ci en compagnie de Collot d'Herbois et de Marat ; les modèles avaient même donné leurs habits pour en revêtir les mannequins.

Elle profita de la paix d'Amiens pour quitter la France et s'établir en Angleterre ; en 1795, elle avait épousé un Français, Tussaud, qui ne fit qu'apparaître rapidement dans son existence, car elle se sépara de lui en 1800. A Londres, elle attira bien vite l'attention, se représentant comme le souffre-douleur de la Révolution française.

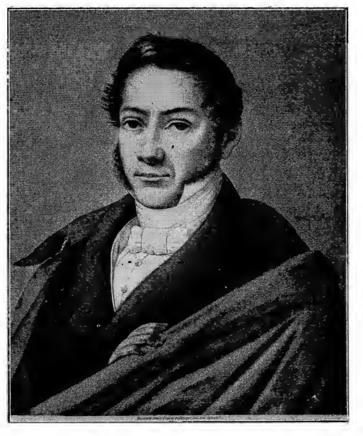
Marie Tussaud mourut en 1850, laissant deux fils, qui lui succédèrent. Le directeur actuel est John-Théodore Tussaud, sculpteur lui-même, arrière-petit-fils de Marie Grosholz, et auteur de *La vie romanesque de Mme Tussaud.* L. R.

Opuscule à retrouver (XXXII, 117). — Je ne sais si l'opuscule signalé par notre confrère de Marseille a été publié, mais il doit se retrouver en substance dans l'ouvrage de Du Molin, publié deux ans après : *Flore poétique ancienne*, ou *Etudes sur les plantes les plus difficiles à reconnaître des poètes anciens, grecs et latins*, etc. — Paris, J.-B. Baillière, 1856, in-8° de 220 pages.

J.-B. Du Molin a présenté quelques mémoire, à la *Société linnéenne de Bordeaux* et a laissé de nombreux manuscrits : *Essai sur le monde physique et le monde moral ; Nouvelles remarques sur la langue française*, etc.

Il a laissé aussi un manuscrit patois : *Bito de Nostre-Segne Jesu Christ, tirado des quatre Ebantzélis, et traduito d'un texte grec en patouès.* Voir : J. Andrieu, *Bibliographie générale de l'Agenais*, t. I.

Dr G. de Cardenal (d'*Argelès-Gazost*).



Docteur Antommarchi.
(Collection du Dr Cabanès.)

Le Masque mortuaire de Napoléon (XXXI, 306). — Le Musée du Havre possède le masque mortuaire de Napoléon.

Ce moulage a été offert par Francesco Antommarchi à M. Allegre, capitaine de port au Havre, lequel en fit don au musée de la ville.

On sait que ce moulage donna lieu à de vives discussions. Comme il ne résultait pas de cette empreinte que Napoléon Ier offrit les reliefs osseux qui, selon Gall, auraient dû témoigner de ses facultés les moins contestées, les adversaires de la phrénologie s'en firent une arme contre Gall et Spurzheim. De leur côté, les phrénologistes nièrent que le masque publié par Antommarchi eut été moulé à Sainte-Hélène ; ils prétendaient que ce masque ressemblait à Bonaparte premier consul, plutôt qu'à Napoléon épuisé par six années de chagrins, amaigri par la maladie.

Antommarchi, fatigué de ces critiques, prit le parti désespéré d'aller faire de la médecine homéopathique à la Nouvelle-Orléans, puis à Cuba, où il mourut.

Dr Yorel (*Le Hâvre*).

Quelques phénomènes mécaniques produits sans contact, par les femmes, au moment de la menstruation (IV, 769). — Cette question, qui avait fait l'objet d'une très curieuse étude, parue dans la *Chronique* en 1897, vient d'être remise sur le tapis par le *Mercure de France*, qui insère, dans son numéro du 15 mars 1925, la réponse qui suit :

Pnom-Penh, le 19 janvier 1925.

Monsieur le Directeur,

Je lis dans le *Mercure* plusieurs lettres qui parlent de la maligne influence des femmes en période menstruelle. J'en ajoute encore une, encore que la question risque d'être oubliée lorsqu'elle vous parviendra. Cependant, s'il est quelqu'un que la chose intéresse, faites-lui savoir qu'au Cambodge la même croyance a cours.

Outre que les femmes n'entrent pas dans les pagodes lorsqu'elles sont en cet état, elles ne doivent pas couper de fleurs, sous peine de les voir se flétrir rapidement ; elles doivent éviter les travaux de jardinage, car les arbres fruitiers seraient stériles, et ne pas faire de semis, car les graines avorteraient.

Faut-il rattacher cette croyance à l'idée d'impureté qui interdit aux femmes l'accès des sanctuaires ?

Est-ce l'observation des faits qui a motivé l interdiction ; ou les prêtres ont ils ajouté l'idée de flétrissure, pour rendre l'interdiction opérante en lui donnant une raison d'ordre pratique ?

J'ajoute à cela, pour ma part, que, dans ma jeunesse, j'ai souvent entendu des vignerons de Lorraine dire que les femmes ne devaient pas entrer dans une cave où le vin nouveau fermentait, sous peine de le faire tourner en vinaigre.

Recevez, etc.

A. Selig.

Revue biblio-critique

Paul-André LEMOISNE. — **Gavarni, peintre et lithographe**. Paris, H. Floury. — **Le Dentiste d'autrefois**, 60 reproductions annotées par G. DAGEN ; édition de la *Semaine dentaire*. — PIERRE CHAMPION. — **Pierre de Ronsard et Amadis Jamyn ; leurs autographes**, avec 22 fac-similés hors texte. Paris, Ed. Champion. — **Almanach des Lettres françaises et étrangères**, sous la direction de LÉON TREICH. Paris, Crès. — **Livre jubilaire, offert au professeur Emile Forgue**, à l'occasion de sa 40e année d'enseignement, nov. 1924. — Table générale de l'**Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux**. Paris, 31, rue Victor-Massé.

Toute la vie de Paris, pourrait-on dire, du Paris de Louis-Philippe et du Paris du Second Empire, se retrouve dans l'œuvre abondante de GAVARNI. On l'a rapproché de BALZAC : après tout, pourquoi pas ? Ne sont-ils pas tous les deux, à leur manière, des peintres de mœurs ? Tous les deux n'ont-ils pas eu ce don pénétrant d'observation et d'analyse, qui les apparentent aux physiologistes ? Seulement, Gavarni est un psychologue doublé d'un artiste, et quel artiste ! Jamais, chez lui, la fécondité n'a nui à la qualité, et quelle grâce, quelle élégance dans son dessin ! Mais lisez la monographie que vient de lui consacrer M. P.-A. LEMOISNE, et vous serez amplement informé sur la vie et l'œuvre du grand dessinateur, sur lequel les GONCOURT ont écrit un livre qu'on pouvait croire définitif et que M. Lemoisne a su, sinon faire oublier, du moins compléter, grâce à des documents originaux et à des papiers de famille, qu'il a eu la bonne fortune de colliger et d'analyser.

*
* *

Quel chemin parcouru depuis l'époque où le dentiste n'était qu'un charlatan vulgaire et celle où il est considéré et honoré — oh ! combien ! — et où il est devenu un savant, d'empirique qu'il fut longtemps. Où est le temps où il était la cible des caricaturistes ; où un BOILLY, un DAUMIER, un CHAM, sans compter tous les petits-maîtres hollandais, le satirisaient à l'envi ? Vraiment, elle est des plus curieuses et des plus instructives à parcourir, cette galerie d'œuvres d'art que nous présente M. G. DAGEN, en un recueil luxueusement édité ; et nous devons savoir gré aux Mécènes qui ont fait les frais de cette publication qui, nous l'espérons, aura une suite. Celle-ci ne saurait manquer de présenter un moindre intérêt, car le sujet est bien loin d'être épuisé.

*
* *

L'opuscule de M. PIERRE CHAMPION sur Pierre de RONSARD et Amadis JAMYN comblera de joie les lettrés, les bibliophiles et les

autographiles. Il vaut non seulement pour la très précise notice qu'il contient sur la vie et le rôle de Jamyn, mais encore par les belles reproductions qui permettent de comparer l'écriture de Ronsard et de son fidèle disciple, lequel fut pour son maître et ami « le parfait secrétaire ». Cette riche plaquette fera plus tard le désespoir des collectionneurs ; bien avisés seront ceux qui l'auront acquise à son apparition. C'est du papier qui vaudra son poids d'or.

*
* *

Un tableau complet du mouvement littéraire contemporain, quel rêve ! C'est ce rêve que Léon Treich, l'actif publiciste que l'on sait, est parvenu à réaliser, dans cet *Almanach des Lettres françaises et étrangères* dont nous avons sous les yeux le premier volume. Quel instrument de travail merveilleux, non pas uniquement pour des journalistes, comme d'aucuns l'ont dit, mais pour tous ceux qui veulent être ou paraître au courant de tout ce qui s'imprime et Dieu sait ce qu'il sort des presses depuis la fin de la grande Guerre !

Souhaitons que M. Léon Treich réalise complètement son programme et nous donne, comme il l'a promis, un tome de sa publication tous les trois mois : ce bénédictin laïque rendra de la sorte un service inestimable à ses confrères et à tous les amis des lettres.

Signalons, puisque nous en sommes aux publications luxueuses, le très beau livre jubilaire offert au professeur Forgue, de Montpellier, par ses nombreux admirateurs et amis. Une vie tout entière de labeur ne peut être mieux consacrée que par des publications de ce genre ; nous les préférons, pour notre part, aux médailles et banquets que se font offrir complaisamment certains de nos maîtres par leurs élèves, qui ne s'exécutent souvent qu'en rechignant. Outre que les mémoires écrits dans ces circonstances restent des documents précieux pour l'histoire de notre art, ils sont l'hommage le plus louable que peut offrir un travailleur à un autre travailleur : à ce seul titre, nous leur accorderions la préférence sur toutes les autres marques de sympathie ou d'estime que les disciples veulent rendre à un maître.

*
* *

Au titre d'un des plus anciens collaborateurs de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, nous ne saurions trop recommander aux innombrables lecteurs de cette revue, d'une utilité incontestée, la *Table générale* de ce recueil, des années 1897 à 1920, que vient de publier M G. Montorgueil, avec la collaboration de l'érudit et fin lettré, M. Pierre Dufay. Quand pourrons-nous, à notre tour, suivre l'exemple de notre confrère et ami ? La *Chronique* vient d'atteindre sa 32e année ; ne pensez-vous pas, chers lecteurs, qu'il serait temps d'établir un répertoire analytique de tous les documents qu'elle contient, pour faciliter la tâche à ceux qui y cherchent et si souvent y trouvent leur provende ? Nous espérons revenir très prochainement sur ce sujet, qui nous tient au cœur. C.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

GRAUX (Dr Lucien). — *Histoire des Violations du Traité de Paix.* — Les éditions G. Crès et Cie, Paris — tome IIIe, 12 novembre 1921 ; 31 décembre 1922, 12 francs. — BOYER D'AGEN. — *Le Masque de Fer de l'île Sainte Marguerite à la Bastille.* Félix Juven, éditeur. Paris, 1904. — LIVRET-GUIDE PUBLIÉ PAR LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE DAX. Pradeu, Dax, 1923. — DARTIGUES. — *L'esprit et la tendance de l'instrumentation chirurgicale.* L'Expansion scientifique française, Paris. — BRODIER L. — *J.-L. Alibert, médecin de l'Hôpital Saint-Louis (1768-1837).* A. Maloine et fils, éditeurs. Paris, 1923. — REHM (Pierre-Louis). — *Pablo... de Fer.* La Renaissance du Livre. Paris, 7 francs. — BOYER D'AGEN. — *Petites épopées des grandes heures.* Librairie Alphonse Lemerre. Paris, 1923, 10 francs. — TURQUAN Joseph et ELLIS Lucy. — *La Belle Paméla (1773 1831).* Emile-Paul frères, éditeurs, Paris, 1923, 12 francs. PRIST (Paul). — *La Belle Illusion.* Kemplen, éditeur, Paris, 5 francs. — PAYRAL A. — *Dialogues sur les Mœurs.* Les Editions Henri Jonquières et Cie, Paris, 1923, 6 francs. — FUSIL (C.-A.) — *Rousseau juge de Jean-Jacques, ou la comédie de l'orgueil et du cœur.* — Plon-Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs. Paris. mai 1923, 8 francs. — BERTRAND (Louis). — *Louis XIV.* Arthème Fayard et Cie, éditeurs, Paris, 7 fr. 50. — PINVERT (Lucien). — *Œuvres complètes de Robert Garnier, avec notice et notes.* Librairie Garnier frères, Paris, 7 fr. 50 (tome Ier et tome II). — CHEREAU (Dr Achille). — *Théophraste Renaudot.* Librairie Louis Leclerc, Paris, 1878. — MOLINÉRY (Dr R.). — *L'hôpital militaire de Barèges.* Chez l'auteur, Luchon, 1923. — MOLINÉRY (Dr R.). *Essai pratique de collaboration de l'instituteur avec le médecin.* Extrait de la *Médecine internationale illustrée* (août-septembre 1923), 1 franc. — SPRINGER (Maurice). — *A propos du traitement des asphyxies.* Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1923. — Dr MARAGE. — *L'audition et ses variations.* Chez l'auteur, 19, rue Cambon, Paris, 1923. — DAUBRET (Dr Victor). — *La guerre en pantoufles chez les majors.* Louis Lechevalier, éditeur, Paris, 1923. — BENOIT (Pierre). — *Mademoiselle de La Ferté.* Albin Michel, Paris. — GASTINE. — *La Belle Tallien ; Notre-Dame de Septembre.* Albin Michel, Paris, 10 francs. — GASTINE. — *Notre-Dame du Directoire, La belle Tallien.* Albin Michel, Paris, 10 francs. — MARTIAL (Dr René) et DORESSE (Mme Léontine). — *Hygiène féminine populaire.* Armand Colin, Paris, 1923, 6 francs. — ART (Georges). — *Pour développer notre mémoire par l'audition, la vision, l'idée.* Paris, Delagrave, 1920. — GORCE (Pierre de la). — *Histoire religieuse de la Révolution française,* t. V, Plon, Paris, 1923, 12 francs. — DARTIGUES (Dr). — *Technique chirurgicale des greffes testiculaires du singe à l'homme (d'après la méthode de Voronoff).* Paris, Doin, 1923. — CHAMPION (Pierre). — *Histoire poétique*

du XVe siècle, 2 vol. Edouard Champion, éditeur, Paris, 1923 — BILLON (Louis). — *La grossesse et l'accouchement hors l'hôpital*. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1923. — COT (Dr). — *Quelques notions d'hygiène pour les hommes de vingt ans*. A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1923, 3 fr. 50. — LATOUCHE (Robert). — *La vie en Bas-Quercy du XIVe au XVIIIe siècle*. Imprimerie et librairie Edouard Privat, Toulouse, 14, rue des Arts, 1923. — GUÉRIN (G.) et NOUAILLAC (J.). — *Le Consulat, l'Empire et la Restauration, 1800-1830* Librairie Plon Nourrit et Cie, Paris, 1923, 10 francs, 4e édition. — APERT (Dr) — *Les Jumeaux, étude biologique, physiologique et médicale*. Ernest Flammarion, Paris. 7 fr. 50. — VOULGRE (Dr André) — *Jean Rey, médecin périgourdin*, (1583 1645). Imprimeries Gounouilhou, 9 et 11, rue Guiraude, à Bordeaux, 1923. — ABOULKER (Henri). — *Clinique et Iconographie médico chirurgicales des maladies de la face et du cou*. A. Maloine et fils, Paris, 25 francs. — SOENEN (Dr Maurice). — *La Pharmacie à la Rochelle avant 1803* Imprimerie nouvelle Noel Texier, 29, rue des Saintes-Claires, à la Rochelle, 1910. — BIESSY (Pierre). — *Etude médico-psychologique de la vie et de l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam*. Imprimerie Charpin et Reyne, à Valence. — COUVREUR (André). — *L'Androgyne, les fantaisies du professeur Tornada*. Albin Michel, éditeur, Paris, 6 fr. 75. — POUTHAS (Charles-H.). — *Guizot pendant la Restauration, préparation de l'homme d'État (1814-1830)*. Plon-Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, Paris, 30 francs. — BESSON (Emile) — *Les Logia Agrapha, paroles du Christ qui ne se trouvent pas dans les évangiles canoniques*. Bibliothèque des Amitiés spirituelles (no 23), à Bihorel-lez-Rouen, 2, rue du Point-du-Jour, chez A.-L. Legrand, 1923. — MEUNIER (Dr L.). — *Histoire de la médecine, depuis ses origines jusqu'à nos jours*. Librairie Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris, 1924. — LORTON (Henri) — *Les méthodes bacilloscopiques dans le diagnostic de la tuberculose pulmonaire*. Jouve et Cie, éditeurs, Paris, 1923. — JEAN-BERNARD. — *La Vie de Paris*, librairie Alphonse Lemerre, Paris, 1923; 6 fr. 75. — FOE (Daniel de). — *Journal de l'année de la peste*, G. Crès et Cie, Paris, 1923; 6 fr. 50. — LANCE (Dr). — *La tuberculose vertébrale; mal de Pott*. Flammarion, Paris, 1923, 10 francs. — BASSET D'AURIAC (Gabrielle). — *Les deux pénitences de Louise de La Vallière*. Librairie Perrin et Cie, 1924; 7 francs. — LENOTRE (G.). — *Vieilles maisons, vieux papiers*. Librairie Perrin et Cie, 5e série, 1924; 10 francs. — VALLOT (J.), SARDOU (G.), FAURE (M.). — *De l'influence des taches solaires sur les accidents aigus des maladies chroniques*. — Société générale d'imprimerie et d'édition, 17, rue Cassette, Paris, 1922.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1925.

La Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

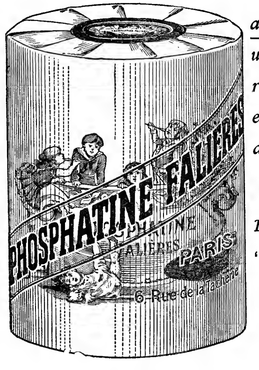
Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

CHASSAING, LE COQ & Cie.
(ANCIENNE Mon CHASSAING-PRUNIER.)

LA

“PHOSPHATINE FALIÈRES”



associée au lait, est un aliment rationnel recommandé aux enfants, dès l'âge de 7 à 8 mois.

❧ ❧ ❧

Bien exiger la marque:

“ PHOSPHATINE FALIÈRES ”

nom déposé

❧ ❧ ❧

Se méfier des imitations que son succès a entraînées

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie et la mort du Cardinal Mazarin,

Par M. le Dr Jules Sottas (*de Paris*).

(*Suite*) (1)

II. — Les conséquences du surmenage.

Dès que Mazarin eut acquis la conviction que sa nièce allait être un obstacle au mariage du roi avec l'Infante et à la paix, il mit tout en œuvre pour l'arracher au roi, sans la moindre défaillance et avec beaucoup plus d'énergie que la reine-mère dans les moyens.

Appelé à se rendre lui-même à la frontière d'Espagne, pour les conférences décisives du traité de paix, il ne voulut à aucun prix laisser sa nièce derrière lui auprès du roi, et il prit le parti de l'emmener avec lui.

La jeune fille fut séparée du roi le 22 juin et fut mise en route le même jour avec ses deux jeunes sœurs, Hortense et Marie-Anne, sous la conduite de leur gouvernante, Mme de Venel. Le Cardinal lui-même quitta Paris le 25 juin, pour rejoindre ses nièces auprès d'Orléans et leur faire suivre sa route.

Il se proposait alors de profiter de son déplacement pour passer par son gouvernement de La Rochelle et Brouage, qu'il n'avait pas encore visité. Mais, ayant été touché, à Poitiers, par un courrier qui apportait d'Espagne la ratification des préliminaires de la paix, il renonça à son premier projet et continua sa route directement vers Bayonne, en se séparant de ses nièces.

Marie Mancini avait préféré, en effet, se retirer dans le gouvernement de son oncle pour y cacher son chagrin dans l'isolement.

Malgré cette soumission apparente, la partie n'était pas encore gagnée pour le Cardinal ; et si, grâce à sa fermeté, la raison d'Etat devait l'emporter, il eut à parer encore à de dangereuses escarmouches, avouant à Colbert que cette affaire fut peut-être la plus délicate qu'il eût eue en sa vie et qui lui ait donné la plus grande inquiétude.

La suite, qui avait été choisie pour rehausser le prestige du mi-

(1) Voir les nos de juillet et août.

nistre plénipotentiaire de France, était aussi imposante par le nombre que par la qualité des personnes qui la composaient.

A sa garde, comprenant 100 chevaux et 300 fantassins, à 300 personnes de livrée et de service, 24 mulets, 8 chariots à six chevaux pour son bagage, 7 carrosses pour sa personne et quantité de chevaux de main, il faut ajouter les suites particulières d'une soixantaine de personnages de marque : archevêques, évêques, maréchaux, grands-officiers et grands seigneurs, et le personnel du nouveau ministre d'Etat, Hugues de Lionne.

Naturellement, ce train énorme n'accompagnait pas immédiatement le Cardinal ; il avait cependant une nombreuse escorte, dont faisaient partie le duc de Créquy, les maréchaux de Villeroy et de Clérembault, le ministre d'Etat Hugues de Lionne, et d'autres personnes de marque. Et aussi, un personnage dont les annales historiques ne parlent pas, mais dont, à juste titre, le Cardinal ne pouvait se séparer, son médecin Daquin.

Le voyage, marqué chaque jour par des réceptions de gala et les cavalcades des gouverneurs de provinces et des lieutenants du roi, qui venaient avec de nombreuses cavaleries de gentilshommes encadrer le Cardinal à son passage, n'était pas précisément un voyage de délassement.

Cependant, jusqu'au milieu du mois de juillet, ce voyage se passa, pour le Cardinal, « sans autre incommodité que celle de la chaleur », qu'il trouvait excessive. Il s'en plaint au duc de Gramont (1), gouverneur de Bayonne, qu'il compte bien trouver à Saint-Jean-de-Luz ; et il lui recommande de veiller à ce qu'on n'y manque pas de glace ou de neige, sans cela on devrait s'en retourner sans terminer la paix.

C'est une remarque qui a été faite par Constantin Paul, qu'autant les rhumatisants sont frileux et recherchent la chaleur, autant les goutteux vrais, au moins dans la période d'éréthisme, la supportent mal. Pour échapper, autant que possible, à cette influence redoutée, Mazarin avait pris l'habitude de décamper à deux heures ou à trois heures du matin et de faire son étape avant la grande chaleur du jour.

Le 16 juillet, au départ de Cadillac, où il avait été reçu somptueusement par le duc d'Épernon, il était aux prises avec son ennemie. Il n'en poursuit pas moins sa route et, le 22 juillet, de Bidache, où il se trouve, chez le duc de Gramont, il écrit à Le Tellier :

Pour moy, je prétends estre dans trois jours à Saint-Jean de-Luz, quoy que la goutte dont j'ai esté attaqué depuis six jours me donne beaucoup de douleur et d'incommodité (2).

(1) Mazarin au duc de Gramont, Saint-Cybardeaux, 9 juillet 1659 (Aff. Etr., *France* 279, fol. 358).
(2) Aff. Etr., *France* 279, fol. 417.

Arrivant à Bayonne fort éclopé, il informe de l'état de sa santé Le Tellier, auquel il a confié la première place dans le Ministère en son absence, et COLBERT, auquel il a remis le soin d'un « abisme d'affaires ».

Je ne suis pas en estat de vous écrire à l'accoustumée, dit-il à ce dernier. les douleurs de ma goutte qui me pressent tous les jours de plus en plus m'empeschent de le faire (1).

Dom Luis de HARO, le ministre plénipotentiaire d'Espagne, son pair et son partenaire, lui adresse, par Antonio PIMENTEL, les compliments les plus obligeants et des doléances sur l'état de sa santé, mais il profite de la circonstance pour prendre ses avantages.

Le Cardinal, humilié et outré de sentir son infériorité physique au moment d'entrer en contact avec son adversaire, surmonte sa douleur et se redresse. Il écrit à Lionne, qu'il a dépêché auprès de dom Louis :

Je suis toujours dans la résolution de me faire porter demain à Saint-Jean, en litière ou en chaise, s'il n'arrive quelque chose assez considérable pour m'en empescher (2).

Il parvient enfin à Saint-Jean-de-Luz, mais les lettres qu'il écrit à sa nièce, la princesse de CONTI, à Madame de VENELLE, à la Rochelle, au surintendant FOUCQUET et à d'autres encore, nous font connaître que l'atteinte de goutte, bien qu'en voie d'atténuation, a été si violente qu'il ne peut encore se remuer, « l'ayant eue furieusement aux deux genoux ».

Celle qu'il écrit au médecin VALLOT (3) est pour nous plus intéressante :

Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez, par votre lettre du 22 de ce mois, de la santé de Leurs Majestez. Pour ce qui est de la mienne, je me remets à ce que M. Daquin vous en mandera. J'ay eu une rude touche, mais je suis, à présent, un peu mieux. Vous croirez facilement qu'il n'y a pas grand plaisir d'avoir trois fois la goutte en six mois, et durant un aussy long temps que je l'ay eue à chaque attaque (4).

Il écrit, d'ailleurs, plusieurs fois à Vallot, tenu au courant de sa santé par les rapports de Daquin, et cette correspondance médicale, naturellement négligée par les historiens, nous apprend que les médecins du roi, restés à la Cour en leur quartier, ou à Paris.

(1) Mazarin à Colbert, Bayonne, 25 juillet 1659 (*Ibidem*, fol. 430).

(2) Mazarin à M. de Lionne, Bayonne, 27 juillet 1659 (*Ibidem*, fol. 453.

(3) Antoine Vallot ou Valot, né en 1596, mort à Paris le 9 août 1671, fut d'abord médecin d'Anne d'Autriche; en 1652, il succéda à Vautier, comme premier médecin du roi ; surintendant du Jardin des Plantes en 1658 et secondé par Fagon, Longuet, Galois et Louis Morin, il publia, en 1665, son *Hortus regius*, catalogue des plantes du Jardin.

(4) Mazarin à Vallot, Saint-Jean de-Luz, 30 juillet 1659 (Aff. Etr., *France* 279, fol 480).

écrivaient des conseils au Cardinal, mais ces conseils n'étaient pas désintéressés ; ils étaient, au contraire, souvent accompagnés de demandes de bénéfices d'abbayes ou de prieurés.

Voici deux réponses que le Cardinal rendait à Esprit et à Vallot, et qui nous éclaireront sur ce détail.

A Monsieur Esprit, de Saint-Jean-de-Luz, le 25 aoust 1659 (1).

Je ne suis point surpris du soing que vous prenez de ma santé puisque je suis persuadé qu'elle vous est chère et je proffiteray des advis que vous me donnez pour la conserver. Je me souviens fort de ce que je vous dis, à mon départ, sur vos interestz, vous en recevrez des effects autant qu'il dépendra de moy, lorsque j'auray l'honneur d'estre auprez de Leurs Majestez, et vous reconnoistrez de plus en plus que j'ay pour vous toutte l'estime et l'affection que vous sçauriez souhaiter.

A Monsieur Vallot, de Saint-Jean-de-Luz, le 26 aoust 1659 (2).

Je vous remercie de l'advis que vous me donnez pour ma santé, mais je ne voy pas comment je m'en pourrois prévaloir puisque les eaux de Barrège veullent estre prises sur le lieu mesme et qu'il me sera très difficile, pour ne pas dire impossible, de prendre le temps d'y aller. Vous pouvez d'ailleurs sçavoir que l'abbé Guitaut se porte bien et ainsi il est inutile de se tourmenter de ce costé-là ; au surplus, vous devez estre asseuré de ma bonne volonté.

On pourrait encore citer d'autres lettres, montrant que ces quémandeurs revenaient souvent à la charge, comme s'ils sentaient que le moment était venu de se prémunir.

Le 3 août, le Cardinal avait commencé à faire quelques pas, et il fut en état de se rendre, le 13 août, à la première conférence solennelle avec dom Luis de Haro, dans l'île des Faisans.

C'est alors que commence le plus rude labeur dont la difficulté et la longueur dépassèrent toutes les prévisions du Cardinal. Il pensait pouvoir tout terminer en quelques semaines et bientôt rejoindre, à Bordeaux, le roi et la Cour, qui avaient quitté Fontainebleau le 28 juillet, pour s'acheminer vers cette ville. Mais il était bien loin de compte, car ce n'est que le 7 novembre, à la vingt-quatrième conférence, que furent signés le traité de paix et le contrat de mariage de l'Infante.

Quand il n'est pas en conférence avec dom Luis, il est à Saint-Jean-de-Luz, pris entre deux feux. D'un côté, la Cour, qu'il renseigne chaque jour, en adressant à Letellier des lettres de trente et quarante pages ; et de l'autre, Hugues de Lionne, qui reste à Saint-Sébastien, pour continuer le travail avec le secrétaire d'Etat d'Espagne, don Pedro Coloma, et auquel il ne cesse d'envoyer des instructions (3).

(1) Aff. Etr., *France* 280, fol. 201.
(2) *Ibidem*, fol. 226.
(3) Dans le recueil des *Lettres de Mazarin*, on compte 842 lettres, datées de Saint-Jean-de-Luz, entre le 29 juillet et le 15 novembre.

Au travail des négociations s'ajoutaient les fatigues des réceptions et des épreuves gastronomiques. Obligé à des frais de représentation et à l'entretien d'une table digne de sa haute situation, le Cardinal, au cours de son voyage, avait rencontré à Poitiers, le 5 juillet, l'intendant de son gouvernement de La Rochelle et Brouage, COLBERT DE TERRON, et s'était enquis auprès de celui-ci des fonds existant dans sa caisse de Brouage, à laquelle il comptait puiser.

Dès son arrivée à Saint-Jean-de-Luz, il avait écrit à Terron plusieurs lettres, pour lui commander de faire envoyer des victuailles en abondance, « force ortolans... force gibier de toute sorte... et d'autres régales, mesme de la sardine et quelque beau poisson... du vin bien exquis. . très grande quantité de veaux, chappons, poulets, cailles et autres choses semblables ».

Au nom de Dieu, insistait le Cardinal, appliquez-vous à tout cela, car bien qu'il ne semble qu'une bagatelle, elle ne l'est pas dans la conjoncture présente (1).

Le Cardinal tenait à régaler magnifiquement son entourage, mais on ne saurait dire quelle part il prenait lui-même à cette table si bien servie. Certainement, son médecin DAQUIN l'avait averti de dangers (2) trop nettement signalés dans les classiques de son époque pour qu'il les ignorât.

Ces avis étaient-ils rigoureusement suivis ?

COLBERT, qui était aux petits soins pour son maître, lui écrivait précisément à cette époque (3) :

Ayant fait, dès l'année passée, quelques provisions de vin de Cussy (4), pour la bouche de V. Ece pour l'arrière saison, et, craignant que les vins de Gascogne, qui ne sont pas estimés bien sains, ne luy fassent mal, j'envoye demain une charrette chargée de deux pièces de ce vin qui est sur sa lie, et trois quartauts de 120 bouteilles de deux pintes chacune. Je souhaite que V. Ece le trouve bon.

Or, le malheureux Cardinal, au retour de la dix-septième conférence, qui eut lieu le 1er octobre, était repris par la goutte, comme nous l'apprend la lettre suivante.

---

(1) Mazarin à Colbert de Terron, Saint-Jean-de-Luz, 30 juillet 1659 (Aff. Etr., *France* 1477, fol. 61).

(2) « Comme sont principalement le trop manger, le trop boire et surtout l'excès de vin » (*La Pathologie de Jean Fernel*, édition de 1660, p. 521).

(3) Colbert à Mazarin, Paris 1er octobre 1659 (P. CLÉMENT, *Lettres de Colbert*, t. I, p. 382).

(4) Cussy-le-Châtel, canton d'Arnay-le-Duc, ou Cussy-la-Colonne, canton de Bligny-sur-Ouche, arrondissement de Beaune, Côte-d'Or. L'Hermitage rouge et le Bourgogne, — le dernier de ces vins surtout, — renferment la goutte dans chaque verre, écrivait S. C. Scudamore (*Gout and Gravel*, 4e édit., London, 1823, p. 665). Cf *La Goutte*, etc , par A. B GARROD, traduction française, annotée par J. M. CHARCOT (Paris, 1867, p 322).

A M. Le Tellier, de Saint-Jean-de-Luz, 3 octobre 1659 (1).

Je revins, l'autre jour, de la conférence avec la goutte bien serrée à une main et au bras, et avec de si grandes douleurs que, m'ayant tout à fait ôté le sommeil, elles m'ont empesché de pouvoir prendre seulement un quart d'heure dans la journée d'hier pour donner part à Leurs Majestés de ce qui s'estoit passé avec Dom Louis. Et, quoy qu'à présent je ne suis guère soulagé, je fais un effort pour vous escrire ces quatre mots afin que Leurs Majestés sçachent l'estat dans lequel est à présent cette négociation.

Quatre mots ! Mazarin dicte une lettre de onze pages. Malgré la violence de la crise, il se raidit, mais le travail l'accable.

Le 6 octobre, il se traîne à la dix-huitième conférence ; il en revient mécontent et inquiet.

Si j'estois en estat de marcher, écrit-il à Lionne deux jours après, je n'aurois pas manqué de faire instance de voir dès demain le seigneur dom Louis pour me plaindre qu'on veuille toujours extorquer de moy de nouvelles choses et qu'on prétende m'y contraindre ou par addresse ou par lassitude (2).

Mais il doit laisser passer dix jours pour être en état de retourner dans l'Ile de la Conférence. Avant de s'y rendre, le 16 octobre, pour la dix-neuvième conférence, il presse H. de Lionne, qui prépare le travail, d'en hâter la fin, car il commence tout de même à prendre peur.

Je vous conjure, lui dit-il à la fin de sa lettre (3), de faire travailler incessamment et de gaigner des momens afin que nous puissions sortir d'icy au plus tost, car il meurt tous les jours du monde et je reconnois que malaisément je me porteray tout à faict bien que je ne change d'air.

Au lendemain de cette dix-neuvième conférence, Mazarin, selon son habitude, en fait connaître le résultat à Le Tellier, par une lettre du 17 octobre. Dans celle du lendemain, il parle de sa santé.

A M. Le Tellier, Saint Jean-de-Luz, le 18 octobre 1659 (4).

J allay l'autre jour, ainsy que je vous l'escrivis, à la conférence et je puis dire avec assés d'incommodité, car je n'estois pas trop en estat de sortir de la chambre. Mais, Dieu merci, celà n'a pas augmenté mon mal et j'espère qu'avec la saignée qu'on me fit hier et la purgation que j'ay prise aujourd'huy, je pourray, dans cinq ou six jours, entreprendre le voyage de Thoulouze (5).

---

(1) Aff. Etr., *France* 281, fol. 107.

(2) Mazarin à M. de Lionne, Saint-Jean de-Luz, 8 octobre 1659 (*Ibidem*, fol. 154).

(3) Mazarin à M. de Lionne, Saint-Jean-de-Luz, 15 octobre 1659 (*Ibidem*, fol. 187 v°).

(4) *Ibidem*, fol. 198.

(5) La Cour s'était portée de Bordeaux à Toulouse.

La conférence dura plus de cinq heures et elle auroit duré encore davantage si j'eusse voulu m'exposer à revenir de nuict par un chemin où il n'y a pas peu de peine à ne pas verser en plein jour.

Enfin la crise se termina par un accident que le cardinal ne connaissait que trop, la colique néphrétique.

Ce que je puis vous dire de l'estat de ma santé, mandait-il à Le Tellier à la fin d'une lettre (1), c'est qu'elle est à présent assez bonne quoy que j'aye este attaqué, la nuit passée, d'une colique fort violente, mais j'en ai esté délivré, Dieu mercy, en faisant deux pierres (2).

Les conférences, heureusement, approchaient de leur fin ; mais il surgissait sans cesse de nouvelles difficultés, et dernièrement au sujet de la restitution des places.

Mazarin, à bout de forces, laisse volontiers la résolution de cette question aux maréchaux qui le secondent ; il a hâte d'en finir.

Je vous prie que je sçache nettement ce qu'on résoudra, écrit-il à Lionne, car je suis si las que je n'en puis plus (3).

Enfin, le 12 novembre, après la vingt-cinquième et dernière conférence, Mazarin avise Le Tellier de son départ, dès le lendemain, pour Toulouse. Mais probablement va-t-il s'arrêter à Dax pendant quelques jours pour y prendre des bains. Les médecins lui vantaient l'action de ces eaux, dont il eût été fâcheux qu'il ne profitât pas, puisqu'il aurait dû « venir exprès de Paris pour les chercher » (4).

Après avoir disputé longtemps avec M. Daquin, écrit-il à Le Tellier, et ceux qui croyent pouvoir opiner sur mes incommoditez, il a fallu céder à l'instance qu'ils m'ont faite avec la dernière opiniastreté, de profiter de mon passage à Dax pour me servir des boues de Bannières (5), qui m'ont esloigné d'une lieue, soustenant que, si elles ne me guérissent tout à faict, elles soulageront au moins beaucoup les parties qui sont affaiblies de la goutte,

(1) Mazarin à Le Tellier, 25 octobre 1659 (Bibl. Nat., Ms., *Mél. Colbert* 52 B, fol. 323).

(2) Et non « deux prières », comme il est imprimé dans les *Lettres de Mazarin*, t. IX, p. 390.

(3) Mazarin à M. de Lionne, Saint-Jean-de-Luz, 1er novembre 1659 (Aff. Etr., *France* 281, fol. 327).

(4) Lettre de Saint-Jean-de-Luz, 12 novembre 1659 (*Ibidem*, fol. 430).

(5) Bannières ; est-ce La Bagnère, commune du canton de Soustons, arrondissement de Dax, mais assez loin de cette station ? D'après notre confrère, le Dr Louis Lavielle, de Dax, le mot Bannières, Bagneras, est synonyme de bains. « C'est ainsi qu'à 7 kilom. de Dax, dans une petite station chlorurée sodique et sulfureuse qui s'appelle Tercis, l'établissement thermal, très ancien, porte le nom de La Bagnère. » Mais peut-être est-ce bien cette petite station que Mazarin veut désigner, plutôt que la Bannière ou les Bains de Dax même, puisqu'il parle d'un écart d'une lieue dans sa route.

et particulièrement les pieds dont je me trouve tous les jours de plus en plus incommodé.

Mazarin quitta Saint-Jean-de-Luz le 13 novembre, mais il passa à Dax sans s'y arrêter ; l'extrait suivant nous fait connaître la raison de sa décision.

A M. Le Tellier, Tartas, le 17 novembre 1659 (1).

Je n'ay pas hésité à prendre le party de ne me pas servir des boues de Bagneras lorsque j'ay seu qu'on estoit en doute si, à cause du froid, elles pourroient soulager, comme l'on avoit creu, l'incommodité que la goutte m'a laissé à un pied, puisque, par ce moyen, je satisfaisais à la passion que j'ay de me rendre au plus tost à Thoulouze, aux pieds de Leurs Majestez.

L'abstention était une mesure prudente, car le traitement de Dax, appliqué à la goutte, est une arme à double tranchant : il peut être utile en favorisant l'activité des émonctoires ; mais, appliqué sans grande prudence, il provoque presque infailliblement le retour d'une crise. « Rien ne vaut un bain très chaud pour réveiller la goutte endormie », a écrit Broussais, et c'est l'opinion générale des médecins d'eaux thermales (2).

Ce danger n'était pas méconnu au temps du cardinal Mazarin, et le fidèle Colbert le redoutait pour son maître auquel il écrit :

A Paris, le 26 novembre 1659 (3).

J'ay receu aujourd'huy les lettres de V. E., du 17e de ce mois, dattées de Dacqs, par lesquelles j'apprends qu'elle a pris résolution, par l'advis de ses médecins, de ne point se servir des boues qui sont prez de cette ville là, dont j'ay la plus grande joye du monde, ayant apris que beaucoup de personnes s'en estoient fort mal trouvées et mesmes qu'elles auroient contribué à avancer les jours de M. le Cardinal de Sourdis.

Au sortir des négociations du traité des Pyrénées, la santé de Mazarin était profondément altérée.

(*A suivre.*)

(1) Aff. Etr., *France* 281, fol. 456.
(2) Cf. Dr Charles Lavielle, *La goutte et les bains de boue* [à Dax], Paris, 1895, in-8° de 16 pages.
(3) Bibl. Nat., Ms., *Baluze* 331, fol. 269.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
PARIS, 6, Rue de la Tacherie
R. C. Seine N° 53.319

La Médecine des Praticiens

Des produits de marque.

Le produit de marque est celui qui se distingue, commercialement, de tout similaire, par une désignation personnelle ; et lorsque ce produit a acquis, grâce à ses vertus propres, à l'originalité de sa composition, à son efficacité, une réputation justifiée, la marque s'impose et doit être exigée, si l'on veut obtenir les garanties qui s'attachent à elle.

La principale de ces garanties, en matière de thérapeutique ou d'hygiène, est, pour le médecin comme pour le malade, la certitude de trouver en tous temps et tous lieux, un produit toujours semblable à lui-même, c'est-à-dire constant dans ses qualités, comme dans les résultats que donne son emploi.

Il est évident que le fabricant, se consacrant exclusivement à la préparation d'un produit déterminé, auquel il a donné son nom ou qu'il a distingué par une marque quelconque, apportera à l'obtention du produit sur lequel repose toute sa réputation commerciale ou scientifique, les soins spéciaux dont ses travaux personnels lui ont permis de fixer la nature, et qu'il est souvent seul à connaître ou à pouvoir appliquer.

Parmi les grandes marques françaises, il en est une qui, depuis de longues années, a fait ses preuves : la « Phosphatine Falières », aliment des enfants, qui s'emploie au moment du sevrage et pendant la croissance, aliment des nourrices, des mères, des anémiés, des vieillards, de tous ceux qui ont besoin d'une nourriture légère et reconstituante. Et comme le succès d'une marque engendre naturellement la création de soi-disant « similaires », la « Phosphatine Falières » a vu naître à sa suite de nombreuses imitations : il est prudent de s'en méfier.

Les éternels blessés.

Pour une idée originale, il n'est pas douteux que c'est une idée originale. Un de nos confrères, le Dr F. Regnault, fait observer que certains mutilés de la guerre ont été privés de leurs organes nobles, si on peut ainsi parler ; s'ils n'ont pas encore créé un foyer, doivent-ils être condamnés au célibat perpétuel ? Et il n'y a pas que les mutilés de la guerre qui se trouvent dans ce cas : n'y a-t-il pas également, *côté hommes* : les hypospades, les cryptorchides, les orchités, etc. ; *côté femmes* : les rétrécies, celles qui présentent une absence congénitale du vagin, etc. ?

« Pourquoi, dit notre ingénieux confrère, ces déshérités ne s'associeraient-ils pas entre eux ? Pourquoi ne contracteraient-ils pas des mariages blancs ? *Væ soli*, a dit l'Evangile. »

Ces infortunés seront-ils, devront-ils rester des éternels blessés ? A nos lecteurs de répondre, s'ils le jugent à propos.

Informations de la « Chronique »

La renaissance d'une station thermale. — Saint-Amand-les-Eaux et ses hôtes illustres.

Durant huit ans, la station de Saint-Amand-les-Eaux (Nord) s'est occupée à panser des blessures de guerre ; ainsi que nous le rappelle le Dr Dechot, professeur agrégé à la Faculté de Lille, « l'établissement thermal, occupé pendant quatre ans par l'ennemi, dévasté et pillé par lui, a dû être complètement reconstruit et réorganisé dans ses services médicaux ».

Nous n'avons pas à vanter les vertus de ces eaux ; nous voudrions seulement leur consacrer une courte notice historique, en prenant pour guide un travail déjà ancien (1), dont nous devons la communication à l'obligeance de notre ami et collaborateur, R. Molinéry.

Les sources thermo-minérales sulfureuses de Saint-Amand remontent très probablement à l'occupation romaine : la découverte de vestiges de constructions romaines, ou gallo romaines, semble le démontrer. Mais c'est surtout au xviie siècle que les eaux de la Fontaine-Bouillon furent en grande réputation, pour avoir guéri quantité de malades atteints de goutte ou de gravelle. On cite, entre autres, l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, à qui son médecin conseilla l'usage de ces eaux, « pour la guérison de sa colique néphrétique, causée par le gravier ». Beaucoup de soldats blessés à Fontenoy, à Raucoux et à Lawfeld, trouvèrent à Fontaine-Bouillon la guérison de leurs plaies. Nombreux sont les personnages notoires qui ont usé de ces eaux, et en ont éprouvé les heureux effets ; qu'il nous suffise de nommer : le cardinal Granvelle, évêque d'Arras, le maréchal Maurice de Saxe, le duc de Vendome, le duc de Montesquiou, le comte de l'Estang, blessé de deux coups de canon dans le combat que soutint, le 21 février 1759, la frégate du roi, *la Bellone*, contre deux frégates anglaises.

Les campagnes antérieures à l'an VI, la conquête de la Hollande surtout, qui avait été poursuivie au cœur d'un hiver des plus rigoureux, conduisirent à Saint-Amand un très grand nombre de militaires atteints de rhumatismes, dont plusieurs suivis de paralysie, ou d'atrophie des membres. Les historiens de la station signalent, notamment, la cure du général baron Lahure, celui-là même qui conçut et exécuta le hardi projet de s'emparer de la flotte hollandaise, retenue dans les glaces du Helder, et qui fut gravement blessé à la bataille de la Trebbia (1er messidor an VIII).

Louis-Abel Beffroy de Reigny, plus connu sous le nom de *Cousin Jacques*, que son humeur caustique a rendu injuste pour

(1) *L'Etablissement départemental des eaux et Boues thermo-sulfureuses de Saint-Amand (Nord)*, par Victor Croix. Saint-Amand, 1896.

les Saint-Amandinois, reconnaît néanmoins la vertu des eaux et des boues qui lui avaient rendu la santé.

Pendant la Révolution, Saint-Amand reçut la visite d'un jeune avocat de Clermont-Ferrand, grand ami de ROBESPIERRE, et qui avait déjà commencé à faire parler de lui. Le futur conventionnel COUTHON était venu demander à la Fontaine-Bouillon de lui rendre l'usage de ses jambes, qu'il avait perdues dans une aventure où il avait joué, malgré lui, le rôle de l'amoureux transi (1). C'est à Saint Amand que Couthon eut de fréquentes entrevues avec DUMOURIEZ et WESTERMANN, dont les troupes campaient dans les parages.

LOUIS BONAPARTE, qui fut proclamé l'année suivante roi de Hollande, vint aux eaux de Saint-Amand le 17 messidor (6 juillet 1805), accompagné de sa femme et de son fils, celui qui devait mourir du croup en 1807 ; le futur NAPOLÉON III n'était pas encore né ; nous avons conté ailleurs (2) les phases du séjour du couple royal.

Le 29 avril 1814, la municipalité de Saint-Amand envoyait au comte de Provence, qui allait faire son entrée solennelle à Paris, sous le nom de LOUIS XVIII, le 3 mai suivant, une adresse pour lui rappeler qu'il avait daigné visiter cette station thermale en 1775 ; acte de courtisanerie superflu, car le gouvernement de la Restauration ne fit rien pour l'établissement et supprima même l'hôpital militaire. Saint-Amand eut, en outre, l'humiliation de subir l'occupation étrangère de 1814 à 1818, et ce n'est que grâce à la puissante intervention de l'empereur de Russie, ALEXANDRE, qu'elle fut libérée de ce joug odieux.

On voit, d'après ce rapide aperçu, que les antiques thermes de Saint-Amand ont une histoire glorieuse. La vertu réelle de ces eaux, les bienfaits qu'en peuvent retirer les mutilés de guerre, les améliorations qui ont été récemment apportées à l'aménagement de cette station, donneront peut-être un regain de vitalité à « cette œuvre d'expansion régionaliste, dont le développement est à tous points de vue souhaitable ».

Cadet-Gassicourt ou de Gassicourt ?

Un de nos confrères vient de découvrir un très séduisant portrait de ce pharmacien notoire, au Musée André-Jacquemart. Cette œuvre, des plus remarquables, est du peintre PRUDHON et rappelle beaucoup la manière de DAVID. A ce propos, qu'il nous soit permis de poser une question : doit-on écrire CADET DE GASSICOURT ou CADET-GASSICOURT ? Nous penchons, quant à nous, vers cette seconde version Mais, à quel moment l'illustre apothicaire fut-il anobli ?

(1) Cf. dans le *Cabinet secret de l'Histoire*, le chapitre relatif à l'infirmité de Couthon.

(2) Dans les *Légendes et Curiosités de l'Histoire*, 5e série.

La " Chronique " par tous et pour tous

L'hématologie, appliquée au diagnostic de la paternité.

Voici un fait qui intéressera peut-être vos lecteurs.

En pays d'Annam, lorsqu'une fille accouche hors mariage, il lui arrive, souvent ou quelquefois, de dénoncer comme père de l'enfant un individu qui nie ; pour tirer l'affaire au clair, on procède à l'opération suivante, dont les caractères chinois représentatifs peuvent se traduire littéralement par « faire tomber le sang goutte à goutte ».

On prend, par piqûre, une goutte de sang au bras de l'enfant, et une également au bras du père présumé ; on met ces deux gouttes en présence sur une surface plane : si la fille a dit vrai, elles se pénètrent brusquement ; sinon, elles restent accolées sans se mélanger.

On trouve cette méthode indiquée dans le dictionnaire chinois édité par la « Commercial Press » de Shanghaï, avec une variante : on fait tomber les gouttes de sang dans un verre d'eau.

Une opération analogue se pratique pour reconnaître les ossements des morts, chose très importante pour le culte des ancêtres, base de la religion annamite. Pour être bien sûr que les ossements qu'il a devant lui sont ceux de son père défunt, le fils laisse tomber sur l'un d'eux une goutte de son sang ; la goutte est immédiatement absorbée par l'os ; sinon, le sang reste sur l'os sans être absorbé.

D'après le *tuan-phu* (premier mandarin de la province), on trouvait encore, il y a quelques années, dans tous les prétoires des mandarins, un ouvrage chinois indiquant cette méthode médicolégale. Elle est encore en usage dans le peuple, mais les mandarins en fonction affectent de ne plus y recourir... officiellement.

Docteur Renaud, médecin-chef de l'ambulance de Cao-Bang (*Tonkin*).

Anatole France et Pétrone.

Il est de mode d'éplucher l'œuvre d'Anatole France.

René Johannet, dans *Anatole France est-il un grand écrivain ?* page 31, nous dit :

« La phrase, la pensée d'Anatole France sont un mémento perpétuel. »

Or, dans *Anatole France en pantoufles*, de J.-J. Brousson, page 77, à l'article « Faute d'orthographe », on lit : « Il se montre indulgent envers les aberrations sexuelles. Ce qu'il appelle plaisamment : des fautes d'orthographe.

« Quelques-uns mettent au masculin ce qu'il conviendrait de mettre au féminin .. Quelques-uns mettent au féminin ce qui serait de droit au masculin. »

Or, voici ce qu'on lit dans PÉTRONE (édition NISARD, chez FIRMIN-DIDOT), page 92 :

De formoso puero.

Seu puerum vidi formosum, sive puellam
Formosam, sit uter sexus enim dubito.
Inter utrumque decus formæ dubitare coactus,
Contra grammaticos ne faciam vereor.
Sin pulcher, seu pulchram mihi dicatur et errem.
Musa solœcismi nostra futura rea est.

Ce que je traduis :

Sur un beau garçon.

« C'était un joli garçon ou une jolie fille, ma foi ; je me demandai s'il était fille ou garçon. Entre les deux j'hésitais. Je craignais d'être en désac cord avec les grammairiens. Si je dis : il est beau ; si je dis : elle est belle, et que je me trompe, on accusera ma muse de faire un solécisme. »

Dr RICHARD (*Pithiviers*).

La diffusion systématique de la variole, procédé de colonisation.

... Cette politique d'extermination persista jusqu'en plein XVIIIe siècle, alors même que le fanatisme religieux avait fait place au seul zèle impérialiste, ainsi qu'en témoigne éloquemment cet édifiant dialogue, emprunté à la correspondance du général AMHERST et de son subordonné, le colonel anglais BOUQUET, lors de l'affaire PONTIAC, en 1763.

Ne pourrions-nous pas tenter de répandre la petite vérole parmi les tribus indiennes qui sont rebelles ? Il faut, en cette occasion, user de tous les moyens pour les réduire. — Je vais essayer, répond le colonel, *de répandre la petite vérole, grâce à des couvertures que nous trouverons le moyen de leur faire parvenir. — Vous ferez bien de répandre ainsi la petite vérole,* approuve le général, *et d'user de tous autres procédés capables d'exterminer cette race abominable.*

Quelques mois plus tard, confirme l'abbé MAILLARD, missionnaire des sauvages, la petite vérole fit un terrible carnage parmi cette malheureuse race (1).

P.c. c. : E. AUDARD.

(1) Emile LAUVRIÈRE, *La Tragédie d'un Peuple*, histoire du peuple acadien, de ses origines à nos jours ; Paris, Goulet, 1924, t. Ier, page 23.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.
R. C. Seine 53.319

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

L'adultère et sa pénalité, dans le Bergeracois, aux XIIIe et XIVe siècles.

Le hasard de nos recherches sur les vieilles coutumes provinciales nous a permis de découvrir et d'offrir à la curiosité des lecteurs habituels de la *Chronique médicale* les détails suivants, relatifs à l'adultère et à son châtiment, à une époque particulièrement troublée pour la région. Nous en respecterons la teneur autant que l'orthographe, persuadé que leur saveur piquante n'échappera point à ceux qui liront ces lignes ; tout commentaire serait d'ailleurs superflu...

« Tout adultere sera condamné en cent sols monnaye courât envers ledit seigneur (de Bergerac), s'il est surprins sur le faict, ou courra tout nud par la ville, ensemble la femme avec laquelle il a commis adultere, pourveu qu'elle soit mariée. Et si l'adultere n'est marié, la femme sera condamnée et luy deschargé. Au contraire, si l'homme est marié et non pas la femme, l'homme sera condamné et la femme deschârgée. Mais si tous deux sont mariez, ils auront le choix ou de courir tous nuds par la ville, ou de payer chascun cent sols au Seigneur.

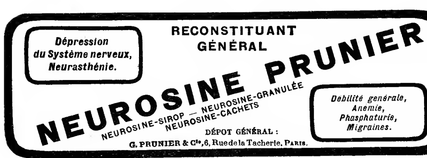
« Si un homme marié et une fême (*sic*) aussi mariée sont trouvez seuls ensemble, aucun ne les pourra accuser d'adultere pour cela. *Sed si inveniantur nudi, solus cum sola, aut cum camisia, aut homo inveniatur femoraliis tractis, aut sint ambo soli inclusi in quadam domo ostio firmato*, ils pourront estre accusez comme suspects d'adultere, voire condamnez comme adultes s'ils en ont le bruit.

« Si la femme est suspecte d'adultere à son mari, il doit en premier lieu deffendre l'être de sa maison à celuy ou ceux qu'il tient pour suspects, en présence de gens de bien et en faire retenir instrument à un Notaire. Ladite prohibition faite, si le mari trouve aucun de ceux qui lui sont suspects en sa maison avec sa femme, *solus cum sola, aut nudus cum nuda femoraliis tractis*, il est permis audit mary de tuer dans sa maison celuy qu'il aura ainsi trouvé.

« Le serviteur ou familier qui aura cogneu charnellement la femme ou fille ou niepce de son maistre, comme traistre et desloyal à iceluy, aura la teste tranchee. Et s'il cognoist la nourrice de son maistre, tous deux courront la ville et seront marquez en la levre de dessus et perdrôt leur salaire. Mais si c'est la servante de son dit maistre, tous deux perdront seulement leur salaire. »

Dont acte — et pour la méditation de nos lecteurs, en attendant de leur faire connaître quelques autres coutumes curieuses du Bergeracois, à la même époque.

Georges Renaudet (*Villefranche-de-Longchapt*, Dordogne).



Société Prunier et Cie. — R. C. Seine. N° 53.318.

DIOSÉINE PRUNIER

Comprimés fluo-nitrités toni-cardiaques.

DOSE HABITUELLE :
2 à 4 Comprimés par jour.

DIMINUTION de la TENSION ARTÉRIELLE
RÉGULARISATION de la CIRCULATION du SANG
Artériosclérose, Menstruation difficile
Troubles de la Ménopause.

G.PRUNIER & Cie, 6, Rue de la Tacherie, Paris
et toutes Pharmacies.

Société Prunier et Cie. — R. C. Seine, N° 53.318.



Société Prunier & Cie. — R. C. Seine N° 53.318

COMPRIMÉS VICHY-ETAT

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
R. C. Seine 53.320

Le Coin de l'Humour

L'Humour d'Esculape.

Voici, d'après Ph. AUDEBRAND, ce que racontait ALIBERT :

— J'ai découvert un système de médecine dont je me trouve fort bien. Chaque jour, avant de commencer mes visites, j'écris une centaine d'ordonnances sur autant de carrés de papier que je mets dans un petit sac. Arrivé chez mon malade, je le prie de tirer une ordonnance, et de s'y conformer. Eh bien ! autrefois, je tuais un malade sur dix ; mais maintenant, grâce à ce système, je n'en tue plus qu'un sur cent.

Tenez, avant-hier encore... j'ai fait une merveilleuse guérison. Appelé chez une chanteuse, qui souffrait beaucoup de la gorge, je lui présente mon sac ; elle en tire une ordonnance, lui prescrivant le remède cher aux médecins de Molière, et terreur de M. de Pourceaugnac. Elle part d'un convulsif éclat de rire qui... oui... ouvre un abcès qu'elle avait dans la gorge. La voilà guérie. Doutez, après cela, de ma méthode !

Cette anecdote est digne de figurer parmi les *Gayetez d'Esculape*. Alibert plaisantait certainement, quand il exposait sa « nouvelle méthode ». HAHNEMANN, par contre, a probablement accompli l'exploit ci-dessus, tout à fait homéopathique.

Eau de Janos et vers d'Alphonse.

— Docteur, aimez-vous les vers d'Alphonse ?

— Quel Alphonse ?

— LAMARTINE, parbleu !

— « Parbleu ! parbleu ! » Il n'y a pas qu'un Alphonse !

— Il n'y a pas qu'un Jean non plus, et pourtant, on dit couramment « Eau de Janos ».

— Mais...

— Mais oui ! Cette eau célèbre, dont le nom complet est « eau de Hunyadi Janos », a été ainsi baptisée par son exploitant, en souvenir de Jean HUNYADI, fameux général hongrois. En Hongrie, le nom de baptême se met *après* le nom de famille — ce pourquoi il n'est pas un *prénom*. Et Jean se dit *Janos* dans la langue des magyars. Donc dire « eau de Janos » est tout aussi bizarre que dire « vers d'Alphonse », ou « théâtre de Victor ». C'est ce qu'un Hongrois me contait récemment, avec un large sourire.

GUSTAVE JUBLEAU (*Nice*).

Echos de Partout

<u>*Le pessaire anti-conceptionnel de la vertueuse Amérique.*</u> — MM. Belot et Lepennetier publient dans l'*Hôpital*, de juin 1924 (n° 120, p. 330), une curieuse observation, qui pourrait aussi bien s'intituler « les indiscrétions des rayons X ».

Ayant eu l'occasion de radiographier le bassin d'une jeune Américaine, victime d'un accident d'automobile, ils ne constatèrent aucune fracture, mais furent fort intrigués par la présence d'un corps étranger, dont la forme et la localisation les intriguèrent ; renseignements pris, il s'agissait d'un pessaire anticonceptionnel, en platine et celluloïd, mis en place par un médecin (?) de New-York six mois avant et conservé à demeure, sans aucune gêne, par la jeune femme précautionneuse.

Au prix du métal, l'instrument n'est pas près de se généraliser en France ; mais il est vraiment curieux, tant au point de vue de sa conception, que de l'aperçu qu'il nous donne sur les mœurs médicales et conjugales de la puritaine (?) Amérique.

(*Marseille-Médical.*)

<u>*Les monnaies bizarres.*</u> — On s'émerveille de ce que la Hongrie vient d'adopter la monnaie-blé, c'est-à-dire de faire du blé l'étalon stable des valeurs. Il n'y a pourtant là rien de nouveau, et en France même l'on connut ce régime au lendemain des assignats.

On payait alors en « myriagrammes de blé » les membres du Conseil des Çinq-Cents, les membres de l'Institut, tous ceux qui appartenaient aux grands corps de l'Etat. Il fut même question un moment de faire du vin l'étalon des valeurs, mais l'on craignit que les ivrognes, prenant au mot le gouvernement, ne réclamassent en réelles futailles ce qui leur était dû.

Au surplus, une visite au cabinet des monnaies et médailles édifierait les curieux en quête de monnaies bizarres. Un pays prend pour étalon, aux heures de crise, ce dont il est le plus riche, et l'on verrait, dans les vitrines de la rue Richelieu, une « barbe monnaie » avec laquelle se faisaient les transactions dans certains pays exotiques, à une époque où la barbe des hommes constituait, en ce coin du monde, le bien le plus sûr.

Ni la Hongrie, ni aucun autre pays d'Europe n'en sont encore là, car rien n'est plus commun en ce moment, au propre comme au figuré, que la barbe.

(*L'Avenir.*)

Neurologie et T. S. F. — Que les pauvres insomniaques se consolent et reprennent espoir. Ils vont être en état, quelque grave que soit la surexcitation nerveuse dont ils souffrent, de goûter enfin les douceurs reposantes du sommeil. Et cela, sans remède d'aucune sorte, sans nulle ingestion de soporifique, sans rien qui rappelle pharmacopée ni thérapeutique.

Et dans des conditions exceptionnellement agréables : bercés par des flots d'harmonie !

Les chefs des services des hôpitaux de Londres, et tout particulièrement ceux qui s'occupent de neurologie, ont reconnu, après maintes expériences, que la radiophonie a un effet sédatif très marqué sur les personnes excitables. Elle agit, si l'on permet cette expression, à la manière d'un antidote, contre le tintamarre de la rue.

Là ne se bornent pas ses heureuses conséquences. Les ondes sonores, d'après deux célébrités médicales de Grande-Bretagne, sir Henry Hadow et sir Bruce Porter, amènent peu à peu à dormir. Dans un seul hôpital de la métropole, cent cas de guérison d'hypernervosité et d'anhypnose ainsi obtenue ont été relevés.

Aussi installe-t-on la T. S. F. dans tous les établissements hospitaliers.

La musique adoucissait les mœurs, c'était déjà beaucoup. La voici maintenant qui a des cures remarquables à son actif. Euterpe va-t-elle supplanter Hygie ?

(*Excelsior*, 9-1-1925.)

Dédié aux repopulateurs. — M. Gille parlant, dans la *Revue pratique de Biologie appliquée*, des records de la fécondité, cite l'anecdote suivante, empruntée au « Traité des maladies des femmes grosses », de Mauriceau (1721) :

J'ai connu autrefois un nommé M. Hébert, couvreur des bâtiments du roi, qui étoit si bon couvreur que sa femme accoucha, il y a environ quarante-trois ans, de quatre enfants, tous vivants, en une seule fois ; ce que sçachant, Monseigneur le Duc d'Orléant défunt, auprès duquel il étoit assez bien venu pour son humeur joviale, il lui demanda, en présence de quantité de personnes de qualité, s'il étoit vrai qu'il fût si bon compagnon que d'avoir fait à sa femme ces quatre enfants tout d'un coup ; il répondit tout froidement qu'oui et qu'assurément il lui en eût fait une demi douzaine, si le pied ne lui eût point glissé ; ce qui fit rire chacun de la bonne façon.

(*Marseille médical.*)

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG

DIOSÉINE PRUNIER

HYPOTENSEUR

Société Prunier et Cie. — R. C Seine 53.318

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Catherine de Médicis a-t-elle eu un fils naturel ? — Permettez-moi de vous adresser la question ci-dessous :

Résulte-t-il de vos intéressantes recherches historiques que Catherine de Médicis aurait mis au monde un fils naturel, au château de Guardasone (Italie), en 1560 ?

Le tribunal civil de Mons (Belgique-Hainaut) résout cette question par l'affirmative, ainsi que l'atteste le « découpé » ci-joint :

Le tribunal de première instance de Mons vient de rendre un important jugement en matière de rectification d'acte d'état civil Ce jugement reconnaît que les Médicis, actuellement établis dans l'arrondissement, sont les descendants de Catherine de Médicis.

Le premier Médicis qui s'installa en Belgique, Pierre Médicis, était né à Rivalta (duché de Parme), en 1787. Il s'était engagé dans le régiment des chasseurs de la Reine et fit plusieurs campagnes avec Napoléon : en 1807 et 1809, en Autriche ; en 1810 et 1811, en Hollande ; en 1812, en Russie ; en 1813 et 1814, à la Grande Armée.

Il fut cité à l'ordre du jour de l'armée et créé chevalier de l'ordre du Lys. Il vint s'installer à Mons en 1816 et y fit souche.

Le jugement du tribunal civil de Mons autorise les Médicis à substituer à leur nom celui de « de Médicis ».

Les Médicis sont, en effet, parvenus à établir qu'ils descendent de Philippe de Médicis, fils naturel de Catherine de Médicis, né au château de Guardasone (Italie), en 1560.

(Extrait de *La Gazette*, de Bruxelles, du 19 juillet 1924.)

D'autre part, votre « Cabinet secret de l'histoire » n'en fait nulle mention, au chapitre de la « stérilité de Catherine de Médicis ».

Alors ?

Dr Buisseret, 32, Chaussée, à *Fleurus* (Belgique).

Phénomène physiologique chez le poète Malherbe. — « Pour parler de sa personne et de ses mœurs, écrit Racan de Malherbe, sa constitution étoit si excellente, que je me suis laissé dire, par ceux qui l'ont connu en sa jeunesse, que ses sueurs avoient quelque chose d'agréable, comme celles d'Alexandre. »

Cette particularité physiologique a-t-elle été déjà signalée ? Lui trouve-t-on aujourd'hui une explication scientifique ? R.

La cicatrice frontale de Fontenelle ; son origine ? — La Bibliothèque municipale de Rouen possède deux bustes, dont on ignorait l'origine et la provenance. Georges Dubosc est parvenu à les identifier.

L'un était, sans conteste, un buste de Pierre de Corneille, d'après le portait de Charles Lebrun.

Pour l'autre, la tâche était plus ardue ; cependant, il portait deux

marques : une verrue sur la joue gauche et une cicatrice au front, qui ont permis de l'identifier : c'était un buste de Bernard de Fontenelle, par Jean-Baptiste Lemoyne.

Le portrait de Fontenelle jeune, par Rigaud, ne porte pas trace de la cicatrice frontale et de la verrue ; mais divers portraits et gravures le représentent à l'âge mûr avec cicatrice et verrue. La cicatrice linéaire s'étend verticalement du sourcil gauche, passe par le centre de la bosse frontale et disparaît sous la perruque ; elle semble adhérente à l'os.

Quelle est l'origine de cette cicatrice frontale ? accident ou blessure ? Dr P. Noury (*Rouen*).

Quelles étaient les attributions des médecins-jurés ? — Est-ce que, aux XVIIe et XVIIIe siècles, les chirurgiens-jurés qui exerçaient dans les petites villes, comme le Vichy d'alors, faisaient généralement de la médecine en même temps qu'ils exerçaient leur art de « barbiers » ?

Est-ce qu'en faisant ainsi, ils commettaient un délit, quelque chose comme l'exercice illégal de la médecine ?

Voici, en fait, ce qui se passait à Vichy vers 1723 environ :

Le roi y avait un intendant des Eaux minérales, qui devait ses soins gratuits aux indigents buveurs d'eau, qui venaient de Paris ou des provinces se soigner près de nos sources. Ces intendants donnaient en même temps leurs soins médicaux aux indigents de la localité hospitalisés. Mais l'intendant Chomel ne restait pas à Vichy pendant l'hiver. Et alors, il n'y avait plus, ici, de médecins pendant huit mois de l'année.

En 1724, l'administration hospitalière nomma un chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et lui confia le soin de soigner les malades. Dès lors, le service médical de l'hôpital fut ainsi fait, en l'absence des médecins intendants ou inspecteurs, jusqu'au milieu du XIXe siècle.

Je voudrais savoir si cette façon d'opérer était générale, et à partir de quelle époque, au juste, le diplôme de chirurgien disparut pour faire place aux deux seuls diplômes de docteur et d'officier de santé.

Mais, avant ces diplômes, le « barbier » faisait-il licitement de la médecine, du moins dans les villes où il n'y avait point de médecins en résidence ; ou y avait-il des textes qui lui interdisaient d'exercer la médecine *même dans les hôpitaux* ? Remarquez que l'administration hospitalière de Vichy n'a jamais nommé médecin de son établissement un praticien n'ayant pas le diplôme de docteur, mais elle nommait un chirurgien qui, en fait, faisait peu de chirurgie et beaucoup de médecine, quand les intendants où les médecins inspecteurs étaient absents, et alors qu'il n'y avait point de médecins officiels de l'hôpital.

Un de vos collaborateurs pourrait-il nous apporter la solution de ces diverses questions ? A. Mallat (*Vichy*).

Réponses.

Le médecin de Robespierre (XXI, 137). — Dans son numéro de janvier-décembre 1923, la *Revue historique de la Révolution française*, sous la plume de M. Gustave Laurent, son rédacteur en chef, donne « quelques notes sur les dernières années du chirurgien Souberbielle, le médecin de Robespierre », que nous croyons devoir recueillir dans cette *Chronique*, où si souvent il fut question de *l'Incorruptible*. M. G Laurent s'exprime en ces termes :

Lors de la constitution régulière du Tribunal révolutionnaire, le 29 mars 1793, deux chirurgiens y furent attachés, Bernard Naury et Joseph Souberbielle Ce dernier ne tarda pas à réunir à ses fonctions de chirurgien, celle de juré, et c'est à ce titre qu'il siégea dans les procès de Marie-Antoinette et de Danton.

Cet officier de santé, « honnête homme, sincère républicain et ardent révolutionnaire », avait cependant cherché à se faire récuser dans le procès de la Reine, sous le prétexte qu'il avait donné des soins à l'accusée. Il allait souvent la voir, à la Conciergerie, s'était même ému de sa situation, avait essayé d'apitoyer sur le sort de « la Veuve Capet » les membres de la Convention, et un jour qu'elle était épuisée par des pertes de sang, il lui avait fait donner du « bouillon de poulet » (1) La rigueur de ses principes révolutionnaires ne l'empêchait pas d'être très compatissant aux malheureux et le comte de Ségur fit même l'éloge de celui qu'il traitait de « bon docteur ».

Souberbielle était l'ami et le médecin de Robespierre ; il vécut dans son intimité et le soigna jusqu'à son dernier jour (2) ; il conserva toujours pour lui un enthousiasme sans bornes et un culte absolu (3).

Dernier élève et parent du frère Côme et de son neveu Pascal Baseilhac, tous deux si renommés au XVIIIe siècle, Souberbielle devint un chirurgien très habile et jouit jusqu'à sa mort d'une célébrité presque européenne ; il

---

(1) Imbert de Saint-Amand : *La dernière année de Marie-Antoinette*, p. 267. — Emile Campardon : *Marie-Antoinette à la Conciergerie* (1863), p. 98. — Du même : *Le tribunal révolutionnaire de Paris* (1866, t. I, pp. 25 et 120).

(2) Hamel : *Histoire de Robespierre*, t. III, 426-428. — P. Duplan, ancien représentant du peuple à l'Assemblée Constituante, dans ses Souvenirs publiés dans le *Journal du Loiret*, du 29 décembre 1847, et Laurent (de l'Ardèche), dans sa *Réfutation de l'Histoire de France*, de l'abbé de Montgaillard, tous deux députés en 1848, ont recueilli et publié les récits de Souberbielle, qu'ils ont connu et fréquenté pendant ses dernières années. — Louis Blanc et Lamartine eux-mêmes lui sont redevables de renseignements précieux sur la Révolution.

(3) « Oui, jeune homme, disait-il à 90 ans, au Docteur Garat, le neveu de l'ancien ministre de la Convention, Robespierre a été mon ami et je m'en fais gloire et honneur ; je l'ai dit à Monsieur de Lamartine, qui l'a mis dans son *Histoire des Girondins*. » — *La Revue historiqae de la Révooltion française* (n° 12, p. 642) a publié, d après les *Souvenirs d'un médecin de Paris*, du Dr Poumiès de la Siboutie, le jugement sur Robespierre que ce médecin a recueilli de la bouche même de Souberbielle : « après plus de 50 ans, dit-il, je retrouve dans mon cœur le souvenir de cet homme et la vive affection qu'il m'avait inspirée. Les efforts que je fis pour le sauver me compromirent, et je fus obligé de me tenir caché pendant plusieurs mois » ; et plus loin, il ajoute : « J'aurais donné ma vie pour sauver Robespierre, que *j'aimais comme un frère*... Il a été le bouc émissaire de la Révolution, mais il valait mieux que tous ».

excellait dans l'opération de la taille par la lithotomie, méthode aujourd'hui bien oubliée, mais qui avait alors une grande vogue.

Il atteignit un très grand âge et mourut à Paris, rue Royale Saint-Antoine, n° 16, le 10 juillet 1846, dans la soirée ; il avait 92 ans.

M. le Dr Cabanès a publié, dans la quatrième série de son *Cabinet secret de l'Histoire* (nouvelle édition, 1905, p. 174), sous le titre : *Un juge de Marie-Antoinette : Le chirurgien Souberbielle*, une notice biographique très intéressante et très complète de ce curieux personnage. Il en reproduit, dans son récent ouvrage sur *La princesse de Lamballe intime* (page 47), un fort intéressant portrait,* le représentant déjà âgé de près de 90 ans et portant l'habit de médecin major de la gendarmerie parisienne.

Souberbielle qui, après la chute de Robespierre, avait suivi avec intérêt le mouvement babouviste, adhéra, vers 1830, aux manifestations des idées socialistes et aux doctrines phalanstériennes de Fourier, qui se développaient de jour en jour et qui prétendaient réaliser toutes les aspirations des hommes de la Révolution de 1793.

Nous avons retrouvé, dans la *Démocratie Pacifique*, journal dirigé de 1843 à 1851 par Victor Considérant, l'annonce de la mort du vieux Souberbielle, avec les commentaires et les détails qu'on va lire :

Du samedi 16 juillet 1841.

MORT DU DOCTEUR SOUBERBIELLE

La mort frappe à coups redoublés dans nos rangs : hier, Leroy, humble prolétaire, dont les vertus inconnues au monde ne purent être admirées que de ceux qui l'entouraient ; aujourd'hui, le Docteur Souberbielle, un des chirurgiens dans ce siècle dont le nom a été le plus entouré de gloire et d'honneurs. Il s'est éteint ce soir (1), à l'âge de 94 ans (2), au terme d'une des carrières les plus longues et les plus honorables qui aient brillé dans ce siècle ; et cependant, sa mort peut être considérée comme prématurée, tant il y avait encore de vigueur dans cette belle organisation.

Les amis de la science diront sans doute sur sa tombe à quels titres cet homme, qui s'était consacré spécialement aux opérations de la taille dans les maladies de la pierre, obtint de l'Institut, en 1834, c'est-à-dire à l'âge de 80 ans, le prix Montyon, pour avoir, « par son zèle et sa persévérance, conservé une précieuse méthode de tailler, et contribué par ses perfectionnements aux résultats heureux qui avaient été obtenus ; pour avoir enfin réhabilité *le haut appareil.*

Si nous consacrons à sa mémoire un souvenir particulier, c'est que ce vénérable vieillard, qui était un des rares survivants des vainqueurs de la Bastille, après avoir conservé pendant tout le cours de sa vie le culte des grandes pensées de la Révolution française, s'était, dans ses dernières années, rallié aux idées phalanstériennes avec une ardeur toute juvénile. Il s'était associé à tous nos efforts, à tous nos sacrifices, à toutes nos manifestations, parce qu'il avait vivement compris et vivement senti que la doctrine phalanstérienne réalisait pleinement toutes les aspirations de 1789. Nous étions heureux et fiers de le voir à nos côtés au dernier banquet du 7 avril, honorant la mémoire de notre maître par les plus chaleureux hommages (3).

(1) L'article, paru le 11 juillet au matin, a été écrit la veille au soir.

(2) Souberbielle était né à Pontacq (Basses-Pyrénées), le 19 mars 1754 ; il était donc âgé de 92 ans (et non de 94 ans) au moment de sa mort.

(3) Banquet donné à Paris dans la salle Valentino, le 7 avril 1846, date anniver-

Il meurt aimé de tous, regretté surtout des malheureux dont il était a providence par sa bienfaisance inépuisable. Ses obsèques auront lieu dimanche, nous invitons nos amis à y assister. L'heure n'est pas encore fixée, nous la ferons connaître demain.

Et, dans le journal du dimanche 12 juillet, on lisait (annonce écrite la veille comme d'habitude) :

« Les obsèques du docteur Souberbielle auront lieu demain dimanche, à midi. On se réunira rue Royale-Saint-Antoine, 16. Les amis du défunt qui n'auraient pas reçu de communication sont priés de considérer le présent avis comme une invitation d'assister aux funérailles. »

La cérémonie fut des plus simples : Souberbielle s'était fait enterrer civilement ; aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe.

G. Laurent.

Ajoutons aux renseignements que nous fournit M. G. Laurent, sur cette curieuse figure de Souberbielle, ceux qu'on pourra glaner dans la *Revue de Gascogne*, t. XIX (1878), pp. 48 et 148 ; et dans le *Carnet de la Sabertache*, 1899, pp. 301 et s.

Il y a là tous les éléments d'une thèse, qui ne manquerait pas d'intérêt, sur « un des derniers lithotomistes » ; nous recommandons ce sujet à un de nos jeunes confrères.

L. R.

Affaire Merda-Méda (XXIX, 239). — Le gendarme a-t-il tiré sur Robespierre ; ou Maximilien a-t-il tenté de se suicider avec le deuxième pistolet de Le Bas ?

Merda-Méda dit : j'ai tiré ; puis il exploite ce sinistre exploit et succombe en 1812, presque général.

Paul Barras dit : le gendarme est un imposteur, Robespierre a voulu se tuer. Or qui, plus que le Directeur, fut au courant des événements du 9 thermidor ? *La nuit du 9 au 10 thermidor an II* (de Cabinet des estampes) nous montre Robespierre chancelant, le gendarme tenant dans sa droite le pistolet encore fumant : il vient de tirer.

L'arrestation de Robespierre, le 27 juillet 1794, dessin de Barbier, nous fait voir Maximilien tenant le pistolet exactement à la hauteur de sa bouche ; il va tirer.

Où donc est la vérité ?

Dr Cart (*Paris*).

Vocations déterminées par la maladie (XXVII, 347). — Boiste, l'auteur du *Dictionnaire* qui porte son nom, dut à sa complexion débile de pouvoir se livrer à un travail qui exigeait plusieurs heures de travail par jour (1) ; de même, Littré ne put entreprendre et activer sa grande œuvre, que parce que rien ne l'en distrayait.

---

saire de la naissance de Fourier (né à Besançon le 7 avril 1792, décédé à Paris le 8 octobre 1837) ; plus de 800 personnes assistaient à cette manifestation, que présida Victor Considérant, ayant à ses côtés le docteur Souberbielle.

(1) Cf. *Souvenirs d'un sexagénaire*, par A.-V. Arnault, t. I, 91.

ANDEASEN, avant de devenir le célèbre conteur danois, par suite de revers de fortune, avait été mis en apprentissage chez un tailleur dès l'âge de onze ans : à cette époque, il faisait déjà des vers.

Il ne montrait aucune disposition pour les travaux manuels ; sa mère le laissa partir pour Copenhague.

S'étant présenté au Théâtre-Royal, il fut éconduit, parce qu'il était trop maigre. Mais sa voix, fort belle, lui valut la protection de plusieurs musiciens, qui l'aidèrent à vivre. *Une maladie subite lui ayant enlevé la voix*, il eut recours à la poésie, et publia plusieurs pièces de vers, parmi lesquelles l'*Enfant mourant*, qui eut un grand succès.

Des poètes en renom, ŒHLENSCHLŒGER et INGEMANN, aidés d'un conseiller du roi, sollicitèrent pour lui une bourse dans une école de Copenhague. Andersen commença ses études à vingt-trois ans, en 1828. Deux années après, il fit paraître une satire littéraire intitulée : *Voyage à pied à Amak*. Il publia ensuite *Fantaisies et Esquisses*, qui révéla en lui l'un des plus grands poètes du Nord.

Plus tard, il publia plusieurs volumes de contes, qui rendirent son nom populaire dans toute l'Europe, et furent traduits en plusieurs langues.

Le grand historien d'origine américaine, William PRESCOTT, né à Salem (Massachusetts), le 4 mai 1796, mort à Boston le 28 janvier 1859.

Au moment où il allait entrer dans le monde, il fut victime d'un déplorable accident, qui changea les perspectives de sa vie. Sans ce malheur, en effet, il est probable que l'écrivain distingué dont nous parlons eût été simplement un avocat, plus ou moins remarquable. En jouant avec un de ses camarades, il fut atteint à l'œil par un projectile ; le coup fut si violent que, malgré les soins les plus empressés, il ne tarda pas à perdre l'usage de cet organe. Pour comble de malheur, l'œil qui lui restait fut, par sympathie, attaqué d'une forte inflammation, et Prescott se trouva momentanément privé de la vue. En dépit des souffrances horribles auxquelles il était en proie, il ne cessa de déployer l'humeur la plus parfaite, et il était le premier à consoler les membres désolés de sa famille. Enfin, après de bien douloureuses épreuves, il recouvra l'usage d'un de ses yeux, mais cet œil fut toujours très faible et incapable de lui rendre aucun service permanent.

Prescott, se voyant obligé d'abandonner l'idée d'embrasser la carrière du barreau, résolut de se consacrer au culte des lettres. Il fut pris de la noble ambition de devenir historien, et de contribuer ainsi aux progrès intellectuels de sa jeune patrie. Pour atteindre ce but, il se mit, avec une énergie incroyable, à étudier les auteurs anciens et modernes. Il lut et médita les chefs-d'œuvre littéraires de la France, de l'Espagne et de l'Italie.

M. Prescott était forcé de se faire aider dans ses études par une personne qui était chargée de lire ou de prendre des notes pour lui. Sa mère exerçait ordinairement, à cette époque, les fonctions de secrétaire et de lectrice. Il dévoua dix années entières à l'acquisition des connaissances les plus variées, avant d'entreprendre la composition d'aucun ouvrage.

C'est alors qu'il lui vint à la pensée d'écrire l'histoire de *Ferdinand* et d'*Isabelle*. Il avait suffisamment élaboré ses matériaux, il croyait être à la

hauteur de l'œuvre. Cette période si brillante de l'histoire d'Espagne a été traitée par lui avec un talent remarquable. Le style de M. Prescott est coloré et se distingue par une véritable élégance et une rare correction. Cet écrivain, doué d'une nature sensible et chaleureuse, s'intéresse vivement aux événements qu'il raconte, et les dramatise avec une grande habileté de mise en scène.

M. Prescott dictait généralement ce qu'il composait, mais il écrivait aussi à l'aide d'un ingénieux instrument, ayant la forme d'une ardoise d'école, et sur lequel on avait étendu des fils de fer à la distance d'un pouce les uns des autres. Il se servait d'une espèce de stylet pour tracer des caractères irréguliers, indéchiffrables hiéroglyphes, qui ont fait souvent le désespoir de son secrétaire.

L'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle* parut en 1838 (3 vol in-8). Elle obtint un brillant succès aux Etats-Unis, en Angleterre, et fut traduite en allemand, en espagnol et en italien. En France, elle reçut les témoignages les plus flatteurs.

Encouragé par les éloges dont ses efforts avaient été couronnés, il reprit ses travaux avec plus d'énergie et de courage que jamais. Il publia, en 1843, l'*Histoire de la conquête du Mexique*, et, en 1847, celle de la *Conquête du Pérou*. Toutes ces productions littéraires ne firent que confirmer la réputation de M. Prescott. Cet infatigable écrivain travaillait à une histoire de Philippe II, quand la mort le surprit au milieu de ses occupations scientifiques. Trois volumes de ce dernier ouvrage avaient déjà paru (1).

Enfant marcou, guérisseur d'écrouelles (XVI, 458). — On désigne encore sous cette appellation, en Beauce, le 7e garçon d'une famille, sans fille intermédiaire.

Un marcou, âgé de 3 ans, que j'ai eu l'occasion de soigner, porte sur l'épaule gauche une tache pigmentaire étendue (5 cm^2) ; aucune tache semblable dans sa famille. Et sa mère m'avait prédit, avant la naissance, que si c'était un garçon, il serait marqué. Suggestion ?

Quand et dans quelle région aurait-on observé les premiers marcous ? (ou marquous ?)

Dr Poirel (de *Verdun*).

Un frère de Marat, professeur en Russie (XXX, 118). — Sur Henri Marat, dit *M. de Boudry*, né en 1745, frère du grand Marat, on consultera utilement : Cabanès, *Marat inconnu*, page 34 (*dernière édition*), qui nous renvoie, du reste, pour plus ample informé, à Brissot, *Mémoires*, t. II, p. 135, et à Klaczko, *Les deux chanceliers* (Paris, Plon, 1876).

Dr Cart (*Paris*).

(1) Cf. *Illustration*, 1859, p. 171.

Chronique Bibliographique

SCIENCES MÉDICALES

SERGENT, RIBADEAU-DUMAS et BABONNEIX. — **Traité de Pathologie médicale et de Thérapeutique appliquée** : *La Médecine Sociale* (Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris).

La médecine sociale ! Ne serait-on pas tenté de dire : la médecine tout court ? Individu, famille, société sont les trois échelons auxquels il n'est pas possible de se soustraire. Si l'individu se soumet rigoureusement aux lois naturelles, il y a déjà grande chance que la famille puisse éviter toutes les tares que l'un des conjoints apporte encore trop souvent dans le mariage. Et si l'individu et la famille sont exempts de ces tares, la Société, en tant que conglomérat de familles, aura bien peu à faire.

Qu'il s'agisse de la maternité, de la protection des enfants du premier âge, de la protection de l'adolescence, les auteurs ont fait appel à l'expérience des diverses confessions : catholique, israélite, protestante ; qu'il s'agisse de la médecine sociale de la vieillesse, des travailleurs, de l'armement antituberculeux, anticancéreux, de la lutte contre les poisons : alcool, cocaïne, morphine ; qu'il s'agisse, enfin, des auxiliaires de la médecine sociale, tout se ramène à l'éducation de l'individu.

Ce volume de vues d'ensemble doit être sur toutes les tables des personnes qui, à quelque titre que ce soit, prétendent à la charge de conducteurs d'hommes.

STÉPHEN CHAUVET. — **Initiation à l'art d'être maman** (Maloine et fils, éditeurs, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine).

En parcourant la jolie plaquette, jolie comme une jeune maman à laquelle s'adresse l'auteur, je ne pouvais m'empêcher de songer aux *Lettres à Françoise* qui, voici quelques années déjà, furent entre toutes les mains.

Dans un premier chapitre, *Réponse à une future maman qui demande quelques conseils*, STÉPHEN CHAUVET dit quelque part : « Vous, vous voulez être la maman française, traditionnelle, mais qui a évolué dans le bon sens et qui entend chasser l'empirisme, pour profiter des découvertes faites en puériculture. » Toute la substance de ce gracieux volume est contenue dans ces mots et sur un plan nouveau ; la grossesse, l'allaitement, le sevrage sont étudiés de façon telle, que

le médecin sera toujours le bienvenu auprès de sa clicnte, quand il se souviendra de la « manière » de Stephen Chauvet.

R. M.

Henri Mathias. — **Autour du drame vénérien** (Maloine et fils, éditeurs, Paris, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine).

Henri Mathias, après Louis Bory, après d'autres médecins, et en même temps que beaucoup d'autres, et parallèlement à des littérateurs de talent, rompt la complicité du silence. L'auteur est aidé dans sa campagne par toutes les ligues antivénériennes, confessionnelles ou laïques, qui doivent arriver à la prévention et à la prophylaxie.

Mathias demande que le minimum de quatre années soit exigé du syphilitique avant de pouvoir contracter mariage. Mathias affirme que l'imprégnation maternelle est beaucoup plus redoutable que celle du père. Nombre de syphilitiques parfaitement guéris, et qui seraient autorisés à procréer, s'abstiennent volontairement de donner la vie : ceux-ci concourent au déficit de la natalité.

La question de la syphilis et du divorce a été traitée avec beaucoup d'ampleur ; la syphilis, d'après la jurisprudence actuelle, ne peut être admise comme un motif suffisant de divorce.

Quant au traitement, ne retenons des opinions de l'auteur que la suivante : l'arsénobenzol possède cette vertu inestimable de prévenir la syphilis chez les sujets exposés à la contamination. *Et nunc erudimini...*

Auguste Lumière. — **Le problème de l'anaphylaxie** (Gaston Doin, éditeur, Paris).

Ceux qui voudront nous suivre dans cette analyse ne le regretteront pas : Auguste Lumière apporte de la clarté, de la concision de l'élégance à traiter un sujet singulièrement abstrait. Personne d'entre nous ne sait quel sort réserve l'avenir à nos théories contemporaines. Mais si nous ne vivons que de vérités fragmentaires la théorie, l'hypothèse d'Auguste Lumière, éclairant d'un jour nouveau les fondements même de la médecine, semblent faire de la théorie colloïdale « le fil d'Ariane » qui nous conduira à la solution du problème de l'anaphylaxie.

La théorie humorale ne peut se comprendre, d'après l'auteur, que si la constitution et la floculation colloïdales sont à la base des troubles anaphylactiques, comme ils sont à l'origine de tous les phénomènes d'ordre physiologique et pathologique.

46 figures, 12 planches en noir, 22 planches en couleurs d'après autochromes, constituent l'illustration de cet ouvrage de luxe ouvrage de méditation, ouvrage de bibliothèque, dont on ne devra pas se départir, si l'on veut comprendre tout ce à quoi nous amène la conception actuelle de la pathologie générale.

R. M.

Léon Meunier. — **L'état dyspeptique** (Masson, éditeur, Paris).

Editeur et auteur ont voulu, dans une collection pratique d'une série de petits volumes, tenir les médecins et les étudiants au courant d'une technique clinique qui naît tous les jours un peu.

Léon Meunier, dans « l'état dyspeptique », passe en revue tous les procédés d'examen des diverses phases de la maladie, véritablement protée, si l'on n'a un guide averti pour la reconnaître sous ses aspects si divers.

Dr Scheffler. — **Prophylaxie et traitement de l'artério-sclérose** (Quillet, éditeur, 278, boulevard Saint-Germain, Paris, 7e).

Cet ouvrage pourrait être intitulé ou, du moins, présenter en sous-titre les mots : « Moyen de franchir la quarantaine en pleine vigueur cérébrale et physique. » Et cela serait d'une certaine vérité.

Beaucoup redoutent la quarantaine ; celle-ci passée, on se donne le temps de vivre en attendant la cinquantaine et, dès que l'on y arrive, on se permet de trouver encore jeunes les contemporains... Si l'artério-sclérose n'est pas absolument fonction de vieillesse (il est des vieillards dont les artères sont très souples), il ne s'ensuit pas moins que lutter contre l'artério-sclérose, c'est lutter contre la sénilité ; on veut bien vieillir, mais on ne veut pas être vieux.

R. M.

Docteur Legrain. — **Les grands narcotiques sociaux**. Paris, N. Maloine.

Nul n'était mieux qualifié que Legrain, pour nous parler des *Grands narcotiques sociaux*: vous avez nommé l'opium, le tabac, l'alcool. Sans être aussi absolu que notre confrère et ami, nous sommes avec lui dans sa lutte contre l'alcoolisme et devons reconnaître que son apostolat commence à porter ses fruits. Son livre est une véritable leçon de clinique sociale ; il est l'œuvre d'un médecin, mais aussi d'un psychologue et d'un sociologue. Il aura certainement le succès qu'il mérite.

Docteur M. Carle (*de Lyon*). — **Thérapeutique des maladies vénériennes**. G. Doin, Paris.

Livre d'un praticien, qui nous apporte les résultats de sa longue expérience. Il nous montre la supériorité des méthodes simples sur les recherches de laboratoire trop minutieuses et les procédés thérapeutiques trop compliqués. L'auteur préconise, et combien nous l'approuvons, la prophylaxie : mieux vaut prévenir que guérir ; puisse-t-il être entendu, si l'on veut réduire dans de fortes proportions les ravages que causent les maux dont Vénus gratifie, avec une libéralité excessive, les pauvres humains !

L. R.

Dr Camile Lian. — **L'année médicale pratique**, 4e année. René Lépine, éditeur, 3, rue Vézelay, Paris.

Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter la définition même de l'auteur, pour donner une idée de cette originale publication : « *L'Année médicale pratique* est un ouvrage destiné à exposer les acquisitions pratiques médicamenteuses de l'année qui vient de s'écouler, et cela dans tous les domaines de l'activité médicale : médecine, chirurgie, obstétrique, spécialités, questions professionnelles. » M. C. Lian, le succès de sa publication le démontre, a rempli admirablement le programme qu'il s'est assigné ; nos lecteurs en jugeront mieux, quand ils l'auront mis, aux fins de consultation fréquente, sur les rayons de leur bibliothèque.

L. R.

Albert Vilar, **Pour la défense de l'ancienne médecine.** (Montpellier, Imprimerie Coopérative ouvrière, 1923).

Personne — et l'auteur moins que quiconque — ne songe à contester l'œuvre de Pasteur, ni l'immensité et la fécondité de ses recherches. Mais, à l'occasion du centenaire de la naissance de cet illustre savant, il a été écrit des choses « un peu dures » contre l'ancienne médecine. Aussi, avec Albert Vilar, ne souscrirons-nous jamais à ce jugement : « Le vieil édifice médico-chirurgical, élevé depuis deux siècles, a été démoli en 20 ans ». Il faudrait rayer d'un trait de plume l'œuvre d'Hippocrate, d'Avicenne, de Boerhaave, de Virchow, de Laennec et de Trousseau !...

Albert Vilar n'a pas de peine à démontrer que Jenner a tout de même « trouvé » la vaccine, et que miasmes, virus et contages, décrits par Jean Hameau, sont la préface de l'ère microbienne...

N'accablons pas le passé, source d'idées-mères, et rappelons-nous, avec Grasset, qu'il faut toujours citer, quand il est question de philosophie de la médecine. « Si nous voyons plus loin que nos anciens, qui furent nos maîtres, c'est qu'ils ont construit la base de la pyramide au sommet de laquelle nous nous sommes élevés. »

R. M.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie — 1925.

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée **Phosphatine Falières,** *aliment inimitable.*

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

CHASSAING, LE COQ & Cie.

(ANCIENNE Mon CHASSAING-PRUNIER.)

La Phosphatine Falières



R. C. Seine, N° 53.319

Associée au lait **frais** forme une bouillie exquise. — Recommandée aux enfants dès l'âge de 7 à 8 mois, surtout au moment du sevrage. — Cet aliment rationnel renferme tous les éléments nécessaires pour une bonne nutrition et une heureuse croissance. — Exiger la marque :

"**Phosphatine Falières**", nom déposé.

VIN
DE
CHASSAING

BI-DIGESTIF

CONTRE LES

AFFECTIONS
des **VOIES DIGESTIVES**
la **PERTE** de l'**APPÉTIT**
et des **FORCES**

1 ou 2 verres à liqueur après les repas.

PARIS, 6, Rue de la Tacherie, *et Phcies*

R. C. Seine N° 53.319

COQUELUCHE - TOUX NERVEUSE

SIROP COCLYSE

NE CONTIENT NI NARCOTIQUE, NI TOXIQUE

R.C. Seine, N° 53.319

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie et la mort du Cardinal Mazarin,

Par M. le Dr Jules Sottas (*de Paris*).

(*Suite*).

II. — Les conséquences du surmenage.

Un de ses contemporains, qui l'approchait de très près, Louis-Henri de Loménie de Brienne, le fils dû secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, Henri-Auguste de Loménie de Brienne, dont il eut la charge en survivance, sans savoir s'y maintenir, a fort bien dénoncé, dans ses *Mémoires*, malgré l'excentricité de son esprit et de ses mœurs, l'excès de travail auquel s'était livré le Cardinal.

Son Eminence, dit-il, écrivoit de sa propre main avec une exactitude et une fatigue incroyables (ce qui a notablement abrégé le cours de sa vie), le détail de tout ce qui se passait, jour par jour, dans les conférences, et adressoit ces dépêches, par courrier exprès, à M. Le Tellier, qui en faisoit lecture à Leurs Majestés et mandoit ensuite leurs réponses au Cardinal (1).

Son Eminence se consuma par sa faute dans la négociation des Pyrénées. Le Cardinal, qui n étoit soulagé par personne, avoit à répondre à tout le Conseil de Madrid, que don Louis de Haro avoit été trop habile pour ne pas mener avec lui (2).

Mais c'était une qualité, ou peut-être un défaut du Cardinal de vouloir faire tout par lui-même, et dans le plus petit détail. Colbert, qui suivait cependant la même méthode, osa le lui reprocher plus d'une fois.

Grand travailleur certainement, peut-être un peu viveur, mais bien moins par tempérament que par l'entraînement de l'entourage, alors qu'on buvait si souvent « aux santés de Leurs Majestés Très Chrétienne et Catholique », le Cardinal était désigné pour la goutte. « C'est un fait bien connu, a écrit Garrod, qu'en Angleterre au moins, les ministres, les hommes politiques distingués par leurs talents et leurs travaux assidus, deviennent de véritables martyrs de la goutte (3). »

(1) *Mémoires du Comte de Brienne*, publiés par F. Barrère, Paris, 1823, 2 vol. in-8°, t. II, p. 92.
(2) *Ibidem*, p. 107.
(3) Garrod, *La Goutte*, etc., traduct. Charcot, p. 304.

La goutte tue plus de gens d'esprit que de sots, disait Sydenham en manière de consolation.

Mazarin rejoignit le roi, la reine-mère et la Cour, à Toulouse, le 22 décembre, mais pour un repos de bien peu de jours, puisque, le 27 du même mois, l'auguste troupe, dont il ne se sépare plus, commence un long voyage en Provence, la date du mariage du roi ayant été reportée à la fin du printemps de l'année suivante.

Le Cardinal subit encore l'épreuve de cette randonnée de quatre mois avec les « étranges avantures » d'un continuel déménagement, toutes les incommodités d'une santé délabrée et le poids constant des affaires.

Sur la route de retour, au mois d'avril 1660, il était de nouveau accablé par la goutte et obligé de rester en arrière. Il accompagnait alors le roi allant à Perpignan se montrer aux nouveaux sujets que lui donnait la Paix des Pyrénées, quand il dut s'arrêter à Montpellier.

Il en donnait avis à Colbert par une lettre du 7 avril.

La crise l'immobilise pendant cinq jours, puis il s'achemine vers Carcassonne, où il doit retrouver le roi.

Le 12, il est à Pezenas, dans le domaine du prince de Conti, d'où il écrit au roi (1) :

Je me porte beaucoup mieux et cependant je suis mal ; la journée d'hyer m'ayant fort incommodé ; mais j'en sortiray s'il plaist à Dieu, et je ne manqueray pas d'estre à Carcassonne le jour arresté. La moitié des équipages est demeurée derrière et il y a d'estranges avantures, mais je ne suis pas en estat de les conter. Monsieur le Prince de Conty a traicté icy tout le monde magnifiquement....

Toujours des festins !...

Le chemin se poursuit péniblement vers Toulouse. Le 19 avril, le Cardinal écrit au surintendant Foucquet :

Les grandes douleurs et l'incommodité que j'ay souffertes m'ont empesché de vous escrire plus tost, ayant eu grande peine à suffir seulement à l'expédition de ce qui estoit absolument nécessaire pour ne pas laisser périr les affaires (2).

Des festins et aussi des affaires. La lettre au surintendant est de dix-huit grandes pages !

Le Cardinal avance toujours, car sa tâche n'est pas terminée ; il lui faut encore assister au mariage du roi et payer de sa personne. Il suit péniblement la Cour à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz.

Le 28 avril, de Mont-de-Marsan, il écrit ou plutôt il fait écrire à la duchesse d'Orléans, la tante du roi, en s'excusant de se « servir d'une main empruntée », pour répondre à une lettre qu'elle lui avait fait l'honneur de lui écrire.

(1) Mazarin au roi, Pezenas, 12 avril 1660 (Aff. Etr., *France* 284, fol. 298).

(2) Mazarin à M. le Procureur Général, Villefranche-de-Lauraguais, 19 avril 1660 (*Ibidem*, fol. 308).

Le 8 mai, il arrive à Saint-Jean-de-Luz, toujours tourmenté par les douleurs. Le 16, enfin, il écrit au surintendant Foucquet :

Les douleurs de la goutte dont je ne suis délivré que depuis deux ou trois jours et l'embarras du voyage et des affaires que j'ay icy en arrivant, m'ont empesché de respondre plus tost à vostre lettre du 22e avril (1).

La crise se résout lentement et incomplètement. Le Cardinal n'éprouve plus le sentiment de détente qui, quelques années auparavant, lui permettait, après une atteinte vive et brève, de courir à l'armée, comme si sa santé n'avait jamais été aussi parfaite qu'après cet épisode.

Il est dès lors sur le seuil de la déchéance organique et engagé déjà dans des complications viscérales, dont le caractère s'accusera de plus en plus par la suite. Ceux qui l'approchent sont si frappés de l'altération rapide de sa santé, qu'ils le jugent atteint d'une nouvelle maladie dont il ne se relèvera pas.

Dans cet état, il va fournir un dernier effort. A quatre reprises, il se rend dans l'île de la Conférence, pour régler avec dom Luis le détail des cérémonies du mariage. Il assiste aux entrevues solennelles du 4 et du 6 juin ; puis il rentre, le 7, à Saint-Jean-de-Luz, où le mariage est consommé le 9 du même mois.

A Saint-Jean, le Cardinal s'était logé dans un faubourg de la ville, à Ciboure. C'est en ce lieu qu'il faut placer la scène célèbre narrée par Brienne ; on peut même en fixer la date à l'après-midi du 8 juin.

La veille du jour où fut célébré le mariage, « Leurs Majestés vinrent dîner ensemble. Après le repas, la reine-mère alla visiter le Cardinal, qui était malade, et la reine alla à la Comédie (2). »

Ce fut à Sibourre, écrit Brienne, où il avoit son quartier, tandis que le Roi et les Reines étoient logées à Saint-Jean-de-Luz, qu'il sentit les premières atteintes du mal dont la langueur l'a conduit insensiblement au tombeau. Un jour que je me trouvois dans sa chambre, et qu'il étoit au lit, la Reine-mère l'étant venu visiter, lui demanda comment il se portoit. — *Très mal*, répondit-il ; et, sans dire autre chose, il jeta sa couverture, sortit sa jambe et sa cuisse nues hors du lit, et les montrant à la Reine qui en fut étonnée, aussi bien que tous les spectateurs, il lui dit : *Voyez, Madame, ces jambes qui ont perdu le repos en le donnant à la France* ! En effet, sa jambe et sa cuisse étaient si décharnées, si livides et si couvertes de taches blanches et violettes que cela faisoit pitié. La bonne Reine ne put s'empêcher de pousser un grand cri et de jeter quelques larmes en voyant ce déplorable état. On auroit dit Lazare sortant du tombeau...

La santé de Son Eminence diminua notablement depuis ce jour ; on peut dire que le reste de sa vie ne fut plus qu'une longue mort (3).

Le 15 juin, le roi, les reines et toute la Cour se mirent en route pour le retour et la *Gazette* de Renaudot en relate, jour par jour,

(1) Aff. Etr., *France* 284, fol. 359.
(2) *Mémoires de Madame de Motteville*, Collect. Petitot, 2e série, vol. 40, p. 68
(3) *Mémoires de Brienne*, t. II, pp. 107 et suiv.

le déplacement et les étapes. Mais ce n'est pas dans le communiqué discret de l'organe officiel du gouvernement qu'il faut espérer trouver des renseignements sincères et véridiques sur l'état de santé du Cardinal.

Le journal nous le montre accompagnant partout le roi, même à Brouage, quand il se crut obligé, sous le prétexte de faire visiter au roi son gouvernement, de couvrir par sa présence l'excursion, sentimentale et bien risquée, que, peu de jours après son mariage, Louis XIV fit au lieu d'exil que Marie Mancini avait quitté six mois auparavant.

Ce que fut réellement le voyage de Son Eminence, Brienne encore en fait un tableau saisissant.

Il revint, à petites journées, de la frontière, toujours couché dans son carrosse sur un matelas qu'il y faisoit mettre tous les matins, et sur lequel on le portoit par les quatre coins dans son lit, tant à la dînée qu'à la couchée. Ce n'est pas qu'il ne marchât quelquefois, mais c'est qu'on croyoit cette petite agitation nécessaire à la grande foiblesse dans laquelle il étoit tombé. On le soutenoit sous les bras, et le peu d'efforts qu'il faisait pour marcher l'abattoit à tel point qu'on eût dit qu'il alloit mourir toutes les fois qu'on le remettoit au lit. Il arriva dans cet état au Louvre.

III. — La phase des déterminations viscérales.

D'après la *Gazette*, et d'après la relation de François Colletet (1), la Cour arriva à Fontainebleau le 13 juillet, précédée de vingt-quatre heures par le Cardinal. Celui-ci quitta ensuite Fontainebleau, le 18, pour se rendre à Vincennes, se préparant à recevoir le roi et la jeune reine, qui le rejoignirent en ce lieu le 20 juillet, tandis que la reine-mère était rentrée à Paris, le 19, avec Monsieur, frère du roi.

Enfin, le 22, dit la *Gazette*, « Son Eminence se trouvant mieux de quelque indisposition qu'elle avoit sentie à Fontainebleau et à Vincennes, arriva aussi de ce dernier lieu en cette ville, où elle est venue à son palais, se délasser un peu de ses longs et pénibles travaux. »

Cependant le roi et la reine demeuraient à Vincennes, attendant la fin des somptueux préparatifs que l'on faisait à Paris pour leur entrée.

Mazarin ne séjourna guère dans son palais de la rue des Petits-Champs, car il était au Louvre quand, le 25 juillet, il tomba dans une crise des plus alarmantes.

La Cour ayant été sept ou huit jours à Fontainebleau, écrit Madame de Motteville (2), la Reine-mère vint à Paris et le Cardinal aussi. Le Roi et la Reine demeurèrent à Vincennes pendant qu'on préparait leur entrée. Le Cardinal, dont la santé était alors mauvaise, eut les gouttes ; elles rentrèrent

(1) *Dernière relation contenant le retour de Leurs Majestés jusqu'à Fontainebleau*, Paris, 1660, in-4°.

(2) *Mémoires de Madame de Motteville*, Collect. Petitot, 2e série, t. 40, p. 79.

par des bains qu'on lui fit à cause qu'il avait aussi la gravelle. Ses gouttes rentrées lui causèrent de grandes douleurs dans les entrailles, qui lui donnèrent la fièvre et des convulsions qui firent douter de sa vie.

Le symptôme dominant de cette crise aiguë paraît avoir été une entéralgie violente, accompagnée d'évacuations sanguinolentes, que les médecins attribuèrent à des ulcérations intestinales. Peut-être était-ce le signe d'une détermination goutteuse atteignant l'intestin et exaspérée par l'abus des purgatifs auquel était soumis le malade. D'autre part, celui-ci souffrait d'hémorroïdes.

Il présente à plusieurs reprises un état syncopal, résultant soit d'une insuffisance cardiaque qui deviendra, dans la suite, manifeste, soit du degré extrême de faiblesse auquel il était arrivé. Il était décoloré, amaigri, prostré, les extrémités refroidies.

Trois médecins étaient auprès de lui, Vallot, Guénaut et Esprit ; Vallot le veillait la nuit ; on lui faisait prendre des bains chauds.

Guy Patin nous apprend que le dimanche matin, 1er août, on le saigna pour la septième fois et qu'il prit médecine.

Cependant, dans la soirée, le cardinal était plus mal, et le roi, qui était venu le voir, exigea une consultation le lendemain.

Pour Guy Patin, « le mal de son Eminence n'est ni goutte, ni gravelle, c'est plutôt *morbus viscerum, quorum imminet diaphthora in propriâ substantiâ, ab antiquâ et forti intemperie, quæ genuit pravam diathesim, nullo artis nostræ præsidio delebilem* » (1).

Ce n'est plus la bonne et franche fluxion articulaire qui est en cause, mais une altération profonde de l'économie contre laquelle la thérapeutique est impuissante.

La violence de la crise commença cependant à s'atténuer à la fin de la première semaine du mois d'août, et le cardinal fut en état de recevoir à son lit les députations qui vinrent au Louvre, le 10 de ce mois, lui présenter des compliments de la part du Parlement et des Cours souveraines. Ces grands corps de l'Etat lui devaient bien cette amende honorable, dans un moment qu'il paraissait si près de disparaître de la scène du monde.

Vous me permettrez, avait écrit Mazarin au premier président du Parlement, Guillaume de Lamoignon, peu de temps après la signature de la paix (2), vous me permettrez de vous ~~dire que~~ si je ne méritois pas les acclamations qu'on me faict à présent, je ne méritois pas aussy les reproches et les malédictions qu'on m'a donnez en un temps où, quoy que j'eusse les mesmes sentimens que j'ay à présent pour le bien et le repos de l'Estat, il m'estoit impossible de le procurer, parce que ceux qui me devoient ayder, faisaient tous leurs efforts pour m'en empescher.

Le 20 août, Le Tellier annonçait la fin de la crise à un grand ami du cardinal, le maréchal de Gramont, gouverneur de Bayonne.

(1) Lettre à A. Falconet, Paris, 3 août 1660 (Edit. Réveillé-Parise, III, 243).

(2) Mazarin à M. le Premier Président, Toulouse, 5 décembre 1659 (*Lettres de Mazarin*, t. IX, p. 430.)

A Paris, le 20 aoust 1660. (1).

Monsieur, La maladie de S. E. a esté si violente dans ses commencements qu'elle a donné beaucoup à penser à ses serviteurs particuliers et à ceux qui cognoissent le préjudice que l'Estat recepvroit de sa perte. Mais, les remèdes ayant agy heureusement en mesme temps que les médecins s'en sont servis, nous avons esté soulagés promptement de nos craintes. Néantmoins les espritz inquietz de la cour n'ont pas laissé de se donner beaucoup de peine ; on a fait du chemin jour et nuit, et, pour user des termes de Mgr le Prince, on n'a pas caballé, mais on a frétillé.

Vous, Monsieur, qui avez une parfaite connoissance du génie de nostre nation et nommément des courtisans de cette ville, vous n'aurés pas de peine à vous laisser persuader que chacun n'est pas demeuré en repos, et, quoy que, grâces à Dieu, S. E soit en convalescence, qu'il ne luy manque que du temps pour recouvrer ses forces abattues par une maladie de cinq mois entiers sans relasche, je vous puis assurer que les spéculatifs ne sont pas encore dans leur assiette naturelle et je doubte que vous les y trouviez au temps que vous vous proposez de quitter vostre gouvernement. Pour nostre patron, estimant qu'on n'a songé qu'à se placer lorsqu'il ne seroit plus en estat d'occuper son poste, il ne s'en met pas en peine et, ainsy, tout se compte pour rien...

Ce qu'il importe de relever surtout dans cette lettre, c'est que pour Le Tellier, la maladie du cardinal durait depuis *cinq mois sans relâche*, confidence qui concorde exactement avec ce que Brienne nous a appris.

Quand vint le grand jour de l'entrée du roi et de la reine à Paris, le jeudi, 26 août, Mazarin, bien entendu, n'était pas en état de prendre part à cette cavalcade, mais il put se faire transporter à l'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine, et voir défiler le cortège d'une des fenêtres de cet hôtel où la reine-mère se trouvait aussi avec une nombreuse et brillante assistance (2).

Deux jours plus tard, il faisait savoir à son confident, le maréchal de Grammont, où il en était :

A Paris, ce 25 aoust 1660 (3),

Monsieur — je vous suis fort obligé du soin que vous avez de ma santé, et celuy que vous avez pris de me depescher ce gentilhomme pour en prendre des nouvelles, me fait bien voir que vous avez la dernière tendresse

(1) *Archives de la guerre*, vol. 162, fol. 365.

(2) L'hôtel de Beauvais existe encore, au n° 68 de la rue François-Miron, qui n'est qu'une partie de la rue Saint-Antoine. La façade de l'hôtel a été peu modifiée, elle a seulement perdu quelques uns de ses ornements. Le balcon de la fenêtre de l'avant-corps médian a subsisté ; c'est à ce balcon qu'était la reine-mère. De chaque côté, se trouvait une fenêtre à balcon, encadrée par deux autres fenêtres sans balcon ; ces fenêtres encadrées ont été rétrécies et dépourvues de leurs balcons. Dans un recueil de l'époque ; *L'Entrée triomphante de leurs Majestés*, etc [par Jean *Tronçon*] (Paris, 1662, in-fol., planches), on trouve une grande planche double folio, représentant l'hôtel de Beauvais, dont toutes les fenêtres sont garnies de spectateurs. La reine-mère figure au balcon médian et le Cardinal, avec son cordon du Saint-Esprit, au balcon de la fenêtre du côté de Paris.

(3) Aff. Etr., *France* 284, fol. 435.

pour tout ce qui me regarde. Il y a trente-quatre jours (1) que je suis entre les mains des médecins. Ils m'ont fait saigner six fois, purger quatorze ou quinze fois et prendre une infinité de remèdes sans que cela ayt produit encore grand chose. Ce que je vous puis dire de plus certain, est que j'ay grande envye de guérir. Je veux espérer qu'à la fin j'en viendray à bout, avec l'ayde de Dieu, et je me flatte mesme que lorsque vous serez icy, vostre conversation mettra la dernière main à ma guérison. Je vous prie ce pendant de m'aymer tousjours et de me croire entièrement, Monsieur, votre, etc.

A la suite de cette grande crise, le Cardinal entrait dans une de ces phases de rémission qui sont communes dans les affections diathésiques, même compliquées, quand celles ci ne sont pas arrivées à la période ultime, quand la médication intervient à temps, et quand certaines précautions d'hygiène sont scrupuleusement observées.

Or, comme nous verrons, le traitement suivi par le malade était parfaitement judicieux dans ses mesures principales ; et, le repos physique dont il jouissait enfin, après les fatigues excessives d'un voyage de plus d'une année, contribuait à favoriser la détente.

Le mardi 31 août, MAZARIN allait à Vincennes, pour y prendre l'air de la convalescence, sans oublier toutefois d'emporter des devoirs de vacances.

Cet ardent génie politique avait à peine conclu le traité des Pyrénées qu'il exploitait aussitôt l'union de la France et de l'Espagne en agissant sur l'Allemagne. Ses agents étaient déjà sur le terrain, et, le 3 septembre, il envoyait de nouvelles instructions à l'un d'eux, qui avait été autrefois son secrétaire, le chevalier Robert de GRAVEL (2), alors envoyé extraordinaire à Francfort.

Cette missive diplomatique, en partie chiffrée, dont la minute est de la main de Hugues de LIONNE et dont l'original, expédié par un secrétaire, est signé du Cardinal, contient quelques mots qui nous font connaître l'état de sa santé :

Je me suis retiré en ce lieu, fait-il écrire, pour achever d'y reprendre ma première santé et mes forces, aydé de la bonté de l'air et de la beauté des promenades.

Vraiment, la détente était cette fois bien accusée et le Cardinal commençait à espérer qu'il allait recouvrer sa « première santé ».

Le jeudi 9 septembre, il donna, dans son palais de la rue des Petits-Champs, en l'honneur de Leurs Majestés, une fête magnifique, à laquelle prirent part la famille royale, la reine d'Angleterre, la princesse sa fille et un grand nombre de dames de la cour. Concert de voix et d'instruments, souper splendide sous le bercement des vingt-quatre violons, comédie espagnole, rien ne manqua à ce grand

(1) Trente-quatre jours, depuis le 25 juillet, par conséquent.

(2) Lettre à M. de Gravel, de Vincennes, le 3 septembre 1660 (*Lettres de Mazarin*, t. IX, p. 642).

régal, rapporte la *Gazette*, la « beauté du lieu dont la Compagnie prit plaisir de visiter tous les superbes appartements et même la Bibliothèque, la plus considérable de l'Europe, ne luy ayant pas moins donné d'éclat que la parfaite santé de ce premier Ministre inspira de joie à tous ces illustres conviez, et quelle en doit causer à toute la France reconnaissant que c'est d'elle [Son Eminence] que dépend la consommation de sa félicité ».

C'est la même note qu'on retrouve sous la plume du maréchal de Gramont (1), écrivant que le Cardinal « se trouvant toujours le premier homme de l'Etat et dans le comble de la plus haute faveur ne songeait plus qu'à *gauder le papa* (2)... Ce n'était que jeu, que festins, que bombances chez lui ; et jamais la cour ne fut plus remplie de joies, de galanterie, d'opulence qu'elle étoit ».

C'est pendant cette courte période que Mazarin habita régulièrement son palais. « Il semblait, écrit l'avocat Aubery, que notre Cardinal voulait se détacher comme par avance de la Cour, en laissant l'appartement qu'il avait au Louvre, et se retirant en son Palais pour y faire son plus ordinaire séjour. Il y traita, au commencement de septembre, Leurs Majestés, la Reine et la Princesse d'Angleterre, avec une grande partie de la Cour. Et le régal fut d'autant plus gai qu'on se persuada que Son Eminence se portoit beaucoup mieux qu'elle n'avoit fait. Mais ce n'étoient que des espérances trompeuses. »

Le 16 septembre, Monsieur, frère du roi, qui allait épouser la jeune princesse d'Angleterre, donnait, à son tour, une fête à Saint-Cloud, le Cardinal y assista.

Bien mieux, il fait des projets de voyage, comptant partir bientôt avec le roi pour aller à Compiègne, à la Fère, et, en pèlerinage, à Notre-Dame de Liesse, mais il dut se borner à aller, le 17 septembre, à Vincennes, pour deux jours.

Hélas ! à la fin du même mois surgit un dur rappel à la réalité. « Le Cardinal Mazarin a la goutte en six endroits, écrit Guy Patin (3), aux deux pieds, aux deux genoux, au coude et au poignet. »

« Il est encore dans son lit, détenu par la goutte, mais non pas si cruellement que ci-devant ; néammoins, il est fort décoloré, fort abattu et amaigri (4). »

Mazarin ne peut se détacher de son cher Vincennes ; se trouvant moins mal, il y retourne, pour deux jours encore, le vendredi 8 octobre.

« Le Cardinal vient de partir en son carrosse pour s'en aller à Vincennes. Celui qui l'a vu monter m'a dit qu'il n'a jamais vu un visage si défait (5). »

(1) *Mémoires du Maréchal de Gramont*, Collect. Petitot, 2e série, vol. 57, p. 88.
(2) Du proverbe italien : *godere il papato*, être heureux comme un pape.
(3) Lettre à A. Falconet, Paris, 1er octobre 1660 (Edit. Réveillé-Parise, III, 267).
(4) Lettre au même, 5 octobre 1660 (*Ibidem*).
(5) Guy Patin à A. Falconet, Paris, 8 octobre 1660 (*Ibidem*, III, 271).

Quand il rentre à Paris, le 10 octobre, ramené par le roi, c'est pour reprendre le lit. Il est aussitôt soumis à une cure rigoureuse, il est saigné, purgé, on le met au lait, au lait d'ânesse, aux eaux minérales ; il use des eaux de Saint-Myon (1). Mais il est extrêmement faible, amaigri, glacé, sujet à des syncopes, à des accès d'étouffement la nuit. Dans celle du 17 octobre, on dut courir chercher deux médecins, VALLOT et YVELIN.

Tous ces symptômes, écrit GUY PATIN (2), dans un mélange de grec et de latin, tous ces symptômes arthritiques, pneumatiques, coliques néphrétiques et hémorrhoïdaux ne sont autre chose que des épanchements (3) qui se manifestent chez les sujets de mauvaise constitution et dont le danger est d'amener à la longue la destruction de la chaleur naturelle.

Totum corpus est podagra, disait SYDENHAM.

Pour nous, qui savons combien le foie, le rein et le cœur sont menacés dans la goutte invétérée (4), nous pouvons prévoir, chez le malade, l'explosion de symptômes de plus en plus graves et nettement caractérisés.

« Presque tous les goutteux deviennent des artérioscléreux », écrit HUCHARD (5), signalant « l'importance capitale qu'il faut attacher aux manifestations urémiques de la goutte aiguë et chronique. »

Le syndrome de la néphrite chronique, avec les signes et les accidents nerveux et périphériques de l'urémie et du brightisme, auquel est voué le goutteux (6), se reconnaît même parmi les lignes inexpertes de Madame de MOTTEVILLE, parlant de l'état de Son Eminence, dans les semaines qui suivirent les accordailles de la princesse d'Angleterre avec Monsieur :

Alors le Cardinal retomba malade d'un mal languissant ; il parut que l'humeur des gouttes était remontée des jambes à l'estomac et renfermée au dedans ; ce qui lui causa des étouffements qui passèrent longtemps pour vapeurs. Les médecins le purgèrent souvent, et, comme il amendoit toujours après la purgation, on connut par là, malgré leur dissimulation (7), que c'étoit humeur et que cette humeur venoit d'une mauvaise source (8).

Encore une fois, la cure de désintoxication était suivie d'un heureux résultat.

---

(1) Saint-Myon (Puy-de-Dôme) canton de Combronde, arrondissement de Riom ; source thermale à peu de distance et au nord de Châtelguyon.

(2) Lettre à A. Falconet, Paris, 16 octobre 1660 (*Ibidem*, III, 278).

(3) Guy Patin écrit *Clastemata* : Clastèmes, substances épanchées dans ou sur les tissus (Arétée de Cappadoce).

(4) Cf. HUCHARD, *Maladies du cœur et des vaisseaux*, Paris, 1889, in-8°.

(5) H. HUCHARD, *loc. cit.*, p. 318.

(6) Cf. LETIENNE, in *Manuel de Médecine de Debove et Achard*, t. VII, p. 544.

(7) Discrétion professionnelle très respectable.

(8) *Mémoires de Madame de Motteville*, Collection Petitot, 2e série, vol. 40, p. 85.

Guy Patin qui fait, sans ménagement, le procès de ses confrères de la cour, nous fournit sans le vouloir des arguments qui plaident en leur faveur.

Le Cardinal Mazarin, écrit-il (1), se porte mieux, Valot a dit à Mademoiselle la duchesse d'Orléans (2) que les eaux minérales d'Encausse (3) lui avoient un peu fortifié et raccommodé l'estomac, mais qu'il ne savoit pas combien de temps durera ce soulagement.

Le jour où Guy Patin écrivait ces lignes, le 12 novembre, Mazarin retournait à Vincennes pour quelque temps. Il avait, pour cette demeure, une prédilection décidée ; et, dans le cours de chacune de ses crises, il manifestait le désir impatient de s'y retrouver bientôt.

Pendant ce mois de novembre et pendant le mois suivant, il fut fort occupé d'un convoi d'animaux d'Afrique, chameaux et autres, expédiés de Tunis pour le château de Vincennes. C'est Colbert et aussi l'archevêque de Lyon, qui étaient chargés de prendre toutes les mesures propres à assurer le succès de ce transport difficultueux ; mais, à plusieurs reprises, le Cardinal fit écrire, sous ses yeux, à l'archevêque de Lyon, pour lui donner directement ses instructions.

Le samedi 20 novembre, le roi et la reine vont à Vincennes et ramènent le Cardinal avec eux au Louvre, agissant, en somme, à son égard, avec la sollicitude naturelle et obligatoire qu'on aurait pour un parent. Deux jours plus tard, le 22, celui-ci peut assister à une fête, comédie en musique, donnée dans la galerie de ce palais.

Désormais, il reste fixé au Louvre, dans son appartement situé au-dessus de celui du roi. Il est ainsi moins isolé que dans son palais, et plus près de la reine-mère et du roi. Dans l'état où il est, un accident subit et grave est toujours à craindre. De plus, il est aussi au sein des fêtes qui se succèdent au Louvre et auxquelles il peut se dispenser d'assister sans en être tout à fait absent, au moins pour le public. Mais il n'en profite guère, car il est bien souvent au lit.

Le 29 novembre, le roi donnait un bal dans le grand salon du dôme du Louvre. La *Gazette* en fait la description, mais elle reste muette sur la personne du Cardinal. En tout cas, celui-ci, au commencement de décembre, était de nouveau cloué au lit.

(A suivre.)

---

(1) Lettre à A. Falconet, Paris, 12 novembre 1660 (*Loc. cit.*, III, 289).

(2) Mademoiselle la Duchesse d'Orléans ! On voit bien que Guy Patin ne fréquentait pas la cour.

(3) Encausse (Haute-Garonne), petite station située à neuf kilomètres au sud de Saint-Gaudens ; eaux minérales tièdes, sulfatées calciques, connues dès l'époque romaine ; diurétiques et laxatives, ces eaux ne pouvaient être que d'un effet favorable.

La Médecine des Praticiens

La Novacétine Prunier ; ses avantages.

Les nombreuses expérimentations qui ont été faites de la *Novacétine Prunier* ont révélé constamment deux effets d'une grande importance : 1° la *Novacétine Prunier* agit efficacement là où les autres salicylates ont échoué ; 2° la *Novacétine Prunier* est très bien tolérée, même par les estomacs les plus délicats, qui ne supportent pas les autres médicaments des états uricémiques. L'observation suivante, que nous devons à l'obligeance d'un médecin absolument stupéfait de la netteté et de la rapidité du résultat obtenu, vient confirmer ces deux points. Nous lui laissons la parole.

« J'ai soigné récemment une dame de cinquante et quelques années, qui se plaignait de douleurs thoraciques d'une grande violence. Je pensai d'abord à de la névralgie intercostale et je lui prescrivis successivement tous les antinévralgiques du répertoire. L'insuccès fut complet. L'état de la malade ne cessa pas d'empirer. Craignant quelque chose de grave du côté de la plèvre ou du poumon, je la fis radiographier par le Dr M... Mon confrère me répondit que la radiographie ne montrait aucune lésion thoracique et que nous devions avoir affaire à du rhumatisme.

« J'ordonnai alors à cette malade du salicylate de soude en cachets. Elle ne put en prendre que trois. Les troubles du côté de la tête (embarras, bourdonnements, vertiges) et de l'estomac (brûlures, crampes, vomissements) lui ôtèrent toute envie de continuer. Je remplaçai le salicylate par des spécialités connues. Chaque fois, après la deuxième ou troisième dose, il fallut y renoncer ; l'estomac se révoltait contre le remède.

« Sur ces entrefaites, je reçus un flacon de *Novacétine Prunier* pour expérimentation. Elle tombait à pic, comme on dit vulgairement. Je m'empressai de l'essayer sur ma malade. Le résultat fut vraiment merveilleux. Elle absorba le flacon entier sans le moindre trouble céphalique ou gastrique, et ses souffrances diminuèrent de moitié. Elle demanda elle-même à continuer la *Novacétine*. Le troisième flacon la délivra radicalement de ses horribles douleurs intercostales. J'en suis encore moi-même tout abasourdi... ». Dr B...

Cette loyale observation d'un médecin que nous ne connaissons pas personnellement, confirme bien ce que nous disions au début de cet article : La *Novacétine Prunier* réussit là où les autres salicylates ont échoué ; la tolérance des estomacs les plus fragiles pour la *Novacétine Prunier* est constante et totale.

A quoi la *Novacétine Prunier* doit-elle ces précieux avantages ? A sa composition et à son mode de dissociation dans l'économie.

La *Novacétine Prunier* est un sulfosalicylate de soude, lithine et pipérazine, — une véritable combinaison chimique et non un

simple mélange. Chacun de ces corps a fait ses preuves dans la diathèse arthritique.

La *Novacétine Prunier* n'est pas un salicylate ordinaire. C'est un sulfosalicylate, et c'est cette sulfoconjugaison qui lui confère son originalité et sa valeur spéciale. Grâce à sa sulfoconjugaison, la *Novacétine Prunier* se décompose lentement en ses éléments constitutifs ; elle ne cause pas de choc violent dans le milieu intérieur, qui reste continuellement soumis à son influence. Elle n'altère pas les organes avec lesquels elle se trouve en contact. Son action, atténuée mais constante, est toujours opérante. Son dynamisme, incessant et énergique à la fois, explique son efficacité.

La *Novacétine Prunier* est donc un excellent médicament de tous les états uricémiques : goutte, rhumatismes de toutes sortes, douleurs arthritiques, névralgies rhumatismales, etc., etc.

Une cure de réduction diététique au XVI[e] siècle.

Louis Cornaro, noble Vénitien, dont la famille a donné plusieurs doges à la République de Venise, du xiv[e] au xviii[e] siècle, était né en 1462 et s'était livré, jusqu'à l'âge de 40 ans, aux excès les plus effrénés. Il avait contracté, de ce chef, les maladies les plus graves. Son estomac surtout était en fort mauvais état. C'est alors que, sous l'empire de convictions personnelles très arrêtées, au sujet des effets de l'alimentation sur l'organisme, il s'astreignit courageusement à suivre un régime d'une sévérité extrême. Il avait réduit progressivement sa nourriture quotidienne à douze onces d'aliments solides et quatorze onces de vin, soit au total environ 800 grammes. Il était même arrivé à se contenter d'un jaune d'œuf pour sa journée. Non seulement il parvint ainsi à se guérir de tous ses maux, mais il prolongea sa vie jusqu'en 1566, au delà de cent ans.

Désireux de faire profiter ses contemporains de son heureuse expérience, Louis Cornaro écrivit, à plus de quatre-vingts ans, un traité sur les bienfaits de la sobriété : *Discorso della vita sobria*. Cet ouvrage fut édité en 1558 à Venise et à Padoue, et eut un grand succès. Il fut plus tard traduit en latin par Lessius, et, en 1701, mon aïeul, le D[r] La Bonnardière, qui était à cette époque le médecin français du doge Jean Cornaro, descendant de l'auteur, le traduisit à son tour en langue française. C'est ainsi que nous a été transmise l'histoire intéressante de ce précurseur des cures diététiques actuelles, si magnifiquement récompensé de son courage par son extraordinaire longévité. D[r] La Bonnardière (d'*Hyères*).

La marque de fabrique étant une propriété, nul n'a le droit d'en faire usage. Spécifier la marque déposée **Phosphatine Falières**, *aliment inimitable.*

Vieux-neuf Médical

La Pétrothérapie.

Les pierres précieuses, et plus particulièrement les perles, qui sont « estres animéz, se nourrissoient, croissoient, déspérissoient et mouroient », ont été de tout temps, en maints endroits et dans force milieux, considérées comme ayant une action bénéfique ou maléfique sur l'homme. Dans son *Traité des Pierres précieuses* (Paris, 1762, in-4°), POUGET résume fort bien les croyances populaires des époques antérieures ; mais, quoi qu'il en dise, bien avant AGNÈS SOREL et ANNE DE BRETAGNE, les femmes, comme les hommes d'ailleurs, connaissaient les gemmes et s'en paraient.

Dans l'Inventaire des meubles, joyaux, etc., de CHARLES V, dressé en 1376 (manuscrit 8356 de la Bibliothèque nationale, folio LXXII, verso) on lit :

... Deux pierres estans en ung coffre de cypraès, que le Roy faict porter continuellement avecques soy, dont il porte la clef. La première est une pierre appelée *pierre saincte*, qui ayde aux femmes à avoir enfant, laquelle est enchâssée en or ; et y sont quatre perles ... etc. — *Item*, la pierre qui garist de la goutte ... où il y a deux boutons de perles ... etc.

Au XIIIe siècle, RUTEBOEUF termine son poème « Li diz de l'Erberie », consacré aux vertus des pierres et des perles, par ces vers :

Et dyamanz et crespérites,
Rubiz, jagonces, *marguerites*,
Grenaz, étopazes,
Et tellagous, et galofasces,
De mort ne doubtera menaces
Cil qui les porte.

En 1574, Jean de la TAILLE DE BONDAROY, gentilhomme beauceron, adresse à la reine Marguerite de Navarre un long et délicat poème sur les vertus et nuysances des marguerites.

Le docteur OLAÜS BORRICHIUS donne, au XVIIIe siècle, le résultat des expériences et observations nombreuses qu'il a faites sur la nocivité de l'odeur des perles (*Collection académique*, Paris, 1757, t. IV). De nos jours, SANTINI DE RIOLS a pu remplir tout un volume de l'énumération des vertus mystérieuses, mystiques et magiques, attribuées aux pierres et aux perles, qui contenaient et donnaient tous les maux et tous les biens, paraient, excitaient, hébétaient, affolaient, qui toutes avaient le pouvoir de guérir une ou plusieurs maladies, ou de faire mourir de ces maladies mêmes. Et l'on pourrait écrire le plus distrayant des traités de thérapeutique, si l'on voulait colliger et classer les moyens innombrables de guérir ou de tuer fournis par la seule application des gemmes sur la peau, ou par leur absorption dans un liquide.

Il n'est donc pas étonnant qu'une tradition millénaire subsiste

aujourd'hui encore, et que certains joyaux puissent être redoutés comme étant des « perles maudites ».

DANIEL CALDINE.

Une opération abdominale en 1701.

Le *Glasgow medical Journal*, de septembre 1920, a publié un article du Dr ALLAN, sur « La médecine en Ecosse au début du XVIIIe siècle ».

On y trouve le récit d'une opération faite en 1701 par un chirurgien de Glasgow, nommé HOUSTON, qui fut appelé auprès d'une femme souffrant de douleurs abdominales, avec gonflement et dyspnée. Avec une lancette, il fit une incision de 5 pouces et trouva une « matière glutineuse, faisant bonde jusqu'à l'orifice ». Employant de la charpie enroulée autour d'un petit morceau de bois de pin, il put enlever environ neuf quarts de gallon de cette substance glutineuse, en même temps qu'un certain nombre de kystes du volume d'une orange. Il appliqua trois sutures et pansa la plaie avec des tampons de laine colorés au baume, et avec des serviettes trempées dans du cognac (eau-de-vie de France). La malade survécut 13 ans.

La suture primitive des plaies.

Quel est l'inventeur de l'épluchage et de la suture primitive des plaies ? Si l'on en croit LARREY, ce serait DESAULT qui aurait indiqué la méthode en 1789. Il était alors chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Voici, en effet, le passage que notre collègue et ami LE SOURD (1) a relevé dans les *Mémoires de chirurgie militaire* de LARREY (2) :

On prétendait que les incisions changeaient la nature des plaies d'armes à feu. Desault nous apprit qu'il ne suffit pas de rendre une plaie saignante pour la faire passer de l'état compliqué à l'état simple ; que le seul moyen d'y parvenir est de *rafraîchir avec l'instrument tranchant les bords contus, puis de réunir la plaie par la suture* ; et que ce procédé n'est praticable que dans les coups de feu à la face, avec déchirure des parois molles de la bouche J'ai mis à profit dans mes campagnes d'Allemagne et d Egypte la leçon pratique de cet homme de génie, qui me paraît avoir fait en cela une des plus importantes découvertes dont la chirurgie puisse s'honorer.

---

(1) *Gazette des Hôpitaux*, n° 31 (1922), p. 482.

(2) *Mémoires de chirurgie militaire et campagnes* par *D.-J. Larrey*, Paris, 1812, chez Smith, imprimeur libraire, rue de Montmorency, t. I, p. 80.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

R. C. Seine 53.319

Informations et Échos de la » Chronique »

Bibliothérapeutique et Clinique littéraire.

Un humoriste américain, du nom de BAGSTER, se dit l'inventeur d'une nouvelle méthode pour soulager, et même parfois guérir, ceux qui souffrent de fièvre spirituelle, ou de lassitude morale. Ce Révérend — vous ai-je dit que c'est un pasteur ? — a suspendu, à la porte de la sacristie de son temple, une pancarte portant ces indications : *Cabinet de Bibliothérapie. — Clinique littéraire : Consultations gratuites, Visites à domicile.*

Le Bibliothérapeute ne s'inquiète pas de savoir si un livre appartient à tel ou tel genre, poésie, roman, histoire, philosophie, économie politique ; il s'attache seulement à distinguer l'influence que ce livre est susceptible d'exercer sur le lecteur, suivant son état physique et mental. Il juge quelle modification favorable pourrait bien valoir à son patient l'auteur qu'il va lui conseiller, soit un excitant, soit un sédatif, un soporifique ou un édulcorant, un sirop adoucissant ou un emplâtre à la moutarde. Car les rayons d'une bibliothèque se doivent comparer à l'officine d'un pharmacien, où l'on voit soigneusement rangées, dans leurs bocaux étiquetés, les substances propres à agir sur l'organisme.

Bagster rappelle à ce propos que DANTE se fit inscrire à la corporation des apothicaires de Florence.

M. Jean BOURDEAU a fait remarquer, à ce sujet (1), que le Révérend Bagster n'a, en réalité, rien inventé.

Bien avant M. Bagster, écrit-il, CERVANTÈS nous a donné une merveilleuse leçon de nosologie littéraire, lorsqu'il nous montra comment les romans de chevalerie firent perdre le jugement au pauvre Don Quichotte, et lui suggérèrent l'idée folle de ressusciter l'ordre des chevaliers errants et de redresser la justice à travers le monde.

D'autres livres, non plus dans le domaine de la fiction, mais en réalité, ont chaviré les cervelles. Affligé de mécontentements occultes et de dégoût de l'existence, le jeune Gœthe s'en délivra en écrivant WERTHER. Mais WERTHER devint contagieux, et poussa au suicide quelques esprits faibles. Frappé du caractère morbide de certains poètes, qu'il qualifiait de poètes de *lazaret*, Gœthe, en son âge mûr, leur opposait cette poésie qu'il désigne sous le nom de *tyrtéenne*, non seulement celle qui entonne les hymnes de bataille, mais celle aussi qui inspire à l'homme le courage nécessaire pour affronter les combats de la vie.

BYRON ne s'éleva jamais au calme olympien de Gœthe. Ses poèmes causèrent une véritable épidémie chez les jeunes gens de sa génération. Les étudiants, voire même les élèves en médecine, portèrent comme lui des cols ouverts et sans cravate, des cheveux décoiffés par les vents tempétueux ; ils devinrent sombres et infortunés, perdirent la fraîcheur de leur âme, ne purent se consoler de l'innommable malheur d'être nés avec un

(1) Cf. les *Débats*, 29 avril 1920.

esprit supérieur et cherchèrent à s'en venger sur la société. Misanthropes et voluptueux, ils se créèrent un code de morale dont les deux commandements étaient : « Haïssez votre prochain et aimez la femme de votre prochain (1). »

Le byronisme n'est qu'une des formes de ce qu'on a appelé *le mal du siècle*... M. SEILLIÈRE nous en a décrit les lointaines origines, les symptômes et les ravages, sous le double aspect de passions orageuses et d'impérialisme mystique. A son œuvre curative conviendrait cette épigraphe : « J'appelle romantisme ce qui est malsain. »

Au demeurant, l'idée n'est pas si déraisonnable : pourquoi ne pas faire entrer la lecture dans la thérapeutique courante, au même titre, par exemple, que la musique ?

Ce n'est pas M. PIERRE JANET qui nous contredira sur ce point, lui qui n'a pas dédaigné de consacrer, dans son magistral ouvrage sur les médications psychologiques, plusieurs pages au traitement des déprimés par ce qu'il appelle « l'excitation littéraire ». Il y a là, pour nos confrères, un vaste domaine à exploiter.

Est-ce une parente de Marat?

D'un ouvrage de M. Paul ROBIQUET sur BUONAROTTI, nous détachons ce fragment de lettre, qu'une demoiselle AUTRAN adressait de Genève, le 4 juin 1836, au patriarche de la Charbonnerie, l'ancien ami et disciple de Gracchus BABEUF :

Le prince de ROHAN ne vit plus avec Louise MARAT ; il lui fait une pension pour elle et pour ses enfants et la tient toujours sous une espèce de surveillance. Je crois qu'elle est dans les environs de Paris.

Est-ce une descendante du fameux conventionnel ? Quel est ce nouveau mystère ?

Grands Hommes et grands Nez (2).

Les grands hommes ont de grands nez. C'est du moins ce qu'affirme un professeur américain, qui s'est appliqué très sérieusement à rechercher quel rapport existe entre la valeur intellectuelle et les dimensions de son nez.

La liste des personnages illustres dont le nez était, selon lui, de dimensions supérieures à la moyenne, est interminable.

On y trouve les noms de LUTHER, DESCARTES, LA FONTAINE, LISZT, VAN DYCK, LAMARTINE, GOETHE, COPERNIC, etc.

Par contre, les petits nez appartiennent à des gens qui passent inaperçus dans la vie. C'est à peine si notre professeur a trouvé cinq ou six possesseurs de petits nez dont la postérité ait conservé le souvenir.

Il faut espérer qu'une étude sur le nez des femmes complétera quelque jour l'œuvre du savant d'outre-Atlantique.

(1) MACAULAY, *Essai sur Byron*.
(2) Cf. l'*Avenir*, 6 déc. 1923.

Echos de Partout

Embryologie et littérature. — La théorie vertébrale du crâne, d'abord toute théorique et philosophique, avec Gœthe et Oken, comme on le sait, a fait place à la doctrine de Hertwig. Le crâne serait formé non pas de vertèbres, mais d'un certain nombre de métamères confondus, groupés ensemble.

Est-il possible, chez un adulte, de reconnaître sur le crâne les traces de vertèbres ? Nous ne le croyons pas. Et cependant, on peut lire, dans un des livres de Marcel Proust, qu'a rendu célèbre un des derniers prix Goncourt, ces lignes suggestives :

Je n'étais pas avec ma tante depuis cinq minutes qu'elle me renvoyait par peur que je la fatigue. Elle tendait à mes lèvres son triste front pâle et fade sur lequel, à cette heure matinale, elle n'avait pas encore arrangé ses faux cheveux, et *où les vertèbres transparaissaient comme les pointes d'une couronnes d'épines, ou les grains d'un rosaire* (1)...

L'auteur n'aurait-il pas mieux fait de laisser les théories embryologiques ? Il eût été moins savant, sans doute ; mais vraiment, les *vertèbres du front*, transparaissant comme les pointes d'une couronne d'épines ou les grains d'un rosaire, font une image, sinon poétique, du moins invraisemblable. Qu'en pensez-vous, lecteur ?

N...

(*Tunis médical.*)

Sincérité d'un Peintre. — On a souvent prétendu que les plus mauvais juges en matière picturale sont les peintres. Un cas peu banal, dont le hasard nous a rendu témoin, vient de corroborer cette prétention.

C'est, il y a quelques jours, chez un de nos médecins les plus connus, grand amateur d'art devant l'Eternel. Dans son cabinet, tandis que le docteur s'empresse autour de ses appareils, un de nos peintres, qui eut son heure de célébrité quand le manager des modernistes lui décerna le titre de « roi des fauves », attend.

Il regarde les tableaux nombreux qui illustrent la muraille. Il les pèse, il les juge. L'un d'eux, surtout, retient son attention : un intérieur aux tons crus, aux violences outrancières. Le médecin, remarquant l'attention de son hôte, et sachant à son heure manier l'ironie, questionne :

« — Chic, ce tableau, hein ?

L'autre se dandine, a une moue dédaigneuse :

— Oui, pas mal.

(1) M. Proust, *Du côté de chez Swann*, 10e édit., t. I, p. 52.

— Comment ? Vous ne le trouvez pas bien ?

— Si, ça a des qualités, évidemment, mais tout de même c'est assez morne...

— Vrai ? C'est de X...

Un sursaut. Un regard d'effroi. Le roi « des fauves » balbutie :

— Mais c'est moi, X...

— Parbleu ! reprend l'autre. »

Et comme le médecin a le sourire, notre peintre, vaguement confus, mais reprenant son assurance, d'expliquer :

Dame ! on peut se tromper, vous pensez... *Il n'est pas signé !...*

(*La Vie intellectuelle.*)

Le coup de Jarnac. — A la National Gallery, sur un tableau de Moroni, représentant un Fenaroli (de Brescia), M. le professeur P. Lecène a relevé un appareil de prothèse, formé d'une jarretière, attachée au-dessus du genou gauche, de laquelle se détache une bande, qui vient se fixer au niveau du bord externe de la chaussure gauche.

Cet appareil, destiné à corriger une paralysie du nerf sciatique poplité externe gauche, est analogue à celui qu'Ambroise Paré a décrit dans son XXIIIe livre, traitant « d'adjouster ce qui défaut naturellement ou par accident » et qui est figuré assez grossièrement dans l'édition de 1598.

Ces paralysies devaient être, à la fin du XVIe siècle, assez fréquentes, car elles répondaient au *coup de Jarnac* (section du tendon du biceps et du sciatique poplité externe).

Cet appareil de la Renaissance a été réinventé pendant la dernière guerre.

Mieux vaut être balayeur que docteur. — Un concours a eu lieu, au centre anticancéreux de Toulouse, pour une place de chef de laboratoire adjoint de radiodiagnostic et de radiothérapie à l'hospice de la Grave.

Conditions : être Français, docteur en médecine, passer un examen écrit de radiographie, un examen clinique, etc.

On est nommé pour un an et le métier comporte des risques, car on peut y laisser ses doigts, ses mains, ses bras... Il y a des exemples.

Or, savez-vous quel est le traitement offert à ce docteur, pompeusement qualifié « chef de laboratoire adjoint » ?

Deux cents francs par mois !

C'est à peu près le tiers des appointements d'un balayeur municipal de la Ville de Paris.

Et voilà. Est-ce que nous exagérons quand nous disons que les élites reculent et que les barbares montent ?

(*La Libre Opinion.*)

La " Chronique " par tous et pour tous

La dernière maladie de Bolivar (1).

Peu nombreux sont les documents que nous possédons sur les derniers moments du *Libérateur*, en dehors du journal du Dr Alejandro-Prospero Révérend ; et dans la littérature bolivienne, nous ne trouvons rien qui puisse servir d'anamnestique.

Tout ce qu'on sait, c'est que, durant sa vie, Bolivar fit peu de cas de la médecine et des médecins. Lorsque, à la veille de son déclin, écœuré des ingratitudes humaines, souffrant d'esprit et de corps, il prit le chemin de Carthagène, ce lui fut un coup mortel d'apprendre, à son arrivée dans cette ville, l'assassinat du maréchal d'Ayacucho, et c'est dans une chaise à porteur qu'on dut le transporter à Santa Marta.

La voix rauque, secouée par une toux profonde, suivie d'expectoration visqueuse de couleur verdâtre, il parut, au Dr Révérend, atteint de tuberculose pulmonaire. Le Dr Night, médecin d'une goëlette américaine, appelé en consultation, fit le même diagnostic, que l'autopsie devait vérifier.

Il est indéniable, dit le Dr Eduardo Urueta (2), que ce diagnostic s'accorde bien avec ce que nous savons de Bolivar, qu'on nous représente, grand, maigre, décharné et brûlant « la chandelle par les deux bouts ».

Toutefois, d'après notre auteur, le grand héros de l'épopée mourut de néphrite cantharidienne ; et il montre que si le journal de Révérend est peu explicite sur la maladie qui força Bolivar à s'aliter, du moins y trouve-t-on des renseignements précis sur une autre affection, qui se développa en dehors de la première.

Suivons le journal de Révérend.

Le 11 décembre au soir, vésicatoire à la nuque ; dans la nuit, on l'enlève, pour en mettre un autre.

Le lendemain, douleurs à la miction, puis émissions involontaires d'urine. Le malade n'avait jamais eu de troubles urinaires. Pendant quatre jours, l'incontinence s'accentua et la quantité des urines diminua.

Le 15, on lui pose deux vésicatoires. Le patient les ayant enlevés, on lui en remit deux autres au même endroit.

Le 16, l'anurie se déclarait ; la nuit suivante, il avait des urines sanglantes, et, le lendemain, Bolivar mourait, avec suppression totale des urines.

(1) Nous rappelons que la *Chronique* a publié, en 1917 (pp. 189-192), une très savante étude critique de notre regretté collaborateur, le Dr Plicque, sur « la psycho-pathologie de Bolivar », d'après un ouvrage, sur le même sujet, du Dr Diego Carbonell.

(2) Cf. *Cronos*, 16 août 1924.

A l'autopsie, on trouva la vessie vide et collée au pubis.

On ignorait à cette époque les dangers de la cantharide et des vésicatoires, et il semble bien que le diagnostic rétrospectif du Dr Ed. Urueta soit exact.

En résumé, Bolivar aurait été atteint de *tuberculose pulmonaire*, et il aurait succombé à une *néphrite cantharidienne aiguë*.

Dr L. Mathé (*Paris*).

Le distique latin du grand amphithéâtre de la Faculté de médecine.

Sait-on qu'il existe une traduction de ce distique en vers français et dont je remets le texte sous les yeux du lecteur, pour la comparaison de la traduction :

Ad cædes hominum priscas amphitheatra patebant,
Ut discant longum vivere nostra patent.

Ce distique, qui est dû au poète D. Santeul, fut gravé en lettres d'or sur un marbre noir et apposé au-dessus de la porte du nouvel amphithéâtre d'anatomie, terminé en 1694, et dont la construction fut commencée en 1691, le 24 août (pose de la première pierre), aux frais de l'ordre royal des chirurgiens de Paris.

Cet amphithéâtre existe encore rue de l'Ecole-de-Médecine; il est, aujourd'hui, à l'École des Arts décoratifs. C'est là que Dionis (1) enseigna l'anatomie et la médecine opératoire.

Voici la traduction du distique, par le Dr Bosquillon :

Si, dans les siècles idolâtres,
Ces superbes amphithéâtres,
Où l'on admire encor la grandeur des Romains,
S'ouvraient pour avancer le trépas des humains,
Cette aveugle fureur ne se voit point suivie,
Les nôtres sont ouverts pour conserver la vie.

A quelle époque ce distique a-t-il été gravé à nouveau dans le grand amphithéâtre de la Faculté actuelle ? Nous l'ignorons.

Dr Yvon (*Paris*).

(1) Ce même Dionis, que nous savons, par une conférence du Dr Cabanès à la Faculté, avoir été le propriétaire de Molière.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR
Société Prunier et Cie. — R. C. Seine 53.318

NOVACÉTINE PRUNIER

Saccharure à base de :
Sulfosalicylate de **Pipérazine, Lithine** et **Soude**

Antirhumatismal énergique ; Agréable à prendre

DOSES HABITUELLES : 3 à 4 cuillerées à café par jour.
Société Prunier & Cie. — R. C. Seine 53.318

RECONSTITUANT
DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE PRUNIER
NEURASTHÉNIE
SURMENAGE – DÉBILITÉ

Société Prunier & Cie. — R. C. Seine No 53.318

RÉGULATEUR de la
CIRCULATION du SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR

Société Prunier & Cie. — R. C. Seine No 53.318

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 comprimés par verre d'eau
12 à 15 comprimés par litre.

R. C. Seine, 53.320

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Mme de Maintenon, le Duc du Maine ; leur voyage à Anvers. — Dans notre première série d'*Esquisses d'Hydrologie historique*, publiée en collaboration avec le Dr Cabanès, nous relations le voyage de Mme de Maintenon, dans le but de conduire le jeune duc du Maine, atteint de paralysie infantile, avec luxation congénitale, à un médecin anglais, résidant à Anvers, médecin dont on vantait la grande science. Le voyage eut lieu en avril 1674.

Voici, à ce sujet, ce qu'écrit Mlle d'Aumale :

... On essaya en vain tous les remèdes de la Faculté de Paris, après lesquels on le mena à Anvers, pour le faire voir à un homme dont on vantait le savoir et les remèdes, et comme on ne voulait pas que Mr le Duc du Maine fut connu, Mme Scarron fit ce voyage sous le nom supposé d'une femme de condition du Poitou, Mme de Surgères, qui menait son fils à cet empirique, dont les remèdes étaient apparemment bien violents puisqu'il allongea la jambe de M. le Duc beaucoup plus que l'autre, mais il ne la fortifia pas et les douleurs extrêmes qu'il souffrit ne parvinrent qu'à la lui faire traîner.

Or, le 16 avril 1674, Mme de Surgères écrivait à Mme de Montespan :

Madame,

Notre voyage a été fort heureux. Le prince se porte aussi bien que la Marquise de Surgères, tous deux également inconnus, tous deux très fatigués, tous deux fort surpris de ne pas trouver ici vos ordres

Et le 20 avril :

Le Médecin visita hier le prince. Il parla de fort bon sens sur son incommodité. Il est tel qu'on vous l'a dit, fort doux, fort simple, point charlatan. Demain il commence les remèdes. Il m'a promis de traiter le mal avec douceur. Il prétend que cela n'est qu'un affaiblissement. Le prince lui a dit : « Au moins, Monsieur, je ne suis pas né comme cela. Voyez Maman, et Papa n'est pas boiteux.... »

Qui était ce médecin d'Anvers ? D'où venait-il ? Etait-il Anglais ? Nos confrères d'Anvers fervents de *la Chronique médicale* pourraient-ils nous renseigner sur ce point ?

La correspondance de Mme de Maintenon, celle de Mme de Montespan sont muettes à cet égard. Il n'est pas possible que pareil voyage ait été décidé à la légère. Peut-on nous donner quelque précision à cet égard ? Dr R. Molinéry (*Luchon*).

L'inoculation de la gale contre le lupus. — Où ai-je donc lu que Th. de Bordeu, le célèbre praticien du XVIIIe siècle, aurait guéri une malade, atteinte de lupus de la face, en lui inoculant la gale ?

Quelqu'un de nos lecteurs pourrait-il retrouver l'observation ; et des tentatives de ce genre ont-elles été renouvelées avec quelque résultat ? L. R.

Réponses.

Quel est l'inventeur du mot « forcipressure » ? (XXXI, 19, 118). — Puisque la *Chronique médicale* s'occupe actuellement de la pince hémostatique, pourrait-on savoir quel est l'auteur responsable de l'horrible barbarisme « forcipressure » ? — « Forcipression » ne serait déjà pas très joli, mais « pressure » !

A. B. (*Paris*).

Un frère de Marat, professeur en Russie (XXX, 118). — Le frère de Marat, dont il est de nouveau question — nous en avons dit, dans notre *Marat inconnu*, tout ce que nous en savions, au moment où cet ouvrage fut composé — serait né à Neuchâtel, où naquit également une de ses sœurs, Albertine. L'on conte que ce fut l'impératrice Catherine II qui lui aurait imposé le nom, à tournure aristocratique, de *M. de Boudry*, lorsqu'il devint un des professeurs de l'Ecole impériale de Tsarkoïe-Selo. Catherine aurait reconnu ses services, en lui conférant le grade de colonel. « Il put même, selon un écrivain resté anonyme (1), affirmer, sans être inquiété, sa sympathie pour son frère, dans le cercle bizarre que formait la colonie française, où l'on comptait des émigrés, des Jésuites, et des disciples de Robespierre et de Danton. »

D'après un de nos confrères, très prisé pour son érudition (2), David Mara (et non Henri)

vécut, pendant quelques années, de leçons de français et d'expédients, et fit le commerce de soieries et de brocart de Milan, sous le nom de *David de Boudry*, ce qui lui valut d'échapper à l'attention de Paul Ier, ennemi terrible de tout ce qui pouvait rappeler la Révolution, et ce qui lui permit de rester en faveur parsonnelle auprès de l'impératrice Marie Feodorowna.

Grâce à elle, il fut nommé professeur de français à l'Institution de filles nobles de Sainte-Catherine, fondée par Catherine II sur la Fontanka, dans le quartier de Liteinaja, ce quartier des collèges et des casernes de Saint-Pétersbourg.

David Mara y resta sous le nom de Boudry, jusqu'en 1811. Il obtint alors une place de professeur au lycée impérial ouvert sur le Kammeno-Prospect de l'île Petersbuagskaïa, où il eut, dit-on, parmi ses élèves, le fameux Gortchakow et le poète Pouchkine, assertion qui nous paraît très hasardée, car Alexandre Gortchakow est né en 1798. Il s'agit peut-être de Michel Gortchakow, le cousin de l'homme d'Etat, né sous Catherine II.

Comme je le dis plus haut, le professeur était bien vu de l'impératrice Maria Feodorowna, femme de l'empereur Paul Ier. Cette souveraine, née princesse Sophie-Dorothée-Augusta de Wurtemberg-Montbéliard, avait une prédilection marquée pour les protestants de langue française. Son père, Charles-Eugène de Wurtemberg, était catholique de naissance, mais il avait épousé la margrave Elisabeth-Sophie de Bayreuth, entra par la suite dans le giron de la politique prussienne et fit élever sa nombreuse progéniture dans la religion.

(1) *La Société russe*, par un Russe (Paris, 1878).
(2) M. H.-G. Fromm (*l'Univers*, 27 août 1913).

Grâce à cette haute protection de l'impératrice Maria Feodorowna, le frère de Marat, — M. de Boudry, — fut nommé chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne et de celui de Saint-Wladimir, sans compter les tabatières et montres que l'ancienne princesse de Wurtemberg-Montbéliard faisait venir à profusion de ses anciens coreligionnaires de langue française. Il mourut en 1821 et eut des funérailles très honorables, au temple réformé français de la Bolskaia Konjuschennaïa (la rue des Grandes-Ecuries), dont le cimetière reçut sa dépouille mortelle...

« Monsieur de Boudry » de Saint-Pétersbourg ressemblait beaucoup à son frère Jean-Paul Marat, de Paris. Cette ressemblance était poussée jusqu'à la commune malpropreté du corps : le linge des deux frères fut toujours d'une blancheur douteuse.

Nous ne nous portons, est-il besoin de l'ajouter, nullement garant des renseignements qui précèdent ; nous ne jouons qu'un rôle d'informateur ; c'est à ce titre, également, que nous reproduisons ce qu'a dit Brissot, dans ses *Mémoires* (1), de ce frère de Marat, qu'il paraît avoir personellement connu :

Je fis ce pèlerinage de Ferney avec un jeune frère de Marat (2), non moins original que lui. Il avait jeté quelques écrits dans le torrent politique qui agitait alors Genève. Il y était peu connu et, sa famille n'étant pas à l'aise, il prit le parti de passer en Russie et d'y embrasser la partie du *préceptorat*, où l'on peut gagner de l'argent si l'on n'y gagne pas de la considération. L'histoire de ce jeune homme me rappelle un fait qui peut être la cause première de la violente haine que Marat portait à Clavière. Il prétendait que son frère de Russie lui devait de l'argent, il tira sur lui, et pria Clavière de prendre cette traite. Clavière, qui n'avait pas une haute idée de ses ressources et qui se méfiait de ses manœuvres, refusa ; et depuis ce temps, Marat ne m'en parla plus qu'avec un ressentiment que je ne pus apaiser.

Rappelons que Marat (*Jean-Paul*), le conventionnel, eut deux autres frères, *Henri* et *Jean-Pierre*, qui, celui-ci, devint *horloger* (3) ; et deux sœurs, *Marie* et *Albertine*, déjà nommées. A. C.

Une belle cliente du Dr Marat (VI, 475). — Si le 14 juillet (1789) est l'anniversaire de la prise de la Bastille, n'oublions pas que le 23 juillet (1739) vit périr notre confrère Marat sous le poignard de Charlotte Corday. Et l'évocation de cette date a permis aux chroniqueurs de reparler du personnage qui nous occupa naguère, et dont la biographie nous causa bien des soucis ! Quoiqu'ayant pu-

(1) Edition Cl. Perroud, p. 281-282.

(2) Marat avait trois frères. Il s'agit du second, David, né à Neufchâtel en 1756, étudiant à l'Académie de Genève (1773, 1777), professeur en Russie au Lycée de Tsarkoïe-Sélo sous le nom de M. de Boudry (nom de la petite ville voisine de Neufchâtel où résidaient ses parents), marié en Russie avec une Française, mort en 1829 (*Note de M. Eugène Ritter*).

(3) Voir, sur ce frère de Marat, une curieuse étude de M. Edouard Chapuisat, parue dans les *Annales révolutionnaires*, de juillet-septembre 1912.

blié un ouvrage très compact sur l'homme privé et l'homme de science, il reste encore à dire sur le démagogue, autant que sur le médecin.

On a souvent rappelé cette page de Victor Hugo, où l'auteur des *Misérables* conte comment, après le 9 thermidor, la populace, qui avait porté Marat au Panthéon, le vint arracher du « Temple des grands Hommes », pour le précipiter à l'égout ; en réalité, ce fut le buste de Marat et non son corps qui fut jeté à l'égout de Montmartre, lequel à cette époque, coulait à ciel ouvert (1). Elle est donc bien invraisemblable, l'anecdote contée par le poète, qui s'est improvisé historien ; sous ces réserves, nous reproduisons ci-dessous ce récit... ultra-romantique :

La rencontre la plus surprenante fut à l'entrée du Grand Egout. Cette entrée avait été autrefois fermée par une grille, dont il ne restait plus que les gonds. A l'un de ces gonds pendait une sorte de loque informe et souillée, qui, sans doute, arrêtée là au passage, y flottait dans l'ombre et achevait de s'y déchiqueter. Bruneteau approcha sa lanterne et examina ce lambeau. C'était de la batiste très fine, et l'on distinguait à l'un des coins, moins rongée que le reste, une couronne héraldique brodée au-dessus de ces sept lettres : Lavbesp. La couronne était une couronne de marquis, et les sept lettres signifiaient *Laubespine*. On reconnut que ce qu'on avait sous les yeux était un morceau du linceul de Marat. Marat, dans sa jeunesse, avait eu des amours. C'était quand il faisait partie de la maison du comte d'Artois, en qualité de médecin des écuries. De ces amours, historiquement constatées, avec une grande dame, il lui était resté ce drap de lit. A sa mort, comme c'était le seul linge un peu fin qu'il eût chez lui, on l'y avait enseveli.

(1) Voici comment les choses se sont passées ; les deux pièces authentiques suivantes, empruntées aux archives de la Préfecture de police, rectifient ce que la version généralement admise a d'erroné. La première de ces pièces est une lettre adressée le 7 ventôse an III, par Guinguené, président de la commission exécutive de l'Instruction publique, au citoyen Soufflot, inspecteur général du Panthéon. Elle est ainsi conçue : « Citoyen, la famille de feu Marat ne s'étant pas présentée pour enlever son corps du Panthéon, ainsi que l'a fait la famille Lepelletier, aux termes de la loi du 20 pluviôse dernier, nous vous invitons et autorisons, comme inspecteur du Panthéon, à donner les ordres nécessaires pour que la loi ait la plus prompte exécution, et que le corps de feu Marat soit inhumé dans le cimetière le plus voisin.

« Salut et fraternité.

« *Signé* : Guinguené. »

La seconde pièce est un procès-verbal dressé le 8 ventôse par le citoyen Parot, commissaire civil de la section du Panthéon, assisté de son greffier, le sieur Desgranges :

« Nous, Michel Parot, commissaire civil de la section du Panthéon français, etc., nous sommes transporté au monument du Panthéon et *en avons fait extraire les restes de Marat renfermés dans un cercueil de plomb couvert d'une caisse en bois, en présence dudit citoyen Soufflot, et avons fait transporter le cercueil au cimetière ci-devant Geneviève le plus prochain, et avons fait retirer le cercueil de plomb de la caisse en bois, l'avons fait déposer sur deux tréteaux pour être inhumé le plus tôt possible.* La caisse en bois a été remise au citoyen Soufflot qui le reconnaît. »

Ont signé : Parot, Soufflot, Desgranges.

C'est donc dans ce cimetière remplacé aujourd'hui par des baraques de bois, que fut enfoui le cercueil de plomb et que gît peut-être encore Marat. C'est, nous le répétons, le buste de Marat et non son corps qui a été jeté dans un égout.

Cette marquise de Laubespine n'est pas un mythe, elle a existé, et il semble bien qu'il y ait eu entre elle et son « sauveur » — Marat l'avait soignée et se flattait de l'avoir guérie d'une grave affection de poitrine — des relations assez intimes ; mais nous avons conté ailleurs toute cette histoire ; nous y renvoyons le lecteur curieux de la connaître (1). C.

Un médecin de l'ancien régime : le docteur Portal (XXVI, 82). — « Le baron Portal, notre plus célèbre et plus savant médecin, est mort le 23 juillet (1832) ; né en 1742, il avait quatre-vingt-dix ans ; il était grand et maigre.

« Atteint depuis plusieurs années d'une extinction de voix, sa seule infirmité, il faisait lire ses discours au cours dont il était professeur.

« Médecin de ma famille de tout temps, je connaissais M. Portal dès mon enfance. Cet excellent homme, de beaucoup d'esprit, ne croyait pas, au fond, à la médecine, mais bien à l'utilité des médecins, pour empêcher les remèdes de bonne femme que chacun est disposé à s'administrer.

« M. Portal calmait beaucoup de maux de nerfs, de prétendues souffrances de jolies femmes de Paris, en leur ordonnant de l'infusion de feuilles d'oranger.

« M. Portal était toujours vêtu en noir, à la française ; c'était le type des médecins de l'ancien régime.

« Il avait des chevaux noirs, une grosse voiture-coupé verte ; il en ouvrait lui-même la portière par une poignée intérieure, et en relevait le marchepied avec une corde. Il se donna un domestique, pour le suivre, seulement à l'époque où il fut nommé premier médecin du roi Louis XVIII ; il exerça également ses fonctions auprès de Charles X.

« M. Portal était très exact à accompagner le roi à la messe, le dimanche, vêtu de son habit noir, brodé d'or.

« Ce célèbre médecin savait une foule d'anecdotes, et il aimait, par-dessus tout, à parler politique. Il laisse des ouvrages d'une grande réputation.

« Outre mes vifs regrets de ce bon vieillard, qui m'a tiré dans mon adolescence d'une cruelle maladie, il est triste de voir disparaître ces débris d'un autre siècle (2). » P. c. c. : Dr Audard.

(1) *Marat inconnu*, dernière édition, pp. 103 et suiv. ; cf. *Gazette de santé*, 1777. (Lettre de M. Marat, Docteur en médecine, au sujet de la méthode employée pour la guérison de la maladie de Mme la Marquise de Laubespine ; lettre aux auteurs de la *Gazette de santé*, au sujet de la maladie de Mme la marquise de Laubespine ; lettre de M. le Marquis de l'Aubespin (*sic*) aux auteurs de la *Gazette de santé*.)

Dans le même journal, se trouve une lettre, écrite de Poitiers, relative également au cas de la marquise (n° 49, p. 204) ; enfin, une lettre de Marat lui-même (n° 50, p. 208), qui fournit sur le cas de la marquise des éclaircissements nouveaux, destinés à dissiper les derniers doutes de ceux qui contestaient cette cure retentissante au « médecin des gardes du corps de Mgr le Comte d'Artois ».

(2) *Journal du maréchal de Castellane*, III, 12. Paris, Plon, 1911.

Chronique Bibliographique

Médecins musiciens et musicographes ; leurs œuvres (communication au 1er Congrès de l'histoire de l'art de guérir ; Anvers, 7-12 août 1920), par le Dr Van Doorslaer. Imprimerie de Vlijt, 46, rue Nationale, Anvers.

La pratique de l'art musical est un des plus agréables dérivatifs aux préoccupations et aux soucis de l'exercice de notre profession ; il n'est donc pas étonnant que beaucoup de nos confrères s'y livrent, à titre de délassement, et à leurs heures perdues. L'auteur a dressé une liste qui ne comprend pas moins de 123 noms, au nombre desquels on relève une quinzaine de compositeurs ; certains, entraînés par leurs goûts, n'ont pas hésité à déserter notre art, pour suivre une carrière qui leur offrait plus d'avantages, ou moins de déceptions. Il y a bien quelques lacunes dans le catalogue dressé par le Dr Van Doorslaer ; mais, avec ses imperfections, il est susceptible de rendre des services, et comme toutes les bibliographies, celle-ci mérite nos éloges et nos encouragements. A. C.

Dr Lucien Graux. — **Histoire des violations du Traité de Paix**. Tome III. 12 novembre 1921 au 31 décembre 1922. Librairie Crès.

Ce volume compact contient, sous une forme très claire, très méthodique, une quantité énorme de documents. C'est un répertoire, mais un répertoire commode et agréable à consulter.

O. Hesnard. — **Les partis politiques en Allemagne**. Libr. Crès.

Quels sont ces partis ? Comment sont-ils composés ? Nous avons intérêt à le savoir, car les uns nous sont nettement et irrémédiablement hostiles. Avec d'autres il serait, ou il aurait été utile et facile de se rapprocher. En tout cas, ceux qui essaient de se rendre compte, de penser par eux-mêmes, trouveront, dans le livre de M. O. Hesnard, de précieuses indications.

Des humanités. — Rapport en faveur des études classiques, adressé à M. le ministre de l'Instruction publique, par Maurice Mordagne, ancien externe des hôpitaux de Paris. Librairie A. Maloine.

Ce rapport demande que l'entrée des Facultés de médecine ne soit ouverte qu'aux bacheliers, munis du diplôme classique.

Pour développer notre mémoire, par Georges Art. Librairie Delagrave.

Un de ces nombreux procédés qui exigent beaucoup d'efforts, sans donner des résultats appréciables.

Comment on devient député, sénateur, ministre, par Jules VÉRAN. Libr. Bossard.

Voilà un livre qui est de nature à intéresser tous les Français, même ceux qui se bornent à être de simples électeurs et de vulgaires contribuables. Il est aussi spirituel que bien renseigné.

La Coco, poison moderne, par V. CYRIL et le Dr BERGER. Librairie Flammarion.

Un des ouvrages les plus pénétrants, les mieux informés, les plus remarquables au point de vue psychologique, qu'on ait écrits sur ce sujet trop actuel, et qui le restera longtemps encore.

L'Infirmerie de Saint-Lazare, par la comtesse de LAGRÈZE-CHAMPOL. Libr. Pierre Téqui.

Etude pleine de pitié et pleine aussi d'illusions, mais qui renferme d'intéressantes observations sur un milieu souvent décrit et immuable.

Mémoires de Mlle Aglaé, comédienne, courtisane et femme de bien, précédés d'une Introduction et d'une Notice sur le chevalier PALASNE DE CHAMPEAUX. Librairie Albin Michel.

Ces prétendus Mémoires d'une demoiselle Aglaé DESVERGION, aussi dépourvue sans doute d'orthographe que de moralité, sont, en grande partie, l'œuvre d'un sous TOUCHARD-LAFOSSE, un certain chevalier PALASNE DE CHAMPEAUX, auquel M. Léonce GRAZILIER a consacré une intéressante notice, très documentée. Ces Mémoires renferment beaucoup d'erreurs, mêlées à des détails authentiques. Dans leur ensemble, ils sont curieux et amusants.

La médaille qui s'efface, de Laurent TAILHADE. Librairie G. Crès.

Ce volume fait partie de la collection des Mémoires d'écrivains et d'artistes. Comme tout ce qu'a écrit Laurent TAILHADE, il est partial, injuste, passionné, irritant et attachant.

Journal de Jean-Gabriel Eynard, avec Introduction et notes, par EDOUARD CHAPUIZAT. Tome II. Les Cent Jours. Libr. Plon.

Journal d'un témoin, mais d'un témoin passionné, partial, très hostile à NAPOLÉON, et, par cela même, fidèle reflet des craintes de l'Europe et des préjugés royalistes. D'ailleurs, ce diplomate suisse était à même de savoir bien des choses et son Journal a une réelle valeur historique.

Henri d'ALMERAS.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Bouloumié, etc... — *Clinique thérapeutique de Vittel par les membres de la Société de médecine de Vittel.* A. Maloine et fils, Paris, 1923. — Toraude (L.-G.). — *Dr François Helme,* 22 mai 1858 — octobre 1923. *Mme Louise Helme,* 7 janvier 1860-6 avril 1922. Imprimerie du Palais, 20, rue Geoffroy-Lasnier, Paris, ive. — Forgue (E.) et Jeanbrau (E.). — *Guide pratique dans les accidents du travail.* Masson et Cie, éditeurs, 4e édition, 1924. — Glénard (Roger). — *L'Hygiène des hépatiques,* « l'Expansion scientifique française », 1923. — Dévigne (Robert). — *Voyages.* — *Un continent disparu. L'Atlantide, 6e partie du monde.* Editions G. Crès et Cie, Paris, 1923. — Lagarde (Dr Henri). — *Contribution à l'étude des luxations acromio-claviculaires et de leur traitement par la suture.* Imprimerie J. Fournier, 41-43, rue Constantine, Toulouse, 1923. — Alberto Saavedra. — *O Professor Maximiano Lemos, inventario bibliographico.* Porto, 1923. — Diderot. — *Entretien entre d'Alembert et Diderot. — Rêve de d'Alembert.* Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris, 1921. — Casanova. — *Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise qu'on appelle les plombs.* Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris, 1922. — Kouprine (Alexandre). — *Le caniche blanc et autres contes pour adolescents,* 1924. — *La fosse aux filles (Iama), 1923.* Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris; 7 fr. 50. — Fonck (capitaine René). — *L'Aviation et la sécurité française.* Editions Bossard, 43, rue Madame, Paris, 1924; 7 fr. 50. — Chauvet (Stéphen). — *Les arts indigènes des colonies françaises.* A. Maloine et fils, éditeurs, Paris, 1924. — Nermord (Dr H.). — *Ajax, tragédie en 5 actes.* André Coq, 36, rue Bonaparte, Paris, 1923. — Laveau-Becker (Pauline, née Ruel). — *Interdite. Pour servir à l'édification de la justice contemporaine.* L'Edition sociale et littéraire, 132, rue de Tolbiac, Paris, 1922; 5 francs. — Dostoievski. — *Hiétotchka Hezvanova.* Editions G. Crés et Cie, Paris, 1924; 6 francs. — Sergent (Emile), Ribadeau-Dumas (L.), Babonneix (L.) — *Infections à germe inconnu.* A. Maloine et fils, Paris, 1923; 25 francs.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1925.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
PARIS, 6, Rue de la Tacherie
R. C. Seine N° 53.319

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

CHASSAING, LE COQ & Cie.

(ANCIENNE Mon CHASSAING-PRUNIER.)

La Phosphatine Falières

FAMILLE DE M. P. L. DE PARIS
7 ENFANTS DE 18 MOIS A 8 ANS
TOUS ÉLEVÉS A LA PHOSPHATINE FALIÈRES

Associée au lait frais, plaît aux petits comme aux grands ;
elle donne à tous la force et la santé.

R. C. Seine, nº 53.319



R. C. Seine Nº 53.319

COQUELUCHE - TOUX NERVEUSE

SIROP COCLYSE

NE CONTIENT NI NARCOTIQUE, NI TOXIQUE

R.C. Seine, Nº 53.319

32e ANNÉE. Nº 11 1er Novembre 1925.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

La maladie et la mort du Cardinal Mazarin

Par M. le Dr Jules Sottas (*de Paris*).

(*Suite*)

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

III. — La phase des déterminations viscérales.

Le 10 de ce même mois, au lendemain de la représentation d'une pastorale allégorique sur la paix, dans laquelle avaient été célébrées la puissance et les vertus du Grand Monarque et de son Ministre, le Cardinal accusait un violent point de côté dans la poitrine : c'était le premier signe d'un épanchement pleural, qui se développa peu à peu dans la suite et qui contribua à augmenter l'intensité de l'oppression respiratoire dont il souffrait déjà.

Le 15 décembre, un bal eut lieu dans l'appartement du roi. De la présence du Cardinal, la *Gazette* ne dit pas un mot. Croyons que les lourdes tentures de son appartement ne laissèrent filtrer qu'un doux murmure des vingt-quatre violons, à cette époque où l'on ignorait le jazz-band.

De toute façon, ses nuits étaient bien mauvaises ; il était sujet à des crises d'oppression terribles. Guy Patin caractérise par quelques mots typiques un symptôme qui est pour nous bien reconnaissable.

> Sa poitrine, dit-il (1), a été plusieurs fois attaquée d'une fluxion, *est asthma periodicum quod vocatur, apud Senecam, in Epistolis, meditatio mortis.*

N'est-ce pas là l'asthme cardiaque, la crise de dyspnée toxique, la poussée d'œdème pulmonaire, véritablement la méditation de la mort ?

La médication qui avait naguère donné de bons résultats, la saignée, les purgatifs, la diète hydrique et lactée, commençait à devenir impuissante. Le Cardinal se désolait, perdait patience, renvoyait ses médecins, qui s'efforçaient de soutenir son espoir, et charitablement, de le tromper, lui promettant, à la belle saison, de l'accompagner aux eaux de Bourbon (2), où il trouverait la guérison !

(1) Lettre à A. Falconet, 31 décembre 1660 (*loc. cit.*, III, 305).
(2) Cf. H. Piatot, *La cure thermale de Bourbon-Lancy* ; Macon, 1903, in-8 ; p. 189 et pl.

Ce n'est pas l'énergie qui manquait au malade ; à peine ressent-il le plus léger soulagement, au commencement de janvier 1661, qu'il reporte son attention sur les affaires de l'Etat.

Après la restauration de la royauté en Angleterre, l'ambassadeur de France auprès du gouvernement de Cromwell, M. de Bordeaux, avait dû quitter la place; et, en attendant que le nouvel ambassadeur, le comte d'Estrades, fût rendu à son poste, Mazarin maintenait, à la cour d'Angleterre, un de ses très anciens serviteurs, Bartet, comme chargé d'affaires.

Le 2 janvier, il lui écrit ses instructions, qu'il fait précéder de ces lignes :

Je profite du peu de relasche que mes incommoditez me donnent, qui jusques à présent ont esté accompagnées de grandes douleurs, pour vous accuser la réception de toutes vos lettres dans les deux derniers mois... (1).

Cette accalmie va-t-elle durer ?

Le cardinal se porte mieux, écrit Guy Patin (2), le 7 janvier, il voit et fait jouer dans sa chambre, il parie et joue aussi et gagne pareillement, mais ce n'est que sa coutume, il gagne toujours et partout; cet homme a été heureux toute sa vie.

Mais le grand ministre n'est plus qu'un pauvre malade exténué qui ne sort plus de sa chambre, que les aliments empoisonnent ; heureux quand il peut goûter quelques heures de sommeil et quand une crise d'oppression ne vient pas le faire dresser sur son séant.

Le 14 janvier, il signe encore une dépêche diplomatique ; mais, de plus en plus, on lui épargne les efforts. « Les courtisans se plaignent de ce que rien ne s'expédie à la cour et que M. le Cardinal ne signe rien à cause de sa maladie » (3).

C'est la phase ultime qui commence ; « on dit hardiment à la cour qu'il ne passera point le mois de mars. »

Ce 23 janvier, écrit encore Guy Patin (4), enfin le mal du Cardinal Mazarin est augmenté; on dit qu'il est sujet à des faiblesses et à des étouffements, qu'il est asthmatique, qu'il est fort exténué, qu'il n'a de gros que les pieds et que l'on voudrait bien qu'il lui vînt une bonne goutte qui le délivrât.

Le 24, eut lieu une consultation de neuf médecins, dont nous connaissons la liste par une autre lettre de Guy Patin (5).

Des neuf consultants, il y en avait six des nôtres, Guénaut, des Fougerais, ô les bonnes bêtes ! Seguin, Brayer, Rainssant et Maurin ; les trois autres étaient Valot, Esprit et Vezon, ami de Valot, au lieu de Daquin qui est en Angleterre avec la reine (Henriette de France).

(1) *Lettres de Mazarin*, t. IX, p. 678.

(2) Lettre à Ch. Spon, Paris, vendredi 7 janvier 1661 (Edit. Reveillé-Parise, II, 454).

(3) Guy Patin à A. Falconet, 31 décembre 1660 (*Ibidem*, III, 305)

(4) Lettre à Ch. Spon (*Loc. cit.*, II, 456).

(5) Lettre à A. Falconet, Paris, 25 janvier 1661 (*Loc. cit.*, III, 312).

On reconnaît bien l'existence de l'épanchement pleural, mais sans s'arrêter à aucune intervention, bien que la thoracentèse fût en pratique à cette époque; et, contre l'oppression, on ne trouva d'autre remède que la saignée encore, et la purgation, le lait et les eaux minérales.

Les médecins avaient tenté de combattre l'insomnie et d'atténuer la douleur du point de côté par de petites doses d'opium, données de temps en temps. Guy Patin s'insurge contre cette mesure. Il avait raison en principe, mais quel médecin aujourd'hui, en présence d'une pareille situation, ne s'est pas résigné, après la saignée tutélaire, à accorder la « demi-piqûre » de morphine au malheureux patient, pour lui procurer au moins quelques heures de répit?

On s'efforçait de cacher au public la véritable situation ; la *Gazette* officielle ne parlait pas de la santé de Son Eminence, et l'on pourchassait les faiseurs de « la gazette manuscrite; il y en a un qui a eu le fouet par les carrefours ».

La « dissimulation » des médecins ne les empêchait pas, toutefois, de causer entre eux. « Je viens, écrit Guy Patin, de consultation avec M. du Clédat, qui m'a dit que le Cardinal Mazarin avait les pieds enflés et les jambes, avec tout le reste du corps en grande exténuation : *thanatôdès* », c'est la mort !

Mazarin la sentait venir, il ne se faisait plus d'illusion. Il réclamait avec insistance qu'on le transportât à Vincennes.

Le Louvre avait été pour lui la maison de famille, et son palais de la rue des Petits-Champs la demeure d'apparat, le musée de ses œuvres d'art ; mais Vincennes, avec son enceinte fortifiée, c'était le refuge, le coffre-fort, le Saint des Saints, le Saint-Frusquin.

Là étaient ses papiers, sa réserve d'or, ses plus beaux diamants, les dix-huit Mazarins.

Chaque fois qu'il se sentait menacé, il pensait à Vincennes ; voyant la vie le quitter, il voulait aller mourir au terrier.

En suivant, mot à mot, la description clinique que Guy Patin a laissée dans ses lettres, on voit le syndrome s'affirmer de plus en plus et se compléter.

> On dit ce 2 février, écrit-il (1), que le Cardinal est un peu mieux, d'autant qu'il dort ; nous croyons pourtant qu'il mourra d'hydropisie du poumon. Il a le pouls intermittent, palpitations de cœur, et, en un mot, il est orthopnoïque ; tout le corps est exténué, il n'a de gros que les pieds.

Ces symptômes cardiaques ne sont pas surprenants, ils ne pouvaient manquer : bientôt, Guy Patin nous signalera la congestion et l'induration du foie.

Les témoignages de provenances diverses sont d'ailleurs concordants ; bien plus, l'absence même de tel symptôme, comme la fièvre, qui est un sujet d'étonnement pour une personne ignorant les choses de la médecine, est pour nous un signe négatif qui n'est

(1) Lettre à M. Falconet, Paris, 4 février 1661 (*Loc. cit.*, III, 319).

pas sans valeur. L'avocat au Parlement, AUBERY, résume, en termes aussi exacts que mesurés, l'affection à laquelle succomba le Cardinal.

Sa maladie, écrit-il, provenait de diverses causes jointes et accumulées les unes aux autres. Il avoit le foie et les poumons fort endommagés ; il ressentait, le plus souvent, de cruelles atteintes de douleurs soit de goutte ou de gravelle. Et le tout se termina à une hydropisie formée et incurable. On remarqua, néanmoins, comme une chose assez singulière, que, dans tout le cours de sa maladie, il n'eut presque point de fièvre (1).

Le Cardinal était dans cet état, quand survint un incident dramatique, qui faillit avoir pour lui les conséquences les plus funestes.

On préparait un ballet au Louvre, dans la galerie des portraits des rois (aujourd'hui la galerie d'Apollon), quand, le dimanche matin 6 février, de très bonne heure, le feu éclatait dans les tentures et prenait aussitôt de grandes proportions, puisque les flammes gagnèrent le troisième étage du corps de logis voisin où se trouvaient les appartements du Cardinal.

BRIENNE, qui avait son logement sur la rive gauche de la Seine, ayant été averti par son maître d'hôtel, vers sept heures, s'habilla en hâte, traversa la Seine en bateau et courut au Louvre ; mais écoutons Brienne :

Je courus à l'appartement du Cardinal. Je le rencontrai comme il sortait de sa chambre, soutenu sous les bras par son capitaine des gardes. Il étoit tremblant, abattu, et la mort paraissait peinte dans ses yeux, soit que la peur qu'il avait eue d'être brûlé dans son lit l'eût mis en cet état, soit qu'il regardât ce grand embrasement comme un avertissement que lui donnait le ciel de sa fin prochaine. Jamais je ne vis homme si pâle, ni si défait. Je ne laissai pas de m'approcher de lui comme les autres ; mais, quand je vis qu'il ne répondoit à personne, je ne lui dis mot et je me contentai de me faire voir à lui. Il monta dans sa chaise sur le haut du grand degré et le descendit ainsi à l'aide de quatre porteurs et de ses gardes, tandis que les Suisses rangés sur les marches à droite et à gauche, se passaient de main en main les seaux d'eau, ou couraient les jeter sur les flammes qui dévoraient déjà l'appartement dont il venoit de sortir.

A peine était-il arrivé à son palais qu'on y fit la célèbre consultation de douze médecins, dans laquelle Guenaud (2) le condamna à mort.

On imagine aisément quelle inquiétude saisit tous ceux qui s'intéressaient à la vie du Cardinal, quand se répandit la nouvelle que le feu était au Louvre. Ses médecins habituels ne furent pas les derniers à accourir, d'autres se joignirent à eux, et il n'est pas surprenant qu'ils se soient trouvés immédiatement réunis en nombre au palais de la rue des Petits-Champs.

Sans doute, l'émotion bien explicable qu'éprouva le malade pro-

(1) AUBERY, *Histoire du Cardinal Mazarin*, 1751, IV, 384.

(2) François Guénault ou Guénaut, né vers 1590, fils de Pierre Guénault, médecin de Monsieur et médecin du roi, fut aussi médecin du roi : il est qualifié de ce titre et de celui de docteur-régent de la Faculté de Paris, en 1654 ; en 1661, il était premier médecin de la reine Marie Thérèse ; il mourut le 16 mai 1667.

duisit-elle une aggravation des symptômes alarmants dont l'éloquence, jointe à la solennité d'un événement aussi dramatique, décida l'un des médecins à déclarer au Cardinal la vérité dont il se doutait bien.

Il reçut la sentence en philosophe et n'en fut que plus fermement décidé à se retirer à Vincennes, comme il le fit trois ou quatre jours plus tard.

Il faut lire dans Brienne cette scène, contée en termes simples et réellement pathétiques, comme aussi celle qu'il place à l'un des jours suivants, représentant le Cardinal en chemise, enveloppé dans une robe de chambre fourrée, le bonnet de nuit sur la tête, se traînant en pantoufles dans l'une de ses galeries (1), adressant un dernier adieu à toutes ces belles œuvres d'art qu'il aimait tant, et répétant : *Il faut quitter tout cela. Et encore cela... Je ne les verrai plus où je vais....* (*A suivre.*)

L'Esprit de partout.

Origine inconnue d'un mot très connu.

Catherine Gaussin, actrice en renom, sacrifiait toujours l'intérêt au plaisir. Quand on lui reprochait son extrême obligeance à satisfaire sans cesse aux exigences de ses adorateurs, elle répondait : « Que voulez-vous? Cela leur fait tant de plaisir, et il m'en coûte si peu ! »

L'esprit de Sophie Arnould.

Le comte Dubarri possédait, aux environs de Paris, une petite maison de campagne, où il élevait en cachette une jolie villageoise, nommée Barbe. Le chevalier de G. découvrit la cachette et dit à Sophie Arnould, qu'il avait profité de l'absence du comte pour lui souffler sa maîtresse. « Vous êtes heureux, répondit-elle, que ce n'ait pas été son jour de Barbe. »

(1) Cette scène se passait non pas, comme on pourrait le croire, dans la célèbre galerie Mazarine, ni dans l'autre galerie située au rez-de-chaussée du même bâtiment, aujourd'hui la Salle des Estampes de la Bibliothèque Nationale, mais dans le bâtiment construit en dernier lieu par Mansart, sur la rue de Richelieu (Brienne dit : les appartements neufs), bâtiment dont le rez-de-chaussée était occupé par les si fameuses écuries du Cardinal et dont l'étage au-dessus contenait la « petite galerie » désignée par Brienne, et, à la suite, la bibliothèque également mentionnée dans le récit. Au surplus, on peut inférer que le Cardinal habitait alors le corps de bâtiment transversal qui réunissait (il a disparu) celui de la galerie Mazarine à celui de la « petite galerie », et non pas l'aile occidentale de l'hôtel Tubeuf, où l'on montre aujourd'hui aux initiés la chambre de Mazarin.

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
PARIS, 6, Rue de la Tacherie
R. C. Seine N° 53.319

Informations de la « Chronique »

Une nourrice d'Henri IV. — La fustigation, moyen mnémotechnique.

On a parlé des nombreuses nourrices d'Henri IV ; celle dont M. l'abbé Laborde, curé de Bruges (B.-P.), nous a révélé l'existence était restée jusqu'à ce jour à peu près inconnue. L'érudit ecclésiastique a heureusement comblé cette lacune, dans une récente communication à la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, à laquelle nous emprunterons les éléments principaux de cette notice.

Cette nourrice, nommée Armandine de Lareu, était originaire d'Asson, dont le village actuel d'Arthez-d'Asson ne formait à cette époque qu'un des quartiers.

Henri IV n'eut pas moins de huit nourrices, parmi lesquelles notre Armandine, qu'on voit figurer sur les comptes à maintes reprises. Une légende a eu longtemps cours, que le jeune Henri aurait été nourri, pendant une année, dans la maison des Lareu ; c'est une erreur que détruit victorieusement le curé Laborde.

La maison Lareu n'existait probablement que dans un état de pauvreté fort rudimentaire en 1554, à l'époque de la naissance du jeune Henri, et elle ne fut vraisemblablement édifiée que grâce, justement, à l'argent gagné par la nourrice au service de la cour de Navarre.

A quelle époque mourut Armandine, aucun document certain n'a permis de l'établir.

Au cours du XVIIe siècle, la maison Lareu fut le théâtre d'un complot criminel, auquel fut directement mêlé son propriétaire, « l'âme de ce complot ». Condamné à la peine capitale, il fut exécuté à Caplois. Un historien local (1) a consigné, à cette occasion, un détail piquant :

Il accourut beaucoup de monde (à l'exécution), et les pères et mères y menèrent leurs enfans et les y *foitèrent fortement pour les en faire souvenir*, afin de leur inspirer de l'horreur pour ces crimes horribles et abominables que le ciel détestera toujours.

Cet usage de fouetter les enfants jusqu'au sang, tandis qu'on procédait à l'exécution d'un condamné, était assez répandu autrefois, et nous l'avons déjà signalé ici même (2). Nous ignorions que la même coutume existât, quand le condamné était... un animal ! Nous avons parlé ailleurs (3) des procès faits aux animaux, mais voici une particularité qui nous est dévoilée par Bladé,

(1) *Suite des Mémoires sur l'histoire de Béarn*, recueillis par le sieur Bonnecaze, prêtre, p. 873 (ms. appartenant à M. Laborde).

(2) Cf. *Chron. méd.* 1919, 152, 216 ; 1920, 286.

(3) V. les *Indiscrétions de l'histoire*, 5e série.

dans ses *Contes populaires de la Gascogne* (t. III, 359), et qui ne manque pas d'une certaine saveur.

Bladé raconte qu'une truie avait été condamnée à la hart, par sentence des Consuls de Marsolan, pour avoir blessé un petit enfant. Le bourreau de Condom vint faire l'exécution, « en présence des gens et des pourceaux de la commune ». Lorsque la corde fut passée au cou de la bête, les Marsolannais bâtonnèrent vigoureusement leur *pourquerio*, en criant : « Exemple ! Exemple ! gourrataille ! »

Nous sommes bien obligé à M. l'abbé Laborde et nous le remercions d'avoir bien voulu nous faire part, avant sa publication, de sa communication, où nous avons pu glaner de si curieux traits de mœurs.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Service des Retraites de l'Association générale des médecins de France.

APPROUVÉ PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 AOUT 1922.
5, rue de Surène, Paris (8e).

Le service de retraites, créé par l'*Association générale des médecins de France*, présente le maximum de sécurité avec le minimum de prime.

Les retraites ne peuvent être inférieures à 1.000 francs, ni supérieures à 6.000 francs.

La prime annuelle varie suivant l'âge au moment de l'adhésion et l'époque d'entrée en jouissance.

Ces retraites sont constituées : 1° à capital aliéné : la prime est moins élevée, mais au décès les sommes versées restent acquises à l'Etat ; 2° à capital réservé : les versements faits à la Caisse des retraites sont remboursés aux ayants droit de l'adhérent, à son décès, à quelque époque qu'il se produise, *même après l'entrée en jouissance de sa retraite.*

Les fonds sont versés à la *Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse*, et l'adhérent se trouve ainsi bénéficier — tant pour le placement des capitaux que pour le paiement de la retraite — de la garantie de l'Etat.

Assurance complémentaire. — Moyennant une surprime spéciale, le titulaire n'a pas de prime à payer en cas de maladie, sans qu'il en résulte une diminution de la retraite.

Pour bénéficier des avantages du Service des retraites, il faut adhérer d'abord à l'*Association générale des médecins de France.*

Le montant des retraites souscrites à ce jour atteint 400.000 fr.

La " Chronique " par tous et pour tous

Un grand médecin arabe.

Rhazès, médecin arabe né vers l'an 840 de notre ère, fut un des plus merveilleux savants médiévaux. Son œuvre forme deux cent vingt-six volumes, dont fort peu ont été traduits, et dont les manuscrits figurent dans la bibliothèque de l'Escurial.

Rhazès passait pour un habile praticien, et surtout pour un rare observateur. C'est lui qui décrivit le premier certains rameaux du système nerveux de la tête et du cou ; qui le premier fit mention de l'eau-de-vie, dont la découverte est attribuée à Arnaud de Villeneuve (lequel reconnaît, du reste, avoir trouvé dans Razi les éléments de sa découverte). Razés parle dans ses ouvrages du corrosif, obtenu par sublimation ; de 14 sortes de bières faites avec l'orge, le seigle et le riz ; il se servait de ventouses dans l'apoplexie, d'eau froide dans les fièvres continues, saignait hardiment dans la petite vérole et la rougeole, purgeait dans la lèpre, employait les acides et la diète végétale comme moyen préventif de la peste,... et dévoilait les manœuvres des charlatans qui ne le lui pardonnaient guère.

Sa réputation était considérable. Appelé à Bagdad par le prince Al-Mansour, ce potentat lui paya 1.000 pièces d'or un traité que lui présenta le savant. Puis il lui proposa de renouveler les expériences décrites dans son ouvrage, afin d'assister à des cures merveilleuses.

Rhazès accepta l'invite, fit rassembler tout ce qui lui était nécessaire, se mit à l'œuvre, mais ses expériences échouèrent lamentablement. Des charlatans — de ceux qui lui avaient voué une haine mortelle — avaient été commis pour surveiller ses travaux, et s'y employèrent si artificieusement qu'ils ne furent certainement pas étrangers à l'insuccès du médecin.

Alors le prince se fâcha, accusa Rhazès d'imposture, et ajouta : « Je t'ai fait donner 1.000 pièces d'or pour ton livre ; il est juste que je te récompense maintenant pour tes expériences. » Al-Mansour, prenant le livre, en fit donner des coups sur la tête de Rhazès jusqu'à ce que l'ouvrage fût réduit en miettes.

L'historien arabe Ibn-Khalkan, qui raconte cette histoire, ajoute que c'est à la suite de ce traitement que Rhazès, alors âgé de près de 80 ans, fut atteint de cécité. Il mourut quelques années plus tard.

L'histoire de ce médecin fourmille d'anecdotes curieuses, que l'on trouve dans la *Biographie Universelle* de Michaud, dans la *Biographie générale* de Firmin-Didot, dans l'*Histoire de la Philosophie hermétique*, dans la *Biographie médicale*, de l'*Encyclopédie des sciences médicales* du

Dr Bayle, dans Fabricius, et même dans Arnaud de Villeneuve.

Une invention encore, pour finir. Florian Pharaon, qui fut un de ses biographes, nous racontait naguère, à *La Nation*, que Rhazès étant pauvre et voulant fonder un hôpital dans sa ville natale, trouva, pour avoir de l'argent, ce procédé que nous appelons aujourd'hui : la souscription.

D. Caldine.

La purification des eaux en campagne.

Il y avait, dans les armées romaines, des fonctionnaires répondant à peu près à ce que sont aujourd'hui nos intendants militaires : c'étaient « les préfets des camps ».

D'après Végèce (1), le préfet des camps exerçait son autorité sur les malades et les dépenses qu'ils occasionnaient. Il devait, en outre, veiller à ce que les soldats malades fussent bien traités par les médecins.

Si Végèce ne dit rien de la chirurgie ni de la médecine, au point de vue militaire, en revanche on trouve dans cet écrivain un excellent chapitre sur l'hygiène des soldats. Il nous apprend que le général ou le tribun doit défendre l'usage des eaux malsaines et marécageuses : car cette eau, semblable à un poison, engendre la peste, *nam malæ aquæ potus, veneno similis, pestilentiam bibentibus generat.*

Le séjour trop prolongé des soldats, pendant l'été ou l'automne, dans ces lieux pestilentiels, peut, par l'usage de ces eaux et par l'air empoisonné, amener de graves maladies.

Ces sages conseils hygiéniques sont ceux-là même, à peu de différence près, que donnent encore aujourd'hui nos médecins militaires.

R.

Anesthésie chirurgicale par le bruit.

Voici deux petits faits, empruntés à Tallemant des Réaux (*Historiettes*, t. V, p. 11). Il ne s'agit pas d'une véritable opération, mais seulement de la saignée qui, malgré son fréquent emploi au XVIIe siècle, était fort redoutée de certaines personnes nerveuses.

Tallemant parle de la marquise de Mirepoix : « quand il la faut saigner, écrit-il, on est trois heures à la prêcher, et quand on va la piquer, tout le domestique, qu'on fait venir exprès, jette de grands cris, et cela, dit-elle, l'empêche de sentir si fort la piqûre. Mlle de Roquelaure, sa sœur, est quasi de même. »

Chez un maître des comptes de Montpellier, homme d'honneur et de bon sens, le bruit faisait cesser le spasme des muscles ou des vaisseaux : « Pour le saigner, il faut faire sonner des trompettes ou battre des tambours, et son sang s'arrête dès qu'on cesse de sonner

(1) Végèce, *De re militari*, coll. Teubner.

ou de battre. Il faut qu'il s'imagine dans ce temps-là être à la guerre. Je le sais de gens qui l'ont vu plus d'une fois. »

Voilà, n'est-ce pas, un fait bien inattendu d'hémostase par le bruit !

Dr MALJEAN.

Une énigme éclaircie.

M. le Dr P. NOURY (de Rouen), à qui nous avions soumis la gravure qui nous reproduisons ci-après, nous adresse l'intéressant commentaire qu'on va lire :

Le tombeau de la dame LANGHANS est de la facture du XVIIIe siècle.

Le sujet, également du XVIIIe siècle, fait allusion à la résurrection, au moment du jugement dernier.

Le Dr WITKOWSKI a donné une reproduction de ce tombeau, avec quelques variantes dans les détails. (*L'Art profane à l'église* : Etranger, édition de 1908, p. 408.)

Dans la gravure de Witkowski, en bas, au lieu de la boule c'est un crâne, surmonté d'une couronne de fleurs posée obliquement ; les figures sont moins belles ; le bras de l'enfant est plus vertical, la jambe de la femme est plus fléchie, la cuisse est horizontale.

Il y a aussi quelques différences dans l'ornementation du cadre, surtout au morceau triangulaire de la partie supérieure, qui n'a pas la forme d'une couronne héraldique.

Voici le texte qui accompagne la gravure :

P. 407. SUISSE. — *Hildenbanck*. — Le tombeau de Mme Langhans et exécuté par L. Nahl, dans l'église paroissiale de cette localité, offre un caractère d'une puissante originalité. La pierre tombale se brise au *Jour de la résurrection*, et une mère, vraisemblablement morte en couches, s'échappe par la fente du sépulcre avec son nouveau-né.

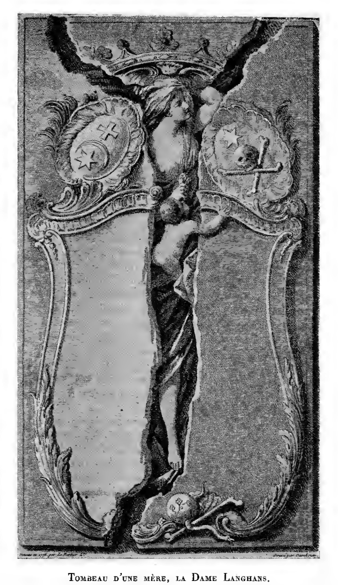
C'est une lugubre, mais heureuse trouvaille.

Au vieux cimetière de Dieppe, j'ai vu une pierre tombale, qui s'est fendue et ouverte, par suite de la poussée d'un arbre qui s'était trouvé semé dans le tombeau lui-même. Cet arbre, qui s'était insinué dans la pierre, a fait éclater celle-ci, qui présente un aspect analogue à la gravure.

LA VIE RENAIT DE LA MORT.

Dr P. NOURY.

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX
NEUROSINE PRUNIER
" Phospho-Glycérate de Chaux pur "
Société Prunier et Cie. — R. C. Seine 53.319.



Tombeau d'une mère, la Dame Langhans.

Morte en couches, avec son fils, le Dimanche de Pâques, fête solennelle de la Résurrection, (monument) que l'on voit dans l'église de Hildenbanck, près de Berne.

Un curieux bas-relief funéraire.

La Médecine des Praticiens

De l'alimentation de l'enfant.

Une règle bien établie et dont l'observation devrait s'imposer est que, jusqu'à l'âge de 7 à 8 mois, l'enfant doit recevoir le lait de sa mère ou d'une nourrice choisie, et, à son défaut, être nourri au lait de vache spécialement traité.

Le lait est donc le seul aliment qui convienne à l'enfant. Des mères bien intentionnées, mais insuffisamment éclairées, l'oublient trop souvent et donnent à leur enfant, dès son plus bas âge, une nourriture où le lait figure seulement en partie, ou dont il est même quelquefois totalement absent.

On ne saurait trop s'élever contre une telle pratique ; les dangers qu'elle entraîne sont évidents.

Jusqu'à l'âge de 7 à 8 mois, les organes de l'enfant ne sont pas constitués pour pouvoir digérer autre chose que le lait, et c'est seulement vers cette époque, qui marque l'apparition des dents, que l'on peut envisager le recours à une alimentation non exclusivement lactée.

Le lait restera l'aliment essentiel : on lui adjoindra simplement, et en quantités progressivement croissantes, des éléments nutritifs spécialement choisis pour la facilité de leur digestion et traités de manière à leur assurer une parfaite pureté.

La « Phosphatine Falières » a été créée pour compléter l'action bienfaisante du lait, à partir de l'époque où le lait, employé seul, ne peut plus satisfaire les besoins multiples du jeune organisme en voie de développement.

Elle constitue un aliment exactement approprié aux exigences de l'enfant dès l'âge de 7 à 8 mois et pendant la croissance.

La « Phosphatine Falières » forme avec le lait une bouillie délicieuse ; aliment léger et fortifiant, elle convient aux anémiés, aux femmes enceintes, aux vieillards, aux convalescents.

Il faut exiger la marque « Phosphatine Falières », nom déposé, et se méfier des imitations.

Un remède contre les maux de dents.

D'après un médecin norvégien, un des meilleurs remèdes contre les maux de dents consiste à mâcher de l'écorce de canelle.

Si l'écorce est de bonne qualité, elle a une action sédative sur la sensibilité des nerfs et soulage immédiatement la douleur. En tout cas, ce remède est inoffensif et peut être essayé, quand on se trouve hors de la portée de tout soin dentaire (1).

(1) *Revue médicale.*

ANTI-RHUMATISMAL ÉNERGIQUE

NOVACÉTINE PRUNIER

TOUTES PHARMACIES

Société Prunier & Cie. — R. C. Seine N° 53.318



Société Prunier et Cie. — R. C. Seine N° 53.318

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG

DIOSÉINE PRUNIER

HYPOTENSEUR

Société Prunier et Cie. — R. C. Seine 53.319.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ETAT

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

R. C. Seine 53.320

Echos de Partout

Une mésaventure d'Ésope. — Les défectuosités du langage ont toujours été considérées comme un sérieux amoindrissement des moyens individuels. Entre autres, et déjà particulièrement fameux à cet égard, l'exemple d'Ésope. Certain jour, advint au célèbre fabuliste la pénible mésaventure que La Fontaine nous raconte en ces termes :

La nature, en le douant d'un très bel esprit, le fit naître difforme et laid de visage, ayant à peine figure d'homme, jusqu'à lui refuser presque entièrement l'usage de la parole. Avec ces défauts, quand il n'auroit pas été de condition à être esclave, il ne pouvoit manquer de le devenir... Le premier maître qu'il eut l'envoya aux champs labourer la terre, soit qu'il le jugeât incapable de toute autre chose, soit pour s'ôter de devant les yeux un objet si désagréable. Or, il arriva que ce maître étant allé voir sa maison des champs, un paysan lui donna des figues ; il les trouva belles et les fit serrer fort soigneusement, donnant ordre à son sommelier, appelé Agathopus, de les lui apporter au sortir du bain. Le hasard voulut qu'Ésope eut affaire dans le logis. Aussitôt qu'il y fut entré, Agathopus se servit de l'occasion, et mangea les figues avec quelques-uns de ses camarades ; puis ils rejetèrent cette friponnerie sur Ésope, ne croyant pas qu'il se pût jamais justifier, tant il étoit bègue et paroissoit idiot. La faute étoit très punissable, et sa condition d'esclave exposoit Ésope à un châtiment fort cruel. Or, prosterné aux pieds de son maître, et se faisant comprendre du mieux qu'il pût, il sollicita, comme unique grâce, qu'on sursît de quelques moments sa punition. Il alla quérir de l'eau tiède, la but en présence de son seigneur, se mit les doigts dans la bouche et ce qui s'en suit, sans rendre autre chose que cette eau seule. Il fit signe qu'on obligeât les autres d'en faire autant. Agathopus et ses camarades ne parurent point étonnés. Ils burent de l'eau comme le Phrygien avoit fait, et se mirent les doigts dans la bouche ; mais ils se gardèrent bien de les enfoncer trop avant. L'eau ne laissa pas d'agir, et de mettre en évidence les figues crues encore et toutes vermeilles. Par ce moyen, Ésope se garantit : ses accusateurs furent punis doublement pour leur gourmandise et pour leur méchanceté. Le lendemain, alors qu'il était à son travail ordinaire, des voyageurs égarés le prièrent, au nom de Jupiter hospitalier, de leur enseigner le chemin conduisant à la ville. Il entendit les guider lui-même et témoigna d'une obligeance si grande, que les bonnes gens, levant les mains au ciel, prièrent Jupiter de ne pas laisser cette action sans récompense. A peine Ésope les eut quittés, que le chaud et la lassitude le contraignirent de s'endormir. Pendant son sommeil, il s'imagina que la fortune étoit devant lui, qui lui délioit la langue... Réjoui de cette aventure, il s'éveilla en sursaut et en s'éveillant : « Qu'est ceci ? dit-il, ma voix est libre ; je prononce bien un râteau, une charrue, tout ce que je veux ».

Troubles fonctionnels du langage, d'origine nerveuse sinon même hystérique, proclamerions-nous rétrospectivement et à la faveur de nos connaissances actuelles. Mais combien plus jolie la légende !

(*La Médecine Internationale illustrée*, art. du Dr Natier.)

Le tatouage guérisseur. — Le docteur HARTMANN, de Port-Saïd, a lu récemment à la Société de Médecine et d'Hygiène tropicales un curieux travail où il expose certaines pratiques indigènes en usage dans les pays égyptiens et syriens.

Le tatouage y est employé à titre de révulsif. Il paraît que cela fait merveille dans les sciatiques, les névralgies intercostales, le lumbago, les ostéo-algies, les douleurs ostéocopes du tabes, etc.

Voilà au moins un révulsif à tendance artistique.

(*L'Intransigeant*, 18 novembre 1922.)

La question est de celles qui valent de ne pas être traitées au pied levé ; nous y reviendrons.

L'homme enceint. — C'est en Amérique, n'en doutons point, qu'il vient d'être signalé.

Un homme âgé, nous conte la *Chicago Tribune*, ayant été occis pour avoir voulu passer sous une automobile en marche, deux médecins furent chargés de pratiquer l'autopsie, afin, comme il est d'usage, de se rendre compte si l'écrasé n'avait pas succombé à une angine de poitrine. Or — c'était la surprise ! — ils découvrirent dans l'abdomen du malheureux un fœtus mâle bien développé, pesant de cinq à six kilos, mais n'ayant pas de tête.

Deux explications sont données par la *Chicago Tribune* : ou bien il s'agit d'un cas analogue aux sœurs siamoises, avec cette différence que le deuxième embryon s'était développé à l'intérieur du premier ; ou bien — hypothèse plus hardie et peu probable — la nature aurait fait, dans ce cas, un énorme bond en arrière et aurait reproduit par atavisme les époques lointaines où les fonctions des sexes n'étaient pas encore différenciées.

(*L'Eclair*, 3 décembre 1922.)

Le barbier hindou. — C'est un type étrange que le Figaro des Indes. Il ne tient pas boutique comme chez nous. On le rencontre dans les rues ou le long des bazars, un petit paquet sur l'épaule.

Ce paquet contient bien un rasoir et du savon, mais le barbier ne vit pas que de ce métier peu lucratif. C'est à lui qu'on a recours pour annoncer de proche en proche les naissances et les morts. Il vend, en outre, les bagues de fiançailles et, comme Figaro, cette fois, se charge des petites opérations chirurgicales.

Mais, somme toute, ce qui travaille le plus chez lui, c'est la langue. (*Information*, de Saïgon, 5 mars 1922.)

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.

R. C. Seine 53.319

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Un autographe de Mérimée.

Nous devons à l'obligeance, toujours en éveil, de notre ami NOEL CHARAVAY, secondé par son fidèle et précieux lieutenant RAOUL BONNET, la communication du très intéressant autographe de MÉRIMÉE dont nos lecteurs auront la primeur. L'auteur de *Colomba* demande aux savants de vouloir bien descendre quelquefois de leur tour d'ivoire pour mettre la science à la portée des ignorants ; l'on sait quel a été, depuis, le chemin parcouru ! La vulgarisation médicale et scientifique est aujourd'hui monnaie courante.

En terminant sa lettre, Mérimée se plaint de sa santé : il était, comme on sait, atteint d'asthme, probablement cardiaque ; malgré son état, il tint à assister, le 3 septembre 1870, à la mémorable séance du Sénat où fut annoncée la nouvelle du désastre de Sedan. Ses jambes étaient tellement enflées, qu'il avait fallu, pour le transporter, les comprimer dans des bandes de flanelle. « Dans cet état, il se traîna péniblement à la séance et assista, en témoin silencieux, mais non pas indifférent, à l'effondrement (1). »

Cannes, 27 novembre.

MON CHER CONFRÈRE,

Je vous remercie bien tard de votre aimable lettre et des deux articles peu catholiques que vous m'avez envoyés. Je les ai lus avec beaucoup d'intérêt et le Dr Gimbert m'a expliqué un certain nombre de mots qui m'étaient tout à fait inconnus et dont vous autres savants négligez d'instruire le vulgaire.

Epithelium, *segmentation*, etc., étaient l'hébreu pour moi. Quelle (*sic*) étrange laboratoire que le corps humain ! Je voudrais bien que pour les ignorants, vous fissiez un résumé de votre remarquable travail ; je veux dire un résumé dogmatique, dans lequel vous diriez : Voilà ce qui se passe, Messieurs et Mesdames, après que vous avez fait vos turpitudes. Pour moi, je n'avais pas la plus légère idée de tous ces phénomènes, au travers desquels l'embryon d'un Newton risque de devenir un crétin. En somme, il me semble qu'on peut féliciter le grand Démiurge de la grandeur de ses lois générales, mais lui reprocher un peu de négligence dans les détails. Il y a en Angleterre une excellente encyclopédie dont lord Brougham a été un des grands faiseurs. On y a vulgarisé une grande quantité de connaissanccs utiles. Je sais que vous autres savants vous croyez perdre votre temps lorsque vous instruisez le vulgaire, mais remarquez que la vie est courte et combien de choses il y a dont l'étude exige une disposition toute spéciale ! Résumer les faits acquis à la science et les donner aux pauvres ignorants, avec une signature comme la vôtre, qui garantit la vérité, ce seroit, je crois, rendre un véritable service à l'humanité ! Si j'étais à Paris, je voudrais vous faire un résumé de vos deux articles tels que je les comprends. Vous y feriez les corrections nécessaires.

(1) Cf. *Prosper Mérimée*, par HUGH ELLIOT, p. 180.

Vous y mettriez une tête et une queue, et le tour serait fait. Vous vous moquez beaucoup des métaphysiciens et vous n'avez pas tort, mais où diable voulez-vous qu'ils s'instruisent ? Mgr Dupanloup dit à M. Veuillot qu'il ne sait pas la théologie, ce qui doit être vrai, mais cependant la théologie peut s'apprendre parce qu'il y a des livres et un enseignement, tandis que pour savoir quelque chose de vos mystères physiologiques il faut disséquer un nombre infini de cadavres, suivre beaucoup de professeurs, lire avec critique quantité de mémoires.

Pourquoi ne pas avoir la charité de mettre dans quelques pages les vérités prouvées ?

Par exemple, lorsque M. Gimbert m'a expliqué ce que c'est que la segmentation, j'ai éprouvé quelque chose de ce que Christophe Colomb dût sentir en découvrant l'Amérique.

Je suis toujours bien patraque. Je dors mal, j'ai peu de goût pour manger, et je n'ai pas plus de force qu'un poulet.

De temps à autre, surtout le matin et le soir, j'ai des étouffements très pénibles. Je suis très souvent météorisé. Je n'ai jamais pu découvrir ce qui me faisait du mal, encore moins ce qui me faisait du bien. Bref, je suis fort éreinté, très impropre à tout, fort ennuyé de moi-même et souffrant presque toujours. Ce ne sont pas des douleurs aiguës, mais des souffrances sourdes, bêtes et d'autant plus désagréables qu'on n'a pas l'avantage de pouvoir dire qu'on est un Prométhée. Est-il vrai que dans un corps très détraqué, comme celui de votre serviteur, la nature ne s'occupe que de ce qu'il y a de très important et néglige le reste; par exemple ne s'occupe plus de faire pousser les ongles ? Il me semble observer quelque chose de ce phénomène. Adieu, cher confrère. Veuillez croire à tous mes sentiments bien dévoués.

P. Mérimée.

Une poésie oubliée de Lemierre.

C'était le bon vieux temps : la physique n'avait pas inventé la vapeur, la chimie n'avait pas trouvé la fuchsine : ce qui n'empêchait pas, d'ailleurs, les marchands de vin de droguer tout de même leur denrée.

Le poète Lemierre, qui florissait vers le milieu de l'avant-dernier siècle, a flétri, dans la langue des dieux, ces pratiques impies et détestables.

Délicieux breuvage et non moins salutaire
Si la cupidité ne le mêle et l'altère ;
Cette source, où le peuple, aux sueurs condamné,
Rencontre, au lieu d'un baume, un philtre empoisonné.
Sévissez, magistrats ! L'audacieux Penthée,
Sur qui Bacchus vengea son orgie insultée,
C'est ce vil mercenaire, en nos murs toléré,
Qui profane des ceps le jus dénaturé.

La fraude... et les mercantis sont, comme on voit, de tous les temps.

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Comment naissent les surnoms d'origine médicale ? — En Vendée, dans le Marais voisin de l'île de Riz, jadis les fièvres intermittentes étaient extrêmement fréquentes. Le paludisme chronique était endémique dans la région. Dans le bourg principal de l'île Notre-Dame-de-Riz, les paludéens étaient donc très nombreux. C'est pourquoi l'on appelle encore les originaires de ce pays des VENTRES JAUNES.

On peut dire que tous les habitants de Notre-Dame de Riz étaient censés, hommes et femmes, avoir la peau de l'abdomen de couleur jaunâtre, c'est-à-dire présenter une *teinte subictérique* généralisée. Mais l'expression de *Ventre jaune* (1), au lieu de celle d' « Homme au *visage jaune* », comme chez les « *Peaux-Rouges* » (2) ; ne paraît-elle pas plus caractéristique de cette contrée (3) où règne le *Maraîchinage* ; car il indique que là, on n'hésitait pas à ne pas cacher son ventre, tandis qu'ailleurs on montre souvent... le côté opposé !

D[r] Marcel BAUDOUIN.

Voir ou Ivoir. — Je désirerais savoir si la disparition du verbe *voir* est spéciale au sud-est de la France, ou est, ou contraire, générale.

Tout le monde ici, instruits et ignorants, remplace le verbe *voir* par le verbe *ivoir.* « Docteur, je viens vous consulter, je n'ivois plus pour lire mon journal.» — « Depuis deux jours, je n'ivois plus de l'œil droit.» Faut-il écrire : je n'y vois plus ? mais, dans ce cas, que vient faire cet adverbe de lieu ? L'on consulte, parce qu'on *n'entend* plus d'une oreille, et parce que l'on *n'y voit* plus d'un œil. *Quid* ?

D[r] Ch. ROCHE.

Les Sceptiques Alexandrins. — Pourriez-vous me fournir des renseignements, ou des références précises, sur la question suivante ?

En quel sens et jusqu'à quel point les théories philosophiques sceptiques de certains médecins grecs, depuis GALIEN jusqu'à SATURNINUS, en passant par ANESIDÈME, SEXTUS L'EMPIRIQUE, MÉNODOTE et les autres, ont-elles influé sur leur méthode proprement médicale ?

Inversement, en quel sens et jusqu'à quel point la méthode médicale des Sceptiques Alexandrins a-t-elle influé sur leurs vues philosophiques d'ensemble ?

(1) Cette dénomination est un reste de la tradition de l'époque de la Pierre et du Cuivre, qui s'est maintenu là par survivance. C'est un fait rare.

(2) Dans le nord de la France, on connaît les *Boyaux Rouges* Que signifie ce nom bizarre ?

(3) Le pays a pour sous-sol, d'ailleurs, de l'*argile jaune* (*Fosses jaunes*), etc.

Les historiens reconnaissent une incontestable liaison entre ces deux éléments (par ex. RITTER, *Histoire de la philosophie ancienne*, t. IV, pp. 194 et 199) ; mais aucun de ceux que je connais, *faute d'une double érudition*, ne s'attache à préciser le caractère de cette mutuelle dépendance.

D[r] PICOU (*Cahuzac-sur-Vère*, Tarn).

Les grossesses gémellaires sont-elles plus fréquentes qu'autrefois ? — Les médecins faisant des accouchements ne constatent-ils pas plus souvent depuis 4 ou 5 ans : 1° des grossesses gémellaires ; 2° des jumeaux de sens différent.

J'ai autour de moi plusieurs jeunes ménages qui ont eu des jumeaux. Une de mes clientes me disait ces jours-ci : « Je me trouvais il y a quelque jour chez des amis et nous étions cinq jeunes femmes ayant eu des jumeaux. » Peut-on expliquer cette fréquence de la gémellité ?

D[r] RAOULX (*Toulon*).

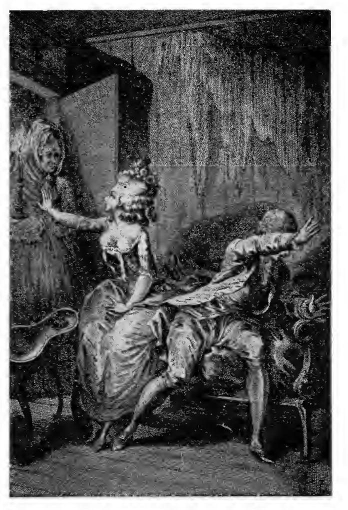
Le mot « Douce », pour désigner la douche, est-il encore employé ? — Peut-on me documenter sur l'usage du mot *Douce*, pour désigner la douche ; ce mot est-il usité ne nos jours dans quelque province, et a-t-il été employé par d'autres auteurs que le médecin poète GASSEN de PLANTIN, dans son ouvrage, daté de 1611, édité à Paris, de l'imprimerie Christofle BEYS, rue Saint Jacques, sous le titre : *Abrégé des Eaux d'Encausse* ? On y lit, chapitre VII :

De la façon d'user des Douces : Je trouveray bon et utile, de parler en passant de la façon que l'on use des eaux médécinales que l'on apelle *Douces* : et pource que ceste facô est fort usitée à présent aux Allemagnes, et en Italie, usurpée par les plus docctes médecins. Elle est ainsi nommée *Doucé*, non pour autre raison, si non que doux est un lavement qui se fait sur la partie malade, principalement sur la teste, l'eau tombant peu à peu d'en haut, ne plus ni moins que si on la faisoit distiler dans un vaisseau....

Donc qui voudra faire telles choses aux eaux d'Encausse, qu'il prenne de ceste eau et la face chauffer pour la mesler avec l'autre qui se serait refroidie, estant des mesmes fontaines : puis qu'il face lever la cruche ou le vaisseau, à la hauteur de trois pieds, et faisant couler l'eau par un Canal propre a celà, à fin que l'eau tombe avec plus de vehemêce, que l'on la face choir toute droicte sur le lieu affligé de douleurs, par l'espace d'une demi-heure.

C'est bien de la douche que traite GASSEN de PLANTIN, et il nous en donne une technique qui, pour si primitive qu'elle puisse paraître de nos jours, devait être, au XVII[e] siècle, une acquisition thérapeutique encore peu connue de la masse des gens du monde

(1) Lire : A assister à l'autopsie pratiquée par PELLETAN.



UN BIDET AU XVIIIe SIÈCLE.
(Gravure de BINET, pour illustrer les Œuvres de RESTIF DE LA BRETONNE.)

qui déjà venaient à Encausse soigner leur *mélâcholie* et leurs fièvres malignes, tout comme nos modernes paludéens qui viennent y chercher leur guérison.

Dr Cyprien Gabriel, Professeur à l'Ecole de Médecine, *Marseille*.

De quand date le bidet ? — Le petit meuble, dont j'écris l'histoire, loin de dater, comme on l'imprime encore de temps en temps, de Madame Du Barry, dont la présentation à la Cour eut lieu en 1769, remonterait au moins au commencement du règne de Louis XV ; il tenait déjà sa place dès 1748 (époque de la publication de *Thérèse philosophe*), dans le cabinet d'une fille galante.

Le marquis d'Argenson raconte dans ses *Mémoires*, ainsi que l'a, d'ailleurs, noté le Dr Cabanès (1), comment Agnès Berthelot de Pléneuf, marquise de Prie, morte en 1727, reçut, à califourchon, le ministre qui lui rendait visite, sur cette monture :

> Madame de Prie vouloit absolument me recevoir sans témoin. Pour moi, j'évitois ces occasions comme un autre Joseph avec la Putiphar. Jamais sa porte ne m'étoit refusée, et un jour que j'entrois chez elle, elle me reçut à sa toilette. Elle étoit assise sur son b.... : je voulus me retirer ; elle me fit rester. « Permettez, Madame, lui dis-je, que j'aye au moins l'étrenne de cette propreté. » Effectivement, je lui embrassai .... de bien bon cœur. J'en restai pourtant là par hasard .... (2).

On croirait volontiers lire une page de Casanova, et le marquis de ne signaler nullement la nouveauté du meuble, qu'il semble considérer comme d'un usage courant.

Vingt ans après, il n'y avait guère qu'une fille arrivant de sa province, pour s'étonner du mot et de la chose. La citation ne s'impose pas moins :

> La curieuse Bois-Laurier me fit mille polissonneries, et parcourut tous mes charmes, des yeux et de la main, en me donnant une chemise qu'elle voulut me passer elle-même : « Mais, coquine, me dit-elle par réflexion, je crois que tu prends ta chemise sans avoir fait la toilette..... où est donc ton bidet ?
>
> — Je ne sais, en vérité, lui répondis-je, ce que vous voulez me dire avec votre *bidet*. — Garde-toi bien de te vanter d'avoir manqué d'un meuble aussi nécessaire à une fille du bon air que sa propre chemise. Pour aujourd'hui, je veux bien te prêter le mien ; mais demain, sans plus tarder, songe à l'emplette d'un bidet.

Qu'on ne s'étonne donc point du *bidet à seringue* fourni en 1751, par Lazare Duvaux, à Madame de Pompadour. Ne pouvons nous en conclure que la Du Barry n'innova rien en cette matière ?

Pierre Dufay.

(1) Cf. *Mœurs intimes du passé*, 1re série.
(2) *Mémoires et Journal inédit du marquis d'Argenson*. Paris, Jannet, 1867-1868, 5 vol. in-12 ; t. I, p. 205.

Réponses.

« *Tomber en chartre* » ; *origine de cette expression* (XXXII, 213). — La question, posée par notre confrère, le Dr SIMONOT, comporte en réalité deux problèmes : d'abord, qu'est-ce qu'on entendait exactement par la *chartre* ? Ensuite, ce point étant élucidé, PASCAL fut-il atteint de cette maladie ?

La première partie du problème est facile à résoudre, car nombreux sont les dictionnaires qui mentionnent ce terme et en donnent l'explication.

Sans doute, ce mot ne figure pas dans la *Grande Encyclopédie*, mais, dans le *Grand Larousse* (1) nous lisons :

Chartre. s. f. (lat. *carcer*, même sens) Prison... *Méd* : Nom vulgaire du carreau, ou atrophie mésentérique. *Tomber en chartre* ; *cet enfant est en chartre*.

Le *Nouveau Larousse* illustré (2) donne une définition analogue.

LITTRÉ (3), qui définit ce terme de la même façon, cite une phrase empruntée à AMBROISE PARÉ, où ce mot figure. Il en fournit de plus une étymologie qui est, d'ailleurs, le plus généralement admise ; l'enfant en chartre est comme emprisonné par l'affection qui l'immobilise :

Chartre : Nom vulgaire du carreau ou atrophie mésentérique, cette maladie retardant le développement et tenant le petit malade comme en une chartre, en une prison. *Tomber en chartre*, *Etre en chartre*.

« Si on en réchappe, le malade tombe en fièvre hectique, ou en chartre, ou en mal caduc. » PARÉ, XXIII, 44.

Si nous nous adressons aux dictionnaires de l'ancienne langue française, nous trouvons des définitions analogues, appuyées sur des citations assez nombreuses.

Voici ce que dit GODEFROY (4) :

Maladie dite aussi carreau.

« La jeunesse aisément tombe en hémorragie,
« En fièvre continue, en *chartre*, en phrénésie.
[DU BARTAS, 2e sem. Ire j. 491.]

« Venir à tomber en *chartre*, c'est se alangourir, flaistrir, seicher, ammaigrir jusques aux os. » (NICOT.)

LA CURNE DE SAINTE-PALAYE (5) nous propose, sinon une définition différente, du moins deux explications possibles, comme origine du mot : l'une comme l'autre font d'ailleurs toujours dériver *chartre* du latin *carcer*.

(1) Pierre LAROUSSE, *Grand Dictionnaire Universel*; Paris, 1867, t. III, p. 1041.
(2) *Nouveau Larousse illustré*, t. II, 718.
(3) LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française* ; Paris, 1882, I, 570.
(4) GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française* ; Paris, 1895, t. IX, p. 55.
(5) LA CURNE SAINTE-PALAYE, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois* Paris, Niort, 1877, t. III, p. 407.

Chartre a été pris pour maladie (c'est l'atrophie mésentérique ou carreau, qui retarde le développement et tient l'enfant comme en prison), qui détenoit ainsi que la prison et empêchoit d'agir, d'où cette expression *estre en chartre*, pour être infirme, être malade... NICOT prétend que cette façon de parler vient de ce que les prisonniers deviennent secs et maigres...

Pour tous ces auteurs, la chartre est donc un terme de médecine. Or, par une rencontre assez curieuse, les dictionnaires de médecine, qui devraient donner des définitions précises de ce terme, les dictionnaires de médecine, du moins ceux du XIX[e] siècle, n'en font pas mention. Sans doute, j'en excepte celui de LITTRÉ et ROBIN (1), dans lequel le premier de ces auteurs ne pouvait faire autrement que de reproduire ce qu'il avait écrit dans son propre ouvrage. Il est, d'ailleurs, fort laconique. Voici ce que nous y lisons :

Chartre : Nom vulgaire du carreau ou atrophie mésentérique. Synonyme d'étisie ou de consomption.

Mais ni les auteurs du Dictionnaire en 30 volumes de 1834, ni DECHAMBRE, DUVAL et LEREBOULLET ne mentionnent le terme.

Par contre, GUERSENT consacre, dans le premier de ces ouvrages, un important article au carreau (2).

De même, BESNIER (3), en 1873, dans le Dechambre, où il écrit :

Pendant longtemps, cette dénomination de carreau fut appliquée à toute une série d'affections cachectiques de l'enfance, diverses par leur nature, mais ayant pour symptômes communs *l'intumescence* et la *dureté* du ventre ;... puis on n'a plus conservé le terme de *carreau*, que comme expression abréviative, servant à désigner le développement *considérable* des ganglions du mésentère.

Le terme de carreau lui-même tombe en désuétude ; c'est, disent DECHAMBRE, DUVAL et LEREBOULLET (4) :

Un mot qui doit être rejeté du langage médical, car il ne peut signifier que la dureté du ventre, c'est-à-dire un symptôme très fréquent et dont les causes sont variables. Plus souvent, on a désigné sous ce nom l'engorgement tuberculeux des ganglions mésentériques.

Donc, tous les auteurs ont nommé la *chartre*, le carreau, c'est-à-dire la tuberculose des ganglions mésentériques.

Mais en a-t-il toujours été ainsi ?

LA CURNE DE SAINTE-PALAYE nous avait fait pressentir que le terme avait autrefois eu un sens plus général, DU CANGE nous confirme, en deux articles, qu'il en était bien ainsi.

Au mot *carcer*, nous lisons :

Qui domi detinentur inclusi ex infirmitate aliaveratione, *Carteriers* et *Cartiers* nuncupantur.

---

(1) LITTRÉ et ROBIN, *Dictionnaire de médecine* ; Paris, 1873, p. 267.
(2) ADELON, BÉCLARD, etc... *Dictionnaire de Médecine*; Paris, 1834, VI, p. 435.
(3) DECHAMBRE, *Dict. encyclop. des Sciences médicales*, 2[e] série, VII ; Paris, 1873.
(4) DECHAMBRE, DUVAL, LEREBOULLET, *Dictionnaire usuel des Sc. médic.* ; Paris, 1892, p. 269.

Et, à l'appui de cette assertion, il cite ce passage d'une vie manuscrite de N. S. J. C., dont il ne donne malheureusement pas la date :

Saint Phanuiaus fu moult preudon
Et de moult grant relégion
Les *Cartriers* aloit visiter
Et les malades revinder (1).

Les *Cartriers*, ce sont donc, en définitive, tous les malades retenus prisonniers au lit, les grabataires, quelle que soit la nature de leur maladie.

En un autre article, il confirme cette acception :

Carcerarii. Infirmi, aegroti, lecto detenti, seu clinici quomodo *chartriers* nostri olim dicebant, seu *estre en chartre*. Testamentum cujusdam Sibyllæ civis remensis, anno 1270 : « Item pauperibus carcerariis et verecundis parochiæ S. Hilarii remensis XII lib... Item pauperibus carcerariis S. Petri veteris XII lib., etc...

Douze livres, au XIIIe siècle, constitueraient une somme énorme en francs-papiers de 1925. Il est impossible d'admettre que la généreuse Rémoise qui, l'année de la mort de saint Louis, laissait par testament des sommes aussi importantes aux malades de Saint-Hilaire, de Saint-Pierre-le-Vieux, etc., n'avait l'intention de destiner ses libéralités qu'aux malheureux atteints de tuberculose des ganglions mésentériques.

La cause nous paraît donc entendue : *chartre* a d'abord désigné toutes les maladies qui vous retiennent prisonniers au lit ; puis, par un phénomène bien connu en linguistique, le sens s'est restreint à une seule maladie, et cette maladie, c'est le carreau ; puis, le mot de *chartre* est tombé en désuétude, en précédant d'ailleurs dans cette voie, de fort peu, le nom même de la maladie qu'il désignait, le carreau.

Nous arrivons maintenant à la seconde question : PASCAL a-t-il présenté de la tuberculose des ganglions mésentériques ? La question a son intérêt, comme tout ce qui touche à la pathologie des grands hommes.

La maladie dont mourut Pascal a fait l'objet de nombreux travaux. Dans l'un des plus récents, l'auteur, M. LAYA GRANDI (2), qui fait preuve de plus de bonne volonté que de compétence réelle, mentionne bien que, d'après CABANÈS, le philosophe serait mort de pachyméningite hémorragique, ou méningo-encéphalite ; que, d'après POTEL, il aurait succombé à une méningite tuberculeuse ; par contre, il ne fait nulle allusion à une tuberculose abdominale

(1) DU CANGE, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*. Parisiis, 1842, II, p. 173 et 174.

(2) LAYA GRANDI, *Esquisse d'un essai sur la maladie de Pascal*. Paris, 1916, 16 p.

possible. Or, il semble bien que cette double localisation tuberculeuse eût dû frapper l'esprit de l'auteur..., si du moins il y avait pensé et si elle avait existé. Mais Pascal avait-il eu réellement de la péritonite tuberculeuse ? On est en droit d'en douter.

Nous possédons, en effet, une relation de l'autopsie de PASCAL.

L'original figure, nous apprend le P. GUERRIER, « dans les manuscrits que Mlle PÉRIER a donnés à la bibliothèque des P. P. de l'Oratoire de Clermont ». Cette relation a été copiée ; il nous en reste deux manuscrits : un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine (1), et un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (2). Elle a, en outre, été imprimée à diverses reprises, notamment par FAUGÈRE (3), par LÉLUT (4), par BRUNSSCHWIG (5).

Dans ce compte rendu d'autopsie, il est mentionné qu' « on lui trouva l'estomac et le foie flétris et les intestins gangrenés, sans qu'on pût juger si ç'avait été la cause de cette terrible colique qu'il souffrait depuis un mois ». Et c'est tout. Il semble bien que l'attention étant ainsi attirée du côté de l'abdomen par les coliques intenses qu'il avait présentées, pendant les dernières semaines de son existence, on aurait noté la présence de ganglions, au cas où ceux-ci auraient été volumineux. Or, ils ne sont pas signalés. On se trouve ainsi amené à penser qu'il se pourrait fort bien que PASCAL ne fût pas *tombé en chartre* dans son enfance.

Pour résoudre la question, le mieux est, évidemment, de remonter à la source. La source, je me hâte de le dire, ce n'est pas « la Vie de Pascal » par Mme PÉRIER, sa sœur aînée, dont nous avons parlé plus haut, et qui figure notamment en tête de l'édition BRUNSSCHWIG des œuvres de Pascal.

Mme PÉRIER ne fait aucune allusion à cette maladie de son frère. La seule relation d'où soit tirée cette notion, c'est un mémoire de Marguerite PÉRIER, nièce de PASCAL, publié pour la première fois par VICTOR COUSIN (6), ensuite par FAUGÈRE (7), et reproduit par LÉLUT (8). Quant aux originaux de ces mémoires, ils sont constitués par deux manuscrits de la Bibliothèque Nationale (9), que j'ai tenu à consulter moi-même l'un et l'autre, afin d'en vérifier exactement le texte. Voici ce qu'ils portent l'un et l'autre :

Dans ce temps-là, il arriva que le petit PASCAL tomba dans une langueur semblable à ce qu'on appelle à Paris *tomber en chartre* ; mais

(1) Bibl. Mazarine, Mss. 2109.

(2) Bibl. Nat., Mss. Fr. 12.988.

(3) FAUGÈRE, *Lettres, opuscales et Mémoires de Madame Périer*, p. 52-53 ; Paris, 1845.

(4) LÉLUT, *L'amulette de Pascal* ; Paris, 1846, p. 186.

(5) BRUNSSCHWIG, *Pascal, Opuscules et Pensées*, p. 40.

(6) VICTOR COUSIN, *Rapport à l'Académie Française sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal*, 1re édition, 1843, p. 390.

(7) FAUGÈRE, *loc. cit.*, p. 9.

(8) LÉLUT, *loc. cit.*, p. 120.

(9) BIBL. NAT., Mss Fr. 12988 (Anc. Suppl. Fr. 1485), 2e partie, p. 1 ; et Mss. Fr. 15281 (anc. Suppl, Fr. 2.881), p. 1.

cette langueur était accompagnée de deux circonstances qui ne sont pas ordinaires : l'une, qu'il ne pouvait souffrir de voir de l'eau sans tomber dans des transports d'emportement très grands ; et l'autre, bien plus étonnante, c'est qu'il ne pouvait souffrir son père et sa mère proches l'un de l'autre. Il souffrait les caresses de l'un et de l'autre en particulier avec plaisir : mais aussitôt qu ils s'approchaient ensemble, il criait et se débattait avec une violence excessive. Tout cela dura plus d'un an, durant lequel le mal s'augmentant, il tomba dans une telle extrémité qu'on le croyait prêt à mourir.

Suit alors une longue histoire de sortilège, de sort jeté à l'enfant, dans laquelle nous ne pouvons entrer. Notons seulement qu'après quelques heures de mort apparente, il fut partiellement guéri en 6 à 7 jours, et ensuite qu' « en trois semaines de temps, cet enfant fut entièrement guéri et remis dans son embonpoint ».

Quelle que soit l'interprétation qu'on tente de donner de ces faits, un point reste acquis : la seule source qui parle de *chartre*, à propos de Pascal, dit seulement qu'il tomba dans une langueur *semblable* à ce que l'on nomme ainsi ; et que cette langueur s'accompagnait de deux circonstances « *qui ne sont pas ordinaires* ». On peut donc conclure que rien, pas plus le compte rendu d'autopsie que le texte même de la relation écrite par Mme Périer, ne permet de croire que Pascal ait jamais été atteint de tuberculose des ganglions mésentériques.

Dr René Bénard (*Paris*).

— Parmi les divers exemples littéraires cités par Littré, nous choisissons les deux suivants, qui nous paraissent se rapporter directement à la question :

1° Amb. Paré, XXXIII, 44 : « si on en réchappe, le malade tombe en fièvre hectique ou en chartre, ou en mal caduc ».

2° Montaigne, IV, 264 : « je plains plusieurs gentilshommes qui par la sottise de leurs médecins se sont mis en chartre tous jeunes et entiers ».

Etymologie : ital. *carcere* ; espagn , *carcer* ; latin, *carcer, carcerem.*

Il s'agit, dans les deux exemples précités, d'expressions figurées.

Au sens propre du mot, nous trouvons dans La Fontaine, (Livre VII, fable VI : *Le Renard, le Singe et les Animaux*), un autre exemple que n'a pas cité Littré :

De son étui la couronne est tirée ;
En sa chartre un dragon la gardait.

Pour copie conforme.
Dr L. Lorion.

— Les Drs Durodié (de Bordeaux), Fortuné Mazel (de Nîmes), Berchon (de Binic), Ch. Laurent (de la Rochelle), MM. Boghaert-Vaché (de Bruxelles), G. Jubleau (de Nice), nous ont adressé, sur le même sujet, des communications dont nous donnerons l'essentiel dans un des plus prochains numéros.

Chronique Bibliographique

SCIENCES MÉDICALES

La Scarlatine, par le Dr M. Brelet, un volume in-18, 7 fr. 50. E. Flammarion, éditeur.

Cette monographie sur la fièvre écarlate — la *fièvre pourprée*, comme on disait autrefois, — publiée par M. Brelet, professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes, dans l'excellente *Bibliothèque des connaissances médicales*, que dirige le docteur Apert, est, en 250 pages, un exposé clair et méthodique de ce que l'on sait actuellement sur cette fièvre éruptive, et des questions qui restent encore controversées, notamment la bactériologie et la sérothérapie, ou les rapports de la scarlatine et des streptococcies. Un historique précis et de nombreuses références bibliographiques, pour chaque fait au point de vue doctrinal, forment un complément précieux aux travaux et à l'expérience personnels de l'auteur.

Dr Th.

HISTOIRE — HISTOIRE LITTÉRAIRE — DIVERS

Lettres inédites du maréchal Bugeaud (1818-1849). Libr. Emile-Paul. — Ce recueil complète l'important ouvrage du comte Henry d'Ideville, publié il y a une quarantaine d'années. Sobrement annotées, mais avec précision, ces lettres inédites sont du plus vif intérêt, non seulement pour l'histoire du maréchal, mais pour celle de son époque.

Ludovic Fortolis. — **Les Anglais en France.** *Des cachots de la Terreur aux geoles de l'Empire.* Lib. Perrin. — Dans ce livre sont étudiés des personnages très divers et qui ne se rapprochent que par leur nationalité, le conventionnel Thomas Paine, guillotiné ; le général Théobald Dillon, massacré par ses troupes ; le capitaine Wright, *suicidé* au Temple, si l'on en croit l'auteur, et on peut très bien ne pas l'en croire. Quoi qu'il en soit, ces monographies sont dramatiques et pittoresques, la dernière surtout.

Max Deauville. — **Introduction à la vie militaire.** Editions de la *Renaissance d'Occident*, Bruxelles. — Livre remarquable, qui note avec une ironie, parfois mêlée d'amertume, les côtés comiques et douloureux de la guerre. A signaler particulièrement le chapitre intitulé *Admirable histoire des Brancardiers belges.* L'auteur est médecin et on s'en aperçoit.

René Lauret. — **Les conditions de la vie en Allemagne.** Avant-propos de M. Henri Lichtenberger. Lib. Crès. — Il faudrait être aveuglé par la haine pour ne pas se sentir ému par la terrible situation, par l'effroyable misère dans laquelle se trouve l'Allemagne et plus spécialement peut-être la partie de l'Allemagne la moins coupable, la petite bourgeoisie plutôt pacifiste, et d'une manière générale, l'élite intellectuelle. On en est d'autant plus impressionné, qu'il existe quelque chose d'analogue chez nous, où la guerre a surtout profité à ce qu'il y a de moins estimable dans le pays. Certains passages de M. René Lauret sur l'Allemagne s'appliqueraient fort bien à la France.

Edmond Flèg. — **Anthologie juive,** 2 volumes : *des Origines au Moyen Age, du Moyen Age à nos jours.* Libr. Crès. — Sujet un peu spécial, mais également intéressant au point de vue historique et au point de vue littéraire. Ce sont des extraits, des fragments, mais judicieusement choisis et presque toujours parfaitement traduits. Je ne reprocherai, pour ma part, à ce travail qu'une insuffisance de notes et d'appareil critique.

Henri d'Almeras.

Saturnin le Saturnien, par le Dr Lucien Graux. Librairie Crès. — C'est encore le spiritisme, mais un spiritisme moins dur à avaler que celui de *Réincarné*, de *Hanté* et d'*Initié*. Là, nous touchons à la télépathie, à la double vue, au magnétisme, à l'envoûtement, c'est-à-dire au possible, et une large part de vérité, de vérité scientifique, se mêle à des théories aventureuses sans doute, mais que le réel talent de l'auteur rend acceptables. Ce roman curieux, bien présenté, et dont les personnages restent très vivants, même quand ils sont morts, plaira aux lecteurs spirites et même à ceux qui ne le sont pas.

Henri d'Almeras.

Daniel de Foe. — *Journal de l'année de la peste* (Les Éditions Crès et Cie, 21, rue Hautefeuille, Paris).

Depuis quelques années, un certain nombre de cas de peste sont signalés à Paris et dans la banlieue. L'un de nos plus importants journaux de médecine vient de publier un article sur de Mertens qui, en 1770, se distingua dans sa lutte contre la peste à Moscou. Nous sommes donc en pleine actualité... Or, voici l'histoire vivante des faits, « aussi bien publics que privés, qui advinrent à Londres durant la grande épidémie de 1665 ». Tantôt émouvant, tantôt terrible, le récit de Daniel de Foe nous emporte, nous saisit et nous entraîne; encore que certains effets de la méthode anglaise nous étonnent un peu et nous avertissent que nous avons traversé « the Chennal ».

R. M.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Mathieu (Dr Germain). — *Importance des résultats obtenus par l'héliothérapie à l'altitude dans le traitement de la tuberculose, et spécialement de la tuberculose dite chirurgicale*. A. Maloine et fils, Paris, 1923 ; 16 francs. — Matignon (J.-J.) et Abbatucci (S.). — *Le Bréviaire thermal des coloniaux*. A. Maloine et fils, Paris, 1923. — Chauvois (L.). — *Un danger social, la constipation*. A Maloine et fils, Paris, 1923. — Papin (E.). — *Endoscopie opératoire des voies urinaires*. A. Maloine et fils, Paris, 1923. — Fiessinger (Noël). — *La Médecine française au Maroc*. A. Maloine et fils, Paris, 1923 ; 6 francs. — Seillière (baron Ernest). — *Portraits de femmes*. Emile-Paul frères, éditeurs, 100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris, 1923. — Tatti (Dr Silvio). — *La pulsation du pied ; son étude chez les criminels et les fous*. Imprimerie F. Landreau y Cie, rue Lavalle, 180. Buenos-Ayres, 1923. — Gorce (Jean-Denys-Bernard). — *L'œuvre médicale de Prospero Lambertini* (Pape Benoît XIV), 1675-1758. A. Destout aîné et Cie, 139, rue Sainte-Catherine, Bordeaux, 1915. — Fréguel (Jean-Baptiste). — *Guy-Crescent Fagon, premier médecin de Louis XIV*. Imprimerie Victor Cambette, 91, Cours de la Marne, Bordeaux, 1923. — Odend'hal (Jean-Georges-Patrice). — *Etude sur la sorcellerie médicale en Dordogne*. Imprimerie de l'Académie et des Facultés, 17, rue Poquelin-Molière, Bordeaux, 1923. — Garrigues (Albert). — *Les plantes en médecine, les orges* ; tome II. Librairie Octave Doin, 8, place de l'Odéon, Paris, 1924. — Crès (G.). — *L'ami du lettré*. Editions G. Crès et Cie, Paris, 1924. — Borde (Louis). — *La sève*. Imprimerie Darantière, Dijon. — Ewers (H.-H.). — *L'apprenti sorcier*. Editions G. Crès et Cie, Paris, 6 francs. — Ventre (Dr André). — *L'Atharvan, sorcier-guérisseur des temps védiques*. Librairie Le François, 91, boulevard Saint-Germain, Paris, 1923. — Bory (Louis). — *La syphilis aux points de vue physique et psychologique ; prophylaxie et guérison*. Librairie Félix Alcan, 10 francs. — Meurgey (Jacques). — *Les anciens symboles héraldiques des villes de France : Verdun*. Librairie H. Champion, 5, quai Malaquais, Paris, 1918 ; 4 francs.

Il n'y a qu'une Phosphatine :
La Phosphatine Falières *(nom déposé), aliment inimitable.*

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1925.

LA

Chronique Médicale

REVUE MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Nous prenons la liberté de rappeler à MM. les Médecins, nos aimables lecteurs, les différents produits ci-dessous qui appartiennent à notre maison ou y sont en dépôt :

Phosphatine Falières
Vin de Chassaing
Poudre laxative de Vichy
Eugéine Prunier **Neurosine Prunier**
Comprimés Vichy-Etat **Dioséine Prunier**
Glyco-phénique Déclat **Novacétine Prunier**
Sirop phéniqué Déclat
Sirop au phénate d'ammoniaque
Sirop Coclyse

Et nous les prions de croire à nos sentiments tout dévoués.

CHASSAING, LE COQ & Cie.

(ANCIENNE Mon CHASSAING-PRUNIER.)

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE
De Vichy



Agréable au goût

et de

résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

R. C. Seine nº 53.319.

32e ANNÉE 1er Décembre 1925



La Médecine dans l'Histoire

La maladie et la mort du Cardinal Mazarin,

Par M. le Dr Jules Sottas (*de Paris*).

(*Suite*) (a).

IV. L'Agonie.

C'est probablement le 10 février, quatre jours après la révélation du pronostic fatal, peut-être même le 8, que Mazarin fut transporté à Vincennes. En tout cas, « le 11 février, le Cardinal étant à Vincennes, se sentit en mauvais état. Il envoya le duc de Navailles au Roi, lui mander qu'il était fort malade et qu'il souhaitait de le voir (1) ».

Le roi et la reine étaient allés demeurer à Saint-Germain, deux jours après l'incendie qui n'avait cependant pas rendu le Louvre inhabitable, puisque la reine mère y était restée avec Monsieur, son fils, et que douze jours après, on recommençait à y donner des bals.

Sur l'appel du Cardinal toute la Cour se rendit à Vincennes et y resta fixée.

Toutefois, comme nous avons dit, le mouvement des fêtes de la Cour n'était pas interrompu. Leurs Majestés et la reine mère venaient fréquemment à Paris. Le 20 février, le roi allait au-devant de sa tante, la reine d'Angleterre, qui rentrait à Paris d'un voyage en Angleterre, avec la princesse, sa fille.

Au cours de cette longue maladie de Son Éminence et dans l'attente du mariage de Monsieur, on répétait au Louvre, le 19 et le 22 février, le ballet de l'*Impatience*, l'impatience de Monsieur, évidemment.

Le vendredi 11 et le dimanche 13, on donna au Cardinal de l'émétique, la bête noire, l'horreur de Guy Patin.

Il fut purgé vendredi dernier, écrit celui-ci (2), dont il se trouva très mal le samedi. Dimanche, on croyoit qu'il mourrait ; lundi il fut un peu soulagé ; mais il est maigre, sec, décoloré, exténué, hydropique du poumon, orthopnoïque et il a de dangereuses suffocations nocturnes, *denique proximè venturus in rationem Libitinæ* (3).

(a) V. les nos 1o juillet, août, septembre, octobre et novembre.
(1) *Mémoires de Madame de Motteville*, Collect. Petitot, vol. 40, p. 88.
(2) Lettre à A. Falconet, Paris, 15 février 1661 (Edit. Réveillé-Parise, III, 332).
(3) Libitina, déesse qui présidait aux pompes funèbres.

Madame de Motteville, moins prévenue contre l'émétique, écrit, de son côté :

Ce même jour 11, on avoit donné de l'émétique au Cardinal, sur le soir, qui l'avoit fort soulagé ; c'est pourquoi on lui en redonna le 13, dont il se porta mieux un jour ou deux, à cause de la grande évacuation ; mais aussitôt après il retomba dans ses mêmes maux (1).

Le phénomène dominant est toujours la dyspnée paroxystique, cardio-rénale, dirions-nous en notre jargon médical. Le sommeil devenait de plus en plus difficile et, circonstance particulièrement cruelle, le sommeil au lit. Nous savons que souvent il n'est plus possible que dans un fauteuil, et encore quel sommeil !

Brienne nous a laissé un tableau saisissant de ce qu'il vit un jour, entrant dans la chambre du Cardinal.

Bernouin, son valet de chambre, m'avait dit qu'il sommeilloit devant le feu, assis dans son fauteuil ; je le vis, et j'eus tout le temps de le bien considérer, je le vis dans une agitation surprenante. Son corps, par son propre poids, rouloit tantôt en avant et tantôt en arrière ; sa tête alloit presque frapper ses genoux, ou venoit retomber en sens contraire sur le dossier de sa chaise, il se jetoit à droite et à gauche, sans interruption ; et, dans ce court intervalle de temps, qui ne fut que de quelques minutes, le balancier de la pendule n'alloit pas plus vite que son corps ; on auroit dit qu'un démon l'agitoit, et, ce qui est remarquable, il parloit, mais je ne pouvois comprendre ce qu'il disoit, parce qu'il n'articuloit pas ses paroles.

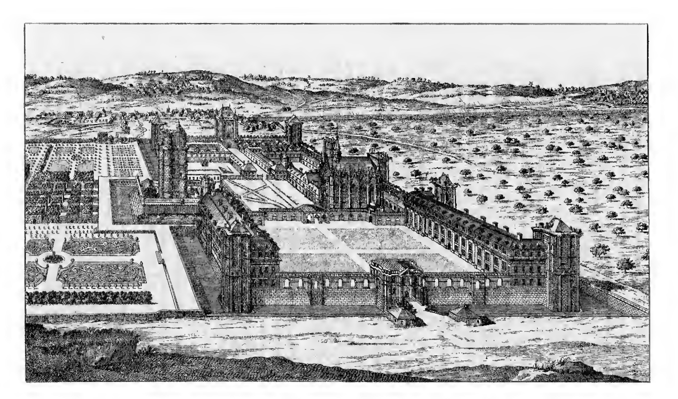
Qui de nous, médecins, n'a pas assisté à ce spectacle du malade toxémique, azotémique, incapable de dormir au lit, se démenant sur son fauteuil, tombant dans des trous de sommeil, comme disait Huchard, hors desquels il est comme projeté par l'oppression terrible et marmotant des paroles inintelligibles !

Le mois de février s'écoula dans cette lutte sans issue ; les médecins, avec moins de connaissances sur les causes du syndrome et moins de ressources pour le combattre que nous n'en possédons, avaient conduit le traitement selon des règles dont nous ne nous écarterions guère aujourd'hui.

Sauf le bouillon de viandes fines, le bouillon de perdreau qu'on donnait quelquefois au malade pour le sustenter, ce qui est pour nous une faute, sauf la méconnaissance de l'effet toxique d'un tel aliment, les médecins étaient d'accord, soit instinctivement, soit empiriquement, en tout cas fort justement, pour prescrire la diète hydrique et le régime lacté. Sans doute abusaient-ils de la saignée et de la purgation ; mais encore, au moins pour cette fois, la pratique devait être poussée jusque sur les frontières de l'abus, et nous ne connaissons aujourd'hui de remède plus immédiatement efficace pour juguler une toxémie mortelle.

Nous ne nous étonnerons pas qu'ils n'aient pas songé à noter la

(1) *Mémoires* (Ibidem, p. 88.)



Le Chateau de Vincennes, à la mort de Mazarin.

Au premier plan, à droite, le Pavillon de la Reine, achevé à la fin de l'année 1654 ; à gauche, le Pavillon du Roi, terminé en 1656 ; au second plan, la Sainte-Chapelle et le Donjon ; au fond, à gauche, les écuries bâties en 1660 pour le service du roi et celui du Cardinal ; à droite, les bâtiments anciens : maison du gouverneur, cloître du chapitre de la Sainte-Chapelle et communs. Les plans originaux de Le Vau, arrêtés et signés par Colbert, sont à la Bibliothèque de la Ville de Paris, en un carton coté : in-fol., nº 12911.

tension artérielle, à rechercher l'albuminurie, le degré d'azotémie, ou à mesurer le métabolisme basal !

L'eussent-ils fait, qu'ils auraient conclu à la nécessité du régime lacté. Ils avaient essayé de tous les laits, ils ne connaissaient pas le kéfir, mais l'un d'eux proposa le lait de femme.

Et puis, il y avait les propositions oiseuses, et nécessaires pour occuper l'entourage, et Dieu sait quelle lourde charge devait être cet entourage pour les médecins !

On reparla des eaux de Bourbon, des eaux de Sainte-Reine (1). Enfin, on accordait la médication de grâce, le petit grain d'opium.

Sur la fin de février, Guy Patin nous donne un dernier tableau (2) :

Pour le Mazarin, il languit *ex utroque hydrope nempè thoracico et hepatico.* Il est asthmatique, orthopnoïque, il a des étouffements la nuit, de sorte qu'il faut ouvrir les fenêtres pour le faire respirer de peur qu'il n'étouffe. Il est enflé, bouffi, exténué, décoloré, bref il n'est plus tantôt ce Mazarin si rougeaud qui était bel homme...... Il étouffe la nuit de la poitrine et le jour du ventre, *ideoque duplici hydrope laborat, et est scirrhus in hepate.*

Bien qu'entré déjà dans la phase préagonique, Mazarin n'avait pas abdiqué ; il avait appelé auprès de lui le roi, la Cour, le Conseil, c'est-à-dire Le Tellier, Turenne et de Lyonne, et tout le gouvernement. Le roi, à son lit de mort, n'eût pas fait davantage.

Il est remarqué dans un Mémoire digne de foi, écrit l'avocat Aubery, que pendant le dernier mois de la vie de Monsieur le Cardinal, qu'il passa, et toute la cour, au château de Vincennes, Monsieur Le Tellier écrivoit sous lui ce qu'il falloit que Sa Majesté fît ou sçût après que Son Éminence ne serait plus dans l'Administration.

Bien entendu, Colbert était là, le fidèle second du Cardinal, le répertoire vivant de toute sa fortune, l'intermédiaire toujours présent entre la tête et tous les organes du gouvernement, le rouage secret mais non pas le moins actif de toute la machine.

Mais il fallait finir ! Mazarin n'était pas homme à quitter la scène du monde sans régler ses affaires temporelles et aussi spirituelles, quoiqu'il pensât. Et d'abord, deux affaires importantes : le mariage de ses nièces et son testament.

Il avait fiancé Marie Mancini à un prince italien, le connétable Colonna, car son instinct politique lui faisait tout prévoir et il avait pensé qu'en tout état de cause, il était préférable d'éloigner Marie du roi.

Pour Hortense, il se décida à la donner au fils du maréchal de la Meilleraye, Armand-Charles de La Porte, qui aspirait à sa main depuis longtemps.

---

(1) Alise Sainte Reine, Côte-d Or, canton de Flavigny-sur-Ozérian, sur le mont Auxois, sources thermales célèbres dans la contrée sous le nom de Fontaine Sainte-Reine. Dans le compte de l'exécution testamentaire de la succession de Mazarin, il est fait état d'un legs de 18 000 l. en faveur de l'hospital de Saint-Reyne d'Allise, en Bourgogne.

(2) Lettre à Ch. Spon, s. d. (*loc. cit.*, II, 457), et lettre à A. Falconet, 1er mars 1661 (*Ibidem*, III, 331).

Jusque là, il avoit montré de l'aversion à la lui donner, et ne paroissoit pas estimer sa personne ; mais la mort qui le prenoit à la gorge ne lui donnant pas le temps d'accomplir, en ses nièces qui lui restoient à marier, la grandeur de ses desseins, il fallut qu'il prît le grand-maître comme son pis aller. (Mme de MOTTEVILLE.)

Ce garçon était assez pauvre d'esprit, et, bien qu'il fût grand-maître de l'artillerie, il n'eût certainement pas inventé la poudre ; mais il était fort riche, et, de plus, petit-neveu de RICHELIEU.

Par une faiblesse ou par un orgueil bien humain, dont RICHELIEU avait aussi fait preuve, MAZARIN, à défaut d'héritiers directs de son nom, voulait laisser ce nom vivant en la personne d'un parent ou d'un allié. Il avait un neveu naturel, Philippe Julien MANCINI, qu'il n'estimait guère, il lui préféra le petit-neveu de RICHELIEU, qui fut son légataire universel et devint duc de MAZARIN.

La *Gazette* nous apprend que le contrat de mariage fut signé, le 28 février, « par Leurs Majestés, au Chasteau de Vincennes, dans la chambre de Son Éminence ». La cérémonie des fiançailles eut lieu dans la Sainte-Chapelle dudit lieu, et les épousailles, le lendemain, 1er mars, en la chapelle du Palais-Mazarin.

Il y eut un magnifique souper de noces, auquel le roi assista ; « mais, dit la *Gazette*, la joye de cette solennité ne laissa pas de se trouver fort imparfaite par l'indisposition de Son Éminence, laquelle s'estant augmentée lorsque l'on espéroit sa guérison, le 3 de ce mois, les prières de quarante heures furent exposées dans l'église Nostre-Dame et, le lendemain, dans toutes les autres de cette ville, pour demander à Dieu une santé qui nous est si importante (1). »

Dans les derniers jours de février, Mazarin, qui avait pour confesseur attitré le Père ANGE, théatin, avait fait appeler le sieur JOLY, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, pour l'assister dans cette extrémité. Il le manda de nouveau le lundi 28 février.

A la suite de ces entretiens, soit pour mettre sa conscience en repos, soit sur le conseil de COLBERT, soit par calcul, soit pour le monde, il prit la décision de faire au roi une donation de tous ses biens.

Le trois mars 1661, « sur les neuf heures du matin (2) », les notaires LE VASSEUR et LE FOUIN se rendirent à Vincennes, pour rédiger cet acte d'une donation dont le roi fit aussitôt retour au Cardinal. Pouvait-il en être autrement, après le mariage du Grand-Maître, dont le contrat, que le roi avait signé, faisait état de ces mêmes biens ?

Déchargé de cette préoccupation, MAZARIN n'eut plus qu'à dicter ses dernières volontés, c'est-à dire livrer aux notaires le testament qui avait été dressé par COLBERT et l'avocat Jean de GOMONT. Ce

(1) La *Gazette*, article de Paris, 5 mars 1661.
(2) « Testament du Cardinal Mazarin », copie (Aff. Etr., *France*, 911, fol. 53 et suiv.).

testament, reçu par les notaires déjà nommés, dans la matinée et dans l'après-midi du 6 mars, fut, dès le lendemain, confirmé par le roi, qui ne voulut pas en prendre connaissance et le signa de sa main.

Quelque soin que l'on eût d'épargner les forces du Cardinal dans le règlement de ces affaires, il était à craindre qu'il n'en fût grièvement éprouvé. Les médecins se relayaient pour le veiller chaque nuit. Dans celle du mercredi 2 au jeudi 3, ESPRIT, qui était de garde, « remarqua deux accidens inopinés, lesquels il s'en fallut de peu qu'ils ne l'emportassent ». (AUBERY.)

Le 3 de mars, deuxième jour de carême, écrit Madame de MOTTEVILLE, j'allai à Vincennes. Le Cardinal MAZARIN, qui s'étoit mieux porté depuis un jour ou deux, s'étoit trouvé si mal ce matin, qu'il avoit fallu lui faire recevoir le Saint Viatique. La Reine Mère fut réveillée avec cette nouvelle ; elle l'entendoit hurler les nuits, parce qu'elle étoit logée de l'autre côté de sa chambre, et son mal étoit de cette nature qu'il étouffoit continuellement.

Mais le phénomène dominant que l'on remarque dans cette période ultime, c'est une excitation psychique, non pas délirante, mais vraiment particulière et comme révélatrice des caractéristiques mentales du sujet hors de pair que fut MAZARIN. Il semble que ce règlement d'affaires auquel il venait de se livrer ait réveillé et surexcité son activité.

Quatre ou cinq jours avant sa mort, il se fit faire la barbe et relever la moustache au fer ; on lui mit du rouge aux joues et sur les lèvres, et on le farda si bien avec de la céruse et du blanc d'Espagne, qu'il n'avoit peut-être été, de sa vie, ni si blanc ni si vermeil. Montant alors dans sa chaise à porteurs, qui étoit ouverte par devant, il alla faire, en ce bel équipage, un tour de jardin pour enterrer, comme il le disoit lui-même, la synagogue avec honneur. (BRIENNE.)

Bien entendu, il ne put soutenir longtemps le personnage, on dut bientôt l'emporter à demi pâmé sur son lit.

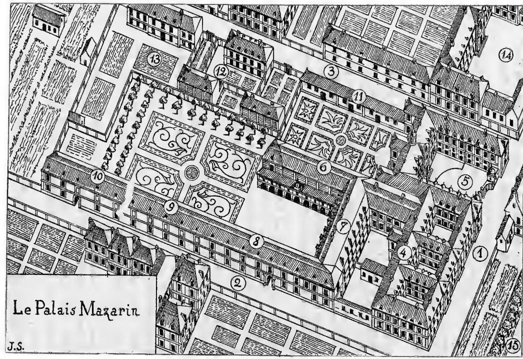
Cette manifestation stupéfia l'entourage, qui la prit comme une fanfaronnade, une mascarade indigne ; elle « fit dire aux courtisans, toujours impitoyables : *Fourbe il a vécu, fourbe il a voulu mourir.* »

Il y avait là moins de fourberie que d'orgueil, si l'on veut, mais plutôt de fermeté romaine chez cet homme qui attendait la mort debout et paré.

Au surplus, tous étaient frappés de la présence de son esprit et même des traits d'esprit qu'il décochait encore avec autant d'à-propos qu'en pleine vie.

Dans ses derniers jours « il travailla avec LE TELLIER sur les affaires de l'État. Le 4 et le 6, il fit même des dépêches pour Rome, qu'il signa (1) ». (Mme de MOTTEVILLE.)

(1) Ces dépêches sont publiées dans le recueil des *Lettres de Mazarin*, t. IX, *in fine*.



1. Rue Neuve des-Petits-Champs. — 2. Rue de Richelieu. — 3. Rue Vivien (Vivienne). — 4. Ancien hôtel Duret de Chivry (Petits appartements et communs ; Colbert y occupa un corps de logis à partir de l'année 1656). — 5. Hôtel Tubeuf. (Beaux appartements ; Mazarin habitait cet hôtel, quand il acheta tout l'ensemble au président Jacques Tubeuf, par contrat du 30 août 1649 pour 700.000 livres.) — 6. Bâtiment de la galerie Mazarine, auquel est adossé celui des remises. — 7. Bâtiment neuf, de Mansart, entre les deux galeries — 8. Petite galerie. — 9. Chapelle. — 10. Bibliothèque (Au rez-de-chaussée de ce long bâtiment, les célèbres écuries de Mazarin.) — 11. Manège des pages du Cardinal. — 12 et 13. Groupe de quatre maisons dépendantes du Palais et louées à des particuliers — 13. Terrain « faisant hache, avec bâtiments et façade de 25 toises sur la rue Vivien, » que Colbert accepta des héritiers de Mazarin, par contrat du 23 juillet 1661, en échange de la maison qu'il habitait et que le Cardinal lui avait léguée, dans l'ancien hôtel de Chivry, rue des Petits-Champs. — 14. Hôtel de Bautru que Colbert acheta le 20 mai 1665. — 15. Jardin du Palais-Royal.

Toutefois, les deux derniers jours furent presque entièrement occupés par des actes de piété et de dévotion, bien que le Cardinal ait « été soupçonné de n'avoir pas eu beaucoup de religion... Sa vie, moralement bien réglée, ne paraissoit pas avoir pour règle de sagesse les maximes évangélistes. » (Mme de Motteville.)

Quoiqu'il en fût, le soir du 6 mars, à la fin de la journée du testament, il faisait appeler de nouveau M. Joly, le curé de Saint-Nicolas-des-Champs, qui vint l'entretenir.

Le lundi 7 mars fut une journée effrayante. Dès le matin, le Cardinal revit M. Joly et le pria de ne le plus quitter. Puis, il reçut le nonce du pape, qui lui apportait, de Sa Sainteté, l'indulgence plénière *in articulo mortis*, et auquel il répondit, en italien, avec autant d'aisance et de dignité que s'il se fût agi d'une audience diplomatique.

C'est alors qu'il prit congé du roi, de la reine mère et de Monsieur, les suppliant de ne plus prendre la peine de le venir voir, et qu'il distribua ses plus beaux diamants et pierres précieuses.

Ensuite, vers dix heures, il se confessa au Père Théatin ; puis, après avoir recueilli de nouveau les instructions spirituelles de M. Joly, il reçut l'Extrême-Onction, qui lui fut administrée par le trésorier de la Sainte-Chapelle de Vincennes, et il récita les oraisons fondamentales.

« Cela l'ayant extraordinairement fatigué, il se fit porter sur son lit, pour un peu se délasser. Car il avoit reçu l'Extrême-Onction debout, ou au moins dans une chaise de commodité, ne pouvant presque pas demeurer couché, à cause de son enflure et de ses douleurs continuelles. » (Aubery.)

Mais la journée n'était pas encore terminée. Il dut encore faire répondre aux adresses d'assemblées du clergé et à celles du Parlement, sans recevoir personne toutefois, car Colbert montait une garde sévère à la porte.

Il manda cependant tous ses domestiques ; « il se fit voir à tous ayant la barbe faite, étant propre et de bonne mine, avec une simarre couleur de feu, sa calotte à sa tête, comme un homme qui vouloit braver la mort. » (Brienne.)

Il parla beaucoup, donnant encore les marques de cette excitation particulière qui méritait d'être signalée.

Une faiblesse vint le surprendre et on lui donna un cordial, de l'eau de grenade ; les règles de la diététique n'étaient plus de saison à cette heure.

« Il s'occupa tout le reste du jour à faire des actes de foi et de contrition. » (Mme de Motteville).

« Il passa de la sorte toute la journée et une bonne partie de la nuit. » (Aubery.)

Le soir du 7 mars, la reine mère « quitta sa chambre, parce qu'elle étoit trop proche de celle du mourant, et elle vint coucher dans celle du roi. » (Mme de Motteville.)

Le lendemain, 8 mars, dès le matin, le roi mandait au Cardi-

nal « qu'il avait beaucoup de peine de ne le point voir », mais il dut se rendre au désir du mourant, qui voulait rester seul:

Véritablement, cette assistance constante et ces marques de sollicitude de la famille royale ne pouvaient avoir, aux yeux des contemporains, comme aux nôtres, qu'une signification, c'est que le Cardinal était auprès d'elle regardé comme un parent.

(*La fin prochainement.*)

Le Présent dans le Passé.

La mode des cheveux courts. — Son antiquité.

Sait-on à quand remonte la mode des cheveux courts pour les femmes ?

Au moins à l'époque gauloise. En effet, à cette époque, au moins dans certaines contrées, en particulier en Lorraine, la déesse principale qui, à Metz, s'appelait Rosmerta (1), qui était jeune et était représentée le sein nu, avait les *cheveux coupés ras sur la nuque*...

Maurice Barrès le note dans la *Colline inspirée*, pour la statue de Sion, station cultuelle *préhistorique*, bien connue d'ailleurs, — et antérieure aux Gaulois, puisqu'on y trouve des *sabots d'équidés*, gravés sur le rocher, symbole de la *Grande Ourse Jument*, la divinité du cuivre (2).

D'autre part, on peut s'en assurer en parcourant le Musée de Metz, où il existe un nombre assez considérable de représentations et de statuettes de Rosmerta, ainsi qu'à Nancy (nº 222).

Nihil nove sub soli, dès qu'il s'agit de *mode*, qui n'est qu'une religion païenne, greffée sur le catholicisme actuel.

Dr Marcel Baudouin.

(1) Marcel Hébert. (*Rosmertain. Le Peuple*, Bruxelles, 7 septembre 1913.)

(2) Dans *Rosmerta*, il faut reconnaître la racine germanique *Ross*, cheval guerrier ; d'où les mots français : *Rossinante*, *Rosse* (mauvais cheval). — C'est une déesse qui n'est qu'une variété lorraine de l'*Epone gallo-romaine*, une Grande Ourse Cheval divinisée.

Le mot " Phosphatine " est une marque. Il ne doit pas être pris dans un sens générique. Spécifier la marque déposée **Phosphatine Falières**, *aliment inimitable.*

Informations de la « Chronique »

Le centenaire de la bougie. — Quelques anecdotes sur Chevreul.

Grande et solennelle cérémonie le 11 octobre, pour commémorer le centenaire de la découverte de la bougie. On nous excusera d'en parler si tardivement, mais la *Chronique* de novembre était déjà sous presse, lors de la célébration de cette festivité, comme diraient nos bons amis Belges, et nous avons dû ajourner nos commentaires.

Ce fut en 1825, il y a un siècle, que Chevreul faisait la découverte qui conduisit l'industrie à la fabrication de la bougie stéarique, détrônant l'antique chandelle de suif. Comme il arrive d'ordinaire, l'invention ne profita pas à l'inventeur, mais à ceux qui l'exploitèrent.

Cent ans plus tard, on devait lui rendre une éclatante justice, mais a-t-on tout dit à cette occasion ?

A-t-on rappelé, par exemple, qu'à Chevreul sont dus, entre autres néologismes, ceux de *margarine* et de *glycérine*, entrés dans la langue courante ?

Notre chimiste débuta, en effet, par l'examen d'une « substance obtenue en délayant le savon de la graisse de porc dans une grande masse d'eau. Une partie se dissout, une autre se précipite en petites paillettes brillantes, sorte de matière nacrée. Cette matière nacrée, attaquée alors par l'acide muriatique, se sépara en chlorure de potassium et en un autre corps composé, fusible vers 56°, qu'il proposa d'abord de nommer *margarine*, de μαργάριτης, perle. La matière nacrée constituait sa combinaison avec la potasse » (1).

Un peu plus tard, il s'attaquait au problème de la saponification et reconnaissait qu'à côté des acides purs apparaissait, dans la décomposition des corps purs par les alcalis, un principe doux et sucré, très soluble dans l'eau, et auquel il donna le nom de *glycérine*.

*
* *

Chevreul vécut, on le sait, au delà de cent ans. On s'est souvent émerveillé de cette exceptionnelle longévité. En réalité, chez Chevreul, elle s'expliquait par sa constitution physiologique — ses parents étaient morts très âgés, — et par son hygiène propre.

Il ne but jamais que de l'eau, et toute sa vie il montra une répugnance instinctive à l'égard du vin, du lait, du poisson, et de la plupart des légumes ! « Il y joignait, écrit Berthelot, qui l'avait bien connu, la modération dans les habitudes de la vie, et spécialement cette condition ascétique d'une chasteté complète depuis l'âge de 40 ans. »

Depuis 1838, il n'avait plus mis les pieds au théâtre. Il aimait

(1) Chevreul, par Berthelot (*Revue Scientifique*, 3 janvier 1903.)

cependant les œuvres de MOLIÈRE, mais ses préférences allaient à une pièce de l'obscur SEDAINE, *La Gageure imprévue.* « La dernière fois, disait-il à un reporter qui était allé l'interviewer, la dernière fois que je l'ai vue, c'est « au Château », lors des fêtes données par le Roi, à l'occasion des noces du duc d'Orléans. Je l'ai vue aussi jouer par BAPTISTE aîné, Mlle CONTAT et FLEURY, c'était... vers 1820. » Cette pièce, il se flattait de la savoir presque par cœur ; il avait même fait, sur Sedaine, un travail qu'il n'a jamais, croyons-nous, publié, et que l'on découvrirait peut-être dans les manuscrits qu'il a laissés.

*
* *

Chevreul était un conteur intarissable, mais il fallait se garder de l'interrompre dans ses monologues indéfinis. Il n'y avait qu'un moyen de s'en affranchir, c'était de faire un calembour. Interloqué, il s'arrêtait, pour y réfléchir, et durant ce temps, on pouvait s'esquiver. Claude Bernard, qui avait usé de cet artifice, le déclarait infaillible.

*
* *

Il ne faudrait pas croire que, dès son enfance, Chevreul ait été entraîné par une vocation irrésistible vers la chimie ; on peut dire que l'illustre « doyen » est devenu, malgré lui, le premier savant de l'époque. Il racontait volontiers qu'il éprouvait un vif penchant pour les recherches archéologiques. Le grec surtout fut son étude de prédilection, et cette passion malheureuse lui fut inspirée par un simple curé de campagne, qui était un helléniste très distingué. Mais le père de Chevreul contraria les goûts de l'enfant et trouva plus prudent de le diriger vers les arts industriels.

*
* *

Un jour, on engagea Chevreul à se marier : ceci se passait en 1818. La belle-mère projetée, car, lorsqu'on se marie, on a presque toujours une belle-mère, « fit des façons ». Elle prit des informations auprès du jardinier en chef du Muséum.

Celui-ci convoitait une « jeune personne » qui posait les étiquettes sur les fioles et les fossiles ; comme il n'était pas agréé et qu'on ne voulait pas « couronner sa flamme », il céda à son sentiment de jalousie : il prétendit que Chevreul était « l'ami, chéri, préféré, *distingué* », comme disait la grande-duchesse, de cette même « jeune personne » qui était, Dieu merci, aussi innocente que Chevreul, et devint bientôt la femme légitime de M. DESFONTAINES, professeur de botanique au Muséum.

Chevreul, centenaire, était encore étonné de s'être vu accusé d'avoir joué les Lovelace, ou les don Juan !

*
* *

Chevreul avait eu pour camarade d'Ecole centrale, à Angers, celui qui devait devenir célèbre sous le nom de DAVID D'ANGERS. Che-

vreul habitait, au Jardin des Plantes, dans la même maison que l'illustre Laurent de Jussieu. Un jour, Chevreul introduisit David (d'Angers) chez ce savant, qui voulait avoir son médaillon.

La séance fut fort intéressante ; de Jussieu émettait ses opinions sur les artistes et les hommes de lettres du XVIIIe siècle qu'il avait connus.

Il cita ce trait de J.-J. Rousseau : par une soirée d'une chaude journée de juillet, il aperçut sur la route poudreuse Jean-Jacques, fatigué et traînant la jambe. Sachant combien Rousseau était susceptible et peu disposé à accepter un service, il ne lui offrit pas une place à côté de lui, mais il lui cria : « Monsieur Rousseau, venez donc ; j'ai trouvé une voiture de retour, qui me conduit à Paris pour cinq sous ; profitez de l'occasion. » Rousseau monta, s'installa à côté de Jussieu et se montra si enchanté de la rencontre, qu'en passant près du lac d'Enghien, il fit un délicieux tableau d'une nuit d'été sur les bords du lac de Genève. « C'est la seule fois, disait M. de Jussieu, que j'aie retrouvé chez Rousseau l'éloquence et la grâce de l'écrivain, car, dans la vie ordinaire, il était toujours gêné, et rien en lui ne décelait son génie. »

* * *

On sera sans doute curieux d'apprendre quel était le sport favori de Chevreul : il fut, pendant longtemps, un fervent de la pêche à la ligne.

En attendant que le poisson mordît, il ne perdait pas son temps, il écrivait : c'est ainsi que fut composé son mémoire sur les corps gras, qu'il dictait à Mme Chevreul, assise à ses côtés, munie de tout ce qu'il fallait pour écrire.

Cette passion de Chevreul pour la pêche à la ligne put seule lui donner la confiance et l'amitié d'un illustre savant anglais, d'une froideur marmoréenne, ultra-britannique, sir Humphrey Davy.

Davy partageait la passion de Chevreul. Une vive affection, qui ne se démentit jamais, unit aussitôt ces deux notoires pêcheurs à la ligne.

Comme témoignage de son amitié, Davy fit présent à Chevreul de tout un attirail de pêcheur, qui lui avait été donné par la princesse Charlotte d'Angleterre. Chevreul montra longtemps ce cadeau, d'origine princière, et cher à sa passion, à toutes les personnes qui allaient le voir. C'est Davy qui fit nommer Chevreul membre de la Société royale de Londres.

* * *

L'illustre chimiste aimait à rappeler avec quel enthousiasme il fit approuver par l'Académie des sciences et propager au dehors la découverte de la photographie par Nicéphore Niepce. Et pourtant, le protecteur, le parrain de la photographie, n'avait jamais voulu « poser » devant l'objectif. Jusqu'en 1883, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 97 ans, il avait résisté. Il finit par céder et voici comment il a raconté sa capitulation :

Je montais en voiture pour me rendre à l'Institut ; un monsieur m'aborde avec une exquise politesse : — Monsieur Chevreul, vous pouvez me rendre un immense service. — J'objecte l'heure pressante ; il insiste et me demande la permission de m'accompagner dans ma voiture. A peine installé : — Monsieur, me dit-il, vous pouvez faire mon bonheur ou ma ruine, je suis photographe. — Je bondis ! mais il ajoute : — L'empereur du Brésil (vous savez, dom Pedro, qui est un vrai savant, qui m'a décoré de l'Ordre de la Rose), l'empereur du Brésil, dit le photographe, tient à avoir votre portrait et, si je l'exécute, c'est mon avenir assuré. — Au nom de dom Pedro, je cédai.

Il céda, mais il n'avait point pardonné, car il répondait, peu de temps avant sa mort, à une de ses parentes, qui lui demandait ce rare portrait :

Non, non, tu ne le verras pas, j'y suis trop laid. On a tenté une épreuve au soleil, j'y pleure ; une autre à la lumière électrique, j'y ricane affreusement.

Depuis, Chevreul ne résista plus à la mode nouvelle et laissa braquer tous les objectifs sur son placide visage.

Le violon d'Ingres de Lacépède.

Le 6 octobre 1825 mourait le savant naturaliste Lacépède. A-t-on seulement rappelé ce centenaire ? Nous ne sachions pas qu'aucun de nos confrères de la grande presse l'ait spécialement souligné. Au surplus, son *curriculum vitæ* est dans toutes les Encyclopédies, et nous n'y ajouterions rien ; peut-être découvrirons-nous à maints lecteurs, qui l'ignorent sans doute, que Lacépède eut au moins autant de goût pour... la musique, qu'il en témoigna pour l'histoire naturelle.

C'est à un musicologue qu'en est due la révélation (1). Lacépède, qui devait conquérir la gloire dans l'étude des sciences de la nature, aurait pu, s'il l'eût voulu, gagner le premier rang dans la culture de l'art musical.

Son enfance .. fut douce et heureuse, et bercée par la musique.

Tous les jours, en effet, sa famille, à laquelle se joignait son précepteur, se réunissait pour donner des concerts. D'après Cuvier, « le jeune homme les écoutait avec un plaisir inexprimable, et bientôt la musique devint pour lui une deuxième langue, qu'il parla avec une égale facilité. On aimait à chanter ses airs et à l'entendre toucher du piano et de l'orgue. Agen (2) entière applaudit un *motet*, qu'on l'avait prié de composer pour une cérémonie religieuse, et de succès en succès il s'était enhardi jusqu'à composer une *Armide*, lorsqu'il apprit que Gluck travaillait aussi à cet opéra. Il lâcha *Armide*, mais montra ses essais à Gluck, qui trouva que le jeune amateur s'était rencontré plus d'une fois avec lui dans ses idées... Il avait résolu de

(1) Un livre de Lacépède sur la musique (art. de M. Ed. Perrin, dans le *Mercure musical et S. I. M.*).

(2) La ville natale de Lacépède.

rendre à la musique, par une expression plus vive et plus variée, le pouvoir qu'elle exerçait sur les Anciens ». En même temps, il apprenait Buffon par cœur et cherchait à l'imiter. Il communiqua quelques-unes de ses recherches au grand naturaliste, qui le félicita et même le cita dans ses écrits.

Ce double succès auprès d'un grand musicien et d'un illustre savant le grisa. Il partit immédiatement pour Paris où, le jour même de son arrivée, il fut accueilli aimablement par les deux grands hommes. Le soir, il assistait à la représentation d'*Alceste* dans la loge de Gluck.

Gluck non seulement ne décourageait pas son jeune disciple, mais il l'engageait à persévérer dans la voie où il était entré. C'est à l'instigation du grand compositeur, que Lacépède composa un opéra, *Omphale*, qui fut répété, mais non joué : l'humeur subite d'une actrice fit suspendre les répétitions, et la représentation dut être indéfiniment ajournée.

Loin d'être rebuté par cet insuccès, le jeune Lacépède se remit au travail et composa maints opéras, dont on a retenu seulement les titres : *Scanderberg*, présenté en 1785 à l'Académie de musique et qui ne fut pas joué ; *Alcine*, dont la partition aurait été, paraît-il, composée ; *Cyrus* et deux autres opéras, dont l'auteur analyse certaines scènes dans sa *Poétique de la musique*. C'est dans l'ouvrage que nous venons de citer, que Lacépède a consigné les résultats de son expérience musicale et donné l'explication des procédés dont il s'est servi dans la composition de ses œuvres.

Le cinquantenaire de Carpeaux

Le dernier ouvrage de sculpture de Carpeaux, dont on célébrait récemment le cinquantenaire — il est mort en 1875 — a une histoire touchante, qu'on nous excusera de rééditer, pour ceux qui l'ignoreraient.

Un soir, le domestique du maître, d'un mouvement irréfléchi, luxa le bras du petit garçon de Carpeaux. Le petit Charles avait quatre ans alors et s'amusait d'une colombe qu'il élevait.

On lui apporta cette colombe, et l'enfant oublia ses souffrances et ses larmes pour s'isoler avec l'oiseau adoré.

Carpeaux l'observait, et bientôt son imagination fut à tel point échauffée, qu'il oublia lui-même les douleurs du pauvre petit, et le fit poser une partie de la nuit sous les rayons croisés de lumières électriques. Il continua seul la seconde nuit et les suivantes, et acheva rapidement l'œuvre, de grandeur naturelle, qu'il baptisa : *l'Amour blessé.*

Carpeaux était déjà très malade alors, il n'a plus rien fait depuis.

Toute sa vie, Carpeaux a travaillé pour gagner le pain quotidien, et c'est au moment où la gloire assurait forcément la prospérité, qu'il fut atteint de la maladie cruelle qui, depuis mars 1873, l'a tenu cloué sur un lit de souffrances.

C'est à cette époque qu'on lui fit la première opération de la

NOVACÉTINE
PRUNIER

Saccharure à base de :

Sulfosalicylate de **Pipérazine, Lithine** et **Soude**

Antirhumatismal énergique ; Agréable à prendre

DOSES HABITUELLES : 3 à 4 cuillerées à café par jour.

Société Prunier & Cie. — R. C. Seine 53.318

RÉGULATEUR de la CIRCULATION du SANG

DIOSÉINE PRUNIER

HYPOTENSEUR

Société Prunier & Cie. — R. C. Seine N° 53.318

RECONSTITUANT DU SYSTÈME NERVEUX

NEUROSINE PRUNIER

NEURASTHÉNIE

SURMENAGE — DÉBILITÉ

Société Prunier & Cie. — R. C. Seine N° 53.318

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE

COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT

2 à 3 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre

R. C. Seine 53.320

pierre. Peu de temps après se déclara le cancer, et depuis ce moment, la douleur régna sans trêve ni repos, implacable et terrible.

Le *Gaulois* a reproduit jadis des lettres de Carpeaux à Gounod, lettres écrites en mars et mai 1874. Dans cette correspondance intime, l'artiste parlait de lui et donnait ce triste bulletin de sa santé :

Je ne puis faire de mouvements sans souffrir atrocement. L'action nerveuse est arrivée à ce point que je ne suis plus libre de mon corps. Voilà quatre mois que je suis dans cette situation et je ne sais quand et comment ça finira.

Ailleurs, Carpeaux, parlant de son médecin, dit :

J'ai peine à croire qu'il puisse me tirer de l'abîme, car je souffre nuit et jour. Je me tords sur mon lit de douleurs, en jetant des cris de damné. C'est l'enfer sur la terre. Je m'épuise d'heure en heure.

Carpeaux est mort à quarante-huit ans : il en avait quarante-six lorsqu'il dut cesser tout travail. C'est au moment où il venait d'entrer dans toute la maturité de l'âge et du talent, qu'il s'est vu réduit au rôle de cadavre vivant.

L'Esprit d'autrefois.

Un trait de Chamfort.

Un jour que Mme Necker était malade, et qu'elle ne s'en était pas moins engainée dans un de ses fourreaux de satin nacarat, elle dit à Chamfort, en lui montrant son corsage échancré : — « Comment voulez-vous que l'on puisse être en bonne santé, quand on est l'épouse d'un ministre, et qu'on est condamnée à se sacrifier continuellement ainsi, pour la convenance officielle et les exigences de la représentation ? »

Chamfort se mit à lui chanter impertinemment cette vieille chanson de Bussy-Rabutin :

Eglé, vous vous moquez tout bas
Du feu qui vous consume,
Et vous vous croyez des appas :
C'est ce qui vous enrhume.

RÉGULATEUR DE LA CIRCULATION DU SANG
DIOSÉINE PRUNIER
HYPOTENSEUR
Société Prunier et Cie. — R. C. Seine 53.318

La Médecine des Praticiens

La Neurosine Prunier et les asthénies.

Le phosphore est le grand animateur dc la vie organique. Il conditionne l'activité des diverses fonctions. Son importance se comprend, si l'on considère que le jeu vital est sous la dépendance du système nerveux, — axe cérébro-spinal et sympathique — et que le phosphore est l'élément noble de ce tissu.

Ce corps, quand il se trouve en proportions normales dans l'économie, assure la régularité des échanges, maintient l'équilibre physiologique ; s'il est en déficit, il provoque l'insuffisance de l'appareil nerveux, laquelle engendre les nombreuses asthénies qui accablent leur victime.

Mais, pour qu'il l'accepte et se l'incorpore, l'organisme exige que le phosphore lui soit présenté sous une forme spéciale. Il faut se garder de lui offrir du phosphore qui a déjà servi, qui est usé et, par conséquent, impropre à nourrir et à fortifier la vitalité des cellules. On doit lui fournir un phosphore neuf, possédant toutes ses propriétés, capable de régénérer les tissus appauvris et de restaurer le dynamisme vital.

Le composé phosphoré qui convient le mieux à l'économie est l'acide phosphoglycérique. Cela est si vrai que, si le phosphore lui arrive sous une autre forme, engagé dans une autre combinaison, l'organisme doit d'abord briser cette forme, démolir cette combinaison, pour en extraire le phosphore, qu'il amène ensuite par degrés à l'état d'acide glycéro-phosphorique.

On saisit dès lors l'importance d'une bonne préparation de l'acide phospho-glycérique.

C'est M. G. Prunier qui, en 1894, a donné le mode de préparation industrielle de cet acide et du glycérophosphate de chaux qu'il a spécialisé sous le nom de *Neurosine Prunier*.

Voici le résumé de son procédé : « Pour la fabrication industrielle du glycérophosphate de chaux, je propose l'emploi d'un mélange équipondéral d'acide phosphorique à 60 % et de glycérine à 28°, chauffé pendant 36 heures à la température de 130° dans des appareils à large surface. Saturation presque à sec et à froid par le carbonate de chaux en poudre. Puis, après l'addition de l'eau nécessaire pour un lait de chaux, jusqu'à légère alcalinité au tournesol, précipitation par l'alcool à 90°, lavage du précipité avec ce liquide et séchage du produit obtenu à la températnre maximun de 50°. Ce procédé permet d'obtenir un sel, formé en majeure partie par du sel de di-ether, dont la solubilité et, par conséquent, l'assimilabilité, est supérieure à celle du glycérophosphate de chaux du commerce. »

L'éthérification de l'acide phosporique par la glycérine donne trois éthers : un mono-éther, un di-éther, un tri-éther. Le sel de tri-éther est en petite quantité et presque insoluble ; il n'y a pas lieu d'en tenir compte. Les sels de mono-éther sont peu solubles, par conséquent peu assimilables et doivent être rejetés comme médicament. On ne doit employer que les sels de di-éther très solubles et qui sont totalement assimilés. Or, on l'a vu plus haut, la *Neurosine Prunier* est un dérivé du di-éther. Elle est donc constituée par l'acide phospho-glycérique le plus pur et le plus actif.

Il existe des procédés de fabrication plus rapides que celui de M. Prunier. Procédé de M. Lambotte : une demi-heure. Procédé du docteur Delage : quelques heures. Mais ces procédés rapides donnent un produit souillé de certaines impuretés et formé presque entièrement des sels de mono-éther, à peu près inactifs au point de vue thérapeutique.

Ces faits expliquent la supériorité de la *Neurosine Prunier* sur les glycérophosphates du commerce. Cette supériorité est constatée également par la clinique. Combien de médecins nous disent : « Je n'obtiens rien avec les glycérophosphates ordinaires. Je prescris la *Neurosine Prunier* et le résultat est presque immédiat. »

La *Neurosine Prunier* doit donc son efficacité remarquable à sa composition. C'est un di-éther glycérophosphoré tout à fait assimilable, donc très actif.

En outre, la *Neurosine Prunier* est un glycérophosphate de chaux. Or, les biologistes nous parlent depuis quelque temps du rôle de premier ordre joué par l'*ion calcium* dans les phénomènes vitaux et dans les réactions de défense organique contre les infections.

La *Neurosine Prunier* est donc un excellent médicament de tous les états morbides résultant de la carence du phosphore dans l'économie : asthénies diverses, affaiblissement intellectuel, fatigues du surmenage, atonie des organes, suites fâcheuses des grandes infections, convalescences languissantes, dépression du système nerveux, etc.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Pour les médecins chasseurs.

Le Saint-Hubert médical, groupement en formation des médecins chasseurs.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Maurice, 5, rue de Villersexel, Paris, VIIe.

Échos de la « Chronique »

Comment Charcot se composa un masque.

Dans une très curieuse étude sur *Charcot intime*, le Dr Souques nous a dit à la suite de quelles circonstances Charcot se composa ce profil césarien qui donnait tant d individualité à son inoubliable physionomie.

En 1853, il était alors âgé de 28 ans, chef de clinique de Rayer, médecin de l'Empereur, Charcot songeait à la clientèle. Il portait de fines moustaches, dont il se montrait vain. « *Vous n'aurez jamais de clients*, lui dit son maître, *tant que vous porterez vos moustaches. — Je les ferai couper, si vous me trouvez un bon client.* » Quelques jours après, Rayer reprenait le dialogue : « *Cette fois j'ai votre affaire, vous pouvez sacrifier vos moustaches.* » A partir de ce jour, Charcot fut toujours complètement rasé ; il se rasait même les cheveux sur les tempes !

Cependant, pendant le siège de Paris et la Commune, il laissa pousser toute sa barbe, au point que sa femme, qu'il était allé retrouver en Angleterre, hésitait à le reconnaître. Mais il renonça bien vite à cet appendice pileux, qui le faisait un autre homme — et bien lui en prit.

Le lieu de l'inspiration du « Lac ».

C'est dans un petit livre qui eut son heure de vogue, le *Nouveau Vade-mecum à Aix*, que le Dr Auguste Forestier, déjà médecin à Aix-les-Bains sous le gouvernement provisoire de 1848, a divulgué le lieu de l'inspiration du *Lac*, de l'immortel Lamartine.

« Ce n'est pas, dit-il, comme le public peut le penser, par le fait de la tradition seulement, qu'il m'a été donné de connaître ce délicieux emplacement, mais par une circonstance toute fortuite. » Et il raconte qu'un jour d'été de cette année 1848, sur le chemin de Tresserve, où sa famille possédait un domaine assez étendu, il rencontra un de ses anciens camarades, le docteur François, de Paris, et M. Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique.

Ces deux amis de Lamartine, avant de partir pour les eaux d'Aix, avaient reçu du poète, par écrit, toutes les indications de nature à leur faire retrouver sur place le lieu de l'inspiration du *Lac*. Une incursion à travers le passé de Raphaël était bien faite pour séduire ces hommes cultivés et sensibles. Mis au courant des faits, le docteur Forestier se joignit à eux, pour retrouver les *trois arbres*, la source et le petit bois, décrits dans le manuscrit du poète, qu'ils tenaient précieusement à la main. Grâce à ce plan détaillé, la mystérieuse retraite fut découverte sans peine.

« Voilà, déclare le docteur Forestier, comment j'ai pu, avec des

témoignages authentiques, désigner exactement les lieux chers à tous les amants de la belle nature et de la poésie. »

Pour que l'oubli ne vînt pas effacer une aussi appréciable certitude, le docteur Auguste Forestier fit placer, sur un des *trois arbres* repérés, un petit drapeau commémoratif, en métal. Les intempéries démolissaient souvent ce frêle hommage à la mémoire du poète ; on le relevait, on le fixait de nouveau, au moyen d'un câble, sur le tronc vieillissant du châtaignier. Le docteur Henri Forestier, son fils, aime à rappeler qu'à la mort de son père, il trouva dans ses papiers des factures établissant la dépense de ces réparations incessantes, dont la somme s'élevait à 600 fr. Ce détail touchant valait d'être connu (1).

Comment fut composée la « Dame Blanche ».

C'est le 10 décembre 1825 que la *Dame Blanche* faisait son apparition sur la scène, et depuis, on peut dire que son succès ne s'est pas ralenti.

Sait-on que plusieurs parties de cet opéra, savoir la ballade, les couplets de la vieille, et la finale du second acte, ont été composées à Cormeilles-en-Parisis, village à quatre lieues de Paris, sur la route de Rouen ?

Boïeldieu allait y voir son frère, qui avait été l'éditeur de ses œuvres dans un magasin de musique de la rue de Richelieu Comme il cherchait le motif des couplets qui ouvrent le second acte, il lui vint à l'idée d'appeler la jardinière de son frère, et de la faire poser travaillant à son rouet. Cela décida la facture du morceau, chanté, comme on sait, par dame Marguerite, occupée à filer. L'ensemble du modèle, le bruit qu'il faisait, peut-être, amenèrent l'inspiration qu'appelait le compositeur.

Lorsqu'on demandait à Boïeldieu comment il avait trouvé cet air, d'un ton si naturel, il répondait : « Nous sommes deux, moi et Mme Gillette (2). »

Dans son testament, Boïeldieu exprima le désir que les couplets de dame Marguerite fussent joués à son convoi.

Les obsèques du compositeur eurent lieu en grande pompe à l'église des Invalides. Une imposante masse de chanteurs et d'instrumentistes y exécuta le *Requiem* de Cherubini.

Mais l'effet le plus puissant, le plus pénétrant, n'est point celui qui résulta et de ces masses et du chef-d'œuvre exécuté. Ce qui émut, attendrit, mit en larmes toute cette foule suivant le convoi du compositeur et accompagnant le corps jusqu'au trou ouvert dans la terre humide pour l'engloutir, ce fut... ce furent ces doux et simples couplets du rouet, — de dame Marguerite, — joués par les cuivres en lamentation (3).

---

(1) Cf. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 10-20-30 août 1925.

(2) Charles Maurice, *Hist. anecd. du Théâtre*, t. I, 335.

(3) V. le *Monde illustré*, 20 déc. 1862.

Echos de Partout

Hygiène et cheveux courts. — Voici quelques réflexions d'ordre général que nous suggère le Dr H. Bulliard, au sujet de l'opportunité pour la femme de porter cheveux courts ou cheveux longs :

Au point de vue hygiène, la mode des cheveux courts est, sans contredit, avantageuse. Elle donne un accès plus facile sur le cuir chevelu, permet une meilleure aération ; les soins de toilette sont plus aisés et plus rapides. Les interventions thérapeutiques, et notamment le massage, ce grand bienfaiteur de la chevelure, sont d'une application plus commode, et le reproche « d'emmêler » les cheveux ne pourra plus lui être adressé.

Signalons, toutefois, que le dégagement de la nuque a découvert une infirmité fréquente de notre race : ce sont des taches rouges, plus ou moins marquées, qui siègent à la partie supérieure du cou chez au moins 10 o/o des humains. Comme pour les autres « taches de vin », il n'y a pas de traitement bien efficace de cette lésion.

Chez d'autres, la coupe révèle une bosse graisseuse arrondie, « lipome de la nuque », qui a, sur la précédente affection, l'avantage d'être plus rare et de pouvoir être opérée facilement.

Enfin, le rasage des cheveux au niveau du cou n'est pas sans présenter quelque inconvénient. Les femmes étaient à peu près exemptes de cette « acné furonculeuse » qui émaille de cicatrices la nuque de bon nombre de nos contemporains. Le rasage, par l'irritation mécanique, et sans qu'il soit besoin d'invoquer la malpropreté, déterminerait parfois de la furonculose en cette région. Aussi, pour les peaux sensibles, il faut pratiquer la taille des cheveux aux ciseaux.

(*Pages médicales et parisiennes*, n° 52).

Les rhinopharyngites des « cheveux coupés ». — On a pu observer, en 1918, combien les dames au décolletage et aux bas de soie hivernaux payaient un lourd tribut à la grippe.

Le Dr G. Salles (de Paris) nous montre, dans le *Courrier médical* du 25 décembre 1924 (1), une autre conséquence de la tyrannie de la mode. Il s'agit du nombre anormal de jeunes femmes ayant consulté pour « bronchite », alors qu'il s'agissait en réalité de rhinopharyngite, avec toux spasmodique, rebelle aux moyens thérapeutiques usuels. Presque toutes ces malades s'étaient, comme dit la chanson, « fait couper les cheveux ». « Si la chevelure, écrit judicieusement le Dr G. Salles, est un des principaux éléments de la beauté, elle est aussi un casque protecteur contre les refroidissements, contre les variations brusques de l'état atmosphérique (température et humidité). Sa disparition entraîne des réflexes de défense des muqueuses respiratoires : éternuements, toux, catarrhe séreux ; la flore microbienne, si riche dans les voies aériennes, trouve là un beau laboratoire pour y prospérer et réaliser une solide association de malfaiteurs ». Dr L. Pélin.

(1) Reproduit par la *Quinzaine médicale*.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Une lettre des neveux du général Foy, relative à son autopsie.

Le 28 novembre 1825, succombait le général Foy, qui fut, sous la Restauration, un des orateurs les plus éloquents de la Chambre.

Le lendemain de sa mort, les neveux du général adressaient à Broussais la lettre suivante, dont nous avons eu naguère l'original sous les yeux, et que nous avons lieu de croire inédite :

Ce 29 novembre 1825.

A M. le Docteur Broussais,

Monsieur le Docteur, nous avons fait connaître à la veuve du général Foy la demande formelle que vous nous aviez faite de l'autopsier.

Elle sait que le frère de son mari est mort d'une affection au cœur dans sa cinquante-deuxième année. A cinquante ans, le général est tué d'un anévrisme au cœur ; on lui fait craindre que quelques-uns de ses enfants puissent avoir le germe d'une maladie qui semble héréditaire. L'intérêt de ses enfants, le sentiment intime que le général, dont la vie publique était pour la patrie et la vie privée pour ses enfants, avait l'intention de leur être utile même après sa mort, lui ont fait consentir à une chose qu'elle avait d'abord repoussée avec horreur ; elle permet qu'on fasse au côté gauche seulement une ouverture suffisante pour examiner l'état du cœur, mais elle veut que rien ne soit fait au delà de ce qui est nécessaire à cet examen, ce serait profanation.

Elle nous charge, Monsieur le docteur, nous les neveux de son mari, de vous transmettre sa réponse.

Nous nous en rapportons à l'amitié et à la vénération que vous aviez pour le général pendant sa vie pour faire respecter son corps après sa mort ; car vous ne nous aurez pas pour témoins de cette cruelle opération.

Arthur Foy.
Alphonse Foy.

Na. L'autopsie ne serait possible que ce soir ou demain matin.

A Monsieur le docteur Broussais, rue Saint-Jacques, 71, à Paris.

MÉDICATION ALCALINE PRATIQUE
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
4 à 5 Comprimés pour un verre d'eau, 12 à 15 pour un litre.
R. C. Seine 53.319

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

La nationalité de saint Luc (XXIV, 120). — Le numéro du 1er avril 1917 de la *Chronique* a publié une courte analyse d'un travail de Mmes Stawell et Harrisson, « deux autorités en matière d'hellénisme. » Dans ces quelques lignes, un certain nombre de faits sont présentés sous un jour si particulier, qu'il nous a paru bon de mettre sous les yeux des lecteurs de cette revue un très court plaidoyer en faveur de thèses absolument contraires.

Il faudrait de nombreuses pages pour exposer, dans toute l'ampleur voulue, le résumé seul des travaux parus sur ces questions d'exégèse. Nous reprendrons le sujet plus au long, s'il y a lieu. Excusons-nous, du reste, de n'avoir pu, jusqu'à présent, lire l'article original des auteurs anglais, que notre confrère le Dr Menier a résumé en quelques lignes trop brèves.

« Le nom de Luc est romain ». E. Renan avait déjà fait cette remarque... Le nom grec de Luc était Λουκᾶς (Lucas), abréviation de Λουκανός (certains manuscrits écrivent : *Evangelium secundum Lucanum*). Luc naquit à Antioche de Syrie, d'après Jules l'Africain, Eusèbe, saint Jérôme. Il n'y a aucune preuve qu'il soit sorti de la famille Annxa, c'est une hypothèse purement gratuite.

« Son style est celui d'un Latin. » Il y a là quelque chose de vrai, mais s'en suit-il que, pour avoir subi l'influence latine, prépondérante à cette époque (Ier siècle), la littérature grecque tout entière dans ce temps soit attribuable à des Latins d'origine ? Les hébraïsmes, constatés dans l'Evangile, ne militent pas davantage en faveur de l'origine hébraïque de l'écrivain. (Comparer l'italien de M. d'Annunzio avec la langue de Machiavel : de ce que la prose de l'auteur de l'*Intrus* se rapproche plus du français actuel que de l'italien de la belle époque, s'ensuit-il que M. d'Annunzio ne soit un pur Italien ?)

« Saint Luc, *civis romanus*, fut mis en liberté, quand saint Paul demeura sous la surveillance de la police... » Bien qu'il soit assez difficile d'expliquer la qualité de *civis romanus*, réclamée à plusieurs reprises par saint Paul, on sait, par les Actes et par les Epîtres, que les privilèges attachés à cette qualité furent toujours réclamés par le grand Apôtre. A Philippes comme à Jérusalem, il se prévalut de ce titre de citoyen romain, auquel les lois Valeria et Porcia (508 et 300 av. J.-C.) reconnaissaient des privilèges particuliers. On connaît le mot célèbre de Cicéron, *in Verrem*, II, v. 66 : *Facinus est vinciri civem Romanum ; scelus, verberari ; prope parricidium, necari : quid dicam in crucem tolli ?* Les traditions sur le genre de mort de Saint Paul le supposent aussi citoyen romain (*Tertull. Præscr*... 36). Renan, *Saint Paul*, p. 526, note.

« Saint Luc n'aurait peut-être pas même été médecin. » Les arguments qui, cependant, militent en faveur de cette qualité, sont

les suivants : saint Paul, dans son épître aux Colossiens, chapitre IV, verset 14, écrit : ἀσπάζεται ὑμᾶς Λουκᾶς ὁ ἰατρὸς ὁ ἀγαπητὸς καὶ Δημᾶς (Luc *le médecin*, qui m'est très cher, et Démas vous saluent.). On remarque des expressions médicales en nombre assez considérable dans le troisième évangile, et la mention de divers phénomènes pathologiques circonstanciés ; de même, dans les Actes attribués à saint Luc : ἀχλύς, κραιπάλη, παραλελυμένος, au lieu de παραλυτικός, παροξυσμος, etc. Enfin, saint Luc est le seul qui rapporte la guérison de Malchus (*Passion*, XXII, 51), et le proverbe : *Medice cura teipsum*, IV, 23 : Ἰατρὲ θεράπευσον σεαυτόν.

Le prologue de son Evangile ressemble à celui d'HIPPOCRATE et de DIOSCORIDE : *De materia medica* (*Revue biblique*, 1896, p. 35). On pourra consulter sur ce sujet : PATRIZI : *De evangeliis, libri III*, p. 63 et 64 ; HOBART : *The medical language of saint Luke*). Le canon de MURATORI porte : *Tertium evangelii librum secundum Lucam, Lucas* iste medicus *post ascensium Christi conscripsit*.

Nous arrivons enfin à ce que nous nous permettrons d'appeler une véritable insanité boche : présenter le voyage de saint Paul comme un symbole, et le rapprocher du voyage d'Enée, chanté par Virgile, au livre III de l'*Enéide*. Lisez les *Actes des apôtres*, aux chapitres XXVII et XXVIII, puis le livre III de l'*Enéide* et comparez... Ce n'est pas une nouveauté de vouloir ainsi présenter tous ou presque tous les faits évangéliques et apostoliques, comme étant d'origine mythique. F.-D. STRAUSS s'est jadis illustré dans ce genre ; il s'est mis l'esprit à la torture pour créer de nouveaux miracles. Comparez donc les *Actes* et l'*Enéide* : d'un côté, un récit précis, net ; et de l'autre, la fiction, la poésie, le merveilleux. Le périple de saint Paul a été étudié par des hommes experts dans l'art de la navigation jusque dans ses moindres détails, il est d'une remarquabla exactitude. Signalons, pour ceux que la chose pourrait intéresser, les sources suivantes : James SMITH, *The voyage and shipsvreck of saint Paul* (Londres, 1880, 4e édit.) ; BREUSING, *Die nautik der Alten*, p. 142-205 ; A. TREVE, *Une traversée de Palestine à Petuoles* (Pouzzoles) *au temps de saint Paul* (Lyon, 1887.)

Ces Anglaises auraient bien dû laisser à l'Allemagne le monopole, qu'elle a gardé jusqu'ici, des interprétations erronées, des truquages de textes et des inventions macabres, qui constituent de singuliers « bourrages de crâne », dont nous avons été, dans notre pays de France, les dupes trop longtemps complaisantes.

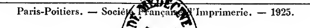
Dr A. LEBEAUPIN
(*Moisdon-la Rivière*.)

DIGESTIONS INCOMPLÈTES OU DOULOUREUSES
VIN DE CHASSAING
BI-DIGESTIF, A BASE DE PEPSINE ET DIASTASE
PARIS, 6, Rue de la Tacherie
R. C. Seine N° 53.319

TABLE DES MATIÈRES (1925)

TABLE DES GRAVURES

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.



Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie. — 1925.